



HAL
open science

Avoir un premier enfant avant 20 ans, et après ? : parcours familial des mères adolescentes au Mexique

Julie Baillet

► **To cite this version:**

Julie Baillet. Avoir un premier enfant avant 20 ans, et après ? : parcours familial des mères adolescentes au Mexique. Sociologie. Université de Nanterre - Paris X, 2018. Français. NNT : 2018PA100095 . tel-03917563

HAL Id: tel-03917563

<https://theses.hal.science/tel-03917563>

Submitted on 2 Jan 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Membre de l'université Paris Lumières

Julie Baillet

Avoir un premier enfant avant 20 ans, et après ? Parcours familial des mères adolescentes au Mexique

Thèse présentée et soutenue publiquement le **19/11/2018**
en vue de l'obtention du doctorat de Démographie de l'Université Paris Nanterre
sous la direction de Mme Carole BRUGEILLES (Université Paris Nanterre)
et de Mme Maria Eugenia COSIO-ZAVALA (Université Paris Nanterre)

Jury * :

Rapporteur-e :	Didier BRETON	Professeur de démographie, Université de Strasbourg
Rapporteur-e :	Maryse GAIMARD	Professeure de démographie, Université de Bourgogne
Membre du jury :	Olivia SAMUEL	Maîtresse de Conférences, HDR, Université de Saint-Quentin-en-Yvelines
Membre du jury :	Pascal SÉBILLE	Maître de Conférences, Université Rennes 2
Membre du jury :	Carole BRUGEILLES	Professeure de démographie, Université Paris Nanterre
Membre du jury :	Maria-Eugenia COSIO-ZAVALA	Professeure de démographie, Université Paris Nanterre

Avoir un premier enfant avant 20 ans, et après ? Parcours familial des mères adolescentes au Mexique

Résumé :

Au Mexique, la fécondité adolescente est présentée aujourd'hui comme un des problèmes sociaux majeurs. Cette thèse souhaite contribuer à la compréhension de l'évolution des dynamiques familiales de femmes devenues mères à l'adolescence dans un contexte urbain en pleine mutation. Elle compare trois cohortes de femmes nées dans la seconde moitié du XXe siècle, période de profondes transformations sociodémographiques au Mexique (baisse de la fécondité, augmentation du niveau scolaire des filles, entrée des femmes sur le marché du travail, etc.). Nous avons opté pour une approche longitudinale afin de saisir comment cette fécondité précoce s'inscrit plus largement dans la transition à l'âge adulte. À partir de la naissance du premier enfant, nous analysons la trajectoire familiale des femmes, selon trois axes majeurs : la composition du ménage, l'histoire conjugale et le parcours reproductif. Obtenus sur la base des données de l'enquête biographique rétrospective EDER (2011) et d'entretiens semi-directifs menés dans la ville de Tijuana, les résultats révèlent que la « précocité » du processus de formation familiale en milieu urbain ne renvoie pas nécessairement à des trajectoires familiales « spécifiques ». Chez ces mères adolescentes, dans un contexte où les rapports de genre sont fortement inégalitaires et où les normes sociales régissant l'accueil du premier enfant sont strictes, les relations intergénérationnelles ainsi que la nature des relations avec le conjoint auront une influence sur le devenir de leur trajectoire familiale.

Mots-clés : Fécondité adolescente, trajectoires familiales, générations, genre, Mexique, transition à l'âge adulte

**Having a first child before 20 years old, and after that ?
Family Course of Adolescent Mothers in Mexico**

Summary:

In Mexico, adolescent fertility is presented today as one of the major social problems. This thesis aims to contribute to the understanding of the evolution of the family dynamics of women who became mothers during adolescence in a changing urban context. It compares three generations of women born in the second half of the twentieth century, a period of profound socio-demographic changes in Mexico (fertility decline, the increase of women education level, entry of women into the labor market, etc.). We have chosen a longitudinal approach to understand how this early fertility fits into the transition to adulthood. From the birth of the first child, we analyze the family trajectory of women, according to three major axes : the composition of the household, the marital history and the reproductive path. Obtained on the basis of data from the EDER retrospective biographical survey (2011) and semi-structured interviews in the city of Tijuana, the results reveal that the "precocity" of the process of family formation in urban areas does not necessarily means "specific" family trajectories. For those adolescent mothers, in a context where gender relations are highly unequal and social norms governing the settling-in the new-born child are strict, intergenerational relationships and the nature of relationships with the spouse will have an influence on the future of the family life course.

Keywords: Adolescent fertility, family trajectories, generations, gender, Mexico, transition to adulthood

**UMR 7217 - Centre de recherches sociologiques
et politiques de Paris (Cresppa) / Equipe GTM (Genre, Travail, Mobilité)
59-61 rue Pouchet
75849 Paris Cedex 17**

Remerciements

Je remercie tout particulièrement Maria Cosio et Carole Brugeilles, mes directrices de thèse, pour avoir accepté d'encadrer cette recherche et m'avoir fait confiance, notamment en m'impliquant dans le projet EDER 2011. Je leur adresse toute ma reconnaissance pour leur bienveillance, leur disponibilité, leurs encouragements et tout ce qu'elles m'ont transmis au cours de ces années d'apprentissage.

Je remercie Marie-Laure Coubès pour son accueil chaleureux et son encadrement pendant mon séjour au Colegio de la Frontera Norte, ses conseils avisés et son amitié.

Mes remerciements s'adressent également au Ministère des relations extérieures mexicain, au CEMCA (Centre d'études mexicaines et centraméricaines) et au laboratoire GTM/CRESPPA, qui m'ont permis, par leur soutien financier, de concrétiser ce projet et de me rendre au Mexique. Merci à la direction, aux équipes de recherche et à l'ensemble du personnel administratif du Colegio de la Frontera Norte (COLEF) qui m'ont offert d'excellentes conditions de travail. Merci au Colegio de Mexico (COLMEX), à Norma Ojeda pour nos échanges et ses enseignements, à l'Université San Diego States, à Mme Tripet de l'école doctorale, à Sandra au GTM et à l'Université de Paris Nanterre.

J'ai une pensée toute particulière pour les femmes qui m'ont accordé leur confiance et m'ont livré leurs expériences, malgré des récits de vie parfois douloureux. Je remercie la ville de Tijuana et le DIF pour leur coopération.

Je remercie celles et ceux qui, au cours d'échanges scientifiques, m'ont guidée et permis de faire aboutir ce travail. Je remercie Pascal Sébille, Robin Cavagnou, Ivonne Szaz, Cecilia Gayet et Françoise Lestage pour avoir posé leurs regards sur mon travail et donné de nombreux conseils. Merci à l'ensemble de mes relecteurs, et tout particulièrement Véronique Vachet, Leila, Rodolphe et Magali pour leur aide précieuse et leur disponibilité. Merci à mes compagnons doctorants et amis avec qui j'ai partagé cette expérience unique. Merci à Alejandra, Alicia, Johanna, Nataly et Pepe, Noé, Paul, Philippe, Vanessa, Nicolas, sans oublier l'équipe du Cerpos, Leila, Sabrina et Rana. Merci à Alaina, Areli, Mélinda, Miguel et sa famille, sans qui mon expérience à Tijuana n'aurait pas été aussi riche.

À tous mes amis en France qui m'ont encouragée malgré l'éloignement, à mes amis de longue date, Audrey, Jenny, Monica, Virginie, Tinnie, Marine, Émilie, Claire et Magali pour avoir su trouver les mots qui m'ont donné la force de continuer. Merci à Cyril qui m'a accompagnée, encouragée et aidée quotidiennement à terminer cette thèse.

Enfin, merci à ma mère, Christine, et à mon père, Marc, de m'avoir apporté leur soutien et leur aide tout au long de ces années. Merci à ma sœur Marion, pour ses mots de réconfort et d'encouragements, à ma grand-mère Claude pour sa bienveillance, ainsi qu'à l'ensemble des membres de ma famille. J'aimerais également rendre hommage à ma grand-mère Claudie qui nous a quittés depuis peu, mes pensées vont vers elle...

SOMMAIRE

INTRODUCTION GENERALE	13
-----------------------------	----

1^{ère} PARTIE : Contexte et cadre conceptuel 20

Chapitre I : La formation familiale « précoce » au Mexique. Une dynamique entre changements et continuité 21

INTRODUCTION	21
--------------------	----

I-1 Maintien du modèle de formation familiale précoce et augmentation de sa visibilité 22

I-1.1 La « famille » à l'épreuve des changements historiques (1500-1900)	22
--	----

I-1.2 La transition et l'explosion démographique (1900-1960)	28
--	----

I-1.3 La période contemporaine : des dynamiques familiales entre changements et continuité (1970-2010)	33
--	----

I-2. Permanence de la fécondité adolescente et rôle des institutions 40

I-2.1 Deux modèles de baisse de la fécondité, traduction des inégalités sociales	40
--	----

I-2.2 Changement d'orientation : la fécondité des adolescentes au cœur des priorités nationales	46
---	----

I-3 La fécondité des adolescentes, sexualité, pratiques contraceptives et avortement 56

I-3.1 L'entrée en sexualité : différenciée selon le sexe et le niveau social	56
--	----

I-3.2 Maintien d'une faible utilisation des méthodes contraceptives chez les adolescentes	57
---	----

I-3.3 Le recours à l'avortement ?	62
---	----

CONCLUSION	65
------------------	----

Chapitre II : La « fécondité adolescente » : une problématique en mutation 67

INTRODUCTION	67
--------------------	----

II-1 Construction et déconstruction d'un « problème social » 68

II-1.1 L'émergence d'un « problème social », rétrospective sur le discours des institutions internationales	68
---	----

II-1.2 La fécondité adolescente, un « problème social » ? Discussion à partir de la littérature scientifique	75
--	----

II-1.3 La fécondité adolescente, un débat en trompe-l'œil : le tabou de la sexualité des adolescents	84
--	----

II-1.4 Des adolescentes actrices de leur choix reproductif	86
--	----

II-2 « La fécondité adolescente » comme objet d'étude dans le contexte mexicain : apports et limites	88
II-2.1 Le contexte de pauvreté comme cause et non comme conséquence	88
II-2.2 Fécondité adolescente, transition à l'âge adulte et inégalité sociale	90
II-2.3 Fécondité adolescente, hétérogénéité des expériences et des contextes	91
II-2.4 Vers une approche dynamique du phénomène sur le long terme	93
II-3 La fécondité adolescente par le prisme de l'approche du parcours de vie	95
II-3.1 Le paradigme des « parcours de vie »	96
II-3.2 Appréhender l'adolescence dans le cadre de la « transition à l'âge adulte ».....	101
II-4 Cadre théorique	107
II-4.1 Etapes de la formation familiale et transition à l'âge adulte	108
II-4.2 Décrire le devenir familial	109
II-4.3 Problématique et hypothèses de recherche	117
Synthèse de la 1 ^{ère} partie	121

2^{ème} PARTIE : Sources de données et méthodes **122**

Chapitre III : L'analyse biographique et l'enquête EDER 2011..... 123

INTRODUCTION	123
III-1 EDER 2011, une enquête biographique rétrospective	123
III-1.1 Les apports de l'analyse biographique	123
III-1.2 Naissance du projet de l'EDER 2011, Encuesta Demografia Retrospectiva 2011.....	125
III-1.3 Participation à un projet collectif	126
III-2 L'échantillon de l'EDER 2011 et la population de référence	129
III-2.1 L'échantillon	129
III-2.2 Description de la population étudiée – population de référence	131
III-3 Analyses biographiques	133
III-3.1 Analyse descriptive des biographiques	134
III-3.2 Analyse explicative des biographies : le modèle d'Allison	136
III-3.3 Biais et facteur d'expansion	138
III-4 Contexte socio-historique des trois groupes de génération de femmes	140
III-4.1 Femmes de la première génération 1951-1953 : les années du « <i>Milagro mexicano</i> »	140
III-4.2 Femmes de la deuxième génération 1966-1968 : les années de transition	

du système économique et de la dynamique migratoire	141
III-4.3 Femmes de la génération 1978-1980 : augmentation des inégalités sociales et essor de la main-d'œuvre féminine	142
III-5 Portrait sociodémographique des mères adolescentes de l'enquête EDER 2011.....	144
III-5.1 L'origine sociale à 15 ans	145
III-5.2 Un niveau scolaire plus faible chez les mères adolescentes	146
III-5.3 Emploi, temps de travail et répartition des sources de revenus	148
III-5.4 Origine <i>indigena</i>	152
III-5.5 Des mères adolescentes majoritairement socialisées en milieu urbain	155
III-5.6 Synthèse des caractéristiques sociodémographiques	157
CONCLUSION	159
Chapitre IV – Rencontre avec les « mères adolescentes » vivant à Tijuana	160
INTRODUCTION	160
IV- 1 Présentation de la ville de Tijuana	161
IV-1.1 Le contexte frontalier	162
IV-1.2 Un contexte de migration	163
IV-1.3 Une population urbaine, favorable aux changements démographiques	165
IV-1.4 Une fécondité adolescente élevée	166
IV-2 L'enquête de terrain dans la ville de Tijuana	168
IV-2.1 Les modes de « rencontre » des femmes	169
IV-2.2 La réalisation des entretiens	176
IV-3 Description de l'échantillon de femmes enquêtées dans la ville de Tijuana	181
IV-3.1 L'âge des femmes - trois générations	181
IV-3.2 L'âge au premier enfant	183
IV-3.3 L'origine sociale	183
IV-3.4 Lieu de naissance, migrations et premier enfant	187
IV-4 Saisir les trajectoires familiales au niveau individuel : concepts et outils	192
IV-4.1 Trajectoires, transitions et ruptures	192
IV-4.2 Appréhender le temps : les fiches Ageven	196
IV-4.3 Typologie et trajectoire de vie	203
CONCLUSION	206
Synthèse de la 2 ^{ème} partie	208

Chapitre V : Formation familiale précoce et transition à l'âge adulte	210
INTRODUCTION	210
V-1 Quels événements ? Quelles transitions ?	211
V-1.1 Regroupement par axes thématiques	211
V-1.2 Les femmes qui ont vécu les événements sélectionnés	213
V-2 Axe école/travail	215
V-2.1 L'arrêt de l'école précède la naissance du premier enfant	215
V-2.2 Entrée sur le marché du travail et premier enfant	218
V-2.3 Premier enfant à un âge précoce et transition fin de scolarité/1 ^{er} emploi	221
V-3 Mise en union et premier enfant : le binôme indissociable	223
V-3.1 Le maintien des unions précoces	223
V-3.2 Forte interaction entre la première union et le premier enfant	225
V-3.3 L'absence d'utilisation de contraception avant le premier enfant	231
V-3.4 L'union libre : choix privilégié des formations familiales précoces	233
V-3.5 Les écarts d'âge entre conjoints	237
V-3.6 Division des rôles économiques et sociaux au sein du couple	219
V-4 Entrée en union, cohabitation et premier enfant – des transitions concomitantes	241
V- 4.1 Séquences « union, cohabitation avec l'union, premier enfant »	241
V- 4.2 Séquences « décohabitation parentale/cohabitation conjugale »	245
V-5 Transition à l'âge adulte - Évolution et diversité	250
V-6. Effet des transitions sur l'âge au premier enfant	256
CONCLUSION	260
Chapitre VI : Trajectoire familiale des mères adolescentes	263
INTRODUCTION	263
VI-1 Fécondité adolescente et évolution de la structure des ménages	264
VI-1.1 Entre continuité et ajustement de la structure des ménages	264
VI-1.2 Prédominance de la famille nucléaire : cohabitation du couple et des enfants	270

VI-2 Le devenir des unions : les premières unions restent stables	274
VI-2.1 Une très grande majorité de mères adolescentes restent en union sur le long terme	274
VI-2.2 Vers la légalisation des unions sur le long terme ?	279
VI-2.3 Union précoce et dissolution d'union : quels liens ?	283
VI-3 Devenir du comportement reproductif des mères adolescentes	291
VI-3.1 La baisse du nombre d'enfants par femme : une histoire de génération	292
VI-3.2 Les mères adolescentes, une descendance plus importante pour les trois groupes de génération	295
VI-3.3 Probabilité d'agrandissement : nombre de naissances et taille des ménages ...	295
VI-3.4 Vers une augmentation de l'espacement des naissances pour les mères adolescentes	299
VI-3.5 Lien entre avoir un premier enfant avant 20 ans et avoir un 3 ^{ème} enfant	300
CONCLUSION	302
Synthèse de la 3 ^{ème} partie	305

4^{ème} PARTIE : Récits des femmes de la ville de Tijuana **309**

Chapitre VII : « Y ahora, que vamos a hacer ? ». Gérer l'inattendu : la pluralité des ajustements familiaux	310
INTRODUCTION.....	310
VII-1 Grossesse désirée ? Grossesse planifiée ? Grossesse inattendue ?	310
VII-1.1 Parler des premières expériences de contraception et de sexualité : limites, difficultés et enjeux méthodologiques.....	311
VII-1.2 De la prise de risque au devoir de « bonne mère »	313
VII-1.3 Discussion sur les notions de « planification » et de « désir » de grossesse	323
VII-2 Diversité des processus de formation familiale à l'adolescence	326
VII-2.1 La formation familiale attendue : un désir d'émancipation individuelle avorté	327
VII-2.2 La formation familiale « sans plus attendre »	329
VII-2.3 La formation familiale « dispersée » : rester séparés pour mieux se rassembler	340
VII-2.4 Former sa famille sans conjoint ? Faire face à une naissance « illégitime » ...	342
CONCLUSION	346

Chapitre VIII : Observer le devenir – typologie des trajectoires familiales des mères adolescentes	349
INTRODUCTION	349
VIII-1 Construction de la typologie des trajectoires familiales types des mères adolescentes	349
VIII-1.1 Les niveaux d’observation	349
VIII-1.2 Présentation	351
VIII-2 Les trajectoires familiales types	353
VIII-2.1 La trajectoire familiale type linéaire – A	353
VIII-2.2 La trajectoire familiale type recomposée - B	369
VIII-2.3 La trajectoire familiale type en rupture - C	381
VIII-3 Des trajectoires familiales « modelées » par la violence	396
VIII-3.1 La violence dans le quotidien des mères adolescentes	396
VIII-3.2 Le poids de la violence de genre et au-delà	405
VIII-3.3 Violence et trajectoires	406
CONCLUSION	413
Synthèse de la 4 ^{ème} partie	416
CONCLUSION GENERALE	418
Bibliographie	429
Liste des sigles	452
Liste des tableaux	454
Liste des figures	456
Liste des encadrés et cartes	458
Annexes	459
Liste des annexes	532

INTRODUCTION GÉNÉRALE

À l'échelle internationale, la thématique des maternités adolescentes a fait l'objet d'une attention médiatique, politique et scientifique croissante depuis plusieurs décennies (Pison, 2012). Principalement associée au maintien de la pauvreté dans les pays en développement et considérée comme un frein à l'émancipation des jeunes filles, la « fécondité adolescente »¹ est généralement appréhendée comme un « problème social » (Le Van, 2006 ; Stern, 2012). En 2013, lors de la Journée de la Population² organisée à Mexico et consacrée aux mères adolescentes, les Nations Unies ont rappelé que : « Quand une adolescente tombe enceinte, sa vie présente et son avenir changent radicalement, et rarement pour le mieux : elle peut se voir contrainte de mettre fin à ses études ; ses perspectives d'emploi s'évanouissent et sa vulnérabilité à la pauvreté, à l'exclusion et à la dépendance se multiplie » (FNUAP, 2013, p.ii).

La question du lien entre pauvreté et maternité adolescente dans le débat scientifique compte une longue tradition, pourtant, aujourd'hui, cette discussion est loin de faire consensus. En accord avec le discours des institutions internationales, de nombreuses études soutiennent l'idée que la maternité adolescente est un événement qui entraîne l'arrêt de l'école, des difficultés à trouver un emploi stable, une instabilité familiale (Campbell, 1968 ; Cards, 1981 ; Hoffman, 1998, 2008 ; Morán et al. 2003 ; Levine et Painter, 2003 ; Billari et Philipov, 2004) et l'accumulation de désavantages sociaux, favorisant ainsi le cycle intergénérationnel de la pauvreté (Campbell, 1968 ; Buvinic, 1998 ; Morán et al. 2003). Cependant, d'autres analyses remettent en question ces relations en démontrant que certaines spécificités du parcours des mères adolescentes sont liées à des caractéristiques socio-démographiques antérieures à la naissance du premier enfant (Furstenberg et al., 1987, Roman et al. 2011). De plus, certaines particularités observées chez les mères adolescentes peu d'années après la naissance du premier enfant disparaissent (Geronimus et Korenman,

¹ Nous utilisons « fécondité adolescente », ou encore « maternité adolescente », pour désigner le phénomène décrivant les naissances vivantes chez les femmes âgées de 15 à 19 ans.

² La Journée mondiale de la Population a été mise en place en 1989 sur les recommandations du Conseil d'administration du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD). Cette journée est issue de la Journée des cinq milliards, organisée le 11 juillet de chaque année. Cette rencontre mondiale réunit experts, chercheurs, travailleurs sociaux et responsables politiques et est l'occasion d'attirer l'attention du public et des États sur une situation d'urgence liée à la population. Pour plus d'informations, consultez le site : http://www.journee-mondiale.com/20/11_juillet-population.htm

1992, 1993) ou s'atténuent à long terme (Furstenberg et *al.*, 1987 ; Hakkert, 2001). En outre, dans des sociétés où le mariage et la maternité sont fortement valorisés en tant que projet de vie et où peu d'alternatives s'offrent à certains groupes de population, avoir un enfant pendant l'adolescence peut au contraire présenter des avantages et avoir des conséquences positives (Pandelis, 2004).

La littérature abordant les implications de la fécondité adolescente concerne principalement les pays occidentaux, notamment les États-Unis (Buvinic, 1998 ; Kruger et al., 2009)³, c'est pourquoi l'ensemble des connaissances laisse à ce jour beaucoup d'interrogations sur la situation dans de nombreux pays en développement, comme ceux d'Amérique latine par exemple (Bunivic, 1998 ; Hakkert, 2001 ; Arceo-Gomez et Campos-Vazquez, 2014). Ce déficit de travaux empiriques a contribué à perpétuer des idées préconçues ou encore à attribuer les conclusions publiées pour les pays développés aux pays d'Amérique latine et aux Caraïbes (Hakkert, 2001).

Pourtant dès la fin des années 1980, en Amérique latine, la question des maternités adolescentes et de ses conséquences préoccupe déjà les experts⁴. Contrairement à d'autres régions du monde, la baisse du nombre d'enfants par femme, amorcée dans les pays d'Amérique latine dès les années 1960, n'a pas entraîné une baisse équivalente des taux de fécondité adolescente⁵ (Cosío-Zavala, 1998 ; Guzmán, 2006). Cette particularité a eu pour conséquence d'accroître la visibilité du poids des naissances chez les adolescentes dans la fécondité totale et d'impulser l'organisation de rencontres internationales, la promotion de programmes ciblés sur la santé reproductive des adolescentes et la recherche en sciences sociales sur ce phénomène dans de nombreux pays d'Amérique latine, dont le Mexique (Paxman, et *al.*, 1991).

Effectivement, depuis les années 1980, les recherches au Mexique se sont multipliées (Stern, 2012 ; García Hernández, 2012) et l'implication de l'État s'est largement accrue, jusqu'à faire récemment de la fécondité adolescente sa priorité. En effet, en 2016, le gouvernement mexicain annonce la mise en place d'un programme national : la « Stratégie

³ D'après Kruger et al. (2009), cela s'explique par une plus grande disponibilité des données et par le fait que les États-Unis figurent parmi les pays de l'OCDE ayant l'un des taux de fécondité adolescente les plus élevés.

⁴ En 1989, plus d'une centaine d'experts se sont réunis lors de la « Conférence internationale sur la fécondité adolescente en Amérique latine et dans les Caraïbes ». À cette occasion, George Zeidenstein, le Président du « Population Council » pose la question : « *When adolescents have babies, what are the consequences ?* » - extrait du rapport accompagnant la déclaration de Oaxaca (Paxman, et *al.*, 1991).

⁵ Le taux de fécondité adolescente est le nombre de naissances vivantes pour 1000 femmes âgées de 15 à 19 ans.

nationale pour la prévention des grossesses chez les adolescent(e)s »⁶ (dit ENAPEA) dont l'objectif est de réduire le nombre de naissances chez les adolescentes. Le gouvernement précise dans le rapport vouloir atteindre un nombre nul de naissances pour les jeunes filles de 10 à 14 ans et baisser de 50 % le taux de fécondité adolescente des 15-19 ans en 2030⁷.

Sur le plan scientifique, les recherches se sont principalement focalisées sur l'identification des caractéristiques des mères adolescentes d'un niveau socio-économique défavorisé et d'un niveau scolaire faible (Welti, 2000 ; Stern et Menkes, 2008 ; Stern, 2012 ; Arceo-Gomez et Campos-Vazquez, 2014 ; Villalobos-Hernandez et al., 2015), et sur les causes de la baisse modérée des taux de fécondité des femmes de 15 à 19 ans (absence d'utilisation de méthodes contraceptives avant le premier enfant chez les jeunes filles, plus marquée chez les adolescentes d'un niveau socio-économique défavorisé (Stern et Menkes, 2008 ; Stern, 2012; García Hernández, 2012). L'ensemble des résultats converge vers l'identification d'une population sélectionnée par le niveau socio-économique.

En approfondissant la question des conséquences de la fécondité adolescente, les travaux ont choisi de rapprocher la naissance du premier enfant avec d'autres événements (tels que l'arrêt de l'école ou la mise en union). Cette démarche a permis de déconstruire certains volets de l'argumentaire du « problème social » étant donné qu'un grand nombre d'événements ou de situations précédaient la naissance du premier l'enfant (Stern et Menkes, 2008 ; Llanes Díaz, 2010). L'approfondissement de ces recherches a contribué à établir que « la persistance des conditions de pauvreté de la population et le manque d'opportunité favorisent la formation précoce des familles » (Stern, 2012, p.55⁸ ; Garcia, 2012) et que le lien de causalité entre fécondité adolescente et pauvreté est donc inverse.

Cependant, généralement abordé en termes de cause/conséquence au moment de la naissance du premier enfant, le phénomène a principalement été compris comme le résultat des inégalités sociales, mettant de côté le contexte dans lequel arrive le premier enfant et la manière dont cet événement s'inscrit dans la temporalité spécifique du parcours de la jeune fille (García Hernández, 2012 ; Llanes Díaz, 2014).

⁶ Traduction personnelle de : « *Estrategia Nacional para la Prevención del Embarazo en Adolescentes* »

⁷ Une baisse de 50 % du taux de fécondité adolescente équivaut à un taux de 32,9 naissances pour 1000 femmes âgées de 15 à 19 ans (CONAPO, 2016). - Document disponible sur le site internet du gouvernement mexicain : https://www.gob.mx/cms/uploads/attachment/file/98138/ENAPEA_Marzo.pdf

⁸ Traduction personnelle de : « *la persistencia de las condiciones de pobreza de la población y la falta de oportunidades para las mujeres, que tienden a conducir a la formación temprana de las familias* » (Stern, 2012, p.55)

En effet, peu de travaux proposent une vision de l'ensemble des événements liés à la naissance du premier enfant pendant l'adolescence permettant de situer le premier enfant dans le cadre dynamique plus large de la formation familiale ou de la transition à l'âge adulte (Arceo-Gomez, Campos-Vazquez, 2014). De nombreuses interrogations subsistent encore en ce qui concerne les dynamiques familiales à un âge précoce, comme la manière dont se configure le lien entre le premier enfant, la mise en union et la cohabitation. Plus largement, les recherches ignorent le calendrier reconstituant l'ordre d'occurrence des événements autour de la naissance du premier enfant. Ces éléments de réponse sont pourtant essentiels afin de vérifier si, comme l'affirme Bozon et al. (2002) pour le cas brésilien, la naissance du premier enfant avant 20 ans est problématique parce qu'elle vient « perturber la réalisation d'un nouvel idéal "moderne" de déroulement de la jeunesse (...) » (Bozon et al., 2002, p.1).

De plus, bien que la question des conséquences soit au cœur de ce qui fonde la construction sociale de la fécondité adolescente comme un « problème », peu d'études ont exploré le parcours des mères adolescentes à long terme (Bunivic, 1998 ; Arceo-Gomez et Campos-Vazquez, 2014). Les résultats dont nous disposons soulèvent néanmoins des questions intéressantes notamment sur les dynamiques familiales. Nous savons que les mères adolescentes ont une descendance finale plus importante que les femmes ayant eu un premier enfant plus tardivement (Welti, 2000) mais que, par rapport aux femmes nées entre 1947 et 1951, les mères adolescentes nées entre 1967 et 1971 ont réduit leur descendance au début de leur vie reproductive (avant 26 ans), diminuant ainsi l'écart entre les deux groupes de femmes (Welti, 2000). Aussi pouvons-nous nous demander si l'écart du nombre d'enfants entre ces groupes ne se serait pas totalement dissout et si d'autres caractéristiques telles que le poids de l'origine sociale ou le lieu d'habitation ne seraient pas à l'origine de ces différences.

Par ailleurs, il a été démontré récemment que contrairement au contexte américain, avoir un enfant avant 20 ans au Mexique avait un effet positif à long terme pour les femmes sur le fait d'être mariées (Arceo-Gomez et Campos-Vazquez, 2014). Les auteurs expliquent ce résultat par « des différences culturelles entre le Mexique et les États-Unis »⁹ (Arceo-Gomez et Campos-Vazquez, 2014, p.141) sans pour autant approfondir la question. Ces résultats nous invitent à considérer l'importance des normes sociales régissant les dynamiques familiales,

⁹ Traduction personnelle de : « *Cultural differences between Mexico and the United States* » (Arceo-Gomez et Campos-Vazquez, 2014, p.141).

ainsi que le contexte socio-historique encadrant l'évolution de ces normes pour apprécier les effets à long terme de la naissance d'un premier enfant à l'adolescence.

Pour ces raisons, nous proposons de contribuer aux connaissances sur le sujet en adoptant la perspective des parcours de vie, qui instaure l'idée que les « vies individuelles sont influencées par un contexte historique en perpétuel changement » (Elder, 1998a, p.1)¹⁰. Ce paradigme permet, en observant les trajectoires individuelles, de « saisir les logiques qui les structurent, mais aussi d'appréhender les interactions qui les lient aux contextes sociaux dans lesquels elles prennent place » (Spini et Widmer, 2009, p.5).

Cette étude est limitée à l'analyse de la sphère familiale des mères adolescentes et au contexte urbain. L'objectif principal est d'apporter des connaissances nouvelles sur les reconfigurations familiales des femmes qui ont eu un enfant avant 20 ans en milieu urbain, au moment de la naissance du premier enfant et à long terme ; l'objectif secondaire, d'étudier, en comparant trois générations de femmes, l'évolution du profil et le parcours familial des mères adolescentes n'ayant pas vécu dans le même cadre socio-historique.

Pour ce faire, nous avons choisi de mener une analyse quantitative et qualitative grâce à laquelle nous étudierons l'évolution des configurations familiales, à partir de l'année de naissance du premier enfant et à long terme. L'approche quantitative compose le premier volet de notre analyse. Nous y examinerons les données de « l'enquête démographique rétrospective 2011 » - EDER 2011, ce qui posera le cadre des principales évolutions familiales des mères adolescentes de trois ensembles de générations comprises entre 1950 et 1980 en contexte urbain et à l'échelle nationale.

Afin d'approfondir et compléter ces résultats, nous procéderons dans un second volet à l'analyse qualitative à partir d'entretiens semi-directifs réalisés auprès de femmes résidant dans la ville de Tijuana. En passant du cadre national urbain à l'échelle d'une ville, l'analyse qualitative se présentera comme un « zoom » sur une population spécifique, frontalière, mais avant tout citadine. L'approche qualitative offrira, à travers l'expérience des individus, la possibilité d'explorer des « temps » privilégiés, comme par exemple celui de la grossesse, et de recueillir des suppléments d'information sur l'évolution des trajectoires familiales.

¹⁰ Traduction personnelle de : « *individual lives are influenced by their ever-changing historical context* » (Elder, 1998, p.1)

Le choix du contexte urbain a été motivé par plusieurs raisons : la première, s'accorder avec le cadre contextuel proposé par l'enquête quantitative EDER 2011 afin de pouvoir mettre en parallèle les résultats des deux volets ; la deuxième, analyser une large majorité de la population du territoire – en 2010, environ 78 % de la population vivaient dans une ville de plus de 2 500 habitants (INEGI, 2000) ; et la troisième, observer une population féminine urbaine impliquée dans les changements démographiques – ce sont les « Pionnières », les femmes urbaines et éduquées, qui, au milieu des années 1960, ont initié la baisse de la fécondité au Mexique (Cosío-Zavala, 1995).

Dans sa globalité, cette recherche se compose donc de 4 parties formant un ensemble de 8 chapitres.

La *première partie* est formée de deux chapitres. Elle propose une contextualisation de la recherche et une discussion sur l'état de la question afin d'annoncer le cadre théorique et nos hypothèses de recherche. Le **chapitre I** offre tout d'abord une rétrospective socio-historique des principales évolutions des dynamiques familiales au Mexique. Le **chapitre II** se consacre à la revue de la littérature et à la présentation du cadre théorique de notre étude qui s'inscrit dans la perspective du parcours de vie.

La *deuxième partie* introduit la méthode et les données. Elle se divise également en deux chapitres : le volet quantitatif (chapitre III) et le volet qualitatif (chapitre IV), tous deux construits sur le même schéma. Nous présentons tout d'abord la méthodologie mobilisée, puis les sources des données contextualisées et enfin la stratégie analytique adoptée et les outils utilisés. Le **chapitre III** précise la principale source des données quantitatives à l'échelle nationale que nous exploiterons : l'enquête EDER 2011 « l'enquête démographique rétrospective 2011 ». Le **chapitre IV** se consacre aux femmes « *mères adolescentes* » que nous avons interrogées dans la ville frontalière de Tijuana (État de Basse-Californie) entre 2011 et 2012.

La *troisième partie* présente, quant à elle, les résultats de l'analyse quantitative qui nous permettront de saisir comment, dans le contexte national urbain, la naissance d'un premier enfant avant 20 ans s'insère dans la trajectoire des jeunes filles. Cette partie se compose aussi de deux chapitres : le **chapitre V** qui propose une analyse de l'arrivée de l'enfant à travers le concept de transition à l'âge adulte, afin de décrire le processus de formation familiale avant 20 ans, et le **chapitre VI** qui s'attarde sur une analyse des trajectoires familiales sur le moyen et le long terme, et se conclut sur une synthèse des résultats quantitatifs.

La *quatrième* et dernière partie explore les logiques sociales sous-jacentes aux trajectoires familiales des mères adolescentes vivant dans la ville de Tijuana, dans deux ultimes chapitres : le **chapitre VII** qui analyse les expériences des mères adolescentes sur la courte période de quelques mois qui sépare la découverte de la grossesse et la naissance du premier enfant, et le **chapitre VIII** qui, grâce à la recomposition des trajectoires familiales à travers l'utilisation des fiches Ageven dynamiques, présente une analyse des trajectoires à long terme.

1^{ère} PARTIE :

Contexte et cadre conceptuel

Cette première partie a pour objectif de présenter le cadre général de la recherche pour saisir les évolutions et les spécificités du contexte sociodémographique mexicain et de présenter les outils conceptuels qui donnent la structure de l'analyse.

À travers une rétrospective historique, nous présenterons dans le premier chapitre les principales évolutions des dynamiques familiales au Mexique afin de confronter les grands bouleversements sociodémographiques et les comportements qui, au contraire, se sont maintenus au fil des décennies. En suivant ce cheminement, nous souhaitons mettre en avant le fait que la fécondité adolescente n'est pas un « phénomène nouveau », mais bien le maintien d'un comportement reproductif dominant. En révélant les processus qui sont au cœur des évolutions des dynamiques familiales, nous serons ainsi en mesure d'orienter nos hypothèses sur le devenir familial des mères adolescentes.

Dans le second chapitre, nous aborderons la construction théorique de notre recherche. Malgré une littérature abondante sur la thématique dans le contexte mexicain, le devenir des « mères adolescentes » est très peu documenté. En effet, la question de la fécondité adolescente a principalement été posée en termes de « problème social » ; focalisée sur les causes, la compréhension du phénomène en a ainsi été limitée.

Aussi, à partir d'études réalisées dans d'autres contextes, principalement en Amérique du Nord et en Amérique latine, nous appréhenderons le devenir familial des mères adolescentes à travers la perspective des parcours de vie, pour replacer les événements – ici la naissance du premier enfant – dans une trajectoire individuelle qui prend sens dans un contexte socio-historique donné. La fin du chapitre sera consacrée à la présentation du cadre théorique et des hypothèses de recherche.

Chapitre I

La formation familiale « précoce » au Mexique

-

Une dynamique entre changements et continuité

Au cours de son histoire, le Mexique a connu de grands bouleversements à la fois démographiques, économiques, politiques et sociaux. De la colonisation espagnole du XVI^e siècle au XVII^e siècle, jusqu'à la Révolution mexicaine (1910-1920) en passant par l'Indépendance du pays (1821), le Mexique a traversé plusieurs périodes politiques et économiques charnières au cours desquelles la famille mexicaine a connu de nombreuses transformations. Le XX^e siècle a également été le théâtre de grands changements sociodémographiques, initiant notamment la transition démographique du pays. Suite au processus de modernisation engagé au lendemain de la Révolution mexicaine, le Mexique connaît, à partir des années 1930, une baisse de la mortalité et une forte croissance de la population. Ce n'est qu'au milieu des années 1970 que, sous contrôle de l'État, la fécondité commence massivement à baisser pour atteindre aujourd'hui son niveau le plus bas.

Cependant, alors que la modernisation du pays s'est notamment traduite par une forte urbanisation, par l'augmentation du niveau de scolarité et l'accès des femmes au marché de l'emploi (Echarri Cánovas, Pérez Amador, 2007), certaines tendances démographiques, comme le recul de l'âge médian à la première union (Pérez Amador, 2008)¹¹ ou au premier enfant (Páez et Zavala, 2016), n'ont pas été relevées et le modèle de nuptialité et de fécondité au Mexique – et plus largement celui de formation familiale –, garde toujours son caractère « précoce ».

Ce premier chapitre présente le cadre sociohistorique de l'évolution des dynamiques familiales afin de situer le phénomène de la fécondité adolescente dans le contexte mexicain. Aussi, en identifiant ce qui change et ce qui se maintient dans les comportements familiaux, tenterons-nous de montrer en quoi, dans le cadre institutionnel spécifique du Mexique, le phénomène de la fécondité adolescente n'est pas un « phénomène nouveau », mais le résultat du maintien d'un modèle traditionnel de formation familiale qui, associé à un « problème social » depuis le début des années 1990, est devenu plus visible. À travers cette rétrospective,

¹¹ Par « union », nous entendons ici la mise en couple indépendamment de la forme de l'union.

nous montrerons également que les évolutions des dynamiques familiales au Mexique sont très fortement marquées tant par les inégalités sociales que par les inégalités de genre, qui sont en partie responsables aujourd'hui des tensions entre changements de comportement associés à la modernité et maintien d'un schéma de « famille traditionnelle » (Esteinou, 2008).

Le chapitre est divisé en trois sous-chapitres. Le premier présentera l'évolution des dynamiques familiales de la période précoloniale aux années 2010 et, afin de décrire la montée de la visibilité de la « fécondité adolescente », nous insisterons sur la deuxième moitié du XXe siècle. Le deuxième sous-chapitre montrera le rôle des institutions dans le processus de « visibilité » et de « problématisation » de la fécondité adolescente, en soulignant notamment le changement d'orientation des politiques publiques pour la jeunesse. Et le troisième et dernier sous-chapitre s'arrêtera sur les pratiques contraceptives des jeunes qui, malgré la mise en place de politiques publiques, restent un frein au recul des naissances.

I-1 Maintien du modèle de formation familiale précoce et augmentation de sa visibilité

Repenser, à travers une perspective historique, l'évolution des modèles familiaux et de formation familiale au Mexique permet de montrer que le modèle familial majoritaire visible aujourd'hui, celui du couple et de ses enfants, n'a pas toujours été le modèle dominant.

De plus, malgré une plus grande visibilité de la famille nucléaire, beaucoup d'études ont montré qu'une part importante des familles au Mexique ne correspondait pas à ce modèle. Des modèles familiaux anciens et modernes coexistent (Leñero, 1976), il est alors plus juste de parler d'un « panorama pluriforme et divers » (Tuirán, 2001, p. 25)¹².

I-1.1 La « famille » à l'épreuve des changements historiques (1500-1900)

I-1.1.1 La période précoloniale : structure familiale étendue et coexistence de diverses formes d'union

Pendant la période précoloniale, les relations dans la parentèle n'étaient pas conceptualisées sous le terme de famille (McCaa, 1996). C'est plutôt la notion de corésidence qui avait du sens. La « famille » semblait en effet pensée comme l'ensemble des membres partageant une même habitation, où les échanges économiques étaient importants (McCaa, 1996). Des travaux ont montré que les structures familiales étaient généralement étendues et

¹² Traduction personnelle de : « *un panorama pluriforme y diverso* » (Tuirán, 2001, p. 25)

s'organisaient autour des *calpullis*, une forme d'unité familiale de production et de consommation regroupée au sein des quartiers (Carrasco, 1976). Aussi, les individus se positionnaient-ils les uns par rapport aux autres au travers de liens allant au-delà de ceux de la parentèle.

Peu de données sont disponibles pour décrire la nuptialité pendant la période préhispanique. Seules les descriptions des religieux et missionnaires espagnols ont permis aux historiens de dresser le portrait de pratiques de nuptialité et d'organisation familiale de la population *indígena*¹³. Cependant, ces descriptions étaient souvent centrées sur les élites, principal objet d'attention des missionnaires qui espéraient pouvoir s'en servir comme modèle pour étendre les unions chrétiennes à l'ensemble de la population *indígena* ; et on ne sait presque rien des comportements matrimoniaux et familiaux des plus défavorisés (esclaves, serfs, etc.) (Ragon, 1992)¹⁴.

Avant la conquête espagnole, dans le cas des populations du Mexique central, la nuptialité répondait à d'autres formes et règles d'union que le mariage chrétien, lesquelles étaient avant tout structurées selon la division sociale de classes¹⁵. Pour les familles appartenant à la noblesse, les unions étaient arrangées selon une stratégie d'alliance entre les familles des classes dirigeantes, afin de préserver les titres, le pouvoir et le patrimoine familial. Les arrangements entre familles étaient alors négociés lors de cérémonies coutumières (Carrasco, 1976) et le but principal de l'union était la procréation. La précocité des unions (autour de 15-17 ans) était alors encouragée afin de favoriser une forte fécondité souvent écourtée à cause d'une mortalité également précoce¹⁶. Les actes sexuels qui ne répondaient pas à cet objectif étaient passibles de la peine de mort. C'était le cas pour le viol, l'adultère, l'homosexualité, et aussi pour l'avortement (Bernand et al. 1996). Les pratiques des classes supérieures autorisaient la polygamie et la dissolution de l'union (Dehouve, 2003). Il était alors très commun qu'un homme à responsabilités politiques eût une femme et plusieurs concubines (McCaa, 1996).

¹³ Nous avons choisi de garder le terme espagnol *indígena* dans le corps du texte pour qualifier les populations « amérindiennes » afin de dépasser la traduction française d'« indien » qui correspond à un statut juridique de la colonie espagnole « la República de Indios ». Le terme *indígena* est une terminologie ancienne qu'il convient cependant de ne pas confondre non plus avec le statut juridique « indigène » des colonies françaises.

¹⁴ À la différence de la nuptialité, la fécondité a été peu étudiée en démographie historique au Mexique, pour des raisons méthodologiques (difficultés des estimations indirectes, manque de registres paroissiaux complets...). Néanmoins, certains auteurs s'accordent à dire que la fécondité était élevée et différenciée selon la catégorie ethnique de la population (Grajales Porras, 2010)

¹⁵ En haut de l'échelle se trouvait l'Empereur, responsable des décisions politiques et militaires, puis venaient les nobles, les religieux, les guerriers, ainsi que les commerçants puissants. En bas de l'échelle se trouvaient les esclaves.

¹⁶ L'espérance de vie à la naissance ne dépassait pas 25 ans (McCaa, 1996).

Chez les *Indigenas* n'appartenant pas à l'aristocratie, les alliances matrimoniales respectaient la règle de l'endogamie sociale. La formation des unions était de la responsabilité de la communauté et non une liberté individuelle (Esteinou, 2008).

Dans l'ensemble, pour la période coloniale, les unions étaient précoces et universelles, mais les formes d'union n'étaient pas homogènes, car marquées par le rang social. En termes d'organisation familiale, comme le précise Esteinou (2008) « il y avait une correspondance entre les structures familiales étendues, les relations familiales de type étendu ou communautaire et une forte interférence ou influence de la parentèle sur la famille. » (Esteinou, 2008, p.113)¹⁷. Cette configuration familiale a été perturbée par l'arrivée des Espagnols.

I-1.1.2 La colonisation : christianisation des unions et déstructuration familiale

L'arrivée des Espagnols en 1519 marque un tournant dans l'histoire du Mexique et est à l'origine de nombreuses transformations sociales, touchant notamment les relations de parenté, l'organisation familiale, les règles et les pratiques de nuptialité (Esteinou, 2008).

La première mission des colons a été d'occuper et de peupler le territoire conquis, placé sous l'autorité politique et religieuse de l'Espagne. Dans cet esprit de conquête, pour les missionnaires espagnols, imposer le modèle du mariage chrétien¹⁸ est apparu le moyen le plus efficace pour évangéliser les populations et transmettre les valeurs chrétiennes (Cook et Borah 1966).

À partir des années 1520, l'Église tente d'imposer les règles de l'alliance chrétienne mais se heurte à des peuples aux codes très différents (Bernand et Gruzinski, 1986). Ainsi, contrairement à ce que l'on pourrait croire, le modèle de nuptialité espagnol n'a pas été directement imposé aux populations *indigenas*, mais a suivi un processus de « métissage », mêlant progressivement les principes des deux modèles d'union (Dehouve, 2003).

Cette confrontation de règles et de valeurs¹⁹ a entraîné l'assouplissement de certaines règles du droit canon (le degré de parenté autorisé pour l'union était par exemple plus souple)

¹⁷ Traduction personnelle de : « *habia una correspondencia entre estructura familiar extensa, relaciones familiares de tipo extenso o comunitario y una fuerte injerencia o influencia de la parentela sobre la familia* » (Esteinou, 2008, p.113)

¹⁸ Le mariage, tel que le conçoit le Concile de Trente, est un acte de sacrement religieux, indissoluble, monogame et le seul légitime ; et seuls les enfants nés au sein de cette union sont reconnus. L'union doit être le fruit d'un consentement mutuel et individuel de la part des époux et célébrée par un prêtre qui en garantit la légitimité. Donc, comme le précise Samuel (2001, p.26) « le mariage devient un contrat et a pour but premier la procréation et l'éducation des enfants ».

¹⁹ Comme le précisent Bernand et Gruzinski (1986, p.221) « les moyens ne furent pas au niveau de l'entreprise » et de nombreux freins ont limité la diffusion de l'idéologie chrétienne : manque de clergé disponible, obstacles

(Ragon, 1992). Dans les classes sociales les plus élevées, les *Indigenas* continuèrent de pratiquer la polygamie ou les unions dites incestueuses (Bernand et Gruzinski, 1986).

Alors que les familles de l'élite espagnole pratiquaient le mariage entre gens de même niveau social et de même origine ethnique pour garantir la conservation du patrimoine, elles imposèrent aux populations *indigenas* une autre forme d'union répondant à des logiques économiques aux dépens des règles du mariage chrétien. Afin d'assurer la rentabilité et le renouvellement de la main-d'œuvre *indigena* des unités de production des grandes *haciendas*, la classe dirigeante espagnole encourageait parfois le concubinage et le remariage au sein des populations *indigenas* (Samuel, 2001).

Face au déséquilibre démographique du « marché matrimonial »²⁰ des colons et pour répondre au désir d'augmentation de la population coloniale, les Espagnols ont contracté des unions avec des femmes *indigenas*. Néanmoins, même si l'on peut observer une augmentation principalement en milieu urbain des unions mixtes et illégitimes (Calvo, 1991) allant à l'encontre des conventions sociales, les Espagnols restèrent une communauté endogame, du fait du contrôle important du mariage des élites et de la forte hiérarchie sociale structurant la société (Pescador, 1990).

Coexistent alors diverses pratiques matrimoniales, lesquelles ont participé à la remise en question de toute l'organisation sociale précoloniale (Bernand et Gruzinski, 1986), basées sur une hiérarchie entre les groupes sociaux et une organisation familiale centrée autour de la « maisonnée ». Comme le conclut Sébille (2004, p. 22), « les efforts de transmissions des règles d'union et d'interdits par l'Église ont eu pour résultat la diffusion de nouvelles valeurs de rejet des enfants illégitimes et non-reconnus, et des unions considérées incestueuses ».

La colonisation et l'évangélisation menées par les Espagnols ont eu pour conséquence de réduire la taille des familles *indigenas* et d'entamer le processus de nucléarisation (Kellog, 2005). En effet, les travaux ont montré non seulement que la taille des ménages diminuait, mais également que les liens de parenté étendue se fragilisaient (Kellog, 2005)²¹.

linguistiques au contact des populations, difficultés d'ordre institutionnel entre le pouvoir civil et l'Église, etc. Confronté à de tels obstacles, le mariage chrétien ne s'est pas imposé aux populations *indigenas* de manière immédiate et totale. Le rejet du mariage chrétien « participait d'ailleurs souvent d'une stratégie globale de contre-acculturation politique et religieuse » (Bernand et Gruzinski, 1986, p.224).

²⁰ Très peu de femmes espagnoles étant parties pour le Nouveau Monde, les femmes *indigenas* et les esclaves noirs ont servi à compenser le déficit.

²¹ En observant les registres des litiges enregistrés en matière de transmission du patrimoine, Kellog (2005) a pu constater que les plaideurs n'impliquaient plus qu'une ou deux générations ascendantes au lieu d'impliquer des générations plus étendues (plus anciennes) avec des liens de parenté plus complexes. La famille nucléaire s'est individualisée à travers un affaiblissement des liens de parenté étendue (Esteinou, 2008).

Vers la fin de la période coloniale, plusieurs modèles d'union coexistent : une union précoce et de forte intensité adoptée par une grande majorité des populations *indigenas*²², les unions issues du « métissage », des normes imposées par la Couronne d'Espagne et par l'Église, et des règles matrimoniales de la société précoloniale.

Après 300 ans de présence espagnole, le modèle occidental de la famille nucléaire est loin de s'être imposé. Le décalage entre les normes, légales et religieuses, et les comportements est encore présent et socialement marqué. Cependant, comme le précise Samuel (2001, p. 36), « l'idéologie familiale défendue tant par la Couronne d'Espagne que par l'Église catholique a laissé des marques indélébiles dans la société mexicaine. Cette idéologie est basée sur un principe fondamental : la famille est le pilier de la société ». Ainsi, avant l'Indépendance, le mariage chrétien n'était pas le modèle universel au Mexique, mais sa morale imprégnait l'idéologie dominante. Pour ce qui est de la famille, la période coloniale en marque la nucléarisation, dans le sens où les relations de parenté se sont réduites (liens plus centrés entre parents et enfants, parentèle moins étendue) ; mais en ce qui concerne les relations entre les membres de la famille, elles se caractérisent par des inégalités hiérarchiquement très marquées, où l'individualité a peu de place. La famille présente donc une forme nucléaire avec un fonctionnement en son sein toujours communautaire (ou traditionnel) (Esteinou, 2008).

I-1.1.3 De l'Indépendance (1821) au début du XXe siècle : sécularisation et changement des liens familiaux

En 1821, en signant la déclaration d'Indépendance²³, le Mexique devient un pays souverain. Mais ce n'est que dans les années 1850 que les réformes conduisant à la laïcisation de l'État, la dépossession des biens de l'Église et l'élaboration d'une Constitution et d'un Code civil vont amener des transformations dans les modèles de nuptialité et de relations familiales (Samuel, 2001 ; Esteinou, 2008).

C'est en 1859, suite à la séparation de l'Église et de l'État, que s'amorcent les premiers changements avec la « *Ley de Matrimonio Civil* ». Le mariage civil devient alors la seule

²² La question de savoir si le modèle d'union et de fécondité précoce précédait ou non l'arrivée des Espagnols n'est cependant pas résolue. Il est difficile de répondre, car peu de données sont disponibles. Considérant le fait que les Espagnols ont dû imposer ce modèle d'union (union précoce et universelle), on pourrait penser qu'il n'était pas le plus répandu dans la population indienne (Samuel, 2001). Mais pendant toute la période coloniale, les unions ont adopté ce calendrier précoce et de forte intensité (Sébille, 2004).

²³ La guerre d'Indépendance s'étend de 1808 à 1821, à la suite de quoi le Mexique sort de l'Empire espagnol et devient un pays indépendant.

union légitime et seuls les enfants nés au sein d'une telle union sont reconnus (Samuel, 2001). Le mariage religieux passe après le mariage civil et n'a plus de légitimité légale. Cette règle devient réellement effective en 1880. L'État autorise la séparation des époux avec consentement mutuel mais le remariage est interdit. Le divorce civil proprement dit sera, lui, légalisé quelques décennies plus tard, lors de la Révolution de 1917 (Samuel, 2001 ; Sébille, 2004).

Ce processus de sécularisation conduit l'État à contrôler la vie des individus, devenus citoyens avec droits et devoirs civils. L'État prend alors en charge la définition et l'organisation des règles familiales (Esteinou, 2008) et la laïcisation entraîne l'abandon du caractère religieux du mariage tout en gardant les valeurs.

En effet, comme le précise Esteinou, le processus de sécularisation s'est effectué tout au long du XIXe siècle « au travers d'une lente transition de la morale chrétienne à une morale laïque, ce qui a profondément affecté la réalité familiale, en particulier la dimension des relations familiales internes » (Esteinou, 2008, p.136)²⁴⁻²⁵. La famille nucléaire est le lieu de l'intimité familiale et est perçue comme un « trio », composé du père, de la mère et des enfants. Le choix du conjoint est alors un choix individuel, libéré de toutes contraintes communautaires (Esteinou, 2008).

Cependant, malgré les nombreux changements visibles au niveau législatif qui tendent à octroyer plus de droits aux citoyens, les valeurs patriarcales restent socialement très ancrées. En effet, l'âge du droit à l'émancipation, c'est-à-dire la majorité, est ramené de 25 à 21 ans. Cependant pour les hommes majeurs célibataires, l'émancipation paternelle est effective à partir de la majorité (21 ans), alors que pour les femmes majeures célibataires, elle ne rentre en vigueur qu'à partir de 30 ans. Le Code civil de 1884 établit l'âge légal minimum au mariage à 14 ans pour les hommes et à 12 ans pour les femmes. Le consentement du père (ou s'il fait défaut, celui de la mère) est obligatoire jusqu'à 21 ans. La suppression du système de dot et le changement des règles d'héritage²⁶ ont eu pour conséquence de réduire à la fois l'autonomie et l'indépendance économique des femmes (Samuel, 2001 ; Sébille, 2004).

²⁴ Traduction personnelle de : « *a lo largo del siglo XX, fue a través de la lenta transición que se dio de una moral cristiana a una de carácter laico que afectó profundamente la realidad familiar, en particular la dimensión de las relaciones familiares internas* » (Esteinou, 2008, p.136)

²⁵ La transition qui a conduit à une morale laïque a été lente, mais a pu être observée par les travaux de Staples (1999). Cette dernière a notamment montré que les manuels scolaires distribués dans les écoles publiques du Nuevo León préconisaient des éléments de morale catholique, comme l'amour inconditionnel du père de famille (Staples, 1999).

²⁶ Le Code civil de 1884 entérine une législation nouvelle en matière d'héritage. L'ancienne loi permettait à tous les enfants légitimes de recevoir une partie de l'héritage, la nouvelle instaure la liberté de transmission du patrimoine. Les enfants ne sont donc plus assurés d'entrer en possession de tout ou partie du patrimoine. Si les

Les indicateurs démographiques montrent que cette époque est marquée par une espérance de vie assez faible : 24,3 ans pour les hommes contre 24,5 ans pour les femmes en 1885 (Arriaga, 1968). La fécondité est élevée – les femmes nées entre 1861-1881 ont eu une descendance finale de 4,7 enfants (Zavala de Cosío, 1992a). La plupart des femmes commencent leur vie féconde très tôt, cependant leur descendance est limitée par le fort niveau de mortalité qui réduit mécaniquement le nombre d'années passées en couple (Zavala de Cosío, 1992a). La baisse de la mortalité à partir des années 1930 contribuera en partie à augmenter la fécondité des femmes.

Cette période prérévolutionnaire est donc marquée par un processus de laïcisation qui se traduit par l'apparition d'un cadre législatif qui va changer la pratique des unions. Cependant, bien que valorisées, les notions d'individualisme, de sentiment amoureux et d'éducation des enfants n'ont pas, à cette époque, généralisé la transformation de la famille « traditionnelle » en famille « moderne », du fait notamment d'une population encore majoritairement rurale.

I-1.2 La transition et l'explosion démographique (1900-1960)

Les premiers recensements réalisés au début du siècle ont permis une plus grande connaissance des structures familiales et une meilleure quantification de la population. Ils rendaient compte du nombre de ménages (« *hogar* »), de leur taille et de la relation des membres par rapport au « chef de famille » (Esteinou, 2008). C'est donc sur le concept de « *hogar* »²⁷ que se sont basées les études sur la famille. Les recherches démographiques du début du siècle confirment la domination des ménages nucléaires (parents et enfants), mais les ménages étendus restent importants (Esteinou, 2008). La taille des ménages du début du XXe siècle va cependant être bouleversée principalement par la baisse de la mortalité, puis par la baisse de la fécondité – phénomènes constitutifs de la transition démographique. Au cours du XXe siècle, le Mexique a vu sa population fortement augmentée, passant d'environ 13 millions au début du siècle à 112 millions en 2010 (INEGI, 2010). Cependant, la croissance de la population a été très inégale au cours du siècle comme nous le verrons par la suite dans la section I-1.2.2.

jeunes hommes peuvent compenser cette perte par une activité économique, les femmes, elles, se retrouvent sans ressources et encore plus dépendantes de leur conjoint (Sébille, 2004).

²⁷ Dans les recensements, le concept de « ménage » est compris comme l'ensemble des membres partageant le même logement et s'articulant autour d'une même organisation économique, souvent le partage des repas.

I-1.2.1 Troubles et changements des rôles au sein de la famille

D'un point de vue économique, politique et social, le Mexique du début du XXe siècle est marqué par deux périodes : une période de troubles politiques et économiques importants jusqu'à la fin des années 1920, et une période de reconstruction et de modernisation à partir des années 1930. La première période est marquée par deux crises démographiques importantes, la révolution mexicaine entre 1895 et 1921, et une épidémie de grippe espagnole en 1918 (Zavala de Cosío, 2014) entraînant une mortalité élevée – tous sexes confondus. Ces changements économiques, sociaux et démographiques vont avoir pendant cette période un impact sur les relations au sein de la famille (Esteinou, 2008).

Au début du XXe siècle, le développement économique du pays est avant tout basé sur l'exportation de la production agricole, laquelle implique la mobilisation de l'ensemble des membres de la famille. Les femmes participent aux tâches de la production agricole et du foyer ; la famille est alors un lieu de production économique (Esteinou, 2008). De 1910 à 1930, le pays connaît une poussée de l'industrialisation et de l'urbanisation qui a pour conséquence de sortir les hommes de l'unité de production familiale et donc de favoriser l'emploi masculin. De ce fait, les femmes se retirent de la production familiale et se consacrent au foyer (Rendón y Salas, 1987). Ce changement de production économique au début du siècle a donc encouragé une division marquée des rôles des conjoints au sein de la famille : l'homme devient le pourvoyeur principal du foyer et la femme se consacre à la sphère domestique (Esteinou, 2008).

Au lendemain de la Révolution de 1917, la proclamation de la Nouvelle Constitution et des Lois sur les Relations familiales entraîne un changement fondamental en matière d'unions : la reconnaissance légale du divorce et du remariage (Montero Duhalt, 1984 ; Samuel, 2001). Les nouveaux textes de loi s'orientent vers plus d'égalité dans la distribution des rôles des époux au sein du mariage, cependant l'homme est encore désigné comme celui qui doit subvenir aux besoins de sa famille, et la femme comme responsable des tâches domestiques et des enfants. Cette dernière ne pouvait travailler à l'extérieur sans l'autorisation de son mari (Samuel, 2001). De plus, bien que l'âge légal du mariage ait été repoussé à 16 ans pour les garçons et à 14 ans pour les filles²⁸, un grand nombre de mariages sont célébrés avant que l'un des partenaires n'ait atteint l'âge minimum légal au mariage (Samuel, 2001).

²⁸ En 1932, l'âge légal au mariage a été abaissé à 14 ans pour les garçons, traduction d'une volonté de rétablir l'égalité homme-femme (Sébille, 2004).

I-1.2.2 Forte croissance de la population (1930-1960)

C'est à partir des années 1930 que la population commence à augmenter, avec un taux de croissance de 1,7 % en 1930, de 2,6 % en 1950 et de 3,5 % (pic de croissance) dans les années 1970. Cette augmentation s'explique principalement par deux facteurs : premièrement, par la baisse de la mortalité à partir des années 1930, résultat du développement de la lutte contre les maladies infectieuses et de l'amélioration des conditions de vie (arrivée de l'eau potable, construction de centres de santé, de cliniques et d'hôpitaux) (Rabell et Mier y Terán, 1986 ; Zavala de Cosío, 1992). L'espérance de vie est de 33,9 ans en 1930 (Zavala de Cosío, 1992a) et augmente fortement : de 5 ans entre 1930 et 1940, de 8,8 ans entre 1940 et 1950 et de 10,4 ans jusqu'en 1960 (Zavala de Cosío, 1992a) ; et deuxièmement, par les actions menées par l'État désireux de favoriser une natalité forte après la période de troubles traversée par le pays²⁹.

Au cours du mois d'août 1936, la première loi de population est votée et fixe trois objectifs principaux : repeupler le pays, achever le développement économique et garantir la souveraineté nationale (Cosío-Zavala, 1994). Pour ce faire, la loi prévoit de favoriser le rapatriement des ressortissants mexicains, le recours à l'immigration d'étrangers et l'augmentation de la croissance naturelle. La population s'accroît à partir des années 1930, mais les besoins de main-d'œuvre ne cessent d'augmenter (du fait notamment de la demande occidentale liée à la Deuxième Guerre mondiale) et le déséquilibre de peuplement entre les régions se creuse (Cosío-Zavala, 1994). Aussi, en 1947, une deuxième loi générale de population est-elle votée avec comme principal objectif de favoriser de nouveau la croissance de la population. Le comité consultatif de la population interdira la propagande et la vente des moyens contraceptifs, et le « *Secretaría de Gobernación* » s'occupera des questions de migration (Cosío-Zavala, 1994)³⁰.

Avant les années 1960, la croissance de la population n'est toujours pas pensée comme un problème économique et social, mais comme un but à atteindre.

²⁹ Comme nous l'avons précisé plus tôt, le Mexique d'avant les années 1930 est secoué par les troubles révolutionnaires. Après la Révolution de 1917, et au cours du XXe siècle, le Mexique connaît de nombreux changements à la fois politiques, législatifs, économiques, sociaux et démographiques. Il faut reconstruire le pays, réorganiser et structurer l'agriculture et exploiter les richesses naturelles du pays. L'augmentation de la main-d'œuvre devient alors une nécessité (Cosío-Zavala, 1994). C'est dans ce contexte que se développe un discours populationniste, en faveur du repeuplement du territoire.

³⁰ Les lois de 1936 et 1947, favorisant l'augmentation de la population mexicaine, ne sont cependant pas considérées comme une véritable politique de population, car d'après Cosío-Zavala (1994) « une politique démographique s'intègre au sein d'un ensemble de mesures qui définissent des stratégies de développement économique et social ». Or ces lois ne répondaient à aucun objectif précis et n'avaient pas de cadre juridique propre.

I-1.2.3 Hausse de la fécondité

Les démographes s'accordent à dire que l'augmentation de la fécondité commence au début des années 1930 et se termine au milieu des années 1960³¹ (Cosío-Zavala, 1994). D'après les données du recensement, l'indice conjoncturel de fécondité passe de 5,8 enfants par femme pour la période 1930-1935, à 6,7³² pour les années 1965-1970 (Mier y Teran, 1989).

L'augmentation de la fécondité mesurée par un indicateur transversal cache néanmoins un effet important, celui du rajeunissement du calendrier. Les résultats longitudinaux de l'enquête nationale de fécondité EMF^{33/34} ont permis de déterminer que les générations de femmes nées de 1927 à 1936 ont été les plus fécondes, atteignant une descendance de 6,8 enfants par femme à la fin de leur vie féconde, alors que les mesures transversales de fécondité montrent que les taux de fécondité atteignent leurs plus hauts niveaux entre 1961 et 1968. Les générations nées entre 1937 à 1941 incluent les femmes qui présentent la fécondité la plus élevée avant 30 ans (Quilodrán, 1991) (voir tableau en annexe A.1.1).

Le taux de fécondité des jeunes (15-19 ans) est en augmentation jusqu'à la génération née entre 1942-1946. Cela est particulièrement visible pour la tranche d'âge des 15-19 ans dont le taux de fécondité passe de 144 pour 1000 pour les générations nées entre 1927 et 1931, à son taux le plus élevé de 156 naissances pour 1000 femmes pour les générations de 1937-1941 et 1942-1946 (Quilodrán, 1991). Donc en plus de l'augmentation de la fécondité à tous les âges, les enquêtes de fécondité montrent une plus grande précocité des naissances (Cosío-Zavala, 1994)³⁵. Les tendances de cette première période montrent une absence de limitation des naissances de la part des couples (Zavala de Cosío, 1992b ; Brugeilles, 1998). Le taux de fécondité du groupe d'âges des adolescentes est en baisse à partir des générations nées entre 1947 et 1951.

³¹ Les données utilisées pour cette époque sont les recensements de population et le registre civil. À partir de 1960, les démographes ont pu compléter les résultats avec les enquêtes de fécondité (Cosío-Zavala, 1994).

³² Il est supérieur à 7 enfants par femme selon l'EMF (7,4 enfants par femme en 1965). (Cosío-Zavala, 1994)

³³ EMF : EMF 1976-77, Encuesta Mexicana de Fecundidad

³⁴ Les données de l'enquête nationale de fécondité présentent toujours des niveaux plus élevés que les autres sources de données (Cosío-Zavala, 1994)

³⁵ Certains auteurs s'accordent à dire que cette hausse pourrait également s'expliquer par l'amélioration du registre de l'information, notamment celui des recensements à partir des années 1970 (Mier y Terán et Rabell Romero, 1993). Alors que d'autres études sur l'évolution de la fécondité et de la nuptialité, montrent que son augmentation serait due d'une part aux tendances de la nuptialité, et d'autre part à l'amélioration de l'état sanitaire de la population grâce à la mise en place d'un système de santé publique dans les années 1940 (Cosío-Zavala, 1994). La baisse de la mortalité a eu, jusque dans les années 1960, un effet favorable sur le nombre élevé d'enfants dans les familles, notamment grâce à l'augmentation du temps passé en union (Cosío-Zavala M.-E., 1994)

En ce qui concerne la nuptialité, on enregistre une augmentation de l'intensité des mariages entre les années 1950 et 1960 ; ce phénomène est appelé le « mariage boom » et s'observe dans plusieurs pays d'Amérique latine (Rosero-Bixby, 1990 ; Samuel, 2001). Les explications divergent (Samuel, 2001) : cela s'expliquerait soit par un rajeunissement de l'âge à la première union soit par la réduction du veuvage et du célibat définitif. Dans les années postérieures, l'âge médian à la première union de 19 ans pour les femmes nées entre 1927 et 1931 (mariées entre 1950 et 1960) augmente légèrement à 19,9 ans pour les femmes nées entre 1947 et 1951 (mariées dans les années 1970).

Comme nous l'avons signalé précédemment, le climat idéologique consiste alors à encourager une nuptialité et une fécondité fortes afin de faire croître la population mexicaine pour répondre au besoin de main-d'œuvre. Le progrès économique et la croissance de la population ont été au rendez-vous et, entre 1940 et 1970, le taux de croissance économique atteint les 6 % par an (Quilodrán, 2001). Cette période de modernisation économique a été si intense qu'on l'appelle symboliquement le « miracle mexicain ».

Des années 1940 aux années 1970, la taille des ménages s'agrandit. On passe d'une moyenne de 4,5 personnes par ménage en 1950 à 5,4 personnes en 1960 (Samuel, 2001). Ces décennies voient le rôle de la mère « s'affirmer » : elle se tient à la disposition des autres membres de la famille, et conjoint et enfants sont sa priorité (Esteinou, 2008). Les relations entre les membres de la famille oscillent entre un système d'entraide et un contrôle parental encore dominant (Esteinou, 2008). Pour Esteinou, les familles de cette époque possèdent des caractéristiques de la famille nucléaire occidentale moderne (liberté de choix du conjoint, famille considérée comme un lieu d'intimité et d'amour), mais les liens de parenté y restent autoritaires, ce qui contribue à limiter les libertés individuelles (Esteinou, 2008).

Dans les années 1960, un tournant commence à s'opérer. Sur la scène internationale, la croissance de la population devient petit à petit un problème et une menace pour le devenir de la planète ; la peur du manque de ressources naturelles grandit et le déséquilibre démographique entre pays développés et en voie de développement s'accroît. Au Mexique, il faut ajouter un contexte économique et social qui se dégrade : augmentation de la dette, sous-emploi, chômage, inflation... autant d'éléments qui vont contribuer à repenser « l'équilibre démographique », ce qui marquera un tournant dans l'histoire démographique du pays.

I-1.3 La période contemporaine : des dynamiques familiales entre changements et continuité (1970-2010)

Avec une moyenne de 6,3 enfants par femme en 1976 et de 2,2 en 2014 (ENADID 2014)³⁶, la baisse du nombre d'enfants par femme a été l'un des principaux changements démographiques observés au Mexique ces 40 dernières années.

I-1.3.1 Baisse de la fécondité adolescente, hausse de sa visibilité statistique

D'après les enquêtes de fécondité, le taux de fécondité adolescente a baissé à partir du milieu des années 1970 jusqu'à la fin des années 2000, passant de 131,5 naissances pour 1000 femmes âgées de 15 à 19 ans en 1974 à 70,9 en 2009 (tableau 1.1).

Tableau 1.1 : Évolution du taux de fécondité adolescente au Mexique de 1974 à 2014 (nombre de naissances pour 1000 femmes de 15 à 19 ans)

Années	1974	1982	1992	1997	2009	2014
Taux de fécondité 15-19 ans (pour 1000)	131,5	111,2	82,1	74,3	70,9	77

Sources : Données tirées des enquêtes de fécondité. Année 1974 : La Encuesta Mexicana de Fecundidad (EMF) de 1976-1977 ; Année 1982 : La Encuesta Nacional Demográfica (END) de 1982 ; Années 1992, 1997, 2009 et 2014 : INEGI, Encuesta Nacional de la Dinámica Demográfica 1992, 1997, 2009 et 2014.

Contrairement à la tendance des 40 dernières années, les résultats les plus récents de l'enquête de fécondité montrent, pour l'année 2014, une augmentation du taux de fécondité qui atteint 77 naissances pour 1000 femmes³⁷⁻³⁸. En effet, l'estimation de l'ENADID 2014

³⁶ ENADID 2014, Encuesta Nacional de la Dinámica Demográfica

³⁷ Ce taux est donné par l'enquête de fécondité ENADID 2014, la plus récente. Un récent rapport suggère néanmoins que l'intervalle de l'indicateur de confiance à 90 % est de 5,84. C'est-à-dire que le taux de fécondité adolescente, correspondant à la limite inférieure de l'intervalle de confiance, est de 74,12 pour 1000, contre 79,96 pour 1000 pour sa limite supérieure (CONAPO, 2016).

³⁸ L'ensemble des estimations depuis le milieu des années 1970 montre une tendance à la baisse, cependant le débat est toujours d'actualité en ce qui concerne les estimations de la baisse de la fécondité adolescente et son interprétation (Stern et Menkes, 2008). À partir de deux sources de données, Stern et Menkes (2008) obtiennent deux estimations de la baisse de la fécondité adolescente. D'après les données de Welti (2000), la baisse de la fécondité a été estimée à 39 % entre 1978 et 1996 ; pour ce dernier la baisse reste faible et lente (Welti, 2000). Cependant, d'après les données de Menkes et al. (2002), Suárez et Stern (2008), qui estiment une baisse de 45 % des taux de fécondité adolescente pour la même période, jugent que la baisse a été assez importante étant donnée la stagnation de l'âge moyen à la première union autour de 20 ans (Stern et Menkes, 2008). La différence de baisse des taux de fécondité adolescente entre 39 % pour les estimations de Welti (2000, p.50, tableau 3) et de 45 % pour celles de Stern et Menkes (2008, p. 114) dépend des calculs des taux spécifiques de fécondité et de la source de données utilisée (Stern et Menkes, 2008). Selon Palma Cabrera (2013), les estimations de l'ENADID 2009 sont les plus fiables des trois. En 2009, le taux de fécondité des adolescentes serait alors de 69,2 naissances pour 1000 femmes de 15 à 19 ans. Cette estimation est en deçà de l'estimation fournie par les Nations Unies pour 2005 qui était de 73,1 naissances pour 1000 femmes de 15 à 19 ans (Palma Cabrera, 2013). Le recensement présente le taux de fécondité adolescente le plus bas avec 56,9 naissances pour 1000 femmes en

montre une augmentation assez importante en l'espace de seulement 5 ans. Le caractère récent de ce résultat rend difficile l'interprétation de l'augmentation, d'autant plus que d'autres sources de données nuancent cette estimation (Mier y Teran et Llanes Díaz, 2017)³⁹. Malgré ces incertitudes, l'ensemble des résultats démontre que la fécondité adolescente n'a pas « explosé » ces dernières années. Cependant, ce modèle de fécondité « précoce » est devenu de plus en plus problématique socialement, et cela pour deux principales raisons : l'augmentation du poids des jeunes dans la population depuis les années 1950 (Stern, 2012) et la baisse significative du nombre d'enfants des femmes au-delà de 25 ans (Zavala de Cosío, 2014).

Une population « jeune »

Le rajeunissement de la population a été l'une des conséquences de la forte croissance démographique entre 1940 et 1970. En 1970, 70 % de la population a moins de 30 ans (voir en annexe A.1.2), et l'âge médian est de 17 ans. Vingt ans plus tard, en 1990, les jeunes générations de 15 à 30 ans représentent encore environ 30 % de la population (tableau 1.2). L'âge médian reste encore très jeune, 19 ans. En 2010, on peut noter un vieillissement de la population (avec un âge médian de 26 ans) et la population des 15-30 ans baisse à 26,4 %.

Tableau 1.2 : Évolution de l'âge médian et de la population « jeune » au Mexique entre 1950 et 2010

Indicateurs	Années			
	1950	1970	1990	2010
Âge médian	19	17	19	26
Part des 15-30 ans (en %)	27	25,6	29,4	26,4
Part des femmes âgées de 15 à 19 ans (en %)	10,6	10,6	11,9	10,1
Nombre de femmes âgées de 15 à 19 ans (en milliers)	1 383	2 563	4 904	5 506

Sources : élaboration personnelle à partir des données du recensement des années 1950, 1970, 1990 et 2010. (Inegi, 1950, 1970, 1990, 2010)

2010. D'après Palma Cabrera (2013), ce taux est sous-estimé en partie à cause du mode de collecte des données (pour le recensement, l'informateur peut être tout membre de la famille qui a un lien de parenté avec la personne concernée. Aussi peut-il facilement y avoir des sous-déclarations.)

³⁹ De récentes estimations ont été réalisées en 2017 à partir d'autres sources de données (le registre civil, le recensement et les certificats de naissance) (Mier et Teran et Llanes Díaz, 2017). Ces résultats remettent en question le taux de fécondité des femmes de 15 à 19 ans présenté par l'ENADID 2014 (Mier et Teran et Llanes Díaz, 2017). En effet, le recensement et les certificats de naissance donnent des estimations inférieures à l'ENADID 2014 : respectivement 62,5 naissances pour 1000 femmes de 15 à 19 ans en 2014 à partir de l'enquête intercensale de 2015 (INEGI, 2015) et 68 naissances pour 1000 femmes de 15 à 19 ans en 2014 selon les données des certificats de naissance. Les données du registre civil montrent cependant des taux similaires à ceux de l'ENADID 2014 : 77 naissances pour 1000 femmes de 15 à 19 ans (Mier et Teran et Llanes Díaz, 2017).

Néanmoins, en 40 ans (1970-2010), la population des femmes de 15 à 19 ans a fortement augmenté en nombre absolu, passant d'environ 2,5 millions à 5,5 millions, ce qui a augmenté leur visibilité et augmenté la préoccupation des naissances chez les « jeunes ».

De plus, au-delà de la forte augmentation de la population jeune, c'est également l'augmentation de la part des naissances chez les mères adolescentes qui a participé à la montée de la visibilité du phénomène.

La baisse inégale de la fécondité selon les âges

À partir de 1965, la fécondité des femmes commence à chuter. L'indice conjoncturel passe de 6,3 enfants par femme en 1976 (EMF) à 4,4 en 1980, pour atteindre 3,4 en 1990 (Mier y Terán, 2011)⁴⁰. À partir des années 2000, le taux de fécondité continue de baisser, mais beaucoup plus lentement, il est de 2,3 enfants par femme en 2009 (INEGI, 2009) et de 2,2 en 2014 (INEGI, 2014)⁴¹. Donc en quarante-cinq ans, l'indice conjoncturel de fécondité s'est littéralement effondré, passant de 6,7 enfants par femme en 1970 à 2,2 en 2014.

Néanmoins, la baisse de la fécondité ne s'est pas faite au même rythme pour toutes les femmes selon leur âge (Cosío-Zavala, 1994, 2014 ; Brugeilles, 1998).

Le groupe des adolescentes a connu une baisse moins soutenue que les autres groupes de femmes. Quand la fécondité a commencé à chuter dans les années 1970, il y a eu peu de changements pour la fécondité des femmes avant 20 ans (Zavala de Cosío, 1992b), mais d'après l'END (Enquête Nationale Démographique), elle s'est accentuée pour les 35-39, et les 40-44 ans. La baisse de la fécondité au Mexique s'explique non pas par un recul de l'âge au premier enfant mais par une diminution de la fécondité en fin de vie féconde (Zavala de Cosío, 1992b). Dans la période d'accélération de la baisse de la fécondité 1975-1981, la baisse a eu lieu à tous les groupes d'âges, mais de manière plus importante pour les 20-24 ans et très prononcée pour les 40-44 ans (réduction de 53 % du taux de fécondité) (Zavala de Cosío, 1992b).

⁴⁰ Estimations réalisées à partir des recensements de population 1990, 2000 et 2010 et de l'enquête intercensale 2005 (Mier y Terán, 2011)

⁴¹ Estimations réalisées par le CONAPO avec les données de l'enquête de fécondité ENADID 2014, correspondant à l'indice synthétique de fécondité pour la période 2011-2013 (CONAPO, 2015).

Données disponibles sur le site internet :

<http://www.beta.inegi.org.mx/proyectos/enchogares/especiales/enadid/2014/>

Finalement entre 1974 et 1991, la baisse des taux de fécondité a été de - 48,8 % pour les femmes âgées de 30 à 34 ans, de - 61,8 % pour les femmes âgées de 40-44 ans et seulement de - 36,9 % pour les femmes de 15-19 ans (Stern, 2012)⁴².

Cette baisse différenciée de la fécondité selon les groupes d'âges a entraîné l'augmentation du poids des naissances des femmes de 15-19 ans, qui passent d'environ 7 % des naissances totales pour la période 1976-1977 (EMF) à 12,1 % en 1992 (ENADID 1992) et à 15,5 % en 2009 (ENADID, 2009). Cela a eu pour effet de faire baisser l'âge moyen à la maternité de 29 ans en 1968 à 27 ans en 2004-2005 (Zavala de Cosío, 2014).

L'âge médian au premier enfant lui s'est peu modifié pendant cette période et se maintient à un âge précoce : il est estimé à 20 ans pour les femmes nées dans les années 1951-1953 et atteint 21 ans pour les femmes nées entre 1966-1968 et 1978-1980 (Páez et Zavala, 2016).

Ces évolutions démographiques montrent que le phénomène de la fécondité adolescente a toujours été présent mais que, à cause de la réduction du nombre d'enfants par femme, il est devenu beaucoup plus visible.

Comme le dit Zavala de Cosío (2014, p.15) «le schéma général au Mexique est un rajeunissement de la fécondité, avec une réduction généralisée après 25 ans, compensée par une diminution modérée de la fécondité précoce entre 15 et 24 ans ». Il est alors intéressant de relever que l'on est confronté, dans le cas mexicain⁴³, à un schéma de transition démographique inverse à ceux des pays européens qui ont réduit leur fécondité en retardant le calendrier des naissances (Zavala de Cosío, 2014).

I-1.3.2 Baisse de la taille des ménages et redistribution des rôles au sein des ménages

Dans les années 1970, la taille moyenne des ménages est supérieure à cinq membres. Cependant, suite à la baisse de la fécondité, la taille des ménages s'est réduite, se composant

⁴² Les estimations proposées par le CONAPO (voir annexe A.1.3) à partir des enquêtes de fécondité permettent de voir cette baisse moins importante chez les 15-19 ans comparée aux autres groupes d'âges.

⁴³ En Amérique latine et centrale, la fécondité des femmes a baissé depuis les années 1970, passant de 6 enfants par femme dans les années 1960-1965 à 2,7 enfants par femme dans les années 1995-2000. Cependant, cette baisse importante de la fécondité en 30 ans dissimule des disparités selon les groupes d'âges (González Galbán, 2006 ; Chackiel, 2004). Les moins de 20 ans ont connu une baisse de leur fécondité moins importante que les autres groupes d'âges. Cela a eu pour conséquences un rajeunissement du calendrier et l'augmentation du poids des naissances des mères adolescentes dans la fécondité totale (Chackiel, 2004). Globalement en Amérique latine et centrale, les naissances pour les femmes âgées de 15-19 ans représentaient 11,4 % des naissances totales entre 1950 et 1955. 20 ans plus tard, ce poids était de 13,3 %, puis de 16,5 % pour les années 1995-2000 (Chackiel, 2004).

en moyenne de 4,9 personnes en 1990, 4,2 en 2005 (Echarri Cánovas, 2009) et 3,7 en 2015 (INEGI, 2015). Différents travaux de recherche ont montré que le ménage nucléaire était dominant (Tuirán, 1993, 2001) mais que sa proportion parmi les autres ménages était en baisse. Une synthèse des différentes enquêtes de fécondité sur la composition des ménages de 1976 à 2005 montre également une prédominance des foyers nucléaires sur les autres formes de coresidence, mais avec une tendance légère à la baisse (Echarri Cánovas, 2009). En 1976, les ménages nucléaires⁴⁴ représentaient 71 % des foyers (Tuirán, 2001 ; INEGI 1976) contre 67,4 % en 1997 (Echarri Cánovas, 2009 ; INEGI 1997) et 65,5 % en 2005 (Echarri Cánovas, 2009 ; INEGI 2005), alors qu'aux mêmes années les ménages étendus⁴⁵ représentaient respectivement 22,7 %, 23,2 % et 27,8 % de l'ensemble des ménages.

Les données montrent également l'apparition de nouveaux types de ménages, comme les ménages monoparentaux (Tuirán, 2001). Ce constat peut s'expliquer par l'augmentation des séparations et des divorces, ainsi que par les nouvelles configurations socio-économiques (Esteinou, 2008) également à l'origine de changements dans la division des rôles au sein des familles.

À partir des années 1970, les femmes ont commencé à entrer sur le marché du travail. Pour les femmes des milieux populaires, cela correspondait au besoin d'apporter un complément au revenu du ménage, alors que pour les femmes d'un haut niveau socio-économique, l'entrée sur le marché du travail était le symbole d'une émancipation par rapport aux rôles « traditionnels » (García et Oliviera, 1994). Les femmes avaient à présent une « double journée », et les ménages vivaient sur deux salaires. Ces processus ont entraîné une flexibilisation des rôles au sein de la famille (Esteinou, 2008), entraînant une augmentation des tensions conjugales (García et Oliviera, 1994), mais sans pour autant modifier complètement la position de chacun au sein du ménage.

I-1.3.3 Stabilité du modèle conjugal ?

Depuis les années 1970, malgré les changements survenus au sein des unions, la formation des unions n'a pas connu de réelle transformation. L'âge moyen à la première union est resté constant des années 1930 aux années 1970 (Samuel, 2001 ; Pérez Amador, 2008), puis a connu une légère augmentation jusqu'aux années 1990, passant de 24 à 24,3 ans

⁴⁴ Il s'agit d'un couple seul, d'un couple avec enfants ou d'une personne avec des enfants (Tuirán, 2001).

⁴⁵ Il s'agit d'un ménage nucléaire formé avec une personne (ou plusieurs) qui a un lien de parenté avec le chef du ménage (parenté verticale ou horizontale) (Tuirán, 2001).

pour les hommes et de 21 à 22 ans pour les femmes (Quilodrán, 2001), pour atteindre 23,8 ans pour les femmes en 2014 (INEGI, 2010).

On observe cependant un calendrier plus tardif pour les femmes les plus éduquées (Solís, 2004). Par ailleurs, l'intensité des unions est restée au même niveau depuis les 60 dernières années : à 50 ans, plus de 90 % de la population est entrée en union (Quilodrán, 2001). De plus, il a été montré que la formation des unions au Mexique présente des niveaux d'homogamie élevés qui laissent transparaître une société assez traditionnelle (Quilodrán et al., 2004).

En ce qui concerne les types d'union, il y a depuis des siècles une coexistence des mariages civils, des mariages religieux et des unions libres. Au début des années 1970, l'État mexicain tente de légaliser ces unions avec des campagnes de régularisation (Quilodrán, 2000). Donc, dans les décennies 1970 et 1980, de nombreuses unions libres se sont converties en mariages légaux. Mais les unions libres n'ont pas cessé d'exister et sont même en augmentation depuis les dernières décennies (Solís, 2013). En 1990, elles représentent 14 % des unions contre 20 % en 2000, selon le recensement (Censo de Población y Vivienda, 2000). Les raisons de cette augmentation sont encore débattues : reflet d'une nouvelle forme moderne de concubinage des femmes d'un niveau socio-économique élevé ou retour aux formes traditionnelles de l'union libre (Solís, 2004) observées par les femmes de niveau socio-économique défavorisé, vivant plutôt en zone rurale et dans les zones les moins développées du pays (Quilodrán, 2001 ; Solís, 2004) ? Les travaux de Pérez Amador penchent plutôt du côté « d'une coexistence de divers modèles d'union libre différenciés aussi bien dans leur dynamique et dans la nature du processus de formation des unions, que pour la caractéristique des femmes concernées » (Pérez Amador, 2014, p.53)⁴⁶. Les femmes les moins diplômées sont plus nombreuses à entrer en union par l'union libre et celles des jeunes générations ont plus tendance à rester en union libre et à se séparer que leurs aînées qui avaient plus de chances de légaliser leur union. L'union libre devient une alternative au mariage. Parallèlement à ce modèle, les femmes les plus diplômées entrent en union par l'union libre, ce qui marque une première étape de courte durée qui a une forte probabilité de se convertir en mariage et un risque modéré de se dissoudre (Pérez Amador, 2014). Les résultats montrent finalement que, selon le degré d'éducation, le sens donné à l'union libre n'est pas le même : entre *alternative* au mariage et *période d'essai* avant le mariage (Pérez

⁴⁶ Traduction personnelle de : « *la coexistencia de distintos modelos de uniones libres diferenciados tanto por su dinámica y naturaleza dentro del proceso de formación de uniones, como por las características de las mujeres que los protagonizan* » (Pérez Amador, 2014, p.53)

Amador, 2014). Malgré sa plus grande instabilité (Solís, 2013), l'union libre reste un type d'union aussi « fécond » que le mariage (Solís, 2013).

L'un des changements survenus ces dernières décennies est l'augmentation des dissolutions d'union. Cependant, ce phénomène reste minoritaire avec un taux de divorce⁴⁷ de 3,1 % en 1960, de 5,7 % en 1995 (Quilodrán, 2001) et de 18,7 % en 2013 (Enadid, 2014). Les dissolutions d'union (séparations ou divorces) arrivent de plus en plus tôt après la première union (Pérez Amador et Ojeda, 2016). D'autres ont également montré un risque de dissolution plus important pour les femmes issues des jeunes générations (nées à la fin des années 1970) en union libre (Ojeda et González Fagoaga, 2008) et pour celles qui se sont mises en union avant 18 ans ou après 24 ans (Pérez Amador et Ojeda, 2016). Avoir un emploi et avoir un nombre d'enfants réduit (Solís et Medina, 1996) sont des facteurs qui augmentent également la probabilité de connaître une dissolution d'union (Pérez Amador et Ojeda, 2016).

Malgré l'émergence de comportements nouveaux dans la pratique des unions, le modèle de constitution familiale se modifie peu au fil des décennies.

I-1.3.4 Persistance du schéma traditionnel de formation familiale

Les recherches observant la formation familiale ont mis en évidence un schéma traditionnel : la formation d'une union, suivie de près par la procréation, puis la naissance d'autres enfants plus ou moins espacés selon les pratiques contraceptives (Brugeilles et Samuel, 2005). Malgré un léger retard de l'âge à la première union et du premier enfant (Brugeilles et Samuel, 2005 ; Brugeilles et Rojas, 2016), ce schéma observé se maintient pour des générations nées au début des années 1950 comme pour des femmes nées à la fin des années 1970. Dans cette configuration, la sexualité et les naissances prémaritales sont rares (mais peut être également sous-déclarées à cause des tabous concernant l'exercice d'une sexualité hors mariage ; Brugeilles et Samuel, 2005 ; Brugeilles et Rojas, 2016).

Cependant, au fil des décennies, après la mise en place de la légalisation et la diffusion de la contraception par l'État en 1974, quelques changements se produisent. On observe une pratique contraceptive plus diffuse et plus précoce chez les femmes (Brugeilles et Rojas, 2016). Les jeunes générations (nées en 1978-1980) optent plus précocement pour une méthode contraceptive, c'est-à-dire après le premier enfant, contrairement aux femmes nées au début des années 1950 qui contrôlaient leur descendance après leur troisième enfant

⁴⁷ Le taux de divorce représente le nombre de divorces pour 100 mariages.

(Brugeilles et Rojas, 2016). De plus, pour les jeunes générations, les auteurs soulignent les prémices d'une dissociation des étapes de la formation familiale : une plus grande proportion utilise une méthode contraceptive avant le premier enfant, ce qui accorde une place plus importante à la vie maritale, et une proportion plus importante de femmes utilise une contraception avant de se mettre en union, ce qui montre que l'exercice de la sexualité sortirait du cadre de l'union (Brugeilles et Rojas, 2016). Cependant, bien que quelques changements montrent peut-être le début de l'affaiblissement des liens et des tabous sur la sexualité hors mariage, le comportement dominant reste le schéma traditionnel, conséquence des politiques de population qui, en se focalisant sur la diffusion de méthodes à des femmes mariées et en couple, ont légitimé le maintien de l'utilisation de la contraception dans le contexte de l'union et après le premier enfant (Brugeilles et Rojas, 2016).

L'évolution familiale de la fin du XXe siècle force à un bilan contrasté. La famille montre en effet des signes que l'on pourrait qualifier de « modernes » (un nombre d'enfants réduit, l'augmentation des divorces, l'émancipation des femmes sur le marché du travail) et qui se rapprochent des étapes de la seconde transition démographique élaborée par Lesthaeghe (1995), mais maintient en même temps les pratiques et les normes traditionnelles, celle de la formation familiale précoce par exemple, malgré la baisse de la fécondité. Cela s'explique en partie par le fait que les femmes, qu'elles soient pionnières ou qu'elles aient répondu favorablement aux programmes de planification familiale, n'ont pas, en grande majorité, retardé la mise en union et la naissance du premier enfant. Seul le nombre d'enfants par femme a été régulé par l'adhésion des femmes à la politique de population. Ce n'est que vers le milieu des années 1990 que la fécondité des adolescentes, par sa plus grande visibilité, est devenue un « problème » à résoudre.

I-2. Permanence de la fécondité adolescente et rôle des institutions

I-2.1 Deux modèles de baisse de la fécondité, traduction des inégalités sociales

La particularité de la baisse de la fécondité au Mexique est de résulter du cumul de deux processus distincts, légèrement décalés dans le temps, relatifs au niveau socio-économique des couples (Cosío-Zavala, 1995).

À partir des années 1960, les femmes issues des milieux favorisés ont commencé à réduire leur fécondité avant la légalisation et la diffusion massive de la contraception (Cosío-

Zavala, 1994 ; Juárez et Quilodrán, 2009)⁴⁸. Ces femmes surnommées « les pionnières » avaient un profil spécifique : elles étaient urbaines avec un niveau d'études élevé, et connaissaient au cours de leur vie des périodes d'activité. Avant même la mise en place de la politique de population en 1974, ces femmes avaient voulu baisser leur fécondité et y étaient parvenues. À leur suite, d'autres femmes aux caractéristiques similaires ont voulu faire de même mais elles n'avaient pas forcément accès ou n'osaient pas adopter une méthode de contraception. La légalisation et la diffusion des méthodes de contraception au début des années 1970 les ont aidées à limiter leur fécondité (Figueroa Perea et *al.*, 1994). Dans un deuxième temps, environ 10 ans après que les pionnières ont commencé à limiter leur fécondité, de nombreuses femmes ont adhéré à la politique de population (mise en place en 1974) et ont réduit drastiquement le nombre des naissances. Cosío-Zavala (1996) explique que l'utilisation de la contraception a répondu au besoin des femmes de limiter leur descendance, face à une situation de pauvreté ; processus appelé le *malthusianisme de pauvreté*. Beaucoup de femmes ont subi les conséquences des crises économiques successives, leurs conditions de vie ne s'améliorant pas, et elles n'ont pas non plus profité de la modernisation et du développement du pays (Brugeilles, 2012). Réduire le nombre des naissances est alors devenu une stratégie visant à limiter leur vulnérabilité face à la pauvreté économique et sociale :

« On observe nettement deux modèles de transition démographique : un modèle équivalent à celui observé dans les sociétés les plus développées, qui se limite à quelques couches sociales privilégiées et rapidement modernisées, où l'amélioration des conditions économiques et sociales détermine des modifications radicales des comportements démographiques ; puis, un second modèle totalement différent concerne principalement les couches sociales défavorisées, qui gardent la plupart des attitudes démographiques traditionnelles, mais où la fécondité baisse sous l'influence d'un malthusianisme induit par des conditions de vie précaires et une offre abondante de moyens contraceptifs » (Cosío-Zavala, 1995, p.401)

Ainsi, une partie importante de la population féminine a réduit sa fécondité pour faire face à des situations économiques défavorables, grâce à la mise en place d'une politique de population dans la seconde moitié des années 1970, laquelle a encouragé la limitation des naissances chez les femmes les plus âgées sans retarder l'entrée en vie féconde. C'est

⁴⁸ Les pionnières utilisaient les méthodes dites traditionnelles (celle par exemple du retrait ou du calendrier), mais ces pratiques restaient minoritaires. Elles avaient déjà adopté en grande majorité les moyens de contraception modernes avant leur légalisation en 1974 (Samuel, Brugeilles, 2005) et se les procuraient par le biais d'associations de médecins, de cliniques privées ou à l'étranger (Brugeilles, 2012).

pourquoi rien n'empêchait les jeunes filles de devenir mères à un jeune âge, et on les encourageait plutôt à limiter le nombre de leurs enfants.

I-2.1.1 L'absence de la prévention de la première naissance

Même si les premières idées néo-malthusiennes au Mexique ne datent pas des années 1970⁴⁹, c'est pour faire face à la pression exercée par la communauté scientifique mexicaine et par la communauté internationale⁵⁰ que le président Luis Echeverría met en place une politique de population au Mexique afin de trouver un équilibre démographique en réduisant la croissance de la population et favorisant le développement économique et social du pays (Cosío-Zavala, 1994).

La Loi générale de Population est votée en 1973⁵¹. Elle entend promouvoir les changements démographiques du pays (répartition sur le territoire, structure et volume de la population) afin d'assurer la croissance économique et sociale. Ce texte garantit le droit aux citoyens d'être informés et éduqués et entérine que le nombre d'enfants et l'intervalle entre les naissances relèvent de décisions personnelles. Comme le précise Zavala de Cosío (1992b), la « paternité responsable » est un droit garanti par la constitution. Le gouvernement en place se charge alors de sensibiliser la population aux questions de planification familiale, de promouvoir la diffusion des méthodes de contraception (Brugelles, 2004) tout en garantissant aux couples une information leur permettant un choix éclairé.

Dès 1977, les recherches dressent le bilan démographique de la situation au Mexique et proposent un objectif chiffré en termes de croissance. Des taux annuels moyens de croissance

⁴⁹ Au Mexique, dès les années 1960, on peut voir se diffuser les premières idées malthusianistes notamment via des associations non gouvernementales, c'est-à-dire des fonds privés, parfois influencés par les États-Unis (Cosío-Zavala, 1994). En 1958, est créée par un médecin américain, le docteur Rice Wray, « l'Association para el Bienestar de la Familia » qui devient en 1960 la première clinique de planification familiale à Mexico sous le nom de « Asociación Pro-Salud materna ». En 1965, un organisme privé « Fundación para estudios de la Población A.C. » ouvre 4 centres de planification familiale ; en 1974, elle en gère 88.

⁵⁰ Face à la croissance toujours importante de la population mondiale, les Nations Unies se réunissent lors de la première Conférence mondiale à Bucarest en 1974 et décrètent que le contrôle et la réduction de la population sont nécessaires au développement économique et social de la planète (Tabah, 1994). La majorité des pays en voie de développement vont mettre en place des politiques de population afin de réduire la croissance de la population (Tabah, 1994).

⁵¹ La politique de population s'appuie juridiquement sur les articles 4 et 11 de la Constitution et sur l'approbation, le 11 décembre 1973, de la Loi générale de Population (Ley General de Población). La Loi générale de Population est publiée au Journal officiel le 7 janvier 1974. L'article 4 de la Constitution politique des États unis mexicains a été modifié le 31 décembre 1973 (Cosío-Zavala, 1994) et garantit : a) l'égalité de l'homme et de la femme devant la loi, b) la protection de la famille, c) la décision libre, responsable et informée de chaque individu sur la dimension et l'échelonnement des naissances - *Addendum* à l'article 4 de la Constitution le 31 décembre 1973, reprenant l'article 16 de la Déclaration finale de la Conférence internationale des Droits de l'Homme à Téhéran en 1968 : « Les parents ont le droit fondamental de déterminer librement et consciemment la dimension de leur famille et l'échelonnement des naissances » (Cosío Zavala, 1994).

sont proposés jusqu'à l'an 2000⁵², qui doivent atteindre 1 %. Le nombre d'utilisatrices de moyens de contraception et le taux de natalité répondent également à des objectifs chiffrés au travers de ces programmes. À partir des années 1980, plusieurs programmes vont se succéder⁵³ (Brugilles, 2004). En 1984, la planification familiale est inscrite dans la loi générale de santé. Pendant les années qui suivent, les efforts se renforcent en matière de planification familiale au travers des institutions de santé et des organisations non gouvernementales. Au fur et à mesure des changements socio-économiques et gouvernementaux, la planification familiale s'est développée en réponse à l'objectif premier de réduire la croissance de la population. Cette dynamique a également permis la réalisation de nombreux programmes de recherche (Palma Cabrera, 2013)⁵⁴.

I-2.1.2 L'Église et la politique de population

Au Mexique, les politiques et le programme de santé de la reproduction et de santé sexuelle ont été menés par deux principaux protagonistes : les institutions

⁵² Afin de garantir les objectifs fixés par la politique de population, l'article 5 crée en mars 1974 une institution interministérielle, le Conseil National de la Population (CONAPO). Cet organisme public est sous la présidence du Ministère de l'Intérieur (Secretaría de Gobernación), mais réunit des représentants de plusieurs ministères et des centres de santé (Ministère de l'Intérieur ; Ministère des Relations Extérieures ; Institut National de la Femme ; Institut mexicain de la Sécurité Sociale ; Ministère du Développement Social ; Ministère de l'Ecologie et des Ressources Naturelles ; Ministère de l'Agriculture, du développement durable, pêche et alimentation ; Ministère de l'Éducation Publique ; Ministère de la Santé ; Ministère du Travail et de la Prévision Sociale ; Ministère du Développement Agricole, Territorial et Urbain ; Institut de Sécurité et Services Sociaux des Travailleurs de l'État ; Institut National de Statistique et Géographie ; Ministère de l'Économie ; Ministère des Finances et des Dépenses publiques ; Système national pour le Développement Intégral de la Famille DIF.).

Ce dernier, en charge des activités opérationnelles, se concentre sur chaque partie du processus de planification familiale (depuis le diagnostic et l'élaboration des programmes jusqu'à la coordination des institutions publiques et des secteurs sociaux) et mène également des programmes de recherche permettant d'orienter ces dispositifs.

⁵³ Nous reprenons la description des programmes à partir de Brugilles (2004) :

1980-1982 : Le premier Plan Global de Développement inclut un Plan national de Planification familiale. Ce programme permet la création et la mise en route de nombreuses structures d'accueil permettant la diffusion des moyens de contraception via des promotrices de santé. Des programmes éducatifs voient le jour via les médias, avec des slogans prônant la réduction de la taille de la famille, par exemple « *la petite famille, c'est mieux* ».

1983-1988 : Le Plan national de Développement inclut un Programme national de Population. L'objectif premier de ce programme est une décentralisation des actions en faveur de la planification familiale. Des bilans scientifiques et des programmes sont mis en place au travers des instances étatiques. Cependant, malgré cette volonté de décentralisation au niveau des États fédéraux, avec les directives venant du ministère de la Santé on « *normalise toujours plus la conduite des programmes* » (Brugilles, 2004, p.127).

1989-1994 : le précédent dispositif est renouvelé et les objectifs restent les mêmes que précédemment. La fécondité doit baisser et la population doit mieux se répartir géographiquement pour une meilleure exploitation des ressources. Des sous-programmes sont créés et forment ensemble le Programme national de Population 1989-1994 (Brugilles, 2004).

⁵⁴ Entre 1976 et 1992, six enquêtes de santé et démographiques ont été réalisées afin d'établir un bilan précis de la situation démographique du pays (Palma Cabrera, 2013). Pendant ces années, les programmes de santé s'adressent de manière générale aux femmes, sans distinction d'âge. Même si l'on recense un premier programme du ministère de la Santé dans la ville de Mexico en faveur des adolescentes en 1984, les adolescentes et les jeunes femmes ne sont pas la cible de ces programmes (Palma Cabrera, 2013).

gouvernementales⁵⁵, et les organisations non gouvernementales (ONG) (Juárez et Gayet ; 2005). Un troisième acteur pourrait être cité : l'Église catholique⁵⁶. En relation avec l'État, cette dernière a joué un rôle et défendu ses positions en matière de santé de la reproduction, par exemple en s'opposant à la légalisation de l'avortement.

Depuis la Constitution de 1857, l'Église est séparée de l'État. L'indépendance de l'État vis-à-vis de l'Église catholique est réaffirmée par la Constitution de 1917 qui promulgue l'interdiction pour les institutions religieuses d'intervenir dans le débat public (Amuchastegui et al., 2010). Cette loi a néanmoins été annulée par la suite, en 1992, par le président Salinas de Gortari, qui réforme le statut légal de l'Église et autorise le clergé à voter, permettant ainsi à l'Église d'intervenir officiellement dans les débats publics (Lerner et al., 2016).

Pour ce qui concerne les évolutions en termes de droit de la reproduction, l'attitude adoptée par l'Église catholique est ambivalente. Alors que la Loi Générale de Population de 1973 entreprend la mise en place du planning familial, l'Église ne s'y oppose pas ; les prêtres recommandent d'ailleurs l'utilisation des moyens de contraception traditionnels et, en 1972, l'Église avait même introduit le concept de « Paternité responsable »⁵⁷ invitant les familles à

⁵⁵ Beaucoup d'institutions publiques au niveau fédéral et étatique ont participé à la promotion de la santé de la reproduction. Parmi celles de plus grande influence, on peut en compter sept : 1) Le Conseil National de Population (Consejo Nacional de Población - CONAPO) – institution interministérielle en charge d'appliquer la Loi de Population et la planification démographique. 2) Le ministère de la Santé (SSA) dont deux centres sont chargés de la Santé de la reproduction : Le Centre National d'Équité de Genre et le Centre National pour la Prévention et le Contrôle du VIH/Sida. 3) Le ministère de l'Éducation publique (SEP) chargé de coordonner les programmes scolaires du primaire, du secondaire et du lycée. 4) L'Institut mexicain de la Jeunesse qui s'occupe de divers programmes éducatifs concernant les adolescent(e)s et qui est un appui financier pour de nombreuses organisations non gouvernementales. 5) Le Programme national de la Femme 6) Le système pour le développement intégral familial (el Sistema para el Desarrollo Integral de la Familia – DIF). Et 7) L'Institut mexicain de Sécurité Sociale (el Instituto mexicano de seguro social – IMSS), organisme de santé publique qui a intégré des programmes spécifiques sur la santé reproductive et sexuelle des adolescent(e)s, tant en milieu urbain que rural.

⁵⁶ Le Mexique est un pays où la population est majoritairement catholique. D'après les données du recensement de 2010 (INEGI, 2010), 82,7 % des individus se déclarent catholiques, environ 6,7 % croyants appartenant à un mouvement évangélique (les pentecôtistes, évangéliques chrétiens) et 4,7 % se déclarent « sans religion ». D'après le récent rapport d'enquête sur les croyances et pratiques religieuses au Mexique (ENCREER/RIFREM, 2016), la population catholique est très majoritaire mais est en décroissance. Les populations évangéliques et « sans religion », elles, augmentent. Il y a donc une diversification religieuse en augmentation. Le rapport précise que « l'hégémonie catholique diminue à la fois dans les rites et pratiques quotidiennes » (ENCREER/RIFREM, 2016, p.60).

⁵⁷ La paternité responsable introduite par l'Église peut se définir comme une conduite morale associée à la liberté de choix ; un choix « conscient, mutuel et pleinement lucide de l'espacement des naissances et de l'extension de la famille » (González Lopez, 2016, p.43). Les principes de la paternité responsable sont : « 1) la connaissance et le respect du processus de la procréation humaine, 2) la maîtrise par la raison et la volonté des tendances de l'instinct, 3) la décision réfléchie soit de donner la vie, soit de différer ou d'éviter une nouvelle naissance en fonction des circonstances socio-économiques et de la santé du couple au moment de procréer, 5) le respect de la loi naturelle et de l'ordre moral afin de collaborer avec Dieu à la génération et à l'éducation de nouvelles vies. » (González Lopez, 2016, p.44).

adopter une attitude responsable vis-à-vis de la planification familiale⁵⁸. Malgré cela, l'Église catholique actuelle s'oppose toujours⁵⁹ et très fortement à l'avortement, à l'utilisation du préservatif et aux relations homosexuelles.

I-2.1.3 Un bilan en demi-teinte

Jusqu'au milieu des années 1990, le bilan démographique est plutôt positif. La fécondité a baissé et, en ce qui concerne la contraception, les femmes mexicaines sont passées des méthodes traditionnelles locales aux méthodes modernes et médicalisées. La stérilisation féminine est devenue une pratique médicale très fréquente. En 1976, 8,9 % des femmes avaient eu recours à la stérilisation, alors qu'en 1992 elles étaient 43,3 % (Brugelles, 1998). Néanmoins, les objectifs en termes de croissance n'ont pas été atteints. Pour l'année 1988, l'objectif de croissance était de 1,9 % alors que la croissance atteignait 2,2 % (Brugelles, 1998). La baisse de la fécondité s'est ralentie après 1983. De plus, des inégalités importantes subsistent entre les niveaux de fécondité, en matière de mortalité maternelle et infantile, dans l'utilisation des moyens de contraception selon les milieux sociaux et selon le caractère « urbain » ou « rural » des femmes. Le nombre d'enfants idéal souhaité par les femmes est en baisse mais n'est toujours pas en adéquation avec la fécondité réelle (Brugelles, 1998).

La mise en place de la politique de population a également entraîné des dérives sur le plan éthique. Alors que la liberté et la responsabilité des individus et des couples⁶⁰ étaient placées au cœur des principes de la politique de population, « la politique de population s'est partiellement transformée en une politique sanitaire du contrôle des naissances dont l'objectif prioritaire n'est pas de répondre à la demande des femmes, mais de communiquer une "vision légitime de la manière de conduire sa vie sexuelle et reproductive" » (Brugelles, 2002, p.38). De plus, certaines pratiques médicales étaient contestables⁶¹ et certaines méthodes

⁵⁸ Dans la ville de Mérida, Gauthier et Quesnel (1993) montrent que les curés de la ville avaient mis en place la promotion des méthodes de contraception pour les familles. Le message délivré par l'Église avait donc évolué : « les enfants que Dieu offrirait, mais ceux qu'une paternité responsable permettait » (Gauthier et Quesnel, 1993).

⁵⁹ L'Église catholique n'a pas toujours eu la même position sur l'avortement et c'est seulement en 1869 que le Pape Pie IX l'interdit formellement. Avant cette date, l'Église catholique était divisée : une partie des théologiens affirmaient que le fœtus au moment de la conception n'était pas encore à considérer comme une vie humaine (c'est-à-dire qu'un corps sans âme n'était pas encore, à proprement parler, humain) et l'avortement n'était donc pas associé à un homicide (Pouderon, 2007 ; Lerner et al., 2016).

⁶⁰ Les programmes diffusés par le planning familial, orientés sur la diffusion de la contraception devaient garantir le respect des droits fondamentaux humains et la dignité de la famille (c'est-à-dire diffuser l'information et les moyens pour les couples de maîtriser leur fécondité, de décider librement du nombre de leurs enfants).

⁶¹ La pose du stérilet ne se faisait pas dans de bonnes conditions ou les méthodes contraceptives étaient souvent imposées aux femmes... Le discours médical des promoteurs de santé devait convaincre les femmes d'avoir recours à la contraception, et non de leur laisser le choix. Cela répondait à une logique d'efficacité dans la diffusion de la contraception (Brugelles, 2002) et non uniquement à une logique de sensibilisation à la contraception.

privilégiées, notamment le stérilet et la stérilisation féminine, à destination des femmes en union qui avaient déjà eu des enfants (Brugeilles, 1998 ; Brugeilles et Samuel, 2005 ; Palma Cabrera, 2013) et non pour prévenir la première grossesse, ou à destination des femmes célibataires (Brugeilles et Samuel, 2005).

La politique de population a donc permis une réduction et une limitation des naissances par l'utilisation de la contraception en vie féconde, mais n'a pas servi à prévenir la naissance du premier enfant et à faire reculer l'âge au premier enfant. Ce n'est qu'à partir des années 1990, après la Conférence du Caire en 1994, que la politique du gouvernement va véritablement s'orienter vers la problématique « adolescente », très rapidement associée au maintien de la pauvreté.

I-2.2 Changement d'orientation : la fécondité des adolescentes au cœur des priorités nationales

Pays précurseur, le Mexique a entrepris les premières actions de prévention pour les adolescent(e)s à partir du milieu des années 1980 dans la ville de Mexico et quelques grandes villes du pays. En 1984, Le ministère de la Santé met en place un programme permettant de former des travailleurs à la prise en charge de la diffusion d'informations pour les adolescent(e)s en matière de sexualité et de planification familiale (Palma Cabrera, 2013). L'ampleur du dispositif est cependant restée faible et les actions très localisées.

Puis en 1993, la Déclaration de Monterrey marque le premier programme en faveur des adolescent(e)s. Les adolescent(e)s vont alors constituer un groupe spécifique, ciblé par les programmes de planification familiale associés au concept émergent de « santé de la reproduction ». Le ministère de la Santé réunit des experts d'organismes privés et publics à l'échelle nationale et internationale pour discuter du cas des adolescent(e)s. Ce colloque débouchera en 1993 sur la Déclaration de Monterrey, dont la principale orientation consiste à mener un plan d'action de santé intégrale destiné aux adolescent(e)s, avec une attention particulière donnée à la santé reproductive (SSA, 1999 in Juárez et Gayet, 2005). Ce programme a été diffusé à travers les centres de santé du ministère de la Santé. Le projet était de créer des centres d'attention, de conseil, d'aide psychologique et d'échanges. Prévenir les grossesses adolescentes non planifiées et la propagation des maladies sexuellement transmissibles faisait également partie des principaux objectifs.

Mais ce n'est véritablement que la Conférence internationale du Caire sur la population et le développement en 1994 qui marque un tournant dans l'orientation des politiques de population mexicaine en accélérant la mise en place de programmes spécifiques destinés aux adolescent(e)s (Palma Cabrera, 2013). À partir de là, le Mexique souhaite davantage axer ses programmes sur le développement d'une aide qualifiée, c'est-à-dire capable d'informer les individus sur leurs droits, les libertés et le respect du droit reproductif des femmes (Palma Cabrera, 2013).

Immédiatement après la conférence du Caire, un quatrième programme pour la population voit le jour : le Programme national de Population 1995/2000⁶² qui, sans pour autant cibler directement la population adolescente, introduit pour la première fois le lien entre pauvreté et maternité précoce. Il y est écrit :

« La condition de pauvreté, parce qu'elle restreint les opportunités et délimite les espaces sociaux, et les entrecroisements de réseaux auxquels les individus participent, exercent une forte influence sur les comportements démographiques des secteurs marginaux. De là, le fait que la pauvreté est généralement accompagnée de niveaux élevés de mortalité, d'un âge précoce au mariage et au premier enfant, et de la faible diffusion des pratiques de limitation et d'espacement des naissances. Ce modèle démographique restreint — au moment de l'expansion familiale — l'investissement en capital humain, ce qui favorise la situation où les descendants — à l'âge adulte — restent bloqués dans la même condition de pauvreté que celle de leurs géniteurs ». (CONAPO, 1995, p. 86)⁶³

Se mettre en union et avoir un enfant à un jeune âge est décrit comme un symptôme de la pauvreté et une cause du maintien de la pauvreté de génération en génération.

C'est donc dans cette perspective qu'à partir du début des années 1990, les programmes spécifiques concernant les adolescent(e)s vont se multiplier via divers canaux : les programmes de santé publique, le système éducatif et les institutions non gouvernementales.

⁶² Programme disponible sur le site internet de CONAPO : <http://www.conapo.gob.mx/en/CONAPO/1995-2000>. Le programme reprend les principes des programmes précédents, à savoir le lien entre développement et croissance démographique, mais en intègre de nouveaux. Sous les recommandations de la Conférence du Caire, deux dimensions font leur apparition dans les programmes, celle du genre et de la santé de la reproduction. Il y a la mise en place d'une approche intégrale de la planification familiale et de la santé de la reproduction. La dimension de genre est également mise en avant afin de favoriser un changement des comportements des hommes sur les questions de la reproduction (Brugelles, 2002).

⁶³ Traduction personnelle de : « *Les condición de pobreza, al restringir las oportunidades y delimitar el espacio social, así como el entretajido de redes en las cuales los individuos participan, ejerce una profunda influencia en el comportamiento demográfico de los sectores marginados. Por ello, la pobreza suele ir acompañada de elevados niveles de mortalidad, una edad temprana al matrimonio y la procreación del primer hijo, así como la débil difusión de prácticas de limitación y espaciamiento de los nacimientos. Este patrón demográfico restringe - en la etapa de expansión familiar - las inversiones en capital humano, lo que propicia que los descendientes - en la edad adulta- queden atrapados en la misma condición de pobreza que sus progenitores.* » (CONAPO, 1995, p.86)

I-2.2.1 La diffusion des programmes via le système de santé

En 1994, le Plan d'action « *Buen Plan* » a été tout d'abord mis en place dans les États jugés « plus modernes ». Ce programme disposait pour la première fois d'un personnel spécifiquement formé pour un public adolescent. Son objectif était de réaliser à la fois une campagne d'information et de nouvelles formations spécifiques pour le personnel de santé. Ce programme a par la suite été étendu à l'ensemble du pays (SSA, 1999).

En 1998, le ministère de la Santé met en place une restructuration des services de santé, avec la création d'« unités » destinées aux adolescent(e)s. Le but est de pouvoir accueillir des adolescent(e)s, leur fournir des soins et répondre à leurs besoins en matière de santé de la reproduction. En 1999, on comptait 259 services spécialisés dans tout le pays, répartis dans 179 centres de santé et 80 hôpitaux (SSA, 1999). En 2003, le nombre des services spécialisés appelés désormais « *Servicios Amigables* » était de 334 dans tout le pays. En plus de promouvoir l'information sur la santé de la reproduction aux adolescent(e)s, ils offrent un service prénatal. Des soins sont également dispensés aux adolescentes qui viennent pour un avortement spontané ou suite à des complications (Juárez et Gayet, 2005). En parallèle, l'utilisation du préservatif est promue tant pour le contrôle des grossesses que pour la prévention des maladies sexuellement transmissibles. Des messages télévisés de marques de préservatifs du secteur privé sont également diffusés.

S'en est suivi une série de programmes :

- Le Programme de santé sexuelle et de reproduction (2001/2006)

L'objectif consistait à diminuer les inégalités en termes de santé de la reproduction au Mexique. L'accent avait été mis sur les zones rurales et les municipalités de très forte marginalisation. La population adolescente était un groupe particulièrement ciblé pour plusieurs raisons : la proportion des adolescents dans le pays était en augmentation, leur besoin non satisfait de méthodes contraceptives était au plus haut, et les décès maternels étaient la 4^{ème} cause de mortalité chez les adolescentes (Palma Cabrera, 2013). Le programme d'action « Santé de la reproduction » proposait des objectifs ciblés pour les adolescent(e)s : « Promouvoir des attitudes et des pratiques responsables et sûres concernant leur santé sexuelle et reproductive, et réduire l'incidence des grossesses non planifiées, d'avortements

provoqués et d'infections sexuellement transmissibles chez les adolescents⁶⁴ » (Palma Cabrera, 2013, p.96). Ce programme d'action comptait également des objectifs chiffrés, comme réduire le taux de fécondité adolescente à 61 pour 1000 naissances en 2006, ou encore augmenter la prévalence contraceptive de 54 % chez les adolescentes pour l'année 2006.

- **Le Programme de santé de l'adolescence (2000/2006)**

Le Centre National pour la Santé de l'Enfance et de l'Adolescence (CENSIA), créé au sein du DIF (Développement Intégral de la Famille)⁶⁵ en 2001, organise les services de santé pour la prise en charge des adolescent(e)s en coordination avec La Direction de la Promotion de la Santé, le Centre National pour la prévention et le contrôle du VIH/sida (CENSIDA) et le Centre National d'Équité de Genre et de Santé de la Reproduction. La prise en charge des adolescent(e)s étant devenue une priorité, elle est alors assurée par le Programme de Santé de l'Adolescence (PASA) dont l'objectif consistait à fournir des soins et à organiser la prévention sous forme d'actions intégrales. 17 programmes d'actions ont été couverts par ce dispositif, parmi lesquels des programmes pour la santé sexuelle et la santé de la reproduction. Le PASA s'intégrait à une dynamique liée aux programmes nationaux de santé.

- **Le Programme spécifique d'actions (2007/2012) pour la santé sexuelle et la santé de la reproduction des adolescent(e)s.**

Le Centre d'Équité de Genre et de Santé de la Reproduction a mis en place pour la période 2007/2012 sept mesures appelées « programme d'actions 2007/2012 ». Ces mesures étaient liées aux questions d'égalité hommes/femmes, de violence familiale, de cancer du col de l'utérus, de cancer du sein, de contraception et de planification familiale. Des objectifs précis étaient visés, et différentes stratégies ont été mises en place pour les atteindre (diffusion dans les médias, réseaux sociaux avec participation des jeunes, conseil et orientation spécialisée...).

⁶⁴ Dans le document de travail du programme de santé 2001/2006, il n'est pas précisé ce que sont les « attitudes et pratiques responsables ». Il pourrait à la fois s'agir de l'utilisation des moyens de contraception modernes ou des méthodes traditionnelles comme l'abstinence. Document disponible sur le site internet : <http://www.salud.gob.mx/unidades/cdi/documentos/DOCSAL7102.pdf>

⁶⁵ Le DIF (Développement Intégral de la Famille - Desarrollo integral de la Familia), aussi appelé Système national pour le développement intégral de la famille (Sistema Nacional para el Desarrollo Integral de la Familia), est un organisme public, créée en 1977, qui propose un système d'aide au développement de la famille. Une coordination s'effectue dans les structures DIF au niveau national, des États et des villes pour la mise en place de programmes, des politiques publiques et de réalisation de diverses activités dans le but d'améliorer le « bien-être » au sein des familles. Site internet : <https://www.gob.mx/difnacional>

Ce programme de santé nationale devait ensuite être appliqué au niveau des États. Cependant, une étude des programmes mis en place en Basse-Californie par Yolanda Palma a constaté l'absence de considération pour la santé sexuelle et reproductive des adolescent(e)s (Palma Cabrera, 2013). Le programme national n'a donc pas été appliqué, mais tronqué par les autorités étatiques de Basse-Californie pour des raisons idéologiques (gouvernement très conservateur) (Palma Cabrera, 2013). Cela montre donc les premières limites de la mise en place effective de ces programmes de santé de la reproduction, prise en étau entre volonté nationale et application locale.

Programmes actuels venant s'ajouter à ceux diffusés via le système de santé :

- Le Programme de bourse d'accompagnement à l'éducation de base de mères adolescentes ou enceintes (Promajoven)⁶⁶, (2010 – toujours en cours).

Mis en place par le ministère de l'Éducation, ce programme offre, sous réserve de l'acceptation du dossier de sélection, une aide financière (d'environ 850 pesos mexicains, soit environ 35 euros) aux mères adolescentes désirant continuer leur scolarité.

- Le Programme national de la jeunesse - PROJUVENTUD⁶⁷ - (2014/2018) :

Ce programme, dirigé par le ministère de la Jeunesse, suit quatre axes thématiques : la prospérité, le bien-être, la participation et l'inclusion. L'axe du bien-être contient des actions visant l'amélioration des conditions de santé des jeunes, parmi lesquelles la prévention des grossesses adolescentes.

Programme actuel impliquant divers ministères :

- La « *Stratégie nationale pour la prévention des grossesses chez les adolescent(e)s* »⁶⁸ (2016)

En avril 2016, l'État met en place le programme « Stratégie nationale pour la prévention des grossesses chez les adolescent(e)s » (ENAPEA) (CONAPO, 2016a). À cette occasion, un Groupe Interinstitutionnel pour la Prévention des Grossesses des Adolescent(e)s (el Grupo Interinstitucional para la Prevención del Embarazo en Adolescentes) (GIPEA) a été nommé

⁶⁶ Programme disponible : <https://www.becas.sep.gob.mx/beca/27/show>

⁶⁷ Programme disponible : <http://www.imjuventud.gob.mx/imgs/uploads/PROJUVENTUD2014new.pdf>

⁶⁸ Traduction personnelle de : « *Estrategia Nacional para la Prevención del embarazo en adolescentes* » -

dans le but de coordonner les actions politiques provenant de plus d'une dizaine d'institutions impliquées dans la mise en place du programme⁶⁹. Un document de travail⁷⁰ conséquent a été publié à cette occasion. Ce document pourrait se lire en trois parties distinctes.

La première, une partie « théorique » justifiant la mise en place du programme qui s'appuie essentiellement sur deux points : le premier (celui qui retient notre attention et sur lequel nous reviendrons), un « constat scientifique de conséquences néfastes » des grossesses adolescentes pour les adolescent(e)s, leurs bébés, les familles et globalement la société. Le second, l'importance de suivre les directives des organisations internationales, ici celles des Nations Unies préconisant la réduction des grossesses adolescentes. La deuxième partie expose les objectifs à atteindre : parvenir à un nombre nul de naissances chez les jeunes femmes âgées de 10 à 14 ans, et baisser de 50 % le taux de fécondité adolescente pour l'année 2030 ; c'est-à-dire arriver à un taux de 32,9 naissances pour 1000 femmes de 15 à 19 ans. À court terme, le rapport indique également la volonté d'atteindre en 2018 un taux de fécondité adolescente de 63,1 pour 1000. Enfin, la troisième partie décrit la stratégie adoptée et détaille le plan d'action. La stratégie propose d'agir sur un ensemble de facteurs appartenant à cinq différents niveaux, parmi lesquels l'intervention dans les cliniques, la réduction de la pauvreté ou encore le « développement juvénile positif » (CONAPO, 2016a, p.16).⁷¹

⁶⁹ Le CONAPO (le Conseil national de population), le SEGOB (ministère de l'Intérieur), le SEDENOL (le ministère de développement social), la SEP (le ministère de l'Éducation), le CDI (la commission pour le développement des villages indigènes), l'IMUJUVE (l'institut national de la jeunesse), le DIF (le système national pour le développement intégral de la famille), l'IMSS (l'institut mexicain de la sécurité sociale), l'ISSSTE (l'Institut de sécurité et de services pour les travailleurs de l'État), l'INMUJERES (l'institut national des femmes), la Secretaría de Salud (ministère de la Santé). Le CONAPO reste néanmoins l'institution coordinatrice principale, représentant le ministère de l'Intérieur.

⁷⁰ Document disponible sur le site internet du gouvernement mexicain :

https://www.gob.mx/cms/uploads/attachment/file/98138/ENAPEA_Marzo.pdf

⁷¹ Représentés sous forme de pyramide dans le rapport, nous présentons ici les niveaux d'intervention du haut vers la base : « 1) Interventions cliniques efficaces, 2) Accès effectifs aux méthodes de contraception de longue durée, ARAP inclus, 3) Éducation sexuelle intégrale, 4) Améliorer le contexte pour encourager les décisions salutaires : le champ juridique, les informations, l'éducation et la communication pour la population en général et pour les mères et les pères de famille, facteurs psychosociaux, normes sociales, etc., 5) Agir sur les déterminants sociaux de la santé, en incluant l'amélioration des réussites scolaires, promouvoir le développement juvénile positif, réduire la pauvreté et diminuer les disparités sociales. » -

Traduction personnelle de : « 1) *Intervenciones clínicas eficaces*, 2) *Acceso efectivo a métodos anticonceptivos de larga duración, incluyendo los ARAP*, 3) *Educación integral en sexualidad*, 4) *Mejorar el contexto para incentivar decisiones saludables : marco jurídico, información, educación y comunicación para la población en general y para madres y padres de familia, factores psicosociales, normas sociales, et cetera*, 5) *Incidir en los determinantes sociales de la salud incluyendo mejorar los logros académicos, promover el desarrollo juvenil positivo, reducir la pobreza y disminuir disparidades sociales* » CONAPO, 2016a, p.16)

La mise en place de l'ENAPEA est la démonstration d'actions gouvernementales fortes ciblées sur la population «jeune» et son environnement pour faire baisser le nombre de grossesses adolescentes et pallier la reproduction de la pauvreté, dans le prolongement des idées diffusées par les organismes internationaux, tels que les Nations Unies (voir chapitre 2, sous-partie II.1.1).

I-2.2.2 La diffusion des programmes via le système éducatif

Au Mexique, la scolarité est obligatoire jusqu'au collège et l'école est le lieu privilégié pour la promotion des programmes destinés aux adolescent(e)s. Cependant, il est important de se rappeler que, jusqu'au milieu des années 1990, la sexualité et la reproduction sont des thèmes totalement tabous (Juárez et Gayet, 2005). Les programmes de biologie contenaient seulement un peu d'anatomie et de physiologie. En 1993, pour pallier le manque d'informations sur les MST/IST, et surtout sur le VIH/sida, les programmes scolaires de l'école primaire et du collège ont été modifiés pour intégrer des informations sur la santé de la reproduction (Juárez et Gayet, 2005). Cette réforme a eu lieu dans les écoles publiques, aussi bien en milieu urbain qu'en milieu rural et a permis la circulation de beaucoup d'informations. En avant dernière année de primaire, les élèves apprennent le fonctionnement des appareils reproducteurs, les différences entre hommes et femmes, le début des changements biologiques au moment de l'adolescence et le principe des relations amoureuses et sexuelles (Juárez et Gayet, 2005). Cependant, le message délivré cherche à retarder les premières relations sexuelles jusqu'à l'âge adulte : «Même si l'attirance et l'affection pour une autre personne sont très fortes, l'adolescent(e) doit avoir à l'esprit que la maturité nécessaire est encore insuffisante pour avoir des relations sexuelles et pour prendre des décisions qui puissent avoir des conséquences pour le reste de sa vie» (SEP, 1998, p. 124, in Juárez et Gayet, 2005).

En 1999-2000, d'autres matières sont incluses dans les programmes du collège. Les programmes sont élaborés non pas par le gouvernement comme c'est le cas en primaire, mais par des éditeurs privés. Le gouvernement a néanmoins un regard sur les contenus (Juárez et Gayet, 2005) même s'ils sont divers et peuvent être différents d'un livre à l'autre. L'adolescence y est généralement décrite comme une période à risque, parce que caractérisée par l'immaturation, le manque d'expérience et l'absence de connaissances fiables. Les informations sur les préservatifs sont souvent mises en avant, mais les manuels les plus

conservateurs prônent l'abstinence et ne recommandent aucune méthode de contraception (Juárez et Gayet, 2005).

Les écoles utilisent aussi la vidéo comme support de diffusion de l'information et moyen de prévention. Ces vidéos sont généralement le travail d'organisations non gouvernementales et leur acquisition dépend d'un budget voté par l'État au niveau fédéral ; toutes les écoles n'y ont donc pas accès (Juárez et Gayet, 2005).

I-2.2.3 La diffusion des programmes via les Organisations non gouvernementales

Les organisations non gouvernementales, en grand nombre au Mexique, ont joué un rôle majeur dans le développement des programmes de santé et de reproduction dans le pays. Les associations pionnières ont commencé leurs actions à la fin des années 1950. L'Association Pro-santé Maternelle (APROSAM), qui n'existe plus aujourd'hui, est l'association pionnière en matière de services de santé de la reproduction et commence son action en 1958. À partir du milieu des années 1960, la Fondation pour l'étude de la population (FEPAC) voit le jour. Elle changera de nom en 1984 pour devenir la Fondation mexicaine pour la Planification familiale (MEXFAM). Cette fondation est toujours très active de nos jours. Ensuite, en 1972, est fondée l'Association Mexicaine d'Éducation Sexuelle (AMES) et, en 1978, le Centre de Formation et d'Attention Intégrale/Centre d'orientation pour les Adolescentes AC (CORA). Ces organisations ont eu beaucoup d'influence, notamment dans la mise en place de programmes de santé de la reproduction après les directives de la conférence du Caire en 1994 (Palma Cabrera, 2013). Elles se sont également chargées de la formation d'ONG plus récentes qui ont aujourd'hui un impact au niveau national. On peut citer par exemple, l'Institut mexicain de Recherche sur la famille et la population (Imifap), le Réseau Démocratie et Sexualité (Demyssex) ou encore le Groupe d'Information sur la Reproduction choisie (GIRE).

Certaines de ces organisations sont centrées uniquement sur la population des adolescent(e)s (comme CORA) et d'autres offrent des services de santé et de soins à toute la population, en incluant toutefois des modules destinés aux adolescent(e)s (comme MEXFAM) (Juárez et Gayet, 2005).

Ces organisations essayent d'offrir non seulement un service médical mais aussi éducatif, et proposent notamment des formations à l'attention des jeunes sur les problématiques de la santé de la reproduction. Par exemple, l'organisation CORA se focalise exclusivement sur les thématiques de la sexualité et de la reproduction et préconise la liberté de choix en matière de sexualité. Un des livres le plus utilisés pour les cours au collège est d'ailleurs élaboré par

l'organisation CORA (Juárez et Gayet, 2005). L'organisation MEXFAM, quant à elle, a mis en place en 1986, dans les zones rurales et dans les zones urbaines, le programme « *Gente Joven* » dédié entièrement aux jeunes, avec pour objectif de permettre aux adolescent(e)s de prendre leurs propres décisions. Les différentes méthodes de contraception et la pilule du lendemain (ou contraception d'urgence)⁷² y sont présentées (Juárez et Gayet, 2005).

I-2.2.4 Les limites des programmes et des actions pour les jeunes

Alors que les efforts pour développer des programmes destinés aux jeunes se sont multipliés depuis les années 1990, de nombreux points viennent freiner leur efficacité (Juárez et Gayet, 2005 ; Amuchastegui et *al.*, 2012).

Dans les services de santé, des évaluations mises en place par le ministère de la Santé ont révélé une insuffisance des unités de services pour adolescent(e)s. Les unités de santé promouvant la santé de la reproduction restent très insuffisantes et se trouvent uniquement en zone urbaine. La promotion des soins de santé et de la prévention reste alors segmentée et écarte les jeunes qui ont le moins de ressources économiques. De plus, les évaluations ont montré des insuffisances dans la qualité des services eux-mêmes : épuisement de la distribution des contraceptifs, manque de respect de l'anonymat, irrégularité dans les prestations de services, budget non établi à l'avance, etc. (Juárez et Gayet, 2005).

En ce qui concerne les programmes intégrés au système éducatif, aucune évaluation n'a été faite par les autorités, mais des entretiens réalisés avec des fonctionnaires du ministère de l'Éducation et des parents ont révélé des difficultés dans l'application des programmes (Juárez et Gayet, 2005). Par exemple, certains parents en désaccord avec les programmes exerçaient une pression sur les enseignants pour ne pas aborder certaines parties de ces programmes. Les enseignants pouvaient eux-mêmes être en désaccord avec les messages délivrés, alors ils restreignaient le temps des sessions dédiées à la santé de la reproduction ou ne les abordaient pas. De plus, alors que la discrimination contre les adolescentes enceintes était interdite, cette pratique restait en vigueur dans certaines écoles, surtout en milieu rural. (Juárez et Gayet, 2005).

⁷² Cette dernière a été introduite au Mexique en 1998, puis légalisée en 2004 (Amuchastegui et *al.*, 2012).

Des entretiens d'adolescent(e)s, en groupe et individuellement, ont également permis de rendre compte des dysfonctionnements : beaucoup d'adolescent(e)s confessaient ne pas connaître les centres de santé, les modules ou les ONG diffusant les programmes, car ils n'avaient jamais eu besoin de s'y rendre. Les programmes touchaient donc essentiellement les adolescent(e)s sexuellement actifs, c'est-à-dire une population déjà sélectionnée. Et de manière générale, le manque de confidentialité des centres d'accueil n'incitait pas les jeunes à s'y rendre (Juárez et Gayet, 2005).

Les programmes de santé pour les adolescent(e)s menés par les organisations non gouvernementales ont également rencontré des difficultés dans leur diffusion : ils ont souffert d'un manque d'institutionnalisation par le gouvernement et de restrictions budgétaires⁷³, ce qui a entraîné la réduction des programmes de santé et de prévention (Juárez et Gayet, 2005).

L'un des freins les plus importants est le poids des idéologies conservatrices qui existent et se maintiennent au cœur des partis politiques traditionnels (PRI et PAN) et dans la société mexicaine (Amuchastegui et al., 2012). Cependant, au-delà des limites posées par l'alternance politique ou par le refus/difficulté de la population d'accéder aux soins, il a été montré que la diffusion des programmes par les partis politiques en place dépend avant tout des stratégies de négociation entre les politiques au pouvoir et les représentants de l'Église. L'obligation ou le refus des programmes de santé peut être la conséquence d'enjeux politiques stratégiques plus que celle d'une volonté idéologique (Amuchastegui et al., 2012)⁷⁴.

Depuis 1974, la politique de population a permis de baisser drastiquement le nombre d'enfants par femme en limitant la fécondité en fin de vie féconde et non en reculant l'âge à la première naissance. L'absence de politique permettant de retarder la première naissance dans les années 1980 peut expliquer en partie l'augmentation de la proportion des naissances des

⁷³ L'aspect économique et politique est à prendre en compte dans les difficultés d'application des programmes. Les budgets accordés aux ONG et au ministère de la Santé par les agences financières se sont réduits ; la baisse importante de la fécondité et l'appartenance du Mexique au marché commun d'Amérique du Nord a rendu difficile l'obtention de fonds pour développer des programmes de recherche-action. L'alternance politique au Mexique est également un frein à la pérennité des programmes. En effet, lors des alternances politiques, il y a des changements de fonctionnaires de l'État, et donc des décisions relatives aux programmes de santé et d'éducation et à l'accès aux soins pour les adolescent(e)s. Les questions de santé de la reproduction sont au cœur de stratégies des partis politiques traditionnels (PRI et le PAN) et des représentants de l'Église qui cherchent à accéder au pouvoir (Amuchastegui et al. 2012).

⁷⁴ La difficulté d'implanter des programmes de santé ou de faire voter de nouvelles lois, comme cela a été le cas pour la prise en charge de la pilule du lendemain par les services de santé en 2004 et pour la dépénalisation de l'avortement en 2007, ne se schématise pas forcément dans une opposition entre société civile et institutions politiques publiques, mais résulte aussi de conflits lors de négociations entre les acteurs politiques au pouvoir et les représentants de l'Église catholique (Amuchastegui et al., 2012).

femmes de moins de 20 ans. Par ailleurs, l'impulsion des programmes ciblant les comportements sexuels des adolescent(e)s depuis les années 1990 n'a pas, jusqu'à présent, montré de changement en profondeur de leurs comportements reproductifs ; les taux de fécondité ont connu une légère baisse et la prévalence contraceptive des jeunes pendant le premier rapport sexuel reste faible (Menkes et Stern, 2008). Comme nous allons le montrer dans cette partie, la persistance des inégalités sociales et de genre explique en grande partie le maintien de ce modèle de formation familiale précoce.

I-3 La fécondité des adolescentes, sexualité, pratiques contraceptives et avortement

De nombreuses études qui se sont focalisées sur la fécondité adolescente montrent que la grande majorité des femmes qui expérimentent une naissance pendant l'adolescence appartiennent à un niveau socio-économique modeste - en termes d'origine sociale et de niveau de scolarité (Welti, 2000 ; Stern et Menkes, 2008, Oliveira et Salas 2008 ; Stern, 2012 ; Arceo-Gomez, Campos-Vazquez, 2014, Villalobos-Hernandez et al., 2015). Par ailleurs de nombreuses études sur la jeunesse ont mis en évidence des comportements différents selon le niveau socio-économique des adolescentes en termes de comportements reproductifs et de sexualité. Cela a contribué à mettre en évidence les caractéristiques d'un groupe de femmes, socialement sélectionnées (appartenant à un niveau social défavorisé), conservant des normes et des pratiques correspondant à un schéma familial traditionnel.

I-3.1 L'entrée en sexualité : différenciée selon le sexe et le niveau social

L'un des arguments avancés pour expliquer le maintien de la fécondité adolescente est la baisse de l'âge au premier rapport sexuel. Or les études montrent qu'il n'y a pas eu de grands bouleversements de calendrier en ce qui concerne l'âge du premier rapport sexuel.

Gayet et Gutiérrez (2014) ont comparé la proportion d'hommes et de femmes ayant eu des relations sexuelles avant 16 ans et avant 20 ans, pour cinq groupes de génération 1963-1970, 1971-1982, 1981-1990, 1991-1992 et 1993-1995, dans plusieurs enquêtes relatives à la santé de la reproduction. Les résultats montrent une légère baisse de l'âge au premier rapport sexuel pour les hommes et les femmes des cohortes les plus jeunes, mais qui reste minime. Pour les auteurs, le calendrier d'entrée en sexualité reste plutôt stable dans l'ensemble (Gayet et Solís, 2007 ; Gayet et Gutiérrez, 2014). Une étude précédente avait montré de faibles changements pour l'âge médian entre cohortes, qui passait de 18,3 ans pour les hommes de la

génération 1951-1955 à 18,7 ans pour ceux de la génération 1976-1980, et de 19,3 à 19,1 ans pour les femmes des mêmes générations (Gayet et Solís, 2007). Seul un tiers des Mexicains ont eu une première relation sexuelle entre 16 et 17 ans. Les hommes ont leur premier rapport sexuel avant les femmes (Gayet et Gutierrez, 2014).

Cependant, les calendriers d'entrée en vie sexuelle varient selon le niveau social : les femmes qui ont fait le moins d'études ont des rapports sexuels plus précoces, environ deux ans avant les femmes qui présentent les plus hauts niveaux d'études (Menkes et Suárez, 2003 ; Gayet et Solís, 2007). Pour les hommes, il n'y a pas de variation de l'âge d'entrée en sexualité selon le niveau scolaire (Gayet et Solís, 2007).

Alors que le calendrier de l'entrée en sexualité est resté stable depuis plusieurs générations, la pratique contraceptive des jeunes a augmenté. Cependant elle reste encore très limitée avant la naissance du premier enfant, freinant la baisse de la fécondité chez les adolescentes.

I-3.2 Maintien d'une faible utilisation des méthodes contraceptives chez les adolescentes

I-3.2.1 Une pratique en hausse, mais limitée

Une des variables clés pour comprendre la baisse de la fécondité au Mexique, mais aussi la résistance depuis les années 1970 de la fécondité adolescente, est la variable intermédiaire de la pratique contraceptive (Cosío-Zavala, 1994 ; Brugeilles, 2012). Comme nous l'avons précisé dans la partie précédente, c'est en très grande partie l'augmentation de la prévalence contraceptive chez les femmes qui est responsable de la baisse de la fécondité au Mexique. La prévalence contraceptive est donc passée de 12 % d'utilisatrices à 72,3 % en 2014 parmi les femmes en union (tableau 1.3).

Tableau 1.3 : Indice conjoncturel de fécondité et prévalence contraceptive au Mexique, 1970-2009

	Prévalence contraceptive en (%)					
	1970	1976	1987	1997	2009	2014
Pourcentage de femmes en union utilisant une méthode contraceptive (15-49 ans)	12	30	53	68	72	72,3
Pourcentage de femmes âgés de 15 à 19 ans, en union, utilisant une méthode contraceptive	-	14.2	30.2	45	44.5	51,3

Sources : Urbina Fuentes et al., 1984; SPP-IISUNAM, Encuesta Mexicana de Fecundidad, 1976, México, D.F., 1979; Secretaría de Salud, Encuesta Nacional sobre Fecundidad y Salud, 1987, México, D.F., 1989; Encuesta Nacional de la Dinámica Demográfica, 1997 et 2009, (Brugelles, 2012), 2014 (INEGI, 2014)

Cette hausse est également visible chez les jeunes femmes en union âgées de 15 à 19 ans : la proportion d'utilisatrices passe de 14 % en 1976 à 51,3 % en 2014.

De plus, environ 55 % des femmes ont déclaré avoir eu recours à une méthode contraceptive lors du 1^{er} rapport sexuel (INEGI, 2014) (voir en annexe A.1.4), ce qui traduit les progrès de la diffusion de cette pratique, même si un peu moins de la moitié des jeunes femmes prennent encore le risque d'une grossesse.

De plus, le nombre d'utilisatrices d'un moyen de contraception parmi les adolescentes sexuellement actives est très marqué socialement. D'après l'Enadid 2014, celles n'ayant pas de diplôme sont seulement 16 % à utiliser une méthode de contraception, alors qu'on atteint 52,8 % pour les femmes ayant un niveau scolaire primaire et 63 % pour les plus diplômées (INEGI, 2014) (voir en annexe A.1.5).

Cette absence de prévention peut s'avérer paradoxale étant donné la baisse du nombre idéal d'enfants déclarés (Paz-Gómez, 2010 ; INEGI, 2014), passant de 2,9 en 1997, à 2,6 enfants en 2014 (INEGI, 1997, 2014). En 2014, les plus jeunes (15-19 ans) déclarent un nombre moyen d'enfants idéal de 2,3, c'est-à-dire en deçà de la moyenne nationale. Mais il existe des disparités selon le niveau de diplôme, les moins scolarisées déclarent un nombre idéal d'enfants de 3,2, alors qu'il diminue à 2,2 pour les femmes les plus diplômées. Le lieu d'habitation marque une légère différence, les femmes rurales désirant idéalement 2,9 enfants par femme contre 2,4 pour les femmes urbaines (INEGI, 2014).

Même si le nombre idéal d'enfants par femme baisse, de nombreux facteurs ont été mis en évidence par la littérature expliquant l'absence de recours aux méthodes contraceptives.

I-3.2.2 Connaissances approximatives et poids des rapports de genre

Alors que l'enquête de fécondité ENADID 2014 et les institutions de santé publique affichent de bons résultats en termes de connaissance des méthodes contraceptives (seul 1,8 % des femmes de 15-19 ans ne connaissent aucune méthode contraceptive)⁷⁵ (INEGI, 2014), d'autres études, plus fines, montrent que les connaissances sont limitées (Menkes et Suárez, 2003 ; Juárez, Gayet, 2005). Selon, Juárez et Gayet près de 62 % des femmes de 13 à 19 ans, interrogées en 1999, ne connaissent ni les éléments de base de la reproduction⁷⁶ (Juárez et Gayet, 2005) ni ceux de l'utilisation des méthodes contraceptives. Les niveaux de connaissance sont différents selon l'âge et le niveau socio-économique des femmes.

La dernière enquête nationale de fécondité, l'ENADID 2014, dresse un premier constat sur les motifs déclarés qui ont conduit les femmes à ne pas utiliser de contraceptif lors de la première relation sexuelle (voir en annexe A.1.5). Sur l'ensemble des femmes, la raison la plus souvent avancée est l'ignorance des méthodes de contraception (environ 29 %) ; elles déclarent ensuite, à environ 28 %, qu'elles voulaient tomber enceintes et qu'elles n'avaient pas prévu la relation sexuelle à environ 23 %⁷⁷ (INEGI, 2014).

Pour les plus jeunes, le motif le plus récurrent est celui de n'avoir pas prévu la relation sexuelle, tandis que pour les plus âgées, c'est le manque de connaissance et la volonté d'avoir un enfant qui limitent l'utilisation d'une contraception lors du premier rapport sexuel. Pour les femmes ayant les niveaux de scolarité les plus faibles, le manque de connaissance des moyens de contraception reste le principal obstacle déclaré (Menkes et Suárez, 2003). Le lieu de résidence montre également des différences, les femmes vivant en zone rurale déclarent en plus grande proportion l'absence de connaissances et celles en zone urbaine, le fait de ne pas avoir planifié le rapport sexuel (INEGI, 2014).

⁷⁵ Néanmoins cette proportion s'élève à 14 % pour les femmes sans diplôme (tous âges confondus) (INEGI, 2014)

⁷⁶ La question portait sur la connaissance des périodes où une femme a le plus de chances de tomber enceinte (Juárez, Gayet, 2005).

⁷⁷ La notion de méconnaissance des risques de grossesse ne représente que 12,8 % des motifs déclarés et l'opposition du conjoint seulement 3,6 %. Ce dernier résultat paraît relativement faible étant donné les nombreuses études montrant l'importance de l'influence du conjoint lors de la négociation du choix d'une méthode contraceptive (Menkes et Suárez, 2003 ; Stern, 2012). Cela peut néanmoins s'expliquer par le fait que le préservatif ou une autre méthode de contraception est finalement rarement introduit au sein du couple lors de la première relation sexuelle.

Au-delà de la connaissance des moyens de contraception, d'autres facteurs freinent ou au contraire accélèrent la pratique contraceptive, parmi lesquels la qualité des relations entre les partenaires. D'autres études qualitatives (Stern, 2012) ont montré qu'en ce qui concerne le préservatif, l'un des premiers facteurs qui privilégie son utilisation est la confiance entre les partenaires, puis la stabilité de la relation affective et ensuite le niveau de soumission du partenaire confronté à la proposition. Les relations de genre se trouvent au cœur des dynamiques d'absence d'utilisation de contraception, souvent doublées d'une inégalité sociale (Stern, 2012).

I-3.2.3 Les normes sexuelles de genre : un frein à la pratique contraceptive des adolescentes

Au Mexique, le maintien d'une faible utilisation des méthodes de contraception par les jeunes s'explique en partie par des facteurs liés au maintien de rapports de genre inégaux (Stern, 2012). Selon Irvine (1994), les sociétés établissent les normes spécifiques d'un masculin et d'un féminin socialement construits qui vont déterminer la grande majorité des comportements notamment en matière de reproduction et de sexualité. L'établissement de ces normes se fait à travers le prisme d'un système de représentations symboliques inégalitaires, qui va dépendre de la culture à laquelle ils appartiennent et des circonstances matérielles, sociales et subjectives (Irvine, 1994).

Dans le contexte mexicain, Szasz (2007) montre que les niveaux socio-économiques influencent la normativité différenciée selon les sexes. Au Mexique, l'entrée en sexualité pour une femme est encore très fortement liée à l'union, à la procréation et à l'implication sentimentale. C'est pourquoi avoir une sexualité en dehors de l'union reste fortement stigmatisé. Cependant, cela est à nuancer, car cela varie aussi selon les classes sociales (Szasz, 1998). L'auteur note par exemple que pour les secteurs aisés, l'initiation à la sexualité se fait plus dans une relation de « *noviazgo* »⁷⁸, alors qu'elle se fait avec l'époux dans la grande majorité des cas pour les niveaux sociaux plus précaires.

⁷⁸ Le *noviazgo* se traduit en français par « fiançailles ». Mais, en français, les fiançailles désignent la cérémonie officialisant la promesse de mariage entre deux partenaires, alors que, dans le contexte mexicain, le *noviazgo* désigne traditionnellement la relation entretenue par les fiancés (les « *novios* ») avant le mariage. Plus récemment, le terme *noviazgo* s'utilise pour décrire la relation amoureuse ou une période de flirt, sans intention de se marier (Samuel, 2001) et c'est ce deuxième sens que nous prenons en compte dans cette recherche.

De même, la différenciation entre le début de la vie sexuelle et la vie maritale est plus importante pour les classes les plus éduquées. Par exemple, la sexualité pendant le célibat est pratiquée ; les normes de genre qui vont structurer les comportements adéquats en matière de comportements sexuels et maritaux sont moins restrictives dans les secteurs plus aisés (Szasz, 1998). Dans les niveaux socio-économiques défavorisés, la vie sexuelle est davantage associée en termes de calendrier à la formation familiale. Deux types de normativités ont alors été mis en évidence : l'un dans les niveaux bas qui rapproche le début de la vie sexuelle et l'entrée dans la vie maritale, et le second qui, au contraire, distingue bien dans le temps ces deux événements et correspond plus aux classes élevées. Les niveaux sociaux vont aussi déterminer la marge de liberté et le contrôle de la sexualité (Szasz, 1998).

Un autre aspect du problème est celui du contrôle social et familial de la sexualité des adolescentes.

I-3.2.4 Le poids du contrôle familial sur la sexualité des adolescents

Le contrôle parental de la sexualité des adolescentes peut s'observer notamment avec la célébration d'un rite populaire au Mexique, celui de la « *Quinceañera* »⁷⁹ symbolisant l'entrée des femmes sur le marché matrimonial. La « *Quinceañera* » est une cérémonie en l'honneur du 15^e anniversaire des jeunes filles marquant l'âge de la puberté et le début de période féconde. Réunissant famille et amies, la fête des quinze ans est un investissement conséquent pour les familles et « une manière de ritualiser en famille et socialement la transition entre deux étapes de la vie féminine affirmant et renforçant la place de la femme dans les relations de genre et intergénérationnelles » (Lestage, 2011, p.223)⁸⁰. Même si la célébration se maintient au fil des générations, elle ne correspond plus à une norme d'entrée en union, mais traduit toujours une certaine vision de l'adolescence (Samuel, 2001). En effet, après avoir comparé les perceptions de la cérémonie chez des jeunes filles mexicaines vivant au Mexique et des Américaines issues de l'immigration mexicaine vivant aux États-Unis, Lestage (2011) fait le constat que les parents des jeunes filles gardent une représentation traditionnelle de la cérémonie, révélant deux visions de « l'adolescente » : pour les parents des

⁷⁹ Cette fête populaire n'est pas célébrer uniquement au Mexique, mais également dans de nombreux pays d'Amérique Latines et aux Caraïbes.

⁸⁰ Traduction personnelle de : « la manera de ritualizar familiar y socialemente la transición entre dos etapas de la vida femenina al afirmar y reforzar el lugar de la mujer en las relaciones de género y en las relaciones intergeneracionales. » (Lestage, 2011, p.223)

Américaines immigrés, ce rite populaire est l'occasion de célébrer l'entrée dans la vie adulte de la jeune fille ; tandis qu'il marque, pour les parents d'adolescentes mexicaines, le moment où la sexualité de la jeune fille, désormais accessible sur le marché matrimonial, doit être contrôlée et supervisée par ses parents (Lestage, 2011). Le contrôle social et familial de la sexualité des jeunes filles peut les contraindre à s'unir si elles souhaitent exercer une sexualité sans réprobation sociale (Szasz, 2001 ; Echarri Cánovas et Pérez Amador, 2007). Ces inégalités de genre, le manque d'autonomie des femmes et le contrôle de la sexualité vont accélérer les transitions à l'âge adulte.

Finalement, le contrôle parental, les inégalités dans les rapports de genre et l'absence de dissociation dans les représentations sociales entre sexualité et formation familiale participe à ralentir l'utilisation de méthodes contraceptives et augmente le risque de grossesse. A partir de ce constat, nous pouvons nous demander si l'avortement se présente comme une alternative pour les jeunes femmes désirant interrompre leur grossesse.

I-3.3 Le recours à l'avortement ?

Discuter de l'impact du recours à l'avortement au Mexique reste une opération délicate, car l'avortement est encore une pratique illégale sur la quasi-totalité du pays (voir encadré 1.1), ce qui rend son enregistrement difficile.

Considéré comme un homicide⁸¹, l'avortement reste l'un des principaux « combats » de l'Église catholique au Mexique et dans le monde (Gayet et Juárez, 2005 ; Lerner et *al.*, 2016). L'Église garde aujourd'hui deux idées fondamentales : celle que la vie humaine commence à partir de la conception et que la pratique de la sexualité doit rester dans le cadre de la procréation (Lerner et *al.*, 2016). Malgré le maintien d'un discours anti-avortement qui semble figé et ralentir la législation sur le sujet, les croyances au sein de l'Église ne sont pas homogènes (Gayet et Juárez, 2005 ; Lerner et *al.*, 2016).

⁸¹ Partant du principe que la vie humaine commence au moment de la conception, l'avortement est un acte qui ôte la vie d'un être humain. Cette vision a poussé l'Église à considérer uniquement le concept de « droit à la vie » pour l'embryon, niant le droit à disposer de son corps de la femme qui le porte (Lerner et *al.*, 2016).

Encadré 1.1 : L'avortement au Mexique

Au Mexique, en 2016, l'avortement est illégal dans 31 États sur les 32 de la République. Seule la ville de Mexico (Mexico DF) a légiféré sur l'avortement en avril 2007, en l'autorisant jusqu'à 12 semaines de gestation (Lerner, et *al.*, 2016). Dans le reste du pays, malgré l'interdiction, il peut être autorisé sous certaines clauses et conditions propres à chaque État. Dans tous les États, l'avortement est autorisé en cas de viol, dans 25 États en cas de risques mortels pour la mère, dans 12 États si la grossesse met en cause la santé de la mère et dans 13 États en cas d'anomalie fœtale (GIRE). Par exemple, dans l'État de Basse-Californie, l'avortement n'est pas sanctionné s'il est la conséquence : 1) d'un viol ou d'une insémination artificielle pratiquée contre la volonté de la femme ; 2) d'une action involontaire de la femme enceinte ; 3) d'un danger de mort pour la femme enceinte (GIRE, Ojeda et *al.*, 2003). Malgré ce cadre législatif qui limite les pratiques liées à l'avortement, l'application des lois n'est pas toujours respectée. L'affaire très médiatisée du « cas Paulina »¹ (1999-2000) dans l'État de Basse-Californie, en est le parfait exemple. Cette affaire publique a permis de rendre compte des abus de pouvoir exercés généralement sur les familles qui ont peu de ressources. Les pressions politiques, religieuses et idéologiques restent très présentes au Mexique. Pour les femmes, la solution alternative est le recours aux établissements clandestins, qui ne reportent pas les effectifs aux autorités sanitaires (Ojeda, 2004).

¹« L'affaire Paulina » est un scandale médiatique qui éclate en 2000. Il concerne la dénonciation de violation des droits liés à l'accès à l'avortement. Paulina est une jeune fille indienne, originaire d'Oaxaca. À 13 ans, alors qu'elle réside dans l'État de Basse-Californie (dans la ville de Mexicali), elle est victime d'un viol. Suite à ce viol, elle tombe enceinte et désire se faire avorter (ce qui lui était légalement permis selon la loi de Basse-Californie). L'avortement a été autorisé par le ministre des Affaires publiques mais refusé par les autorités étatiques qui déclaraient que l'avortement allait à l'encontre de leurs croyances religieuses. Suite à ce refus, elle a accouché par césarienne de son premier enfant (Marquez Murrieta, 2007).

Des groupes dissidents à l'intérieur de l'Église catholique portent un discours différent. L'un de ces groupes, l'Association des Catholiques pour le Droit à Décider^{82/83}(CDD) fondée en 1987, met en avant la liberté de conscience des individus face à l'obligation de respecter la morale imposée (c'est-à-dire l'idée que s'il existe un doute sur la meilleure décision à prendre, l'individu doit pouvoir choisir librement), le droit à décider (en cas de risque sur la santé par exemple) et s'associe à ceux qui souhaitent la dépénalisation de l'avortement, opinion à laquelle adhère une partie de la population catholique⁸⁴⁻⁸⁵. Ces positions

⁸² Traduction personnelle de : « *Catolicos por el Derecho a Decidir* »

⁸³ Plus d'informations sur le site web : http://catolicasmexico.org/ns/?page_id=4059

⁸⁴ D'après leur enquête d'opinion, réalisée auprès d'un échantillon de catholiques en 2014, une grande majorité (81 %) exprime son désaccord avec l'interdiction totale de l'accès à l'avortement (CDD, 2014) 53 % des enquêtés sont en faveur de lois permettant l'accès à l'avortement selon certaines conditions (CDD, 2014), 80 % quand la vie de la mère est en danger, 71 % en cas de viol, 57 % si le fœtus présente une malformation congénitale grave. Néanmoins, seuls 18 % (CDD, 2009) pensent que les femmes devraient pouvoir, grâce à une loi, avoir toujours librement accès à l'avortement. Encuesta de Opinión Católica en Mexico 2014, résultats disponibles : http://encuesta.catolicasmexico.org/es/?page_id=2343

⁸⁵ Les résultats de l'enquête d'opinion CDD 2014, concordent avec ceux publiés par l'Enquête Nationale sur les Croyances et les Pratiques Religieuses au Mexique en 2016 (ENCREER/RIFREM, 2016) qui montrent

entraîneront peut-être un renouveau législatif sur l'avortement dans un pays qui, aujourd'hui encore, ne permet pas aux jeunes femmes d'y recourir immédiatement et limite également la compréhension des comportements reproductifs chez les jeunes.

Selon les plus récentes estimations⁸⁶, le taux d'avortement au Mexique en 2009 est de 38 pour 1000 femmes âgées de 15 à 44 ans (Juárez et Singh, 2012 ; Juárez, 2013). Cette étude révèle que le taux d'avortements provoqués augmente au Mexique depuis les 20 dernières années ; en 1990 le taux d'avortement n'était que de 25,1 pour 1000 femmes.

L'étude indique que le taux d'avortement varie selon les États et leur indice de marginalisation⁸⁷ et selon les tranches d'âges. En effet, on observe des taux d'avortement plus importants dans les régions ayant le plus faible indice de marginalisation (Juárez et Singh, 2012). La ville de Mexico, où l'indice de marginalisation est le plus faible du pays, est l'État où le taux est le plus élevé avec 54,4 pour 1000⁸⁸. Par ailleurs, en 2009, les jeunes et les adolescentes sont les plus concernées. En effet, les 20-24 ans ont un taux d'avortement de 54,7 pour 1000 femmes, suivi par les 15-19 ans avec 44,1 pour 1000 femmes. Puis les taux se réduisent pour les générations plus âgées atteignant 15 avortements pour 1000 femmes pour les 40-44 ans (Juárez, 2013).

Néanmoins, ces dernières estimations ont été récemment remises en question. Pour Koch et Aracena (2012), les méthodes d'estimation indirecte utilisées seraient biaisées et surestimeraient le nombre d'avortements provoqués dans le pays (Koch et Aracena, 2012). Pour ces raisons et du fait du peu d'études actuelles sur la question, il est encore difficile d'évaluer le rôle de l'avortement sur les comportements reproductifs des jeunes.

Malgré les programmes de prévention mis en place depuis les années 1990, les jeunes générations de femmes n'ont pas massivement adhéré à l'utilisation de la contraception avant le premier enfant (même si cela tend à augmenter). Cela reste très marqué chez celles ayant le

qu'environ un tiers des personnes interrogées selon les différentes régions de la République approuvent que l'avortement ne soit pas poursuivi ou puni par la loi (selon les régions, le pourcentage d'adhésion oscille entre 22% et 39,8 %) Résultats disponibles : <http://www.rifrem.mx/wp-content/uploads/2017/10/INFORME-DE-RESULTADOS-EncuestaNacionalMexicoCreenciasyPracticasReligiosas-2017-05.pdf>

⁸⁶ Estimation nationale et régionale calculée à partir de la méthode AICM (Abortion Incidence Complications Method). Cette méthode inclut les statistiques gouvernementales et les données des hôpitaux sur le nombre de patientes ayant eu une complication suite à un avortement. Juárez Fatima, Sing Susheela, (2012), Incidence of induced Abortion by Age and State, Mexico, 2009 : New estimates Using a Modified Methodology, International Perspectives on Sexual and Reproductive Health, vol 30 ; numéro 2,

⁸⁷ L'indice de marginalisation est calculé par le CONAPO (2005)

⁸⁸ Selon cette classification, l'État de Basse-Californie fait figure d'exception : classé en deuxième position des États avec l'indice de marginalisation le plus faible et l'un des taux d'avortement le plus faible du groupe avec 28 pour 1000 (Juárez, Singh, 2012).

plus faible niveau de scolarité. La baisse du nombre idéal d'enfants montre que les jeunes femmes veulent limiter fortement leur fécondité mais ne sont toujours pas dans une logique de retarder l'entrée en maternité, car la dissociation entre sexualité, union et procréation ne semble pas être acquise pour les jeunes générations (Brugeilles et Samuel, 2005 ; Szasz, 2007 ; Brugeilles et Rojas, 2016).

Conclusion

La rétrospective historique des évolutions de la famille depuis l'époque coloniale nous a permis de montrer que la *famille mexicaine*, telle qu'on la connaît, est à la fois le produit des mutations sociales et économiques du pays et la conséquence de l'intervention des institutions (étatiques et religieuses). En effet, au fil des siècles, la *famille mexicaine* s'est transformée, tant dans sa structure qu'au niveau de son fonctionnement : elle s'est nucléarisée tout en gardant les normes d'un système patriarcal très fort favorisant les inégalités de genre (Esteinou, 2008).

Les changements démographiques au cours du XXe siècle ont été un grand bouleversement. Après une période de forte croissance de la population, c'est à partir des années 1970, par l'application d'une politique de population, que la grande majorité des femmes a commencé à réduire le nombre de ses enfants en fin de vie féconde, sans pour autant retarder la naissance du premier enfant. Adressée uniquement à des femmes en union avec enfants, la politique de population menée à partir de 1974 a eu pour effet de légitimer l'exercice de la sexualité à l'intérieur des unions (Brugeilles et Samuel, 2005 ; Brugeilles, Rojas, 2016) – normes d'encadrement de la sexualité déjà existantes –, et le contrôle des naissances après les premiers enfants.

La fécondité adolescente n'est pas un phénomène nouveau qui s'amplifie au fur et à mesure des années, mais plutôt le maintien d'un modèle de formation familiale précoce qui « semble rentrer en contradiction » avec d'autres changements démographiques et familiaux apparus dans les années 1970, souvent interprétés comme un signe de l'avènement de la famille « moderne » alors qu'ils cachent parfois des pratiques contraintes (pression économique/pression masculine) (Esteinou, 2008)). En effet, les évolutions récentes des familles (dissolutions d'union, l'évolution de la pratique de l'union libre, changement des structures familiales) vont dans le sens d'une polarisation des comportements familiaux selon le niveau social (Tuirán, 2002 ; Esteinou, 2008, Páez et Zavala de Cosío, 2016). Dans ce

contexte la fécondité adolescente devient plus visible et perçue comme un comportement « anormal ».

Associée à des femmes appartenant à un niveau socio-économique bas, la fécondité adolescente a été désignée responsable du maintien de la pauvreté dans le pays. Les politiques publiques récemment mises en place reflètent cette peur « d'une épidémie » de grossesses adolescentes. Le bilan des politiques en matière de prévention et de diffusion de la contraception reste cependant aujourd'hui mitigé. L'efficacité des programmes est remise en question par les limites du terrain (manque de moyens, sentiments réfractaires de la population, etc.) mais aussi par la mesure des enjeux politiques et idéologiques, au niveau fédéral et au niveau des États, qui pèsent sur la réelle application des politiques de population. Les taux de fécondité adolescente peinent à baisser et la prévalence contraceptive n'a augmenté que très légèrement. Ainsi, au-delà des failles repérables dans l'application des programmes de prévention des grossesses adolescentes, les jeunes femmes montrent des résistances, notamment dans la pratique contraceptive et l'exercice de la sexualité, fortement marquées par les inégalités des niveaux socio-économiques et des rapports de genre.

Même si l'avortement reste toujours fermement condamné par l'Église catholique, cette dernière n'a pas freiné la diffusion des méthodes contraceptives organisée par la politique de population mise en place dans les années 1970. Néanmoins, l'Église catholique est encore aujourd'hui un acteur influant sur les questions de santé de la reproduction (voir Lerner et *al.*, 2016) et porte toujours le message d'une sexualité qui doit s'exercer dans le cadre du mariage à des fins procréatrices.

Sous l'influence du contexte international, tout le débat scientifique récent sur la fécondité adolescente au Mexique s'est construit autour de la nécessité de comprendre le lien qui unit la fécondité adolescente et la pauvreté. Paradoxalement, les grossesses précoces étant pointées du doigt comme un événement responsable du maintien des jeunes filles dans la pauvreté et d'une vie familiale instable, le devenir des jeunes femmes après un premier enfant à l'adolescence a fait l'objet de peu d'études. Dans le deuxième chapitre, à partir d'un cadre de réflexion international d'une part et mexicain de l'autre, nous aborderons les études qui ont contribué à alimenter le débat, discuterons leurs limites et préciserons dans quelle mesure elles nous ont permis de construire notre cadre théorique.

Chapitre II

La « fécondité adolescente » : une problématique en mutation

Au cours des 40 dernières années, la thématique de la « fécondité adolescente » a fait l'objet de nombreux travaux de recherche dans divers champs disciplinaires. L'ensemble de ces études constitue aujourd'hui un corpus « gigantesque »⁸⁹ traduisant un engouement pour la thématique.

Dans le contexte mexicain, la thématique est largement documentée. L'augmentation de la visibilité statistique des mères adolescentes à partir des années 1980 (Pantelides, 2004 ; Stern, 2012) a contribué à accélérer la production de recherches. Répondant en partie à des préoccupations d'ordre politique, les travaux se sont essentiellement focalisés sur la mesure quantitative du phénomène, la description des caractéristiques sociodémographiques de la population « mères adolescentes » et sur l'identification des facteurs associés au maintien de la fécondité adolescente. D'après García Hernández (2012), l'ensemble de ces études a contribué à réorienter les débats autour de la maternité adolescente en la faisant passer d'un événement considéré à risque et déviant de la norme à un phénomène associé à la vulnérabilité et aux inégalités sociales. En effet, la très grande majorité des études alimente le débat sur l'association entre pauvreté et fécondité adolescente, et a notamment contribué à construire la question de la fécondité adolescente comme un « problème social »⁹⁰. Cependant, la plupart des études adoptent une approche en termes de cause/conséquence, ce qui limite la compréhension du phénomène en laissant de côté le contexte dans lequel

⁸⁹ Au cours de ses recherches, Furstenberg (2007) faisait état de plus d'un demi-million de références sur le moteur de recherche Google pour « *teenage pregnancy* ». En juin 2017, nous avons tenté l'expérience. En tapant « *teenage pregnancy* » dans Google, nous avons obtenu environ 8,1 millions de références.

⁹⁰ La sociologie des problèmes sociaux a mis en évidence différentes façons d'aborder la définition du problème social. Dans les années 1980, le problème social se définissait à travers la notion de construction sociale et de processus (Dorvil et Mayer, 2001). Pour Tachon (1985), un « problème social » est une construction historique, c'est-à-dire « [...]des notions relatives, faisant l'objet de réinterprétations par les agents et les institutions dans leurs stratégies pour se partager les moyens symboliques, économiques et techniques de l'action sociale » (1985, p. 177). Ainsi, la « mise en scène » du problème social est nécessaire, afin de légitimer une intervention sociale. Les politiques et les experts demandent des investissements aux institutions, lesquelles, comme le précisent Dorvil et Mayer (2001, p.10), « jouent la manifestation publique du "problème" ; ils proclament l'urgence de la question, justifiant ainsi leur présence ». L'analyse du problème social met aussi en évidence l'idée du « découpage des problèmes en fonction de groupes cibles (...). C'est-à-dire que des problèmes sociaux vont se construire autour d'une population cible, des groupes à problème » (Dorvil et Mayer, 2001, p.13), comme les femmes violées, les enfants battus, les familles monoparentales et les mères adolescentes (Dorvil et Mayer, 2001).

l'événement survient dans le parcours de vie, le sens que les jeunes mères lui donnent et la vision qu'elles en ont à long terme (García Hernández, 2012 ; Llanes Díaz, 2014).

Pour ces raisons, nous nous proposons de contribuer à l'élargissement des connaissances sur le sujet en adoptant la perspective des parcours de vie qui « se réfère aux chemins au travers des âges différenciés de la vie, aux modèles sociaux dans le temps, la durée, l'espace et l'ordre des événements (...) » (Elder, 1978, p.21)⁹¹. Ce paradigme permet de situer à la fois la naissance du premier enfant à un âge précoce dans le parcours de vie individuel, et de décrire, à partir de cet événement initial, la trajectoire familiale dans un contexte sociohistorique donné servant de cadre pour l'analyse dudit parcours.

Ce chapitre sera donc l'occasion d'aborder dans un premier temps le processus de « construction » et de « déconstruction » qui s'est opéré au cours des 40 dernières années, à la fois du point de vue des organisations non gouvernementales internationales et de la communauté scientifique, puis de rendre compte, dans un deuxième temps, de l'état de la question dans le contexte spécifiquement mexicain. Le bilan de cette revue de la littérature nous amènera à considérer ensuite l'approche des parcours de vie comme perspective d'analyse pour notre étude, et nous présenterons alors la problématique et les hypothèses de notre recherche.

II-1 Construction et déconstruction d'un « problème social »

II-1.1 L'émergence d'un « problème social », rétrospective sur le discours des institutions internationales

L'organisation de la Journée mondiale de la Population en 2013⁹² par les Nations Unies traduit la préoccupation internationale au sujet des grossesses adolescentes, et cela malgré leur diminution numérique à l'échelle mondiale (Pison, 2012). Cette journée réaffirme la position que tenaient déjà les Nations Unies lors du rapport sur les Objectifs du Millénaire en 2010, à savoir que la fécondité adolescente est un frein au développement économique et social d'une nation et au bon devenir individuel. La réduction de la fécondité adolescente –

⁹¹ Traduction personnelle de : « *The life course refers to pathways through the age-differentiated life span, to social patterns in the timing, duration, spacing, and order of events (...)* » (Elder, 1978, p.21)

⁹² La Journée mondiale de la Population a été mise en place en 1989 sur les recommandations du Conseil d'administration du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD). Cette journée est issue de la journée des cinq milliards, organisée le 11 juillet. Cette rencontre mondiale réunit à la fois experts, chercheurs, travailleurs sociaux et responsables politiques et est l'occasion d'attirer l'attention du public et des États sur une situation d'urgence liée à la population. Pour plus d'informations, consultez le site : http://www.journee-mondiale.com/20/11_juillet-population.htm

perçue comme un événement venant « perturber » le devenir des jeunes filles – s’impose alors tout « naturellement » comme un remède efficace pour lutter contre la pauvreté et les inégalités sociales.

Néanmoins, la vision de la fécondité adolescente comme problème social est « relativement » récente. La revue des textes des rencontres internationales sur la population mondiale de la fin du XXe siècle montre comment la « fécondité à un âge précoce » est un phénomène en construction depuis les années 1970. Il a été compris tout d’abord comme un élément sur lequel agir pour réduire la fécondité globale (dans un souci de développement économique), puis comme un risque médical et/ou sanitaire pour une partie de la population féminine, et finalement comme un élément déterminant les conditions de vulnérabilité et de pauvreté des jeunes adolescentes, de leur famille et de leurs enfants. Nous nous proposons ici d’illustrer cette construction à partir des principaux textes qui ont marqué les consensus internationaux en termes de population, de la Conférence mondiale de la Population de Bucarest en 1974 à la Journée mondiale de la Population en 2013⁹³.

II-1.1.1 Les prémices d’un problème social : quand l’âge devient une variable discriminante

En 1974, la Conférence mondiale sur la Population de Bucarest se fixe pour objectif de discuter l’avenir de la population mondiale face aux défis économiques, sociaux et de développement (Nations Unies, 1975). Associée au bien-être familial, la régulation des naissances est une des priorités (Tabah, 1994). Dans ce document, l’appellation « grossesses adolescentes », n’apparaît donc pas en tant que telle, mais est évoquée à une seule reprise, au même titre que les grossesses tardives, sous l’expression « fécondité aux âges extrêmes de la vie féconde ». Seul le « mariage précoce » est abordé à trois reprises dans le but d’inciter les gouvernements à limiter l’âge au premier mariage. Dans les recommandations de la Conférence de Bucarest, l’âge des femmes est peu mentionné, il est

⁹³ Les extraits des documents relatifs à ces rencontres internationales sont disponibles en annexe (A.2.1). Les extraits, répertoriés dans un tableau (tableau A.2.1), sont classés par Conférence et par ordre chronologique. Nous avons relevé les extraits traitant de la « précocité » dans les comportements reproductifs, ce qui englobe la thématique de la fécondité et celle du mariage. Nous présentons un relevé exhaustif des extraits concernant ces thématiques pour les Conférences mondiales sur la Population (1974, 1984 et 1994), la Conférence de Beijing en 1995, et les Objectifs du Millénaire. Nous avons réalisé un relevé non exhaustif dans le document de la Journée mondiale de la Population, étant donné que tout le document discute de la problématique de la fécondité adolescente.

pris en compte comme une caractéristique qui permet d'ajuster les niveaux de fécondité à la baisse et de favoriser le « bien-être » des familles (Nations Unies, 1975).

Dix ans plus tard, en 1984, la Conférence internationale sur la Population à Mexico⁹⁴ marque un changement de cap. Pour la première fois, l'objectif de réduire les grossesses chez les jeunes est clairement exprimé. Ces dernières sont associées à des risques de santé publique (risques de forte mortalité infantile et maternelle), ainsi qu'à la pauvreté. Le calendrier en début de vie féconde est identifié comme une variable « à contrôler », au même titre que le nombre d'enfants et l'espacement des naissances. En ayant recours à l'utilisation de l'expression « grossesses adolescentes », la Conférence de Mexico marque le début de la désignation d'une population spécifique en fonction de l'âge à la naissance d'un premier enfant (Nations Unies, 1984).

Cependant les recommandations sur le sujet restent minoritaires et davantage associées aux risques sanitaires qu'à la pauvreté. Cet équilibre s'inversera en 1994, lors de la 3^{ème} Conférence internationale sur la Population et le Développement (CIPD) organisée au Caire⁹⁵. Avant ce rendez-vous international, il est important de mentionner que le continent américain s'est très tôt questionné sur la fécondité des jeunes, notamment en organisant en 1989, la « Conférence internationale sur la fécondité adolescente en Amérique latine et aux Caraïbes »⁹⁶.

II-1.1.2 Face « au défi » de la jeunesse

Le continent américain a été précurseur dans l'impulsion des préoccupations concernant les comportements reproductifs des jeunes et cela en partie à cause de l'augmentation de la visibilité de la fécondité des femmes de 15 à 19 ans dans les pays d'Amérique latine (Pantelides, 2004)⁹⁷. Face à ce constat dans les années 1980, le Mexique organise en

⁹⁴ Les préoccupations sur la population restèrent les mêmes qu'à la Conférence de Bucarest : c'est-à-dire réduire la croissance mondiale en faveur du développement économique. Pour cela, les gouvernements ont débattu des questions de mortalité, de migrations internationales, de reproduction et de famille. L'accent ayant également été mis sur le droit des femmes à disposer de leur corps et de la liberté de choisir et de contrôler leur fécondité : « Ce n'est, dans une large mesure, que si les femmes sont à même de contrôler leur propre fécondité qu'elles pourront exercer tous leurs autres droits ; réciproquement, si l'égalité des chances socio-économiques avec les hommes leur était garantie et si les services et moyens nécessaires leur étaient fournis, les femmes pourraient être davantage maîtresses de leur comportement procréateur. (...) ». Extrait situé dans le Chapitre III, Partie B, paragraphe 17 (Nations Unies, 1984, p.17)

⁹⁵ Elle réunit 169 États et élabore un plan d'action (Nations Unies, 1995a) qui s'étend sur la période 1995-2015.

⁹⁶ Traduction personnelle de : « *Conferencia Internacional sobre Fecundidad en Adolescentes en America Latina y El Caribe* »

⁹⁷ Voir note n° 33 dans le chapitre 1.

novembre 1989, la « Conférence internationale sur la fécondité adolescente en Amérique latine et dans les Caraïbes ». Sur la convocation d'organisations non-gouvernementales⁹⁸, cette rencontre a réuni 146 experts de 28 pays différents, dans le but de partager leurs connaissances et de fournir aux professionnels de chaque pays les outils permettant de réfléchir aux futurs programmes de prévention impliquant les États, pour réduire les taux de grossesses pour la décennie à venir. Car, en effet, cette conférence avait permis de constater que les programmes en faveur de la prévention des grossesses adolescentes avaient été mis en place sans le soutien des institutions nationales (Paxman, 1989).

Cette réunion internationale se conclut sur la « Déclaration d'Oaxaca ». Ce texte⁹⁹ rappelle les droits des adolescents et la nécessité pour eux d'accéder à l'information et à des soins dispensés par des professionnels de la santé de la reproduction. Il recommande la création de services de santé spécifiques pour les adolescent(e)s, la mise en place de programmes de prévention impliquant les parents, etc. (The population Council, 1989). Ce texte offre une vision de la fécondité adolescente associée à la pauvreté, ainsi qu'à la discrimination des jeunes filles (mariages arrangés, manque d'information sur leurs droits reproductifs, etc.). Dans le rapport, la question : « *When adolescents have babies, what are the consequences ?* » est posée, cependant les discussions sur cette thématique n'apparaissent pas dans le texte. Ce document présente avant tout les enjeux et cherche à encourager la recherche à s'emparer du problème afin d'apaiser l'angoisse d'une « menace démographique » générée par l'augmentation de la proportion de jeunes en Amérique latine.

II-1.1.3 L'affirmation de la relation à la pauvreté au niveau international

Bien que les préoccupations majeures restent inchangées (c'est-à-dire réduire la pauvreté et favoriser le développement économique), la CIPD organisée en 1994 met en avant des objectifs plus ciblés en termes de population et plus diversifiés d'un point de vue des thématiques : développement durable, jeunes et adolescents, vieillissement, condition des femmes et participation des hommes, mortalité maternelle, sida (Tabah, 1994). De nouveaux

⁹⁸ Population Council et le Pathfinder International (appelé au moment de la conférence The Pathfinder Fund). Il s'agit d'organisations non gouvernementales soutenant la recherche et la mise en place de programmes pour améliorer la santé de la reproduction, le VIH/sida, les soins, la prévention et la santé maternelle dans les pays en développement.

⁹⁹ International Conference on Adolescent Fertility in Latin American & the Caribbean, 1989, Oaxaca Declaration on Adolescent Fertility in Latin America and the Caribbean, the Pathfinder Fund, The Population Council, Mexico.

concepts font également leur apparition, comme celui de la santé de la reproduction¹⁰⁰. Plusieurs parties du rapport abordent les problématiques consacrées exclusivement aux enfants et aux adolescents (chapitre 4, section B). Les grossesses précoces sont toujours associées à des risques sanitaires et médicaux élevés (ce point est rappelé de nombreuses fois tout le long du rapport)¹⁰¹ et identifiées comme la cause du maintien d'un faible niveau de vie des jeunes filles, limitant l'accès à l'éducation et au marché de l'emploi.

Néanmoins, pour la première fois, le Plan d'Action reconnaît également la responsabilité de la pauvreté et de la vulnérabilité sociale des jeunes filles dans le maintien de la fécondité adolescente. Les Nations Unies (1995a) recommandent alors aux États de favoriser un « environnement propice » à la baisse des grossesses adolescentes, comme le renforcement des institutions permettant une meilleure éducation sexuelle et une plus grande connaissance des droits reproductifs.

La Déclaration et Programme d'action de Beijing (Nations Unies, 1995b) en 1995 réaffirme les principes soulignés à la Conférence du Caire. En 2000, lors de la réunion mondiale pour rédiger les Objectifs du Millénaire¹⁰², les grossesses adolescentes restent une priorité. En effet, ces problématiques sont abordées dans l'Objectif n° 5 : améliorer la santé maternelle / sous l'objectif B (cible 5.B) « rendre l'accès à la médecine procréative universel d'ici à 2015 » (Nations Unies, 2010). Des mesures d'intervention sont recommandées aux États afin de baisser la fécondité des adolescentes dans le monde. Les bilans les plus récents des Objectifs du Millénaire (Nations Unies, 2011, 2013, 2015) réitèrent cette relation directe entre les grossesses adolescentes et les risques sanitaires sur la santé de l'enfant et de la mère, la pauvreté, le manque d'éducation, etc. D'après le bilan de 2015, elles sont un « symptôme de la marginalisation sociale et économique des filles » (Nations Unies, 2015, p.42). Il est intéressant de signaler que le mot « enfant » est utilisé pour parler des « grossesses

¹⁰⁰ Selon les Nations Unies : « Par santé en matière de reproduction, on entend le bien-être général, tant physique que mental et social, de la personne humaine, pour tout ce qui concerne l'appareil génital, ses fonctions et son fonctionnement, et non pas seulement l'absence de maladies ou d'infirmités. Cela suppose donc qu'une personne peut mener une vie sexuelle satisfaisante en toute sécurité, qu'elle est capable de procréer et libre de le faire aussi souvent et aussi peu souvent qu'elle le désire. (...) » Extrait du rapport situé au Chapitre VII, Section A, Principe d'action 7.2. (Nations Unies, 1995a, p.38)

¹⁰¹ Voir également paragraphes : 8.19, 8.23, 11.3, 11.16 (Nations Unies, 1995a, p.55-76)

¹⁰² En 2000, les États membres de l'ONU se sont entendus pour concentrer leurs efforts sur les nouvelles priorités sanitaires et sociales afin d'améliorer le développement dans le monde. Des priorités communes sont établies sous la forme de huit grands objectifs à atteindre pour l'année 2015 : « Les Objectifs du Millénaire pour le Développement ». Les objectifs sont : Réduire l'extrême pauvreté et la faim, assurer l'éducation primaire pour tous, promouvoir l'égalité et l'autonomisation des femmes, réduire la mortalité infantile, améliorer la santé maternelle, combattre le VIH/sida, le paludisme et d'autres maladies, assurer un environnement durable, mettre en place un partenariat mondial pour le développement. - Informations disponibles sur le site des Nations Unies : <http://www.un.org/fr/millenniumgoals/>

adolescentes », ce qui a pour conséquence une infantilisation des sujets ciblés. Nous noterons que ce vocabulaire avait déjà été employé lors de la Journée mondiale de Population en 2013.

Avant de revenir sur cette journée, il est néanmoins intéressant de noter l'absence de considération pour la thématique de la fécondité adolescente dans les *17 Objectifs de développement durable* émis par les Nations Unies en 2015 (objectifs qui font suite aux Objectifs du Millénaire). En effet, ces nouveaux objectifs à atteindre en 2030 marquent un changement de priorité où les problématiques environnementales ont pris une place prépondérante. La fécondité adolescente ou la maternité précoce ne sont pas stipulées dans les objectifs ciblés du rapport (Nations Unies, 2016). Seule la cible 5.3, énoncée dans l'objectif 5 - Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles - évoque la volonté d'éliminer les mariages précoces (Nations Unies, 2016) (voir en annexe A.2.1).

II-1.1.4 Vers un « problème social global » ?

En 2013, le Fonds des Nations Unies pour la Population (FNUAP) dédie la Journée mondiale de la Population à la thématique de la fécondité adolescente afin de mettre en lumière la complexité des enjeux liés à cette problématique internationale.

Le rapport publié à cette occasion (FNUAP, 2013) parle alors d'une approche «écologique» de la fécondité adolescente. Il s'agit de la reconnaissance de facteurs multiniveaux qui entrent en jeu dans l'explication de l'arrivée des grossesses chez les adolescentes. Le rapport distingue cinq niveaux où se situent les déterminants des grossesses adolescentes : le contexte national, la communauté, le milieu scolaire/pair, la famille et l'individu (FNUAP, 2013, p.33)¹⁰³. Ces différents niveaux rendent compte de la complexité et de la « globalité » du « problème » de la fécondité adolescente.

¹⁰³ 1) Le contexte national prend en compte « les lois limitant l'accès à la contraception, la non-application des lois interdisant le mariage d'enfants, le revers économique de la pauvreté, le sous-investissement dans le capital humain des filles, et l'instabilité politique, la crise humanitaire et les catastrophes ». 2) Le niveau communautaire englobe « l'attitude négative envers l'autonomie des filles et la sexualité des adolescents et leur accès à la contraception, la disponibilité limitée de services conviviaux pour les jeunes, l'absence de soins prénatals et postnatals pour les jeunes mères, le climat de coercition et de violences sexuelles ». 3) Le niveau scolaire/pair inclut « les obstacles s'opposant à la scolarisation ou à la poursuite des études pour les filles, le manque d'information ou d'accès à une éducation sexuelle complète et de qualité, la pression exercée par les pairs, les attitudes négatives en matière d'égalité des sexes et comportements à risque de la part des partenaires ». 4) Le niveau familial comprend « les attentes négatives à l'égard des filles, la faible valorisation de l'éducation, en particulier de celle des filles, l'attitude favorable au mariage d'enfants ». 5) Le niveau individuel prend en compte « l'âge de la puberté et début de l'activité sexuelle, socialisation des filles n'offrant que la maternité comme option dans la vie, les inégalités de sexes acceptées et intériorisées, le manque de conscience des capacités d'évolution. »

Ce modèle explicatif est publié par le Fonds des Nations Unies pour la Population (2013), « La mère-enfant : face aux défis de la grossesse chez l'adolescente, État de la population mondiale », New York, p.33.

Le devenir des mères adolescentes au niveau individuel est aussi abordé. Il est décrit comme dramatique, irréversible et inéluctable. Selon le FNUAP (2013), une adolescente qui tombe enceinte ou devient mère peut voir basculer sa vie, sa santé, son revenu, « tout son potentiel d'avenir », et elle est donc « condamnée à une vie de pauvreté, d'exclusion et d'impuissance » (FNUAP, 2013, p. 18). De plus, au-delà de l'impact sur la vie de l'adolescente même, cette situation de pauvreté à laquelle semble condamnée la jeune fille, va se transmettre de génération en génération et du coup enclencher « un cycle intergénérationnel de marginalisation, d'exclusion et de pauvreté »¹⁰⁴.

Avec une visibilité croissante sur la scène internationale jusqu'au milieu des années 2010, le discours récent des organisations internationales sur la fécondité adolescente se complexifie, le champ des connaissances s'amplifie et permet une analyse fine de la « problématique » en proposant un modèle explicatif « global » et des recommandations d'intervention multiniveaux (causes/conséquences, acteurs, niveaux d'analyse, niveaux d'intervention, etc.). La fécondité adolescente n'a jamais été aussi imbriquée dans une problématique liée à la pauvreté des pays en développement qu'elle ne l'est aujourd'hui.

Au-delà du lien de dépendance à la pauvreté, la problématique de « la fécondité adolescente » a eu pour effet d'homogénéiser la population concernée en termes de caractéristiques (ici, la population adolescente) (Le Van, 2006), de modèles explicatifs et de modes d'intervention sur cette population type. Peu de données sont consacrées à la prise en compte des spécificités nationales et culturelles de la population ciblée, pourtant le croisement de la littérature scientifique internationale met en avant la nécessité de comprendre le phénomène de la fécondité adolescente en tant que phénomène dynamique résultant d'un processus spécifique à la fois historique, démographique, social, économique et culturel. La mesure du phénomène et sa mise en perspective dans un espace-temps donné (contexte géographique, contexte historique) permettent de questionner la vision de la fécondité adolescente comme un problème social.

¹⁰⁴ Cette vision est proche du concept de la « transmission générationnelle de la pauvreté » que propose Ricardo Morán (Morán et al., 2003, p.9) qui le définit comme « le processus par lequel des parents pauvres transmettent la pauvreté et les désavantages sociaux à leurs enfants » (Morán et al., 2003).

II-1.2 La fécondité adolescente, un « problème social » ? Discussion à partir de la littérature scientifique

La revue de la littérature au niveau international montre que la construction des grossesses adolescentes comme objet scientifique n'est pas neutre (Llanes Díaz, 2012). Nous distinguons, comme le signale Jesús Reyes et González Almontes (2014), deux positions majeures. La première considère la fécondité adolescente comme un « problème social » en raison des conséquences néfastes qu'elle entraîne (conséquences sanitaires, économiques, sociales, etc.). La deuxième, plus récente, propose de comprendre le phénomène en replaçant les grossesses dans le contexte de socialisation des jeunes filles, envisageant ainsi la fécondité adolescente non pas dans une relation causale, mais à partir de l'expérience individuelle et en considération de la subjectivité de l'individu et de l'existence d'autres acteurs participant à ce processus (Jesús Reyes et González Almontes, 2014). En adoptant un autre angle de vue, ces études ont permis de déconstruire l'approche de la fécondité adolescente comme problème social, en proposant d'observer et de contextualiser les trajectoires des mères adolescentes ; et c'est dans cette perspective que se situe notre étude.

La vision de la fécondité adolescente en tant que problème social s'est construite à partir de diverses problématiques (Jesús Reyes et González Almontes, 2014). Tout d'abord, elle est pensée comme un problème de santé publique, augmentant les risques pour la santé des mères et celle de leur enfant (Burr Hunt, 1976), puis d'un point de vue démographique comme une menace pour l'équilibre de la population mondiale ou nationale (Welti, 1995, 2006) et comme le moteur de l'accumulation de désavantages sociaux conduisant ces femmes à des situations de précarité (Campbell, 1968 ; Buvinic, 1998) contribuant sur le long terme à reproduire le cercle de la reproduction intergénérationnelle de la pauvreté (Morán et al. 2003).¹⁰⁵

Comme elle l'est dans les discours des institutions internationales, la fécondité adolescente est envisagée dans une partie de la production scientifique sous l'angle d'un événement venant empêcher le « bon déroulement » de la trajectoire de l'adolescente, en

¹⁰⁵ À titre d'exemple, nous pouvons citer les conclusions de Campbell (1968, p.238) : « Une fille qui a un enfant illégitime à l'âge de 16 ans, a soudainement 90 pour cent de sa vie écrit. Elle va probablement abandonner l'école, même si quelqu'un dans sa famille l'aide à prendre soin du bébé, elle va probablement ne pas être en mesure de trouver un emploi stable qui paie assez pour subvenir à ses besoins et à ceux de son enfant ; elle pourrait se sentir poussée à épouser quelqu'un qu'elle n'aurait pas choisi dans d'autres circonstances. Ses choix de vie sont peu nombreux, et la plupart d'entre eux sont mauvais. » - Traduction personnelle de : « *The girl who has illegitimate child at the age of 16 suddenly has 90percent of her life's script written for her. She will probably drop out of school, even if someone else in her family helps to take care of the baby, she will probably not be able to find a steady job that pays enough to provide for herself and her child; she may feel impelled to marry someone she might not otherwise have chosen. Her life choices are few, and most of them are bad.* » (Campbell, 1968, p.328)

entraînant, à coup sûr, une suite d'évènements « catastrophes », comme l'arrêt de l'école ou l'intégration sur le marché du travail dans des emplois peu rémunérés (Cards, 1981 ; Hoffman, 1998, 2008 ; Morán et al. 2003 ; Levine et Painter, 2003 ; Billari et Philipov, 2004), et conduisant à une instabilité familiale qui va cristalliser l'individu dans un processus de reproduction de la pauvreté (Infm, 1995 ; Buvinic, 1998 ; Morán et al. 2003).

Ces résultats ont été remis en question (Hakkert, 2001 ; Stern, 2012 ; Jesús Reyes, 2014) et la thèse d'une fécondité assimilée à un problème social a été fortement invalidée (Furstenberg, 1987, 1989, 2007 ; Geronimus, Korenman, 1990 ; Grogger, Bronam, 1993 ; Hotz, McElroy et Sanders, 1997 ; Llanes Díaz, 2012 ; Stern, 2012 ; Garcia, 2012) par des études menées dans différents contextes géographiques¹⁰⁶ sur lesquelles nous allons revenir maintenant en suivant un découpage thématique.

II-1.2.1 Un problème de santé publique ?

L'un des arguments les plus souvent avancés pour légitimer la nature « sociale » du « problème » est celui des conséquences médicales d'une fécondité précoce (Jesús Reyes et González Almontes, 2014). La variable de l'âge biologique de la mère est alors directement liée aux risques encourus en matière de santé maternelle (complications obstétriques, hémorragies, anémie, transmission de maladies infectieuses, décès, etc.) et de santé infantile (Schlaepfer e Infante, 1996 ; Valdès et al., 2002), ou de bien-être et de développement du nourrisson (Bunivic et Kurz, 1997). Généralement, la littérature soutient que les adolescentes n'ont pas encore atteint ni leur « maturité biologique », c'est-à-dire que leur corps ne serait pas encore formé pour porter sans complications un enfant, ni leur « maturité psychologique » pour s'occuper d'un enfant, ce qui entraîne un état nutritionnel plus préoccupant¹⁰⁷, un moins bon développement du langage, des problèmes de comportement (Bunivic, 1998) et un risque de mortalité infantile plus élevé (Schlaepfer e Infante, 1996).

Cependant, la sélection des variables à tester pose problème. Généralement, l'âge biologique est pris en compte aux dépens de l'âge gynécologique qui oriente pourtant sur le

¹⁰⁶La revue de la littérature se base ici principalement sur les travaux réalisés en Europe et sur le continent américain (Nord, Centre et Sud). Il faut noter que, concernant les études sur « le devenir », il existe une production scientifique dense mais inégalement répartie selon les contextes géographiques, se concentrant principalement sur les pays occidentaux, notamment les États-Unis et la Grande-Bretagne (Bunivic, 1998 ; Kruger et al., 2009) et laissant à ce jour beaucoup d'interrogations sur la situation dans de nombreux pays en développement, comme c'est le cas pour ceux d'Amérique latine (Bunivic, 1998 ; Hakkert, 2011 ; Arceo-Gomez et Campos-Vazquez, 2014).

¹⁰⁷ L'état nutritionnel est déterminé par la circonférence du bras et de la taille en fonction de l'âge, et contrôlé par l'âge de l'enfant et le niveau socio-économique de la mère (Bunivic, 1998).

développement physique de l'adolescente et permet d'évaluer correctement le risque biologique de la grossesse, par rapport à l'arrivée des premières règles (Roman et al., 2001). D'autres variables biologiques doivent être considérées comme le poids de la mère et les facteurs génétiques (Pélaez et al., 1996), ainsi que certaines variables contextuelles préexistantes à la grossesse, souvent négligées dans les études antérieures (Stern, 2012 ; Román Pérez et al. 2001)¹⁰⁸. Les études les plus récentes mettent en avant le rôle déterminant des caractéristiques sociodémographiques des mères adolescentes sur les risques de complications biomédicales. L'âge des mères n'est donc pas la variable déterminante ; la mortalité des femmes mères entre 15 et 19 ans s'expliquerait plutôt par un phénomène de sélection sociale et économique (Hoffman, 1998 ; Hakkert, 2001 ; Jesús Reyes et González Almontes, 2014)¹⁰⁹. Ce biais méthodologique est également au cœur du débat entre fécondité adolescente et pauvreté. Pour cette raison, de nombreuses études ont tenté d'isoler la variable de l'âge au premier enfant, en contrôlant les caractéristiques socio-économiques des mères adolescentes.

II-1.2.2 Des mères adolescentes condamnées à la pauvreté ?

Nous allons traiter ce thème à travers trois sujets principaux : la scolarité, l'emploi et le niveau de vie. Les études sur la scolarité, l'emploi et les ressources sont nombreuses parce qu'elles participent directement au débat sur l'implication des naissances précoces dans le maintien et la transmission intergénérationnelle de la pauvreté (Campbell, 1968 ; Buvinic, 1998 ; Chevalier, Viitamen, 2003 ; Hoffman, 2008 ; Meade, Kershaw et Ickovic, 2008 ; Arriaga et al., 2010).

Le débat s'est développé à partir du constat que, dans la plupart des contextes nationaux, les mères adolescentes ont un niveau de scolarité plus faible et appartiennent aux catégories

¹⁰⁸Román Pérez et al., (2001) ont analysé les études épidémiologiques sur les risques de la fécondité adolescente de 1983 à 1997 publiées au niveau national dans des revues mexicaines (cela ne prend pas en compte les études réalisées à l'échelle locale qui sont difficiles d'accès). Les auteurs ont tout d'abord mis en avant la difficulté d'accès à ces études, notant également que peu d'études comparaient un groupe de « mères adolescentes » à un groupe de « mères adultes », et qu'une majorité d'entre elles restaient à un niveau descriptif (sans modélisation) (Román Pérez et al., 2001). L'examen des études montre que la morbidité maternelle et infantile des mères adolescentes est identique à celle des femmes ayant retardé leur premier enfant, voire moins important (Román Pérez et al., 2001). Et finalement, les critères associés aux mères adolescentes ne sont pas assez pris en compte dans les analyses, alors que le pays est marqué par les inégalités sociales de manière générale. C'est pourquoi les conditions de précarité dans lesquelles vivent les jeunes filles a un poids plus important que l'âge au premier enfant (Román Pérez et al., 2001 ; Hernández et al., 2001 ; Frank, 2004). Ces recherches mettent également en avant les déficiences en matière de mesures pour définir « l'âge » de la mère (Román Pérez et al., 2001).

¹⁰⁹ Pour une revue de la littérature plus détaillée sur la thématique de la santé, voir les études Román Pérez et al. 2001 ; Hakkert, 2001 ; Jesús Reyes et González Almontes, 2014.

socio-économiques défavorisées par rapport aux femmes qui ont retardé leur premier enfant¹¹⁰ (Furstenberg et *al.*, 1987 ; Stern et Menkes 2008). Deux positions s'affrontent alors : la première consistant à dire que la fécondité adolescente est la cause de la situation de précarité des jeunes femmes (la grossesse favorise l'arrêt de l'école et, étant moins diplômées, leurs chances d'avoir un emploi qualifié et mieux rémunéré sont réduites) ; la seconde, que les conditions de pauvreté sont préexistantes à la naissance du premier enfant et que retarder la naissance du premier enfant n'aurait pas changé leurs « conditions » futures. Dans les deux cas, la pauvreté se comprend comme une « condition » dont il est difficile « de s'échapper » mais le rapport causal est différent. Les premières études sur le sujet ont donc cherché à isoler les conditions socio-économiques des mères adolescentes afin d'étudier les effets à « l'état pur » de la naissance d'un premier enfant sur le parcours de vie des jeunes filles.

Dans le contexte nord-américain, l'étude de Baltimore¹¹¹, l'une des études pionnières, a pour objectif d'isoler les effets d'une maternité précoce sur la base d'une comparaison avec un groupe témoin aux caractéristiques socio-économiques similaires. En considérant des caractéristiques individuelles des mères adolescentes, elle montre des différences entre les conditions de vie des mères adolescentes cinq ans et plus de dix ans après la naissance du premier enfant. Ces évolutions à long terme ont pour conséquence d'atténuer les différences économiques et sociales avec les femmes ayant eu un premier enfant plus tardivement. En effet, à long terme, les disparités en termes d'éducation avec ces autres femmes restent minimales (Furstenberg et *al.*, 1987). La majorité des mères adolescentes ont fini le lycée (mais restent un peu moins diplômées que les autres femmes car elles ont moins de chance de rentrer à l'université) et ont trouvé un emploi stable (temps complet et très peu de changement d'emploi) (Furstenberg et *al.*, 1987). Une majorité sont, sur le long terme, indépendantes vis-à-vis du système d'aide publique (seulement 12 % des mères adolescentes qui recevaient des aides publiques pendant les 5 premières années après leur premier enfant en 1972 – en

¹¹⁰ Selon les études et les données utilisées, ces niveaux sont mesurés peu de temps après la naissance du premier enfant ou des années plus tard, après la naissance du premier enfant.

¹¹¹ Cette étude a été mise en place à la fin des années 1960. L'un des objectifs était d'éviter les biais des enquêtes précédentes qui ne prenaient pas en compte les variables socio-économiques des mères adolescentes. L'enquête de Baltimore est l'une des enquêtes pionnières sur le suivi d'une cohorte de mères adolescentes. L'échantillon final compte environ 300 mères adolescentes afro-américaines, sélectionnées alors qu'elles étudiaient dans un lycée de la ville de Baltimore (États-Unis). Les mères adolescentes ont été interrogées à plusieurs reprises : une première fois entre 1966 et 1968 (1^{er} volet), puis 5 ans plus tard en 1972 (2^{ème} volet) et enfin 12 ans après en 1984 (3^{ème} volet). Pendant les cinq premières années du suivi, les mères adolescentes sont comparées à leurs camarades de classe ayant eu au moins un enfant après 19 ans et les mêmes caractéristiques sociodémographiques. En 1984, les auteurs ont choisi de les comparer avec d'autres femmes (urbaines et ayant eu au moins un enfant) issues de diverses enquêtes réalisées au niveau national entre 1982 et 1983. Ils ont comparé le devenir de ces femmes 5 ans et 12 ans après la naissance de leur premier enfant sur divers points : les études, l'emploi, les revenus, le nombre d'enfants, la situation matrimoniale, etc. (Furstenberg et *al.*, 1987).

bénéficiaient encore en 1984) (Furstenberg et al., 1987). La dépendance aux aides publiques reste temporaire et de courte durée après la naissance du premier enfant. Le revenu par an des mères adolescentes reste néanmoins plus faible que celui des femmes ayant eu un enfant après 19 ans. D'après les auteurs, cette différence de revenu s'explique en partie par un niveau de diplôme plus faible, un nombre d'enfants plus élevé et l'absence plus fréquente du conjoint (Furstenberg et al., 1987).

En utilisant l'observation à long terme, Furstenberg et al. mettent en évidence une diversité des parcours des mères adolescentes, une certaine « fluidité » dans leurs parcours de vie et de faibles différences par rapport aux femmes qui ont eu un enfant après 19 ans (Furstenberg et al., 1987). De manière schématique, il y a les mères adolescentes qui ont un meilleur niveau d'éducation, qui sont indépendantes de l'aide publique et qui limitent le nombre de leurs enfants en retardant la deuxième et la troisième naissance malgré leur entrée « précoce » en parentalité, et celles qui arrêtent précocement l'école, qui restent « dépendantes » des aides publiques et qui ont rapidement d'autres enfants (Furstenberg et al., 1987).

Dans la lignée de l'enquête de Baltimore, une série d'enquêtes est mise en place dans les années 1990, dans le but d'estimer les effets d'une maternité précoce sur les parcours de vie (Geronimus, Korenman, 1990¹¹² ; Grogger, Bronam, 1993¹¹³ ; Hotz, Mc Elroy et Sanders, 1997¹¹⁴). Les conclusions mettent en évidence que la maternité adolescente n'est pas associée à la notion « d'évènement dévastateur » sur le parcours de vie. En termes de niveau de vie socio-économique, les mères adolescentes sur le court et moyen terme ne sont pas économiquement plus vulnérables que les autres femmes (Geronimus, Korenman, 1990 ; Grogger, Bronam, 1993 ; Hotz, Mc Elroy et Sanders, 1997) ; d'ailleurs certaines d'entre elles présentent même une trajectoire professionnelle plus stable que celle des autres femmes

¹¹² Geronimus et Korenman (1990) ont choisi de comparer la trajectoire de deux sœurs qui ont eu des enfants à différents âges, l'une pendant l'adolescence, l'autre plus tardivement. Cette étude fait l'hypothèse que les deux sœurs, ayant les mêmes parents, ayant grandi dans les mêmes conditions socio-économiques et ayant été confrontées au même voisinage, permettent d'observer l'effet « pur » de l'arrivée d'un premier enfant avant 18 ans. Cette méthode reste néanmoins imparfaite, car bien qu'il s'agisse de deux sœurs, elles ne sont pas identiques (Geronimus et Korenman, 1990) et cela a pu influencer leur fécondité (Hoffman, 1998).

¹¹³ Grogger et Bronam (1993) ont choisi de comparer des mères adolescentes qui ont eu un enfant avec d'autres qui ont eu des jumeaux, ce qui reviendrait selon eux à comparer l'effet d'avoir un enfant avec celui de ne pas en avoir.

¹¹⁴ Hotz Mc Elroy et Sanders (1997) comparent des femmes qui ont eu un enfant à l'adolescence (avant 18 ans) avec d'autres qui ont fait une fausse couche pendant l'adolescence. Étant donné que la survenue d'une fausse couche est le plus souvent le fruit du hasard, les deux types de femmes présentent les mêmes caractéristiques, dans le sens d'une population sélectionnée qui a vécu le même évènement, celui de potentiellement devenir mère pendant l'adolescence.

(Hotz, Mc Elroy et Sanders, 1997). Ces études ont été cependant remises en question (Hoffman, 1998)¹¹⁵, puis contredites (Hoffman, 2008 ; Meade et al., 2008). Aujourd'hui, le débat est toujours d'actualité.

En ce qui concerne plus spécifiquement l'effet sur la scolarité, en Amérique latine et plus particulièrement au Mexique, beaucoup de travaux ont établi que les mères adolescentes avaient un niveau d'éducation plus faible que les autres femmes (Welti, 2000 ; Stern, 2008 ; Arceo-Gomez et Campos-Vazquez, 2014). Néanmoins, les études ont récemment révélé que l'arrêt de l'école, pour les femmes d'un niveau socio-économique modeste, précédait la naissance du premier enfant (Engle et Smidt, 1998 ; Stern et Menkes 2007 ; 2012 ; Llanes Díaz, 2010).

Pour de nombreux pays (Bolivie, Brésil, Colombie, Guatemala, Nicaragua, Pérou, République dominicaine), les raisons économiques sont l'un des premiers facteurs d'arrêt de la scolarité (difficultés pour financer les études, nécessité de gagner de l'argent pour aider la famille) (Hakkert, 2001). Les difficultés économiques et les mauvaises conditions pour la poursuite des études pourraient encourager les jeunes femmes à s'investir dans la formation d'une famille, ce qu'elle jugerait plus avantageux¹¹⁶. Au-delà des caractéristiques propres des individus, ces études révèlent alors le poids du contexte économique, social et culturel (Breton, 2011 ; García Hernández, 2012). En comparant le contexte français en métropole et dans les départements d'outre-mer, Breton (2011) montre que la fécondité des moins de 25 ans considérée comme précoce en métropole, peut être un choix dans le contexte de l'outre-mer, un choix qui se présente comme une meilleure option pour les jeunes femmes que celle de trouver un emploi dans un contexte économique difficile.

La mise en parallèle des études dans différents contextes révèle néanmoins la complexité du problème, dans le sens où il existe une flexibilité possible dans les parcours sur le long

¹¹⁵ Hoffman (1998), bien qu'il en reconnaisse le caractère innovant, ne valide pas pour autant « ces expériences » notamment à cause de certains biais méthodologiques qui concernent principalement la pertinence des critères de comparaison dans le choix des populations (problème de représentativité dans l'échantillonnage, invalidité des hypothèses de départ, biais dans la sélection de l'échantillon, etc.), et qui limitent la portée des résultats (Hoffman, 1998).

¹¹⁶ Peu d'études ont abordé la question de l'emploi (Hakkert, 2001). Dans le contexte mexicain, seule l'analyse d'Arceo-Gomez et Campos-Vazquez (2014) conclut que les mères adolescentes ont une plus faible probabilité de travailler, et travaillent moins d'heures par semaine. Cependant, la probabilité d'être embauchées reste la même pour les deux groupes de femmes (mères à 15-19 ans et mère à 20 et plus). Concernant le revenu du ménage sur le court terme, lorsque l'adolescente reste dans le foyer d'origine, la taille du foyer augmente (on additionne le nouveau-né et le conjoint), mais cela ne fait pas baisser le revenu du foyer. Sur le long terme, les mères adolescentes sont dans des ménages avec un revenu plus faible que celui des autres femmes (Arceo-Gomez et Campos-Vazquez, 2014).

terme, mais que les conditions de pauvreté, la présence d'un État-providence, les politiques familiales en termes de conciliation emploi/garde d'enfant et les dynamiques familiales propres au contexte, cadrent les parcours des jeunes mères en termes d'éducation, d'emploi et de niveau de vie.

II-1.2.3 Une vie familiale instable ? Célibat prolongé ? Isolement social ?

La variable « union » est introduite dans le débat pour rendre compte du degré de stabilité de la vie conjugale des mères adolescentes et déterminer la durée de leur « célibat » assimilé parfois à une situation « d'isolement social » et de « précarité économique ».

Dans le contexte américain, les mères adolescentes connaissent une plus grande instabilité conjugale que les femmes ayant eu un premier enfant après 19 ans (Furstenberg et al., 1987)¹¹⁷. Cependant, dans le contexte occidental, ce n'est pas tant le fait d'avoir un enfant tôt, mais davantage celui de se marier tôt qui augmente la probabilité de connaître une séparation (Hakkert, 2001). Les mères adolescentes qui ont retardé leur entrée en union ont les mêmes chances de se séparer que celles qui se sont mariées au même âge sans avoir eu un enfant précédemment. En revanche, les mères adolescentes qui connaissent une séparation passent un plus grand nombre d'années de vie en tant que « célibataires » (Furstenberg et al., 1987).

Même si des disparités existent, dans la plupart des pays d'Amérique latine, la majorité des mères adolescentes déclarent être en union à la naissance de leur premier enfant (Rodríguez Vignoli, 2009). Les études se sont alors questionnées sur le devenir de ces premières unions, ainsi que sur le devenir conjugal des mères adolescentes célibataires.

Dans le contexte de l'Amérique latine, de nombreux facteurs vont avoir une influence sur le risque de dissolution des unions. En comparant les dissolutions d'union dans trois pays d'Amérique Latine – Colombie, Pérou et Panama –, Goldman (1981) montre, comme dans le contexte nord-américain (Singh et Wulf, 1990), que les femmes qui se marient avant 20 ans ont une plus grande probabilité de connaître une dissolution d'union. Cependant, le lieu de résidence et le niveau socio-économique sont également significatifs : les femmes en union

¹¹⁷ Cinq ans après le premier enfant, deux tiers des mères adolescentes sont mariées (contre un cinquième des femmes ayant eu un enfant plus tardivement) ; cependant, environ 10 ans plus tard, la moitié d'entre elles connaît une dissolution d'union. À la fin de la période d'observation, seulement 16 % des mères adolescentes sont restées mariées avec le père de leur premier enfant. Elles enregistrent également un plus grand nombre d'années de vie en tant que « célibataires » (Furstenberg et al., 1987).

libre, les moins éduquées et celles vivant en milieu rural ont plus de risques de connaître une dissolution d'union¹¹⁸. L'auteur note également que les remariages sont fréquents et que le temps passé en union est élevé dans les trois pays (Goldman, 1981).

Comme dans le contexte nord-américain, des études montrent que les mères adolescentes en Amérique latine connaîtraient plus de ruptures d'union (Singh et Wulf, 1990 ; Hakkert, 2001 ; Arceo-Gomez et Campos-Vazquez, 2014). En revanche, l'instabilité des unions des mères adolescentes ou encore l'absence d'union à la naissance du premier enfant en Amérique latine n'implique pas les mêmes configurations familiales qu'aux États-Unis, notamment au niveau des remises en union et du temps passé « seule ».

En effet, les dissolutions d'union n'entraînent pas forcément un temps plus long de « célibat ». En observant la situation conjugale des femmes environ 10 ans (entre 7 et 13 ans) après la naissance du premier enfant en Colombie et au Nicaragua, Hakkert (2001) montre que les mères adolescentes sont plus nombreuses à avoir connu une dissolution d'union par rapport aux autres femmes, mais que cela n'entraîne pas un nombre d'années de vie « seule » plus important. Les remises en union pour ces deux pays sont fréquentes.

De plus, le célibat au moment de la naissance du premier enfant n'empêche pas la formation d'une union les années suivantes (Buvinic, 1998 ; Hakkert, 2001). Être mère célibataire à un jeune âge peut même favoriser la mise en union. En effet, une mère adolescente célibataire a plus de chances de se marier qu'une femme célibataire ayant eu son premier enfant après 21 ans (Hakkert, 2001). C'est également ce que montre Buvinic (1998) dans le cas du Chili. Les mères adolescentes célibataires à la naissance du premier enfant (49 %) sont plus nombreuses à être en couple cinq ans plus tard (80 %) que les mères célibataires ayant eu un premier enfant après 20 ans (respectivement 30 % et 78 %) (Buvinic, 1998).

¹¹⁸ Certaines études ont mis en valeur d'autres variables favorisant la dissolution d'union, comme la durée entre le premier rapport sexuel et le mariage (Hakkert, 2001). Dans le contexte vénézuélien, la modélisation montre que la durée depuis la naissance du premier enfant, l'âge au 1^{er} accouchement, le niveau d'instruction, le lieu de résidence (rural/urbain), le temps écoulé entre la première relation sexuelle et le premier accouchement sont des variables significatives liées au nombre de conjoints. Toutes les variables sont significatives ; avoir un enfant à un âge précoce augmente le nombre de conjoints, mais le réduit lorsque l'intervalle entre la 1^{ère} relation sexuelle et le mariage est plus important.

Par ailleurs, les études récentes montrent que, 10 ans après leur premier enfant, les mères adolescentes ne sont pas isolées. En prenant en compte la variable « chef de famille » et les personnes habitant dans le ménage, Hakkert (2001) montre que les mères adolescentes qui vivent sans conjoint, vivent le plus souvent avec leur famille d'origine. L'auteur conclut que l'hypothèse soutenant que les mères adolescentes sont plus nombreuses à être sans mari, sans famille ou seule, 10 ans après leur premier enfant, ne se vérifie pas.

Comparées aux pays occidentaux, les trajectoires conjugales des pays d'Amérique latine semblent se différencier au niveau des dynamiques familiales. Pour l'Amérique latine, le célibat à la naissance du premier enfant représente une minorité des cas et n'est pas un obstacle à la formation d'une union future. Malgré l'instabilité des unions communes aux deux contextes, en Amérique latine, les remises en union sont fréquentes et les années vécues comme « célibataires » sont faibles. Ces résultats soulignent encore davantage le poids des normes de formation familiale et de conjugalité dans la compréhension des trajectoires conjugales des mères adolescentes.

II-1.2.4 Une fécondité plus élevée ?

La fécondité adolescente est communément associée à une descendance plus importante. Impactant le rythme de croissance d'une population et la succession des générations, elle est souvent appréhendée comme une menace démographique (Senderowitz et Paxman, 1985 ; Welti, 2000). Ces préoccupations orientent les recherches à comprendre le lien entre l'entrée « précoce » en vie féconde et les niveaux de descendance finale.

De nombreuses études montrent que les femmes qui ont un premier enfant précocement ont plus d'enfants en fin de vie féconde. Aux États-Unis, Morre et Hofferth (1978) confirment cette hypothèse et montrent, en contrôlant par des facteurs comme la « race », la religion et l'éducation, une différence importante de 3 enfants chez les femmes de 35-52 ans, entre celles qui ont eu leur premier enfant à 15 ans et celles qui ont attendu 24 ans. Mais, cette hypothèse ne se vérifie pas systématiquement ; Furstenberg et *al.* (1987) montrent que sur le long terme, les mères adolescentes n'ont pas un nombre supérieur d'enfants¹¹⁹.

Pour l'Amérique latine, la littérature indique également que les mères adolescentes ont, à 30 ans ou en fin de vie féconde, un nombre d'enfants plus important que les femmes ayant

¹¹⁹ Pour les auteurs, ce contrôle des naissances s'explique par la légalisation de l'avortement (probabilités de connaître un avortement à parité 1, 2 et 3 se révèlent supérieures) et par le recours important à la stérilisation (57 % des mères adolescentes) principalement pour les femmes ayant eu 3 enfants ou plus (72 % des femmes afro-américaines ayant 3 enfants ou plus ont été stérilisées) (Furstenberg et *al.*, 1987).

commencé leur fécondité après 20 ans (Card et Wise, 1978 ; Singh et Wulf, 1990 ; Prada-Salas, 1996 ; Buvinic, 1998 ; Hakkert, 2001 ; Welti, 2000, 2006).

En plus d'une intensité de la fécondité plus importante, elles enregistrent un espacement des naissances plus réduit. Dix ans après le premier enfant, les mères adolescentes (15-17 ans), dans divers pays d'Amérique latine (Bolivie, Brésil, Colombie, Guatemala, Haïti, Nicaragua, Pérou, République dominicaine), enregistrent un nombre d'enfants cumulé supérieur aux femmes mères entre 18 et 20 ans, et au-delà de 20 ans (Hakkert, 2001). Selon l'auteur, ces différences s'expliquent en partie par leur niveau socio-économique (Hakkert, 2001).

Avoir un enfant tôt semble aller de pair avec le fait d'avoir beaucoup d'enfants. Cependant, la fécondité des mères adolescentes évolue, tout comme celle de l'ensemble des femmes. Dans le cadre mexicain, elle tend à diminuer en intensité (Welti, 2000), tout comme pour les femmes ayant eu leur premier enfant plus tardivement.

Un grand nombre de travaux viennent remettre en question l'idée que la naissance d'un enfant avant 20 ans est problématique. Ils rendent compte également de la complexité du débat et de l'importance qu'il y a à comprendre le phénomène dans un contexte culturel propre. En déplaçant légèrement le regard, d'autres approches ont également contribué à déconstruire cette problématique.

II-1.3 La fécondité adolescente, un débat en trompe-l'œil : le tabou de la sexualité des adolescents

Dans le contexte occidental, les grossesses adolescentes ont fait l'objet de virulents débats dans la sphère politique (Selman, 2002 ; Furstenberg, 2007). En Angleterre et aux États-Unis, dans les années 1990, les mères adolescentes ont été accusées par des partis conservateurs de détériorer les valeurs de la famille et d'avoir des enfants volontairement à un jeune âge dans le but de bénéficier des aides de l'État et à ce titre de participer au maintien de l'assistantat (Selman, 2002 ; Furstenberg, 2007). Or, la fécondité adolescente baissait¹²⁰, les études confirmaient qu'il n'y avait pas de lien significatif entre la distribution d'aides de l'État et les naissances pendant l'adolescence et que les naissances hors mariage n'augmentaient pas le nombre de mères célibataires. Au fond, avoir un enfant pendant

¹²⁰ En Angleterre et au pays de Galles, la fécondité adolescente a augmenté jusqu'au début des années 1970, atteignant un taux de 50,6 naissances pour 1000 femmes de 15 à 19 ans en 1971, puis a baissé pour atteindre environ 28,5 pour 1000 au milieu des années 1990 (Selman, 2002).

l'adolescence a commencé à être considéré comme un « problème économique et social », en Angleterre et aux États-Unis, à partir du moment où les grossesses de jeunes filles adolescentes arrivèrent hors mariage (Selman, 2002 ; Furstenberg, 2007)¹²¹. Ce qui était pointé du doigt et stigmatisé, c'était l'exercice de la sexualité pendant l'adolescence et avant le mariage (Selman, 2002 ; Furstenberg, 2007). La préoccupation des grossesses adolescentes dans le discours politique cachait en réalité l'angoisse face à l'abandon, par une partie de la population, des règles et des valeurs de l'institution du mariage (Furstenberg, 2007).

C'est également ce que note Bozon et al. (2002) à partir du cas brésilien lorsqu'il constate que le discours moralisateur sur la grossesse chez les adolescentes apparaît à partir du moment où la majorité des premiers rapports sexuels se produisent en dehors du mariage. Ces nouveaux comportements des jeunes vont « venir perturber la réalisation d'un nouvel idéal "moderne" (mais de fait, très minoritaire encore) de déroulement de la jeunesse, selon lequel la conclusion de la scolarité devrait précéder le début de la vie reproductive. Le discours moralisateur voit dans les "grossesses adolescentes" la conséquence naturelle et inévitable de la baisse, incontestable, de l'âge des femmes aux premiers rapports sexuels. » (Bozon et al., 2002, p.1).

Cependant, pour l'auteur, l'affolement moral concernant la sexualité des jeunes en dehors des normes du mariage (qui sert de cadre de contrôle à l'exercice de la sexualité) ne reflète pas : « une simple peur du changement ou une anxiété sexuelle vague, elle met en avant un double standard de sexe, et fonctionne comme rappel à l'ordre de genre. (...) Les jeunes femmes sont et doivent continuer à être un élément responsable et sexuellement modéré (...) chargé de contrôler le désir des hommes et les conséquences de l'activité sexuelle, elles ont toujours la responsabilité d'intéresser les hommes au couple (hétérosexuel) et à la procréation, le moment venu. » (Bozon et al., 2012, p.132).

L'exercice de la sexualité des jeunes femmes hors mariage, le contrôle de la sexualité des femmes par les hommes et la peur du déclin de l'institution du mariage sont autant de motifs qui permettent d'expliquer le début de cette panique politique et institutionnelle. La question de l'idéal de jeunesse et des rapports de genre est essentielle dans le débat. Le développement de l'approche subjective sur le phénomène a également permis de nuancer le débat sur la maternité précoce.

¹²¹ En Angleterre et au pays de Galles, le taux de naissance hors mariage pour les femmes de moins de 20 ans était de 3,7 pour 1000 en 1951, puis de 28 pour 1000 en 1991 et enfin de 26, 4 pour 1000 en 1996 (Selman, 2002).

II-1.4 Des adolescentes actrices de leur choix reproductif

En introduisant l'analyse de la subjectivité individuelle dans l'expérience de la maternité, d'autres études contournent le débat dominant sur le sujet et changent la vision même de l'évènement : avoir un enfant pendant l'adolescence n'est pas forcément un acte subi, mais bien parfois un choix désiré et planifié. La jeune mère est pensée comme une actrice, responsable et consciente de ses décisions.

Dans le contexte français, Le Van (1998) montre qu'avoir un enfant à un âge précoce répond à des logiques d'insertion sociale (scolarité/emploi, famille, union et réseau relationnel). En examinant leur désir initial d'enfant et leur expérience subjective, Le Van conclut à l'existence de différents types de « grossesses » (la grossesse rite de passage vers l'âge adulte, la grossesse SOS, la grossesse accidentelle, etc.).

Pour Marcús (2006), les expériences de la maternité adolescente sont liées aux relations de genre et à la position sociale des femmes. Pour de nombreuses jeunes femmes, la maternité est un fait « naturel », c'est-à-dire faisant partie du destin féminin (Marcús, 2006). De plus, l'auteure montre en quoi, malgré la diversité des « expériences » de maternité, les enfants ont pour les femmes une valeur symbolique forte qui permet de les légitimer socialement et de leur conférer une forme de pouvoir et de gratification émotionnelle (Marcús, 2006).

D'autres travaux mettent en avant les concepts de résilience et de stigmatisation. Le discours positif autour de la maternité étant une forme de résilience devant la stigmatisation des mères adolescentes due, notamment, à des situations de précarité sociale (McDermont et al., 2005 ; Portier-Lecop, 2007).

Il y a eu une évolution de la pensée et de la vision de ce qu'« est » l'arrivée d'un enfant à un jeune âge et de ce qui se joue autour du « devenir mère » à l'adolescence, notion toute relative. D'autres études ont également pu mettre en avant le fait que la construction du discours sur la fécondité adolescente perçue comme un problème social est liée à l'apparition d'une sexualité chez les jeunes en dehors du cadre du mariage.

Au final, la revue de la littérature à un niveau international a permis de mettre en évidence le débat qui anime encore aujourd'hui la communauté scientifique : la fécondité adolescente ne serait-elle pas un problème sanitaire, économique, démographique et social qui, de manière plus générale, participerait au maintien de la pauvreté en perturbant le devenir des adolescentes ? Une problématique abordée à la fois au niveau micro et au niveau macro.

En explorant divers aspects du « problème » et en utilisant différentes stratégies comparatives¹²², de nombreuses études ont montré que les conséquences négatives d'une naissance pendant l'adolescence résultaient en réalité du poids d'autres variables liées aux caractéristiques individuelles des mères adolescentes. D'autres études mettent en évidence que certaines spécificités des mères adolescentes, constatées peu de temps après la naissance de leur premier enfant, s'atténuent sur le long terme (Furstenberg et *al.*, 1987 ; Hakkert, 2001) voire même leur sont favorables (comme le cas des mises en union pour les mères célibataires à la naissance de leur premier enfant dans le contexte latino-américain ou encore de la stabilité de l'emploi dans le contexte nord-américain). La mise en parallèle des études en fonction du contexte géographique souligne le poids des normes culturelles sur le déroulement des trajectoires par rapport à un événement vécu, notamment dans la sphère familiale.

En déplaçant le regard vers la dimension subjective et individuelle du phénomène de la maternité adolescente, les études ont mis en avant le fait qu'une grossesse précoce pouvait être un choix désiré et avoir des effets positifs sur la vie des femmes. Valorisation sociale, insertion sociale, gratification personnelle et source d'amour inconditionnel, la maternité adolescente, au sein d'un contexte culturel donné, est vécue comme une expérience positive, au contraire du modèle de jeunesse des sociétés occidentales défendu par les institutions internationales.

Afin de contribuer à l'élargissement des connaissances sur la maternité adolescente dans le contexte mexicain, nous allons maintenant rendre compte des principales recherches sur le sujet et de leurs limites, avant de présenter dans le sous-chapitre II-3, l'approche que nous nous proposons d'utiliser pour contribuer au débat et dans le dernier sous-chapitre, II-4, notre cadre théorique.

¹²²Différentes méthodes ont été utilisées comme la comparaison des mères adolescentes avec des femmes ayant les mêmes caractéristiques sociodémographiques (Furstenberg et *al.*, 1987), la comparaison des mères adolescentes avec leur sœur ayant eu un enfant plus tardivement (Geronimus, Korenman, 1990), la comparaison avec des femmes présentant les mêmes caractéristiques sociodémographiques mais ayant connu une fausse couche (Hotz, Mc Elroy et Sanders, 1997) ou encore la méthode de l'appariement sur le score de propension (Levine et Painter, 2003 ; Chevalier et Viitamen, 2003).

II-2 « La fécondité adolescente » comme objet d'étude dans le contexte mexicain : apports et limites

Depuis le début des années 1990, les recherches se sont tout d'abord focalisées sur les caractéristiques des jeunes femmes et de leur famille, avant de s'interroger sur le lien entretenu avec la pauvreté et les comportements reproductifs des jeunes (García Hernández, 2012). L'ensemble des études, à la fois quantitatives et qualitatives, constitue aujourd'hui un vaste corpus de connaissances sur la compréhension des processus et des facteurs liés aux grossesses précoces, mais très peu d'études ont replacé cet événement dans le parcours de vie des adolescentes et apporté des éléments sur « ce qui se passe après » la naissance du premier enfant. Bien que de récentes études introduisent la dimension subjective dans l'étude du phénomène (Llanes Díaz, 2014), le débat scientifique s'est principalement axé sur le lien entre pauvreté, vulnérabilité sociale et maternité adolescente.

II-2.1 Le contexte de pauvreté comme cause et non comme conséquence

La littérature sur la fécondité adolescente montre que la grande majorité des femmes qui expérimentent une naissance pendant l'adolescence appartiennent à un niveau social économique défavorisé (Dominguez, 1993 ; Palma y Quilodrán ; 1994, Welti, 2000 ; Stern et Menkes, 2008, Oliveira et Salas 2008 ; Stern, 2012 ; Arceo-Gomez, Campos-Vazquez, 2014, Villalobos-Hernandez et al., 2015). En effet, 3,5% des adolescentes de 15 à 19 ans appartenant au niveau socio-économique supérieur¹²³ ont été une fois enceintes, ce chiffre atteint 20,2 % pour les adolescentes des niveaux les plus défavorisés (Stern et Menkes, 2008).

Les études ont permis de montrer quelques traits communs aux jeunes femmes : appartenir à un ménage socio-économique précaire, avoir une mère qui a eu son premier enfant à un âge « précoce », des premières relations sexuelles plus précoces, une plus faible utilisation de la contraception lors des premiers rapports sexuels (Stern et Menkes, 2008 ; Stern, 2012 ; Garcia, 2012). La proportion des mères adolescentes est plus importante chez les jeunes filles ayant un plus faible niveau scolaire (Welti, 2000 ; Stern, 2008). D'après les données de l'Enadid 1997, le taux de fécondité des mères adolescentes sans diplôme est de 213,6 naissances pour 1000 femmes âgées de 15 à 19 ans, alors qu'il est seulement de 27,1 pour 1000 pour celles qui ont un niveau lycée ou universitaire (Menkes et Suárez, 2002).

¹²³ Le niveau socio-économique est établi à partir de variables caractérisant le ménage : qualité de l'habitat, accès à l'eau et à l'électricité, moyenne pondérée du niveau éducatif relatif aux membres du ménage et emploi de l'individu avec le plus haut niveau professionnel – c'est-à-dire le revenu (ENADID 1997 in Menkes et Suárez, 2002).

Toutes les recherches semblent montrer un lien étroit entre pauvreté et fécondité adolescente. À partir de là, est apparue l'idée que la grossesse chez les adolescentes était la cause de l'arrêt de l'école, ce qui enfermait la jeune fille dans le cercle néfaste de la pauvreté.

L'approfondissement des recherches a permis d'introduire des éléments permettant de montrer que la pauvreté serait la cause et non la conséquence de la fécondité adolescente. Des études récentes ont montré que la grande majorité des jeunes filles mères adolescentes avaient quitté l'école avant de devenir mères (Llanes Díaz, 2010 ; Stern 2012)¹²⁴, et que l'impact des facteurs de vulnérabilité sociale dans un milieu de pauvreté expliquait la prédominance des naissances du premier enfant dans les secteurs défavorisés (Stern, 1995, 2007, 2012 ; Garcia Hernandez, 2013). Stern (1995) précise ces éléments de vulnérabilité comme suit : « un climat d'insécurité au travail, une instabilité et de la violence familiale, des abus sexuels, la désertion scolaire précoce, un manque matériel et peu d'options de vie. La recherche d'un compagnon et la décohabitation du foyer d'origine constituent l'une des seules solutions aux problèmes familiaux » (Stern, 1995, p.11)¹²⁵. En prenant en compte la dimension subjective des adolescentes, García Hernández (2012) confirme les résultats préalablement avancés par Stern (2012) à savoir que c'est « la persistance des conditions de pauvreté de la population et le manque d'opportunité qui « favorisent la formation précoce des familles » (Stern, 2012, p.55)¹²⁶. Ces travaux (Stern, 2012) ont permis de montrer que la vulnérabilité sociale n'a pas le même impact selon les milieux sociaux et que l'inexistence ou la faiblesse des réseaux sociaux, notamment familiaux, accentue fortement son impact sur les adolescentes des classes sociales défavorisées favorisant une grossesse à un âge précoce. Cependant, l'entourage familial proche peut aussi se révéler autoritaire, jusqu'à contrôler le parcours de l'adolescent(e) (par exemple, l'entrée sur le marché du travail est souvent un événement forcé) et participer à accélérer sa sortie du foyer (Echarri Cánovas et Pérez Amador, 2007). De plus, le contrôle social et familial de la sexualité des jeunes peut contraindre ces jeunes à s'unir pour ceux qui souhaitent exercer une sexualité sans réprobation sociale (Szasz, 2001 ; Echarri Cánovas et Pérez Amador, 2007). Les inégalités de genre, le manque d'autonomie des

¹²⁴ Malgré ces avancées, de nombreuses questions ne sont pas abordées par ces études, comme la durée de la période entre l'arrêt de l'école et la naissance de l'enfant, la proportion des « retours à l'école » ou encore le lien avec la transition de l'entrée sur le marché l'emploi.

¹²⁵ Traduction personnelle de : « *un ambiente de inseguridad laboral, de inestabilidad y violencia familiar, de abuso sexual; de deserción escolar temprana y de gran escasez material y de opciones de vida. La búsqueda de un compañero y la salida de la casa materna se constituyen en una de las pocas soluciones a los problemas familiares* » (Stern 1995, p.11).

¹²⁶ Traduction personnelle de : « *la persistencia de las condiciones de pobreza de la población y la falta de oportunidades para las mujeres, que tienden a conducir a la formación temprana de las familias* » (Stern, 2012, p.55)

femmes et le contrôle de la sexualité vont accélérer les transitions à l'âge adulte, comme le souligne également la littérature sur le sujet.

II-2.2 Fécondité adolescente, transition à l'âge adulte et inégalité sociale

Même si ces études sur la jeunesse cherchent à comprendre les changements, en termes de calendrier d'entrée sur le marché du travail ou de formation familiale et non spécifiquement en lien avec la naissance du premier enfant, elles fournissent malgré tout un cadre d'analyse qui place la naissance du premier enfant dans le processus dynamique plus large de la transition à la vie adulte. Ces études montrent qu'il n'y a pas un modèle normatif de transition à l'âge adulte au Mexique, mais qu'au contraire on y observe une diversité de transitions (Tuirán, 1999 ; Coubès et Zenteno, 2005 ; Echarri Cánovas et Pérez Amador, 2007) qui se distinguent selon les générations (Coubès et Zenteno, 2005), les classes sociales et le sexe (Oliveira, 2008).

Chez les niveaux socio-économiques élevés, la majorité des jeunes femmes ne quittent pas le foyer parental si elles n'ont pas encore intégré le marché du travail (Pérez Amador 2006). Les femmes se mettent en union et ont leur premier enfant avant les hommes (Echarri Cánovas et Pérez Amador, 2007). Les jeunes femmes d'un contexte socio-économique défavorisé ont un calendrier de transition à l'âge adulte (arrêt de l'école, premier emploi, première union, premier enfant) plus précoce que celui des jeunes filles appartenant à un milieu plus aisé (Echarri Cánovas et Pérez Amador, 2007 ; Oliveira et Mora Salas, 2008).

Les différences existent aussi entre les femmes urbaines et rurales. Les femmes urbaines se mettent en union après les femmes rurales (environ un an et demi plus tard) ; ces dernières sont associées à une précocité de la maternité (Echarri Cánovas et Pérez Amador, 2007)¹²⁷. Les âges médians au départ de chez les parents restent plus ou moins égaux, mais les filles urbaines montrent un comportement plus précoce que les femmes vivant en zone rurale.

Par ailleurs, Coubès et Zenteno (2005) notent que les transitions à l'âge adulte des femmes urbaines se transforment depuis plusieurs générations, allant vers « un contexte d'hétérogénéité des modèles de transition vers la vie adulte, conséquence des transformations des rôles et des statuts sociaux de la femme dans la société mexicaine » (Coubès et Zenteno,

¹²⁷ La fécondité adolescente est plus prononcée en milieu rural (Welti, 2000 ; INEGI 2014)

2005, p.352)¹²⁸. En effet, l'augmentation de l'âge moyen de l'arrêt de la scolarité des femmes (passant de 14 à 18 ans) et de l'entrée des femmes sur le marché de l'emploi a entraîné une modification des calendriers et de la séquence d'entrée en vie adulte. On observe une moindre fréquence de parcours marqués par la séquence « sortie de l'école et union » au fil des générations pour les femmes nées en 1936-1938, 1951-1953 et 1966-1968 et une augmentation de la séquence « sortie de l'école, 1^{er} emploi et union ».

Les recherches sur la transition à l'âge adulte confirment le lien entre formation familiale précoce et pauvreté dans le contexte mexicain actuel. Elles y ajoutent néanmoins une dimension dynamique, souvent absente des études concernant la fécondité adolescente, qui permet de visualiser la naissance du premier enfant comme un événement compris dans un processus plus large, celui de la transition à la vie adulte. Ces études ont également souligné l'influence des changements structurant sur la transition à l'âge adulte. Les contextes, qu'ils soient économiques ou géographiques, ont chacun leur importance dans la compréhension du phénomène. Les études ont permis de déconstruire l'idée d'un phénomène homogène, tant au niveau de la population que de l'expérience individuelle.

II-2.3 Fécondité adolescente, hétérogénéité des expériences et des contextes

Stern et Menkes (2008), voulant établir un profil sociodémographique, distinguent deux « profils » de mères adolescentes selon le niveau socio-économique¹²⁹ : 1) les mères adolescentes d'un niveau socio-économique défavorisé (les plus nombreuses) qui ont leur premier enfant entre 12 et 16 ans, qui sont en union et qui ont arrêté l'école lors de la

¹²⁸ Traduction personnelle de : « *en un marco de heterogeneidad de los patrones de transicion, consecuencia de la transformacion de los roles y estatus sociales de la mujer en la sociedad mexicana* » (Coubès et Zenteno, 2005, p.352)

¹²⁹ Le contexte socio-économique est donc une variable capitale pour la compréhension du phénomène, ce que prend en compte l'ensemble des études. Néanmoins une différenciation moins évidente dans les études est celle entre le contexte urbain et rural. En effet, bien que la fécondité adolescente soit plus importante en zone rurale (Welti, 2000 ; INEGI, 2014), une grande partie des études s'est penchée sur le phénomène en milieu urbain (Garcia, 2012 ; Palma, 2013 ; Gonzalez, 2010 ; Llanes Díaz, 2014). Cela peut s'expliquer par le fait qu'une majorité de la population vit en zone urbaine (INEGI, 2010) – environ 77,8 % de la population en 2010 (INEGI, 2015) vit dans une localité de plus de 2500 habitants, et environ 62,5 % dans une localité de plus de 15 000 habitants en 2010 (INEGI, 2010). Peu d'études traitent le contexte rural en le comparant au contexte urbain (Stern, 1995). C'est généralement sous un découpage en termes de niveaux socio-économiques correspondant au niveau de vie que les études traitent le sujet, les deux contextes sont alors confondus. Or, il existe des niveaux de pauvreté distincts pour les deux contextes (Cortes et al., 2002 ; ENIGH, 2014). D'après l'Enquête nationale des Revenus et des Dépenses des Ménages (ENIGH) en 2014, 40,5 % des ménages en milieu rural sont pauvres, et 21,6 % sont dans l'extrême pauvreté ; contre 35,4 % et 6,2 % en milieu urbain (ENIGH, 2014). Même si le niveau de pauvreté est moins élevé en 2014 en zone urbaine (ville de plus de 15 000 habitants). Il est donc important de distinguer à la fois le contexte rural/urbain et le niveau socio-économique. Cette étude propose une analyse du phénomène en zone urbaine en distinguant la population en fonction de l'origine sociale et du niveau éducatif.

naissance du premier enfant ; 2) les jeunes femmes d'un niveau socio-économique élevé qui ont leur premier enfant plus tardivement (entre 17 et 19 ans), qui sont davantage célibataires et toujours dans le système scolaire à la naissance de leur premier enfant (Stern et Menkes, 2008). À partir de là, il est possible de constater que selon le niveau économique, la naissance du premier enfant à un âge précoce n'a ni la même configuration ni la même signification dans le parcours de vie des jeunes filles. Stern (1995, 2012) a aussi montré que l'expérience et les implications d'une grossesse au moment de l'adolescence varient selon le secteur social¹³⁰ : *rural traditionnel, urbain marginal, urbain populaire, classe moyenne et moyenne haute*. Dans la classe *rurale traditionnelle*, l'adolescence est perçue comme une courte période et la grossesse pendant l'adolescence est acceptée, car elle représente le début de la constitution de la famille. Dans la classe *urbaine marginale*, la grossesse adolescente arrive dans un contexte familial complexe et violent. Elle ne constitue pas la norme sociale mais reste cependant considérée par les jeunes filles comme une option pour échapper aux problèmes familiaux. Pour le secteur *urbain populaire* (de la classe défavorisée à moyenne), les jeunes filles ont retardé l'union et la sortie scolaire. Elles ont intégré les normes du développement personnel mais n'ont pas changé celles de la sexualité qui restent associées à la reproduction. La grossesse adolescente entre alors en contradiction avec l'aspiration d'ascension sociale, car elle représente un événement inattendu dans le parcours de vie. Et finalement pour la classe *moyenne et moyenne haute*, les jeunes filles allongent leurs études, ce qui rend la dépendance économique envers les parents plus longue. Le pouvoir de négociation avec le partenaire sexuel est plus grand que dans les autres secteurs. La grossesse représente l'accident (oubli de contraception, faille) ou encore un projet désiré par le couple (Stern, 2012). Au-delà de ses implications, l'interprétation subjective de l'expérience de la maternité est vécue différemment au sein des groupes d'adolescentes (Llanes Díaz, 2014)¹³¹. Même au sein d'un même contexte socio-économique, il existe une hétérogénéité des expériences (Garcia, 2012)

Ces dernières études montrent bien, à travers la subjectivité des individus et une perspective longitudinale, en quoi la maternité adolescente est loin d'être un phénomène et une expérience homogène et « fatalement » négative pour l'individu.

¹³⁰ D'après l'auteur, les classes (ou secteurs) et les significations de la grossesse adolescente sont construites comme autant d'« idéal type » (Stern, 1995, 2012).

¹³¹ À partir d'un échantillon de mères adolescentes vivant en milieu urbain, la ville de Tijuana, Llanes Díaz (2012) montre comment les mères réinterprétaient leur propre expérience de la maternité quelques années après l'avoir vécue. Llanes Díaz met en lumière quatre types de réinterprétation de la maternité : tout d'abord vécue comme un événement désiré puis comme un regret ; comme une erreur puis comme une réparation ; comme une erreur puis comme une bénédiction (celle de connaître « l'amour maternel ») ; comme une erreur puis comme la réponse à un désir d'autonomie.

II-2.4 Vers une approche dynamique du phénomène sur le long terme

Bien que ces recherches aient ouvert le champ d'une vision longitudinale du phénomène¹³², elles se sont essentiellement penchées sur ses causes et ont privilégié le court terme après la naissance du premier enfant. Peu d'études jusqu'à présent se sont centrées sur le parcours familial des mères adolescentes à long terme.

Que sait-on sur le devenir familial après la naissance d'un enfant à un âge précoce ?

Les travaux de Welti (2000, 2006) apportent des données sur les trajectoires reproductrices des mères adolescentes. Ces dernières ont une fécondité supérieure aux autres femmes (Welti, 2000). En 1997, les mères adolescentes, qui ont entre 30 et 34 ans au moment de l'enquête, ont eu 3,98 enfants par femme contre 2,39 pour celles qui sont devenues mères à 20 ans et plus. En fin de vie féconde, entre 45 et 49 ans, les mères adolescentes ont eu 6,66 enfants par femme contre 3,97 pour les mères à 20 ans et plus. Cependant, si l'on compare par groupe de génération, il y a une baisse du nombre d'enfants pour les mères adolescentes des plus jeunes générations. À 26 ans, les mères adolescentes nées entre 1947 et 1951 ont une descendance plus élevée (2,6 enfants/femme) que les mères adolescentes nées entre 1967 et 1971 (1,6 enfant/femme) (Welti, 2000). Ces résultats apportent des éléments de réponse sur le temps long (comparaison à 34 ans) et permettent de mettre en comparaison plusieurs générations de femmes.

L'ENADID 2014 confirme ces résultats en signalant que les femmes mères adolescentes ayant atteint 40 à 49 ans étaient 51,7 % à avoir eu quatre enfants et plus, alors que ce pourcentage était seulement de 10,2 % quand les femmes avaient eu leur premier enfant après 20 ans (INEGI, 2014). Cependant certaines variables n'ont pas été prises en compte dans ces deux études (zone géographique, niveau socio-économique, niveau d'éducation, etc.) et il est donc impossible d'affirmer que l'âge au premier enfant, dans ce cas avant 20 ans, soit une variable liée, « toutes choses égales par ailleurs », à une descendance élevée.

¹³² Voir García Hernández (2012) et Llanes Díaz (2012). García Hernández (2012) reconstruit les trajectoires sexuelles de jeunes filles en contexte de pauvreté dans le milieu urbain, sur une courte période après la naissance du premier enfant. Llanes Díaz (2012) retrace le processus interprétatif de la signification de la naissance d'un premier enfant avant 20 ans, sur une période d'observation plus longue, environ 10 ans. Cependant, pour cette période, nous n'avons pas d'informations sur l'évolution des trajectoires familiales.

Concernant les unions, nous savons qu'une grande proportion des mères adolescentes appartenant à un niveau socio-économique moyen et défavorisé, sont en union au moment de la naissance du premier enfant (Stern et Menkes, 2008). Cependant, nous n'avons que peu de précisions sur le temps écoulé entre la formation de l'union, le début de la grossesse et la naissance de l'enfant. Autrement dit, il est possible que les unions se soient formées entre la nouvelle de la grossesse et la naissance de l'enfant, comme le suggère Welti (2000).

De plus, peu d'études existent sur le devenir des unions des mères adolescentes. Seuls les résultats d'Arceo-Gomez et Campos-Vazquez (2014)¹³³ donnent quelques pistes. Les mères adolescentes ont plus de probabilités d'être en union que les autres femmes (contrairement au contexte américain), mais ont plus de chances de se séparer ou de divorcer (Arceo-Gomez et Campos-Vazquez, 2014). Bien que cette étude récente soit l'une des seules à présenter les caractéristiques familiales sur le long terme, elles se heurtent à des limites méthodologiques¹³⁴. De plus, les données ne permettent pas de distinguer avec précision l'arrivée des événements entre la naissance de l'enfant, la mise en couple et la cohabitation.

La revue de la littérature montre donc un paradoxe important. La production scientifique est abondante sur la thématique¹³⁵, mais elle s'est essentiellement centrée sur la compréhension des facteurs liés à la maternité précoce « enfermée » dans le débat en lien avec la pauvreté. Les études sur les conséquences des grossesses adolescentes sont peu nombreuses. Même si des études récentes ont introduit l'analyse biographique, elles n'ont pas permis de comprendre exactement comment la naissance de l'enfant s'insérait dans cette période charnière de la transition à l'âge adulte et dans l'ensemble du parcours de vie de la jeune mère. En effet, on sait peu de choses sur ce temps d'ajustement familial.

¹³³ L'analyse d'Arceo-Gomez et Campos-Vazquez (2014) observe le devenir « global » des femmes mères adolescentes des jeunes générations - (scolarité, emploi, revenu et famille) en prenant en compte des effets à court et long terme en utilisant la méthode du score de propension. Ils utilisent des données longitudinales et transversales de deux enquêtes : l'enquête *Mexican Family Life Survey* (vague de 2002 et 2005) pour le court terme, et l'enquête sociale *Mobility Survey* (EMOVI) de 2011. Le court terme n'est pas explicitement spécifié, mais si l'on se fie à la date des vagues d'enquêtes, 2002 et 2005, nous supposons que le court terme est de 3 ans. Nous précisons que la notion de « long terme » reste assez floue tout au long de l'article. Les auteurs précisent simplement que le suivi s'effectue sur une période de 6 à 45 ans après la naissance du premier enfant.

¹³⁴ Une des limites de cette étude réside dans la composition des femmes du groupe de contrôle, car certaines d'entre elles sont encore adolescentes à la deuxième vague de l'enquête en 2005. Cela implique que certaines d'entre elles peuvent encore devenir mères adolescentes. Les auteurs précisent que s'ils avaient eu accès à leur parcours complet, les estimations auraient été mieux contrôlées (Arceo-Gomez et Campos-Vazquez, 2014).

¹³⁵ D'autres axes existent sur la thématique des mères adolescentes au Mexique que nous n'avons pas abordés dans la revue de la littérature : fécondité adolescente et pratique contraceptive, fécondité adolescente et migration (voir Palma, 2013).

De plus, la très grande majorité des études se focalisent sur les adolescentes nées dans les deux dernières décennies sans privilégier la profondeur historique sur plusieurs générations qui permettrait peut-être de relativiser « la nouveauté et la spécificité » du phénomène. Enfin, peu d'éléments sont connus au sujet du devenir de la situation conjugale des mères adolescentes (nombre de conjoints, durée des secondes unions ou encore type d'union – type qui joue par ailleurs un rôle primordial dans la dissolution des unions (Goldman, 1981 ; Pérez Amador, 2008)).

II-3 La fécondité adolescente par le prisme de l'approche du parcours de vie

En adoptant une profondeur historique et une vision dynamique du phénomène, cette recherche a pour objectif d'apporter des éléments nouveaux dans le débat « sur la (dé)construction » du phénomène des mères adolescentes au Mexique. Plus précisément, nous souhaitons mettre en lumière l'évolution du devenir familial des femmes urbaines qui ont eu un enfant pendant l'adolescence (entre 15 et 19 ans).

Pour cela, nous allons dans un premier temps re-contextualiser la naissance du premier enfant à « l'adolescence », dans le parcours individuel et dans le contexte sociohistorique. Aussi, utiliserons-nous comme cadre d'analyse le concept de transition à la vie adulte. Puis, dans un deuxième temps, nous observerons sur le long terme la manière dont se dessine la trajectoire familiale de ces femmes à travers l'occurrence ou non d'un certain nombre d'événements constituant la dynamique familiale. C'est pourquoi nous avons choisi d'utiliser l'approche du parcours de vie et nous considérons que les configurations familiales, suite à l'arrivée de l'enfant à un âge « précoce », sont le résultat d'un processus dynamique qui relève de l'agencement de stratégies individuelles, uniquement compréhensibles dans un contexte sociohistorique donné. Cette précision nous semble importante pour la compréhension des trajectoires familiales. En effet, le poids des institutions et du contexte socio-économique a été souligné par McNicoll (1982) pour expliquer les comportements reproductifs et les changements de comportements au niveau individuel. Pour lui, les décisions, comme celle de limiter les naissances, « résultent de la structure du contexte décisionnel, modelé par des environnements institutionnels et des modèles culturels auxquels les individus sont confrontés. » (McNicoll, 2014, p.250). Le cadre institutionnel, lui-même socialement construit¹³⁶, va offrir aux individus des structures d'opportunités pour satisfaire leurs

¹³⁶ L'institution est considérée par l'auteur comme « des dispositifs sociaux ou économiques plus ou moins stables, dont la forme dépend pour partie d'une logique d'attributs transactionnels » (McNicoll, 2014, p.250). Le

problèmes récurrents. Le changement du cadre institutionnel entraînera un changement des comportements individuels. De plus, en fonction de leur position sociale dans la société (sexe, âge, niveau d'étude, situation économique ou génération), les individus seront confrontés à des « segmentations d'environnement décisionnel différents », elles-mêmes socialement construites et organisées (McNicoll, 1980, 2014). Cette approche, tout comme celle des parcours de vie, permet de créer un lien entre les niveaux micro et macro, et entre les choix individuels et le contexte (Bruijn de, 2002).

Dans cette troisième partie, nous reviendrons tout d'abord sur la définition du paradigme du parcours de vie et sur ses apports dans l'analyse des dynamiques familiales, puis sur le concept de transition à l'âge adulte. Pour finir, nous préciserons la manière dont nous allons procéder pour observer les dynamiques familiales sur le long terme.

II-3.1 Le paradigme des « parcours de vie »

L'approche biographique permet une vision globale du phénomène étudié et tend à expliquer la complexité du monde social en tenant compte de la temporalité, du contexte sociohistorique, des capacités des acteurs et des contraintes structurelles (Carpentier et White, 2013). Cette approche considère l'inscription des événements dans le processus dynamique et dans un contexte sociohistorique. Malgré des critiques¹³⁷, l'approche biographique a été reprise pour analyser diverses thématiques comme celle de la famille ou encore de la jeunesse et s'est précisée notamment à travers le paradigme aujourd'hui très utilisé du « parcours de vie ».

II-3.1.1 Définition

cadre institutionnel change avec les forces qui se trouvent au sein de l'État et « celles qui proviennent de la nature changeante des interactions individuelles au sein de la société » (McNicoll, 2014, p.231).

¹³⁷ L'approche a suscité des critiques, dont l'une des premières est formulée par Bourdieu dans son article, « L'illusion biographique » (1986). Il remet en cause les fondements de l'approche ainsi que la faiblesse méthodologique qui l'accompagne. Pour lui, étant donné que « le sujet et l'objet de la biographie (l'enquêteur et l'enquêté) ont en quelque sorte le même intérêt à accepter le postulat du sens de l'existence racontée (et, implicitement, de toute existence) », la méthode consiste à « relever certains événements significatifs et en établissant entre eux des connexions propres à leur donner cohérence, comme celles qu'implique leur institution en tant que causes ou, plus souvent, en tant que fins, trouve la complicité naturelle du biographe que tout, à commencer par ses dispositions de professionnel de l'interprétation, porte à accepter cette création artificielle de sens ». (Bourdieu, 1986, p.69)

Pour Spini et Widmer (2009), le paradigme du parcours de vie (*life course* en anglais) tient son origine dans le besoin de vouloir comprendre comment le parcours individuel se modifiait dans des contextes historiques marquants, comme une guerre mondiale ou une récession économique. Autrement dit, les recherches ont commencé à vouloir différencier « l'effet de période » et les « effets de cohorte » agissant sur les comportements individuels et collectifs (Spini et Widmer ; 2009)¹³⁸.

C'est dans les années 1960 aux États-Unis, à travers les travaux du sociologue Glen Elder, qu'ont émergé les premières analyses montrant l'impact du contexte sociohistorique sur les trajectoires individuelles (Elder, 1974). À travers le suivi de différentes cohortes ayant vécu différentes périodes économiques dans le contexte nord-américain des années 1920 et des années 1929, cet ouvrage illustre l'impact des changements sociohistoriques sur les trajectoires individuelles, mais surtout le fait que cet impact ne sera pas le même selon les étapes de la vie ou l'âge des individus au moment des changements structurels socio-historiques (Spini et Widmer, 2009)¹³⁹.

Selon Elder et al. (2003, p.11-12)¹⁴⁰, le paradigme du parcours de vie se structure autour de cinq principes :

- 1) *le principe de développement tout au long de la vie*. Ce principe signale que l'individu se développe tout au long de sa vie, aussi bien pendant l'enfance que pendant la période dite de « vieillesse ».
- 2) *le principe de l'agencement*. Ce deuxième principe soulève l'idée que les individus construisent eux-mêmes leur parcours de vie à travers leurs choix. L'individu est alors pensé comme un acteur qui a la possibilité d'agir, de prendre des décisions pouvant orienter sa trajectoire, dans un contexte sociohistorique donné.

¹³⁸ Il faut distinguer les « effets de cohorte » des « effets d'âge » et des « effets de période ». « L'effet de cohorte » (ou « effet de génération ») est associé au partage d'une caractéristique commune par une génération d'individus tout au long de leur parcours. Si ces caractéristiques communes changent dans le temps, au fil des âges, et sont partagées par d'autres cohortes, alors on parlera d'un « effet d'âge ». Si les caractéristiques sont partagées au contraire à un moment donné par plusieurs cohortes, alors on peut identifier un « effet de période » (Van de Velde, 2015).

¹³⁹ L'effet d'âge (événement qui survient à un âge précis, en référence à l'âge biologique) peut cacher un effet de cohorte (c'est-à-dire le résultat d'un temps historique donné vécu par un ensemble de personnes nées à une même période), qui peut aussi lui-même interférer avec un effet de période (c'est-à-dire un événement arrivant à un moment donné qui affecte l'ensemble des cohortes – exemple une crise économique).

¹⁴⁰ Traduction personnelle de : « 1) *The Principle of Life-Span Development* », « 2) *The Principle of Agency* », « 3) *The Principle of time and space* », « 4) *The Principle of Timing* », « 5) *The Principle of Live are lived interdependently* » (Elder et al., 2003, p.11-12)

- 3) *le principe du temps et du lieu*. Ce principe rappelle que ce sont les périodes historiques et les endroits qui vont structurer les parcours de vie. Le parcours de vie est alors le produit d'un contexte.
- 4) *le principe des vies interreliées*. c'est-à-dire que les vies des individus sont dépendantes les unes des autres et que les relations et les réseaux dans lesquels la vie de la personne est imbriquée vont avoir une influence sur l'interprétation des événements de sa vie.
- 5) *l'influence sociohistorique au fil du temps*. C'est-à-dire la nécessité de prendre en considération que l'impact d'un événement dépend du moment où il survient dans la vie d'une personne.

Le paradigme des parcours de vie propose alors une approche qui permet d'observer le déroulement de la vie des individus comprise dans un contexte sociohistorique spécifique et l'articulation des différentes sphères qui la composent. Elder (1998b) différencie également les parcours individuels et les parcours institutionnels dans lesquels s'exercent les parcours individuels : « Le parcours de vie individuel est composé d'un ensemble de trajectoires plus ou moins entrelacées et renvoyant aux différentes sphères dans lesquelles se déroule l'existence individuelle : scolaire, professionnelle, familiale, associative... » (Elder, 1998b).

Les concepts de trajectoire et de transition sont également au cœur de l'analyse. Pour Elder (1985), une trajectoire est : « la route définie par le processus de vieillissement ou l'évolution à travers la structure d'âges. La trajectoire ne prédéfinit pas la direction, ni le degré ou la dimension du changement en cours » (Elder, 1985, p. 31)¹⁴¹. Les trajectoires individuelles sont dessinées par les transitions, qui, marquées ou symbolisées par des événements, vont être à l'origine de la direction et du sens de la trajectoire (Elder, 1985). En effet, « le parcours de vie se réfère aux chemins au travers des âges différenciés de la vie, aux modèles sociaux dans le temps, la durée, l'espacement et l'ordre des événements ; le moment d'occurrence d'un événement peut avoir autant de conséquences sur le cours de la vie que si

¹⁴¹ Traduction personnelle de : « *Life trajectory, a pathway, defined by the aging process or by movement across the age structure. Trajectory does not prejudice the direction, degree, or rate of change of its course* » (Elder, 1985, p.31)

l'événement arrive et le degré ou le type de changement » (Elder, 1978, p.21)¹⁴². Pour cette raison, il nous importe de saisir des événements clés et le moment où ils apparaissent pour donner du sens à la trajectoire d'un individu.

II-3.1.2 Parcours de vie et dynamique familiale

L'attention des chercheurs pendant la majeure partie du XXe siècle s'est principalement focalisée sur des changements horizontaux de la famille - changements de structures, réduction du nombre des membres de la famille, etc. (Segalen, 2004). C'est seulement à partir des années 1970 que la sociologie va développer une analyse prenant en compte une dimension longue de la famille, avec un regard que l'on peut qualifier de vertical (Segalen, 2004).

Ce sont tout d'abord les études utilisant le concept de cycle de vie¹⁴³ familiale qui seront développées. Comme concept sociologique, le cycle de vie émet l'hypothèse que les individus passent de l'enfance à la vieillesse, à travers une succession d'étapes chronologiquement ordonnées (Van de Velde, 2010). Dans cette lignée, Hareven (1977) met en évidence 9 étapes¹⁴⁴ basées principalement sur trois critères : le nombre de positions au sein du groupe domestique (père mère-enfant, nombre d'enfants, etc.), la répartition des âges respectifs et la modification des rôles (Hareven, 1977). Cependant, cette approche a été critiquée, car en observant l'unité domestique, elle ne permet pas de rendre compte, dans son intégralité, de la complexité des liens familiaux et de leurs dynamiques et exclut de fait une partie de la population qui ne vit pas les étapes prédéfinies de la vie familiale (Tuirán, 2001).

En réponse aux limites de l'approche du cycle de vie familiale, Glen Elder et l'historienne Tamara Hareven proposent une nouvelle approche pour étudier les problématiques familiales : le parcours de vie.

¹⁴² Traduction personnelle de : « *The life course refers to pathways through the age-differentiated life span, to social patterns in the timing, duration, spacing, and order of events; the timing of an event may be as consequential for life experience as whether the event occurs and the degree or type of change.* » (Elder, 1978, p.21)

¹⁴³ Selon Van de Velde (2010), « le cycle de vie désigne avant tout la façon dont une société définit et structure la succession des âges » (Van de Velde, 2010, p.10).

¹⁴⁴ Cadre du cycle de vie pour Hareven (1977) : 1. Fondation du couple ; 2. Jeunes parents, du nourrisson jusqu'à l'âge de 3 ans ; 3. Groupe domestique avec enfant jusqu'à l'âge préscolaire (de 3 à 6 ans avec de plus jeunes frères et sœurs) ; 4. Groupe domestique avec enfant scolarisé (le plus âgé d'entre les enfants a entre 6 et 12 ans, avec de plus jeunes frères et sœurs) ; 5. Groupe domestique avec adolescents (le plus âgé des enfants a de 12 à 20 ans) ; 6. Groupe domestique avec jeune adulte (depuis que le plus âgé des enfants a 20 ans jusqu'au départ de la famille du premier enfant) ; 7. Groupe domestique qui aide ses enfants à s'établir jusqu'à ce que le dernier soit installé ; 8. Groupe domestique qui aide ses enfants à s'établir jusqu'au dernier des enfants, jusqu'à la retraite du père ; 9. Groupe domestique vieillissant, après la retraite.

Tout comme le concept de cycle familial, le parcours de vie propose une vision dynamique de la famille, mais il permet néanmoins de voir les changements familiaux pris dans des processus de changements sociaux. Par ailleurs, alors que le concept du cycle de vie observait l'évolution du ménage, le *life course* se focalise, comme le précise Segalen (2000), « sur les interrelations entre trajectoires individuelles, changements familiaux à l'échelle d'une vie et changements sociaux dans leur retentissement croisé (guerre, émigration, chômage, etc.) » (Segalen, 2000, p.187). L'analyse du parcours de vie se focalise alors sur les transitions, les moments cruciaux de la vie des individus ou encore sur les processus de création, d'agrandissement ou de dissolution familiale (Tuirán, 2001) et non plus sur des étapes de la vie d'un ménage, comme le propose l'approche des cycles de vie.

L'une des hypothèses consiste à considérer que les transitions auront un impact sur la trajectoire future de l'individu, soit à court terme, soit suivant un processus d'accumulation à long terme (Tuirán, 2001). D'après Tuirán (2001), les conséquences sur le long terme doivent être évaluées en fonction de « la nature [des transitions], le calendrier et l'ordre des transitions et les voix d'adaptation qui surviennent » (Tuirán, 2001, p.54)¹⁴⁵.

La famille devient un ensemble de parcours individuels qui forme la dynamique familiale (Hareven, 1978). La famille ne serait pas vue comme un groupe uni qui évolue selon des étapes prédéfinies, mais comme un collectif d'individus interdépendants qui évolue au fil du temps¹⁴⁶ et « qui partage une identité commune et un sens des solidarités (...) » (Tuirán, 2001, p.55)¹⁴⁷. Dans cette configuration, l'individu reste le principal acteur de ses décisions, en interagissant avec les autres membres du groupe. Comme le signale Tuirán, appréhender la famille à travers le parcours de vie « laisse un espace au conflit, à la négociation et aux compromis des membres de la famille à chaque moment de son développement » (Tuirán, 2001, p.55)¹⁴⁸.

¹⁴⁵ Traduction personnelle de : « *Las consecuencias de largo plazo no pueden evaluarse sin tomar en cuenta la naturaleza, calendario y orden de las transiciones y las resultantes líneas de adaptación.* » (Tuirán, 2001, p.54)

¹⁴⁶ En effet, selon Elder (1987), le parcours de vie dessine quatre formes d'interdépendance temporelle : 1) L'intersection entre trajectoires et transitions pendant le parcours de vie individuel, 2) L'interdépendance entre les différentes trajectoires des membres de la famille (celle du mari, des conjoints, des enfants, des parents et des grands-parents, etc.), 3) Le lien entre la trajectoire individuelle et le développement du collectif familial, 4) L'interaction complexe entre les trois aspects indiqués précédemment et le changement sociohistorique.

¹⁴⁷ Traduction personnelle de : « *una pequeña colectividad de individuos interactuantes que comparten una identidad común y algún sentido de solidaridad (...)* » (Tuirán, 2001, p.55)

¹⁴⁸ Traduction personnelle de : « *déjà un espacio al conflicto, la negociación y el compromiso entre los miembros de la familia en cada momento de su desarrollo* » (Tuirán, 2001, p.55)

Pour ces raisons, nous inscrivons notre recherche dans cette perspective afin de mettre en avant les ajustements et les négociations qui s'opèrent entre les acteurs concernés au moment de la naissance du premier enfant à un âge précoce et tout au long du devenir familial. Afin d'affiner la compréhension de l'arrivée d'une première naissance à un « jeune âge », nous allons considérer la jeunesse comme un processus dynamique et l'étudier à travers le cadre analytique de la « transition à la vie adulte ».

II-3.2 Appréhender l'adolescence dans le cadre de la « transition à l'âge adulte »

Les contours et les tentatives de définition de la jeunesse et de l'adolescence se sont succédés dans le temps et à travers diverses disciplines, parmi lesquelles l'anthropologie, la psychologie, la sociologie ou la pédagogie.

Notion inexistante au XVI^e siècle (Galland, 1991), puis qualifiée de « période trouble » par la psychologie (Hall, 1904)¹⁴⁹, il faut attendre 1936 pour que la sociologie américaine définisse la jeunesse (American Review, 1936)¹⁵⁰. Puis, c'est dans les années 1950 que les théories fonctionnalistes font apparaître les prémices d'une sociologie de l'âge (Galland, 2011). Parsons (1955) parle de « culture jeune », marquée par l'irresponsabilité et l'insouciance, qui s'oppose radicalement à la « culture adulte ». Pour Parsons (1955), la période de l'adolescence remplit une fonction sociale, celle de l'acquisition des rôles sociaux adultes, comme celui de se marier ou d'entrer dans la vie professionnelle. Elle est également marquée par des rôles sociaux normatifs différents pour les filles et les garçons et de fortes tensions avec les « adultes ».

Cette vision culturaliste de la jeunesse a été largement critiquée par la suite, déconstruisant l'idée qu'il s'agirait d'une population homogène dotée d'une culture unique (Chamborderon, 1966 ; Bourdieu, 1978 ; Galland, 2011). Pour Bourdieu, la jeunesse n'existe

¹⁴⁹ En 1904, le concept « d'adolescence » apparaît dans les travaux de Hall (1904) « *Adolescence ; Its Psychology and its Relations to Psychology, Anthropology, Sociology, Sex, Crime, Religion and Education* ». L'adolescence et la jeunesse y sont confondues. Hall (1904) la définit comme une période de tensions, d'insécurité et d'apprentissage pour le monde adulte. Cet intérêt marque un tournant car, pour la première fois, on va reconnaître au jeune un statut institutionnel que l'on tente de surcroît de rationaliser à travers une analyse scientifique. Pour la psychanalyse, cette inévitable période de troubles traversée par l'individu pour parvenir à son autonomie s'entendait généralement de 13 à 19 ans et était la conséquence des changements biologiques, physiologiques de la puberté et des forces inconscientes propres à l'humain (Blöss, 1991).

¹⁵⁰ « L'adolescence ne doit pas être définie en termes de puberté et de maturation physique ; son commencement doit être recherché au moment où la société ne considère plus la personne comme un enfant, mais attend d'elle qu'elle assume certaines responsabilités adultes » (American Review, 1936, p.81) Traduction personnelle de : « *As a social experience adolescence is not to be defined in terms of puberty or physical maturation. Its beginning is to be found when society no longer looks upon the person as a child, but expects him to assume certain adult responsibilities* ». (American Sociological Review, 1936).

pas en tant que telle, elle « n'est qu'un mot », elle cache des réalités socialement marquées qui n'ont pas d'intérêt commun (Bourdieu ; 1978).

Au début des années 1990, ces nombreuses tentatives de définition de la jeunesse, qui cherchent à établir des frontières entre les « âges », sont fortement contestées. Pour Galland (2011) « l'ensemble de ces réflexions critiques – rejet d'une démarche strictement nominaliste, d'un naturalisme à consonance biopsychologique ou d'un culturalisme postulant l'homogénéité de la classe d'âge – a conduit les sociologues à retenir le concept « de transition à l'âge adulte » (Galland, 2011, p.53)¹⁵¹.

II-3.2.1 Le concept de transition à l'âge adulte

La transition à l'âge adulte décrit le processus par lequel une personne « jeune » deviendrait un adulte indépendant, intégré et productif (Coubès, Zenteno, 2005). Ce passage représente donc une période pendant laquelle l'individu va expérimenter différentes étapes et différents rôles qui vont lui permettre en premier lieu d'acquérir une indépendance économique, puis de s'émanciper du foyer familial pour ensuite être en mesure de former sa propre famille.

Cette approche propose une nouvelle grille de lecture de la jeunesse ; une expérience longitudinale pensée en termes de cohorte (Modell et al., 1976). L'observation de la jeunesse et de son évolution se fait à partir de la définition des seuils, notion qui marque le passage d'une temporalité à une autre (Van de Velde, 2015)¹⁵². Cinq seuils sont définis pour identifier ce passage : la fin de la scolarité, l'entrée sur le marché du travail, la fin de la cohabitation parentale, le mariage et l'entrée en parentalité. L'analyse de ces transitions met en lumière le schéma normatif du passage à l'âge adulte dans une société donnée et permet, grâce à l'analyse comparative entre groupes de génération, de décrire son évolution à travers l'observation du calendrier des événements et de l'ordre dans lequel ils se produisent (Modell et al., 1976).

¹⁵¹ Comme le précise Galland (1996), au-delà des nouveaux apports méthodologiques, l'introduction de cette nouvelle approche a modifié la question centrale de la jeunesse, passant d'un questionnement sur sa « nature » à un questionnement sur l'organisation des seuils de passage, « dont on pouvait penser qu'elle relevait de modèles culturels propres à chaque classe sociale et à chaque sexe. » (Galland, 1996, p. 38).

¹⁵² La notion de seuil marque le passage d'une temporalité à une autre (Van de Velde, 2015). Le concept de seuil vient tout d'abord des travaux anthropologiques décrivant les rites de passage dans les sociétés traditionnelles (Van Gennep, 1909). Plus récemment, ils décrivent des étapes de la vie dont le franchissement fait passer l'individu dans un autre « moment » de sa vie. Les transitions, comme la transition à l'âge adulte, représentent finalement ce temps de franchissement de plusieurs seuils.

Dans le contexte des pays développés, la prise en compte du processus de modernisation des sociétés occidentales a entraîné l'hypothèse d'une institutionnalisation de la transition à l'âge adulte (Pries, 1996). Les changements démographiques, économiques et sociaux, et les transformations familiales qu'ont connues les sociétés développées au cours du XXe siècle, auraient eu pour conséquences d'uniformiser le calendrier et l'ordre des séquences du passage vers l'âge adulte. Autrement dit, ce constat reconnaît alors que l'ensemble des changements structuraux a finalement conduit à la création d'un modèle normatif de passage à l'âge adulte¹⁵³. Cette hypothèse est remise en question par de nombreux travaux (Galland, 1996, 2001 ; Bozon, 2002).

II-3.2.2 Discussion sur le concept de transition à l'âge adulte

Le concept de transition à l'âge adulte a été largement repris dans le contexte international. Les résultats des recherches ont permis des avancées considérables dans la compréhension des mutations de la « jeunesse » et de l'ensemble de la société, et ont également participé à perfectionner les outils et à nuancer l'interprétation suggérée par ce concept.

a) Pluralité des contextes, pluralité du « devenir adulte »

L'ensemble des travaux réalisés dans divers contextes a mis en évidence l'existence d'une pluralité de processus de passage à l'âge adulte, qui s'explique en grande partie par le poids des normes sociales spécifiques à un contexte national et par la gestion étatique de la jeunesse (Galland, 2001 ; Van de Velde, 2004 ; Boufraioua, 2015).

Le recul historique a permis de mettre en avant le fait que la modernisation des sociétés ou des processus de changements structuraux n'impliquait pas un processus d'homogénéisation des transitions à l'âge adulte, mais au contraire une hétérogénéité des parcours (Galland, 2011).

b) Vers l'hétérogénéité des parcours dans un contexte national – la désynchronisation des « seuils »

¹⁵³ Coubès et Zenteno (2005) résument ce modèle normatif en cinq étapes : 1) la fin de la scolarité et de la phase de préparation à une activité productive. 2) le premier emploi, le début de l'activité de production et de l'indépendance économique. 3) la fin de la cohabitation parentale, l'émancipation de la famille d'origine et le début des responsabilités « adultes ». 4) l'entrée en union, qui représente le début de la formation familiale et de la capacité à subvenir au besoin d'une famille. 5) la naissance du premier enfant, le début de la responsabilité familiale (voir Coubès et Zenteno, 2005, p.336).

En observant le passage à l'âge adulte dans le contexte français à partir des cinq seuils évoqués précédemment, Galland (1995) montre que l'allongement des études a entraîné un franchissement plus tardif des étapes qui s'échelonnent sur une période plus longue. L'auteur montre également des différences notables entre les sexes et les niveaux socio-économiques (Bozon, 1990 ; Galland, 1995)¹⁵⁴. Par ailleurs, en regroupant l'ensemble des seuils sous la forme de deux axes – le 1^{er} axe, l'axe scolarité-professionnel et le 2^d axe, l'axe famille –, Galland (1995) montre une désynchronisation des seuils professionnels et familiaux. C'est-à-dire qu'il existe une plus grande cohérence « entre les seuils scolaires et professionnels d'une part, entre les seuils familiaux et matrimoniaux, d'autre part, qu'entre ces deux séries de seuils. » (Galland, 1995, p.44). La déconnexion des seuils, c'est-à-dire ce temps qui s'allonge entre le franchissement de l'axe scolarité-professionnel et celui de l'axe famille, dessine une période de temps intermédiaire où les jeunes mêlent, d'après Galland (2011), des rôles d'adolescent et d'adulte (Galland, 2011).

On fait le même constat dans le contexte mexicain. En comparant les séquences de passage à l'âge adulte des générations 1936-1938, 1951-1953 et 1966-1968, Coubès et Zenteno (2005) montrent que la transition à l'âge adulte ne tend pas à s'uniformiser vers un modèle normatif mais qu'au contraire, elle s'oriente vers une hétérogénéité. Ce résultat est d'autant plus flagrant pour les femmes des jeunes générations, pour lesquelles la démocratisation de l'éducation et l'augmentation de la participation au marché de l'emploi ont modifié les séquences et le calendrier. Le maintien d'un calendrier de nuptialité précoce pour l'ensemble des femmes des groupes de génération a entraîné une modification importante de la relation entre le travail et la vie familiale (Coubès et Zenteno, 2005). Les auteurs recommandent de prendre en compte d'autres critères dans l'analyse pour en saisir le sens, comme le poids du maintien d'une forte division sexuelle du travail ou le maintien de certaines normes, agissant différemment sur la transition des hommes et des femmes (Coubès et Zenteno, 2005).

Cette dernière remarque rappelle les risques d'erreur d'interprétation dans l'analyse des seuils comme l'évoquent Tichit et Lelièvre (2006) à partir du cas africain. Le retard d'un passage de seuil peut s'avérer être un simple décalage de calendrier pour les hommes alors qu'il relève un bouleversement structurel pour les femmes, autrement dit « les systèmes

¹⁵⁴ Les femmes quittent plus tôt leur famille d'origine que les garçons ; les femmes les plus diplômées ont une transition à l'âge adulte différente des moins diplômées, elles vivent en couple mais retardent la naissance du premier enfant, une transition à la vie adulte plus proche de celle des hommes (Galland, 1995).

sociétaux de référence posent des cadres d'interprétations très différents pour des évolutions de calendrier comparable » (Tichit et Lelièvre, 2006, p.200).

Ces études montrent par ailleurs les limites de la notion de « seuil » dans le sens où il n'existe pas « un » seuil mais bien « des » seuils qui, selon le sexe, le niveau socio-économique, le contexte et la période étudiée, se transforment et sont de plus en plus difficiles à saisir (Galland, 1995 ; Coubès et Zenteno, 2005 ; Tichit et Lelièvre, 2006).

II-3.2.3 « Première fois », « état transitoire flou » et couplage

D'après Cavalli et Galland (1993), on est passé, en France, d'une période où le seuil de passage se définissait par des marqueurs vécus simultanément et précocement à des marqueurs plus tardifs et désynchronisés dans le temps. Face aux limites de la notion de seuils, certains auteurs ont préféré celle « d'entrée progressive dans l'âge adulte » (Tichit et Lelièvre, 2006). Certains marqueurs ou catégories font leur apparition, comme celui de « vivre dans un logement au frais des parents » (Galland, 1995) qui nuance l'idée que l'indépendance résidentielle implique forcément une autonomie financière.

Pour Bozon (2002), les « seuils » sont associés aux passages des sociétés basés sur un ensemble de rites de passage. Aujourd'hui, la jeunesse ne se construit plus à travers un ensemble de rites de passage à l'âge adulte, mais à travers une multitude d'événements qui se présentent comme des « premières fois » (celle du permis de conduire, du premier rapport sexuel, du premier logement, etc.). Pour l'auteur, « les nouveaux rites de jeunesse n'inaugurent plus une véritable maturité sociale, ni l'entrée dans une phase d'expérimentation féconde, mais des périodes de latence, de friche, l'expérimentation sans responsabilité, de liberté contrôlée. Ils entretiennent un statut d'individu en transition et illustrent bien l'ambiguïté contemporaine de la jeunesse, qui n'est plus forcément vécue comme une progression ou une construction, mais comme une disposition à acquérir des attributs et à faire des expériences qui, par itérations successives, de manière lente et fragmentée, avec de multiples retours en arrière, conduit vers un objectif de plus en plus insaisissable.» (Bozon, 2002, p.33).

Dans d'autres contextes, comme le contexte africain, les marqueurs classiques ne permettent plus de repérer la position des individus dans le passage à l'âge adulte (Calvès et *al.*, 2006). On assiste à la multiplication des « états transitoires flous »¹⁵⁵ (Calvès et *al.*, 2006).

Un des ajustements possible est celui qui consiste à prendre en compte un axe ou un couplage d'événements pour décrire une transition (comme l'obtention d'un diplôme et l'entrée sur le marché du travail). Ainsi s'impose la notion d'événements de confirmation qui viendraient légitimer le premier événement et donc le passage à un nouveau statut (Calvès et *al.*, 2006). Les événements ne seraient pas pensés comme séparés, mais comme un ensemble formant un axe. Par exemple, un axe union/famille et un axe scolarité/emploi. Il y aurait donc un événement d'entrée dans un statut auquel s'ajouterait un événement stabilisateur (Calvès et *al.*, 2006). L'idée de couplage est intéressante dans les études des événements qui nous concernent car, dans un contexte donné, l'absence d'événement stabilisateur est révélatrice d'un comportement atypique (comme une naissance sans union, ou l'absence de corésidence avec le premier enfant après sa naissance).

En utilisant le couplage d'événements, il est possible de mettre en lumière de nouveaux états. Les études distinguent le phénomène « d'ajournement des étapes », c'est-à-dire l'absence ou le recul de certains événements de « confirmation ». Il s'agit par exemple du cas des « diplômés chômeurs » pour qui l'intervalle de temps entre l'obtention d'un diplôme et le premier emploi stable est allongé, symbole d'un marché du travail en crise (Calvès et *al.*, 2006). D'autres ont repéré les « brûleurs d'étapes » – par exemple, dans le contexte africain, les jeunes mères célibataires (Calvès, 2000) qui ont un enfant avant de former une union. Toute la question est ensuite de déterminer si la société légitime ou non cette étape comme marquant le passage à l'âge adulte.

Tichit et Lelièvre (2006) suggèrent également d'intégrer la dimension subjective, c'est-à-dire de prendre en considération les transitions que les individus eux-mêmes estiment être significatives dans leur trajectoire¹⁵⁶. La prise en compte de la subjectivité des individus

¹⁵⁵ Le concept « d'état transitoire flou » se comprend comme l'émergence d'états difficilement classables par lesquels transitent les individus. Chacun de ces états représente un « entre-deux mal défini » (Calvès et *al.*, 2006, p.147)

¹⁵⁶ En comparant les événements repérés par le chercheur comme un tournant et ce que l'individu identifie lui-même comme un moment clé dans sa biographie, Tichit et Lelièvre (2006) montrent que seule l'entrée en union reste une transition significative à la fois « objectivement » et « subjectivement ». La part subjective révèle l'importance d'autres événements interprétés comme significatifs dans les trajectoires : les tournants

nuance parfois le poids que les chercheurs accordent à certains événements, comme la naissance d'un enfant par exemple (Samuel et Vilter, 2007). Dans le contexte français, les auteures montrent qu'un peu plus de la moitié des naissances (54,7 % tous rangs confondus) ne sont pas désignées comme un événement marquant du parcours des individus. Cette position vis-à-vis de « l'événement significatif » s'explique avant tout par les conditions d'existence et la position sociale des individus (Samuel et Vilter, 2007).

Ainsi, les travaux récents ont permis de nuancer les notions de seuils, d'étapes décisives, et de trajectoire normée du « devenir adulte ». Néanmoins, le concept des seuils reste un cadre d'analyse très utilisé qui s'est d'ailleurs développé récemment dans le contexte mexicain¹⁵⁷.

C'est pourquoi nous avons souhaité utiliser ce cadre d'analyse pour la première partie de notre recherche – recherche dont nous précisons les phases et les concepts dans le sous-chapitre suivant, pour conclure sur les hypothèses.

II-4 Cadre théorique

Les ambitions de cette recherche sont d'élargir le champ des connaissances et de nourrir le débat sur la problématique des mères adolescentes au Mexique.

L'objectif principal de cette recherche est de comprendre comment s'insère la naissance du premier enfant à un âge précoce dans le processus de transition à l'âge adulte des jeunes filles, puis comment cette première naissance va influencer leur trajectoire familiale. Il s'agit alors de replacer la naissance du premier enfant dans un parcours individuel vu comme le résultat de l'accumulation d'actions et de stratégies individuelles, développées et mises en œuvre dans un contexte sociohistorique donné, lui-même défini et organisé par un ensemble d'institutions (étatiques et familiales) génératrices de pratiques et de normes sociales.

Nous cherchons à savoir si, dans un contexte sociohistorique donné, un événement comme la naissance du premier enfant à un âge précoce va jouer un rôle significatif sur le déroulement de la trajectoire familiale sur le long terme et avoir un impact sur la dynamique de la composition familiale et l'histoire conjugale et reproductive. Autrement dit, la naissance d'un enfant à un jeune âge (avant 20 ans) est-elle un événement qui marque durablement la trajectoire familiale des mères adolescentes urbaines ?

professionnels (au lieu du premier emploi stable), la prise de décision (comme l'engagement politique) ou encore les épreuves (décès, maladie, chômage, etc.) (Tichit et Lelièvre, 2006).

¹⁵⁷ Voir les travaux de Tuirán (1999), Coubès et Zenteno (2005), Echarri Cánovas et Pérez Amador (2007), Mora Salas, de Oliveira (2009).

Pour cela nous procéderons en deux temps : après avoir précisé les concepts et les éléments retenus dans notre étude, nous réaliserons un « zoom » sur l'arrivée du premier enfant dans le cadre de la formation familiale, puis nous observerons sur le temps long l'occurrence et le calendrier des événements formant la trajectoire familiale.

II-4.1 Etapes de la formation familiale et transition à l'âge adulte

Pour comprendre comment la naissance d'un premier enfant s'insère dans la trajectoire des jeunes filles, nous utiliserons le concept de la transition à l'âge adulte comme « cadre » d'approche de la jeunesse. Le concept de transition à l'âge adulte paraît pertinent pour différentes raisons :

- le concept d'entrée dans la vie adulte considère la jeunesse comme un processus (avec une vision en termes de trajectoire) et non pas comme un groupe de personnes ayant les mêmes caractéristiques (Bozon, 2012).
- Ce concept permet d'intégrer le suivi d'une cohorte à travers un temps sociohistorique défini.
- Il permet également, à travers le repérage de l'arrivée de certains événements, couplés à d'autres pour mettre en évidence les changements de calendrier et l'ordre des séquences, de faciliter la comparaison du calendrier avec celui d'autres groupes de population (groupes de génération ou groupe de femmes ayant eu leur premier enfant plus tardivement).

Quant au processus de formation familiale proprement dit, nous l'observerons à partir de trois événements : la mise en union (calendrier et type d'union), la cohabitation en union (calendrier et type de ménage formé) et la naissance du premier enfant (calendrier). L'objectif étant de mettre en perspective ces trois événements au regard du calendrier et de la manière dont ils s'agencent entre eux – l'absence de formation conjugale ou de cohabitation en union ne signalant pas pour autant l'absence de « formation familiale » mais bien la particularité de cette dernière.

Pour situer la formation familiale dans l'ensemble de la transition à l'âge adulte, nous ajouterons deux autres étapes, classiques pour les études sur la transition à l'âge adulte : l'arrêt de l'école et le 1^{er} emploi. Nous avons également sélectionné deux autres événements pour nous permettre d'approfondir l'interprétation de la transition à l'âge adulte, mais nous les développerons dans le chapitre 5).

Ensuite, en gardant les éléments qui participent à la formation d'une nouvelle famille et ceux qui sont en lien avec la naissance du premier enfant, nous poursuivrons l'observation de la trajectoire familiale de l'adolescente sur le long terme, en nous focalisant désormais sur les évolutions en termes de structures familiales et de trajectoires conjugales et reproductives – trois enjeux en interdépendance dans les relations entretenues au sein du groupe domestique et du cercle proche de la jeune fille.

II-4.2 Décrire le devenir familial

Le terme de « famille » est difficile à définir strictement, car il mêle plusieurs notions distinctes¹⁵⁸. Au sens le plus restreint, on peut évoquer la famille nucléaire, c'est-à-dire deux adultes ou encore deux adultes et des enfants ; mais également sa forme élargie en retenant la définition de Tuirán (2001) : « un groupe d'individus liés par un lien de consanguinité, consensuel ou juridique qui constitue des réseaux complexes de parenté qui se renouvellent de manière épisodique à travers l'échange, la coopération et la solidarité » (Tuirán, 2001, p.27)¹⁵⁹. À partir de cette définition, on admet alors que la « famille » s'étend au-delà de la sphère domestique ou de la résidence. La difficulté réside alors dans le fait de repérer les liens familiaux existants et de les mesurer. Dans notre étude, nous considérerons que la famille ne se limite pas aux seuls membres vivant sous un même toit, et que le réseau de parenté, même éloigné géographiquement, a un impact sur les dynamiques familiales au sein d'une même unité domestique (pour exemple, un membre de la famille qui migre peut être un acteur économique du ménage d'origine). Nous considérerons alors ces liens comme l'ensemble du réseau participant aux échanges et à la solidarité entre ses membres. Néanmoins, c'est tout d'abord au travers du groupe domestique, de sa structure et de sa composition, que nous allons observer la trajectoire familiale des mères adolescentes.

II-4.2.1 Observer le groupe domestique – structure et composition des familles

a) Ménage et groupe domestique

¹⁵⁸ Comme le rappelle Bozon (1984), la difficulté qu'il y a à parler de la famille réside dans le fait qu'elle désigne à la fois des individus et des relations. Aussi, d'après l'auteur, il est préférable de revenir à un vocabulaire plus précis pour parler de la « famille » : ménage, unité domestique, relations de parenté, parentèle, etc.

¹⁵⁹ Traduction personnelle de : « *el grupo de individuos vinculados entre sí por lazos consanguíneos, consensuales o jurídicos, que constituyen complejas redes de parentesco actualizadas de manera episódica a través del intercambio, la cooperación y la solidaridad.* » (Tuirán, 2001, p.27).

Les études qui considèrent la « famille » sous l'angle du groupe domestique et qui la passe au crible par l'intermédiaire de diverses variables – processus de formation, changements en termes de structure, de taille, de composition et de vie familiale, font partie d'une longue tradition (Tuirán, 2001). Même s'il s'agit d'un concept très différent, « la famille » en démographie est souvent étudiée à travers le concept de ménage (Tuirán, 2001). Dans son dernier recensement réalisé au Mexique en 2010, l'INEGI, l'institut en charge des statistiques publiques, définit le ménage comme un groupe de personnes partageant la même unité résidentielle, avec ou sans liens de parenté (INEGI, 2010)^{160/161}. Il est alors possible de repérer les groupes domestiques suivants, en identifiant des liens entre les membres du ménage (Tuirán, 2000) :

- le « ménage non familial » (ménage unipersonnel ou corésident)
- le « ménage familial » (nucléaire, élargi, composé)

Pour observer les trajectoires familiales des mères adolescentes, nous identifierons les différents types de ménage auxquels elles appartiennent tout au long de leur parcours.

Bien que le réseau des liens de parenté ne se limite pas à l'unité domestique comme nous l'avons dit précédemment, ce dernier a un rôle central dans le parcours des individus. Lieu intime, sphère privée, l'unité domestique est un espace de partage et de vie commune dans lequel s'établissent des relations de genre et des relations entre générations, qui peuvent être tout à la fois solidaires et conflictuelles (Oliveira, 1999). C'est à la fois, un lieu de procréation, d'éducation et de socialisation des enfants, d'échanges monétaires et de services (Oliveira, 1999). Il est, comme le résume Oliveira (1989), un lieu où « se créent et se recréent des rapports sociaux de production et de reproduction, d'autorité et de conflit, d'échanges et de pouvoir » (Oliveira, 1989)¹⁶².

Les relations interfamiliales sont essentielles à l'analyse des trajectoires familiales. Dans notre étude, nous prendrons en compte deux axes principaux : celui de la relation avec le conjoint, d'une part, et entre les générations, d'autre part.

¹⁶⁰ Définition disponible sur le site INEGI

<http://www3.inegi.org.mx/sistemas/Glosario/paginas/Contenido.aspx?ClvGlo=cpv2010&nombre=126&c=27432&s=est>

¹⁶¹ Cette définition du ménage a été modifiée et figure uniquement dans le dernier recensement en date. En effet, de 1960 jusqu'en 2000, la définition du ménage s'articulait autour de deux critères : partager une unité résidentielle commune et gérer une économie commune (dépenses alimentaires communes) ; et pour les recensements de 1930, 1940 et 1950, le concept de foyer n'exigeait pas le partage de ressources. (Tuirán, 2001)

¹⁶² Traduction personnelle de : [dans le ménage] « *se crean y recrean relaciones sociales de producción y reproducción, de autoridad y conflictos, de intercambios y poder* » (Oliveira, 1989, p.19)

Il nous semble important de préciser que, même si l'étude insiste sur les relations familiales au sein du groupe domestique, nous prendrons également en compte la migration comme un événement entraînant une reconfiguration des liens et des rôles entre les membres d'une même famille. Cette reconfiguration dépendra du type de migration (individuelle ou familiale), de la personne ou des personnes qui migrent (homme(s)/femme(s)) et le lieu d'observation de cette reconfiguration (lieu d'origine ou de destination) (Ariza et de Oliveira, 2001).

II-4.2.2 L'union, socle de la formation familiale et de sa continuité

En tant qu'événement, l'union est à la fois le cœur de la formation familiale, un élément de sa continuité et un régulateur important des comportements sexuels et reproductifs.

Nous conduirons donc notre étude des unions des mères adolescentes à travers les indicateurs classiques d'intensité et de calendrier. Nous considérerons également les différents types d'union : l'union consensuelle (ou union libre) et le mariage civil et/ou religieux. En adoptant une vision dynamique, nous serons à même de noter les changements de types d'union, les dissolutions d'union (séparation, divorce, veuvage) et les reformations d'union au cours du parcours de vie. Le principal intérêt restant celui de mettre en relation les comportements conjugaux et reproductifs non seulement lors de la naissance du premier enfant, mais aussi dans l'ensemble de la trajectoire reproductive.

Nous considérerons également la relation de conjugalité à l'intérieur du groupe domestique comme une forme d'organisation basée sur une division sexuelle du travail (Oliveira, 1999). Nous souhaitons ainsi rendre compte de la dynamique de répartition de la gestion de l'unité domestique entre hommes et femmes, et de leur rôle respectif en termes de responsabilité des ressources économiques et des tâches domestiques (ce qui inclut à la fois les tâches domestiques et la charge de l'éducation des enfants). Les changements de redistribution des rôles au cours du parcours – par exemple, l'entrée de la femme sur le marché du travail – nous intéressent, car ils peuvent influencer sur la trajectoire familiale en termes de durée de l'union et de fécondité, ou encore influencer sur la qualité de la relation conjugale (Casique, 2001 ; García et Oliveira, 2006).

L'examen des relations conjugales montre qu'elles peuvent se traduire par des relations de solidarité et de coopération, mais aussi par des relations de conflit et de violence (Ariza et Oliveira, 2001). Les études de genre ont montré l'asymétrie des relations entre conjoints et des relations de pouvoir et d'autorité dans les familles, généralement pour ce qui concerne les décisions à prendre dans les processus d'organisation de la vie familiale (Oliveira, 1999). Cependant, de nouveaux concepts ont permis d'élargir l'analyse des relations de genre au sein de la famille. L'examen du lien entre le changement des formes d'organisation familiale et la flexibilisation des relations autoritaires traditionnelles dans la famille (Ariza et Oliveira, 1997) a permis l'émergence du concept d'*empowerment* des femmes. Cette notion, qui peut se définir comme « une altération de la distribution du pouvoir en faveur des femmes » (Ariza et Oliveira, 2001, p.25)¹⁶³ permet de dépasser la dichotomie bourreau/victime et d'envisager une grande flexibilité dans l'analyse de la domination masculine au sein de la famille (Ariza et Oliveira, 2001).

Les relations de genre, qui peuvent être définies comme « les représentations qui définissent le masculin et le féminin, comme un ensemble de normes et de rôle social approprié pour chaque sexe » (Brugeilles, 2011, p.103)¹⁶⁴, étant en effet au cœur des dynamiques familiales et des processus de socialisation (Brugeilles, 2011, 2012), elles nous permettront de mettre en lumière les types de relations qui existent entre les deux partenaires à certains moments clés de leur vie et leur influence sur les trajectoires familiales des mères adolescentes.

II-4.2.3 Liens familiaux et générations - transmission et socialisation

Dans notre étude, nous allons utiliser deux concepts majeurs : celui de l'évolution du comportement spécifique entre « générations » ou « groupe de génération » ; et celui des liens entre générations au sein d'une même famille, généralement appelée « relation intergénérationnelle ». Il nous paraît essentiel de revenir ici sur les deux emplois possibles du terme de « génération ».

a) La génération comme outil démographique

Avant les années 1960, le terme de « génération » était généralement employé pour désigner les rapports « enfant/parents ». C'est à partir du développement de l'approche

¹⁶³ Traduction personnelle de : « *como una alteración de la distribución del poder en beneficio de las mujeres* » (Ariza et Oliveira, 2001, p.25)

¹⁶⁴ Traduction personnelle de : [le système de genre, c'est-à-dire] « (...) *las representaciones que definen lo masculino y lo femenino, así como el conjunto de normas y roles sociales sexuados apropiados para cada sexo* (...) » (Brugeilles, 2011, p.103)

longitudinale que les démographes vont s'approprier le terme de « génération » et en faire un concept (Samuel, 2008). Pour les démographes, une « génération » (ou groupe de génération) est un ensemble de personnes qui ont la même année de naissance (Samuel, 2008) (ou pour ce qui nous intéresse ici, qui sont nés à peu près la même année). Cette définition insiste sur l'idée que cet ensemble d'individus partage une histoire commune, c'est-à-dire ont vécu en même temps un certain nombre d'événements ; il s'agit « d'une conception particulière de l'appartenance à un groupe, appartenance qui, par son inscription dans une temporalité historique spécifique, va donner sens à des comportements sociaux et démographiques eux-mêmes spécifiques. » (Samuel, 2008, p.7). C'est sous cet angle que nous allons nous approprier le terme de « génération » (ou groupe de génération).

Par ailleurs, nous allons aussi prendre en compte les générations au travers des relations « intergénérationnelles » au sein d'une unité domestique ou de la parentèle. Les sociologues parlent alors de « générations familiales » (Van de Velde, 2015).

b) Relations intergénérationnelles

Les études sur les « générations familiales » observent le processus par lequel des valeurs et des biens se transmettent entre les membres d'une même famille (Galland, 2011 ; Van de Velde, 2015). Nous sommes alors dans une vision, proche de celle de l'ethnologie, qui considère la génération comme un ensemble de personnes selon un rapport de filiation (Attias-Donfut, 1988). Les liens intergénérationnels sont tout d'abord la source de la socialisation¹⁶⁵ des enfants et de la transmission de biens matériels, de services, de valeurs, de normes et d'un capital culturel (Galland, 2011 ; Van de Velde, 2015).

Les analyses sur les liens intergénérationnels montrent que la solidarité entre les générations ascendantes ou descendantes n'a jamais cessé. La prise en compte des transmissions d'argent, de biens matériels ou encore de services démontre que les échanges et le soutien entre les membres de la famille sont toujours présents au sein des familles (Van de Velde, 2015). Néanmoins, les relations intergénérationnelles sont également le produit de relations de pouvoir, de conflits, de violence entre parents et enfants ou, selon les configurations familiales, comme dans le cas des familles élargies, entre l'épouse et ses beaux-parents (Garcia et Oliveira, 1994).

¹⁶⁵ La socialisation est communément définie comme le processus par lequel l'individu va intérioriser des valeurs et des normes dans le but de s'intégrer à la société.

Afin de ne pas considérer les relations intergénérationnelles uniquement dans le cadre idyllique des solidarités et de l'entraide ou de les noircir par l'idée de conflits incessants, Widmer et Lüscher (2011) proposent d'utiliser le concept d'ambivalence considérant qu'il existe à la fois des « normes contradictoires les unes aux autres » (contradictions relatives aux rôles parents/enfants) et « une grande distance entre pratiques et attentes sociales dans les relations intergénérationnelles » (Widmer et Lusher, 2011, p.20).

Cette recherche sera l'occasion de mettre en lumière la nature des relations intergénérationnelles, en termes d'échanges (de biens et de services) et de transmission de normes et de valeurs, à des moments clés du parcours de la jeune mère.

II-4.2.4 Appréhender les « liens familiaux et conjugaux »

Pour appréhender la nature des relations entre les membres d'une même famille, nous nous appuyerons sur les travaux de Paugam (2008) qui, à partir de la notion de « lien social », esquisse les différentes configurations que peuvent engendrer le type de liens entre deux ou plusieurs personnes. Pour Serge Paugam (2008), il existe une multitude de liens sociaux, de natures différentes, mais qui offrent tous la *protection* et la *reconnaissance* nécessaires à l'existence sociale des individus. En utilisant ces deux dimensions, Paugam propose quatre types de liens sociaux : le lien de filiation (entre parents et enfants), le lien de participation élective (entre conjoints, amis, proches choisis, etc.), le lien de participation organique (entre acteurs de la vie professionnelle) et le lien de citoyenneté (entre membres d'une même communauté politique).

Pour notre analyse, nous nous focaliserons principalement sur les liens de « *filiation* » (parents/enfants) et de « *participation élective* » (conjoints/amis) (tableau 2.1)¹⁶⁶. Les deux types de liens apportent pour l'individu de la protection et de la reconnaissance. Ces deux

¹⁶⁶ Ce choix met partiellement de côté les liens d'affiliation citoyenne et de participation organique. Notre intention est de considérer ces deux dimensions dans l'analyse, mais de ne pas en approfondir les effets. Certes, ces deux dimensions jouent un rôle important : l'école, les services de santé et les associations non gouvernementales sont des institutions qui ont une influence particulièrement importante sur les comportements reproductifs (voir chapitre 1), néanmoins, les recours institutionnels publics permettant l'accès à un système d'aide ou d'assistance sont limités. Concernant la sphère professionnelle, cette dimension est essentielle dans la compréhension de la gestion et de la division des rôles au sein du ménage (dimension dont nous tenons compte). Mais comme nous l'avons vu, même si la population féminine de Tijuana est l'une des plus salariées du Mexique, les taux d'emploi féminin restent faibles (surtout pour la première génération). Les femmes de notre échantillon travaillent pendant de courtes périodes. Aussi avons-nous préféré, pour cette recherche, ne pas approfondir le lien des relations sociales par rapport à l'emploi, ayant par ailleurs tout à fait conscience qu'il serait intéressant d'en faire l'objet d'une étude future.

aspects peuvent être renforcés selon le degré de solidarité intergénérationnelle (pour le lien de filiation) et de l'entre soi électif (pour le lien de participation élective). Inversement, ces liens peuvent s'affaiblir, entraînant l'isolement, le manque d'entraide familiale, la rupture des liens, etc. (tableau 2.1).

En ce qui concerne le lien de filiation, la rupture implique une impossibilité de solidarité intergénérationnelle et un sentiment de rejet de l'individu par sa famille d'origine. Pour la participation élective, la rupture du lien peut mener à un isolement relationnel, le déficit de reconnaissance se traduisant par le rejet, l'abandon et la trahison.

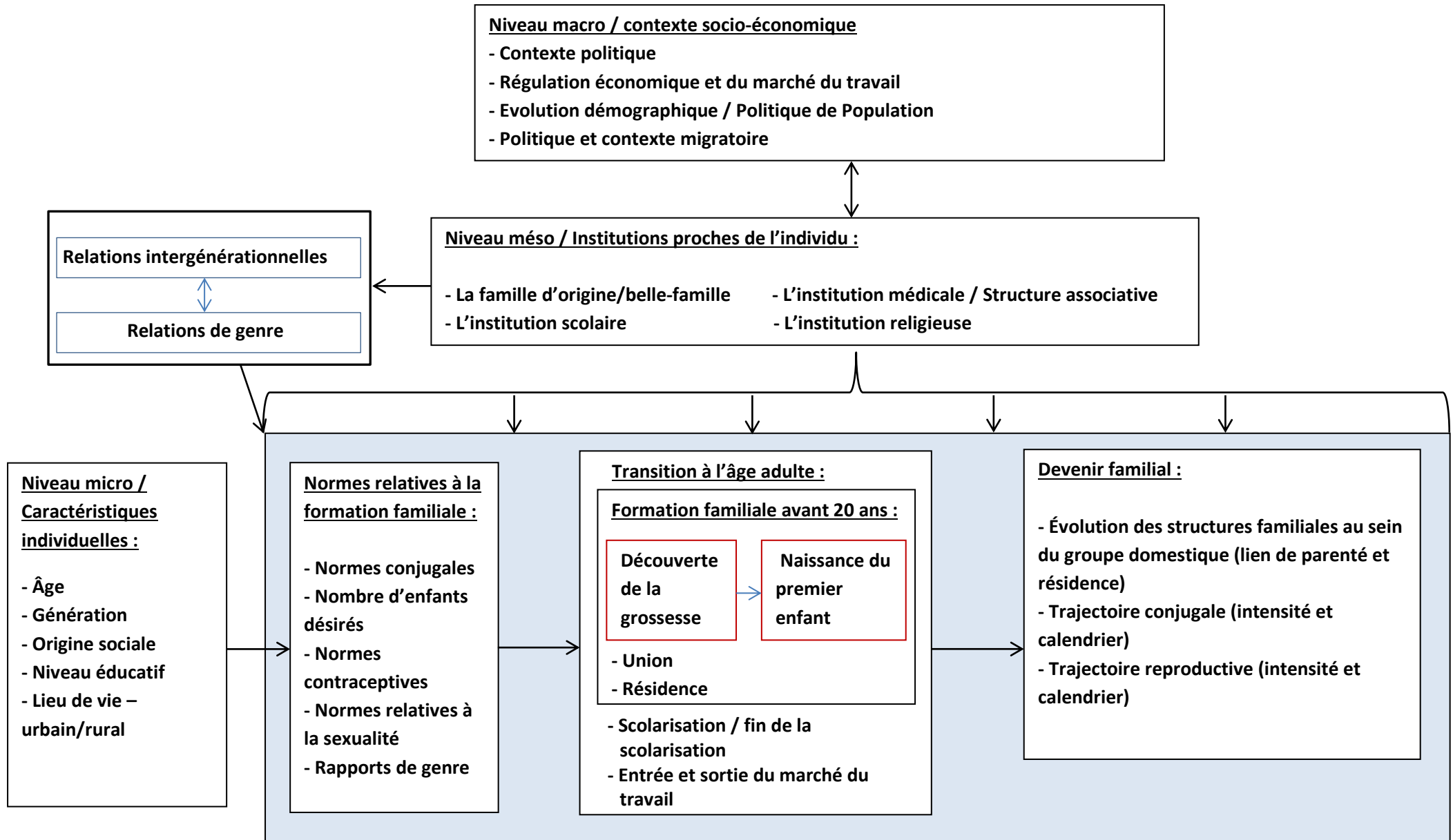
Tableau 2.1 : Tableau récapitulatif des formes et ruptures des liens sociaux

	Formes de protection	Formes de reconnaissance	Déficit de protection	Déficit de reconnaissance
Lien de filiation (entre parents et enfants)	Compte sur la solidarité inter-générationnelle - Protection rapprochée	Compte sur ses parents et ses enfants - reconnaissance affective	Impossibilité de compter sur ses parents ou ses enfants en cas de difficultés	Abandon, mauvais traitements, mécontentement durable, rejet. Sentiment de ne pas compter pour ses parents ou pour ses enfants
Lien de participation élective (entre conjoints, amis, proches choisis...)	Compte sur la solidarité de l'entre soi électif - Protection rapprochée	Compte sur l'entre-soi électif - Reconnaissance affective ou par similitude	Isolement relationnel	Rejet du groupe des pairs. Trahison, abandon.

Source : élaboration personnelle à partir des tableaux de Paugam (2008, p.64 et p.89)

Les trajectoires familiales seront observées sous les différents aspects qui les composent : leur structure et leur composition ; ce qui comprend l'identification des membres de la famille dans le groupe domestique, le lien qui les unit, le type d'union et le nombre d'enfants, la nature des événements et le moment de leur survenue qui vont modeler la nature des relations qui les lient. C'est à partir de ce cadre théorique, que nous allons présenter notre problématique et nos hypothèses de recherche.

Figure 2.1 : Cadre théorique - fécondité adolescente et devenir familial des femmes



II-4.3 Problématique et hypothèses de recherche

Alors que pour les institutions gouvernementales, les conséquences de la naissance d'un premier enfant à l'adolescence sont dramatiques « tant du point de vue personnel, qu'au niveau social » (ENAPEA, 2016, p.19)¹⁶⁷, nous savons en réalité peu de choses sur le devenir à long terme des mères adolescentes, ni pour la jeune génération ni pour les plus anciennes. Les recherches ont permis d'expliquer les raisons du processus de formation familiale précoce, en grande partie par le lien entre pauvreté et vulnérabilité sociale notamment pour les femmes appartenant aux jeunes générations (Stern, 2012), mais peu d'éléments sont connus sur l'agencement des étapes du processus de formation familiale entre mise en union, corésidence avec le conjoint, découverte de la grossesse et naissance du premier enfant. Par ailleurs, nous savons que les mères adolescentes ont tendance à avoir plus d'enfants au cours de leur vie reproductive que les autres femmes (Welti, 2000), cependant les trajectoires et les caractéristiques individuelles qui mènent à ses niveaux de fécondité sont encore mal connues.

L'objet de cette étude est d'approfondir les connaissances sur le phénomène de la fécondité adolescente en zone urbaine en adoptant un regard longitudinal sur le phénomène et en incorporant une dimension historique. En effet, l'objectif de cette recherche est de replacer la naissance du premier enfant à la fois dans une trajectoire familiale individuelle et dans un contexte sociohistorique. En analysant des données aussi bien quantitatives que qualitatives, nous considérons un ensemble d'éléments clés permettant de décrire à la fois le processus de formation familiale et le devenir familial. Ainsi, nous observerons les événements relatifs aux trajectoires familiales sur une période de 10 ans, considéré comme le « moyen terme », et de 20 ans considéré comme le « long terme » : changements de structure familiale, changements de situation conjugale et comportements reproductifs. L'observation et l'analyse de ces changements doivent être mises en perspective dans le contexte sociohistorique dans lequel ils se produisent, afin de « relativiser » les évolutions perçues en fonction des générations. Ces changements sociohistoriques s'observent au niveau macro. Ils se traduisent par des événements politiques, un contexte et des politiques économiques, démographiques et sociales, qui contribuent de manière continue à faire évoluer les institutions directement liées aux individus. Ces institutions font partie du niveau d'observation méso. En effet, la famille d'origine – en tant qu'institution socialisante –, l'école, l'Église et les institutions médicales et

¹⁶⁷ Traduction personnelle de : « *Un embarazo durante la adolescencia puede considerarse como dramático, tanto en lo personal como a nivel social, independientemente del estrato social* » (p. 19)

sanitaires, jouent un rôle dans la construction des normes et des pratiques qui participent à la fois au processus de formation familiale et au devenir familial des femmes.

Les relations de genre et les relations intergénérationnelles, qui s'entremêlent, sont également au cœur de la construction des normes, des pratiques et des dynamiques familiales des femmes. Comme nous l'avons signalé dans le chapitre 1, les relations de genre ont un rôle fondamental au niveau de la sphère privée et intime (organisation domestique du ménage, normes concernant la sexualité, gestion des relations de couple, etc.), mais aussi au travers des institutions publiques (planning familial, école, campagne de prévention, etc.).

Finalement, les caractéristiques individuelles notamment la génération d'appartenance, l'âge, l'origine sociale, le lieu de vie, les conditions de vie et le niveau scolaire atteint, vont déterminer les normes, les relations de genre, les marges d'action et les pratiques individuelles concernant la formation et le devenir familial. Nous avons écarté la dimension « culturelle » des caractéristiques individuelles (*ndigena/non indigena*) car il a été démontré que concernant les comportements reproductifs, cette variable masquait en réalité le poids des origines sociales (Vazquez Sandrin, 2016)¹⁶⁸.

À partir de ce cadre d'analyse, ce travail de recherche doit permettre de répondre à la question suivante : en quoi la naissance du premier enfant, événement constitutif du processus de formation familiale et de la transition à l'âge adulte, vécu à une période précise et socialement construite du parcours de vie, celle de « l'adolescence », et compris dans un contexte sociohistorique spécifique, va influencer/marker la trajectoire familiale à long terme ? Autrement dit, à long terme et dans un contexte sociohistorique donné, quel est l'impact de l'âge au premier enfant (ici entre 15 et 19 ans), en tant que variable « corrélée », sur des configurations familiales, éventuellement spécifiques ?

Nous nous proposons de répondre à ces questions en ciblant quatre objectifs spécifiques, qui conduisent chacun à des interrogations et des hypothèses de recherche :

¹⁶⁸ Vazquez Sandrin a démontré que la population *indigena* urbaine, a une fécondité à 30 ans plus élevée que les femmes *non indigena*, mais que cela s'explique non pas par un trait culturel de la population *indigenas*, mais par leur origine sociale défavorisée (Vazquez Sandrin, 2016). Ces résultats confirment la littérature sur le sujet qui signale que « la catégorie « *indigena* », est une construction historique de l'Etat qui met dans le même sac toutes les ethnies du pays, ce qui enlève au concept de la spécificité culturelle qu'à une ethnie, une communauté ou un village *indigena*, alors que la pauvreté prévaut comme dénominateur commun ». (Vazquez Sandrin, 2016, p.105) - Traduction personnelle « La categoria de « *indigena* » es una construcción histórica del Estado que pone en el mismo saco a todas las etnias del país, lo cual despoja al concepto de la especificidad cultural que tiene una etnia, una comunidad o un pueblo *indigena* ; prevalece la pobreza como su comun denominador ». (Vazquez Sandrin, 2016, p.105)

A) Objectif 1 : Appréhender l'arrivée du premier enfant dans le processus de formation familiale et plus largement dans le processus de transition à l'âge adulte - en comparant les générations de mères adolescentes avec celles qui ont eu un enfant après 20 ans.

En milieu urbain et pour les différentes générations de femmes, comment, selon l'âge au premier enfant, la naissance du premier enfant s'insère-t-elle dans le processus de formation familiale ? Quel agencement pour la mise en union, le premier enfant et la coresidence en union, et plus largement, pour la transition à l'âge adulte des mères adolescentes ? La naissance du premier enfant correspond-elle, pour les mères adolescentes, à un chamboulement de la transition à l'âge adulte ?

Hypothèse A :

L'arrivée d'un premier enfant pendant l'adolescence en zone urbaine pour l'ensemble des générations ne correspond pas à un « désordre » dans l'arrivée des étapes de la formation familiale ni dans celle de la transition à l'âge adulte, mais correspond bien au maintien d'une norme de formation familiale précoce (qui contraste avec la transition à l'âge adulte socialement attendue) et cela malgré les changements socio-économiques au Mexique. Elle correspond à la pérennité de schémas comportementaux traditionnels.

B) Objectif 2 : Déterminer si les trajectoires familiales des mères adolescentes de l'ensemble des générations ont des spécificités à long terme.

Sur l'ensemble des différentes générations de femmes, les trajectoires des mères adolescentes montrent-elles des particularités par rapport à celles des femmes ayant eu premier enfant plus tardivement ? Les mères adolescentes ont-elles des unions plus instables ? Ont-elles plus d'enfants que les autres femmes ? Évoluent-elles davantage dans des structures familiales « atypiques » que les autres femmes ?

Hypothèse B :

Les trajectoires familiales des mères adolescentes présentent peu de spécificités par rapport à celles des femmes qui ont eu un enfant après 20 ans. Seule l'évolution des trajectoires reproductives distingue les mères adolescentes. Néanmoins en considérant l'impact de la politique de population sur la descendance finale des femmes, ces différences tendent à se réduire au fil des générations.

C) Objectif 3 : Identifier les variables associées aux éléments spécifiques de la trajectoire familiale des mères adolescentes au moment de la naissance du premier enfant et sur le long terme.

Est-ce qu'« avoir un enfant avant 20 ans » explique l'existence d'une trajectoire familiale spécifique à long terme ? Y-a-t-il d'autres variables associées à ces spécificités ?

Hypothèse C :

« Avoir un enfant avant 20 ans » n'explique pas en soi les spécificités des trajectoires familiales à long terme. Le poids de l'origine sociale, la génération d'appartenance et le niveau d'éducation des femmes prévalent sur l'âge au premier enfant.

D) Objectif 4 : Rendre compte de l'évolution des trajectoires familiales des mères adolescentes au cours des générations.

En tenant compte des évolutions sociodémographiques que le Mexique a connues depuis le milieu du XXe siècle (baisse spectaculaire de la fécondité, entrée des femmes sur le marché du travail, maintien du mariage précoce comme cadre de la procréation, augmentation des dissolutions d'union, maintien du tabou sur la sexualité et de normes de genre très marquées, etc.), quelles sont les évolutions (ou l'absence d'évolution) du profil et des trajectoires familiales des femmes « mères adolescentes » ?

Hypothèse D :

Le profil et les trajectoires familiales des mères adolescentes se sont modifiées au cours des quarante dernières décennies.

Avant de présenter les résultats de notre étude, nous allons introduire dans la partie suivante nos sources de données et la méthode d'analyse utilisée. Comme annoncé dans l'introduction, nous procéderons tout d'abord à une analyse quantitative, puis nous la compléterons par une analyse qualitative.

Synthèse de la 1^{ère} partie

Cette première partie a situé notre étude dans les spécificités du contexte mexicain et dans le champ théorique des parcours de vie.

Sous l'influence du contexte international, le débat scientifique sur la fécondité adolescente dans le contexte mexicain s'est construit autour de la nécessité de comprendre le lien qui unit la fécondité adolescente et la pauvreté. Bien que la poursuite de ces réflexions ait contribué à renforcer la vision de la fécondité adolescente comme un problème social, les avancées scientifiques ont permis de déconstruire une partie des préjugés et notamment celui qui jugeait la fécondité adolescente responsable de la pauvreté. Cependant, au Mexique, la question du devenir reste en suspens, alors que dans d'autres contextes d'Amérique latine, les études tendent à démontrer que les mères adolescentes ne suivent pas le scénario catastrophe qu'on leur a prédit.

La revue des évolutions des dynamiques familiales au Mexique, principalement au XX^e siècle, a permis de mettre en évidence que la fécondité adolescente n'est pas un « phénomène nouveau » qui prend de l'ampleur, mais un phénomène qui s'est maintenu au fil des décennies, principalement chez les femmes d'un niveau socio-économique défavorisé. Le modèle de formation précoce n'a pas disparu et traduit la persistance du lien indissociable entre exercice de la sexualité, union et maternité.

Parallèlement, la population a connu de nombreux bouleversements : baisse de la fécondité, changement des structures familiales, entrée des femmes sur le marché du travail, diffusion de la contraception, augmentation des dissolutions d'union, etc. Aussi, au regard de ces profondes transformations, nous sommes-nous demandés de quelle manière se dessinaient les trajectoires des mères adolescentes dans le contexte urbain au Mexique.

Pour répondre à ce questionnement, nous avons choisi de procéder à une analyse mêlant approche quantitative et qualitative afin d'observer le devenir des mères adolescentes, d'interroger le poids des caractéristiques individuelles sur leur trajectoire familiale et de saisir le rôle de relations familiales dans leurs dynamiques familiales. La partie suivante décrira les deux principales sources de données qui nous ont permis d'entreprendre la comparaison de plusieurs générations de « mères adolescentes » nées entre le début des années 1950 et des années 1980.

2^{ème} PARTIE :

Sources de données et méthodes

Cette deuxième partie sera l'occasion de présenter la méthodologie et les sources de données utilisées. Notre recherche s'appuie à la fois sur des données quantitatives et qualitatives.

Le troisième chapitre fera l'objet de la description des données quantitatives et de la méthode associée. Nous préciserons les spécificités de notre principale source de données nationales pour l'enquête biographique rétrospective, l'Enquête Démographique Rétrospective 2011. (EDER 2011). Puis, après avoir précisé nos outils d'analyse, nous présenterons les caractéristiques de notre échantillon – caractéristiques organisées autour de trois groupes de génération ayant vécu dans des contextes socio-économiques distincts.

Le quatrième chapitre retracera quant à lui la construction de la seconde enquête, celle que nous avons menée en 2012 et 2013 lors d'un terrain dans la ville de Tijuana. Nous expliciterons les étapes successives de l'enquête, les caractéristiques de l'échantillon de femmes interrogées et la méthode d'analyse : analyse thématique et élaboration d'une typologie des trajectoires familiales des mères adolescentes. Grâce au recueil des récits de vie des femmes de notre échantillon, ce second volet permet de « donner du sens » à l'enchaînement des transitions et des événements modelant les trajectoires familiales des mères adolescentes.

Le changement de contexte, d'un cadre national à un contexte local, limite l'association des résultats pour une analyse globale. Néanmoins, les deux enquêtes sont complémentaires – l'enquête nationale donne un cadre au niveau macro des principales tendances des trajectoires familiales ; les entretiens semi-directifs permettent d'affiner la compréhension des ajustements familiaux en tenant compte des expériences individuelles à partir de la subjectivité des individus.

Chapitre III

L'analyse biographique et l'enquête EDER 2011

Ce chapitre est l'occasion de présenter la principale source de données de l'analyse quantitative, l'Enquête Démographique Rétrospective 2011, « EDER 2011 ». Nous reviendrons tout d'abord sur les implications de l'analyse biographique avant de décrire les étapes du processus de construction des données quantitatives longitudinales à laquelle nous avons participé lors de la réalisation du projet « Changement intergénérationnel des parcours de vie et inégalités sociales : une étude rétrospective »¹⁶⁹ qui a abouti à l'enquête EDER 2011. Puis nous donnerons plus de détails sur l'échantillon et la méthodologie adoptée. Nous présenterons ensuite le contexte au sein duquel évoluent nos enquêtées à travers une brève rétrospective historique des principaux changements économiques et sociaux auxquels ont été confrontées les différentes générations de femmes mexicaines de 1950 à 1980. Puis nous finirons ce chapitre par une description sociodémographique de notre échantillon de femmes sur trois générations, afin de mettre en avant les caractéristiques des mères adolescentes.

III-1 EDER 2011, une enquête biographique rétrospective

III-1.1. Les apports de l'analyse biographique

Afin d'analyser le parcours des mères adolescentes, nous avons opté pour une approche méthodologique biographique. Cette approche nous semble appropriée pour notre problématique puisqu'elle cherche à montrer « comment un événement familial, économique ou autre que connaît un individu va modifier la probabilité d'arrivée des autres événements de son existence » (Courgeau et Lelièvre, 1989, p.3).

Introduite en France au début des années 1980, l'analyse des biographies fait désormais partie des méthodes « classiques » de l'analyse en démographie. Élaborée pour répondre aux limites des méthodes d'analyses transversales et longitudinales classiques, elle a permis d'introduire un changement de paradigme fondamental dans la manière d'appréhender l'analyse des changements démographiques (Courgeau et Lelièvre, 2001). En effet, l'analyse biographique permet de contourner deux limites inhérentes aux analyses classiques : l'analyse

¹⁶⁹ Traduction personnelle de : « *Cambio intergeneracional de los cursos de vida y desigualdad social : un estudio retrospectivo* », un projet CONACYT (Conseil National de Sciences et Technologie)

des interactions entre événements et celle de l'hétérogénéité des populations (Courgeau et Lelièvre, 1989) :

En effet, l'analyse longitudinale classique (Pressat, 1961 ; Henry, 1966) généralement réalisée à partir des statistiques de l'État civil avait pour principal objectif d'isoler les phénomènes démographiques les uns des autres afin d'isoler les effets perturbateurs de l'événement étudié et pouvoir ainsi l'observer à « l'état pur ». Or l'hypothèse d'indépendance entre phénomènes démographiques présente une limite forte qui ne se vérifie pas dans la réalité (Henry, 1959). L'analyse biographique permet de considérer les événements perturbateurs et d'observer leur impact sur l'occurrence d'autres événements.

De plus, une hypothèse forte de l'analyse longitudinale est de considérer sa population comme homogène. Pour répondre à cette hypothèse, Courgeau et Lelièvre (1996, p.648) précisent qu'il « conviendrait, dès lors, de scinder cette sous-population en un nombre toujours croissant de sous-populations pour chercher à les rendre toutes homogènes. On va vite se trouver en présence de groupes trop restreints, dont le faible effectif va empêcher toute analyse ». L'analyse biographique permet de tenir compte de cette hétérogénéité qui peut se modifier au cours du parcours des individus. Pour cela les individus de la population observée doivent se trouver initialement au même stade du processus étudié (Courgeau et Lelièvre, 1989)

L'analyse biographique permet donc de mettre en évidence l'occurrence des événements dans le temps et les interactions avec d'autres événements et de tenir compte de l'hétérogénéité d'une population. Elle considère alors que l'individu « parcourt, tout au long de sa vie, de nombreuses étapes de natures différentes et sa position à un instant donné dépend de sa trajectoire antérieure, des informations qu'il a pu acquérir dans son passé, des contraintes du milieu et de son libre arbitre. » (Courgeau et al., 2001, p.505). L'objet de l'analyse ne sera donc plus l'événement en lui-même, comme dans les analyses démographiques classiques, mais la biographie individuelle, considérée comme un processus. Aussi, au fil du temps, l'évolution des caractéristiques individuelles et les événements vécus par les individus seront à l'origine d'une multiplicité de trajectoires de vie et dessineront ainsi des parcours spécifiques pour chacun d'entre eux (Courgeau et Lelièvre, 1989).

De plus, l'approche biographique permet, grâce à l'utilisation de modèles statistiques, de dépasser l'analyse des parcours individuels, en intégrant les effets de la dimension contextuelle dans laquelle s'inscrivent ces itinéraires individuels. En effet, l'intégration de variables permettant de saisir, pour chaque individu, l'environnement relationnel et

institutionnel, permet de saisir l'influence des relations partagées avec d'autres individus, ainsi que les contraintes qui lui sont imposées dans la société où il évolue (G.R.A.B, 2006).

Grâce à cette méthode, nous serons à même de vérifier, le cas échéant, si les différences observées au sein des parcours de vie sont liées à la venue précoce du premier enfant. Nous pourrions intégrer les caractéristiques individuelles ainsi que des variables contextuelles comme la génération d'appartenance. L'enquête rétrospective EDER 2011 étant une enquête biographique, elle nous permet de conduire ce genre d'analyse : étudier, aussi bien à moyen terme qu'à long terme, le poids de certains événements sur le devenir familial des mères adolescentes au Mexique.

III-1.2 Naissance du projet de l'EDER 2011 – Encuesta Demografia Retrospectiva 2011

La réalisation de l'enquête EDER 2011 s'inscrit dans le projet « Changement intergénérationnel des parcours de vie et inégalités sociales : une étude rétrospective ». Ce projet fait suite à un programme antérieur également centré sur une enquête biographique, l'EDER1998¹⁷⁰. L'objectif global de l'EDER 1998 et de l'EDER 2011 est le même, à savoir collecter des informations sur la nature des processus démographiques connus par la population mexicaine lors de la deuxième moitié du XXe siècle et au début du XXIe siècle. L'intérêt de telles études est de montrer l'évolution des phénomènes démographiques comme la migration, l'union, la fécondité, l'éducation, l'emploi, la mortalité, etc. Ces deux enquêtes EDER présentent de grandes similitudes (dans les thématiques abordées) mais divergent au niveau des cohortes sélectionnées et par la nature de l'échantillon. Par exemple, alors que l'EDER 98 se compose d'un échantillon rural et urbain, l'EDER 2011 est limitée à une population urbaine. Ces différences rendent donc l'agrégation des données d'une enquête à l'autre impossible même si certaines comparaisons restent possibles au niveau des résultats. Le tableau 3.1, ci-dessous, propose un comparatif des deux enquêtes.

¹⁷⁰ L'EDER 98 est le résultat d'un projet international commun au CNRS (France) et au CONACYT (Mexique) mené par plusieurs instituts de recherche et universités. Pour la partie mexicaine, ont participé le Colegio de la Frontera Norte (COLEF) et l'Universidad de Baja California (UABC). Du côté français, l'université Paris Ouest Nanterre la Défense et le Centre de Recherche et Documentation sur l'Amérique latine (CREDAL).

Tableau 3.1 : Comparatif des enquêtes démographiques rétrospectives

EDER 1998	EDER 2011
<i>Groupes de génération :</i>	
1. 1936-1938	1. 1951-1953
2. 1951-1953	2. 1966-1968
3. 1966-1968	3. 1978-1980
<i>Caractéristiques de l'échantillon :</i>	
- National de 3 200 individus (prévu)	- National de 3 200 individus (prévu)
- Zone rurale et urbaine	- Zone urbaine
- Stratifié selon le sexe et le groupe de génération	- Stratifié selon le sexe et le groupe de génération
- Sous-échantillon de l'ENADID* 1997	- Sous-échantillon de l'ENOE**
<i>Effectif total des individus des trois groupes de génération :</i>	
2 496	2 840

Sources : élaboration personnelle, à partir des documents de travail des enquêtes EDER 1998 et 2011,

*ENADID : Enquête Nationale de la Dynamique Démographique (Encuesta Nacional de la Dinámica Demográfica)

**ENOE : Enquête Nationale de l'Occupation et de l'Emploi (Encuesta Nacional de Ocupacion e Empleo)

Le projet EDER 2011 est le fruit d'une collaboration internationale entre différentes institutions mexicaines et françaises¹⁷¹. C'est en tant que doctorante de l'université Paris Ouest Nanterre la Défense, que j'ai pu être accueillie au Colegio de la Frontera Norte comme boursière du CEMCA (Centro de Estudios Mexicanos y Centroamericanos) et participer à la réalisation de ce projet.

III-1.3 Participation à un projet collectif

J'ai collaboré avec une équipe de recherche, à la fois mexicaine et française, et participé à l'ensemble des étapes du processus de construction de l'enquête, du commencement au premier trimestre de l'année 2011 à la fin, en 2012. La construction de l'enquête a été menée en étroite collaboration avec l'institut de statistiques publiques au Mexique, INEGI, qui a joué un rôle important dans l'ensemble du processus (questionnaire, manuel de l'enquêteur, levée de l'enquête, saisies des données et vérifications de la base).

¹⁷¹ Pour le Mexique, les institutions qui ont collaboré sont le COLEF, le COLMEX, INEGI, UAEH. Pour la France : les principaux collaborateurs sont des chercheurs du CNRS et de l'université Paris Nanterre.

Dans le cadre de ce projet, j'ai participé à :

- L'actualisation du questionnaire : En collaboration avec l'équipe du projet, nous avons actualisé les questions du questionnaire EDER 1998. Puis, à l'occasion de réunions de travail avec une équipe élargie, nous avons débattu de la pertinence des questions puis validé la version finale. Pour chaque question, nous interrogeons son sens, son objectif, sa pertinence, sa légitimité et sa place dans le questionnaire. J'ai collaboré avec le service « Communication » du COLEF et d'INEGI afin d'obtenir un questionnaire facilitant la saisie de l'information, tant au niveau de l'ergonomie du questionnaire¹⁷² qu'au niveau de la codification permettant une meilleure saisie de l'information. Nous avons pris conscience du poids des mots dans le questionnaire, des enjeux scientifiques derrière la présence ou non d'une question et de la nécessité d'assurer une présentation claire et rigoureuse des consignes pour les enquêteurs¹⁷³.
- Révision et validation du manuel de l'enquêteur : La mise au point du manuel de l'enquêteur a demandé plusieurs semaines de travail avec les équipes d'INEGI. J'ai tout d'abord révisé attentivement le manuel de l'enquêteur afin qu'il soit en adéquation avec le nouveau questionnaire. Après plusieurs échanges par courriel avec INEGI, une première version du manuel a été arrêtée ; première version que nous avons ajustée lors de discussion avec les responsables de services d'INEGI lors d'une session de formation. Ces étapes ont été fondamentales pour la bonne réalisation de l'enquête car le guide de l'enquêteur pose les règles de la collecte des données pour les enquêteurs, clarifie les interprétations possibles des questions et assure une meilleure saisie des réponses.
- Lecture du manuel et formation « enquête biographique » : En collaboration avec une partie de l'équipe de recherche, j'ai participé à la préparation et à la réalisation de trois jours de formation au siège d'INEGI avec les responsables des services « Enquêtes » et les responsables des antennes régionales INEGI travaillant spécifiquement sur l'enquête ENOE (environ 40 personnes étaient présentes). L'objectif de la formation était de familiariser les équipes avec les principes de l'enquête biographique, le questionnaire de l'EDER 2011 et le

¹⁷² Le questionnaire a été conçu sous forme de matrice afin de saisir l'information pour toutes les années de vie de la personne interrogée. La difficulté était de faire coïncider les âges et les années de l'événement vécu pour toutes les variables, sachant que certaines variables recensaient les événements à partir de l'année, d'autres à 7 ans (variable de l'emploi) ou encore à 12 ans (variable sur les comportements reproductif).

¹⁷³ La description du questionnaire est disponible en annexe A.3.1 et le questionnaire est disponible en annexe A.3.2

manuel de l'enquêteur afin que les responsables régionaux puissent par la suite former les enquêteurs au sein de leur unité. Lors de cette session de nombreuses questions de recherche et problématiques ont été soulevées mettant en avant la complexité et l'importance de chaque choix méthodologique dans le processus de réalisation d'enquête (voir détails en annexe A.3.3/A.3.4/A.3.5).

- Formation des enquêteurs et suivi opérationnel sur le terrain à Oaxaca : Je me suis rendue à l'institut INEGI dans la ville d'Oaxaca situé dans l'État d'Oaxaca, afin de suivre la formation des enquêteurs et superviser le début de la collecte des données de l'enquête. La formation : j'ai assisté et aidé le responsable régional à former les enquêteurs INEGI au module de l'EDER 2011. Les agents recenseurs avaient beaucoup d'interrogations sur le fonctionnement de la saisie des informations biographiques. Leur connaissance du terrain était un atout pendant la formation, car nous pouvions déjà discuter en amont des éventuelles difficultés. Le travail sur le terrain : pendant ces trois jours, j'ai accompagné plusieurs enquêteurs à divers endroits de la ville. L'objectif était de cerner les problèmes que les enquêteurs pouvaient rencontrer sur le terrain (accessibilité des résidences, contact avec les enquêtés, etc.) afin de répondre au mieux à leurs besoins, doutes ou interrogations. Chaque remarque était ensuite débattue avec les membres de l'équipe de recherche lors de réunion par Skype. Cette expérience fut très enrichissante car j'ai pu constater la nécessité d'une formation de qualité auprès des enquêteurs pour la réussite de l'enquête, les principales difficultés des enquêteurs sur le terrain en milieu urbain et me rendre compte du contexte dans lequel vivait une partie de la population de l'échantillon de l'EDER 2011

- Diffusion de la base définitive et des premiers résultats : J'ai participé en collaboration avec le service « communication » du COLEF à l'actualisation du site internet de l'enquête EDER 2011 et effectué la mise en ligne simultanée (avec les équipes d'INEGI) de la base de données sur le site du COLEF¹⁷⁴ et sur le site de l'INEGI¹⁷⁵. J'ai également participé à divers événements de diffusion des premiers résultats des données EDER 2011. De plus, j'ai réalisé avec Marie-Laure Coubès une formation de trois jours à l'Universidad Nacional Autónoma de México sur l'analyse biographique avec le programme informatique SPSS et les données de l'EDER 2011.

¹⁷⁴ <https://www.colef.mx/eder/>

¹⁷⁵ <http://www.beta.inegi.org.mx/proyectos/enchogares/modulos/eder/>

Cette expérience professionnelle m'a placée au cœur de la construction et de la réalisation d'une enquête, me permettant, au fil des mois de travailler sur les différentes phases de l'enquête et d'apprendre auprès de divers acteurs (chercheurs confirmés, responsables de services administratifs de la production statistique d'État, enquêteurs de terrain, etc.). J'ai pu mesurer l'importance des choix méthodologiques durant l'ensemble des étapes de l'enquête et de la communication, comprendre la nécessité des échanges sur les objectifs de l'enquête et percevoir les difficultés à surmonter sur le terrain avec les équipes d'enquêteurs pour mener à bien la collecte des données.

Pour revenir maintenant aux détails de notre étude, après un premier aperçu sur l'échantillon général, nous nous attarderons sur notre sous-population, c'est-à-dire sur les femmes ayant eu un enfant avant 20 ans. La partie suivante décrit de manière succincte les principales caractéristiques de notre sous-population par rapport aux autres femmes présentes dans la base de données.

III-2 L'échantillon de l'EDER 2011 et la population de référence

III-2.1 L'échantillon

Comme précisé précédemment, l'EDER 2011 concerne les individus nés pendant les années 1951-1953, 1966-1968 et 1978-1980. Ces différentes cohortes ont été choisies car elles correspondent à des moments significatifs du changement social au Mexique – changements que nous décrirons ultérieurement.

Les personnes ont été sélectionnées parmi un sous-échantillon de l'enquête nationale sur l'emploi (ENOE)¹⁷⁶. Les individus ont été retenus en fonction de leur année de naissance¹⁷⁷ et de leur sexe parmi les ménages de l'échantillon¹⁷⁸ de l'ENOE.

¹⁷⁶ L'enquête ENOE est une enquête mise en place par l'INEGI. Elle rend compte de la situation de l'emploi au Mexique (caractéristiques du marché du travail, chômage, intégration sur le marché du travail, etc.). Cette enquête est actualisée chaque trimestre au niveau national, dans les 32 entités fédérales, les 32 villes auto-représentées et les municipalités selon leur nombre d'habitants répartis en cinq niveaux (100 000 hab. et plus, 15 000 à 99 999, 2 500 à 14 999 et moins de 2 500). L'échantillon ENOE est divisé en 5 panels, de telle manière qu'un cinquième de l'échantillon est interrogé à chaque numéro de visite. À la fin de l'enquête, un foyer sera alors visité 5 fois en un mois. Le détail de la méthodologie est disponible sur le site d'INEGI : <http://www.beta.inegi.org.mx/proyectos/enchogares/regulares/enoe/>

¹⁷⁷ Dans le manuel de l'enquêté, il est précisé qu'étant donné que l'âge retenu dans l'ENOE est une donnée souvent fournie par une tierce personne, il y a une tolérance de ± 2 ans. Les personnes sélectionnées sont nées dans le groupe de génération sélectionné, à 2 ans près.

L'échantillon collecté renvoie à un échantillon probabiliste stratifié et par conglomérat à l'échelle nationale. On recense au total 32 agglomérations réparties dans les 32 plus grandes villes du pays (voir la carte en annexe A.3.1).

Un échantillon de 3 200 personnes était initialement prévu (1 600 hommes et 1 600 femmes). Finalement 2 932 personnes constituent l'échantillon (soit 132 763 années de vie) vivant en milieu urbain en 2011, soit un taux de non-réponse de 8,4 %. En prenant uniquement en compte les individus correspondant aux âges des trois cohortes, l'échantillon est de 2 840 individus¹⁷⁹ (soit 128 507 années de vie) et un taux de non-réponse de 11,25 %. Pour notre analyse nous prendrons uniquement en compte les personnes appartenant aux 3 cohortes.

La répartition des effectifs par sexe et par génération est la suivante :

Tableau 3.2 : Répartition des effectifs par sexe et par génération de l'échantillon EDER 2011

Effectifs	1951-1953	1966-1968	1978-1980	Ensemble
Hommes	437	433	517	1387
Femmes	451	459	543	1453
Ensemble	888	892	1060	2840

Source : EDER 2011, élaboration personnelle.

Pour résumer les informations de l'échantillon EDER 2011 :

¹⁷⁸ Les ménages retenus pour la sélection de l'échantillon EDER 2011 sont ceux chez qui les enquêteurs de l'ENOE ont effectué la 1^{ère}, 2^{ème}, 3^{ème} ou 4^{ème} visite. De cette manière, les logements enquêtés durant le mois d'août 2011 correspondaient soit à la 2^{ème}, 3^{ème}, 4^{ème} ou 5^{ème} visite des enquêteurs ENOE.

¹⁷⁹ Échantillon considéré dans cette analyse.

Figure 3.1 Résumé des principales caractéristiques de l'Enquête EDER 2011

Description de l'échantillon

- Échantillon en zones urbaines dans les 32 villes métropolitaines auto-représentées de l'enquête ENOE de chaque État de la République du Mexique¹⁸⁰
- Environ 86 % des zones les plus urbanisées du pays
- Échantillon probabiliste stratifié et par conglomérat
- Taille de l'échantillon : 2 932 individus, dont 1 453 femmes
- Trois cohortes : 1951-1953 (58-60 ans en 2011)
1966-1968 (43-45 ans en 2011)
1978-1980 (31-33 ans en 2011)
- Questionnaire biographique sur la résidence, études, emploi, famille, fécondité, union, etc.
- Récolte des données : du 8 août au 18 septembre 2011

Limites de l'enquête :

- Échantillon urbain ; comparaison avec l'EDER 98 limitée
- Pour l'emploi et la résidence : avoir vécu au moins une année au même endroit ou avoir exercé le même travail.
- Pas d'information sur la migration et l'emploi de courte durée
- Comparaison des trois cohortes possible à 29 ans

Source : EDER 2011, élaboration personnelle.

III-2.2 Description de la population étudiée

Nous avons un effectif total de femmes de 1 453 individus répartis en trois groupes de génération. À partir de cet échantillon total de femmes, nous avons identifié notre population de référence, les mères adolescentes, c'est-à-dire les femmes ayant eu un enfant avant l'âge de 20 ans. Nous avons pu identifier ces femmes grâce à la variable « naissance et survie de l'enfant »¹⁸¹. Cette variable évolue au cours du temps, elle est de type *time-varying*. Aussi, grâce à l'identification du changement de codification de la variable au moment de l'arrivée de l'enfant, nous avons pu identifier l'âge au premier enfant des femmes enquêtées.

Après avoir identifié l'âge au premier enfant de toutes les femmes, nous avons construit des catégories afin de comparer les mères adolescentes et les femmes devenues mères après 19 ans.

¹⁸⁰ Les villes sont les suivantes : Aguascalientes, Tijuana, La Paz, Campeche, Saltillo, Colima, Tuxtla Gutiérrez, Chihuahua, México-Distrito Federal, Durango, León, Acapulco, Pachuca, Guadalajara, Toluca, Morelia, Cuernavaca, Tepic, Monterrey, Oaxaca, Puebla, Querétaro, Cancún, San Luis Potosí, Culiacán, Hermosillo, Villahermosa, Tampico, Tlaxcala, Veracruz, Mérida y Zacatecas

¹⁸¹ Il s'agit de la variable « p7_3_1 » dans la base de données Eder 2011, « *Nacimiento y supervivencia del hijo I* » dans l'enquête en espagnol.

Nous avons identifié tout d'abord trois groupes distincts de femmes selon l'âge au premier enfant :

- Les mères adolescentes (population de référence)

Pour ce qui est du groupe des mères adolescentes, nous y avons rassemblé toutes les femmes ayant eu un enfant avant 20 ans. L'âge auquel survient la première naissance s'étend de 13 à 19 ans, mais nous l'appellerons le groupe des 15-19 ans car le poids des 13-14 ans s'est avéré très faible¹⁸². Nous obtenons donc ainsi un total de 384 « mères adolescentes ».

- Les mères à 20 ans et plus

Ce groupe représente les mères qui ont eu un enfant après 19 ans. Nous avons également décidé de scinder ce groupe en deux pour être en mesure de différencier les comportements au sein même de ce groupe de femmes ; les deux sous-groupes sont les suivants :

- Les 20 - 24 ans : mères de 20 à 24 ans
- Les 25 - 29 ans : mères de 25 à 29 ans

Nous avons fixé la limite de notre échantillon à un groupe de femmes ayant eu un enfant entre 25 et 29 ans, car nous souhaitons pouvoir comparer les femmes des différentes générations (ce qui signifie que toutes les femmes de l'échantillon avaient au moins 29 ans révolus au moment de l'enquête).

- Les femmes sans enfant

Ce groupe rassemble les femmes des trois générations qui n'ont pas eu d'enfant jusqu'à l'âge de 29 ans. Elles peuvent en avoir eu un après 29 ans pour les groupes de génération 1951-1953 et 1966-1968 ou ne jamais en avoir eu.

Le tableau 3.4 montre la répartition des effectifs de femmes à 29 ans, selon l'âge de l'arrivée de leur premier enfant et le groupe de génération.

¹⁸² Le groupe des mères adolescentes de notre échantillon compte 384 femmes, toutes cohortes confondues. Parmi ces femmes, 12 ont eu leur enfant entre 13 et 14 ans, ce qui représente 3,1 % de l'échantillon. Nous avons décidé de les garder dans notre population de référence afin d'avoir un échantillon plus important. Même si les âges des mères adolescentes se situent entre 13 à 19 ans, étant donné la faible proportion des 13-14 ans, nous avons préféré garder l'appellation plus commune des mères adolescentes de 15-19 ans.

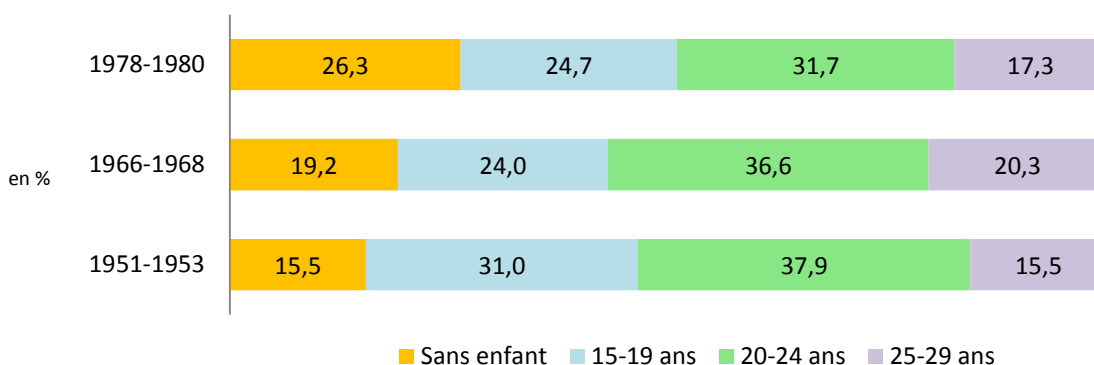
Tableau 3.3 : Répartition des effectifs des femmes selon l'âge au premier enfant et le groupe de génération à 29 ans

	1951-1953	1966-1968	1978-1980	Total
Sans enfant	70	88	143	301
15-19	140	110	134	384
20-24	171	168	172	511
25-29	70	93	94	257
Total	451	459	543	1453

Source : EDER 2011, élaboration personnelle.

En termes de proportion (figure 3.2), les mères adolescentes représentent 30 % des femmes pour la première génération 1951-1953. Les proportions sont moindres, environ 25 %, chez les femmes des groupes de génération 1966-1968 et 1978-1980.

Figure 3.2 : Répartition de la proportion de femmes selon l'âge au premier enfant et le groupe de génération à 29 ans



Source : EDER 2011, élaboration personnelle.

III-3 Analyses biographiques

L'analyse biographique du devenir familial s'effectuera en deux étapes. Tout d'abord, nous ferons une analyse descriptive des biographies afin de rendre compte de l'intensité et du calendrier de la venue de certains événements familiaux (unions, séparation, naissance d'un enfant, etc.). Puis dans un second temps, afin de rendre compte de l'influence des interactions entre certains événements, nous utiliserons un modèle de régression en temps discret (modèle d'Allison).

III-3.1 Analyse descriptive des biographies

Dans le cadre de cette première étape, nous procéderons tout d'abord à une approche exploratoire des biographies à travers l'analyse dite des durées de séjours (Lelièvre et Bringé 1998). Cette analyse repose sur l'estimation de la fonction de séjour (ou encore fonction de survie) qui traduit sous forme de probabilité, une intensité du passage d'un état à un autre à chaque instant dans une population donnée. Contrairement à l'analyse des tables de mortalité, l'analyse des durées de séjours considère l'occurrence d'un événement sous la forme d'un processus stochastique (et non plus déterministe). Cette analyse permet le calcul des quotients instantanés pour des populations n'ayant pas encore vécu l'événement à la date de l'enquête (Lelièvre et Bringé 1998).

Il existe deux méthodes pour rendre compte des quotients instantanés d'occurrence des événements dans le temps : la méthode actuarielle et l'estimateur Kaplan Meier. La méthode actuarielle est une analyse en temps continu qui estime des quotients instantanés dans un intervalle de temps défini, où le risque de connaître l'événement reste constant au cours de la période. L'estimateur Kaplan Meier est un modèle en temps discret qui calcule l'occurrence d'un événement à un instant t , ce qui correspond à une unité de durée telle que le mois ou l'année (Lelièvre et Bringé, 1989). Le choix d'une des méthodes dépendra du format des données. Étant donné que les données de l'EDER 2011 ont été construites de manière discrète, avec l'année ou l'âge comme unité d'observation, nous avons opté pour l'utilisation de l'estimateur Kaplan Meier.

L'estimateur Kaplan Meier est l'un des plus reconnus dans les travaux de recherches en sciences sociales. Il est généralement utilisé pour explorer ou décrire une population donnée. Il est considéré comme un estimateur non-paramétrique car que l'on « ne présuppose pas de la distribution du ou des événements étudiés. Aucune loi n'est ajustée aux données » (Lelièvre et Bringé 1998, p.12). L'estimateur Kaplan Meier (*Product Limit Estimations* (PLE) pour les anglo-saxons) permet de rendre compte de la fonction de séjour ($S(t)$) d'un événement ; c'est-à-dire la distribution au cours du temps de la probabilité de n'avoir pas connu un événement préalablement défini ou du taux de survie pour un état donné (si l'événement étudié est le mariage, alors on parlera de la probabilité de rester célibataire). L'estimateur donne alors à chaque instant t , la proportion d'individus qui n'a pas vécu l'événement.

Cet estimateur permet de prendre en compte les données censurées, ce qui correspond aux individus sortants (sortis de la période d'observation), cette méthode est recommandée

pour des petits échantillons pour lesquels les dates sont mesurées avec précision (Lelièvre et Bringé, 1998).

L'estimation du quotient instantané h_i à chaque temps t_i s'écrit alors :

$$h_i = \frac{d_i}{N_i}$$

h_i : quotient instantané

d_i : le nombre d'individus qui vivent l'événement à un instant t_i

N_i : le nombre d'individus soumis au risque de vivre l'événement en début d'intervalle

Pour l'estimation de la fonction de séjour $S(t)$:

$$S(t) = \prod_{t_i \leq t} \left(1 - \frac{d_i}{N_i}\right)$$

ou encore

$$S(t) = \prod_{t_i \leq t} (1 - h_i)$$

Graphiquement, il est possible de représenter la fonction de séjour $S(t)$, qui représente la proportion de personnes n'ayant pas encore vécu l'événement à l'instant t , mais aussi la proportion d'individus ayant connu l'événement depuis l'origine : $F(t) = 1 - S(t)$. Ces deux courbes distinctes permettent alors de rendre compte du rythme de la venue des événements (par exemple, selon l'âge) dans les trajectoires d'un ensemble d'individus. Nous utiliserons au cours de ce travail les deux représentations graphiques selon l'événement étudié.

L'estimateur permet de mettre en parallèle deux populations différentes (par exemple hommes-femmes), cependant le nombre de caractéristiques individuelles est limité, donc la portée explicative de l'estimateur l'est aussi.

Nous utiliserons cet estimateur pour décrire les changements d'intensité et de calendrier d'un certain nombre d'événements constitutifs de la trajectoire familiale, comme l'arrivée des enfants, la mise en union, la dissolution de l'union, etc. Nous estimerons la survenue des événements biographiques en séparant les femmes selon leur groupe de génération afin de pouvoir les comparer. Nous exécuterons la fonction de séjour Kaplan Meier avec le logiciel SAS et une représentation graphique des résultats sera réalisée avec Excel.

III-3.2 Analyse explicative des biographies : le modèle d'Allison

Dans la seconde étape, nous procéderons à une analyse explicative des interactions des événements biographiques. Comme le précise Le Goff et Forney (2003), l'intérêt de cette analyse est « d'estimer le rôle joué par les caractéristiques individuelles sur le risque d'occurrence de l'événement au cours du temps » (Le Goff et Forney 2003, p. 6). En effet, il est possible de contrôler l'hétérogénéité d'une population et d'estimer l'effet de variables constantes ou dépendantes du temps, « toutes choses égales par ailleurs », sur le risque de connaître l'événement.

Il existe deux modèles permettant d'inclure le temps dans l'analyse d'occurrence des événements : le modèle de Cox et celui d'Allison.

Introduit en 1972, le modèle de Cox (1972), dit modèle semi-paramétrique ou encore à risque proportionnel, intègre pour la première fois le temps dans l'analyse biographique. Il l'introduit de manière continue en estimant l'influence de chaque variable (constante ou qui évolue dans le temps) explicative sur le risque de connaître un événement à chaque intervalle de temps sur une période définie. Cependant, le modèle de Cox est soumis à une hypothèse forte, celle de la proportionnalité des risques. C'est-à-dire que « l'effet des variables explicatives est proportionnel à la probabilité annuelle de connaître l'événement » (Bocquier, 1996, p.134) ; autrement dit le rapport de risque entre deux individus n'ayant qu'une covariable qui diffère entre eux doit être proportionnel au cours du temps. Aussi, pour chacune des variables explicatives, l'hypothèse de proportionnalité doit être vérifiée ; ce qui peut restreindre le choix des variables dans le modèle et contraindre la réalisation de modèle uniquement pour des sous-populations en fonction de la variable étudiée (Sébille, 2004). Aussi, l'intégration des nouvelles variables dans les modèles est limitée.

Pour ces raisons, nous utiliserons un modèle de temps discret, celui proposé par Allison (1982, 1995), qui nous paraît plus adapté aux données dont nous disposons et sans devoir suivre les contraintes imposées par le modèle de Cox (Cox, 1972 ; Lelièvre et Bringé, 1998 ; Sébille, 2002)¹⁸³.

A la différence du modèle de Cox, le modèle d'Allison est en temps discret, c'est-à-dire que le modèle opère une régression à chaque année d'observation en fonction de variables

¹⁸³ La comparaison des modèles de temps discret et continu a montré des similitudes quant aux résultats obtenus (Allison, 1982 ; Courgeau et Lelivre, 1989). Courgeau et Lelièvre (1989) précisent que le choix de la méthode dépendra davantage du « coût du calcul » (Courgeau et Lelièvre, 1989, p.30).

indépendantes jusqu'à l'arrivée de l'événement étudié ou la fin de la période d'observation. Théoriquement, cela implique que chaque année-observation de l'histoire des individus soit indépendante de toutes autres années d'observation (Sébille, 2004). Aussi, le modèle revient à considérer, comme le précise Le Goff et Forney (2003, p.7) « que le rapport de la probabilité conditionnelle de connaître l'événement sur la probabilité de ne pas le connaître est, à chaque instant, une fonction linéaire des caractéristiques en présence, ces caractéristiques pouvant varier avec le temps, plus une constante. »

Parmi les modèles de temps discret, nous avons choisi le modèle *logit*, l'un des plus utilisés en sciences sociales (Le Goff et Forney, 2003). Ce modèle requiert une base de données organisée sous la forme « personne-période », comme l'a été celle de l'EDER 2011. Chaque ligne de la base représente non pas un individu, mais une année de la vie d'une personne. Le modèle *logit* a une fonction $F(t)$ qui suit la fonction de répartition de la loi logistique, contrairement au modèle *probit* qui a une fonction de répartition de la loi normale centrée réduite (Marpsat et al., 2000). Le modèle *logit* de temps discret estime « un modèle logistique sur la probabilité de connaître l'événement sur un fichier de données dans lequel chaque individu est décomposé, et cela de manière indépendante, en autant d'intervalles de temps que cet individu est soumis au risque. ». Le modèle *logit* de temps discret qui estime la probabilité de connaître un événement sur chacune des années d'observation sélectionnées et soumises au risque, peut s'écrire de la manière suivante :

$$\log \left[\frac{P(t)}{1 - P(t)} \right] = a(t) + b_1 x_1 + b_2 x_2(t)$$

$P(t)$ = la probabilité pour un individu de vivre l'événement à l'instant t

$a(t)$ = constante, fonction linéaire du temps

b_1 et b_2 = les coefficients des deux variables

x_1 et x_2 = variables (constante ou dépendante du temps) pour chaque année-observation.

Ce modèle *logit* nous permet d'obtenir l'estimation des coefficients qui pourront varier entre moins et l'infini (Le Goff et Forney, 2003) ; ils auront une valeur positive ou négative qui permettra d'interpréter le sens de l'effet par rapport à la variable dépendante (effet favorable ou défavorable).

Dans la base de l'EDER 2011, les variables sont de deux natures : constantes (sexe, génération, lieu de naissance, etc.) ou changeantes dans le temps et généralement appelées variables *time-varying* (être en union, avoir un enfant, etc.). Cette différenciation est importante tout particulièrement pour le choix des variables dans les modèles. L'une des erreurs communes est en effet de « conditionner le futur en introduisant des variables », c'est-à-dire d'introduire, dans le modèle, des variables dépendantes du temps en tant que variables fixes, ce qui entraîne un effet de prédiction (Yamaguchi, 1991).

Au cours de notre travail, nous serons également amenés à avoir recours à des modèles de régression logistique (modèle logit) binaire et multinomiale dite « classique »¹⁸⁴.

III-3.3 Biais et facteur d'expansion

Les enquêtes rétrospectives biographiques (comme l'EDER 2011) sont l'une des sources de données privilégiées pour l'analyse biographique. Cependant, au même titre que les autres types d'enquêtes rétrospectives, ces enquêtes induisent des biais (Courgeau et Lelièvre, 1996).

Le premier est lié à la sélection des personnes interrogées au moment de l'enquête. L'effet de sélection des individus interrogés est induit puisque l'on s'intéresse à ceux qui seront présents et toujours en vie au moment de l'enquête, on parle de sélection par le phénomène de survie ou de sédentarisation (Courgeau et Lelièvre, 1989 ; Bocquier, 1997). Ce problème de sélection inhérent aux enquêtes rétrospectives peut être limité en s'assurant « que la procédure de sondage donne une image représentative des biographies des personnes présentes au moment de l'enquête » (Bocquier, 1997, p.3) ou se résoudre en faisant « l'hypothèse que la sortie de la population étudiée est non sélective » (Courgeau et al., 1996, p.649). Ce biais se réduit néanmoins « si l'événement étudié ne se produit pas dans une population âgée ou fortement touchée par l'émigration » (Courgeau et Lelièvre, 1996, p.649).

Le deuxième biais est celui du défaut de mémoire des individus interrogés. En effet, il se peut que les personnes interrogées soient amenées à relater des événements d'une époque très éloignée pouvant dater de 50 ans ou plus ; le temps écoulé étant ainsi susceptible d'altérer la mémoire et donc la fiabilité des données (Courgeau et Lelièvre, 1989). Néanmoins, le questionnaire de l'EDER 2011 se présente sous la forme d'une « fiche Ageven », où l'âge, les

¹⁸⁴ La présentation des modèles est située en annexe (voir annexe A.3.6)

années calendaires et les événements coïncident visuellement dans le but de limiter les incohérences et les oublis et de faciliter le dialogue entre les différentes sphères de la vie des individus.

Enfin, l'enquête biographique EDER 2011 pose le problème de la « troncature à droite » (ou des données censurées à droite), c'est-à-dire le fait que le récit de la personne interrogée s'arrête au moment de l'enquête. De fait, au moment de l'enquête, tous les individus, principalement les jeunes, n'auront pas vécu l'événement étudié (un mariage, avoir un premier enfant, un divorce, etc.). En choisissant de comparer les trois générations au même âge, 29 ans révolus, nous pouvons limiter ce biais.

L'enquête EDER 2011 a été menée sur un échantillon stratifié, donc non proportionnel à la structure de la population de chaque État fédéral du Mexique. L'échantillon est cependant représentatif des zones métropolitaines du pays.

Pour notre étude, nous avons utilisé un facteur d'expansion classique. La pondération que nous utilisons est un poids d'échantillonnage¹⁸⁵, c'est-à-dire un poids qui montre l'inverse de la probabilité que l'observation soit incluse en raison de la conception d'échantillonnage.

Il est vrai qu'utiliser ou non une pondération sur des enquêtes biographiques rétrospectives est un choix qui fait encore débat. Le problème réside dans le fait d'étendre une pondération réalisée à partir d'une situation au moment de l'enquête à des données représentant le passé. Concernant l'interprétation des données, pour certains auteurs, utiliser une pondération sur des années/personnes est une erreur, car les coefficients de pondération ne changent pas à travers le temps (Courgeau et Lelièvre, 1989). Pour d'autres (Hoem, 1985), le caractère informatif de l'échantillon légitime l'utilisation d'une pondération. L'échantillon de l'EDER est bien informatif, car la taille des localités a été déterminée selon la résidence au moment de l'enquête, résultat d'un processus migratoire historique dans lequel les individus s'inscrivent. Cette caractéristique génère ce qu'on appelle un échantillon informatif ; c'est-à-dire que l'échantillon n'est pas indépendant du résultat aléatoire des histoires de vie (Hoem, 1985).

¹⁸⁵ La pondération est le résultat du produit du facteur d'expansion et du quotient de l'effectif de la population (n) divisé par la population représentée (N).

À présent, il nous paraît essentiel de contextualiser les principales évolutions liées au secteur politique, éducatif, économique et au marché du travail, vécues par les femmes des différentes générations au début de leur parcours.

III-4 Contexte socio-historique des trois groupes de génération de femmes

Nous nous proposons donc de faire ici une brève rétrospective des principaux changements sociaux des cohortes de notre étude, en nous attardant sur les événements survenus au cours de la seconde moitié du XXe siècle, tels que la scolarisation massive des filles, l'exode rural des femmes entre les années 60 et 70 et leur arrivée sur le marché du travail. Ces évolutions sociales ne peuvent être analysées sans prendre en compte le contexte historique, politique et économique dans lequel elles surviennent. Nous ne manquerons donc pas de mentionner les périodes de croissance et de crises économiques, et leurs impacts sur le mode de vie des familles mexicaines.

III-4.1 Femmes de la première génération 1951-1953 : les années du « *Milagro mexicano* »¹⁸⁶

Les femmes nées au début des années 1950, celles qui dans notre enquête constituent la première génération, ont connu pendant leur enfance (jusqu'à l'âge de 15 ans) une période de forte croissance économique et de nombreux bouleversements sociaux du fait de la modernisation du pays.

Cette période de forte croissance économique, surnommée le « miracle mexicain », débute dans les années 40 et prend fin au milieu des années 70. Pendant cette période, la population augmente fortement, suite au recul de la mortalité en général et de la mortalité infantile en particulier du fait de l'amélioration de l'hygiène et du système de santé (Cosío, 1994). Cette forte croissance démographique s'accompagne de grands flux migratoires, depuis les campagnes vers les villes, qui contribuent à accroître la population urbaine (Unikel, et al., 1978). Les zones rurales du Sud et du Centre, densément peuplées et peu productives, ont perdu une grande part de leur population, attirée par des opportunités d'emplois dans les villes de la Vallée de Mexico ou dans des États comme la Basse-Californie ou le Nuevo León (Corona Vezquez, 1991). Les données de l'EDER 2011 confirment d'ailleurs cette tendance,

¹⁸⁶ Traduction personnelle : le miracle mexicain

dans la mesure où la moitié des femmes enquêtées de la première génération sont nées en zone rurale et ont migré au cours de leur vie vers les villes dynamiques du pays.

La seconde moitié du XXe siècle a également été marquée, au Mexique, par la démocratisation du système éducatif. Pendant cette période, de grands projets ont été mis en œuvre par le gouvernement mexicain pour favoriser l'accès de tous à l'éducation en accélérant la construction d'écoles primaires¹⁸⁷. Ainsi, la modernisation du pays s'observe notamment à travers l'instauration d'un nouveau système éducatif. Néanmoins, ce processus de modernisation au travers du programme d'expansion de l'école montre ses limites. Malgré l'essor du niveau primaire, les écoles secondaires, elles, restent en nombre limité, et en 1955 on ne comptait que 611 établissements (Mier y Terán et Rabell, 2005). Ainsi, la génération des femmes nées entre 1951 et 1955 n'a pas forcément profité de ces avancées, car la couverture scolaire n'était pas étendue à l'ensemble du territoire et une grande partie des Mexicains ne pouvait en bénéficier en raison de ressources modestes (Greaves, 2010).

III-4.2 Femmes de la deuxième génération 1966-1968 : les années de transition du système économique et de la dynamique migratoire

Contrairement aux femmes de la première cohorte qui ont vécu une période associée à la modernisation du pays, les générations suivantes ont au contraire connu des périodes de crises et de difficultés économiques qui ont donné lieu à une augmentation de la pauvreté.

C'est dans les années 1970 que s'opère un tournant dans l'histoire économique et migratoire du pays. En effet, alors que la croissance se maintient tout au long de la décennie, la stabilité économique du pays atteint ses limites. Sur le plan économique, le Mexique qui était autrefois le quatrième pays exportateur mondial de pétrole, dépendait presque uniquement des revenus pétroliers. De plus, le besoin en capitaux étrangers et la mise en place d'une politique économique d'exportation a rendu le Mexique extrêmement dépendant du contexte économique mondial (Sébille, 2004). Ainsi, le manque de compétitivité et la centralisation du pays, ajoutés à la mauvaise gestion des grands projets de développement et le poids de la dette extérieure, ont contribué à fragiliser et à ralentir l'économie du pays jusqu'à dévaluer la monnaie, une première fois en 1976¹⁸⁸. De surcroît, les besoins de la population ne cessaient d'augmenter – une population qui, au milieu des années 70, avait doublé en l'espace de 25

¹⁸⁷ Miguel Aleman, président du Mexique de 1946 à 1952, favorise la construction d'écoles nationales à travers le programme de la Comisión Administradora del Programa Federal de Construcción de Escuelas (CAPFCE). Le nombre d'écoles primaires passe de 24 000 en 1950 à 33 000 en 1960. Le Président Adolfo Lopez Mateos, arrivé au pouvoir en 1958, a poursuivi les efforts et développé à son tour les infrastructures éducatives (Greaves, 2010).

¹⁸⁸ Avant l'inflation, un dollar s'échangeait contre 12,5 pesos mexicains ; après, au cours de cette même année 1976, il en fallait 29 (Meyer, 2010).

ans, et dont la moitié avait moins de 15 ans. Dans les grandes métropoles, le chômage, le sous-emploi et les flux migratoires associés à l'accroissement de la population contribuaient à la hausse du nombre de demandeurs d'emploi et les défaillances du système économique conduisaient à l'essor des activités de services et des emplois illégaux, entraînant la paupérisation d'une grande partie des métropolitains (Garcias *et al.*, 1982). Face à cette situation de paupérisation sociale, les stratégies de migration ont alors évolué dans le sens d'une diversification des mouvements migratoires (Sébille, 2004). En effet, depuis la fin des années 40, l'exode rural vers les grandes métropoles était un phénomène de grande ampleur où les populations étaient attirées vers la périphérie des grandes métropoles ou les villes intermédiaires (100 000 à 1 million d'habitants)¹⁸⁹.

L'éducation continuait, elle aussi, de progresser pendant cette période, et le nombre d'écoles primaires et secondaires augmentait suite à la mise en place de programmes comme la Loi fédérale de 1973 ou celle relative au programme d'éducation pour tous entre 1976-1982 (Mier y Terán et Rabell, 2005). De plus, au début des années 1980, on assiste à l'entrée des femmes sur le marché du travail (Parrado et Zenteno, 2005), ce qui peut être interprété comme une réponse à la situation de crise à laquelle devait faire face le Mexique depuis le début des années 1970 (Parrado et Zenteno, 2005).

III-4.3 Femmes de la génération 1978-1980 : augmentation des inégalités sociales et essor de la main-d'œuvre féminine

Les femmes de la dernière génération sont nées juste après le début de la crise de 1982. Cette génération a donc vécu dans un contexte social très différent des autres générations, c'est-à-dire dans un contexte de libéralisation du système économique et d'augmentation croissante des inégalités sociales.

¹⁸⁹ L'inégale répartition spatiale de la population et les changements de modèles migratoires avaient également conduit les autorités publiques à accroître l'attraction des villes intermédiaires en tentant de dynamiser le tissu économique et l'accueil des migrants (Sébille, 2004). Les autorités publiques, profitant de la découverte de nouveaux puits de pétrole, ont permis la création d'emplois dans les villes intermédiaires de la côte Sud du Pacifique et autour du golfe du Mexique. L'État de Tamaulipas, Veracruz et Campeche devinrent des pôles industriels très attractifs. Les domaines d'activité ne se limitaient pas à la seule activité pétrolière et le développement du secteur automobile a également favorisé la croissance économique de villes comme Puebla et Aguascalientes qui ont attiré à leur tour de nombreux migrants. Près de la frontière avec les États-Unis, l'État de Basse-Californie est caractéristique d'une zone de renouveau industriel où l'on observe une immigration massive de travailleurs mexicains. Le secteur touristique s'est également renforcé autour de certaines villes comme Cancún où, originaires des campagnes, des paysans étaient arrivés dès les années 1970 et 1980. Au cours de cette période, certaines années font état d'une croissance démographique annuelle pouvant atteindre 62,3 % de la population (Aguilar Barajas, 1995).

Marqué par une grave crise de la dette extérieure, le système économique de substitution des importations s'est terminé dès le début des années 1980 (Parrado et Zenteno, 2005 ; Meyer, 2010) donnant lieu à une inflation monétaire incontrôlable. Le Président Miguel de la Madrid dut réagir par un changement de politique économique, en favorisant une ouverture du commerce extérieur et une régulation des importations (Parrado et Zenteno, 2005). Dès 1985, la nouvelle politique économique se met en place. Elle se caractérise par une libéralisation commerciale, l'ouverture de l'économie aux investisseurs étrangers et l'adaptation de la législation mexicaine aux standards internationaux (Lustig, 1992). Pendant les deux décennies qui suivirent, on constate une augmentation de la pauvreté, de l'austérité, la fermeture d'entreprises publiques et une chute du pouvoir d'achat des Mexicains. De plus, le changement d'économie a été appuyé par d'autres mesures comme la privatisation d'entreprises publiques, ou encore l'établissement d'accords de libre-échange¹⁹⁰ avec les États-Unis, le Canada et l'Union Européenne, dont l'objectif était d'ouvrir davantage l'économie mexicaine au marché mondial (Parrado et Zenteno, 2005). Cela a conduit à une plus grande flexibilité du marché de l'emploi, à une faible couverture sociale et à la précarisation du marché de l'emploi formel (Parrado et Zenteno, 2005).

Toutes ces mesures ont eu deux conséquences importantes : l'augmentation de l'activité économique industrielle pour les exportations et la progression des emplois informels. Cela a aussi eu un impact sur le niveau d'emploi féminin, car les femmes ont été principalement recrutées dans le secteur industriel (les *maquiladoras*) et dans le secteur informel (Parrado et Zenteno, 2005). Dans les années 1970, la participation des femmes au marché du travail au niveau national représentait 19 % puis, en 1988, a brusquement augmenté pour atteindre 32 % (Pedrero, 1990), avant de s'établir en 1997 autour de 37 % (Garcia, 2001).

L'entrée des femmes sur le marché du travail fut donc à la fois « la conséquence de la restructuration du marché de l'emploi et de la détérioration des revenus réels dans les ménages » (Parrado et Zenteno, 2005, p.195). Les femmes d'un niveau éducatif supérieur ont, elles aussi, éprouvé le besoin d'intégrer le marché du travail, bien que ce choix ne soit pas nécessairement lié à des raisons d'ordre économique.

Malgré ces évolutions sociales, la majorité des femmes mexicaines ne travaillent pas et se vouent à leur foyer. Toutefois, des tensions fortes existent, notamment lorsqu'il s'agit pour

¹⁹⁰ Parmi les principaux accords signés par le Mexique : en 1985, le GATT (Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce). En 1994, le Traité de Libre Commerce d'Amérique du Nord (TLCAN) avec le Canada et les États-Unis, puis en 1995, le Traité de Libre Commerce du G3 avec le Venezuela et la Colombie qui a permis l'ouverture commerciale sur l'Amérique du Sud. En 1994, L'ALENA (Accord de libre-échange nord-américain) rentre en vigueur, un accord de libre-échange signé entre le Mexique, les États-Unis et le Canada.

ces femmes de trouver l'équilibre entre la gestion de la vie domestique et les activités extra-domestiques, poussant certaines à quitter le marché de l'emploi surtout lorsqu'elles ont des enfants en bas âge (Garcia et Olivera, 1994). Cette période se caractérise donc par une contradiction qui se manifeste, entre autres, par une augmentation du revenu du ménage résultant de l'activité salariale des femmes et en même temps par une plus grande précarité et instabilité économique et sociale des ménages en raison de leur plus grande dépendance aux nouvelles ressources économiques des femmes (Parrado et Zenteno, 2005).

À la lumière de ces évolutions sociohistoriques, nous allons présenter les caractéristiques sociodémographiques de notre échantillon des trois groupes de génération de femmes et mettre en avant les spécificités de notre population de référence ; les mères adolescentes.

III-5 Portrait sociodémographique des mères adolescentes de l'enquête EDER 2011

Cette partie dresse le profil sociodémographique de l'échantillon des femmes de l'enquête EDER 2011 et situe les mères adolescentes (notre population de référence) par rapport aux autres femmes (avec ou sans enfant) des trois générations. Pour cela, nous examinerons les principales variables sociodémographiques comme l'origine sociale, l'origine ethnique, le lieu de socialisation (rural/urbain), le niveau d'éducation, l'implication dans le monde du travail, etc. L'examen de ces variables se fera systématiquement en fonction de deux critères : selon l'âge au premier enfant et selon le groupe de génération (1951-1953/1966-1968/1978-1980).

Les premiers résultats descriptifs permettront de mettre en avant les points communs et les divergences des caractéristiques sociodémographiques des mères adolescentes de la population des femmes de l'enquête EDER 2011. Nous commencerons ce portrait en abordant une variable clé¹⁹¹ : celle de l'origine sociale de notre échantillon.

¹⁹¹ Comme nous l'avons montré dans le chapitre 1, cette caractéristique est une variable déterminante pour la compréhension des comportements reproductifs. Elle sera intégrée dans les modèles de régression comme variable de contrôle.

III-5.1 L'origine sociale à 15 ans

L'indice sur l'origine sociale à 15 ans (IOS) est un indicateur¹⁹² qui reflète la position des individus de chaque groupe de génération en fonction de leur origine sociale à 15 ans, par rapport aux autres individus de l'échantillon¹⁹³. La répartition de l'effectif total des femmes de chaque groupe de génération est faite selon les terciles de l'IOS (tableau 3.4). Cette répartition homogène ne s'observe plus dans les sous-populations définies par « l'âge au premier enfant », et les différences sont significatives¹⁹⁴. En effet, les mères adolescentes appartiennent majoritairement au tiers dont l'origine sociale est la plus basse (1^{er} tercile), ce qui n'est pas le cas pour les mères ayant eu leur premier enfant après 19 ans. Les mères adolescentes ont donc, en plus grande proportion, des origines économiques et sociales à 15 ans plus modestes que les femmes ayant eu leur premier enfant après 19 ans ; et cela quel que soit le groupe de génération.

¹⁹²L'IOS est un indicateur construit par un membre du groupe d'exploitation de l'enquête, Patricio Solis. C'est un indicateur qui considère simultanément trois dimensions : 1) *Dimension de stratification économique* (les items présents dans le ménage quand l'individu avait 15 ans comme proxy de richesse ou de recours économiques. Ces trois dimensions/indicateurs sont ensuite fusionnés via une analyse factorielle des composants principaux spécifiques par cohorte). 2) *Dimension de stratification éducative ou de « capital culturel »* (scolarité combinée des deux parents. Il s'agit de la moyenne d'années de scolarité des deux parents.) 3) *Dimension de stratification d'activité* (statut d'occupation du chef économique du ménage ou du père. Il s'agit d'une adaptation des codes de la Codification mexicaine de l'Occupation (CMO) de l'activité du père et de la mère au International Socioeconomic Index of Occupations (ISE) (Ganzeboom et al., 1992). Cela donne un statut d'activité. Cet indicateur est spécifique pour chaque cohorte. Il n'indique pas la position sociale d'origine à 15 ans, mais une mesure relative, par cohorte, de la position d'Ego dans la stratification sociale de l'échantillon. L'indice IOS se décline en trois variables dans la base : comme un indice continu, les strates en quartiles, et les strates en terciles. J'ai opté pour le découpage en terciles. Le premier tercile correspond à l'origine sociale à 15 ans la plus basse, le deuxième tercile à l'origine sociale à 15 ans intermédiaire et le troisième tercile à l'origine sociale à 15 ans la plus haute.

¹⁹³ L'effectif total des femmes de l'échantillon est de 1 453. Néanmoins, le nombre de femmes ayant l'indice sur l'origine sociale à 15 ans est de 1 424, soit 29 femmes de moins que l'effectif total. Concernant plus spécifiquement la catégorie des mères adolescentes, elles sont 370 à avoir la variable sur l'origine sociale à 15 ans, contre 384 dans l'effectif total. Lorsque nous utilisons l'indice IOS, notre échantillon est donc réduit. Lorsque nous n'utilisons pas l'IOS, nous avons décidé de garder les femmes n'ayant pas d'indice IOS dans l'effectif total dans le but de favoriser un effectif plus élevé.

¹⁹⁴ Tableau 3.4 : χ^2 : 1951-1953 : 0,000 1/1966-1968 : <0,0001/1978-1980 : <0,0001. Les différences sont significatives.

Tableau 3.4 : Répartition de la proportion de femmes selon l'origine sociale à 15 ans, l'âge au premier enfant et le groupe de génération

IOS	1951-1953				
	15-19 ans	20-24 ans	25-29 ans	Sans enfant	Ensemble des femmes
1er tercile	42,8	32,4	19,4	38,1	35
2ème tercile	38,3	32,5	19,7	18,6	30,6
3ème tercile	19,0	35,1	60,9	43,4	34,3
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100

	1966-1968				
	15-19 ans	20-24 ans	25-29 ans	Sans enfant	Ensemble des femmes
1er tercile	48,8	35,1	24,0	19,4	32,5
2ème tercile	34,4	36,1	32,9	34,1	34,1
3ème tercile	16,8	28,8	43,1	46,5	32,8
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100

	1978-1980				
	15-19 ans	20-24 ans	25-29 ans	Sans enfant	Ensemble des femmes
1er tercile	47,3	39,5	24,6	22,2	32,5
2ème tercile	38,1	33,9	38,2	30,4	34,7
3ème tercile	14,7	26,7	37,2	47,4	31,2
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : EDER 2011, élaboration personnelle, résultats pondérés.
 Champ : ensemble des femmes.

De plus, la proportion des mères adolescentes qui se trouvent dans le premier tiers (1^{er} tercile, origine sociale la plus basse) augmente de 4,5 points entre le premier et le dernier groupe de génération (42,8 % pour la génération 1951-1953, 48,8 % pour la génération 1966-1968, 47,3 % pour la génération 1978-1980) et la proportion de ces femmes baisse dans le dernier tercile (origine sociale la plus haute). De la génération la plus âgée à la plus jeune, on note donc une concentration des mères adolescentes dans le premier tiers de l'IOS, celui à l'origine sociale à 15 ans la plus basse¹⁹⁵.

Nous poursuivrons cette description en abordant le niveau de scolarité des femmes de notre échantillon puis certaines caractéristiques liées à l'emploi.

III-5.2 Un niveau scolaire plus faible chez les mères adolescentes

Pour une très grande majorité, les femmes de notre échantillon ont été scolarisées au cours de leur vie (tableau 3.5) : un peu plus de 90 % pour la première génération et plus de 97 % pour les deux générations suivantes. Pour la première génération, les mères adolescentes

¹⁹⁵ Analyses complémentaires en annexe A.3.8

sont plus nombreuses que les autres femmes à n'avoir jamais été scolarisées (12 % de mères adolescentes contre 7,5 % des femmes ayant eu un premier enfant entre 20-24 ans et 2,3 % entre 25-29 ans). Ces différences sont moins marquées pour les générations les plus jeunes 1966-1968 et 1978-1980. Avoir été scolarisé est donc un événement connu par une grande majorité des femmes de l'échantillon, néanmoins des disparités se font jour si l'on considère le nombre d'années de leur scolarité.

Tableau 3.5 : Proportion de femmes qui ont déjà été scolarisées au cours de leur vie, selon l'âge au premier enfant et le groupe de génération

Avoir été scolarisée	1951-1953				Ensemble des femmes
	15-19 ans	20-24 ans	25-29 ans	Sans enfant	
Oui	87,9	92,5	97,7	89,7	91,2
Non	12,1	7,5	2,3	10,3	8,8
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
	1966-1968				Ensemble des femmes
	15-19 ans	20-24 ans	25-29 ans	Sans enfant	
Oui	95,1	96,5	100,0	99,4	97,5
Non	4,9	3,5	0,0	0,6	2,5
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
	1978-1980				Ensemble des femmes
	15-19 ans	20-24 ans	25-29 ans	Sans enfant	
Oui	98,6	99,8	100,0	97,1	98,8
Non	1,4	0,2	0,0	2,9	1,2
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : EDER 2011, élaboration personnelle, résultats pondérés.
Champ : ensemble des femmes.

Le nombre moyen d'années de présence¹⁹⁶ à l'école augmente suivant le groupe de génération. Parmi les femmes qui ont été au moins une année à l'école, celles nées entre 1951 et 1953 enregistrent une moyenne de 7,8 années de présence à l'école (niveau primaire), alors que le groupe de génération le plus jeune (1978-1980) comptabilise en moyenne 11,3 années de présence à l'école (niveau préparatoire).

¹⁹⁶ La présence à l'école se réfère ici aux seules années passées à l'école sans garantie de l'accès réel au dernier niveau du cycle (primaire, préparatoire, etc...). Nous avons choisi d'illustrer la situation scolaire par la présence à l'école car nous utiliserons ultérieurement cette variable dans les modèles et qu'elle nous semble plus appropriée pour notre analyse. Le temps passé à l'école est malgré tout révélateur d'un certain niveau scolaire et renseigne également sur le nombre d'années d'intégration au système scolaire en tant qu'environnement « socialisant ».

Tableau 3.6 : Nombre moyen d'années de présence à l'école avant 30 ans, selon l'âge au premier enfant et le groupe de génération

Âge au premier enfant	Groupes de générations		
	1951-1953	1966-1968	1978-1980
15-19 ans	5,7	7,5	8,6
20-24 ans	7,8	9,7	10,3
25-29 ans	10,0	12,2	12,5
Sans enfant	10,0	12,7	14,3
Ensemble des femmes	7,8	10,3	11,3

Source : EDER 2011, élaboration personnelle, résultats pondérés.

Champ : femmes qui ont été au moins une année à l'école avant 30 ans.

Des différences sont notables également selon l'âge au premier enfant. Les femmes ayant eu un enfant avant 20 ans enregistrent un nombre moyen d'années de présence à l'école plus faible que les autres femmes, toutes générations confondues. À titre d'exemple, pour les mères adolescentes de la génération 1978-1980, le nombre moyen d'années de présence à l'école s'élève à 8,6 ans, alors qu'il est de 12,5 ans pour les femmes ayant eu un premier enfant entre 25 et 29 ans.

III-5.3 Emploi, temps de travail et répartition des sources de revenus

Concernant l'emploi¹⁹⁷, les résultats (tableau 3.7) montrent pour les trois groupes de génération qu'une grande majorité des femmes ont travaillé au moins une année jusqu'à 30 ans. Les femmes nées en 1951-1953 sont moins nombreuses à avoir travaillé que les femmes des jeunes générations.

¹⁹⁷ L'ensemble des données concernant les variables liées à l'emploi commence à partir de l'âge de 7 ans jusqu'au moment de l'enquête.

Tableau 3.7 : Proportion des femmes qui ont déjà travaillé avant 30 ans, selon l'âge au premier enfant et le groupe de génération

Avoir travaillé avant 30 ans	1951-1953				
	15-19 ans	20-24 ans	25-29 ans	Sans enfant	Ensemble des femmes
Oui	61,3	82,6	87,4	87,8	76,4
Non	38,7	17,4	12,6	12,2	23,6
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

	1966-1968				
	15-19 ans	20-24 ans	25-29 ans	Sans enfant	Ensemble des femmes
Oui	69,0	81,0	93,0	91,9	83,0
Non	31,0	19,0	7,0	8,1	17,0
Total	100	100	100	100	100

	1978-1980				
	15-19 ans	20-24 ans	25-29 ans	Sans enfant	Ensemble des femmes
Oui	84,7	84,6	96,0	91,5	88,5
Non	15,3	15,4	4,0	8,5	11,5
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : EDER 2011, élaboration personnelle, résultats pondérés.
 Champ : ensemble des femmes.

Des différences significatives¹⁹⁸ se dessinent selon l'âge au premier enfant. Les mères adolescentes nées en 1951-1953 et 1966-1968, sont plus nombreuses que l'ensemble des autres femmes à n'avoir jamais travaillé avant 30 ans (38,7 % pour les mères adolescentes de la génération 1951-1953 contre 17,4 % pour les mères à 20-24 ans et 12,6 % pour les mères à 25-29 ans). Les mères adolescentes de la troisième cohorte 1978-1980 présentent des proportions plus proches de celles des mères de la même génération ayant eu leur premier enfant entre 20 et 24 ans.

Ces transformations liées à l'emploi au cours des générations et selon l'âge au premier enfant sont moins visibles si l'on observe un certain nombre d'autres variables liées à l'emploi comme le nombre d'années travaillées (voir tableau - annexe A.3.9). Le nombre moyen d'années travaillées, pour les femmes ayant travaillé au moins une année avant leurs 30 ans, baisse d'une année (passant d'une moyenne de 9,4 ans pour la génération 1951-1953 à 8,4 ans pour la cohorte 1978-1980) au cours des générations. Les mères adolescentes enregistrent un nombre moyen d'années travaillées cumulées identique à l'ensemble des femmes pour la première cohorte 1951-1953 et légèrement plus faible pour les deux cohortes

¹⁹⁸ Khi2 tableau 3.7 : 1951-1953 : <0,0001 / 1966-1968 : <0,0001 / 1978-1980 : 0.0050. Les différences sont significatives.

les plus jeunes. En ce qui concerne le nombre moyen d'années travaillées jusqu'à 29 ans, les mères adolescentes ne présentent donc pas un profil distinct de celui des femmes mères après 20 ans.

À propos du temps de travail, temps complet ou temps partiel¹⁹⁹, de manière générale, peu de changements s'observent entre les générations pour l'ensemble des femmes ; le temps complet en nombre d'années travaillées est largement plus fréquent que le temps partiel²⁰⁰ ; environ 6,6 années travaillées en temps complet contre 1,3 année en temps partiel pour l'ensemble des générations (voir tableau - annexe A.3.10). Pour les mères adolescentes, le nombre d'années travaillées est plus faible que la moyenne pour les trois cohortes et le nombre d'années travaillées en temps complet est supérieur au temps partiel.

Les données de l'EDER 2011 permettent de savoir si les femmes se révèlent être le principal pourvoyeur économique du ménage, pendant au moins une année, au cours de leur vie²⁰¹. Le tableau 3.10 montre pour l'ensemble des femmes des trois générations, qu'une grande majorité d'entre elles n'ont jamais été, jusqu'à 29 ans, les principales pourvoyeuses économiques de leur ménage ; c'est le cas pour plus de 82 % d'entre elles pour les trois générations réunies. On note une légère augmentation de cette proportion entre la cohorte la plus âgée (82,7 %) et la plus jeune (84,1 %).

Si l'on prend en compte l'âge au premier enfant, les différences sont significatives pour la première et deuxième cohorte, mais ne le sont pas pour la troisième cohorte²⁰². En ce qui concerne la première génération, les mères adolescentes sont proportionnellement moins nombreuses à avoir déjà été principales pourvoyeuses économiques du foyer que les femmes sans enfant et les femmes ayant eu un premier enfant entre 25 et 29 ans. Néanmoins, pour la deuxième génération, les mères adolescentes sont celles qui présentent le pourcentage le plus élevé de femmes déclarant avoir été principales pourvoyeuses du foyer avec 21,2 %, suivies de près par les femmes n'ayant pas eu d'enfant avec 21 %. Ces résultats se confirment pour la

¹⁹⁹ Dans le guide de l'enquêteur, le temps complet et le temps partiel sont définis de la manière suivante : le temps complet se réfère à 40 heures ou plus par semaine. Cela peut correspondre à une partie de la journée, dans la semaine ou dans le mois. Le temps partiel se définit par défaut comme un temps de travail inférieur à 40 heures par semaine. Dans le questionnaire, il s'agit de la réponse : « moins de temps ». Le temps partiel se définit alors par rapport au temps complet de travail. Le temps de travail (complet ou partiel) se réfère ici à l'emploi principal. Inegi, 2011, Instructivo de llenado, México, p.43)

²⁰⁰ Le format de collecte de l'information sur le travail peut avoir entraîné une sous-estimation du nombre d'années travaillées en temps partiel, étant donné que les emplois retenus sont ceux exercés pendant au moins une année (Inegi, 2011, Instructivo de llenado, México, p.37)

²⁰¹ Les données sur cette variable commencent à l'âge de 7 ans jusqu'au moment de l'enquête.

²⁰² Khi2, tableau 3.8 : 1951-1953 : 0,0006/1966-1968 : 0,0432/1978-1980 : 0,3541.

troisième cohorte. Les différences observées entre les femmes en fonction de l'âge au premier enfant restent cependant assez faibles²⁰³.

Tableau 3.8 : Proportion de femmes déclarant avoir été principales pourvoyeuses économiques du ménage, pendant au moins un an, jusqu'à 29 ans, selon l'âge au premier enfant et le groupe de génération

Avoir été pourvoyeuse économique du ménage	1951-1953				
	15-19 ans	20-24 ans	25-29 ans	Sans enfant	Ensemble des femmes
Oui	19,5	7,5	25,6	30,5	17,3
Non	80,5	92,5	74,4	69,5	82,7
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
	1966-1968				
	15-19 ans	20-24 ans	25-29 ans	Sans enfant	Ensemble des femmes
Oui	21,2	11,4	18,9	21,1	16,8
Non	78,8	88,6	81,1	78,9	83,2
Total	100	100	100	100	100
	1978-1980				
	15-19 ans	20-24 ans	25-29 ans	Sans enfant	Ensemble des femmes
Oui	19,4	14,1	12,2	17,4	15,9
Non	80,6	85,9	87,8	82,6	84,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : EDER 2011, élaboration personnelle, résultats pondérés.
Champ : ensemble des femmes.

Si l'on s'intéresse à celles qui ont déclaré avoir été au moins une fois la principale pourvoyeuse du ménage (voir tableau - annexe A.3.11) (moins de 20 % des femmes), elles l'ont été en moyenne pendant 7,2 ans pour la première cohorte, 7,1 ans pour la deuxième cohorte et 5,7 ans pour la troisième. Les mères adolescentes cumulent en moyenne 7 ans pour la première cohorte 1951-1953, 6,7 ans pour la deuxième et 7,3 ans pour la cohorte la plus jeune. Pour les deux premières cohortes, les mères adolescentes n'ont pas le nombre moyen d'années cumulées le plus élevé, elles l'ont cependant pour la troisième cohorte (7,3 ans,

²⁰³ L'interprétation de cette variable dans cette analyse reste limitée. Il s'agira de vérifier si les femmes ont été principales pourvoyeuses du ménage avant ou après l'arrivée du premier enfant et de prendre en compte leur situation conjugale.

contre 5,9 ans pour les femmes ayant eu un premier enfant entre 20 et 24 ans, et 4,7 ans pour les femmes ayant eu un premier enfant entre 25 et 30 ans)²⁰⁴.

Ces résultats descriptifs montrent que les mères adolescentes ne sont pas celles qui ont été les plus nombreuses à avoir assuré le revenu principal de la famille. Nous n'avons pas d'information sur l'identité du pourvoyeur économique de la famille, mais la littérature et de récents travaux confirment l'hypothèse (Rendón, 2004) du maintien d'une répartition traditionnelle des rôles au sein du ménage. Ces résultats confirment cette idée en montrant peu de changements dans le pourcentage de femmes comme principales pourvoyeuses économiques, alors même que les femmes sont entrées sur le marché du travail et que la désunion des couples est un phénomène plus fréquent (Pérez Amador, 2006).

Après avoir abordé les variables touchant à l'origine sociale et économique, nous allons à présent présenter notre échantillon à travers les variables permettant d'identifier les origines *indigenas*.

III-5.4 Origine *indigena*

Dans l'enquête EDER 2011, quatre questions permettent d'identifier les femmes *indigenas* ou ayant des origines *indigenas*. Comme dans la plupart des enquêtes démographiques au Mexique, c'est principalement à travers la pratique de la langue et l'appartenance au village qu'il est possible d'établir la variable sur l'origine *indigena*. Dans l'enquête EDER 2011, deux questions interrogent directement l'individu sur la pratique d'une langue *indigena*²⁰⁵ et sur l'appartenance à un village *indigena*²⁰⁶. Deux autres questions interrogent l'enquêté sur les origines de ses parents²⁰⁷. C'est ainsi la perception que l'individu a de sa propre origine *indigena* dont il est question.

Les résultats montrent que pour les trois groupes de génération, moins de 3,5 % des femmes déclarent parler une langue ou un dialecte *indigena* (tableau 3.9) et un peu moins de

²⁰⁴ Ces résultats ne nous permettent pas de dire si ces années cumulées avant l'âge de 30 ans l'ont été de façon continue ou non, ni à quel moment précisément elles se sont déroulées.

²⁰⁵ Question 10.1 : « Est-ce que vous parlez une langue ou un dialecte *indigena* ? » (Questionnaire EDER, partie « Antécédentes », disponible en Annexe)

²⁰⁶ Question 10.2 : « Est-ce que vous appartenez à un village *indigena* ? » (Questionnaire EDER, partie « Antécédentes », disponible en Annexe)

²⁰⁷ Question 9.4 : « Est-ce-que votre père parle (ou parlait) une langue ou un dialecte *indigena* ? »/Question 9.9 : « Est-ce-que votre mère parle (ou parlait) une langue ou un dialecte *indigena* ? » (Questionnaire EDER, partie « Antécédentes », disponible en Annexe)

5 % appartenir à un village *indigena* (tableau 3.12). Une très faible proportion de l'échantillon des femmes peut être identifiée comme *indigena*.

Tableau 3.9: Proportion de femmes déclarant parler une langue ou un dialecte *indigena*, selon l'âge au premier enfant et le groupe de génération

Âge au premier enfant	Groupes de générations		
	1951-1953	1966-1968	1978-1980
15-19 ans	5,2	3,0	1,2
20-24 ans	1,6	1,4	4,8
25-29 ans	1,5	1,1	1,3
Sans enfant	4,8	0,0	1,6
Ensemble des femmes	3,3	1,4	2,5

Source : EDER 2011, élaboration personnelle, résultats pondérés.
Champ : ensemble des femmes.

Pour ce qui est de parler une langue ou un dialecte *indigena* (tableau 3.10), les différences entre groupes de génération et âge au premier enfant ne sont pas significatives²⁰⁸. Les mères adolescentes sont néanmoins un peu plus nombreuses pour les cohortes 1951-1953 et 1966-1968 que l'ensemble des autres femmes.

Tableau 3.10 : Proportion de femmes déclarant appartenir à un village *indigena*, selon l'âge au premier enfant et le groupe de génération

Âge au premier enfant	Groupes de générations		
	1951-1953	1966-1968	1978-1980
15-19 ans	6,0	5,6	3,2
20-24 ans	2,5	1,5	7,9
25-29 ans	1,4	1,3	1,3
Sans enfant	6,2	0,9	3,0
Ensemble des femmes	4,1	2,2	4,3

Source : EDER 2011, élaboration personnelle, résultats pondérés.
Champ : ensemble des femmes.

En ce qui concerne l'appartenance à un village *indigena* (tableau 3.10), les différences sont significatives pour les deux dernières cohortes²⁰⁹. Pour la première cohorte, les mères adolescentes sont, comme les femmes sans enfant à 30 ans, plus nombreuses (6 %) à déclarer appartenir à un village *indigena*. Cette proportion baisse au fil des générations, avec 5,6 % pour la cohorte intermédiaire et 3,2 % pour la cohorte la plus jeune 1978-1980 (une proportion inférieure à celle des femmes ayant eu un enfant entre 20 et 24 ans).

²⁰⁸ Khi2, tableau 3.9 : 1951-1953 : 0,1619 / 1966-1968 : 0,3655 / 1978-1980 : 0,2983.

²⁰⁹ Khi2, tableau 3.10 : 1951-1953 : 0,115 9/1966-1968 : 0,0414/1978-1980 : 0,0205.

Le tableau 3.11 montre la proportion de femmes selon les origines *indigenas* de leurs parents. En prenant en compte l'origine des parents, pour les trois générations, environ 10 % des femmes sont d'origine *indigena*. Les différences observées au sein des groupes de génération sont significatives pour la deuxième et troisième génération²¹⁰.

Tableau 3.11 : Proportion de femmes qui déclarent avoir un ou deux parents parlant une langue ou un dialecte *indigena*, selon l'âge au premier enfant et le groupe de génération

Avoir des parents qui parlent une langue ou un dialecte <i>indigena</i>	1951-1953				
	15-19 ans	20-24 ans	25-29 ans	Sans enfant	Ensemble des femmes
Les deux parents	8,9	3,0	3,0	6,4	5,4
Un des deux parents	3,1	2,4	4,3	1,1	2,7
Aucun	88,0	94,6	92,7	92,6	91,9
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
	1966-1968				
	15-19 ans	20-24 ans	25-29 ans	Sans enfant	Ensemble des femmes
Les deux parents	12,3	4,4	2,8	1,2	5,1
Un des deux parents	4,4	4,8	0,8	6,6	4,3
Aucun	83,3	90,7	96,4	92,3	90,7
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
	1978-1980				
	15-19 ans	20-24 ans	25-29 ans	Sans enfant	Ensemble des femmes
Les deux parents	1,0	9,6	0,6	2,7	4,1
Un des deux parents	3,1	3,4	4,3	2,7	3,3
Aucun	95,9	87,0	95,1	94,6	92,6
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : EDER 2011, élaboration personnelle, résultats pondérés.
Champ : ensemble des femmes.

Les mères adolescentes sont celles qui montrent la plus grande proportion à avoir des parents (au moins un des deux ou les deux) parlant une langue ou un dialecte *indigena* pour la première et la deuxième génération. Ce n'est plus le cas pour la troisième génération ; en effet, ce sont les mères entre 20 et 24 ans qui sont les plus nombreuses à avoir au moins un des deux parents qui parlent une langue ou un dialecte *indigena*.

Entre la génération des parents et celle des femmes interrogées, un peu plus de 5 % ne s'identifient pas comme parlant la langue ou le dialecte *indigena* que parlait au moins un de leurs parents. Parmi les femmes qui ont des parents qui parlent une langue ou un dialecte

²¹⁰ Tableau 3.11, Khi2: 1951-1953 : 0,5032/1966-1968 : 0,0015/1978-1980 : 0,0011.

indigena, elles sont dans l'ensemble plus nombreuses à avoir les deux parents parlant la langue.

Malgré ces différences entre origines *indigenas* selon le groupe de génération et l'âge au premier enfant, il est important de rappeler qu'il s'agit d'une minorité de femmes qui s'identifient directement comme femmes *indigenas* (environ 5 %). Elles sont plus nombreuses, environ 10 %, à avoir des parents d'origine *indigena*. Il y a une répartition de femmes identifiées comme *indigenas* ou identifiées comme ayant des origines *indigenas* assez égale entre groupes de génération. Les mères adolescentes sont un peu plus nombreuses à déclarer parler une langue et avoir des origines *indigenas*, même si ces proportions concernent seulement une minorité de femmes parmi les mères adolescentes.

III-5.5 Des mères adolescentes majoritairement socialisées en milieu urbain

En 2011, au moment de l'enquête, toutes les femmes de notre population habitent en milieu urbain. Cependant, elles n'y sont pas toutes nées. Selon les cohortes, les résultats montrent des différences relatives au lieu de naissance, mais la majorité des femmes enquêtées ont été socialisées en milieu urbain²¹¹.

Le tableau 3.12 montre la proportion de femmes selon l'âge au premier enfant et le groupe de génération en fonction du lieu de résidence à la naissance, circonscrit en trois zones : milieu urbain, milieu rural, étranger (hors Mexique) et « non spécifié »²¹².

41 % des femmes de la première cohorte sont nées en milieu rural (tableau 3.12), alors qu'elles ne sont plus que 25,7 % pour la cohorte 1966-1968 et 15 % pour la troisième génération.

²¹¹ La classification des villes dans les catégories « urbaines » ou « rurales » se fait en fonction du nombre d'habitants. Les villes sont dites « urbaines » si le nombre d'habitants est supérieur à 15 000 et « rurales » s'il est inférieur.

²¹² La modalité « non spécifié » correspond à la modalité « ne sait pas » ou « ne se rappelle pas » dans l'enquête.

Tableau 3.12 : Proportion de femmes selon le lieu de résidence à la naissance, selon l'âge au premier enfant et le groupe de génération

Lieu de résidence à la naissance	1951-1953				Ensemble des femmes
	15-19 ans	20-24 ans	25-29 ans	Sans enfant	
Urbain (+ de 15 000 hab.)	42,9	51,2	62,1	55,5	50,5
Rural (- de 15 000 hab.)	45,3	42,8	32,2	37,7	41,5
A l'étranger	0,0	1,1	3,6	1,2	1,1
Pas spécifié	11,7	4,9	2,1	5,6	6,9
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Lieu de résidence à la naissance	1966-1968				Ensemble des femmes
	15-19 ans	20-24 ans	25-29 ans	Sans enfant	
Urbain (+ de 15 000 hab.)	67,5	61,9	72,4	74,9	67,7
Rural (- de 15 000 hab.)	26,4	28,4	25,5	19,2	25,7
A l'étranger	0,6	0,0	0,8	0,0	0,3
Pas spécifié	5,5	9,7	1,4	5,9	6,4
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Lieu de résidence à la naissance	1978-1980				Ensemble des femmes
	15-19 ans	20-24 ans	25-29 ans	Sans enfant	
Urbain (+ de 15 000 hab.)	80,9	77,0	83,1	86,3	81,5
Rural (- de 15 000 hab.)	15,1	18,6	14,4	12,2	15,3
A l'étranger	0,0	1,8	0,0	0,0	0,6
Pas spécifié	3,9	2,7	2,5	1,5	2,6
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : EDER 2011, élaboration personnelle, résultats pondérés.
Champ : ensemble des femmes.

Les mères adolescentes sont proportionnellement plus nombreuses (45,3 %) que les autres femmes pour la première génération à être nées en milieu rural²¹³. Cependant, les femmes ayant eu un enfant entre 20 et 24 ans n'ont que 2,5 points d'écart et 42,8 % d'entre elles sont nées en milieu rural. Pour les deux générations les plus jeunes, les mères adolescentes ne sont pas les plus nombreuses à être nées en milieu rural, c'est le cas des femmes mères entre 20 et 24 ans.

À 15 ans (tableau 3.13), presque 75 % des femmes de la première cohorte vivent en milieu urbain, et ce chiffre augmente à plus de 80 % pour les deux cohortes les plus jeunes 1966-1968 et 1978-1980. Les mères adolescentes ne sont pas les plus nombreuses à résider en zone rurale par rapport aux autres femmes et une grande majorité de mères adolescentes ont eu leur premier enfant en milieu urbain dans les trois groupes de générations.

²¹³ Les khi2 n'ont pas pu être calculés, par manque d'effectifs dans certaines cellules.

Tableau 3.13 : Proportion de femmes selon le lieu de résidence à 15 ans, selon l'âge au premier enfant et le groupe de génération

Lieu de naissance à 15 ans	1951-1953				Ensemble des femmes
	15-19 ans	20-24 ans	25-29 ans	Sans enfant	
Urbain (+ de 15 000 hab.)	68,9	78,9	74,0	63,4	72,6
Rural (- de 15 000 hab.)	26,9	17,4	21,9	28,8	22,9
A l'étranger	0,0	1,1	1,3	1,2	0,8
Pas spécifié	4,2	2,6	2,9	6,6	3,8
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Lieu de naissance à 15 ans	1966-1968				Ensemble des femmes
	15-19 ans	20-24 ans	25-29 ans	Sans enfant	
Urbain (+ de 15 000 hab.)	80,8	79,6	89,5	88,3	83,5
Rural (- de 15 000 hab.)	13,6	15,7	10,5	7,1	12,6
A l'étranger	0,6	0,0	0,0	0,0	0,1
Pas spécifié	5,0	4,7	0,0	4,7	3,8
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Lieu de naissance à 15 ans	1978-1980				Ensemble des femmes
	15-19 ans	20-24 ans	25-29 ans	Sans enfant	
Urbain (+ de 15 000 hab.)	89,8	88,3	88,1	91,1	89,4
Rural (- de 15 000 hab.)	8,6	7,5	9,9	7,7	8,2
A l'étranger	0,0	1,8	0,6	0,0	0,7
Pas spécifié	1,7	2,4	1,4	1,2	1,7
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : EDER 2011, élaboration personnelle, résultats pondérés.
 Champ : ensemble des femmes.

Pour résumer, notre échantillon est majoritairement constitué d'une population socialisée en milieu urbain, mais dans une proportion un peu moindre pour les femmes nées en 1951-1953. Ni le lieu de naissance des mères adolescentes, ni leur lieu de résidence à 15 et 29 ans ne présentent de différences notables.

III-5.6. Synthèse des caractéristiques sociodémographiques

Au regard de la description des principales caractéristiques sociodémographiques des femmes de l'échantillon EDER 2011 et de celles de notre population spécifique « femmes mères entre 15 et 19 ans », nous pouvons les relier aux évolutions sociodémographiques survenues, au Mexique, au cours de la deuxième moitié du XXe siècle. On observe la démocratisation de l'école pour les femmes (qui s'observe par l'augmentation du niveau scolaire) et la participation plus active des femmes sur le marché du travail d'une part, et d'autre part, une première cohorte davantage socialisée dans les zones rurales (suite à l'intensification de l'exode rural dans les années 50) et un échantillon où les femmes *indigenas* ou d'origine *indigena* sont faiblement représentées.

Pour ce qui est des mères adolescentes, il est intéressant de noter qu'elles se distinguent des autres femmes (avec ou sans enfant à 29 ans) non sur l'ensemble des variables, mais sur

certaines seulement, parmi lesquelles : l'origine sociale à 15 ans (les mères adolescentes se concentrent dans le tiers de l'échantillon où l'origine sociale à 15 ans est la plus faible), le niveau d'étude évalué en fonction du nombre moyen d'années passées à l'école (nombre moyen inférieur à celui des autres femmes), et certaines caractéristiques liées à l'exercice d'un emploi (les mères adolescentes – excepté pour la plus jeune génération – sont proportionnellement moins nombreuses à avoir travaillé au moins une année avant 30 ans et entrent plus précocement sur le marché du travail).

Néanmoins, pour d'autres caractéristiques sociodémographiques, les mères adolescentes ne se démarquent pas des autres femmes (avec ou sans enfant à 29 ans). Concernant la responsabilité du revenu principal du ménage, les mères adolescentes ne se distinguent pas spécialement des autres femmes et montrent une répartition traditionnelle des rôles masculins/féminins. À propos de l'emploi, bien que les mères adolescentes entrent plus tôt sur le marché du travail, le nombre d'années travaillées jusqu'à 29 ans reste similaire à celui des autres femmes, tout comme le nombre d'années travaillées selon la répartition entre le temps complet et partiel. Les mères adolescentes ne sont pas non plus surreprésentées dans l'identification de la population *indigena* (légèrement plus nombreuses si l'on considère les origines *indigenas* de leurs parents). De moindres différences également concernant le lieu de résidence au moment de la naissance, à 15 ans et à 29 ans. Les femmes de l'échantillon sont pour la majorité des trois cohortes des femmes nées et socialisées en milieu urbain. Seule la première génération 1951-1953 montre un nombre de femmes nées en milieu rural plus important.

Nous avons choisi de présenter les résultats en dissociant les femmes sans enfant à 29 ans afin de considérer l'ensemble des femmes de l'échantillon des trois générations. Dresser un portrait de ces femmes s'annonce pour autant complexe étant donné que certaines femmes ont pu avoir leur premier enfant après 29 ans (effet dû à la troncature des données à 29 ans), ou ne pas en avoir eu au cours de leur vie. De plus, nous ne possédons pas l'information sur les femmes de la troisième génération, qui au moment de l'enquête, n'avaient pas fini leur trajectoire reproductive. C'est pourquoi cette sous-population, par son hétérogénéité, est complexe à analyser avec les résultats présentés tout au long de ce chapitre.

Conclusion

L'analyse biographique permet donc de travailler sur les interactions entre les événements tout au long de la trajectoire, dans un contexte historique spécifique. Cette perspective nous semble être la plus adaptée à notre analyse et permet de tester nos hypothèses de départ. Les données que nous utilisons ont été construites à partir d'une population urbaine, habitant dans les 32 plus grandes villes de la république du Mexique. La base de données a fait l'objet d'un nettoyage minutieux et propose des indicateurs tenant compte des évolutions sociales et démographiques. Nous exploiterons cette base de données en comparant à la fois les trois générations de femmes et les mères adolescentes aux femmes ayant eu un enfant plus tardivement (entre 20-24 ans et 25-29 ans). Nous procéderons également à une analyse descriptive et « explicative » des biographies de trois groupes de génération de femmes de l'EDER 2011.

La contextualisation économique, sociale, politique et démographique reste une étape incontournable pour mieux appréhender les phénomènes démographiques auxquels ces femmes sont confrontées, surtout dans le cas du Mexique qui a connu de grands bouleversements depuis les années 1950 : l'augmentation des migrations nationales et internationales, le passage d'une période de croissance à une période d'inflation marquée par la précarité économique, le développement de l'éducation primaire et secondaire et l'entrée sur le marché du travail des femmes. Ces évolutions sont d'ailleurs visibles dans les caractéristiques de notre population EDER 2011, notamment concernant la démocratisation de l'école pour les femmes et leur entrée sur le marché du travail. Par rapport aux autres femmes, les mères adolescentes se distinguent principalement par un niveau éducatif plus faible et sont originaires d'un milieu socio-économique plus défavorisé que les autres femmes. Néanmoins, concernant l'emploi, la répartition des ressources dans le ménage ou encore le profil urbain, les mères adolescentes ne se différencient pas des autres femmes de l'échantillon.

Le chapitre suivant présentera les données qualitatives des mères adolescentes que nous avons collectées dans le contexte urbain de Tijuana. Contrairement à l'ensemble des femmes EDER 2011, nous avons focalisé notre enquête qualitative sur les femmes appartenant à un milieu socio-économique défavorisé. Le chapitre 4 sera également l'occasion de présenter la méthode adoptée pour l'analyse.

CHAPITRE IV

Rencontre avec les « mères adolescentes » vivant à Tijuana

L'analyse longitudinale, organisée sous forme de trajectoires, permet l'interprétation des expériences de vie des individus. Pendant un entretien, le sujet reconstruit son expérience comme un épisode biographique, il le raconte, l'ordonne et lui donne du sens (Denzin et Lincoln, 2000). Cette rencontre permet à l'enquêteur de reconstruire à son tour cette trajectoire contée par l'individu dans un espace-temps historiquement construit. Ces deux processus permettent alors, au niveau individuel, de percevoir les événements de continuité et de discontinuité, et de leur donner un sens qui, replacé dans un contexte sociohistorique, permet une lecture du social depuis l'individu (Rivera Sánchez, 2012). Pour cette raison, nous avons décidé de compléter l'analyse quantitative par une analyse qualitative, afin « de donner du sens » aux trajectoires individuelles. Pour cela, nous avons choisi de recueillir les récits d'expérience de femmes vivant dans la ville de Tijuana.

Nous avons choisi cette ville pour plusieurs raisons :

Tout d'abord parce que la ville de Tijuana est la principale ville de l'État de Basse-Californie qui était, en 2009, le 6^{ème} État du pays avec un taux de fécondité adolescente le plus haut pour les 15-19 ans (INEGI, 2009). De plus, Tijuana est une des villes faisant partie de l'échantillon de l'EDER 2011. Enfin, parce que j'ai été accueillie pendant plusieurs années comme étudiante en mobilité au Colegio de la Frontera Norte et que résider à Tijuana m'a permis d'entrer en contact avec des chercheurs travaillant sur ces thématiques, de rencontrer les responsables d'associations liées à la santé reproductive des jeunes, de construire un réseau professionnel permettant l'accès au terrain et d'être quotidiennement en contact avec les résidents de la ville de Tijuana et de San Diego, ce qui a facilité l'approche et la compréhension du terrain. Les femmes sélectionnées au moment de l'entretien étaient donc toutes résidentes de la ville de Tijuana.

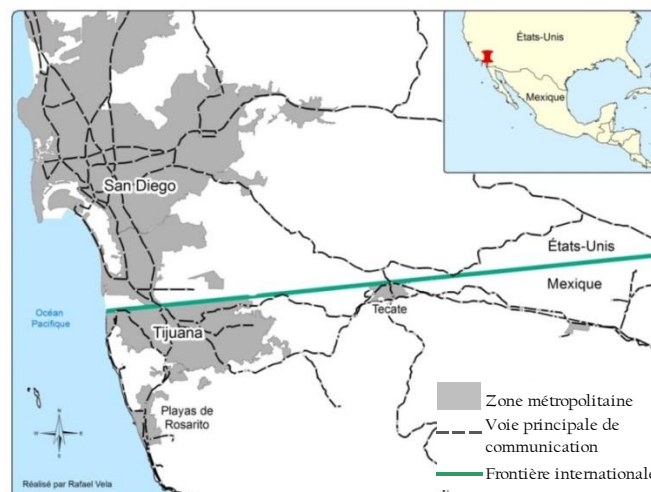
Choisir Tijuana posait néanmoins des difficultés, notamment par le caractère « frontalier » de la ville qui force de prime abord à se demander si Tijuana est ou non une ville mexicaine comme les autres.

Nous commencerons donc ce chapitre en replaçant la ville de Tijuana dans le contexte national, à travers un panorama des évolutions des caractéristiques de la population actuelle. Nous ferons ensuite un focus sur le comportement reproductif des jeunes vivant à Tijuana, puis nous reviendrons sur notre expérience de terrain et sur la collecte des données qui s’est déroulée d’octobre 2012 à juin 2013, en prenant soin de décrire notre échantillon selon ses caractéristiques sociodémographiques et en présentant notre stratégie analytique des trajectoires individuelles.

IV- 1 Présentation de la ville de Tijuana

La ville de Tijuana se situe dans l’État de Basse-Californie²¹⁴. Cette ville, souvent appelée « *la esquina de latina america* » (le coin de l’Amérique latine) se situe à proprement parler dans le coin du continent entre la frontière Nord avec les États-Unis (l’État américain de Californie) et l’océan Pacifique.

Carte 4.1 : Représentation des zones métropolitaines de la ville de Tijuana et de San Diego



Source : carte réalisée en collaboration avec Rafael Vela

En raison de sa position géographique – ville frontière et proche des États-Unis – la ville de Tijuana est un sujet complexe qui a fait l’objet de plusieurs décennies de recherches

²¹⁴ L’État de Basse-Californie Nord compte cinq municipalités : Tijuana, Tecate, Mexicali, Playas de Rosario et Ensenada. Les trois premières sont en contact avec la frontière Nord, et les deux dernières au sud de la ville de Tijuana, près de la côté Pacifique. Mexicali est la capitale administrative de l’État de Basse-Californie qui comptait au dernier recensement 3 155 070 habitants (INEGI, 2010). Un peu plus de la moitié des habitants de l’État vivent dans la ville de Tijuana, alors que Tecate et Mexicali abritent respectivement 3,2 % et 29,7 % de la population, Playas del Rosario 2,9 % et Ensenada 14,8 % (INEGI, 2010). Environ 80 % de la population de l’État est donc concentrée géographiquement au pied de la frontière avec les États-Unis. Tijuana est la ville la plus peuplée de l’État de Basse-Californie et elle est jumelée avec la ville de San Diego du côté américain.

en sciences sociales, recherches principalement autour de la définition de cet espace frontalier et de ses spécificités.

IV- 1.1 Le contexte frontalier

Ligne de séparation entre deux entités ou zone d'échanges et d'intercommunications, la définition de la «*frontera*» reste très complexe. Cette difficulté à définir la frontière s'articule autour de deux points contradictoires : le premier qui consiste à penser la frontière – zone en périphérie par définition – comme un espace intégré dans une unité nationale et un espace économique unitaire ; et le second, qui propose de concevoir la frontière en tant que complémentarité formée par deux régions frontalières dans une zone d'échanges commune (Coubès, 2000 ; Grenier, 1988).

Les nombreuses études sur la frontière Mexique/États-Unis ont d'abord montré la relation de pouvoir asymétrique qui existait entre les deux zones frontalières (Ojeda 1983, Coubès, 2000). Ensuite, la frontière a été définie comme une zone d'interaction sociale, c'est-à-dire comme une zone d'interférences mutuelles allant de la coopération aux relations de pouvoir et formant un ensemble, une « région frontalière » (Bustamante, 1981, 1989). C'est cette vision d'une frontière vue à travers le concept d'interaction sociale qui a motivé les études sur la frontière dans les années 1980 (Coubès, 2000).

Dans les années 1980, la population frontalière était pensée et étudiée comme un ensemble réunissant les deux côtés de la frontière (côté mexicain et côté américain) montrant ainsi des spécificités respectives par rapport à la population nationale de référence. D'un point de vue démographique, l'objectif était de montrer en quoi la population frontalière se différenciait des comportements de la population du reste du pays, du fait des interactions entretenues avec son voisin frontalier. Dans le cas mexicain, les comportements sociodémographiques seraient liés à une influence américaine quotidienne et latente. La théorie diffusionniste d'une nouvelle forme de modernité serait donc à l'origine, par exemple, de la précocité de la transition démographique dans les villes frontalières (Coubès, 2000). Ces idées furent dominantes dans les années 1970 et 1980.

Dans les années 1990, le concept de « région frontalière » est remis en question (Alegría, 1992, 2009)²¹⁵. La population frontalière d'un côté n'est plus comparée à celle de l'autre,

²¹⁵ Ce dernier montre en quoi ce concept de zone frontalière relève de l'utopie : les interactions entre les deux espaces n'étant pas suffisantes pour en faire une unité transfrontalière. Pour la dimension politique, nous sommes bien en présence de deux systèmes distincts avec des administrations publiques très différentes ; pour ce qui est

mais davantage à la population nationale du pays concerné, et plus spécifiquement à l'ensemble de ses zones urbaines, ce qui aura pour effet d'atténuer les « spécificités » de la population frontalière (le poids des zones rurales dans la population totale biaisait en quelque sorte la comparaison de ces populations frontalières, zones urbanisées) (Coubès, 2000). Aussi, cette hypothèse diffusionniste de l'impact de la proximité américaine sur les comportements démographiques et sociaux des zones frontalières mexicaines est remise en question par de nombreuses recherches qui montrent plus précisément que les caractéristiques démographiques de l'État de Basse-Californie et de la ville de Tijuana s'expliquent davantage par des effets de structure de population et par les caractéristiques du contexte urbain que par le reflet de comportements sociaux et démographiques « modernes » insufflés par les États-Unis (Coubès, 2000). En définitive, la frontière Nord est bien « mexicaine », même si elle montre parfois quelques spécificités (Coubès, 2000).

IV-1.2 Un contexte de migration

En le comparant avec d'autres États de la République du Mexique, l'État de Basse-Californie a connu des processus spécifiques comme une très forte croissance démographique due à une immigration de masse dans les années 1970 et 1980. La ville de Tijuana en est la parfaite illustration.

En effet, à l'intérieur de l'État de Basse-Californie, c'est la ville de Tijuana qui a connu le plus grand accroissement de population. Au début du siècle, le village de la « Tia Juana »²¹⁶ comptait 200 habitants (Unikel, 1978). En 1930, elle comptait 11 271 habitants (Cruz Piñero et Salazar Jiménez, 2011), 740 000 habitants en 1990 (Bataillon, 1990) et, selon le recensement, 1 559 683 habitants en 2010 (INEGI, 2010). Cette croissance rapide est due à l'arrivée de nombreux migrants, principalement originaires d'autres États du Mexique et d'autres pays d'Amérique Centrale et d'Amérique du Sud (Cruz Piñero et Salazar Jiménez, 2011), venus chercher un tremplin pour passer aux États-Unis ou bien un emploi, attirés par le très fort développement économique d'une ville comme Tijuana (Cruz Piñero, Salazar Jiménez, 2011; Brugeilles, 2012). C'est dans les années 1930 à 1960 que le taux de croissance annuel moyen était au plus haut, c'est-à-dire environ de 4,5 %. Une autre spécificité des flux

de la dimension économique, malgré la réalité des échanges et des interactions économiques à l'intérieur de l'espace partagé, il n'y a pas de système commun identifié ; et quant aux dimensions sociale et culturelle, elles sont également très distinctes l'une de l'autre, et montrent les limites de l'intégration des deux populations. La formation d'une métropole nécessite une intégration symétrique, ce qui n'est pas le cas pour la frontière Mexique/États-Unis (Alegría, 2009). La discussion sur la notion de frontière est donc aujourd'hui toujours ouverte.

²¹⁶ Tante Jeanne

migratoires jusqu'à Tijuana est leur féminisation ; une proportion de femmes passée de 7,1 % des migrations totales en 1993-1994 à presque 23 % dans les années 2005-2006 (Cruz Piñeiro, Salazar Jiménez, 2011).

Grâce à l'intégration de son économie dans les marchés internationaux, à l'investissement étranger et à sa position géographique privilégiée avec les États-Unis, la ville de Tijuana a été pendant plusieurs décennies une zone d'attraction et de dynamisme économique, offrant de larges opportunités d'emploi (Coubès et Hernández, 2012). Au milieu des années 1960, un programme d'industrialisation de la frontière voit le jour et permet le développement de l'industrie des « *maquiladoras* » destinée à l'assemblage de pièces pour l'exportation. La croissance industrielle des « *maquiladoras* » a été l'une des principales causes de l'immigration et de la féminisation de l'emploi. Dans les années 1980 et 1990, Tijuana présentait un développement économique important et le taux de chômage le plus bas de toute la région frontalière (Cruz Piñeiro et Salazar Jiménez, 2011), très en deçà des niveaux nationaux des villes urbaines²¹⁷.

La ville de Tijuana était alors perçue dans l'imaginaire collectif comme une ville pleine d'opportunités, comme la ville de la deuxième chance et représentait un tremplin pour ceux qui souhaitaient y travailler et investir. Cette situation a permis en même temps de réduire considérablement le travail informel (Coubès et Hernández, 2012). Tijuana offrait alors des rémunérations et un niveau de vie supérieurs à ceux des autres villes du pays, mais il faut noter que le marché du travail se caractérise par une surreprésentation des emplois les moins qualifiés. La ville de Tijuana, et de manière générale la zone frontalière, permet aux jeunes migrants sans qualification, souvent les plus vulnérables face au marché de l'emploi, de bénéficier facilement d'opportunités d'emploi (Coubès et Ramirez, 2011 ; Coubès et Hernández, 2012).

Cependant Tijuana est aussi une ville de passage pour de nombreux migrants arrivant du sud du Mexique ou de retour des États-Unis. La ville se caractérise par de rapides mutations culturelles, et devient un lieu de recomposition de la famille et des relations familiales, de reconstruction des réseaux (Solís, 2011). Dans l'imaginaire collectif, Tijuana est également associée à l'image de la violence, du crime organisé, du passage de la drogue et de la contrebande. On enregistre une surmortalité masculine, principalement aggravée par les

²¹⁷ En 1996, le taux de chômage à Tijuana était de 1,3 % contre 6,4 % pour les 32 villes urbaines du pays. En 2005, il était toujours de 1,3 % pour Tijuana et de 4,7 % pour les mêmes 32 villes du pays. (Coubès et Silvia Hernández, 2012)

taux d'homicides. En 2005, le taux d'homicides pour les deux sexes était de 9,7 pour 100 000 habitants au niveau national et de 13,8 pour la Basse-Californie (González Ramírez, 2012). De 2006 à 2010, Tijuana a également été marquée par une vague de violence provoquée par l'affrontement de cartels rivaux ; c'est donc autour de ces deux images, celle du danger et du « tout est possible » que l'imaginaire de la ville s'est construit.

IV-1.3 Une population urbaine, favorable aux changements démographiques

Comme nous l'avons signalé précédemment, la population de la ville de Tijuana se caractérise par une forte population venant d'autres entités du pays. En 1990, 49 % de la population de Basse Californie étaient née dans autres État du pays (Corona Vasquez, 1993). Elle se distingue également des autres États du pays par des dynamiques conjugales et reproductives spécifiques.

L'État de Basse-Californie et la ville de Tijuana présentent également un modèle d'union particulier, marqué par une forte proportion d'unions libres, respectivement 35,6 % et 37,1 % en 2010 (Inegi, 2010 ; Ojeda, 2013) - une proportion supérieure au niveau national (de 26.2 % en 2010) (Ojeda, 2013).

Les proportions de personnes séparées et divorcées sont légèrement supérieures pour la ville de Tijuana par rapport au contexte national. Le Mexique enregistre environ 3,5 % de femmes séparées et 1 % de femmes divorcées, alors que pour la ville de Tijuana on observe respectivement 4,6 % et 1,9 % (González Ramírez, 2012).

La composition des ménages à Tijuana, à partir du recensement de 2010, révèle que les ménages dans la zone métropolitaine de Tijuana présentent un nombre plus important de ménages « non familiaux » (environ 10 %), alors qu'au niveau national on atteint 8 % (Lopez Estrada, 2012). Les ménages « non familiaux » sont pour la grande majorité des ménages composés d'une seule personne.

En ce qui concerne les tendances de la fécondité, la région affiche des taux plus bas que la moyenne nationale (INEGI, 2011). L'État de Basse-Californie, tout comme les autres États frontaliers, se caractérise par une entrée précoce dans le processus de transition démographique par rapport au reste du Mexique²¹⁸. Plus spécifiquement, la Basse-Californie se démarque par la rapidité et la précocité de la baisse de la fécondité en fin de vie féconde (Brugeilles, 1998, 2012). Les évolutions de la fécondité sont largement expliquées par la structure de la population (Brugeilles, 1998, 2012). Il s'agit en effet d'une population où les

²¹⁸ La baisse de la mortalité s'est enclenchée dix ans avant le reste du Mexique (Corona, 1991)

femmes instruites et actives sont surreprésentées, avec un nombre d'enfants plus faible et une prévalence contraceptive plus forte. L'augmentation des femmes sur le marché de l'emploi, notamment dans les « *maquiladoras* », a favorisé l'affiliation des femmes aux services de santé (IMSS et ISSTE) (Brugeilles, 2012) et donc facilité également l'accès aux informations du planning familial. La spécificité des programmes de santé des États frontaliers tient justement au fait qu'ils se sont adressés à un grand nombre de femmes (Brugeilles, 1998, 2012).

Paradoxalement, malgré des comportements reproductifs favorables aux changements, la fécondité adolescente n'a pas baissé de manière significative et y reste particulièrement élevée.

IV-1.4 Une fécondité adolescente élevée

La ville de Tijuana et l'État de Basse-Californie, en tant que zones urbaines, ont la particularité de présenter des taux de fécondité adolescente parmi les plus hauts du pays. En 2009, d'après le CONAPO, la Basse-Californie est le 6^{ème} État présentant un taux de fécondité adolescente parmi les plus élevés du pays (Villagómez et al., 2011) avec un taux de 77,3 %. Or, ce constat semble paradoxal puisque selon la théorie de la transition démographique, la Basse-Californie présente des caractéristiques favorables aux changements démographiques (zone urbaine, emploi des femmes, diffusion de la contraception, etc.) qui devraient engendrer une baisse de la fécondité adolescente. Néanmoins, la composition de la population de Tijuana, avec une forte proportion de population migrante en provenance de toutes les régions du Mexique, explique en partie ce paradoxe (Palma Cabrera, 2013).

En 2006, selon l'enquête de Basse-Californie²¹⁹, le pourcentage de femmes de 18-19 ans et de 20-24 ans qui ont eu une grossesse à l'adolescence est plus élevé pour les femmes ayant le plus faible niveau scolaire et pour celles nées dans un autre État que la Basse-Californie (Palma Cabrera, 2013 ; González Galbán, 2013). L'enquête révèle aussi que pour les jeunes migrantes, il y a une plus grande proportion de relations sexuelles non planifiées, une plus grande méconnaissance des risques de grossesse (González Galbán, 2013) et une mise en

²¹⁹ L'enquête de Santé reproductive à l'adolescence de Basse-Californie (Encuesta de salud reproductiva en la adolescencia de Baja California) est une enquête réalisée par le Colegio de La Frontera Norte en 2006. Elle interroge les jeunes femmes de 18 à 29 ans de toutes les municipalités de l'État de Basse-Californie. Nous utiliserons cette enquête afin d'apporter des éléments de cadre sur les comportements reproductifs des jeunes femmes habitant l'État de Basse-Californie. Les résultats présentés dans cette partie sont essentiellement les résultats publiés dans la thèse de Yolanda Palma (2013).

union plus précoce que pour les adolescentes natives de l'État de Basse-Californie (Palma Cabrera, 2013).

L'enquête met en évidence que la scolarité est un facteur associé à la maternité adolescente, au même titre que la variable « née dans une autre entité ». Cependant, la migration n'est pas associée à la différence observée entre les comportements reproductifs et sexuels des migrantes et ceux des natives de Basse-Californie²²⁰, mais ce sont les caractéristiques sociodémographiques des migrantes (principalement leur niveau de scolarité) qui sont corrélées à la fécondité précoce. L'effet de sélection de la migration explique ces différences de comportement reproductif de la population adolescente à la frontière (Palma, 2013).

Cependant, malgré une fécondité adolescente toujours élevée associée à l'idée du maintien de comportements et normes traditionnelles, une enquête récente²²¹ sur les attentes et les normes des adolescentes de la ville de Tijuana montre cependant des changements concernant les représentations des identités « masculines » et « féminines » (Brugeilles, 2011). Cette enquête met en lumière que les jeunes garçons comme les jeunes filles s'écartent de la norme identitaire traditionnelle du féminin et du masculin. Cet écart est cependant plus marqué chez les filles qui déclarent rejeter fortement le schéma classique de l'identité féminine associée au mariage et aux enfants. Les garçons, eux, s'écartent du modèle le plus traditionnel, mais montrent plus de résistance que les filles. Ils ont des idées plus conservatrices, notamment en ce qui concerne l'attachement de l'identité féminine au mariage et à la maternité (Brugeilles, 2011). Les jeunes hommes et les jeunes femmes adoptent alors, comme le précise Brugeilles (2012, p.137), « une posture hybride entre tradition et changement ». Des changements dans les rapports sociaux de sexe sont visibles, mais les modèles identitaires féminins et masculins traditionnels n'ont pourtant pas disparu.

Pour conclure cette partie contextuelle sur la frontière Nord et sur la ville de Tijuana, il est important de retenir que la population est d'une grande hétérogénéité sociale avec des migrants d'origines variées. La population féminine présente des caractéristiques propres, telles qu'une fécondité basse, une fécondité adolescente haute, un taux d'emploi élevé et une

²²⁰ Les études démographiques ont montré que les expériences de mobilité dans les histoires de vie des individus jouent un rôle important dans le processus de formation familiale (Séville, 2002). Dans le contexte mexicain, de nombreuses études ont cherché à estimer l'effet de la mobilité des femmes rurales qui ont migré vers la ville sur l'entrée en union et sur la fécondité. Un des résultats importants a été de mettre en évidence que les femmes célibataires qui migraient du monde rural vers les villes ont retardé leur entrée en union. (Brambila Páz 1985 ; Séville, 2002). Cependant, d'autres études ont montré l'importance d'autres variables, comme le niveau scolaire ou encore l'activité économique, venant interférer avec la relation entre migration et constitution familiale des femmes (Juárez, 1990).

²²¹ L'enquête interroge en 2000 des lycéens de moins de 20 ans vivant dans la ville de Tijuana.

majorité d'unions libres à des âges jeunes. Cependant, ces comportements qui s'écartent du modèle national s'expliquent davantage par des effets de structure de population interagissant dans l'environnement urbain que par la fusion d'un comportement mexicain et d'un comportement américain qui serait alors symbole de modernité. Cela justifie pleinement, le fait de considérer cette ville comme un exemple de contexte urbain mexicain.

Dans le deuxième sous-chapitre, nous allons décrire les différentes phases de l'enquête de terrain que nous avons menée, puis nous exposerons, dans la perspective de l'analyse qualitative, les caractéristiques sociodémographiques des femmes de notre échantillon.

IV-2 L'enquête de terrain dans la ville de Tijuana

Notre travail de terrain s'est déroulé en deux étapes :

- une première étape « exploratoire » qui a duré deux mois - du mois d'octobre à la fin du mois de décembre 2012.
- une deuxième étape dite « de terrain » qui s'est déroulée sur cinq mois - du mois de janvier au mois de juin 2013.

La phase exploratoire était nécessaire, car nous souhaitions avoir un temps d'ajustement avant de commencer la collecte des données, et ce pour trois raisons principales : vérifier si la manière de rencontrer les mères adolescentes était viable et efficace ; tester notre guide d'entretien auprès des femmes que nous aurions sélectionnées ; et nous tester nous-mêmes. Au cours de notre parcours, nous avons réalisé plusieurs séries d'entretiens, soit dans le contexte français, soit avec un traducteur dans le contexte étranger. C'était la première fois que nous allions réaliser des entretiens avec des femmes mexicaines, dans un contexte éloigné du nôtre, et dans une langue étrangère. Il s'agissait alors de nous « préparer » au terrain afin de pouvoir récolter des informations de la meilleure qualité possible.

Comme nous allons le présenter plus bas, durant la phase exploratoire nous avons commencé par sélectionner les femmes à travers les collèges publics de la ville. Nous avons conservé ce mode de sélection pendant la phase dite « de terrain » début janvier 2013. Cependant, au fil des entretiens, plusieurs limites liées à ce mode de sélection sont apparues. Pour cette raison, nous avons décidé d'élargir notre mode de sélection des femmes aux structures municipales du DIF (Développement Intégral de la Famille) et d'appliquer dans le même temps la méthode « boule de neige ». Nous allons revenir sur les différentes stratégies que nous avons employées.

IV-2.1 Les modes de « rencontre » des femmes

Afin de créer une certaine cohérence avec notre analyse quantitative, notre objectif était de rencontrer des femmes qui avaient eu un premier enfant à l'adolescence mais qui étaient au moins âgées d'une trentaine d'années au moment de l'enquête, afin de pouvoir observer leur trajectoire sur le long terme à partir de la naissance du premier enfant. De plus, nous voulions rencontrer des femmes des trois générations et des femmes dont le niveau socio-économique était défavorisé²²². La difficulté de rencontrer ces femmes résidait dans le fait qu'elles étaient difficilement repérables. Avoir un enfant avant 20 ans n'est pas un critère identifiable à moins de pouvoir le demander à la personne en question. Pour rencontrer des femmes « mères adolescentes », nous avons eu recours à trois stratégies différentes :

- les écoles publiques
- les centres communautaires de développement de la famille (DIF)
- La méthode « boule de neige ».

Comme nous l'avons précisé précédemment, le choix des modes de « rencontre » des femmes s'est élaboré au fur et à mesure de l'avancée de notre expérience sur le terrain, et nous pensions, au départ, rencontrer les mères adolescentes par le seul biais des écoles publiques du secondaire.

IV-2.1.1 les écoles publiques du secondaire à Tijuana

Pour rencontrer des femmes mères adolescentes, nous avons tout d'abord décidé de passer par l'intermédiaire de collèves de la ville de Tijuana. En passant par les collèves, nous savions que les enfants étaient au moins âgés de 12 ans. Cela était alors plus facile de cibler des mères d'au moins 30 ans. Pour repérer le plus efficacement possible les femmes mères adolescentes, nous avons mis au point un questionnaire court (Annexe A.4.1) destiné aux parents des enfants scolarisés²²³. La finalité de ce questionnaire était triple : premièrement, il nous permettait de connaître certaines caractéristiques sociodémographiques des mères (âge, statut matrimonial, âge au premier enfant, lieu de naissance, âge d'arrivée à Tijuana, etc.) afin de sélectionner les « mères adolescentes ». Deuxièmement, nous avions en notre possession les données personnelles de ces mères afin de les recontacter et de les solliciter par téléphone

²²² Comme nous l'avons montré, la majorité des mères adolescentes appartiennent au niveau socio-économique bas. Pour cette raison, nous avons choisi de nous focaliser sur les femmes dont l'origine sociale était de niveau socio-économique défavorisé.

²²³ Le questionnaire était distribué aux hommes et aux femmes. Le recto du questionnaire était destiné aux femmes, tandis que le verso était destiné aux hommes. L'idée de départ était de pouvoir aussi toucher « les pères adolescents », mais nous avons finalement opté pour une étude exclusivement sur les femmes.

pour un entretien, en fixant avec elle un rendez-vous. Enfin nous pouvions, lors de la distribution du questionnaire, commencer à sensibiliser les femmes à cet éventuel entretien.

Passer par les collèges présentait a priori plusieurs avantages :

- Celui de pouvoir rencontrer des femmes « mères adolescentes », puis de faire fonctionner la technique « boule de neige » pour rencontrer d'autres femmes.
- Passer par les écoles, nous permettait également d'avoir plus de légitimité vis-à-vis des parents. En effet, nous pensions que passer par l'institution éducative serait un gage pour obtenir la confiance des parents et donc leur collaboration à l'enquête.
- Le choix des écoles nous permettait aussi d'orienter notre choix vers un type de « niveau socio-économique ». La place de l'école dans la ville et le type d'école (privée ou publique) peut nous renseigner sur le niveau socio-économique de la population qui la fréquente.

Pour le choix des écoles, nous avons préalablement organisé une réunion avec plusieurs chercheurs et les membres du service municipal en charge des structures scolaires de la ville concernant divers projets de recherche en cours. Cette réunion nous a permis de collecter plus d'informations sur les périodes scolaires, de repérer les moments favorables à l'enquête et d'obtenir une liste d'écoles (non exhaustive) à contacter. Nous avons finalement choisi 7 collèges publics afin de cibler les classes populaires.

Pour chaque école, nous nous rendions une première fois sur place afin de rencontrer un membre de la direction et solliciter un rendez-vous pour présenter notre enquête, ses objectifs et son contexte (cadre d'une thèse doctorale)²²⁴. Chaque directeur ou directrice d'école nous indiquait ensuite les modalités à suivre pour la distribution des questionnaires. Contre toute attente, le recrutement des femmes par le biais de ce questionnaire a été très différent d'une école à l'autre et a fortement influencé la relation avec nos enquêtées.

Les différents modes de distribution des questionnaires ont été les suivants :

- Par les enfants : la direction remettait le questionnaire aux enfants pendant la classe. Ils devaient le faire remplir par leur mère puis le ramener le lendemain aux enseignants. Peu de questionnaires étaient finalement de retour les jours suivants.

²²⁴ Cette première étape du terrain auprès des écoles a été réalisée en collaboration avec une autre doctorante du COLEF, Natali Llanes Diaz qui souhaitait également interroger des femmes mères adolescentes pour son projet doctoral.

- Pendant les réunions d'information pour les parents (il s'agissait parfois de réunions thématiques, parfois de cours destinés aux parents) : dans ce cas, nous étions conviés à la réunion. Nous pouvions expliquer la nature et l'objet du questionnaire. Ce moment était assez important, car nous pouvions insister sur le caractère confidentiel des données. Puis nous distribuions le questionnaire aux femmes présentes. En fin de séances les mères remplissaient le questionnaire et nous le remettaient directement. Ce mode de distribution était assez efficace.
- Le jour de la remise des bulletins scolaires : dans cette configuration, soit nous interpellions les parents en sortant des salles de cours pour qu'ils remplissent le questionnaire (nous avons un petit stand), soit nous rencontrions les parents directement dans les salles de classe avant la remise des bulletins scolaires. Nous distribuions directement les questionnaires. Une méthode assez efficace également.

Une fois les questionnaires distribués, nous recontactons une partie des femmes afin de leur proposer un entretien dans le lieu qu'elles souhaitent²²⁵. Cette phase de l'enquête a été la plus difficile. Le taux d'échec a été très important, et cela pour plusieurs raisons :

- Absence du numéro de téléphone complet sur le questionnaire
- Mauvais numéro
- Non-réponse aux appels
- Indisponibilité de la personne
- Prise de rendez-vous, mais rendez-vous décommandé
- Prise de rendez-vous, mais absence de la personne sur le lieu du rendez-vous

Rencontrer les femmes n'a pas été une tâche facile. Nous y reviendrons plus loin.

L'expérience de terrain menée auprès des collèges de la ville de Tijuana a été très mitigée. Certes, elle nous a permis de rencontrer notre population et de réaliser une dizaine d'entretiens tout en nous permettant de nous enrichir au contact des institutions scolaires. Ce fut enrichissant, car nous avons pu observer notamment les conditions concrètes de la scolarité des adolescents et l'organisation des enseignements du secondaire, chose que nous ignorions tout à fait avant la réalisation de cette enquête (port de l'uniforme pour les élèves, rotation de l'enseignement en tours « du matin » et « du soir », défilé et chant national tous les

²²⁵ Nous laissons le choix à l'enquêtée de décider du lieu de la rencontre.

lundis matins, cours de « responsabilisation » pour les parents, processus de remise de bulletins, etc.). Mais, passer par les écoles a été également une source de biais importants susceptibles d'influencer la qualité des échanges pendant l'enquête. En effet, alors que nous pensions que l'institution scolaire nous donnerait la légitimité nécessaire pour gagner la confiance des parents, c'est l'inverse qui s'est produit et dans de nombreux cas, passer par l'école a été source de discrédit. Les mères nous associaient directement à l'institution scolaire et imaginaient que leurs enfants avaient fait quelque chose de mal ou n'avaient pas eu les notes suffisantes pour passer et intégrer le niveau supérieur. Certaines femmes en m'associant à l'école appréhendaient de me rencontrer, de peur que leur enfant soit convoqué par l'institution. Bien que ce ne fut pas la réaction de toutes les femmes, mais de quelques-unes seulement, cette mauvaise interprétation de nos intentions a sûrement joué sur le taux de non-réponses que nous avons essuyées en cherchant à les recontacter. De plus, passer par le système scolaire prend beaucoup de temps : plusieurs mois pouvaient passer entre le premier contact avec l'école et la restitution des questionnaires remplis ; et le calendrier scolaire est une contrainte supplémentaire qu'il s'agit d'anticiper.

Confrontés à ces difficultés, nous avons décidé de changer de stratégie et de nous tourner vers les structures du DIF, les centres de Développement Intégral de la Famille.

IV-2.1.2 Les centres de « Développement Intégral de la Famille » (DIF) de la ville de Tijuana

À l'échelle nationale, le DIF²²⁶ est une organisation publique délivrant des aides au développement de la famille, placée sous la responsabilité de la Présidence de la République. Des structures existent également au niveau municipal. Nous avons donc voulu rentrer en contact avec le DIF de Tijuana²²⁷. Pour ce faire, nous avons joint la direction du DIF municipal de Tijuana. Après approbation de notre projet par la direction et la sous-direction, nous avons été orientés vers trois centres communautaires dans différents endroits de la ville où nous avons pu rencontrer les responsables des structures du DIF qui nous ont accueillis²²⁸. Les responsables des structures DIF chargés de notre accueil ont facilité notre intégration

²²⁶ Site internet : <https://www.gob.mx/difnacional>

²²⁷ Site internet : <http://www.dif.tijuana.gob.mx/index.aspx>

²²⁸ Les structures du DIF sont chargées de promouvoir les politiques publiques, de mettre en place des programmes gouvernementaux d'assistance sociale et proposent aussi toutes sortes d'activités pour les femmes : cela peut être des cours de coiffure, de maquillage, de couture, de cuisine où les femmes se forment à un savoir-faire. On y trouve également, selon les centres, un accueil pour les enfants, une bibliothèque, ou encore des cours de fitness.

auprès des femmes et nous ont permis de pouvoir utiliser les locaux pour réaliser les entretiens.

Les structures d'accueil du DIF et la configuration des classes étaient assez avantageuses pour notre enquête. En effet, avant de faire passer les questionnaires, je pouvais me mêler au cours avec les femmes pour qu'elles puissent me connaître et établir ainsi un lien de confiance avec elles. J'ai assisté, plusieurs jours par semaine, à différents cours. Je faisais passer les questionnaires généralement en fin de cours (bien qu'il me soit arrivé de le faire avant ou pendant les cours), quand les femmes étaient le plus disponibles. J'avais le temps nécessaire pour leur expliquer mon travail pendant qu'elles s'appliquaient à leur activité. Cela se passait de manière assez informelle.

Une fois les questionnaires récoltés, je recontactais les femmes qui correspondaient aux critères de sélection. L'expérience avec le DIF a été plus concluante en termes d'efficacité, mais aussi en termes de qualité des entretiens, car un lien de confiance avait pu s'établir. Cependant, passer par le DIF impliquait un biais de sélection important : nous touchions des femmes n'ayant pas, au moment de l'enquête, un emploi formel à temps plein pendant la journée²²⁹.

IV-2.1.3 La méthode « boule de neige »

La sélection de cinq entretiens a été réalisée grâce à la méthode « boule de neige ». Nous avons rencontré ces femmes en activant notre réseau personnel et professionnel. Cette technique a été assez efficace dans notre contexte. Cette méthode présentait deux avantages : celui de la rapidité – les mises en contact avec les enquêtées se sont faites très rapidement et en quelques jours le rendez-vous pour l'entretien était fixé (car il n'y avait pas d'administration et donc pas de démarche administrative à effectuer). Le deuxième avantage concernait le rapport de confiance entre les sujets et nous. Étant donné que nous étions introduits par une personne de confiance, cela facilitait la discussion pendant l'entretien. Les femmes n'hésitaient pas à m'inviter chez elles et à établir elles-mêmes un climat de confiance. Cependant, un risque majeur était que les critères de sélection ne correspondent pas, comme ce fut le cas pour deux personnes.

IV-2.1.4. La sélection des femmes

²²⁹ Néanmoins, certaines d'entre elles avaient une activité rémunérée informelle à certains moments de la journée (garde d'enfant, heures de ménage, aide à la personne, etc.)

Le tableau 4.1 résume le choix des structures par lesquelles nous avons recruté les femmes, ainsi que le nombre de questionnaires distribués, le nombre d'entretiens réalisés et le nombre de résultats sélectionnés pour l'analyse.

Pour sélectionner les femmes à partir des questionnaires, nous nous sommes concentrés sur quelques variables clés :

- l'âge au premier enfant - entre 15 et 19 ans
- l'année de naissance de la femme - pour retrouver les trois cohortes de femmes de l'EDER
- le niveau socio-économique de la femme : niveau d'études, emploi actuel, niveau d'études de ses parents et profession de ses parents (mère et père).

Le nombre important de questionnaires récoltés nous a permis d'avoir un choix assez large. Cependant, comme nous l'avons expliqué, les aléas du terrain, en l'occurrence les « non-réponses des femmes », ont produit un deuxième processus de sélection que nous ne pouvions pas contrôler.

Malgré les nombreuses informations recueillies grâce au questionnaire, toutes n'ont pas pu être exploitées, et cela pour plusieurs raisons :

- 1) un grand nombre de questions sans réponse
- 2) une trop grande diversité du nombre de questionnaires remplis dans chaque école
- 3) des modes de remplissage très divers selon les écoles (car différents modes de passation distribution)
- 4) une incertitude sur le lien de la personne qui a rempli le questionnaire avec l'enfant (parfois c'étaient les grand-mères, les tantes ou encore les grandes sœurs des enfants qui se présentaient à la réunion pour les parents et qui remplissaient le questionnaire).

En prenant en compte la totalité du temps passé sur le terrain, nous avons réalisé 28 entretiens (5 pendant la phase exploratoires et 23 pendant la phase dite « terrain »). Sur l'ensemble de ces entretiens, nous avons décidé d'en retenir 22 pour l'analyse. Nous en avons écarté 5 car les informations enregistrées n'étaient finalement pas exploitables²³⁰.

²³⁰ Nous avons écarté de l'analyse certains entretiens réalisés pour plusieurs raisons : la difficulté de retranscrire l'entretien soit à cause du bruit environnant masquant les voix, soit parce que le volume de la voix de l'enquêtée était trop bas ; une incohérence importante dans le discours dû à des pathologies psychiatriques déclarées en fin d'entretien par l'interviewée ; entretien écourté ; une femme hors échantillon (en fin d'entretien, cette femme nous révèle qu'elle a eu son premier enfant à 20 ans et non pas à 19 ans).

Tableau 4.1 : Descriptif récapitulatif des moyens et structures sélectionnés pour le travail de terrain²³¹

N°	Moyen de rencontre	Type de structure	Quartier	Nombre de questionnaire remplis	Nombre de mères adolescentes dans l'échantillon	Nombre de femmes interrogées	Nombre de femmes interrogées et sélectionnées
Collège de la ville de Tijuana							
1	Ecole générale secondaire n°30 - Pablo L. Martinez	Collège public de l'Etat de Basse Californie*	Miramar	136	76	5	2
2	Ecole secondaire syndicale n°20 Alba Roja	Collège public de l'Etat de Basse Californie	Centro	8	4	1	1
3	Ecole secondaire technique n°39	Collège public de l'Etat de Basse Californie	Villafontana	12	2	2	2
4	Ecole secondaire technique n°33	Collège public de l'Etat de Basse Californie	Fraccionamiento las Américas	25	5	1	1
5	Institut Mexicain Americain Nord-Est	Collège privé	Playas de Tijuana	42	3	0	0
6	Ecole secondaire n°4 Ricardo Flores Magón	Collège public fédéral	Jardines de la Mesa, zone sud	9	5	0	0
7	Ecole secondaire Adolfo Lopez Mateos	Collège public municipal	Alemán	21	12	4	4
Structure du DIF - Développement intégral de la famille							
1	DIF Florido	Structure municipale	La presa	7	3	2	1
2	DIF Maria Elvia Amaya Hank	Structure municipale	La mesa	14	8	2	2
3	DIF Guaycura	Structure municipale	Guaycura	11	6	4	4
Effet boule de neige - réseau informel							
1	Méthode "boule de neige"	Réseaux informel		/**	/	7	5
Total				285	124	28	22

* Les structures du secondaire au Mexique peuvent dépendre ou de l'Etat fédéral du Mexique (collège fédéral) des l'Etats (collège de l'Etat de Basse Californie) ou de la ville (collège municipal).

**/ : Pas de questionnaire remis

Source : élaboration personnelle à partir du travail de terrain

²³¹ En annexe la carte A.4.2 représente la ville de Tijuana par quartier selon l'indice de marginalisation en 2012. Nous y avons indiqué les lieux où nous avons rencontré les femmes sélectionnées pour notre étude.

IV-2.2 La réalisation des entretiens

IV-2.2.1 Le lieu de rencontre

Lors de la prise de rendez-vous avec les femmes, généralement par téléphone, nous leur laissions le choix de l'endroit qu'elles préféreraient pour la rencontre. Dans la plupart des cas, elles ne décidaient pas (ou n'osaient pas décider) d'un lieu précis. Si elles ne savaient pas, je leur suggérais différentes possibilités : lieu public, chez elle, sur mon lieu de travail, dans une structure d'accueil (DIF ou école). La plupart du temps, le problème pour les femmes avec lesquelles nous nous sommes entretenus n'était pas l'endroit, mais le moment. C'est généralement l'heure de la rencontre qui déterminait l'endroit le plus adéquat. En effet, au fur et à mesure de l'avancée de notre travail de terrain, nous nous sommes rendu compte que la plus grande difficulté pour les femmes était de trouver une disponibilité dans leur emploi du temps. Les femmes avaient à leur charge la vie de famille, la gestion des horaires d'entrée et de sortie de l'école de leurs enfants, leur travail et leurs activités personnelles.

Si aucun lieu n'était encore choisi, nous leur proposons de les rejoindre à un endroit où elles devaient aller pendant leur journée, généralement à l'endroit où nous nous étions rencontrées, devant l'école ou le DIF. Une fois ensemble, nous cherchions un lieu pour procéder à l'entretien. La difficulté était donc de trouver un endroit accessible rapidement, à côté de chez elle, car les femmes n'étaient disponibles que sur une courte durée.

Nous avons réalisé les entretiens dans des lieux très variables, en nous adaptant à la volonté des femmes, aux contraintes de temps et de faisabilité. Parfois l'entretien était planifié dans un lieu précis, mais souvent il s'agissait d'un endroit improvisé répondant à leurs contraintes temporelles. La situation d'entretien était donc très changeante tout au long du terrain :

- *Dans les structures d'accueil (à l'école ou au DIF)*

Nous avons réalisé quelques entretiens sur le lieu de sélection des femmes. Ils se déroulaient à l'écart des autres personnes, dans une salle que mettait à disposition l'institution. Nous étions donc isolées et rarement interrompues lors des entretiens. Nous n'avons pas senti une quelconque gêne lorsque nous utilisons un local du DIF pour mener à bien des entretiens de qualité ; ce ne fut pas le cas pour les entretiens réalisés dans l'enceinte des écoles : la confiance était plus difficile à établir et le bruit occasionné par l'environnement avait un effet perturbateur.

- *Au domicile des enquêtées*

Nous avons réalisé quatre entretiens au domicile des femmes. Initialement nous étions plutôt réticents à l'idée de réaliser les entretiens à leur domicile, car la présence d'autres membres de la famille aurait pu jouer sur leur discours. Mais nous laissons le choix aux enquêtées pour qu'elles se sentent plus en confiance. Les femmes sélectionnées par effet boule de neige nous ont généralement invités chez elles, avec peu de personnes présentes au domicile au moment de l'entretien, ce qui a permis de réduire les interférences.

- *Les lieux publics (café en ville ou dans un centre commercial)*

D'autres enquêtées ont choisi de réaliser l'entretien dans un lieu public. Cela pouvait être un café, un restaurant ou une place dans un centre commercial. Ce sont elles qui choisissaient le lieu du rendez-vous en fonction de leur journée et de leurs impératifs. En général, il s'agissait d'un lieu proche de leur travail ou de leur domicile. Elles choisissaient également l'horaire du rendez-vous. Les entretiens se sont généralement « bien » déroulés, mais étaient pour certains un peu saccadés et coupés par les aléas des lieux publics (passants, serveurs, enfants qui courent, etc.). Le bruit ambiant des lieux publics, au moment de l'entretien, n'a pas posé directement de problème, mais à parfois masqué le son de nos voix au moment de la retranscription des enregistrements.

- *Dans un véhicule*

Un lieu très utilisé fut celui de la voiture. Avant de commencer les entretiens, nous n'avions pas envisagé d'avoir recours au véhicule comme espace d'entretien. La situation s'est présentée lors de notre troisième entrevue : c'était le dernier recours possible pour pouvoir réaliser l'entretien²³². Contre toute attente, l'espace de proximité de la voiture a permis de résoudre le problème de faisabilité de l'entretien et en a même favorisé la situation. Nous avons réitéré

²³² Pendant les entretiens exploratoires, nous avons rendez-vous avec une femme pour un entretien. Au moment du rendez-vous, elle nous dit finalement qu'elle travaille, qu'elle aide son mari à vendre des hot-dogs dans la rue. Elle me dit de venir au stand de hot-dogs. Nous nous garons alors à 100 mètres du stand de hot-dogs. La femme s'avance vers moi et me dit qu'elle voudrait faire l'entretien, mais qu'elle ne peut pas s'éloigner du stand ni de ses enfants (qui étaient aussi au stand). Je lui propose alors de réaliser l'entretien dans ma voiture. De cette manière elle pourrait avoir un œil sur les enfants. Nous pensions que l'entretien allait être raccourci étant donné les conditions de réalisation. À notre grande surprise, cet entretien a duré presque deux heures et fut très pertinent. L'espace de la voiture (espace de proximité, espace qui isole « des autres » et du bruit) avait réussi à créer une relation de confiance assez solide, qui se prêtait aux confidences.

cette expérience avec plusieurs femmes, et ce fut à chaque fois une expérience positive pour la qualité de l'échange avec l'enquêtée.

IV-2.2.2 L'entretien

Les rencontres avec les femmes étaient à chaque fois très différentes. Les entretiens ont duré en moyenne une heure et demie. Le plus court a duré quarante minutes et le plus long a duré deux heures et quarante minutes. Les entretiens les plus courts étaient généralement des entretiens que nous n'avons pas pu finir du fait de contraintes temporelles. Nous leur avons proposé de les rencontrer une seconde fois pour compléter l'entretien, mais cela n'a jamais pu se faire. Elles n'avaient plus de temps à nous consacrer. Tous les entretiens ont donc été réalisés en une seule fois.

Pendant les entretiens, les femmes étaient réceptives aux questions posées et y répondaient facilement. Elles avaient des réactions assez différentes en début d'entretien. Certaines restaient dans la retenue et attendaient mes questions. Elles n'osaient pas dépasser le cadre du questionnaire et montraient beaucoup de pudeur. Mais au bout d'une petite demi-heure, elles commençaient à se confier davantage et développaient leurs réponses. Certaines au contraire, se confiaient dès le début sur de nombreux aspects de leur vie. Il était alors nécessaire de recadrer leur discours.

Pendant l'entretien, nous avons eu l'impression que les femmes aimaient cet exercice, car beaucoup d'entre elles pouvaient se confier, raconter leur enfance, raconter leurs secrets, leurs difficultés, leurs victoires, leurs fiertés. Un grand nombre de femmes étaient profondément émues en parlant des grandes douleurs qu'elles avaient vécues. À la fin de l'entretien, elles se sentaient souvent soulagées. Les moments les plus difficiles à raconter furent souvent ceux de leur enfance ou ceux de relations violentes avec leurs conjoints. Ces moments étaient durs et intenses émotionnellement, mais paradoxalement elles n'avaient pas de difficultés à en parler. Au contraire, elles se confiaient. Cependant, toutes avaient beaucoup plus de difficultés à exprimer leur sentiment au sujet de leur sexualité et de leur vie amoureuse. Nous abordions cette thématique une fois que nous avions établi une relation de confiance mais, malgré cette précaution, les femmes montraient toujours beaucoup de pudeur.

Ma position d'enquêteur « étudiante étrangère *guëra*²³³ » a selon nous facilité le déroulement des entretiens. Je considérais ce statut comme un obstacle, pensant que les femmes ne verraient aucun intérêt à se confier à une étrangère. En réalité, cela a sûrement été un atout, car justement, je ne les connaissais pas et je n'étais pas d'ici. En plus d'avoir favorisé les confidences et la profondeur des échanges, cela encourageait aussi les « explications » de la part des femmes. Certaines se sentaient obligées de m'expliquer comment « cela fonctionnait ici ». Au cours de leur récit, elles devaient contextualiser leur histoire. Cet avantage, du fait de ma position d'étrangère, m'a permis de recueillir de nombreuses informations sur leurs perceptions de la norme au Mexique, ce qui donnait aussi une idée de la norme en vigueur, « sur ce qui doit être fait ou ne pas être fait ». Cependant, certaines d'entre elles passaient beaucoup de temps à m'expliquer comment cela se passait au Mexique, au détriment de leur propre expérience²³⁴.

En ce qui concerne le contenu des entretiens, nous avons élaboré un guide d'entretien avec plusieurs axes à suivre que nous adaptions suivant la dynamique de la conversation.

IV-2.2.3 Les axes de la grille d'entretien

Le guide d'entretien répondait à plusieurs objectifs : reconstituer le parcours individuel, contextualiser l'événement du premier enfant et comprendre l'évolution des configurations familiales à la suite de l'arrivée du premier enfant sur le court et le long terme.

La grille d'entretien peut se résumer en 6 axes :

A) Caractéristiques sociodémographiques au moment de l'enquête : âge, lieu de résidence situation matrimoniale, emploi, nombre d'enfants, maîtrise d'une langue indigène, etc.

B) Caractéristiques de l'origine sociale et situation familiale pendant l'enfance : nous voulions connaître l'origine sociale des parents, les trajectoires migratoires de la

²³³ « *Guëra* » est un terme du langage courant au Mexique qui désigne les personnes à la peau blanche ou aux cheveux clairs, comme les cheveux blonds par exemple. Il est vrai que mon apparence physique (cheveux blonds, yeux bleus, peau claire) accentuait mon statut « d'étrangère ».

²³⁴ Mon sentiment personnel... Cette première expérience de terrain auprès de ces femmes mexicaines restera inoubliable, à la fois concernant l'expérience de terrain, mais aussi en tant qu'aventure personnelle. Je resterai marquée par ces nombreuses rencontres, ces riches échanges, la générosité de ces femmes, leurs espoirs, leurs peines, leurs rires, leurs anecdotes... Certains entretiens ont été émotionnellement très intenses, notamment ceux marqués par des épisodes de violences extrêmes (violences physiques, viols, kidnapping, formes de tortures, pression psychologique, abandon d'enfant, etc.). Et, je me rappellerai de l'espoir qu'elles avaient toujours, des mots qu'elles prononçaient à la fin de chaque épisode de vie difficile « *pues ahora, ya a sacar adelante* » (traduction personnelle : « maintenant, il faut aller de l'avant »).

famille, les études et les emplois des parents, le nombre de frères et sœurs, la description du lieu et du mode de vie pendant l'enfance, la qualité des relations avec les parents, les origines indiennes, les croyances religieuses, etc.

C) Reconstitution des configurations familiales autour de la naissance de l'enfant :

- Situation avant l'arrivée de l'enfant (situation familiale, relation à l'école et au travail, relations amoureuses, premiers flirts, premier rapport sexuel, comportements et normes contraceptives)
- annonce de la grossesse (sentiment personnel et sentiment des parents, relations avec le partenaire, changements dans les configurations familiales)
- naissance de l'enfant (expérience de l'accouchement et relations avec le corps médical, sentiments ressentis à la maternité, organisation du quotidien, sentiment vis-à-vis de ce quotidien, changement de configuration familiale (structure du ménage et organisation familiale, en termes de rôles))
- Reconstitution des trajectoires individuelles familiales : Trajectoire reproductive et conjugale (nombre d'enfants, moyens de contraception, type d'union, séparation, résidence, distribution des rôles au sein du couple conjugal)

D) Reconstitution des « autres » trajectoires : migratoire ou résidentielle, scolaire, professionnelle. En prenant soin de saisir l'ordre chronologique de l'enchaînement des événements.

E) Approfondissement des relations dans l'union : données sur la situation du/des conjoints (originaires ou non de la même région, emploi, type d'emploi, etc.) et sur le type de relations conjugales.

- Avec le père du premier enfant : type de relations avec le père de l'enfant (formelle, informelle), partage des rôles au sein des nouvelles familles, tensions et entre-aide au sein des unions, expérience de la dissolution des unions.
- Avec d'autres partenaires (pas le père biologique de l'enfant) au cours de la trajectoire : type de relations, configuration de la remise en union, tensions et entre-aide au sein des deuxièmes unions.

F) Identification des personnes intervenant dans la trajectoire familiale : Rôle de la famille d'origine et de la belle famille, rôle des relations amicales, rôle du voisinage sur l'entraide et les relations conflictuelles.

G) S'arrêter sur des moments de vie significatifs pour les enquêtées (éléments significatifs dans le parcours de vie) : expérience migratoire spécifique, épisodes de violence, séparation familiale, événements relatifs à la santé, etc.

IV-3 Description de l'échantillon de femmes enquêtées dans la ville de Tijuana

L'ensemble des 22 femmes sélectionnées présente les critères d'homogénéité et d'hétérogénéité suivants :

Les critères d'homogénéité de notre échantillon (préalablement choisis) :

- Avoir un premier enfant entre 15 et 19 ans
- Vivre à Tijuana au moment de l'entretien – ville urbaine
- Avoir des origines sociales d'un niveau économique et social bas

Les critères d'hétérogénéité de notre échantillon :

- L'année de naissance - 3 générations de femmes
- Le lieu de naissance et de socialisation des femmes
- Le lieu de naissance du premier enfant

Nous allons revenir sur ces différentes caractéristiques afin d'en spécifier les contours.

IV-3.1 L'âge des femmes - trois générations

Nous avons interrogé des femmes de différentes cohortes, qui correspondaient du mieux possible aux groupes de génération de l'EDER 2011. L'année de naissance des femmes ne correspond pas exactement aux cohortes de l'EDER 2011, mais pour des facilités de lecture, nous avons choisi de les regrouper ainsi. Le tableau 4.2 récapitule les âges des femmes interrogées en les mettant en comparaison avec les cohortes de l'EDER 2011²³⁵ :

²³⁵ Nous avons choisi ici de représenter les cohortes de l'EDER 2011 avec la marge d'erreur de deux ans, comme cela a été décidé pour l'enquête. Par exemple, la cohorte 1951-1953 prend en considération les femmes nées entre 1949 et 1955.

- Quatre femmes interrogées correspondent à la première cohorte de l'EDER 2011 (plus ou moins deux ans), quatre femmes à la seconde cohorte et huit à la troisième.
- Six femmes ne correspondent pas exactement aux groupes de générations de l'EDER 2011.

Nous les avons regroupées de la manière suivante (dernière colonne du tableau) afin d'arriver à trois groupes de génération.

Tableau 4.2 : Répartition des femmes enquêtées selon le groupe de génération

Génération	Année de naissance des femmes enquêtées	Nombre de cas de femmes enquêtées	Groupe de génération EDER 2011	Effectifs des cohortes enquête à Tijuana
1re génération (1re G.)	1949-1955	4	1951-1953	5
	1960	1		
2e génération (2e G.)	1964-1970	4	1966-1968	7
	1971 / 1973 / 1974	3		
3e génération (3e G.)	1976-1982	8	1978-1980	10
	1984 /1985	1		

Source : Élaboration personnelle, à partir de l'enquête de terrain dans la ville de Tijuana

Nous avons placé la femme née en 1960 dans la première cohorte, parce qu'elle a grandi dans un contexte de croissance économique importante et qu'elle a eu 15 ans avant la première crise économique de 1976, qui marque la fin de cette dynamique économique, et à un moment où la fécondité n'avait pas encore baissé au Mexique.

Pour le deuxième groupe de génération, nous avons choisi de greffer les trois femmes nées au début des années 70 (1971, 1973, 1974) avec celles nées à la fin des années 60, car ces femmes ont en commun une enfance et un début d'adolescence passés dans une période de transition économique et politique. De plus, les femmes de cette génération ont vécu leur adolescence dans un contexte de diffusion massive des méthodes contraceptives par le corps médical, diffusion due à la mise en place par l'État de la politique de population de 1974.

Dans le groupe de génération le plus jeune, les femmes sont nées à la fin des années 1970 jusqu'au milieu des années 80. Elles naissent et grandissent dans un climat de crise économique et sociale (crise de 1981 et de 1995), mais au moment où l'accès des femmes à l'éducation augmente fortement et dans un contexte démographique très changeant avec une fécondité qui baisse de façon significative, des couples qui se séparent et de nouvelles normes

contraceptives. Pour toutes ces raisons, nous avons décidé d'inclure dans notre troisième cohorte les femmes nées en 1984 et 1985.

Certes ces cohortes construites à partir de l'échantillon des entretiens sont plus étendues que celles de l'échantillon de l'EDER 2011 (environ 9 ans). Cependant, nous avons considéré que ces cohortes avaient en commun un contexte historique, social, politique et économique.

Choisir un tel regroupement, permet avant tout de comprendre l'expérience individuelle au travers d'un contexte historique spécifique.

IV-3.2 L'âge au premier enfant

Les femmes sélectionnées ont toutes eu un enfant entre 15 et 19 ans. Le tableau 4.3 présente la répartition de l'âge au premier enfant selon le groupe de génération.

Tableau 4.3 : Age médian au premier enfant et répartition des femmes sélectionnées selon l'âge au premier enfant et la génération

Age	1re génération	2e génération	3e génération	Total
15-17	4	6	6	16
18-19	1	1	4	6
Total	5	7	10	22
Age médian au premier enfant	17	16	17	

Source : élaboration personnelle, à partir de l'enquête de terrain dans la ville de Tijuana

Pour les groupes de génération, ce sont les femmes ayant eu leur premier enfant entre 15 et 17 ans qui sont plus nombreuses et surreprésentées pour la 1^{ère} et 2^{ème} génération. L'âge médian est autour de 17 ans pour la première et pour la troisième génération, il baisse à 16 ans pour la deuxième génération.

IV-3.3 L'origine sociale

Le questionnaire que chacune avait préalablement rempli, mais également lors des entretiens permet de situer socialement les femmes enquêtées. Nous avons pris en considération :

- le niveau scolaire atteint
- le niveau d'études atteint par la mère/la profession de la mère
- le niveau d'études atteint par le père/la profession du père.

Le tableau 4.4 présente les profils de l'origine sociale des femmes interrogées. Il est important de rappeler qu'il s'agit de présenter leur origine sociale et non leur situation au moment de l'entretien.

Tableau 4.4 : Profil des femmes enquêtées qui ont eu un enfant entre 15 et 19 ans selon les caractéristiques d'origine sociale

Profil des femmes sélectionnées pour l'enquête												
N°Entretien	Prénom	Année de naissance	Age au premier enfant	Niveau d'études d'égo à 20 ans	Formation ou études au moment de l'enquête	Activité professionnelle au moment de l'enquête	Ont-elles déjà travaillé ?	Niveau d'études de la mère	Profession de la mère (la plus longtemps exercée)	niveau étude du père	Profession du père (la plus longtemps exercée)	
1	Valentina	1951	15	5ème année de primaire	non	Femme au foyer	oui	Pas de scolarisation	Femme au foyer	Pas de scolarisation	Ouvrier dans le bâtiment	
2	Isabella	1952	16	3ème année de primaire	non	Femme au foyer	oui	N/A	Femme au foyer	N/A	Policier	
3	Ximena	1953	17	3ème année de primaire	Cours du DIF	Femme au foyer	oui	Pas de scolarisation	Femme au foyer	Pas de scolarisation	Agriculteur	
4	Natalia	1954	19	Primaire complète	Cours du DIF	Femme au foyer	oui	Niveau primaire	Femme au foyer	Niveau collège	Gérant d'un commerce	
5	Fernanda	1960	17	Primaire complète	non	Femme au foyer	oui	N/A	Femme au foyer	N/A	N/A	
6	Regina	1964	15	Primaire complète	non	Femme au foyer	oui	N/A	Femme au foyer	N/A	Artisan - menuisier	
7	Maria	1970	17	Primaire complète	non	Femme au foyer	oui	Primaire complète	Femme au foyer	Niveau collège	Ouvrier dans le bâtiment	
8	Samantha	1970	16	5ème année de primaire	non	Femme au foyer + ventes informelles	oui	Pas de scolarisation	Femme au foyer	Pas de scolarisation	N/A	
9	Mariana	1970	16	1ère année de lycée	Cours du soir	Ventes sur les marchés	oui	Niveau primaire	Achat/vente vêtement aux US	Niveau primaire	Chef restaurant	
10	Eunice	1971	16	2ème année de collège	non	Femme au foyer	oui	N/A	Femme au foyer	N/A	Agriculteur	
11	Silvia	1973	16	3ème année de primaire	Cours du soir	Femme au foyer	oui	Primaire complète	Femme au foyer	Primaire complète	Agriculteur	
12	Amanda	1974	18	2ème année de collège	non	Employée d'usine (maquiladora)	oui	Primaire complète	Femme au foyer	Primaire complète	Agriculteur	
13	Diana	1976	15	2ème année de collège	non	Femme au foyer	oui	Niveau primaire	Femme au foyer	Niveau collège	Forgeron	
14	Areli	1976	19	Primaire complète	Cours du DIF	Femme au foyer	oui	Primaire complète	N/A	N/A	N/A	
15	Lupita	1977	17	Primaire complète	non	Femme au foyer	oui	Pas de scolarisation	Couturière	Pas de scolarisation	Agriculteur	
16	Camilia	1980	16	Collège complet	non	Promotrice (vente à domicile)	oui	N/A	Femme au foyer	N/A	Mécanicien	
17	Sofia	1980	17	Collège complet	non	Femme au foyer	oui	Pas de scolarisation	Femme au foyer	3ème année de primaire	Chauffeur de camion	
18	Rafaela	1980	19	Primaire complète	non	Femme au foyer /ventes informelles	oui	Pas de scolarisation	Femme au foyer	N/A	Agriculteur/commerçant	
19	Gabriela	1981	18	Primaire complète	non	Employée d'usine (maquiladora)	oui	Niveau primaire	Femme au foyer	Niveau primaire	Agriculteur	
20	Alaina	1982	17	Lycée complet	non	Femme au foyer	oui	3ème année de primaire	Femme au foyer	3ème année de primaire	Employé	
21	Regina	1984	15	2ème année de collège	non	Femme au foyer	oui	Pas de scolarisation	Femme au foyer	Niveau collège	Soldat/Gardien de parking	
22	Claudia	1985	19	2ème année de collège	non	Femme au foyer	oui	N/A	Garde d'enfant + couturière	N/A	N/A	

Légende :

- Femmes appartenant au premier groupe de génération 1951-1953
- Femmes appartenant au deuxième groupe de génération 1966-1968
- Femmes appartenant au troisième groupe de génération 1978-1980
- N/A Pas d'information (l'enquêtée ne sait pas ou ne se rappelle plus)

Source : Élaboration personnelle à partir des données tirées des questionnaires et des entretiens réalisés — enquête ville de Tijuana

- Le niveau scolaire des femmes interrogées :

Sur les 22 femmes que nous avons interrogées, toutes ont été scolarisées au moins une année. Cependant, elles n'ont pas toutes atteint le même niveau scolaire. Nous avons choisi de présenter celui atteint à 20 ans car certaines (3 cas) ont repris des études à l'âge adulte. Plus de la moitié des femmes de l'échantillon n'ont pas atteint le niveau du secondaire. Une seule a terminé le lycée.

Tableau 4.5 : Niveau scolaire des femmes enquêtées atteint à 20 ans

Niveau scolaire atteint à 20 ans	Effectif de femmes
Sans scolarisation	0
Primaire incomplète	5
Primaire complète	8
Collège incomplet	5
Collège complet	2
Lycée incomplet	1
Lycée complet	1
Total	22

Source : élaboration personnelle à partir de l'enquête dans la ville de Tijuana

- Le niveau scolaire des parents des femmes enquêtées²³⁶ :

Pour la génération des parents, les niveaux d'études sont assez bas, généralement plus bas que celui des femmes interrogées. Concernant les mères des femmes interrogées, aucune d'entre elles n'a atteint un niveau d'études supérieur au primaire. Quant aux pères, les niveaux études sont plus élevés que celui des mères, mais ils restent bas. Plusieurs d'entre eux ne sont jamais allés à l'école, et seulement quatre y sont allés jusqu'au niveau secondaire. Aucun d'entre eux n'est allé au-delà du secondaire.

- L'emploi des parents

Pour ce paramètre nous avons choisi de considérer ce que la femme interrogée nous a donné comme profession principale de ses parents (la plus longtemps exercée). De même que pour le niveau d'études, nous n'avons parfois pas d'informations. Dans une très grande majorité de cas, la mère des femmes enquêtées était femme au foyer, alors que le père exerçait une profession. On remarque alors une forte division des rôles sur un modèle traditionnel, l'homme pourvoyeur économique et la femme chargée de la sphère privée. Comme

²³⁶ La question du niveau d'études des parents était souvent problématique, car les femmes avaient du mal à s'en souvenir. Nous avons donc parfois une information précise du niveau scolaire atteint, parfois un ordre d'idée (exemple : niveau primaire), parfois aucune information (N/A) (souvent dans le cas où elles n'avaient pas connu leurs deux parents ou l'un des deux seulement).

professions, on trouve des travailleurs agricoles (socialisation possible dans des zones rurales), des employés ou encore des artisans. Néanmoins, l'information reste limitée ce qui permet difficilement de définir avec exactitude la position du travailleur et sa condition salariale. Cependant, le niveau d'études et les emplois permettent d'établir que les pères et les mères appartiennent à des niveaux socio-économiques défavorisés.

IV-3.4 Lieu de naissance, migrations et premier enfant

Comme nous l'avons signalé au début de cette description, une partie des femmes est native de la ville de Tijuana et une autre partie est née dans d'autres villes du Mexique (ce qui peut impliquer d'autres contextes de socialisation pendant l'enfance). Tout au long du terrain, nous nous sommes demandés si nous devons sélectionner uniquement des natives ou uniquement des migrantes, ou bien sélectionner les deux populations afin de ne pas « biaiser notre analyse ». Finalement, nous avons reconsidéré l'idée et choisi d'avoir un échantillon avec des femmes natives et migrantes, car c'est justement ce qui fait la spécificité de la ville de Tijuana (une population urbaine et migrante). Pouvoir étudier les trajectoires de femmes migrantes et natives n'était plus considéré comme un obstacle, mais comme la possibilité d'enrichir notre analyse. Cependant, inclure des femmes migrantes dans notre échantillon supposait en plus de :

A) distinguer les natives des migrantes.

B) distinguer les femmes qui avaient eu un premier enfant à Tijuana de celles qui avaient eu leur premier enfant dans une autre ville.

A) Distinction entre migrantes et natives

Le lieu de naissance fait généralement office de variable pour distinguer les migrantes et les non-migrantes. Cependant, nous voulions également tenir compte du lieu de socialisation et nous nous sommes inspirés pour cela d'une classification élaborée par Browning et Feindt (1968) qui distingue une catégorie de migrants intitulée « natifs par adoption ». Cette catégorie regroupe des individus qui ne sont pas nés dans la ville où ils résident au moment de l'enquête, mais qui ont vécu les années de formation dans celle-ci – considérant que c'est entre 5 et 15 ans que l'individu acquiert une grande partie de sa formation à l'extérieur de la sphère familiale, par exemple pendant sa scolarité dans le primaire (Browning et Feindt, 1968). Ainsi, les « natives par adoption » de notre enquête sont donc des femmes qui sont arrivées dans la ville de Tijuana avant l'âge de 6 ans.

Tableau 4.6 : Répartition des femmes selon leur caractéristique migratoire et le groupe de génération

Caractéristique migratoire des femmes	1re génération	2e génération	3e génération	Ensemble des femmes
Femmes non migrantes	2	2	5	9
Femmes " natives par adoption "	1	2	1	4
Femmes migrantes	2	3	4	9
Total	5	7	10	22

Source : élaboration personnelle à partir de l'enquête dans la ville de Tijuana

B) Distinction du lieu de naissance du premier enfant

Le lieu de naissance du premier enfant est également une variable qui participe à l'hétérogénéité de notre échantillon. En effet, certaines femmes ont eu leur premier enfant dans un autre contexte que celui de la ville de Tijuana. Nous avons hésité longtemps également à les inclure dans notre étude, mais après avoir observé leur trajectoire à l'aide des fiches Ageven, il était très intéressant de faire remarquer cette relation entre migration et fécondité, qui justement se définit en fonction de l'ordre de l'arrivée des événements. De plus, la problématique de la migration et de la fécondité adolescente est encore très peu explorée comme nous l'avons vu dans la revue de la littérature, mais reste centrale dans la compréhension du phénomène de la fécondité adolescente et du développement, et dans le contexte mexicain.

Nous n'avons pas de cas de femme native de Tijuana qui ait migré dans une autre ville ou dans un autre pays, puis qui soit revenue dans la ville de Tijuana. Toutes les natives que nous avons interrogées n'ont jamais migré dans d'autres villes du pays ; et pour plus de la majorité des sélectionnées, le premier enfant est né à Tijuana.

Tableau 4.7 : Répartition des femmes sélectionnées selon le lieu de naissance du premier enfant et le groupe de génération

Lieu de naissance du premier enfant	1951-1953	1966-1968	1978-1980	Ensemble des femmes
Né à Tijuana en Basse Californie	3	5	7	15
Né dans une autre ville (hors Basse Californie)	2	2	3	7
Total	5	7	10	22

Source : élaboration personnelle à partir de l'enquête dans la ville de Tijuana

Le tableau ci-dessous (tableau 4.8) distingue les lieux de naissance, les lieux de socialisation (jusqu'à 12 ans), les lieux de naissance du premier enfant, le lieu d'origine des parents (mère et père), l'âge à la première migration et l'âge d'arrivée dans la ville de Tijuana.

Ce panorama montre une diversité des lieux d'origine et des trajectoires migratoires. Cependant une grande majorité de notre échantillon a grandi en zone urbaine.

La dernière colonne du tableau propose un aperçu des liens que les femmes ont avec les États-Unis au moment de l'enquête. Les migrantes comme les natives ont peu de liens directs avec les États-Unis ; constat qui confirme celui fait par Palma (2013)²³⁷ : trois seulement déclarent y avoir déjà travaillé (illégalement), une autre a passé la frontière pour accoucher (stratégie pour que l'enfant ait la nationalité américaine), trois possèdent un permis pour pouvoir passer la frontière, d'autres ont au moins un membre de la famille sur le sol américain et plus d'une dizaine n'ont aucun lien de ce genre avec les États-Unis.

Le tableau 4.9 présente également quelques indicateurs relatifs aux comportements reproductifs des femmes. Il rappelle l'âge au premier enfant, l'âge à la première union, l'âge du premier conjoint (père biologique de l'enfant ou pas), si la grossesse était planifiée (projet parental), l'utilisation de contraception pendant le premier rapport sexuel, l'état matrimonial au moment de l'enquête et le nombre de conjoints déclaré au moment de l'enquête. Concernant les femmes de notre échantillon, presque aucune n'avait planifié sa grossesse et aucune n'a utilisé de méthode contraceptive lors de son premier rapport sexuel. Les écarts d'âge entre les conjoints peuvent être parfois conséquents (du même âge jusqu'à 22 ans de différence). Enfin, il est intéressant de noter que la moitié des femmes de notre échantillon ont eu plus d'un conjoint au cours de leur parcours.

²³⁷ L'enquête de Basse-Californie révèle que la proximité des jeunes avec les États-Unis est limitée. En effet, seulement 37,2 % des femmes interrogées de 18 à 29 ans ont eu un visa pour entrer aux États-Unis, ce qui fait qu'environ les trois quarts d'entre elles n'y sont jamais allées (tout du moins légalement) (Palma Cabrera, 2013).

Tableau 4.8 : Profil sociodémographique des femmes enquêtées qui ont eu un enfant entre 15 et 19 ans, selon certaines caractéristiques de l'origine sociale liées à l'appartenance géographique

N°enquêtées	Prénom	Age exact	Age au premier enfant	Lieu de naissance (ville, Etat)	Âge première migration	Type de lieu de socialisation	Âge d'arrivée à Tijuana	Ville de naissance du premier enfant	Origine de la mère (ville ou Etat)	Origine du père (ville ou Etat)	Lien avec les Etats-Unis
1	Valentina	62	15	Tijuana, Bc	/***	U**	native	Tijuana	Durango	Sinaloa	Famille
2	Isabella	61	16	Usmajac, Jal.	5	R/U	22	Guadalajara	Jalisco	N/A	Visa
3	Ximena	60	17	Atotonilco el Alto, Jal.	4	U	4	Tijuana	Jalisco	Jalisco	Aucun
4	Natalia	58	19	Tijuana, Bc	/	U	native	Tijuana	Chihuahua	Guadalajara	Visa/travail
5	Fernanda	52	17	Mexico Df	19	U	19	Mexico DF	Zacatecas	Michoacan	Visa
6	Regina	49	15	Yémene, Chi,	4	U	4	Tijuana	N/A	N/A	Aucun
7	Maria	43	17	Etzatlán, Jal.	1	U	1	Tijuana	Guadalajara	Guadalajara	Famille/Visa
8	Samantha	43	16	Nayarit (village)	2	U	12	Tijuana	Nayarit	Mazatlán	Aucun
9	Mariana	42	16	Obregon, Son.	17	U	19	Obregon	Durango	Michoacan	Travail/illégal
10	Eunice	41	16	Nayarit (village)	5	U	16	Tijuana	Village rural	Village rural	Aucun
11	Silvia	40	16	Puentecillas, Zihuatanoero, Mich.	9	R/U	29	Mexico DF	Michoacan	Michoacan	Famille
12	Amanda	39	18	Nayarit (village)	8	R/U	12	Tijuana	N/A	N/A	Aucun
13	Diana	36	15	Cuernavaca, Mor.	16	U	20	Cuernavaca	Morelos	Morelos	Travail/illégal
14	Areli	37	19	Tijuana, BC	/	U	native	Tijuana	Sinaloa	Sinaloa	Aucun
15	Lupita	36	17	Zihuatanejo, Gue.	2	U	17	Tijuana	N/A	N/A	Aucun
16	Camilia	33	16	Tijuana, Bc	/	U	native	Tijuana	Sonora	Tijuana	Famille
17	Sofia	33	17	Tijuana, Bc	/	U	native	Etats-Unis - San Diego	Guadalajara	Jalisco	Visa/Maternité
18	Rafaela	32	19	Apazco Nochixtlán, Oax.	7	R/U	24	Zacatepec, Oaxaca	Oaxaca	Oaxaca	Aucun
19	Gabriela	31	18	Pastor Ortiz, Piedad, Mich.	12	R	15	Tijuana	Michoacan	Michoacan	Aucun
20	Alaina	31	17	Tijuana, Bc	/	U	native	Tijuana	Durango	Zacatecas	Aucun
21	Regina	28	15	Tijuana, Bc	/	U	native	Tijuana	Aguascaliente	Nayarit	Aucun
22	Claudia	28	19	Tijuana, Bc	4	U	4	Tijuana	Michoacan	Guanajuato	Famille

* Famille : avoir au moins un membre de la famille au Etats-Unis
 Travail : Avoir travaillé aux Etats-Unis
 Maternité : Naissance des enfants
 Visa : Avoir un document légal pour aller aux Etats-Unis

Source : élaboration personnelle à partir des données tirées des questionnaires et des entretiens réalisés - enquête ville de Tijuana

Tableau 4.9 : Profil sociodémographique des femmes enquêtées qui ont eu un enfant entre 15 et 19 ans, selon certaines caractéristiques liées à leurs comportements reproductifs

Profil des femmes enquêtées											
N°enquêtées	Prénom	Age exact	Age au premier enfant	Age à la première union	Âge à la rencontre du premier conjoint	Différence d'âge	Situation matrimoniale au moment de l'entretien	Nombre de conjoints déclarés au moment de l'enquête	Nombre d'enfants au moment de l'enquête	Grossesse planifiée ?	Utilisation méthode contraceptive lors du premier rapport sexuel
1	Valentina	62	15	13	18	5	Veuve	1	4	non	non
2	Isabella	61	16	16	23	7	Mariée C*	1	6	non	non
3	Ximena	60	17	16	N/A***	N/A	Séparée	1	5	oui	non
4	Natalia	58	19	16	17	1	Union Libre	2	2	non	non
5	Fernanda	52	17	16	N/A	N/A	Veuve	2	4	non	non
6	Regina	49	15	14	18	4	Mariée C	1	4	non	non
7	Maria	43	17	14	15	1	Séparée	3	2	non	non
8	Samantha	43	16	15	25	10	Mariée C	2	6	non	non
9	Mariana	42	16	15	15	0	Séparée	2	3	non	non
10	Eunice	41	16	15	22	7	Union Libre	1	4	non	non
11	Silvia	40	16	16	17	1	Union Libre	2	4	non	non
12	Amanda	39	18	17	N/A	N/A	Union Libre	2	4	non	N/A
13	Diana	36	15	15	27	12	Mariée C	2	2	non	non
14	Areli	37	19	17	18	1	Mariée C	2	2	oui	non
15	Lupita	36	17	17	39	22	Union Libre	1	2	non	non
16	Camilia	33	16	15	15	0	Séparée	2	3	oui	retrait
17	Sofia	33	17	17	23	7	Mariée C/R**	1	2	non	non
18	Rafaëla	32	19	18	20	2	Mariée C	1	3	non	non
19	Gabriela	31	18	17	21	6	Mariée C	1	2	non	non
20	Alaina	31	17	16	19	3	Union Libre	1	2	non	non
21	Regina	28	15	14	21	8	Séparée	2	4	non	non
22	Claudia	28	19	15	27	12	Union Libre	1	2	non	non

*Mariée C = mariage civil
**Mariée C/R = mariage civil et religieux
*** N/A = pas d'information

Source : Élaboration personnelle à partir des données tirées des questionnaires et des entretiens réalisés — enquête ville de Tijuana

Nous sommes donc en présence d'un échantillon de femmes sélectionnées localement mais assez diversifié au regard des lieux d'origine, à l'image de la configuration de la ville de Tijuana. Une plus grande majorité des femmes de notre échantillon était socialisée en zone urbaine avec pour point commun une origine sociale de niveaux socio-économiques défavorisés qu'il faut tout de même remettre dans son contexte sociohistorique. Ce dernier est un point important pour repérer les régularités et les transitions présentes dans les trajectoires familiales des mères adolescentes que nous cherchons à saisir et à analyser.

IV-4 Saisir les trajectoires familiales au niveau individuel : concepts et outils

IV- 4.1 Trajectoires, transitions et ruptures

Comme le précise Elder (1985), la trajectoire se compose d'un ensemble de « séquences de rôles et d'expériences » défini selon des transitions qu'un individu expérimente tout au long de sa vie. Les trajectoires ne sont pas des destins déterminés, mais des devenirs toujours en cours de réalisation, dessinés par les transitions qui donnent leur direction et leur sens (Elder, 1985). Pour cette raison, ce sont des moments clés qu'il nous importe de saisir afin de tenter de donner du sens au parcours de vie des individus et de pouvoir repérer à la fois les tournants, les transitions et les « régularités » dans les trajectoires familiales.

IV- 4.1.1 Repérer les régularités

Comment repérer les régularités dans les parcours de vie ? Le travail d'Elder nous éclaire, considérant que les alternatives probables qui peuvent donner forme au parcours de vie, s'ajustent, d'après lui, selon trois points de repères à partir desquels il est possible de retracer les régularités et les similarités dans les parcours de vie (Elder, 1985) :

- les indices démographiques : ils rappellent la spécificité de la structure selon l'âge et le sexe de chacune des personnes des cohortes
- les indices matériels : ils traduisent les cycles et les tendances économiques qui marquent les conditions de vie, cadre des possibilités d'action des individus.
- les indices normatifs : ils régulent les attentes sociales selon le calendrier « adéquat » (normatif) des différents événements et transitions.

Comme le précise Elder (1985), les points de repère sont objectivement identifiables par le chercheur qui, à partir des trois indices, peut établir et définir les points de rupture qui

permettent d'observer par la suite les moments de régularité, la similarité des parcours et les parcours normatifs suivis.

Néanmoins, il est également envisageable de s'appuyer sur l'interprétation subjective de l'expérience des individus pour repérer ces régularités (Elder, 1985). Il s'agira alors de s'attarder sur la manière dont les personnes interrogées ont vécu certains événements bouleversants, traumatisants (ou tout simplement forts) au niveau identitaire (comme le fait de devenir mère) et qui n'implique pas a priori de conséquences négatives. Ce procédé permet de rendre compte de l'ampleur de la rupture qu'un événement peut créer dans la vie d'une personne.

IV-4.1.2 Repérer les « transitions » et les « bifurcations »

Une grande partie du travail d'analyse consiste également à repérer les événements qui vont marquer des transitions et qui serviront de « repères balistiques » (Grosseti, 2006) pour lire le parcours de vie et réfléchir sur le lien avec la naissance du premier enfant. Cependant, devant la multitude d'événements qu'un individu vit au cours de sa vie, quels sont ceux qui correspondent à des « transitions » et ceux qui sont associés à une « bifurcation » ? En effet, la frontière est parfois ténue entre un événement qui marque un changement commun à la majorité d'une population et une bifurcation qui survient dans une trajectoire de vie.

Pour Hareven et Masaoka (1988) une transition est un changement normatif (au niveau individuel ou familial), c'est-à-dire un changement « conforme à un calendrier de vie socialement construit »²³⁸ (Hareven et Masaoka, 1988, p.274). Il est appelé « normatif », car il correspond aux comportements qu'expérimentent la majeure partie des individus d'un même ensemble (Hareven et Masaoka, 1988). Ces transitions ont lieu dans l'ensemble des sphères de la vie d'un individu : se marier, commencer un nouvel emploi, acheter une maison, etc. Les auteurs précisent que ces transitions sont généralement volontaires, mais peuvent également se produire à un moment t , indépendamment de la volonté de l'individu (Hareven et Masaoka, 1988).

²³⁸ Traduction personnelle de : « *conform to socially constructed time tables.* » (Hareven et Masaoka, 1988, p.274)

À l'inverse, la bifurcation, ou « point de rupture » (« *turning point* » en anglais), est un changement critique, autrement dit « un processus qui va altérer le chemin de vie, un "changement de cap" »²³⁹ (Hareven et Masaoka, 1988, p.274).

Selon Elder (1985), quatre aspects fondamentaux permettent d'évaluer objectivement un point de rupture dans la trajectoire :

- 1) Sa nature, sa gravité et sa durée.
- 2) Les recours, croyances et expériences en jeu dans chaque situation particulière.
- 3) La définition de l'événement
- 4) Les stratégies d'adaptation

Ce sont ces quatre éléments qui nous permettront d'identifier les « *turning points* » dans les trajectoires des femmes mères adolescentes, à partir desquels les options choisies et les stratégies mises en place permettent de réorienter le parcours de vie, voire même de redresser une situation économique et sociale dégradée²⁴⁰. Hareven et Masaoka (1988) distinguent également ces deux types d'événements : des événements de « *transition* » et des « *événements de rupture* ». Un « *événement de rupture* » aurait alors des caractéristiques propres :

- coïncide ou se produit pendant une crise²⁴¹
- implique un conflit familial qui résulte d'un décalage entre les temps individuels et les temps collectifs
- consiste en une transition en dehors du calendrier social
- consiste en une transition subie ou inattendue qui entraîne des conséquences inattendues
- demande un processus d'adaptation sociale.

Parmi les points énoncés précédemment, le décalage par rapport au temps collectif, l'imprévisibilité et le processus d'adaptation sont au cœur de la proposition de définition de la bifurcation. On retrouve également ces notions dans la définition qu'en donne Claire Bidart (2006) pour qui les bifurcations sont, à un moment *t*, le résultat d'une accumulation de facteurs plus ou moins contingents. Plus précisément, elle définit les bifurcations comme

²³⁹ Traduction personnelle de : « *process involving the alteration of a life path, of a "course correction".* » (Hareven et Masaoka, 1988, p.274)

²⁴⁰ Elder (1985) avait montré alors en quoi le mariage constituait pour les mères adolescentes célibataires noires un moyen de pallier une double ségrégation, à la fois raciale et de genre (Elder, 1985).

²⁴¹ Hareven et Masaoka donnent comme exemple le cas de la naissance d'un enfant lorsqu'elle coïncide avec la perte de l'emploi du père ou la mort de la mère (Hareven et Masaoka, 1988, p.275)

« l'apparition d'une crise ouvrant un carrefour biographique imprévisible dont les voies sont elles aussi au départ imprévues » (Bidart, 2006, p.32). Prendre en compte le caractère contingent des événements, c'est-à-dire leur « imprévisibilité », s'avère donc essentiel mais comment l'inclure dans l'analyse ?

Au moyen d'une typologie élaborée sur deux axes (le moment et l'issue), Michel Grosseti (2006) cherche à montrer la multiplicité des formes et le degré d'imprévisibilité. Pour lui, les bifurcations et les tournants présentent certaines régularités, notamment celle d'un manque visible de stabilité préalablement à leur survenue. Pour identifier les bifurcations, l'auteur suggère de rapprocher les notions d'imprévisibilité et de réversibilité. Considérer le caractère (im)prévisible et/ou (ir)réversible d'un événement permet d'en apprécier l'impact sur le long terme, ce qui nous intéresse dans notre étude. Pour Grosseti, il est indispensable de penser l'analyse des bifurcations en associant deux niveaux de temporalités : « il n'y a pas de bifurcation sans la mise en rapport d'au moins deux niveaux de temporalité et sans l'hypothèse que le temps "court" peut influencer le temps "long", et que ce qui se passe dans ce temps "court" est, au moins partiellement, imprévisible. » (Grosseti, 2006, p.16).

Au-delà de l'impact sur le long terme, les bifurcations sont aussi à considérer comme ayant un impact « global » sur le parcours de vie (Bidart, 2006). C'est-à-dire que petit à petit, les conséquences d'une bifurcation « contamineront » l'ensemble des sphères de la vie de l'individu.

Ainsi, en plus d'imprimer une marque profonde sur un parcours de vie, les bifurcations permettent d'explorer les processus et les ressources mobilisés par l'individu. Contre toute attente et quelle que soit la stratégie mise en œuvre par l'individu, ces moments de crises sont révélateurs des « mécanismes de régulations sociales » et des « structurations des parcours » (Bidart, 2006, p.34). Observer les bifurcations fait apparaître « les enjeux, les systèmes de contraintes et des logiques de choix qui resteraient invisibles dans le cours tranquille des choses » (Bidart, 2006, p.34). L'étude des bifurcations a donc un pouvoir révélateur qui permet de s'interroger en toute pertinence sur la place des événements contingents dans l'analyse biographique.

La question de l'interprétation subjective des bifurcations est abordée par Hareven et Masaoka (1988), qui montrent que les contextes géographiques, la génération, mais aussi le moment où les individus vivent des transitions vont influencer la perception d'un événement comme bifurcation.

L'objectif de notre recherche n'est certes pas de nous centrer sur la compréhension sociologique des subjectivités, mais il s'agira d'en tenir compte dans l'analyse des parcours comme autant d'éléments révélateurs ; comme des « indicateurs » d'événements ou de périodes significatives à considérer pour décrire les conséquences d'une première naissance pendant l'adolescence.

Pour procéder ensuite à l'exercice complexe du dépouillement des données, de leur organisation, de leur mise en contexte et de la mise en avant des trajectoires, nous avons utilisé deux outils, assez similaires, celui des fiches Ageven et celui des fiches Ageven dynamiques.

IV-4.2 Appréhender le temps : les fiches Ageven

IV- 4.2.1 La fiche Ageven

La fiche Ageven est un outil méthodologique utilisé depuis plusieurs décennies par les sociologues et les démographes essentiellement pour la collecte des données. Le principal avantage de cet outil est de faciliter le repérage dans le temps des événements de vie et de les replacer les uns par rapport aux autres. Il s'agit donc d'une représentation « graphique » du parcours de vie d'une personne. Sa lecture retrace année après année l'évolution du parcours de vie, divisé en différentes trajectoires préétablies par le chercheur dans lesquelles figurent les événements vécus. La fiche Ageven est, à l'origine, utilisée lors des entretiens avec des individus et permet à la fois d'aider la personne interrogée à situer les événements vécus, d'affiner la datation des événements et de vérifier la cohérence des événements entre eux (Antoine et al. 1987)²⁴².

La fiche Ageven se présente sous la forme d'une matrice : chaque ligne représente une année de vie²⁴³ et dans chacune des colonnes une trajectoire spécifique est collectée.

Nous avons réalisé 22 fiches Ageven selon le modèle ci-dessous (exemple fictif d'une femme de 33 ans au moment de l'entretien).

²⁴² Dans notre cas, lors des entretiens nous n'avons pas utilisé la fiche Ageven, car nous voulions privilégier un entretien semi-directif afin de rendre compte des perceptions individuelles et des processus impliqués dans le déroulement des événements. Cependant, nous avons utilisé les fiches Ageven comme un outil nous permettant de décortiquer de manière longitudinale la totalité d'un parcours de vie.

²⁴³ Nous avons choisi l'unité de temps de l'année, mais nous aurions pu avoir comme unité de temps le mois, ou la journée. Il doit s'agir d'une unité en temps discret.

Figure 4.1 : Exemple d'une fiche Ageven

Années	Âge	Scolarité	Emploi	Union	Fécondité / 1 ^{ère} relation sexuelle	Pratique contraceptive	Corésidence	Lieu de résidence	Événement Famille	Événements de violence	Événements significatifs
1980	0										
1981	1										
1982	2										
1983	3										
1984	4										
1985	5										
1986	6										
1987	7										
1988	8										
1989	9										
1990	10										
1991	11										
1992	12										
1993	13										
1994	14										
1995	15										
de 1996 à 2011											
2012	32										
2013	33										

Source : élaboration personnelle

Les colonnes décrivent et permettent de connaître :

1. L'année : année de naissance de l'individu jusqu'à l'année de l'entretien (2012 ou 2013)
2. L'âge : l'âge de l'individu en année révolue
3. Scolarité : parcours scolaire - Début et fin de la scolarité
4. Emploi : parcours de l'activité salariale - Entrée et sortie du marché du travail, type d'emploi
5. Union : parcours conjugal – entrée et sortie de mise en union, type d'union
6. Fécondité/1^{ère} relation sexuelle : Parcours reproductif et sexuel – arrivée des enfants, nombre d'enfants, âge à la première relation sexuelle
7. Pratique contraceptive : parcours contraceptif — Début et fin de la prise d'une méthode de contraception, type de méthode de contraception
8. Corésidence : Parcours résidentiel – Structure du ménage de l'individu, sortie du foyer d'origine, entrée en résidence conjugale, résidence avec les enfants
9. Lieu de résidence : Parcours migratoire — nombre de migrations, lieu de résidence, distinction entre les zones urbaines et rurales
10. Événements famille : Information sur la famille de l'individu – Naissance des frères et sœurs, décès, migration, etc.
11. Événements de violence : Information sur les violences subies — type de violence, acteurs de la violence, durée
12. Événements significatifs : Information sur des événements significatifs (maladie, accidents, etc.)

IV- 4.2.2 Mettre en avant les interactions : de la fiche Ageven classique à la fiche Ageven dynamique

Dans notre travail, la fiche Ageven classique a permis le dépouillement et la mise à plat des données de la façon la plus exhaustive, ainsi que la reconstitution des parcours de vie des femmes, année par année. Certaines liaisons et interrelations entre événements apparaissent déjà au moment de l'examen de ces fiches Ageven. Cependant, visuellement, la structure de la fiche ne permet pas une mise en relation directe satisfaisante des événements entre eux, bien que les informations soient placées les unes à côté des autres. La fiche Ageven met en exergue les continuités dans les parcours de vie, mais ne met pas en lien, visuellement, les événements des différentes sphères.

Face aux limites de la fiche Ageven «classique», nous avons décidé d'utiliser la fiche Ageven «dynamique». Cette nouvelle fiche Ageven a été élaborée par Cavagnou et Cosio-Zavala²⁴⁴. Nous avons choisi de travailler avec cet outil, car il nous a semblé pertinent pour deux raisons : la première pour mettre en exergue visuellement les liens, mais aussi les types de liens entre les différents événements tout au long des trajectoires des femmes interrogées, et la deuxième pour rendre possible la création de nouvelles catégories, de nouvelles variables et de séquences amorçant le processus d'analyse.

IV-4.2.3 La fiche Ageven dynamique

La fiche analytique est un outil qui, à partir d'un récit de vie, tente de représenter graphiquement le parcours des femmes mères adolescentes. L'objectif premier est de rendre accessibles graphiquement (visuellement) l'ensemble des informations brutes (les faits) et les analyses (les processus) des différentes trajectoires de vie positionnées dans une temporalité à la fois individuelle et sociale ; c'est-à-dire situées par rapport à un âge (impliquant un calendrier normatif) et une année (impliquant un calendrier social, celui d'une époque).

²⁴⁴ La « Fiche Ageven dynamique », nous a gracieusement été transmise par Cavagnou et Cosio-Zavala et fut présentée lors du séminaire GRIAL-DVLP-CIRFaSe à Louvain (Cavagnoud R., 2018)

Figure 4.2 : Exemple de fiche Ageven dynamique

Identifiants	Champs										
Prénom : Âge: Génération : Lieu de naissance : Âge au premier enfant : Nombre d'enfants au moment de l'entretien :	Famille d'origine									
	École/travail									
	Enfants						1er enfant			
	Contraception									
	Union/Conjoint									
	Corésidence									
	Autres (situation économique, maladie, violence, etc)									
	Année	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2013
	Âge	12	13	14	15	16	17	18	19	31
	Séquences	V1 - Vie avant le premier enfant					1er enfant	V2 - Vie après le premier enfant			
Structures du ménage	Type de ménage										
	code										

Source : élaboration personnelle à partir de Cavagnou (2018)

La fiche Ageven dynamique est un tableau croisé représentant de gauche à droite le déroulement du parcours de l'individu. L'axe horizontal est marqué par les différents champs que nous voulons mettre en avant. Pour l'analyse, nous avons choisi de représenter sept champs. La difficulté est de trouver le bon équilibre pour essayer de compiler un ensemble d'informations pertinentes sans que la fiche Ageven soit trop remplie, sous peine de saturation. Nous avons créé les lignes suivantes :

- Famille d'origine : informations/événements concernant les membres de la famille d'Ego, généralement la famille d'origine d'Ego.
- École/Travail : informations/événements concernant le parcours scolaire et salarié d'Ego. Concernant l'emploi, il nous importe en priorité de noter la position d'Ego dans son emploi (salarié/vacations/emploi non déclaré/sans activité, etc.), afin de nous rendre compte de son implication sur le marché du travail et du niveau de vie qui peut être le sien.
- Enfant : informations/événements sur la naissance des enfants. Le premier enfant est marqué en jaune afin d'avoir un repère visuel, car il est notre événement repère/clé.
- Contraception : informations/événements sur la pratique contraceptive. Dans plusieurs cas, nous n'avons pas l'information sur une certaine période (oubli, omission, incertitudes, etc.), ce manque est marqué par des cellules grises.
- Union/conjoint : informations/événements sur la situation conjugale d'Ego, et informations/événements sur la situation de son partenaire, par exemple son emploi.
- Corésidence : informations/événements sur les personnes et les lieux qui composaient le ménage d'Ego

- Autres : informations/événements divers pouvant relever soit des conduites à risques, des migrations effectuées, des situations de violence, un problème médical ou des sentiments subjectifs d'Ego survenus/ressentis pendant une période de sa vie et qui ont eu un impact sur sa trajectoire.

Les différents champs disposés en ligne sont alors croisés avec l'axe horizontal, celui du temps, une ligne pour les années-calendrier (le temps social) et, en dessous, une autre ligne pour l'âge d'Ego (le temps individuel), ce qui représente l'axe chronologique de l'histoire de vie.

Pour délimiter chaque extrémité de la grille d'analyse, nous avons choisi de considérer les cinq années précédant la naissance du premier enfant afin de laisser apparaître la dynamique familiale, économique et sociale en œuvre avant la grossesse et avant la naissance. Puis, pour l'extrémité de droite, nous avons arrêté la représentation graphique à l'année de l'entretien.

Les deux dernières lignes ont été ajoutées pour délimiter les années de vie selon les structures du ménage, afin d'en retracer l'évolution²⁴⁵.

- Construction de la légende :

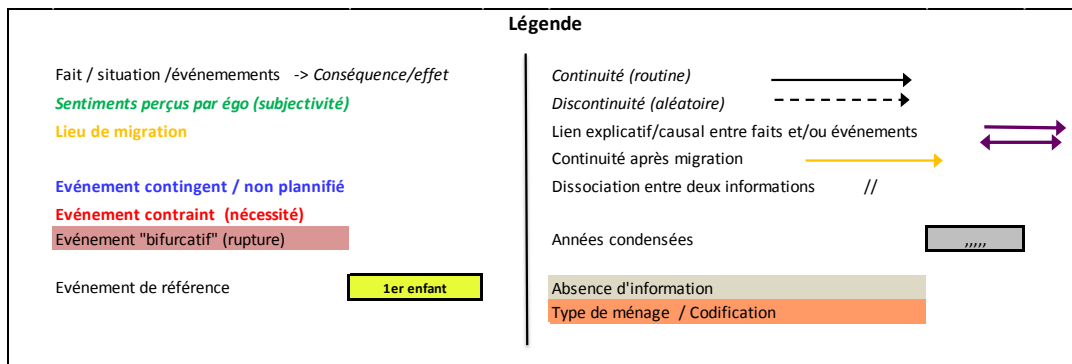
Comme lors de la construction d'une carte, le chercheur est placé devant un choix, celui de sélectionner l'information qui lui semble pertinente et nécessaire pour répondre à ses hypothèses et l'organiser de telle manière qu'elle soit le plus intelligible possible. Les catégories disposées en colonne et présentées ci-dessus posent un cadre « thématique » pour la sélection et le classement des informations dans la grille. Mais la légende donnera du sens aux informations répertoriées. La légende est donc la traduction de la manière dont le chercheur a analysé et considéré le sens de l'information. Pour comprendre justement cette analyse visuelle que propose la fiche Ageven dynamique, il y a quatre niveaux à prendre en considération dans le traitement de l'information :

- Le placement de l'information dans la grille : l'information se situe forcément dans le croisement entre une trajectoire spécifique et le temps social et individuel.

²⁴⁵ La légende des types de ménage et leur code sont disponibles à la fin du chapitre.

- La nature de l'information : il s'agit de différencier si ce qui a eu un impact sur la trajectoire d'Ego est un fait objectif qui concerne Ego, une information sur le ressenti subjectif relatif à la perception d'Ego, ou encore un fait extérieur à Ego. La nature de l'information est marquée par la couleur du texte.
- Le sens de l'information : il s'agit de différencier le sens de l'information ; de comprendre s'il s'agit d'un fait, d'un événement de transition, d'un événement de rupture, d'une conséquence, d'un fait contingent, etc. Le sens de l'information est déterminé par la couleur du texte et par le type de case où figure l'information.
- Les liens entre les informations : il s'agit de mettre en évidence le type de lien qui existe entre les informations : corrélation, causalité, ou encore pour exprimer la continuité, etc. Ces informations sont mises en relation par des flèches de couleurs et de formes différentes. Les flèches par exemple mauves peuvent exprimer un lien de corrélation entre deux événements en précisant, grâce au sens de la flèche, l'ordre d'occurrence. Ces flèches (de couleur mauve) sont généralement verticales ou diagonales car elles relient des événements de différentes sphères.

Figure 4.3 : Légende des fiches Ageven dynamiques



Source : élaboration personnelle à partir de Cavagnou (2018)

- Les limites :

Les fiches Ageven dynamiques sont des outils présentant beaucoup d'avantages. Parmi les plus significatifs : une représentation visuelle d'une première tentative analytique du parcours de vie ; le repérage des liens de corrélation entre les événements, des transitions et des bifurcations qui permettent de comprendre les trajectoires de vie ; une vision dynamique regroupant un certain nombre de faits et d'informations, dans un temps individuel et social.

Néanmoins, la fiche Ageven dynamique pose un certain nombre de limites tant sur le plan méthodologique que sur le plan théorique, du fait même de la construction de l'outil méthodologique et du fait de limites théoriques qu'on retrouve également dans le questionnaire biographique et dans la fiche Ageven classique :

- Temporalité vécue VS temporalité enregistrée

La première limite : la fiche Ageven impose une vision unique, rigide et figée du temps ou de la temporalité telle qu'elle peut être vécue par la personne interrogée et conçue par le chercheur. L'unité de temps de l'année choisie, ici une année calendaire, impose une temporalité unique qui parfois ne correspond pas à la durée nécessaire au déroulement d'un événement (ex : la grossesse est marquée dans une année calendaire alors qu'elle est de neuf mois ; la naissance de l'enfant est marquée dans une année calendaire alors que cet événement ne dure que quelques heures). Il y a donc une limite dans la représentativité de la durée réelle de l'événement placé dans la grille. Toutefois, l'objectif est ici de pouvoir ordonner les événements dans un ordre chronologique, c'est-à-dire de rechercher une logique temporelle et non une représentation de la durée des événements eux-mêmes.

- Précaution interprétative : l'événement, signe du « dynamisme » VS la séquence de vie, signe « d'immobilisme »

La fiche Ageven dynamique soulève aussi le problème théorique de la mise en avant des « *turning points* », des « bifurcations ». En effet, la première fonction de la fiche Ageven est de mettre en avant les événements qui ont marqué la trajectoire d'un individu. La fiche Ageven dynamique pourrait imposer, malgré elle, une lecture peut-être trompeuse de l'événement « *turning point* », et avoir ainsi une influence dans l'analyse. Faire ressortir en grande majorité les événements braque la lumière sur l'événement et finalement sur son caractère effectif à un *moment t* de la trajectoire, c'est-à-dire que cela donne l'impression que la dynamique de la trajectoire s'inscrit uniquement au moment où surgit l'événement. Théoriquement cela n'est pas faux, néanmoins cette vision ne doit pas occulter l'idée des processus sous-jacents et à l'œuvre avant l'arrivée de l'événement ; ces processus commencent parfois bien des années avant l'arrivée de l'événement de bifurcation et sont finalement à l'origine de la transition. En effet, les périodes de continuité et les séquences de vie que l'on délimite entre chaque événement imposent souvent une idée d'immobilisme, alors que le changement, du fait des processus sous-jacents qui conduisent à l'événement en question, se manifestent parfois lors des moments d'apparente continuité. Ces processus

existent avant l'arrivée des événements mais ne sont pas signalés par la fiche Ageven dynamique. La fiche Ageven accentue visuellement le caractère ponctuel de l'événement, en occultant les processus en amont.

- Une tentative de schématisation et non une représentation exhaustive des trajectoires : la sélection des événements

La fiche Ageven ne prétend pas être une représentation exhaustive des trajectoires, mais davantage une tentative de schématisation de ces dernières. Une des limites imposées par l'outil lui-même est celle de la sélection des événements par le chercheur. Cette sélection répond à trois dimensions. La première, la sélection des informations face au corpus de données disponibles²⁴⁶ (limites imposées par le terrain). La deuxième, la sélection sous peine d'un trop-plein d'informations (saturation visuelle de l'outil méthodologique) et donc de son inefficacité. La troisième, une sélection d'événements liés directement aux besoins de l'analyse afin de confirmer ou d'infirmer les hypothèses de recherche.

IV-4.3 Typologie et trajectoire de vie

Le recours à la typologie est une méthode devenue classique en sociologie, dont le but est « de réaliser une description organisée et intelligible d'expérience vécue » (Demazière, 2013, p. 333). En effet, la typologie apparaît comme une méthode pertinente pour aller au-delà des singularités individuelles afin d'en extraire des similitudes, sans appauvrir le corpus (Demazière, 2013). Selon Demazière (2013), la typologie est une manière de rendre intelligible, de mettre de l'ordre, de classer, « c'est-à-dire (de) réduire la complexité sans l'anéantir » (*Ibid.*, p. 334). La typologie permet aussi de résoudre un certain nombre de difficultés que rencontre le chercheur dans son analyse. D'après Gremy et Le Moan (1977), il existe cinq difficultés²⁴⁷ pour lesquelles le recours à la typologie est pertinent. Pour notre analyse, le principal motif est celui de « l'impossibilité d'aboutir à un modèle unique » (Gremy et Le Moan, 1977, p. 15). La diversité des parcours de vie et des modalités intervenant dans ces différentes trajectoires de vie est une difficulté dans l'élaboration d'un

²⁴⁶ Un certain nombre de récits comportent des « trous » (expression utilisée par Stéphane Beaud (1996) lors de son analyse des trajectoires des jeunes ouvriers issus de l'immigration). Ces « trous », marqués par des cases de couleur grise (cf. figure 4.5), correspondent à des informations que nous n'avons pas pu collecter, des omissions, des oublis, des périodes de vie, des détails que l'enquêtee ne souhaitait pas partager. La thématique de la contraception présente le plus souvent des « trous ».

²⁴⁷ Grémy et Le Moan (1977) distinguent cinq motifs principaux pour lesquels l'élaboration d'une typologie est pertinente : les exigences de l'application, l'importance du volume des données à traiter, l'impossibilité d'aboutir à un modèle unique, l'inefficacité du modèle explicatif général et la dynamique interne du système étudié qui impose de penser en termes de typologie.

modèle explicatif général. Le recours à la typologie permet alors d'aborder l'analyse, c'est-à-dire la recherche de sens, de manière segmentée.

Malgré l'utilisation fréquente des typologies en sciences sociales, il convient d'en rappeler deux types :

1) La typologie comme abstraction, au sens wébérien du terme (Demazière, 2013). C'est-à-dire la construction de type idéal au travers d'un processus d'abstraction sélective, ou de « modélisation » (Coenen-Huther, 2003, p. 504) que l'on confronte ensuite au cas empirique.

2) La typologie comme description (Demazière, 2013). L'objectif étant d'ordonner à partir d'un classement, un matériel empirique, ici un corpus de discours sur des parcours de vie, en pointant du doigt les ressemblances et les différences dans les trajectoires des individus.

Nous avons choisi ce deuxième type de typologie, car notre objectif est de regrouper des trajectoires féminines en « cas » ou en « type », chacun « bien différenciés et dotés d'une cohérence » (Demazière, 2013, p. 336), dans le but de rendre intelligible la complexité des parcours individuels, ainsi que leur subjectivité.

Quelle méthode pour ordonner les données empiriques ?

D'après Gremy et Le Moan (1977, p. 15), réaliser une typologie « consiste à distinguer, au sein d'un ensemble d'unités (individus, groupes d'individus, faits sociaux, etc.) des groupes que l'on puisse considérer comme homogène d'un certain point de vue ». En effet, dans ce cas précis, segmenter l'ensemble des unités sur lesquelles porte l'étude, en l'occurrence les trajectoires des femmes, permet d'aboutir à un « modèle explicatif » pour chaque segment.

La typologie que nous proposons a été construite à partir de la procédure de « l'agrégation autour d'unité-noyau »²⁴⁸, nommée ainsi par Gremy et Le Moan (1977, p. 33). Cette procédure se déroule en deux phases : la condensation des informations et l'agrégation des unités par rapport aux informations recueillies condensées. La première dimension consiste à résumer toutes les informations relatives à une unité à l'aide de fiches. Puis, la deuxième phase, celle de l'agrégation, consiste à segmenter l'ensemble des unités

²⁴⁸ Dans leur ouvrage, Gremy et Le Moan montrent trois procédures de construction de typologie : 1) la procédure systématique, c'est-à-dire la constitution de type idéal ; 2) la procédure pragmatique, c'est-à-dire la réduction d'un espace d'attributs ; 3) la procédure empirique, élaborée autour de l'agrégation d'unité-noyau. Tableau récapitulatif des différentes procédures disponibles dans (Grémy et Le Moan 1977, p.46).

d'observation selon des critères définis au préalable – critères de ressemblance ou de dissemblance. Cette démarche suppose plusieurs principes, notamment celui de la mise en relation des structures internes (définies comme l'ensemble des relations causales au sein d'une unité) des objets observés, et non de leurs caractéristiques propres. Pour chaque couple d'objets étudiés, la comparaison se fait par la mesure d'une valeur de seuil qui permet d'établir s'il y a une ressemblance ou non entre les structures d'unités comparées (Gremy et Le Moan, 1977, p. 45). La démarche dominante est alors une comparaison empirique des unités observées, ce qui permet à la fois de rester au plus proche des observations et des données collectées, et de mettre en avant la complexité de la réalité (Gremy et Le Moan, 1977, p. 47).

Pour revenir plus spécifiquement à notre étude, c'est à travers la réalisation des fiches Ageven « classiques » que nous avons pu réaliser la première phase de l'élaboration de la typologie, c'est-à-dire mettre à plat les différentes trajectoires des mères adolescentes. Ce premier travail de dépouillement des données a été la condition sine qua non pour réaliser l'agrégation des données que nous avons réalisées à partir de l'analyse des « fiches Ageven dynamiques ».

Ces dernières nous ont permis de mettre en évidence les liens et les relations internes existant entre les différents événements du parcours de vie individuel des mères adolescentes interrogées et de regrouper visuellement des périodes de vie, en ce qui concernait notamment l'évolution des structures familiales et des liens familiaux entretenus tout au long de la vie des femmes. Cet outil a avant tout laissé apparaître les structures internes de chaque parcours de vie des femmes que nous avons interrogées, et il a rendu possible la comparaison des structures internes des parcours de vie et l'élaboration d'une typologie. Cette dernière a permis de mettre en avant trois segments principaux²⁴⁹ qui représentent les « trajectoires familiales types », construites sur la base de la ressemblance/dissemblance de l'évolution de la structure familiale pour chaque femme interrogée.

²⁴⁹ Nous avons distingué trois trajectoires familiales types afin de différencier l'évolution des structures familiales. Comme l'indiquent également Gremy et Le Moan (1977), au cours de l'élaboration de la typologie de nouveaux segments peuvent apparaître, fusionner ou se diviser. Ils expliquent que la division d'un segment est la conséquence de la non-transitivité de la ressemblance. C'est-à-dire qu'un critère n'est pas ressemblant pour toutes les unités de ce sous-groupe. Sur ce principe, nous avons alors déterminé trois principaux segments, mais deux d'entre eux sont également segmentés en deux. Nous justifierons le choix de diviser en sous-groupes de deux segments, au lieu de créer 5 segments distincts.

Le recours à la typologie viendra compléter l'une des parties de notre analyse des entretiens que nous effectuerons sous forme d'analyse thématique²⁵⁰. Nous avons ainsi adopté deux axes d'observation : le premier, perspective longitudinale et typologie ; et le second, perspective transversale avec arrêt sur un moment *t* du parcours.

Conclusion

Malgré les caractéristiques de sa population urbaine, choisir la ville de Tijuana implique de prendre des précautions dans l'interprétation des résultats compte tenu de la spécificité de sa population et de sa « position géographique ». En effet, la conjoncture politique et économique du pays et son statut de ville « frontière » ont entraîné, dans les années 1970, l'industrialisation de la ville et la création de nombreux emplois. Ces mutations ont eu pour conséquence la venue d'une importante population migrante à la recherche d'une vie meilleure. La proximité avec les États-Unis d'Amérique peut alors laisser penser que Tijuana est une « ville à part et spécifique ». Or c'est avant tout son aspect urbain et son dynamisme économique qu'il faut retenir, et non pas seulement son caractère « frontalier ». La dynamique démographique et la précocité de certains changements sociodémographiques observés dans la ville s'expliquent par son dynamisme urbain.

De plus, il est vrai que Tijuana se caractérise avant tout par une forte population migrante, jeune, moins diplômée et ayant une formation familiale précoce. Pour cette raison, Tijuana reste une ville avec un taux de fécondité adolescente élevé. Néanmoins, des travaux ont également démontré que certains comportements de la population migrante s'expliquaient par les caractéristiques sociodémographiques (origine sociale plus défavorisée, niveau de diplôme plus faible) et non par le « statut de migrant ».

Pour réaliser les entretiens à Tijuana, la constitution de notre échantillon s'est effectuée à la fois au travers des institutions publiques (l'institution scolaire et sociale) et par un réseau informel. Les femmes rencontrées se répartissent sur les trois générations préalablement définies, viennent de diverses régions du pays, ont pour une très grande majorité d'entre elles été socialisées en zone urbaine et ont un niveau socio-économique modeste. Comme nous l'avions escompté, rencontrer les femmes « mères adolescentes » et les interroger a été un parcours compliqué qui s'est étendu sur plusieurs mois. Le manque de temps et de confiance

²⁵⁰ Nous avons réalisé la retranscription des entretiens avec le logiciel Sonal, puis le découpage des entretiens par thématiques à l'aide du logiciel Atlas.ti (version 5.0). Ce logiciel permet le découpage de l'entretien en assignant des « étiquettes » thématiques, et facilite ensuite le croisement de l'ensemble des bouts d'entretiens sélectionnés par thématique en vue d'une analyse transversale des entretiens.

ont été des obstacles importants. Cependant, la réalisation des entretiens s'est dans l'ensemble bien déroulée.

Pour répondre à nos hypothèses, nous avons choisi de réaliser une typologie afin de souligner différentes «trajectoires familiales types» et permettre ainsi d'organiser les trajectoires et d'analyser le devenir familial après la naissance du premier enfant, mais aussi de conduire une analyse thématique. Les fiches Ageven ont occupé une place centrale dans notre appareil méthodologique.

Synthèse de la 2^{ème} partie

Cette deuxième partie a fait l'objet de la présentation du matériel et des méthodes d'analyses quantitatives et qualitatives.

L'expérience des deux terrains a été une étape capitale et très enrichissante de cette recherche, tant du point de vue théorique que méthodologique. Le temps de la construction des données (préparation et réalisation des terrains, dépouillement puis organisation des données, etc.) fut une période de positionnement, d'adaptation et de remise en question de notre objet de recherche, puisque le terrain, la nature et qualité des données conditionnent les résultats des analyses.

Les deux échantillons de femmes correspondent majoritairement à une population socialisée et vivant au moment de l'enquête en milieu urbain. Les femmes retenues appartiennent à trois groupes de génération n'ayant pas connu les mêmes conditions de vie. Le développement de l'éducation primaire et secondaire ainsi que l'entrée sur le marché du travail des femmes ont été les deux changements majeurs entre les trois générations de femmes. Pour le volet quantitatif, les mères adolescentes se distinguent principalement par un niveau éducatif plus faible et sont originaires d'un milieu socio-économique plus défavorisé que les autres femmes. Pour le volet qualitatif, l'échantillon de femmes a des caractéristiques similaires : un faible niveau d'éducation et une origine sociale faible. Les femmes de la ville de Tijuana ont néanmoins la particularité de vivre dans un contexte de forte migration où la fécondité adolescente est importante.

L'analyse des données quantitatives et qualitatives se focalise tout d'abord sur les événements et transitions liés à la naissance du premier enfant afin de l'inscrire dans un processus dynamique où l'école, le travail, la mise en union et la cohabitation parentale jouent un rôle dans la transition de reconfiguration familiale à un âge précoce. Puis, dans un deuxième temps, nous avons choisi d'observer le devenir des trajectoires familiales sur le moyen et long terme, à partir de l'analyse de modèles de durée et de l'élaboration d'une typologie.

3^{ème} PARTIE :

EDER 2011 - Parcours familiaux des mères adolescentes

La troisième partie de notre recherche présente les résultats de l'analyse quantitative réalisée à partir de l'EDER 2011. Elle se compose de deux chapitres : le chapitre V et le chapitre VI.

Le chapitre V tente de situer la naissance du premier enfant dans un processus dynamique, celui de la transition à l'âge adulte. Cela nous a paru pertinent étant donné que ce concept considère la jeunesse comme un processus (avec une vision en termes de trajectoire) et non comme un groupe de personnes aux caractéristiques identiques (Bozon, 2002). De plus, la comparaison des étapes de la transition à la vie adulte de trois générations de femmes apporte des éléments de réponse nouveaux quant aux évolutions de la formation familiale précoce, replacée pour chaque génération dans un contexte sociohistorique spécifique.

Dans un second temps, le chapitre VI propose d'adopter un regard sur le moyen (10 ans après la naissance de l'enfant) et long terme (20 ans après la naissance de l'enfant) et d'observer les trajectoires familiales à partir du prisme de l'union, de la cohabitation et de la vie reproductive des ménages. Nous comparerons la situation des mères adolescentes à celle des femmes ayant eu un premier enfant plus tardivement pour chaque groupe de génération.

Chapitre V

Formation familiale précoce et transition à l'âge adulte

La description et l'analyse des conséquences de l'arrivée du premier enfant pendant l'adolescence sur les trajectoires familiales des femmes passent tout d'abord par la compréhension sociale du processus de formation familiale. Il nous paraît essentiel dans un premier temps de nous focaliser sur cette période clé de la formation familiale, en insistant précisément sur l'arrivée des événements qui la composent. Aussi ce chapitre décrira-t-il l'articulation des événements et des transitions qui entourent la naissance du premier enfant, laquelle sera alors replacée dans le cadre de l'analyse de « la transition à la vie adulte ».

Comme nous l'avons précisé dans le chapitre 2, bon nombre d'études ont mis en avant l'importance de divers facteurs expliquant une maternité précoce : statut socio-économique défavorisé, absence d'utilisation de moyens contraceptifs, union ou encore arrêt de l'école. Néanmoins, les études restent floues en ce qui concerne l'ordre d'occurrence des événements et le temps écoulé entre la survenue des événements qui permettent de donner du sens au processus de formation familiale à un âge précoce. De plus, comme nous l'avons également précisé dans le chapitre 2, n'étudier que les mères adolescentes des jeunes générations peut occulter l'hétérogénéité des processus de formation familiale et influencer sur ce qu'on entend par « mères adolescentes ».

L'objectif est donc de questionner l'homogénéité implicite de « la population des mères adolescentes » au regard du processus de formation familiale à un âge précoce, dans des contextes économique, social et démographique différents. La question sous-jacente est de savoir si pour les mères adolescentes, l'arrivée d'un enfant représente un décalage de calendrier (vers plus de précocité) pour la naissance du premier enfant ou une transition à l'âge adulte atypique qui aurait des conséquences spécifiques sur la trajectoire familiale de ces femmes. Notre hypothèse de départ privilégie la première option, c'est-à-dire qu'avoir un enfant avant 20 ans correspond pour l'ensemble des générations à un décalage de calendrier et non à une trajectoire atypique.

Dans un premier temps, nous expliciterons la sélection des événements que nous avons retenus pour dessiner la transition à l'âge adulte, et décrirons les effectifs concernés. Puis nous explorerons certains événements et transitions spécifiques, en relation avec la naissance

du premier enfant, organisés sous forme d'axes : l'école, l'entrée sur le marché du travail, l'union, la décohabitation parentale, la cohabitation en union et les pratiques contraceptives. Finalement, nous examinerons « toutes choses égales par ailleurs », les événements favorisant la venue d'un premier enfant avant 20 ans.

Nous commencerons tout d'abord par présenter les événements pris en compte dans cette analyse.

V-1 Quels événements ? Quelles transitions ?

V-1.1 Regroupement par axes thématiques

Nous avons choisi de retenir les événements et transitions classiques de l'analyse du passage à la vie adulte, utilisés dans les études pionnières dans le contexte mexicain (Tuirán, 1999 ; Coubès et Zenteno, 2005 ; Echarri et Pérez Amador, 2007 ; Mora Salas et De Oliveira, 2009). Les données de l'EDER 2011 proposent un certain nombre d'événements et de transitions. Pour cela, nous avons retenu huit événements : six d'entre eux font partie des indicateurs classiques de la théorie de la transition à l'âge adulte, deux autres événements sortent de ce cadre d'analyse.

Événements classiques :

- 1) L'arrêt de l'école : nous considérons l'âge médian à la première interruption de l'école (pour les femmes qui sont allées à l'école au moins une année au cours de leur vie).
- 2) L'entrée sur le marché du travail : nous considérons l'âge médian auquel un individu a exercé pour au moins une année un premier emploi.
- 3) La fin de la cohabitation avec les parents : nous considérons l'âge médian de la fin de la résidence avec les parents à partir du moment où l'individu ne vit plus ni avec son père, ni avec sa mère.
- 4) L'entrée en union : nous considérons l'âge médian auquel les individus se déclarent en union, tous types d'union confondus (union libre, mariage civil, mariage religieux, mariage civil et religieux).
- 5) La cohabitation en union : nous considérons l'âge médian au début de la cohabitation avec le conjoint²⁵¹.

²⁵¹ Nous avons choisi d'inclure cette variable, car elle marque une différence avec la mise en union, puisque la mise en union n'implique pas forcément la cohabitation avec le conjoint.

- 6) La naissance du premier enfant : nous considérons l'âge médian à la naissance du premier enfant. Il s'agit de notre événement de référence.

Événements ajoutés :

- 7) La prise de contraception : nous considérons l'âge médian de la première prise d'un contraceptif. Cette variable ne fait pas partie des indicateurs classiques expliquant la transition à l'âge adulte. Néanmoins il nous a paru important de la mettre en lien avec la naissance du premier et du deuxième enfant.
- 8) L'arrivée du 2^{ème} enfant : nous considérons l'âge médian au deuxième enfant. Cet événement ne fait pas partie à proprement parler des indicateurs classiques expliquant la transition à l'âge adulte, mais il permet de calculer un temps médian entre le premier et le deuxième enfant. La naissance du deuxième enfant peut être interprétée comme la confirmation du statut de mère (Calvès, et al., 2006) et la fin de la transition à l'âge adulte, c'est-à-dire un événement de confirmation de l'établissement de la famille.

Pour cette analyse, afin de dépasser l'étude classique de la survenue des événements, nous avons choisi d'utiliser l'approche du « couplage d'événements » (Calvès, et al., 2006) qui associe l'entrée dans un état/statut à un événement stabilisateur. Cette forme d'association de couplage des événements pose l'idée qu'un événement viendra « confirmer »/« stabiliser » un état ou un statut préalablement obtenu par la survenue d'un événement précédent (Calvès, et al., 2006). Cette idée de l'événement de confirmation permet de mettre en évidence les trajectoires dans lesquelles ces événements n'arrivent pas dans le cadre de trajectoires distinctes, atypiques ou précaires selon le contexte. En suivant cette approche, nous définirons 3 axes thématiques distincts composés de 2 ou 3 événements²⁵² :

- Premier axe : fin de la scolarité/entrée sur le marché du travail
- Deuxième axe : mise en union/premier enfant/cohabitation conjugale
- Troisième axe : premier enfant/première contraception/deuxième enfant

²⁵² Ces axes thématiques ne seront pas traités comme tels dans le contenu de l'analyse. L'axe 2, par exemple, sera divisé en deux parties importantes (V.3 et V.4) : la première sur la mise en union et le premier enfant (V.3), la deuxième sur la cohabitation avec l'union et le premier enfant (V.4). Concernant l'axe 3, la question du deuxième enfant sera davantage approfondie dans le chapitre 7. Ici, le deuxième enfant symbolise plus l'événement de confirmation de la formation de la « nouvelle famille ».

La création de ces axes n'est pas un cadre d'analyse, mais un simple moyen d'organiser notre analyse et d'insister sur l'idée d'événement de « confirmation » ou de « stabilité ».

Nous analyserons alors l'intensité, la durée et l'ordre d'arrivée des événements et des transitions des différents axes, pour révéler la présence ou l'absence de trajectoires atypiques selon l'âge de la mère au premier enfant et le groupe de génération d'appartenance.

Une des limites de cette analyse peut se trouver dans le fait de choisir de prendre en compte uniquement l'arrivée des « premières fois ». En effet, l'analyse des « premières fois » peut parfois occulter une réalité complexe faite d'aller-retours pour certaines transitions (Calvès, et *al.*, 2006) ; par exemple le retour à l'école, le retour de la cohabitation au foyer parental, etc. La complexification des trajectoires peut alors être occultée si l'on ne s'attache qu'aux « premières fois ». Cependant, l'enquête EDER 2011 ne prenant en compte que les événements qui se sont produits pendant au moins une année, « réduit » les faux départs, les unions de très courtes durées ou les changements de résidence à court terme ; cela peut jouer sur les possibilités de fausses interprétations des « premières fois » de la venue des événements.

V-1.2 Les femmes qui ont vécu les événements sélectionnés

Revenons tout d'abord sur la proportion des femmes qui ont eu un enfant avant 30 ans et qui ont vécu les événements sélectionnés (tableau 5.1).

De manière générale, ces femmes ont en grande majorité vécu l'arrêt de l'école, la première union, la décohabitation parentale et la cohabitation avec l'union (plus de 80 % d'entre elles). En revanche, elles sont un peu moins nombreuses à avoir connu un 1^{er} emploi et l'utilisation d'une méthode contraceptive (surtout pour les femmes de la première génération).

Néanmoins, les événements que nous allons explorer ont été pour la grande majorité vécus par notre échantillon de femmes.

Tableau 5.1 : Proportion de femmes qui ont vécu les événements avant 30 ans, selon le groupe de génération

Événements	Les femmes ayant eu un enfant avant 30 ans		
	1951-1953	1966-1968	1978-1980
Scolarisation/arrêt de l'école	90,3	96,9	99,3
1 ^{er} emploi	76,9	83,0	88,5
Fin de la cohabitation parentale	91,4	90,0	87,1
1 ^{ère} union	97,4	95,8	96,6
Début cohabitation avec l'union	96,5	95,6	95,0
1 ^{er} enfant	100,0	100,0	100,0
1 ^{ère} utilisation d'une méthode contraceptive	60,9	74,3	77,9
2 ^{ème} enfant	74,9	59,6	51,4

Source : EDER 2011, élaboration personnelle, résultats pondérés.

Champ : les femmes ayant eu un premier enfant avant 30 ans

En termes de cumuls des événements marquant le passage à l'âge adulte (tableau 5.2), une très grande majorité de femmes (autour de 80 %) avec un enfant à 29 ans et les mères adolescentes, ont vécu 4 transitions (arrêt de l'école, décohabitation parentale, mise en union et cohabitation avec l'union). Elles sont moins nombreuses en revanche à cumuler 5 transitions ; en effet en rajoutant « l'emploi », on note une différence importante entre les cohortes pour les femmes ayant eu un premier enfant avant 30 ans.

Tableau 5.2 : Proportion de femmes qui ont vécu un ensemble de transitions avant 30 ans, selon le groupe de génération

Nombre de transitions vécues	Les femmes de l'échantillon qui ont eu un premier enfant avant 30 ans		
	1951-1953	1966-1968	1978-1980
Avoir vécu 4 transitions*	81,2	85,7	84,8
Avoir vécu 5 transitions**	59,8	68,9	73,3
Avoir vécu 7 transitions***	32,3	39,1	42,3

* 4 transitions : arrêt de l'école / décohabitation parentale, mise en union, cohabitation avec l'union

** 5 transitions : arrêt de l'école, 1^{er} emploi / décohabitation parentale, mise en union, cohabitation avec l'union

*** 7 transitions : arrêt de l'école, 1^{er} emploi / décohabitation parentale, mise en union, cohabitation avec l'union / 1^{ère} utilisation d'une méthode contraceptive, 2^{ème} enfant

Source : EDER 2011, élaboration personnelle, résultats pondérés.

Champs : Ensemble des femmes de l'échantillon / les femmes ayant eu un premier enfant avant 30 ans / les femmes ayant un premier enfant entre 15 et 19 ans

Les différences enregistrées peuvent s'expliquer par des changements de comportements (vivre ou ne pas vivre l'événement) ou un retard de calendrier d'une génération à l'autre. De plus, concernant certains événements, les femmes ayant eu un enfant après 24 ans n'ont pas

eu le même temps d'exposition au risque de connaître l'événement que les femmes ayant eu un enfant avant 20 ans (de même pour l'arrivée du deuxième enfant).

À présent, nous allons explorer les interactions entre les différents événements et transitions. Tout d'abord, nous aborderons le lien entre la scolarisation, l'entrée sur le marché du travail et la naissance du premier enfant ; axe thématique souvent source de polémiques dans le débat sur la maternité adolescente, comme nous l'avons vu dans le chapitre 2.

V-2 Axe école/travail

V-2.1 L'arrêt de l'école précède la naissance du premier enfant

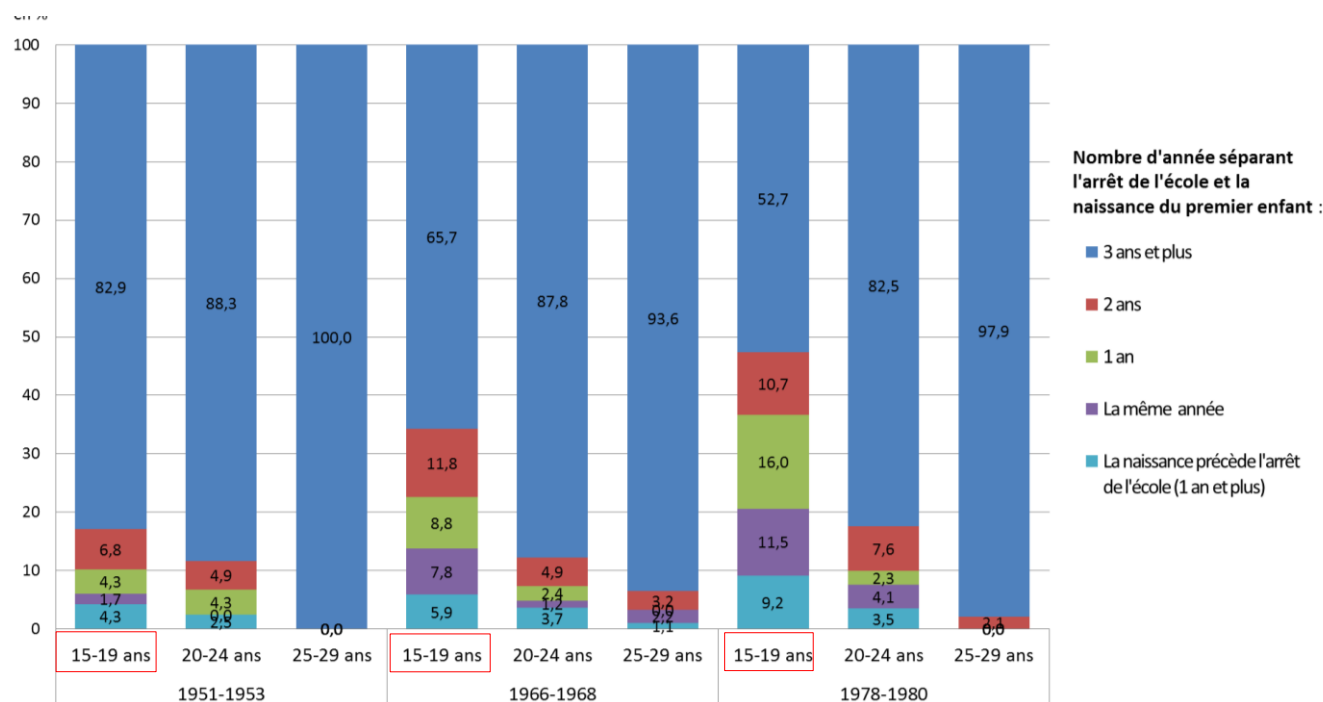
Le lien entre l'arrêt de l'école et la naissance du premier enfant avant 20 ans est l'un des points les plus polémiques et révélateurs dans le débat entre fécondité adolescente et pauvreté.

Avant de commenter les résultats de l'EDER 2011, il est important de rappeler que la revue de la littérature et la description de l'échantillon des données de l'EDER 2011 montrent que le niveau scolaire des femmes progresse entre la première génération et les générations 1966-1968 et 1978-1980, mais que néanmoins l'âge au premier enfant n'a pas connu de baisse significative entre ces trois générations. Donc, l'augmentation du niveau scolaire comme l'ont également montré Zavala et Páez (2013), n'a pas contribué à reculer l'âge au premier enfant ni, par conséquent, le taux de fécondité adolescente. Ce résultat souligne la force du processus de naissance du premier enfant dans le contexte mexicain, puisqu'il est contraire à ce qui se passe dans beaucoup d'autres contextes où l'augmentation du niveau scolaire contribue à retarder l'âge à la maternité (Ní Bhrolcháin et Beaujouan, 2012 a et b).

Les données EDER 2011 confirment les résultats des études précédentes en apportant des précisions complémentaires, notamment sur le nombre d'années qui séparent l'arrêt de l'école et la naissance du premier enfant, et en observant les différences ou les similitudes entre les générations. La figure 5.1 montre la répartition des femmes (parmi celles qui ont eu un enfant et qui sont allées au moins une année à l'école avant 30 ans) selon la durée (en nombre d'années) de la période qui sépare l'arrêt de l'école²⁵³ et la naissance du premier enfant. Les femmes sont réparties selon l'âge au premier enfant et le groupe de génération.

²⁵³ Nous avons pris en compte le premier arrêt de l'école. Nous voulions saisir la première fois où la jeune fille était sortie du système scolaire pour une période d'au moins 1 an.

Figure 5.1 : Proportion de femmes en fonction du nombre d'années qui séparent la naissance du premier enfant et l'arrêt de l'école, selon l'âge au premier enfant et le groupe de génération



Source : EDER 2011, élaboration personnelle, résultats pondérés.

Champ : ensemble des femmes ayant eu un premier enfant entre 15 et 29 ans.

Lecture : 82,9 % des femmes de la première génération 1951-1953 qui ont eu leur premier enfant entre 15 et 19 ans, ont eu leur premier enfant au moins 3 ans après avoir arrêté l'école.

Ces résultats confirment que l'arrivée d'un premier enfant avant 20 ans n'est pas, dans la grande majorité des cas, la cause de l'arrêt de l'école et cela pour les trois groupes de génération de femmes. En effet, quel que soit le groupe de génération, la grande majorité des femmes qui ont eu un enfant avant 20 ans avait déjà arrêté l'école au moins 3 ans avant la naissance du premier. C'est le cas pour 83 % des mères adolescentes de la première génération 1951-1953, pour 68 % de celles du deuxième groupe de génération 1966-1968 et pour 53 % de celles de la troisième génération 1978-1980.

Pour ce qui est du groupe des mères adolescentes de la troisième génération, elles sont plus nombreuses à avoir peu d'années entre l'arrêt de l'école et le premier enfant (16 % d'entre elles ont arrêté l'école l'année précédant la naissance du premier enfant et 12 % la même année). La réduction du temps entre les deux événements pourrait s'expliquer en partie par l'augmentation du niveau scolaire pour les jeunes femmes de la dernière génération.

De plus, dans cette configuration, on peut émettre l'hypothèse que les femmes qui ont arrêté l'école la même année que la naissance de l'enfant ou l'année précédente l'ont peut-être

fait à cause de leur grossesse ou de la naissance de l'enfant ; quoi qu'il en soit, elles restent minoritaires. En effet, elles sont près de 62 % à avoir arrêté l'école au moins deux ans avant.

La majorité des femmes mères adolescentes étaient donc sorties du système scolaire au moment de leur première grossesse²⁵⁴. La déscolarisation n'est pas une conséquence des grossesses adolescentes ni de la naissance d'un premier enfant, mais plutôt, comme nous le montrerons à la fin du chapitre, un facteur qui favorise une première naissance avant 20 ans. Il est important de signaler qu'il existe également d'autres situations : celle par exemple des jeunes filles qui continuent l'école malgré leur grossesse et la naissance du premier enfant (environ 9 % des mères adolescentes de la troisième génération ont arrêté l'école un an après la naissance du premier enfant). Par ailleurs, certaines d'entre elles reprennent l'école après l'avoir interrompue (tableau 5.3).

Tableau 5.3 : Proportion de femmes qui ont repris leur scolarité avant 30 ans après l'avoir arrêtée au moins une année, selon l'âge au premier enfant et le groupe de génération

Avoir repris l'école	1951-1953			
	15-19 ans	20-24 ans	25-29 ans	Ensemble des femmes
Non	94,5	85,7	86,6	89,3
Oui	5,5	14,3	13,4	10,7
Total	100,0	100,0	100,0	100,0
	1966-1968			
	15-19 ans	20-24 ans	25-29 ans	Ensemble des femmes
Non	93,9	86,2	86,9	88,4
Oui	6,1	13,8	13,1	11,6
Total	100,0	100,0	100,0	100,0
	1978-1980			
	15-19 ans	20-24 ans	25-29 ans	Ensemble des femmes
Non	84,2	80,5	87,7	83,5
Oui	15,8	19,6	12,3	16,6
Total	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : EDER 2011, élaboration personnelle, résultats pondérés.

Champ : ensemble des femmes ayant eu un premier enfant entre 15 et 29 ans.

En effet, environ 5,5 % des mères adolescentes de la première génération et plus de 15 % des mères adolescentes de la troisième génération sont retournées sur les bancs de l'école

²⁵⁴ Nous considérons que l'année de la grossesse est l'année antérieure à celle de la naissance de l'enfant. Ce choix repose sur l'hypothèse que la grossesse de 9 mois a plus de chances d'avoir commencé l'année antérieure à celle de la naissance.

avant 30 ans²⁵⁵ (tableau 5.3), en moyenne 2 ans et demi après avoir interrompu leur scolarité (tableau 5.4). Les délais de reprise d'études après la naissance du premier enfant sont, dans l'ensemble, assez courts et se situent entre 2,5 ans et 5 ans. Le retour à l'école peut être interprété comme un événement qui traduit l'existence d'une certaine solidarité familiale et/ou conjugale, où les rôles de chacun au sein de la nouvelle famille ont été redistribués (nouvelle famille qui peut inclure des membres de la belle famille et/ou de la famille d'origine), afin de permettre à la jeune mère de reprendre des études.

Tableau 5.4 : Nombre d'années moyen entre la première interruption de l'école et la reprise de l'école avant 30 ans, selon l'âge au premier enfant et le groupe de génération

Nombre d'années moyen	Groupes de génération		
	1951-1953	1966-1968	1978-1980
15-19 ans	2,6	4,1	4,6
20-24 ans	4,0	2,8	2,7
25-29 ans	2,7	2,2	2,6

Source : EDER 2011, élaboration personnelle, résultats pondérés.

Champ : ensemble des femmes ayant eu un premier enfant entre 15 et 29 ans, ayant repris l'école avant 30 ans.

Avant 30 ans, les mères adolescentes de la troisième génération ont repris des études malgré la naissance de leur premier enfant, et cela peu de temps après sa naissance. Il est donc intéressant de montrer que même si ces femmes qui reprennent leur scolarité sont une minorité, avoir un enfant avant 20 ans n'implique pas toujours l'abandon définitif de l'école.

Un autre élément important à prendre en compte est le temps parfois assez long entre l'arrêt de l'école et la naissance du premier enfant (notamment pour les générations les plus âgées). Il est alors légitime de se demander si ces femmes sont entrées ou non sur le marché du travail pendant ce temps « d'attente ». Et si oui, si elles étaient sur le marché du travail au moment de la naissance de leur premier enfant.

V-2.2 Entrée sur le marché du travail et premier enfant

Parmi les femmes qui sont entrées sur le marché du travail pendant au moins une année jusqu'à 30 ans, les mères adolescentes sont celles qui l'ont fait plus précocement (tableau 5.5). La différence de l'âge moyen d'entrée sur le marché du travail selon l'âge au premier enfant est assez marquée pour la première génération : les mères adolescentes sont

²⁵⁵ Khi2, tableau 5.3 : 1951-1953 : <0,07/1966-1968 : <0,09/1978-1980 : <0,24. Les différences selon l'âge au premier enfant ne sont pas significatives pour le troisième groupe de génération.

entrées environ 4 ans plus tôt que les femmes ayant eu un enfant entre 20 et 24 ans et 7 ans plus tôt que les femmes ayant eu un premier enfant entre 25 et 29 ans.

Tableau 5.5 : Âge moyen au premier emploi selon l'âge au premier enfant et le groupe de générations

Âge au premier enfant	Groupes de générations		
	1951-1953	1966-1968	1978-1980
15-19 ans	9,5	12,4	14,8
20-24 ans	13,5	14,0	15,1
25-29 ans	16,2	16,9	18,1
Sans enfant	15,8	17,9	18,6
Ensemble des femmes	12,9	15	16,5

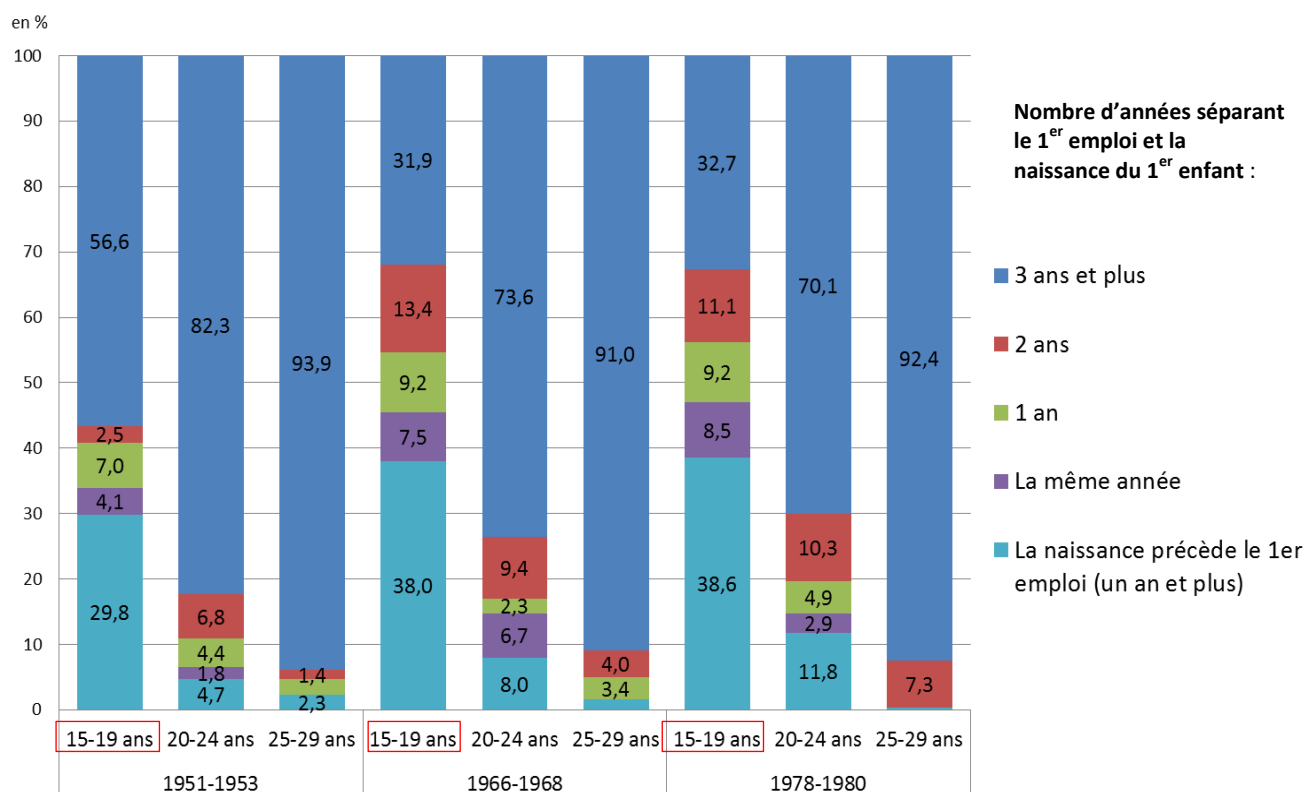
Source : EDER 2011, élaboration propre, résultats pondérés.
 Champ : femmes ayant travaillé au moins une année à 30 ans

Ces écarts se réduisent pour les cohortes plus jeunes 1966-1968 et 1978-1980. En effet, pour la troisième cohorte 1978-1980, les mères adolescentes ont eu leur premier emploi en moyenne à 14,8 ans, soit 4 mois plus tôt que les femmes ayant eu un premier enfant entre 20 et 24 ans et 3 ans avant les femmes mères entre 25 et 29 ans.

La figure 5.2 montre la proportion de femmes en fonction du nombre d'années qui séparent la naissance du premier enfant et l'entrée sur le marché du travail (marquée par le 1^{er} emploi), selon l'âge au premier enfant et le groupe de génération²⁵⁶. Ces résultats révèlent que la grande majorité des mères adolescentes de la première génération avaient déjà travaillé avant d'avoir leur premier enfant avant 20 ans (environ 66,1 %) ; environ 30 % sont entrées sur le marché du travail au moins un an après (limite fixée à 29 ans) et 4 % la même année que la naissance de leur premier enfant.

²⁵⁶ Ce tableau indique donc la différence entre l'âge d'entrée sur le marché du travail (c'est-à-dire l'âge où pour la première fois la personne a travaillé au moins une année) et celui à la naissance du premier enfant. Cela n'implique pas que la personne ait travaillé de manière continue jusqu'au premier enfant, mais le nombre d'années qui séparent les deux événements.

Figure 5.2 : Proportion de femmes en fonction du nombre d'années qui séparent la naissance du premier enfant et le 1^{er} emploi, selon l'âge au premier enfant et le groupe de génération



Source : EDER 2011, élaboration personnelle, résultats pondérés.

Champ : ensemble des femmes ayant eu un premier enfant entre 15 et 29 ans et ayant travaillé au moins une année avant 30 ans.

Lecture : 56,6 % des femmes de la première génération 1951-1953 qui ont eu leur premier enfant entre 15 et 19 ans, l'ont eu au moins 3 ans après être entrées sur le marché du travail. 29,8 % des femmes de la première génération 1951-1953 qui ont eu leur premier enfant entre 15 et 19 ans, l'ont eu au moins un an avant d'être entrées sur le marché du travail.

Les mères adolescentes de la deuxième et troisième génération sont plus nombreuses à avoir déjà travaillé avant d'avoir eu leur premier enfant. Pour ces deux générations, environ 38 % des femmes sont entrées sur le marché du travail au moins un an après leur premier enfant. Donc pour la majorité des mères adolescentes (et de manière plus affirmée pour la 1^{ère} génération), elles ont eu leur premier enfant alors qu'elles avaient arrêté l'école et étaient déjà entrées sur le marché du travail (en majorité 3 ans avant l'arrivée du premier enfant).

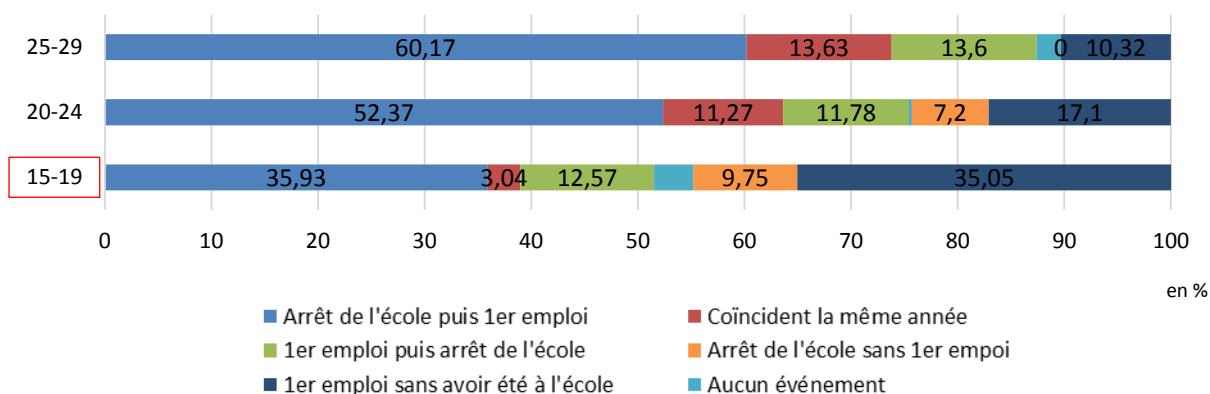
Si l'on prend en compte les pourcentages respectifs des mères adolescente des générations 1951-1953, 1966-1968 et 1978-1980, 38,7 %, 31 % et 15,3 % d'entre elles n'ont jamais travaillé avant 30 ans (tableau 3.8, chapitre 3). Aussi pouvons-nous relever, plus particulièrement pour les générations 1951-1953 et 1966-1968, l'émergence de deux populations de mères adolescentes : une population de jeunes filles entrées très tôt sur le marché du travail et une autre préférant se consacrer à son projet familial.

V-2.3 Premier enfant à un âge précoce et transition fin de scolarité/1^{er} emploi

La transition entre la fin de la scolarité et l'entrée sur le marché du travail a évolué pour les mères adolescentes au fil des générations (figure 5.3, 5.4, 5.5). Les mères adolescentes de la première génération avaient un modèle de transition école/emploi assez diversifié, avec un tiers des femmes commençant un premier emploi sans avoir été à l'école (environ 35 %), et environ 12 % d'entre elles (figure 5.3) cumulaient leur premier emploi et leur scolarité au moins pendant une année puisqu'elles ont arrêté l'école après avoir eu un premier emploi. Pour la deuxième et troisième génération, les mères adolescentes présentent une répartition des séquences «arrêt de l'école/1^{er} emploi» plus proche de celle des femmes ayant eu un enfant après 20 ans, avec pour transition dominante : arrêt de la scolarité puis entrée sur le marché du travail. Cette uniformisation des transitions «école/1^{er} emploi» à l'ensemble des femmes s'explique probablement par la démocratisation de l'école à partir des années 1970.

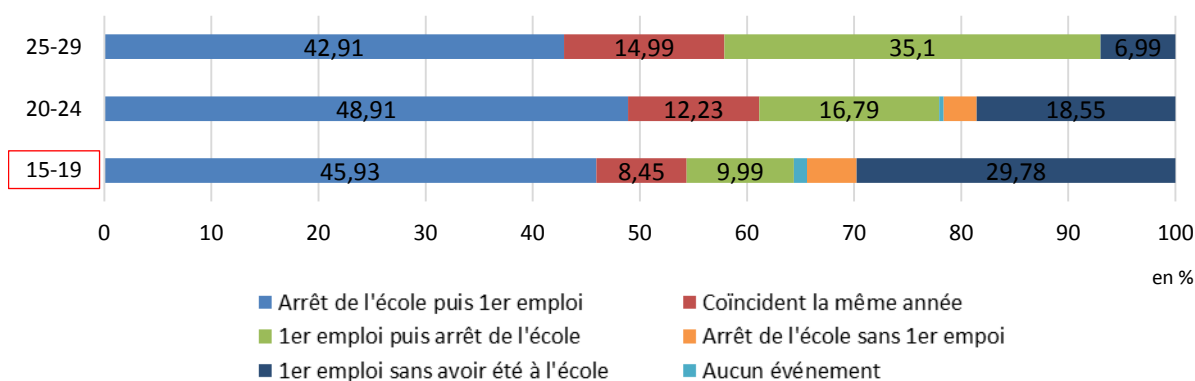
Ainsi, au moment de la naissance du premier enfant, une majorité de mères adolescentes ne sont ni en emploi ni scolarisées (tableau 5.6). Cette tendance ne change pas beaucoup selon les cohortes, on passe de 70 % de mères adolescentes en situation de « ni, ni » (ni études, ni emploi) pour la première génération à 65 % pour celles nées entre 1978-1980. Un quart déclare néanmoins avoir une activité salariée. La situation « en emploi » est plus fréquente pour les mères à 20 ans et plus.

Figure 5.3 : Distribution de la transition arrêt de l'école / 1^{er} emploi pour les femmes selon l'âge au premier enfant - groupe de génération 1951-1953



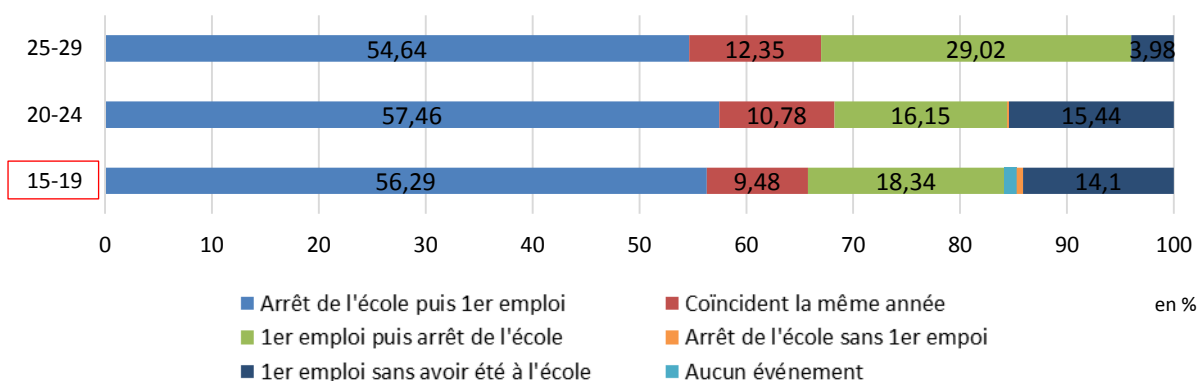
Source : EDER 2011, élaboration personnelle, résultats pondérés.
 Champ : ensemble des femmes ayant eu un premier enfant entre 15 et 29 ans.

Figure 5.4 : Distribution de la transition arrêt de l'école / 1^{er} emploi pour les femmes selon l'âge au premier enfant - groupe de génération 1966-1968



Source : EDER 2011, élaboration personnelle, résultats pondérés.
 Champ : ensemble des femmes ayant eu un premier enfant entre 15 et 29 ans.

Figure 5.5 : Distribution de la transition arrêt de l'école / 1^{er} emploi pour les femmes selon l'âge au premier enfant - groupe de génération 1978-1980



Source : EDER 2011, élaboration personnelle, résultats pondérés.
 Champ : ensemble des femmes ayant eu un premier enfant entre 15 et 29 ans.

Tableau 5.6 : Proportion de femmes en fonction de leur situation scolaire et d'emploi l'année de naissance de leur premier enfant selon l'âge au premier enfant et le groupe de génération

Situation scolaire et d'emploi l'année de naissance de leur premier enfant	1951-1953			
	15-19 ans	20-24 ans	25-29 ans	Ensemble des femmes
Ni études, ni emploi	70,8	56,6	38,5	57,1
Fait des études	2,1	1,8	0,0	1,5
A un emploi	25,1	39,4	58,0	39,2
Cumul études et emploi	2,1	2,2	3,4	2,3
Total	100,0	100,0	100,0	100,0

	1966-1968			
	15-19 ans	20-24 ans	25-29 ans	Ensemble des femmes
Ni études, ni emploi	69,1	56,9	33,2	50,3
Fait des études	4,0	1,2	0,0	1,4
A un emploi	25,0	39,5	65,6	46,4
Cumul études et emploi	1,9	2,4	1,2	1,9
Total	100,0	100,0	100,0	100,0

	1978-1980			
	15-19 ans	20-24 ans	25-29 ans	Ensemble des femmes
Ni études, ni emploi	65,9	55,9	43,7	54,8
Fait des études	5,8	1,6	0,0	2,5
A un emploi	25,3	39,8	55,8	40,6
Cumul études et emploi	3,0	2,7	0,5	2,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : EDER 2011, élaboration personnelle, résultats pondérés.

Champ : ensemble des femmes ayant eu un premier enfant entre 15 et 29 ans.

À présent, nous allons nous focaliser sur l'interaction entre l'union et le premier enfant.

V-3 Mise en union et premier enfant : le binôme indissociable

De nombreuses études ont montré que les mères adolescentes étaient déjà en union lors de la naissance de leur premier enfant (Menkes et Suárez López, 2003 ; Welti, 2000). Les données de l'EDER 2011 nous permettent de vérifier ces résultats en regardant les caractéristiques de l'entrée en union des femmes de l'échantillon selon les groupes de génération.

V-3.1 Le maintien des unions précoces

Tout d'abord, il est important de noter une stagnation de l'âge d'entrée en union au fil des générations. En effet, l'âge médian à la première union pour l'ensemble des femmes selon le groupe de génération reste assez stable pour les trois groupes de génération. L'âge médian passe de 19 ans pour la première cohorte à 20 ans pour les deux groupes de génération les plus jeunes. Les quartiles (Q1 et Q3) augmentent d'une année entre la première génération

(1951-1953) et la deuxième (1966-1968), puis stagnent de la deuxième à la troisième génération (1978-1980).

Les âges médians à la première union augmentent presque linéairement avec l'âge au premier enfant ; les deux événements semblent alors indissociables pour l'ensemble des mères et non exclusivement pour les mères adolescentes.

Tableau 5.7 : Quartiles des âges à la première union, selon l'âge au premier enfant et le groupe de génération

	1951-1953			
	15-19 ans	20-24 ans	25-29 ans	Ensemble des femmes
Q1*	16	19	23	17
Médiane	17	20	24	19
Q3**	18	22	26	22
	1966-1968			
	15-19 ans	20-24 ans	25-29 ans	Ensemble des femmes
Q1*	16	19	24	18
Médiane	17	20	25	20
Q3**	18	22	26	23
	1978-1980			
	15-19 ans	20-24 ans	25-29 ans	Ensemble des femmes
Q1*	15	19	23	18
Médiane	17	20	24	20
Q3**	18	22	26	23

Source : EDER 2011, élaboration personnelle, résultats pondérés.

Champ : ensemble des femmes ayant eu un premier enfant entre 15 et 29 ans.

*Q1=1^{er} quartile, **Q3=3^{ème} quartile

L'année de la naissance du premier enfant, environ 90 % des femmes se déclarent en union (tableau 5.8)²⁵⁷. Cette proportion se maintient selon l'âge au premier enfant. En effet, respectivement 88, 91 et 80 % des mères adolescentes de la première, deuxième et troisième cohorte, étaient en union au moment de la naissance du premier enfant – ce qui confirme ce que dit la littérature (Stern, 2012). On note cependant une plus grande proportion de femmes se déclarant célibataires pour les mères adolescentes de la troisième génération (5 points de pourcentage supérieurs par rapport à la première cohorte et 8 points par rapport à la deuxième).

²⁵⁷ Les différences sont significatives uniquement pour la troisième génération. Khi2, tableau 5.8 : 1951-1953 : 0,1817 / 1966-1968 : 0,8541 / 1978-1980 : 0,0250.

Tableau 5.8 : Proportion de femmes en fonction de leur situation conjugale au moment de la naissance de leur premier enfant, selon l'âge au premier enfant et le groupe de génération

	1951-1953			
	15-19 ans	20-24 ans	25-29 ans	Ensemble des femmes
Célibataire	11,2	3,1	9,6	7,3
En union	88,3	96,4	89,6	92,2
Séparée	0,5	0,5	0,8	0,5
Total	100,0	100,0	100,0	100,0

	1966-1968			
	15-19 ans	20-24 ans	25-29 ans	Ensemble des femmes
Célibataire	8,3	7,5	7,2	7,6
En union	91,0	90,8	90,1	90,6
Séparée	0,8	1,7	2,7	1,7
Total	100,0	100,0	100,0	100,0

	1978-1980			
	15-19 ans	20-24 ans	25-29 ans	Ensemble des femmes
Célibataire	16,4	10,2	5,5	11,1
En union	80,3	83,8	92,3	84,7
Séparée	3,4	6,0	2,2	4,2
Total	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : EDER 2011, élaboration personnelle, résultats pondérés.

Champ : ensemble des femmes ayant eu un premier enfant entre 15 et 29 ans.

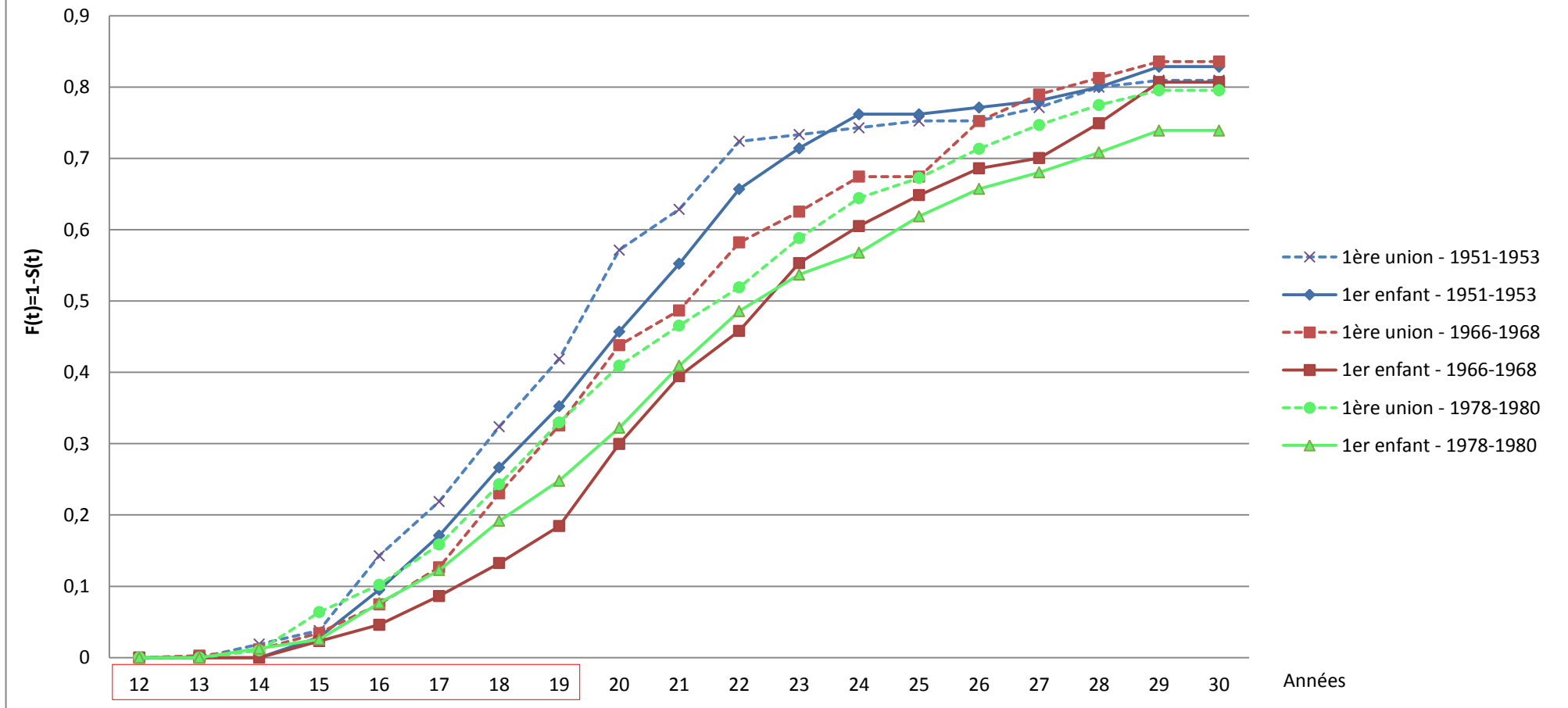
V-3.2 Forte interaction entre la première union et le premier enfant

La mise en union et l'arrivée du premier enfant sont deux événements rapprochés dans le temps, et cela pour l'ensemble des trois groupes de génération et quel que soit l'âge de la mère au premier enfant. Le calendrier et l'intensité des deux événements étudiés sont également représentés à travers la figure 5.6 qui illustre l'estimateur de Kaplan Meier ($F(t)=1-S(t)$) de la première mise en union et de la première naissance pour les trois groupes de génération.

De manière générale, la mise en union est plus précoce que l'arrivée du premier enfant, mais les deux événements ont un calendrier et une intensité assez similaires.

En ce qui concerne les mères adolescentes, celles de la première génération connaissent une plus forte intensité de fécondité et un calendrier plus précoce par rapport aux deux générations les plus jeunes. Les générations 1966-1968 et 1978-1980 ont un calendrier similaire, et ne montrent pas de vieillissement du calendrier. Les calendriers des deux événements restent proches au moment de l'adolescence, mais également aux âges plus avancés.

Figure 5.6 : Proportion cumulée à chaque âge de la première mise en union et de la première naissance pour les femmes des trois groupes de génération



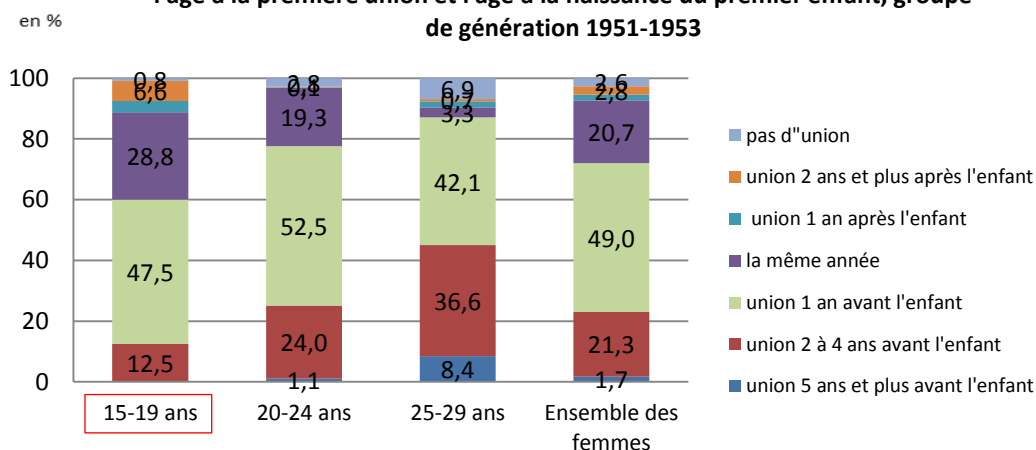
Source : EDER 2011, élaboration personnelle, résultats pondérés.
 Champ : ensemble des femmes de l'échantillon.

On peut noter un retard du calendrier de la mise en union et de l'arrivée du premier enfant entre la première et la deuxième génération, mais contrairement à ce que l'on pourrait attendre, la troisième génération ne marque pas cette évolution et se confond avec le calendrier de la deuxième génération. En effet, pour la troisième génération la proportion de femmes à entrer en union par rapport à la deuxième génération reste identique jusqu'à 22 ans : la courbe de l'entrée en union est plus haute (intensité plus importante) et se confond avec celle de la mise en union de la deuxième génération. De plus, on note un rajeunissement du calendrier de l'arrivée d'une première naissance de la troisième génération par rapport à la deuxième (la courbe du premier enfant de la troisième génération est plus haute que celle de la deuxième génération jusqu'à 20 ans, puis elles sont confondues jusqu'à 23 ans).

Pour les trois groupes de génération, les proportions de femmes selon l'écart (en années) entre la mise en union et le premier enfant restent assez stables. Les figures 5.7, 5.8 et 5.9 proposent des résultats plus précis et permettent d'identifier le nombre d'années²⁵⁸ entre la mise en union et la naissance du premier enfant, selon les groupes de génération.

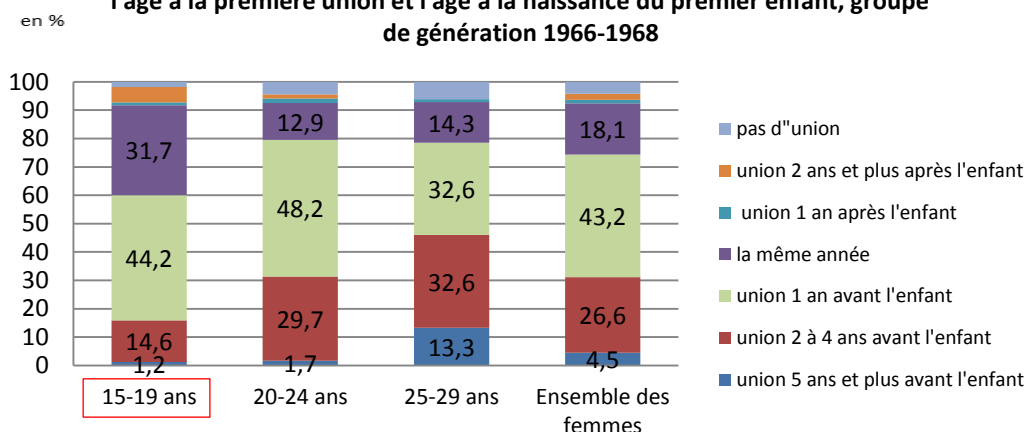
²⁵⁸ Les figures 5.7, 5.8, 5.9 représentent le nombre d'années entre la première mise en union et la première naissance. Nous avons choisi de différencier « la même année » et « l'union une année avant ». Dans le premier cas, nous considérons que l'union se forme l'année de la naissance de l'enfant, dans le deuxième, l'union se forme l'année de la grossesse ou de la conception. Dans les deux cas, le temps entre le début de l'union et le premier enfant reste court. Malgré cette précision au niveau des années, dans ces cas-là, il n'est pas possible de différencier si de l'union découle une naissance ou si de l'annonce de la grossesse découle une union.

Figure 5.7 : Proportion de femmes en fonction du temps qui s'écoule entre l'âge à la première union et l'âge à la naissance du premier enfant, groupe de génération 1951-1953



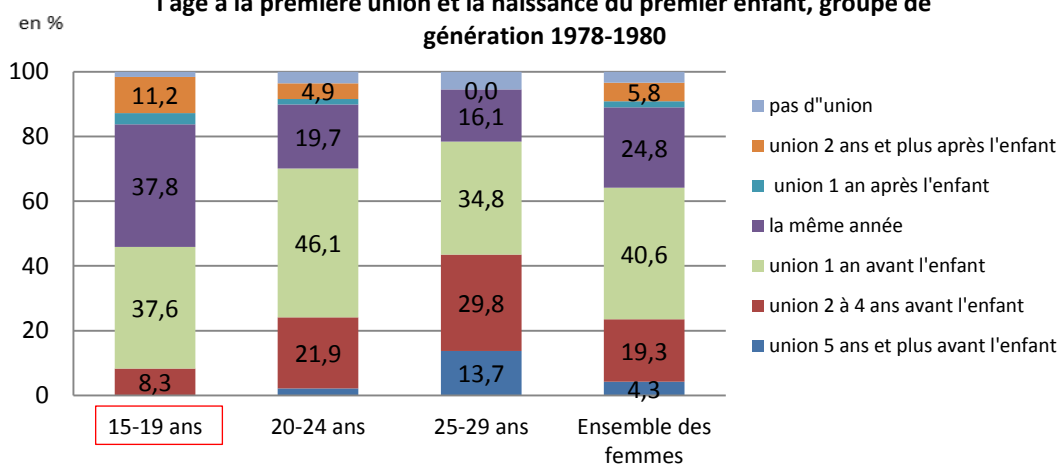
Source : EDER 2011, élaboration personnelle, résultats pondérés.
 Champ : ensemble des femmes ayant eu un premier enfant entre 15 et 29 ans.

Figure 5.8 : Proportion de femmes en fonction du temps qui s'écoule entre l'âge à la première union et l'âge à la naissance du premier enfant, groupe de génération 1966-1968



Source : EDER 2011, élaboration personnelle, résultats pondérés.
 Champ : ensemble des femmes ayant eu un premier enfant entre 15 et 29 ans.

Figure 5.9 : Proportion de femmes en fonction du temps qui s'écoule entre l'âge à la première union et la naissance du premier enfant, groupe de génération 1978-1980

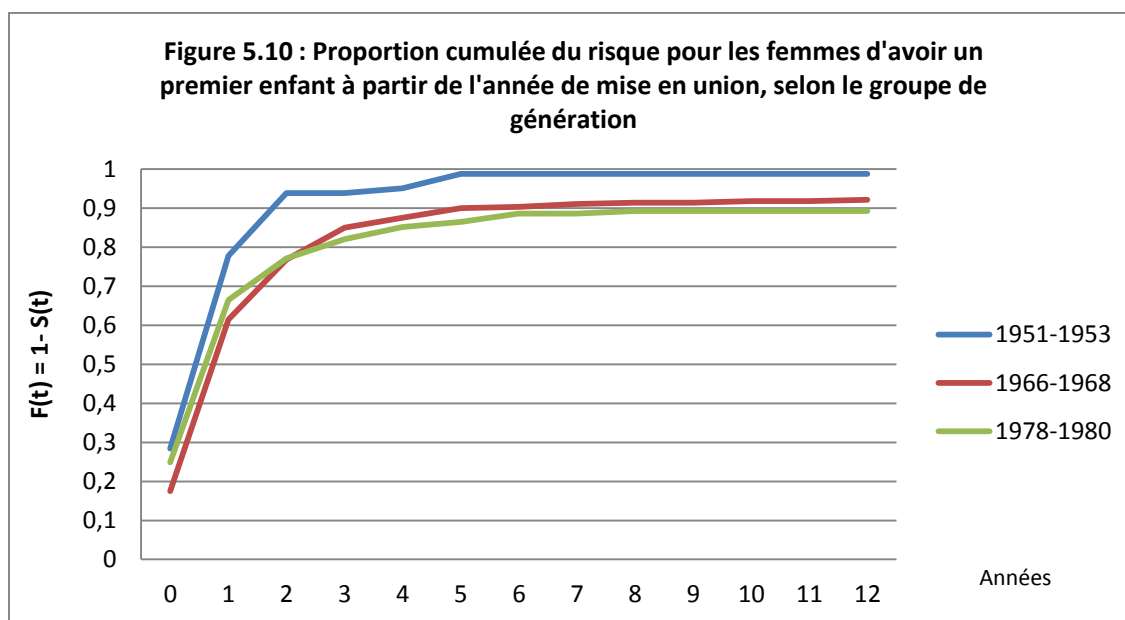


Source : EDER 2011, élaboration personnelle, résultats pondérés.
 Champ : ensemble des femmes ayant eu un premier enfant entre 15 et 29 ans.

On observe que l'intervalle entre la première union et le premier enfant est proportionnellement plus court pour les mères adolescentes que pour les mères ayant eu un enfant après 20 ans, et cela pour les trois groupes de génération ; cette différence est plus accentuée encore pour la troisième génération (figure 5.7, 5.8 et 5.9)²⁵⁹.

Même si, chez les mères adolescentes des trois groupes de génération, le temps qui s'écoule entre la première mise en union et la naissance du premier enfant est plus court, l'intervalle entre ces deux événements reste tout de même très court pour l'ensemble des femmes, comme le confirme la figure 5.10.

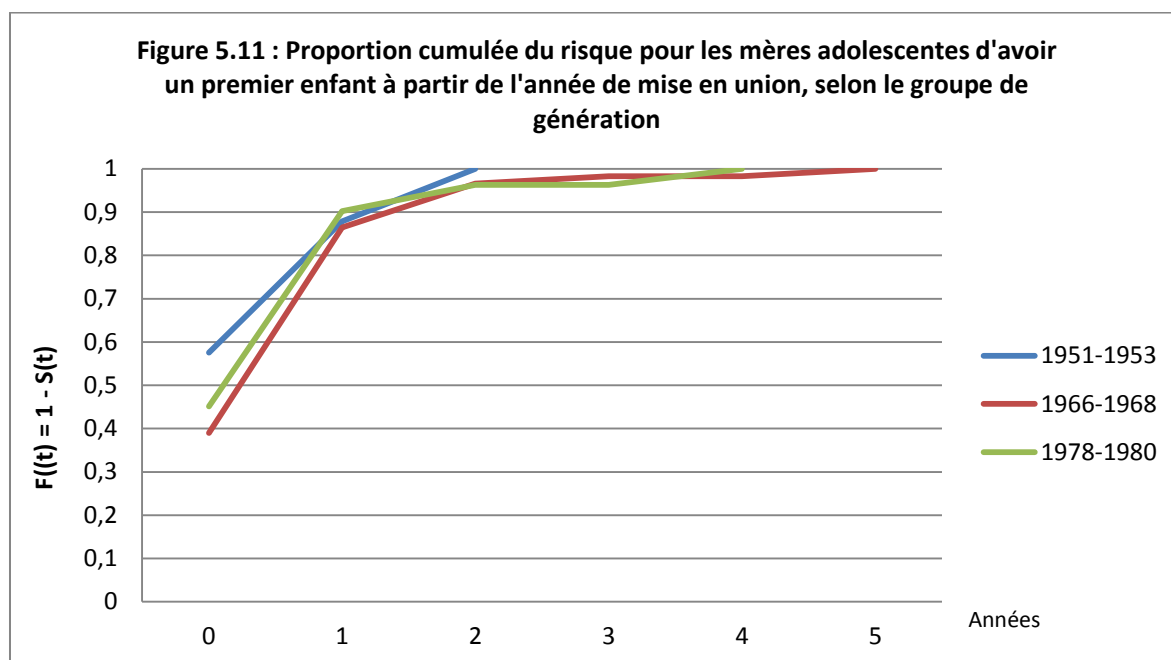
En effet, la figure 5.10 montre la proportion cumulée de connaître le risque d'avoir un premier enfant en fonction du nombre d'années écoulées depuis la première union (tout type d'union confondu). Sur l'ensemble des trois générations, 50 % des femmes ayant contracté une union avant 30 ans ont eu un enfant un an après le début de l'union. On remarque que plus de 90 % des femmes de la première génération, et environ 80 % des jeunes générations ont eu un premier enfant deux ans après la première union. Les changements entre générations restent faibles, mais on observe un léger retard de calendrier pour les générations les plus jeunes ; ces dernières retardent timidement l'arrivée du premier enfant à partir de la première année après l'union. Néanmoins, le temps entre les deux événements reste majoritairement court.



Source : EDER 2011, élaboration personnelle, résultats pondérés.
 Champ : ensemble des femmes en union.

²⁵⁹ Figure 5.7 : khi2 = 0,0001, mais 57 % des cellules n'ont pas assez d'effectifs. / figure 5.8 : Khi2 = 0,0001, mais 38 % des cellules n'ont pas assez d'effectifs / figure 5.9 : Khi2 = 0,0001, mais 24 % des cellules n'ont pas assez d'effectifs.

Plus spécifiquement pour les mères adolescentes (figure 5.11), le temps entre la première union et le premier enfant est très court ; pour 90 % d'entre elles, toutes cohortes confondues, moins de deux années séparent ces deux événements. On observe peu de changements entre générations, un an après l'union.



Source : EDER 2011, élaboration personnelle, résultats pondérés.

Champ : ensemble des femmes ayant eu un premier enfant entre 15 et 19 ans en union.

Ces résultats mettent en avant deux points importants :

- Les mères adolescentes ont leur premier enfant pour la grande majorité en étant en union, et cela pour les trois groupes de génération. Le temps entre les deux événements est moins long pour les mères adolescentes que pour les autres mères, mais reste pour toutes finalement assez court. L'union et la grossesse restent deux événements temporellement indissociables dans la vie des femmes, et surtout chez les mères adolescentes.
- L'intensité et le calendrier de l'arrivée de ces deux événements évoluent peu au cours des trois générations, et notamment pour les mères adolescentes. Malgré de nombreux changements dans les comportements des femmes au cours de cette seconde moitié de siècle (augmentation du niveau scolaire des femmes, entrée des femmes sur le marché du travail, politique de planification familiale), les comportements liés à la première mise en union et à l'arrivée du premier enfant au moment de l'adolescence sont figés.

Malgré la précision temporelle des données, pour le cas des mères adolescentes il est encore difficile de certifier quel événement, de la mise en union ou de la grossesse, s'officialise en premier. Comme nous allons le montrer, l'absence de prise de contraception avant le premier enfant persiste et explique en partie ce laps de temps assez court entre ces deux événements.

V-3.3 L'absence d'utilisation de contraception avant le premier enfant

Le fait que les jeunes femmes sont peu nombreuses à utiliser une méthode contraceptive afin de prévenir une grossesse est un phénomène très souvent évoqué dans la littérature (Stern, 2012 ; Menkes et Stern, 2008). Jusqu'à 29 ans, si l'on prend en compte l'ensemble des femmes de l'échantillon EDER 2011 (qu'elles aient eu un enfant ou non avant 30 ans), à peine plus de la moitié ont déjà, pendant au moins une année, utilisé un moyen de contraception (tableau 5.9). On observe cependant une augmentation d'environ 10 points de la proportion d'utilisatrices entre la première et la troisième génération de femmes.

Tableau 5.9 : Proportion de femmes ayant déjà utilisé une méthode de contraception, au moins pendant une année à 29 ans, selon le groupe de génération

Avoir déjà utilisé une méthode de contraception	Groupes de générations		
	1951-1953	1966-1968	1978-1980
Non	48,5	40,7	40,1
Oui	51,5	59,3	59,9
Total	100,0	100,0	100,0

Source : EDER 2011, élaboration personnelle, résultats pondérés.
Champ : ensemble des femmes de l'échantillon.

Les données de l'EDER 2011 confirment également le maintien, au fil des générations, d'une faible utilisation de la contraception avant la naissance du premier enfant (tableau 5.10). Le tableau 5.9 présente la proportion de femmes en union²⁶⁰ qui ont utilisé au moins une fois une méthode de contraception avant 30 ans selon l'âge à la naissance du premier enfant. Ces résultats²⁶¹ montrent que la pratique contraceptive arrive très majoritairement après le premier enfant²⁶². Ce constat est particulièrement marqué chez les mères adolescentes qui, toutes

²⁶⁰ Nous avons sélectionné les femmes en union afin de considérer les femmes sexuellement actives et davantage soumises au risque de fécondation. Certes les effectifs se réduisent, mais ce sont ces femmes qui ont le plus de chances de vouloir prévenir une première naissance.

²⁶¹ Tableau 5.9 : Khi2 : 1951-1953 : <0,002 / 1966-1968 : <0,001 / 1978-1980 : <0,001

²⁶² Dans certains cas, les deux événements, la naissance du premier enfant et la première année de l'utilisation d'une méthode de contraception ont été enregistrés la même année. On pose ici l'hypothèse que l'enfant est né et

génération confondues, ne dépassent pas les 2 % d'utilisatrices avant la naissance du premier enfant. L'année de naissance du premier enfant, la proportion des mères adolescentes utilisatrices reste également faible, ne dépassant pas les 8 %.

Tableau 5.10 : Proportion de femmes en union en fonction de la 1^{ère} utilisation d'une contraception par rapport à la naissance du premier enfant, selon l'âge au premier enfant et le groupe de génération

Pratique contraceptive	1951-1953			Ensemble des femmes
	15-19 ans	20-24 ans	25-29 ans	
Contraception avant le premier enfant	1,9	5,4	26,9	7,5
La même année	12,9	15,3	17,1	14,8
Contraception après le premier enfant	85,2	79,2	56,0	77,8
Total	100,0	100,0	100,0	100,0

Pratique contraceptive	1966-1968			Ensemble des femmes
	15-19 ans	20-24 ans	25-29 ans	
Contraception avant le premier enfant	0,0	7,9	27,8	10,7
La même année	7,4	17,0	31,1	17,9
Contraception après le premier enfant	92,6	75,2	41,2	71,5
Total	100,0	100,0	100,0	100,0

Pratique contraceptive	1978-1980			Ensemble des femmes
	15-19 ans	20-24 ans	25-29 ans	
Contraception avant le premier enfant	0,3	5,4	26,4	8,1
La même année	6,1	20,5	19,1	15,5
Contraception après le premier enfant	93,6	74,1	54,5	76,4
Total	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : EDER 2011, élaboration personnelle, résultats pondérés.

Champ : ensemble des femmes en union ayant eu un premier enfant entre 15 et 29 ans et ayant déjà une fois utilisé une méthode contraceptive.

Les mères adolescentes, pour les trois groupes de génération, présentent une proportion presque nulle de femmes qui auraient utilisé une méthode de contraception dans le but de prévenir une première grossesse. L'absence de pratiques contraceptives est l'un des facteurs qui favorisent la naissance d'un premier enfant très peu de temps après la formation de l'union ; cela est plus marqué pour les mères adolescentes.

qu'après l'accouchement, les femmes ont (de leur propre chef ou sous la pression du corps médical) utilisé un moyen de contraception. Dans ce cas, nous pouvons donc penser que les femmes ont immédiatement contrôlé leur fécondité après l'arrivée du premier enfant.

V-3.4 L'union libre : choix privilégié des formations familiales précoces

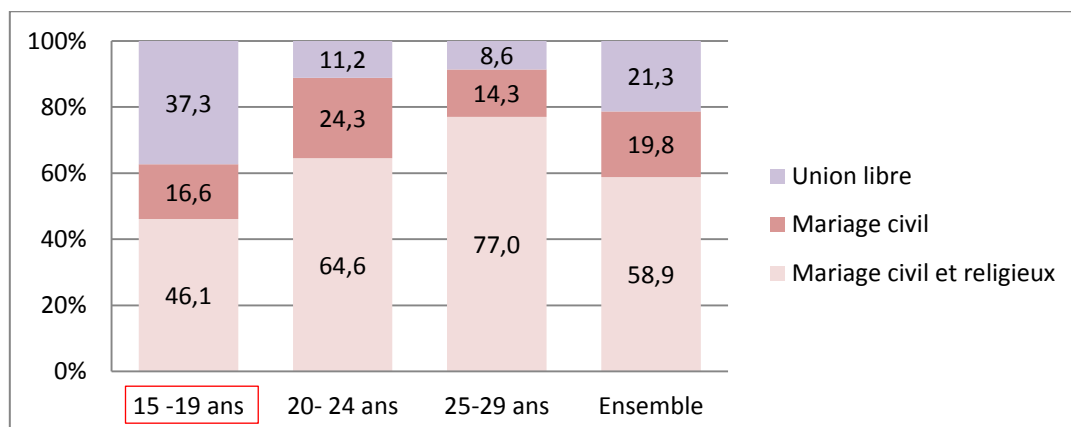
En regardant le type d'union au moment de l'entrée en union et au moment de la naissance du premier enfant, on peut retrouver l'empreinte de la simultanéité des deux événements. Néanmoins, même si l'intensité et les calendriers semblent ne pas se modifier, les types d'union ont été modifiés au fil des générations pour les mères adolescentes. La répartition des femmes par type d'union, selon l'âge au premier enfant et le groupe de génération, nous permet de considérer le type d'union au moment de l'entrée en union (sont donc considérées les femmes ayant eu au moins un conjoint et un enfant à 29 ans ; figure 5.12, 5.13, 5.14), puis dans un deuxième temps, le type d'union au moment de la naissance du premier enfant (sont donc considérées les femmes ayant eu au moins un enfant à 29 ans ; figure 5.15, 5.16, 5.17).

Les figures 5.12, 5.13, 5.14 ²⁶³ montrent que les mères adolescentes sont entrées en union, plus souvent que les autres mères, par l'union libre et non par le mariage civil et religieux²⁶⁴. Cette différence est plus marquée pour les mères adolescentes de la troisième génération où 53 % commencent leur union par une union libre. Cependant, pour relativiser cette différence, il est important de noter que l'entrée en union par l'union libre progresse pour l'ensemble des femmes de la troisième génération (figure 5.14) le mariage religieux et civil n'est plus le modèle majoritaire d'entrée en union des femmes pour les jeunes générations, sauf pour les mères de 20 à 24 ans.

²⁶³ Figure 5.12 : khi2 = <.0001 / Figure 5.13 : Khi2 = <.0114 / Figure 5.14 : Khi2 = <.0001

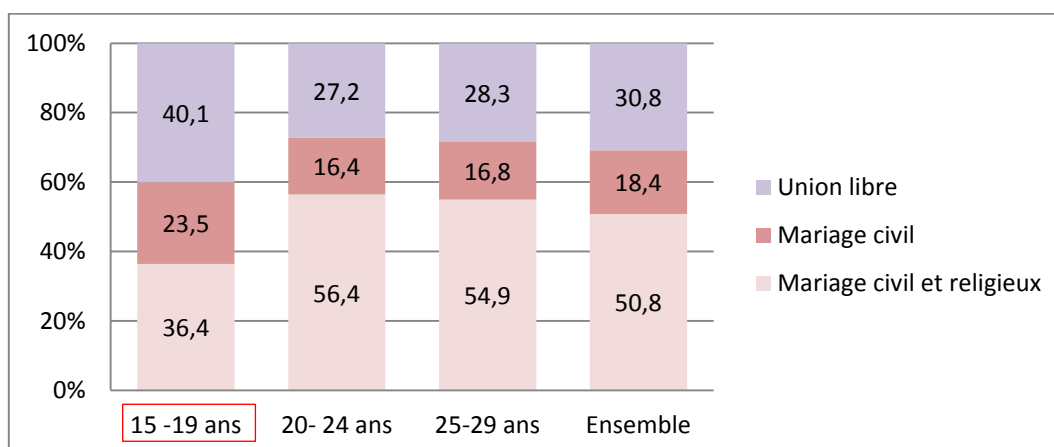
²⁶⁴ Dans la catégorie « mariage civil et religieux », nous avons regroupé les mariages à la fois civils et religieux, ainsi que les mariages uniquement religieux ; ces derniers ayant un pourcentage très faible parmi notre population féminine (les mariages religieux représentent 1,08 % de l'ensemble des unions des femmes à 29 ans, toutes cohortes confondues)

Figure 5.12 : Proportion de femmes en fonction du type d'union (l'année de la mise en union), selon l'âge au premier enfant - groupe de génération 1951-1953



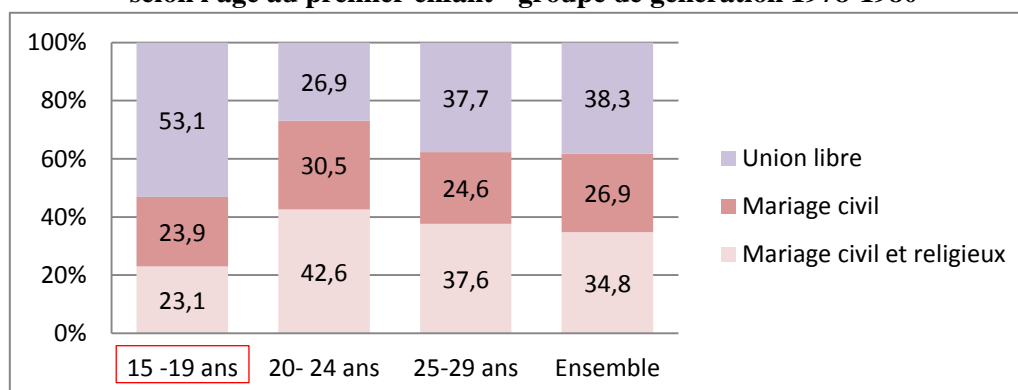
Source : EDER 2011, élaboration personnelle, résultats pondérés.
 Champ : ensemble des femmes ayant eu un premier enfant entre 15 et 29 ans.

Figure 5.13 : Proportion de femmes en fonction du type d'union (l'année de la mise en union), selon l'âge au premier enfant - groupe de génération 1966-1968



Source : EDER 2011, élaboration personnelle, résultats pondérés.
 Champ : ensemble des femmes ayant eu un premier enfant entre 15 et 29 ans.

Figure 5.14 : Proportion de femmes en fonction du type d'union (l'année de la mise en union), selon l'âge au premier enfant - groupe de génération 1978-1980



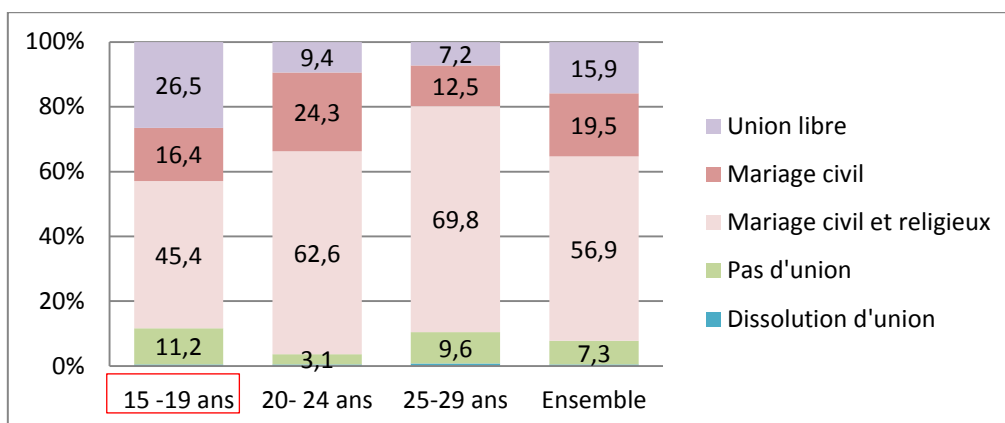
Source : EDER 2011, élaboration personnelle, résultats pondérés.
 Champ : ensemble des femmes ayant eu un premier enfant entre 15 et 29 ans.

Qu'en est-il au moment de la naissance du premier enfant (figures 5.15, 5.16 et 5.17)²⁶⁵ ? On observe peu de changements même si la proportion d'unions libres est plus faible au profit des unions légales. On note également un petit pourcentage de femmes qui avaient dissout leur première union au moment de leur premier enfant, environ 4 % pour les femmes de la troisième génération (figure 5.17).

L'entrée en union par l'union libre est toujours plus importante chez les mères adolescentes, mais elle n'est pas le mode d'entrée majoritaire pour les deux générations les plus âgées. Il est alors légitime de se demander si le pourcentage de mères adolescentes en union libre l'année de la naissance de leur premier enfant va se maintenir ou non dans le temps, et si cela ne va pas affecter la stabilité même de ces unions. Nous suivrons ces évolutions au chapitre 6.

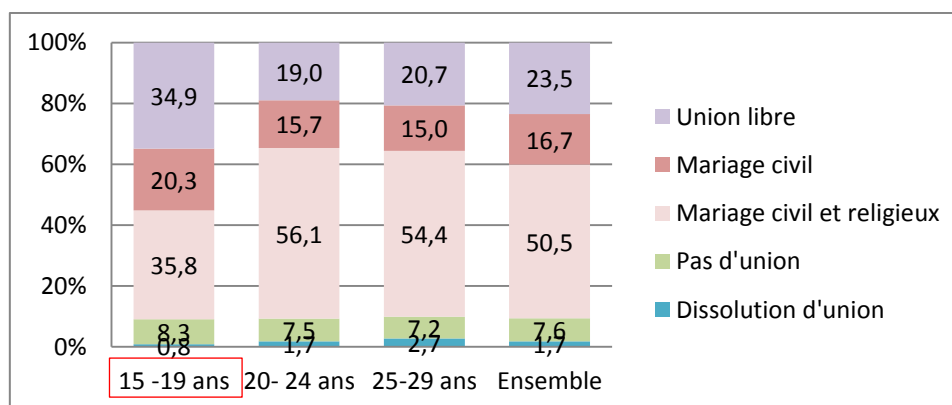
²⁶⁵ Figure 5.15 : khi2 = <.0008 / Figure 5.16 : Khi2 = <.02 / Figure 5.17 : Khi2 = <.0001

Figure 5.15 : Proportion de femmes en fonction du type d'union (l'année de la naissance du premier enfant), selon l'âge au premier enfant - groupe de génération 1951-1953



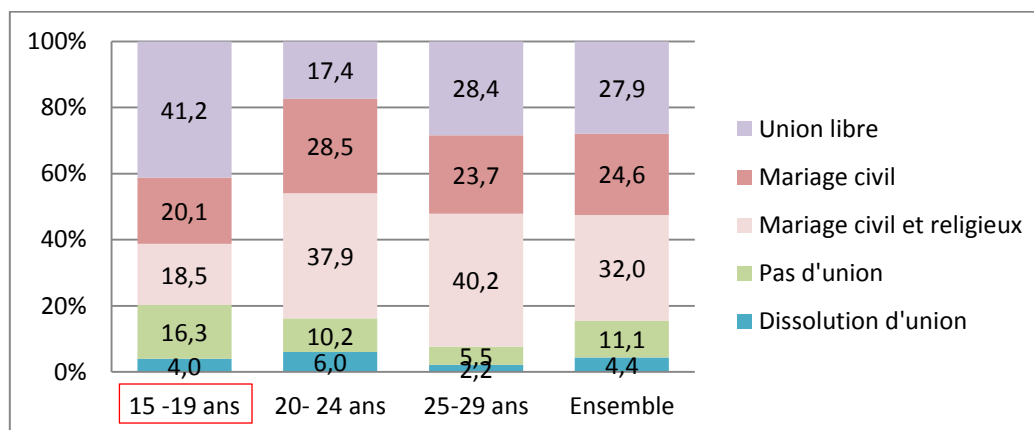
Source : EDER 2011, élaboration personnelle, résultats pondérés
 Champ : ensemble des femmes ayant eu un premier enfant entre 15 et 29 ans.

Figure 5.16 : Proportion de femmes en fonction du type d'union (l'année de la naissance du premier enfant), selon l'âge au premier enfant - groupe de génération 1966-1968



Source : EDER 2011, élaboration personnelle, résultats pondérés.
 Champ : ensemble des femmes ayant eu un premier enfant entre 15 et 29 ans.

Figure 5.17 : Proportion de femmes en fonction du type d'union (l'année de la naissance du premier enfant), selon l'âge au premier enfant - groupe de génération 1978-1980



Source : EDER 2011, élaboration personnelle, résultats pondérés.
 Champ : ensemble des femmes ayant eu un premier enfant entre 15 et 29 ans.

Avant cela, il nous a paru également important de revenir sur une variable souvent mise de côté dans les analyses quantitatives concernant les mères adolescentes : la différence d'âge avec le conjoint.

V-3.5 Les écarts d'âge entre conjoints

La différence d'âge entre conjoints est une variable qui a très rarement été prise en compte dans les études sur la fécondité adolescente dans le contexte mexicain. Or de nombreuses études dans d'autres contextes géographiques ont utilisé cette variable comme une clé d'entrée pour l'analyse de la nuptialité et par conséquent de la formation familiale (Bozon, 1990 ; Locoh, 1996 ; Barbieri et Hertrich, 2005 ; Gayet, 2002). En effet, l'écart d'âge entre les conjoints, au-delà d'une approche démographique sur les calendriers d'entrée en union différents selon les sexes ou les déséquilibres du marché matrimonial, est un indicateur qui permet d'observer, comme le précisent Barbieri et Hertrich (2005, p.728) « le statut de la femme, indicateur d'inégalité au sein du couple, mais aussi du rôle et de la position des femmes dans la société ». La subordination par sexe vient alors s'ajouter à la subordination par âge (Bozon, 1990 ; Barbieri et Hertrich, 2005). Cette double domination masculine se renforce lors des mariages précoces et des remises en couple rapides des femmes, en les enfermant tout au long de leur vie dans les rôles d'épouses et de mères (Bozon, 1990 ; Barbieri et Hertrich, 2005)²⁶⁶. De plus, la différence d'âge entre conjoints pourrait entraîner un décalage dans la survenue des étapes ou des événements que connaissent les conjoints tout au long de leur vie. C'est pourquoi il semble pertinent de prendre en compte cette variable dans notre analyse de la formation familiale précoce. Au Mexique, on a assisté à une baisse de l'écart d'âge entre conjoints (Quilodrán, 1993), mais aucune étude n'a permis d'approfondir la question par rapport à la fécondité précoce des femmes. Les résultats de l'EDER 2011 (tableau 5.11) montrent un écart d'âge (en année médiane) entre conjoints plus grand pour les femmes ayant eu un enfant avant 20 ans (entre 3 et 4 ans d'écart d'âge), sans évolution marquée entre les trois groupes de génération²⁶⁷⁻²⁶⁸. La différence est plus réduite pour les

²⁶⁶ Il a été démontré dans le contexte africain que l'écart d'âge entre les conjoints avait une influence sur les pratiques contraceptives des femmes (Barbieri et Hertrich, 2005). Plus l'écart d'âge entre les conjoints est grand, plus l'utilisation de méthodes de contraception modernes est limitée, ce qui s'explique par une capacité d'autonomie réduite de la femme, une faible participation à la prise de décision au sein du couple et une absence de projets conjugaux. C'est alors un modèle de fécondité traditionnel, « non-contrôlé », qui est associé à un fort écart d'âge entre conjoints (Barbieri et Hertrich, 2005).

²⁶⁷ Nous avons sélectionné ici toutes les femmes ayant eu au moins un enfant avant 30 ans et étant en union lors de la naissance du premier enfant. Sur l'ensemble de ces femmes, 2,9% ne nous ont pas donné d'information sur l'année de naissance de leur premier conjoint, ce qui réduit légèrement l'effectif.

autres femmes (en moyenne 2 ans d'écart). Seules les femmes de la troisième génération ayant eu un enfant entre 25 et 29 ans se distinguent avec une réduction de l'écart d'âge entre conjoints.

Tableau 5.11 : Différences d'âge médian en année avec le premier conjoint selon l'âge au premier enfant et le groupe de génération

Âge à la naissance du 1er enfant	Groupes de génération		
	1951-1953	1966-1968	1978-1980
15-19 ans	4	3	4
20-24 ans	2	2	2
25-29 ans	2	2	0
Ensemble des femmes	3	2	2

Source : EDER 2011, élaboration personnelle, résultats pondérés.

Champ : les femmes ayant eu au moins un enfant avant 30 ans et étant en union lors de la naissance du premier enfant.

Les résultats du tableau 5.12 confirment que les mères adolescentes sont proportionnellement plus nombreuses à avoir un conjoint plus âgé qu'elles, de 3 ans et plus. Il existe une différence significative entre les écarts d'âges pour la première et la troisième génération²⁶⁹. Cet écart d'âge peut être un facteur lié à la formation familiale précoce, notamment à travers des rapports inégalitaires entre conjoints freinant les marges de décisions des jeunes filles. Cela révèle également une certaine logique dans le choix du conjoint ; un partenaire ayant, du fait de son âge plus avancé, une position sociale davantage compatible avec le projet familial recherché par les mères adolescentes (ayant par exemple, déjà intégré le marché du travail).

Les mères adolescentes de la première et de la troisième génération se distinguent aussi par une absence d'information sur l'âge du conjoint plus fréquente (environ 10 %). Elle peut être due à de nombreuses raisons : les biais de mémoire (plus importants pour la génération 1951-1953), la volonté de ne pas répondre (que l'on pourrait associer à l'embarras de révéler l'âge d'un conjoint très âgé, ou à l'absence de relation formelle avec le premier conjoint). Il n'est pas possible de vérifier ces hypothèses mais il est intéressant, en parallèle, de poser la question des limites du questionnaire lorsque l'on s'adresse à des populations ou que l'on traite de thématiques spécifiques. La nature de la question, le type de question, la manière de

²⁶⁸ En annexe A.5.1, le tableau de la distribution des écarts d'âges entre le conjoint et les mères adolescentes selon le groupe de génération montre que la grande majorité des femmes est moins âgées que leur premier conjoint. Respectivement pour les générations 1951-1953, 1966-1968 et 1978-1980, seules 11,6 %, 18,5 % et 16,3 % des mères adolescentes sont plus âgées que leur conjoint.

²⁶⁹ Khi2, tableau 5.12 = 1951-1953 : <.0001/ 1966-1968 : <.0001/ 1978-1980 : <.0001

la poser peut entraîner un sentiment de discrimination et donc de non-réponse de la part de la personne interrogée.

Tableau 5.12 : Proportion de femmes en fonction de l'écart d'âge avec le premier conjoint, selon l'âge au premier enfant et le groupe de génération

Ecart d'âge avec le premier conjoint	1951-1953			
	15-19 ans	20-24 ans	25-29 ans	Ensemble des femmes
Entre 0 et 2 ans	31,9	48,2	65,0	43,2
3 ans et plus	59,4	49,0	34,2	51,7
Aucune information	8,7	2,8	0,8	5,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0
	1966-1968			
	15-19 ans	20-24 ans	25-29 ans	Ensemble des femmes
Entre 0 et 2 ans	45,4	59,6	50,0	53,3
3 ans et plus	52,9	39,9	46,0	45,1
Aucune information	1,7	0,6	4,1	1,6
Total	100,0	100,0	100,0	100,0
	1978-1980			
	15-19 ans	20-24 ans	25-29 ans	Ensemble des femmes
Entre 0 et 2 ans	33,6	54,2	65,9	46,6
3 ans et plus	56,1	45,3	32,5	48,4
Aucune information	10,3	0,6	1,7	5,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : EDER 2011, élaboration personnelle, résultats pondérés.

Champ : les femmes ayant eu au moins un enfant avant 30 ans et étant en union lors de la naissance du premier enfant.

Une autre dimension qui place le couple et les relations de genre au cœur de la problématique de la formation familiale précoce est celle de la division des rôles économiques et sociaux entre les partenaires.

V-3.6 Division des rôles économiques et sociaux au sein du couple

Travailler sur la principale source du revenu du ménage pose la question de la répartition des rôles au sein du ménage. Comme nous l'avons vu précédemment, au Mexique, l'homme est généralement le principal pourvoyeur de revenus. Si c'est la femme, cela renseigne sur la répartition des responsabilités au sein du ménage. Le tableau 5.13 montre la proportion de femmes qui était la principale source du revenu du ménage au moment de la naissance du premier enfant.

Tableau 5.13 : Proportion de femmes qui étaient la principale source du revenu du ménage l'année de la naissance du premier enfant, selon l'âge au premier enfant et le groupe de génération

Etre la principale source de revenu du ménage	1951-1953		
	15-19 ans	20-24 ans	25-29 ans
Oui	5,2	8,1	23,3
Non	94,8	91,9	76,7
Total	100,0	100,0	100,0
	1966-1968		
	15-19 ans	20-24 ans	25-29 ans
Oui	3,3	5,1	17,5
Non	96,7	94,9	82,5
Total	100,0	100,0	100,0
	1978-1980		
	15-19 ans	20-24 ans	25-29 ans
Oui	8,8	8,9	8,6
Non	91,2	91,1	91,4
Total	100,0	100,0	100,0

Source : EDER 2011, élaboration personnelle, résultats pondérés.
 Champ : ensemble des femmes ayant eu un premier enfant entre 15 et 29 ans.

Pour les trois cohortes et pour la très grande majorité des femmes, l'homme est le principal pourvoyeur économique du ménage l'année de l'arrivée du premier enfant²⁷⁰. Les mères adolescentes sont légèrement plus nombreuses (pour les trois cohortes, elles présentent les proportions les plus basses en tant que principales sources de revenus par rapport aux autres femmes) à se trouver dans un modèle traditionnel de division des tâches au sein du couple conjugal, où l'homme (on ne peut que le supposer) ou un autre membre de la famille assure la principale source de revenus. Néanmoins, la proportion des mères adolescentes principales pourvoyeuses économiques du ménage est légèrement plus élevée (3 points de pourcentage) pour la troisième génération que pour la première génération.

À présent, nous allons aborder un autre aspect de la formation familiale, celui de la corésidence.

²⁷⁰ Khi2, Tableau 5.13 : 1951-1953 = <.0026 / 1966-1968 = <.0001 / 1978-1980 = 0,995

V-4 Entrée en union, cohabitation et premier enfant – des transitions concomitantes

V-4.1 Séquence « union, cohabitation avec l'union, premier enfant »

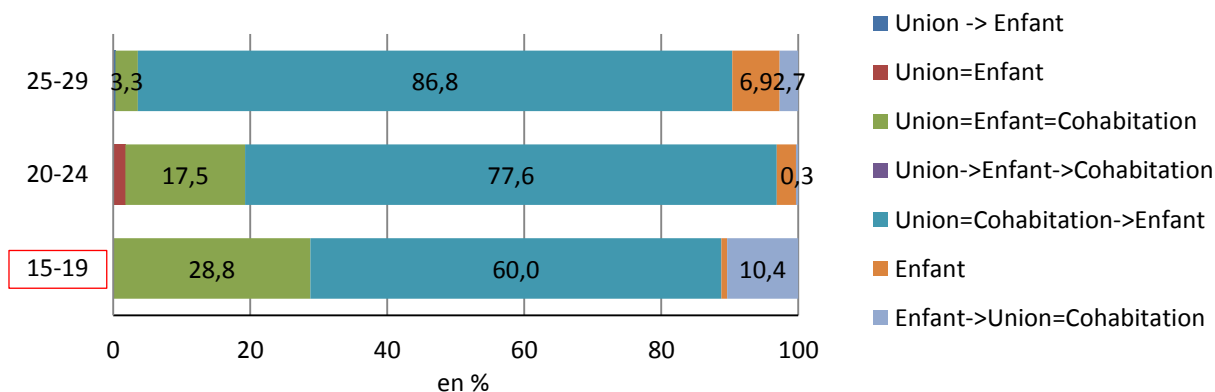
Afin de comprendre plus précisément comment s'opère ce moment de « formation familiale », nous avons pris en compte trois événements qui permettent de mettre en avant les éléments structurants de la formation familiale : la mise en union, la cohabitation²⁷¹ avec le conjoint et la naissance du premier enfant. En positionnant ces trois événements dans le temps, nous avons identifié 24 séquences possibles ; les événements pouvant arriver les uns après les autres ou simultanément²⁷². Il est donc ensuite possible de comparer, pour chaque génération, l'ordre d'arrivée de ces événements (les séquences) pour les femmes ayant eu un enfant entre 15 et 19 ans, 20 et 24 ans et 25 et 29 ans. Sur les 24 séquences possibles, seules 7 ont été repérées chez les femmes de notre échantillon ; une séquence reste cependant dominante par rapport aux autres. Il s'agit de la séquence : *Union=Cohabitation->Enfant*²⁷³, mise en union et cohabitation, puis au moins une année après, arrivée du premier enfant. Cette séquence reste le modèle de formation familiale dominant au Mexique, pour les trois générations.

²⁷¹ Il s'agit de la cohabitation avec l'union sans distinguer ménage nucléaire ou ménage étendu.

²⁷² Les événements arrivent simultanément quand ils sont déclarés à la même année de vie dans le questionnaire biographique EDER 2011. Les événements sont décrits comme antérieurs ou postérieurs lorsque les événements sont au moins déclarés une année après ou avant un second événement. Dans ce cas précis, les événements ont pu arriver 5 ans ou 1 an seulement après un précédent événement. Ici nous mettons donc en avant la simultanéité des événements sélectionnés.

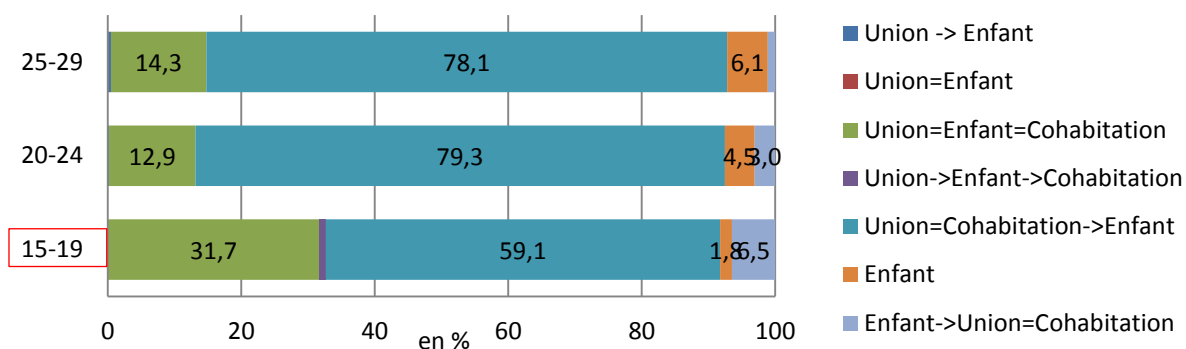
²⁷³ Les séquences sont marquées de la manière suivante : la flèche (->) signifie que l'événement est arrivé au moins l'année suivante de l'événement qui le précède, le signe égal (=) signifie que les événements se sont déroulés la même année.

Figure 5.18 : Proportion de femmes en fonction de la séquence "union/1^{er} enfant/cohabitation" vécue, selon l'âge au premier enfant pour le groupe de génération 1951-1953



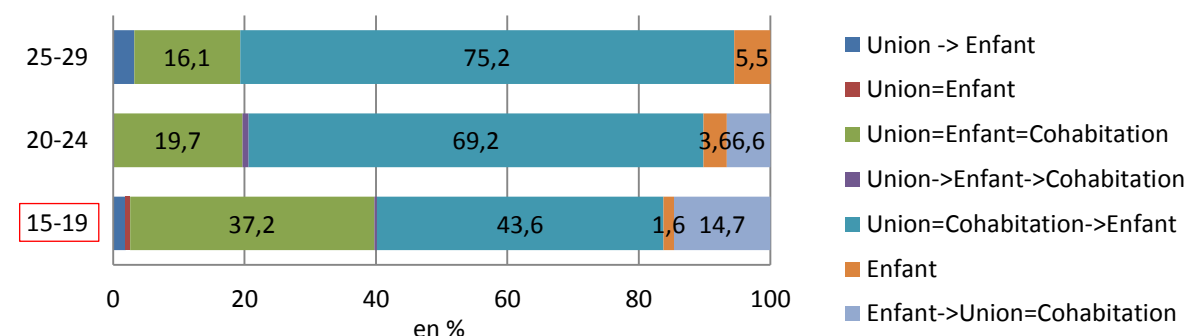
Source : EDER 2011, élaboration personnelle, résultats pondérés.
 Champ : ensemble des femmes ayant eu un premier enfant entre 15 et 29 ans.

Figure 5.19 : Proportion de femmes en fonction de la séquence "union/1^{er} enfant/cohabitation" vécue, selon l'âge au premier enfant pour le groupe de génération 1966-1968



Source : EDER 2011, élaboration personnelle, résultats pondérés.
 Champ : ensemble des femmes ayant eu un premier enfant entre 15 et 29 ans.

Figure 5.20 : Proportion de femmes en fonction de la séquence "union/1^{er} enfant/cohabitation" vécue, selon l'âge au premier enfant pour le groupe de génération 1978-1980



Source : EDER 2011, élaboration personnelle, résultats pondérés.
 Champ : ensemble des femmes ayant eu un premier enfant entre 15 et 29 ans.

Cependant, on observe une formation familiale « plus condensée » pour les mères adolescentes que pour les femmes ayant eu un enfant après 20 ans²⁷⁴. Par « plus condensée », nous entendons la « simultanéité » des trois événements. Pour les trois groupes de génération, la proportion des mères adolescentes qui connaissent ces trois événements simultanément est respectivement de 29 %, 32 % et 37 % ; des résultats supérieurs à ceux des femmes ayant eu un enfant après 20 ans. Ce constat est plus prononcé pour les femmes du groupe de génération le plus jeune.

La formation familiale des mères adolescentes se distingue des deux autres groupes de mères, car la proportion de femmes ayant vécu la séquence *Enfant->Union=Cohabitation* est plus élevée chez les mères adolescentes, surtout pour celles de la troisième génération 1978-1980. Dans ce cas, il n'est pas possible de savoir si l'union formée l'a été avec le père biologique du premier enfant ou non, mais cela rejoint le constat d'une plus grande absence de planification du premier enfant.

Concernant, la simultanéité de l'arrivée des événements, on peut alors se demander si ce résultat reflète un effet de génération, l'impact du niveau socio-économique des femmes ou une situation liée directement à la naissance d'un premier enfant avant 20 ans.

Pour le vérifier, nous avons réalisé un modèle de régression logistique sur la probabilité de connaître une transition simultanée de formation familiale, c'est-à-dire vivre la même année ou sur deux années distinctes la mise en union, la cohabitation avec l'union et la naissance du premier enfant, avant 30 ans. L'objectif était de vérifier « toutes choses égales par ailleurs » l'influence de l'âge au premier enfant. Pour cela, nous avons pris l'année de naissance de l'enfant comme année de référence afin de tester le poids des principales variables sociodémographiques²⁷⁵. En contrôlant par des variables sociodémographiques, il apparaît que la probabilité de vivre une formation familiale « simultanée » est liée de manière très significative, « toutes choses égales par ailleurs », au fait d'avoir un enfant avant 20 ans. Ce résultat pourrait s'expliquer par une plus grande absence de planification de l'arrivée du

²⁷⁴ Figure 5.18 : khi2 = <.0001 / figure 5.19 : Khi2 = <.0001 / figure 5.20 : Khi2 = <.0001 – il faut mentionner qu'il y a des cellules manquantes pour l'ensemble des figures, le test du khi2 peut ne pas être valide.

²⁷⁵ Nous avons utilisé la méthode *forward* afin de montrer le poids des variables de contrôle par rapport à la variable « âge au premier enfant » en incluant, à l'âge à la naissance du premier enfant, la cohorte d'appartenance, l'IOS (l'origine sociale), le niveau scolaire atteint au moment de la naissance du premier enfant et le lieu de naissance (constitué des individus ayant déclaré être nés en zone urbaine ou rurale – ont été exclues de l'échantillon les personnes nées à l'étranger et les « sans réponse »). Selon la matrice de corrélation effectuée avec la procédure « proc corr » sous le logiciel SAS, la corrélation entre l'IOS et le niveau scolaire atteint au moment de la naissance du premier enfant est de 0,48. La corrélation existe mais reste faible. Pour cette raison, nous avons décidé de garder les deux variables dans notre modèle.

premier enfant pour les mères adolescentes. Cependant, étant donné le caractère simultané de cette séquence, il est toujours compliqué de déterminer si l'union précède la première grossesse ou inversement. Aucune autre variable introduite dans le modèle n'influe significativement sur la probabilité de vivre une « formation familiale simultanée ».

Tableau 5.14 : Modèle de régression logistique sur la probabilité pour une femme de connaître une « formation familiale simultanée » (la même année ou sur deux années distinctes)

Variabiles indépendantes	Valeur estimée β
Groupe de génération	
1951-1953	Réf.
1966-1968	-0,26
1978-1980	-0,11
Origine sociale à 15 ans	
1er tiers (origine sociale basse)	Réf.
2ème tiers (origine sociale intermédiaire)	0,0006
3ème tiers (origine sociale haute)	-0,11
Niveau scolaire au moment du premier enfant	
Primaire incomplète ou complète	Réf.
Collège incomplet ou complet	-0,08
Lycée incomplet ou complet	0,11
Lieu de naissance :	
Urbain	Réf.
Rural	0,06
Âge au premier enfant	
15-19 ans	Réf.
20-24 ans	-0,54***
25-29 ans	-1,30***
Constante	1,35***
Log Likelihood (- 2 Log) constante et Degrès de liberté	1338,262 9

Source : EDER 2011, élaboration personnelle, résultats pondérés.
 Champ : ensemble des femmes ayant eu un premier enfant entre 15 et 29 ans.
 *p<.05 ; ** p<.01 ; *** p<.001

Si l'on considère l'année comme unité temporelle, la formation familiale précoce se traduit majoritairement par la séquence normative (*Union=Cohabitation->Enfant*) mais se singularise par une plus grande simultanéité d'arrivée des événements chez les mères adolescentes par rapport aux autres femmes.

Vivre avec son partenaire est donc l'une des étapes marquant le début de la vie familiale car, dans la majorité des cas, la cohabitation avec le conjoint arrive de manière simultanée avec la mise en union et la naissance du premier enfant. Néanmoins, on peut se demander si la

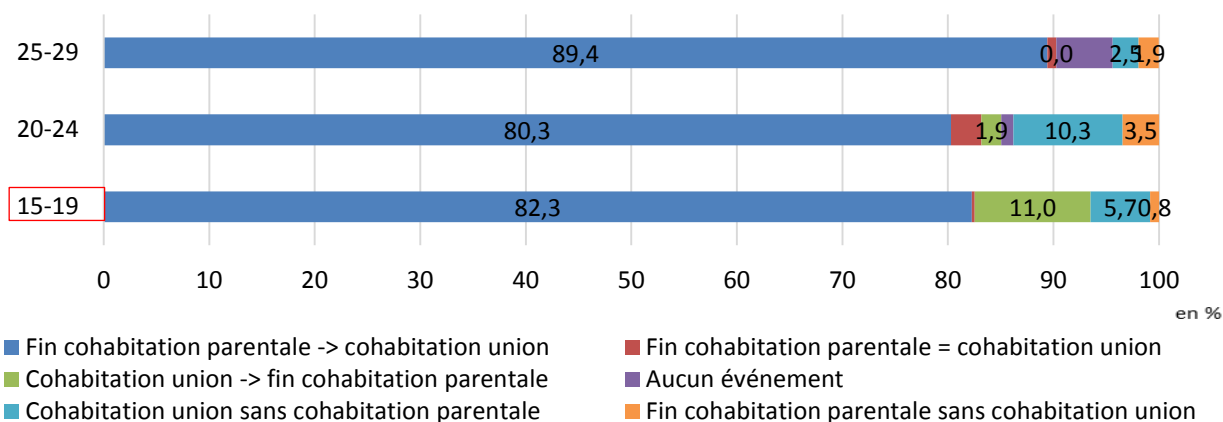
cohabitation avec l'union implique nécessairement un détachement vis-à-vis du foyer parental d'origine ou de la famille du conjoint. Quel type de ménage se forme au moment de la cohabitation avec l'union ? (Formation d'un ménage virilocal ou formation d'un ménage étendu impliquant d'autres membres de la famille ?)

V- 4.2 Séquences « décohabitation parentale/cohabitation conjugale »

Pour la très grande majorité des femmes, la transition résidentielle est marquée tout d'abord par le départ de la famille d'origine (formée au moins par l'un des deux parents) vers une cohabitation conjugale (figure 5.21, 5.22, 5.23)²⁷⁶. Cependant, une proportion plus importante de mères adolescentes de la troisième génération va vivre une transition alternative, marquée par une superposition de la vie conjugale et de la cohabitation avec la famille d'origine. En effet, 23 % des mères adolescentes de la troisième génération ont d'abord vécu avec leur conjoint tout en restant dans la famille d'origine, puis ont quitté le foyer parental. Ces dernières connaissent donc une séquence différente du modèle traditionnel de formation familiale traduisant un retard de la cohabitation virilocale. C'est un changement important par rapport à la transition résidentielle des mères adolescentes des cohortes plus âgées.

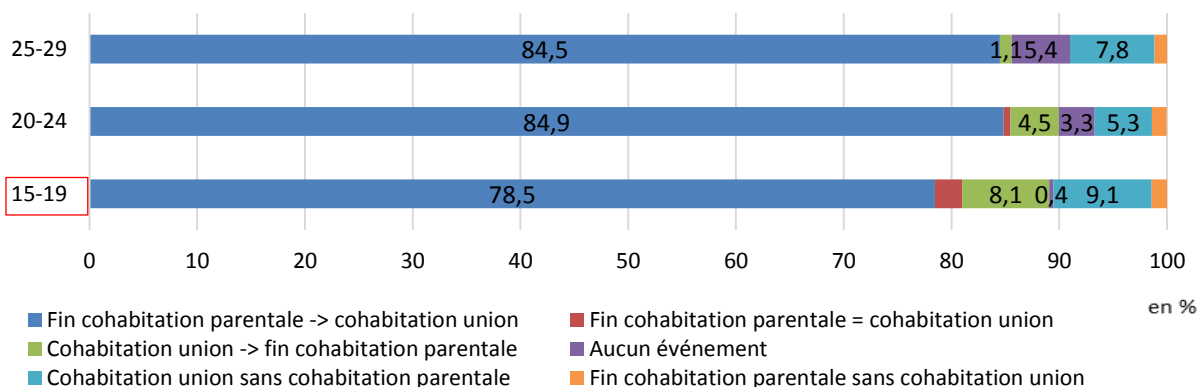
²⁷⁶ Les séquences sont marquées de la manière suivante : la flèche (->) signifie que l'événement est arrivé au moins l'année suivante de l'événement qui le précède, le signe égal (=) signifie que les événements se sont déroulés la même année.

Figure 5.21 : Proportion de femmes en fonction de la transition vécue "décohabitation parentale/cohabitation conjugale" selon l'âge au premier enfant pour le groupe de génération 1951-1953



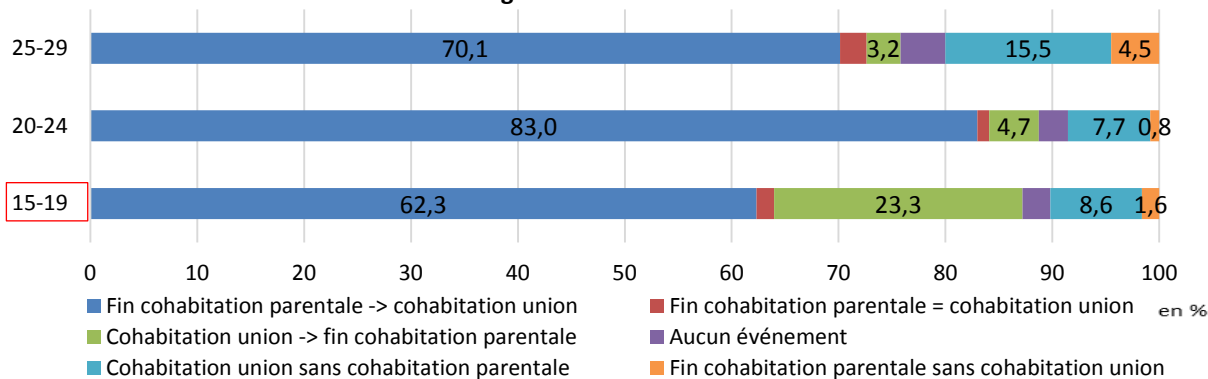
Source : EDER 2011, élaboration personnelle, résultats pondérés.
 Champ : ensemble des femmes ayant eu un premier enfant entre 15 et 29 ans.

Figure 5.22 : Proportion de femmes en fonction de la transition vécue "décohabitation parentale/cohabitation conjugale" selon l'âge au premier enfant pour le groupe de génération 1966-1968



Source : EDER 2011, élaboration personnelle, résultats pondérés.
 Champ : ensemble des femmes ayant eu un premier enfant entre 15 et 29 ans.

Figure 5.23 : Proportion de femmes en fonction de la transition vécue "décohabitation parentale/cohabitation conjugale" selon l'âge au premier enfant pour le groupe de génération 1978-1980



Source : EDER 2011, élaboration personnelle, résultats pondérés.
 Champ : ensemble des femmes ayant eu un premier enfant entre 15 et 29 ans.

Ce résultat est également visible si l'on regarde le type de ménage²⁷⁷ lors de l'année de naissance de l'enfant (tableau 5.15). Le ménage nucléaire reste le modèle privilégié pour l'ensemble des femmes des trois générations qui ont eu un enfant avant 30 ans²⁷⁸.

Tableau 5.15 : Proportion de femmes en fonction du type de ménage au moment de la naissance du premier enfant, selon l'âge au premier enfant et le groupe de génération

Type de ménage	1951-1953			
	15-19 ans	20-24 ans	25-29 ans	Ensemble des femmes
Nucléaire	61,4	73,9	77,6	69,5
Étendu (belle-famille)	11,5	11,6	10,3	11,4
Étendu (famille d'origine)	12,6	9,9	2,4	9,9
Famille d'origine (sans conjoint)	5,5	3,1	7,4	4,7
Unipersonnel	5,7	0,5	2,3	2,8
Autres	3,4	0,9	0,0	1,8
Total	100,0	100,0	100,0	100,0
Type de ménage	1966-1968			
	15-19 ans	20-24 ans	25-29 ans	Ensemble des femmes
Nucléaire	60,5	66,8	79,1	68,3
Étendu (belle-famille)	16,4	15,0	3,8	12,5
Étendu (famille d'origine)	12,1	7,3	8,1	8,7
Famille d'origine (sans conjoint)	6,3	7,4	5,6	6,7
Unipersonnel	1,9	0,1	2,3	1,2
Autres	2,8	3,5	1,1	2,7
Total	100,0	100,0	100,0	100,0
Type de ménage	1978-1980			
	15-19 ans	20-24 ans	25-29 ans	Ensemble des femmes
Nucléaire	43,5	63,1	68,9	58,1
Étendu (belle-famille)	17,3	14,0	6,8	13,3
Étendu (famille d'origine)	18,5	7,9	16,6	13,5
Famille d'origine (sans conjoint)	14,8	8,8	4,8	9,8
Unipersonnel	2,2	2,0	0,7	1,7
Autres	3,7	4,2	2,2	3,6
Total	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : EDER 2011, élaboration personnelle, résultats pondérés.

Champ : ensemble des femmes ayant eu un premier enfant entre 15 et 29 ans.

²⁷⁷ Nous avons défini les types de ménage ainsi : 1) ménage nucléaire : Ego coréside uniquement avec son conjoint, 2) ménage étendu (belle-famille) : Ego coréside avec son conjoint et au moins un de ses beaux-parents, 3) ménage étendu (famille d'origine) : Ego coréside avec son conjoint et au moins un de ses parents, 4) famille d'origine (sans conjoint) : Ego coréside avec ses parents, sans conjoint, 5) ménage unipersonnel : Ego réside seul, 6) « Autres » : tout autre type de ménage (Ego coréside avec un ou plusieurs de ses parents ou beaux-parents)

²⁷⁸ Tableau 5.15 : khi2 de 1951-1953 = <.134 / Khi2 de 1966-1968 = <.0223 / Khi2 de 1978-1980 = 0,0006

Néanmoins, concernant les mères adolescentes, elles sont proportionnellement moins nombreuses à vivre en couple l'année de la naissance du premier enfant, pour les trois générations. De plus, les mères adolescentes de la troisième génération sont plus nombreuses (14,8 %) à vivre avec leur famille d'origine, sans la présence du conjoint, l'année de la naissance de leur premier enfant (contre respectivement 5,5 % et 5,3 % pour les mères adolescentes des générations 1951-1953 et 1966-1968). Peut-on dire que « toutes choses égales par ailleurs », les mères adolescentes forment des ménages étendus ou encore atypiques au moment de la naissance de leur premier enfant ?

Pour le vérifier, nous avons élaboré un modèle de régression logistique polytomique (tableau 5.16) sur la probabilité de vivre soit en ménage étendu avec sa belle-famille, soit en ménage étendu avec sa famille d'origine, soit dans un autre type de ménage (cela comprend les ménages unipersonnels, ménages atypiques, etc.), plutôt que de constituer un ménage nucléaire. La modalité de référence ici est « être en ménage nucléaire » à la naissance du premier enfant²⁷⁹.

Les résultats montrent que, « toutes choses égales par ailleurs », avoir un enfant après 20 ans augmente significativement la probabilité d'être dans un ménage étendu ou atypique (autres) au moment de la naissance de l'enfant. De plus, le lieu de naissance et l'origine sociale sont également significatifs²⁸⁰. Être né en zone urbaine augmente la probabilité de connaître un ménage étendu avec la famille d'origine au moment de la naissance du premier enfant. L'origine sociale est significative uniquement pour les ménages étendus avec la belle-famille d'Ego. Avoir connu les conditions économiques et sociales les moins favorables à 15 ans (IOS 1)²⁸¹ augmente les chances d'être en ménage étendu avec la belle-famille d'Ego au moment de la naissance du premier enfant par rapport aux IOS 2 (intermédiaire) et IOS 3 (le plus élevé).

²⁷⁹ Nous avons utilisé la même procédure que pour le modèle précédent – voir note 25

²⁸⁰ Nous avons testé également la variable « lieu de vie à 15 ans » (urbain ou rural), cette variable n'était pas significative. Le lieu de naissance est quant à lui hautement significatif.

²⁸¹ Nous avons mis dans le modèle l'indice d'origine sociale (IOS) découpé en 3 terciles

Tableau 5.16 : Modèle de régression logistique de la probabilité pour une femme de ne pas former un ménage nucléaire au moment de la naissance du premier enfant

Modalité de référence : Etre dans un ménage nucléaire	Ménage étendu (famille d'origine) vs ménage nucléaire	Ménage étendu (belle famille) vs ménage nucléaire	Autres type de ménage vs ménage nucléaire
	Valeur estimée (β)	Valeur estimée (β)	Valeur estimée (β)
Groupes de génération :			
1951-1953	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>
1966-1968	-0,46	0,18	0,04
1978-1980	0,13	0,3	0,46
Origine sociale à 15 ans :			
1er tiers (origine sociale basse)	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>
2ème tiers (origine sociale intermédiaire)	-0,15	-0,58*	-0,27
3ème tiers (origine sociale haute)	-0,25	-0,7*	-0,12
Niveau scolaire atteint au moment du premier enfant :			
Primaire incomplète ou complète	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>
Collège incomplet ou complet	0,47	0,21	-0,27
Lycée incomplet ou complet	-0,002	-0,06	0,20
Lieu de naissance :			
Urbain	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>
Rural	-0,96***	-0,33	-0,33
Âge au premier enfant :			
15-19 ans	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>
20-24 ans	-0,68**	-0,21	-0,81***
25-29 ans	-0,47	-0,90**	-0,87**
Travaille l'année précédente :			
Non	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>
Oui	-0,95**	-0,57*	-0,50*
Constante	-0,22	-0,16	-0,81
Log Likelihood (- 2 Log) constante et covariables	2205,63		
Degrés de liberté	20		

Source : EDER 2011, élaboration personnelle, résultats pondérés.

Champ : ensemble des femmes ayant eu un premier enfant entre 15 et 29 ans.

*p<.05 ; ** p<.01 ; *** p<.001

Pour résumer cette partie sur la formation familiale regroupant la mise en union, le premier enfant et la cohabitation avec l'union, nous pouvons dire que les mères adolescentes ont, pour la majorité, le même processus de formation familiale que les femmes ayant eu des enfants plus tardivement : c'est-à-dire que l'union est très vite suivie de la naissance du premier enfant et la mise en union correspond au moment de la cohabitation – le ménage nucléaire virilocal est d'ailleurs la forme privilégiée de formation familiale, quels que soient l'âge au premier enfant et le groupe de génération. Néanmoins, le fait d'avoir un enfant avant 20 ans va également créer une plus grande simultanéité dans l'arrivée des événements de la formation familiale, en privilégiant parfois la formation de ménages étendus. La précocité de l'arrivée du premier enfant pousse alors certains jeunes couples à s'installer chez leurs

parents ; néanmoins les conditions socio-économiques de la nouvelle famille pèsent également dans le choix du lieu de résidence. Toute la question est de savoir si les couples qui ont formé un ménage étendu y resteront ou s'ils prendront plus tard leur indépendance résidentielle. Nous vérifierons cela au chapitre 6.

V-5 Transition à l'âge adulte : évolution et diversité

Afin d'avoir une vision globale de la transition à l'âge adulte, nous avons représenté graphiquement l'ensemble des événements qui la composent. Les trois premiers graphiques (figures 5.24, 5.56 et 5.26) représentent l'âge médian auquel les femmes ont vécu les événements selon l'âge au premier enfant pour chacun des groupes de génération, 1951-1953, 1966-1968, 1978-1980. La quatrième figure (5.27) présente l'ensemble des transitions pour toutes les femmes ayant eu un premier enfant avant 30 ans en les distinguant uniquement par groupe de génération. Cette dernière figure, servant de cadre de référence pour la comparaison des transitions à l'âge adulte en fonction de l'âge au premier enfant, montre que la transition à la vie adulte évolue peu en termes de calendrier et d'ordre d'arrivée des événements.

Quel que soit l'âge au premier enfant, les femmes nées à partir des années 50 conservent donc un schéma de formation familiale traditionnel où l'union, la cohabitation conjugale et le premier enfant sont extrêmement liés. Nous n'observons pas de retard significatif pour la première union ; une période d'union sans cohabitation, puis une période de cohabitation sans enfant comme cela peut être le cas dans certaines sociétés européennes, notamment en France (Prioux, 2005 ; Costenalle, 2015). De plus, dans le cas mexicain, il est intéressant de noter que l'augmentation de l'âge à la sortie de l'école n'a pas permis de retarder d'autres transitions, notamment celle de l'union. Ce constat est également vrai pour les femmes ayant eu leur enfant entre 20 et 24 ans.

À partir des figures 5.24, 5.25 et 5.26, nous pouvons alors faire les constats suivants :

a) *La transition à la vie adulte des mères adolescentes a changé au cours des générations : vers un « raccourcissement »²⁸² du temps de franchissement des différents événements.*

En effet, concernant le groupe des mères adolescentes, on observe au fil des générations un rétrécissement de la période dans laquelle est compris l'ensemble des transitions. Les mères

²⁸² Cette expression a été choisie pour contraster avec l'expression de Gallant qui parle d'« allongement de la jeunesse »

adolescentes de la deuxième et de la troisième génération concentrent la venue des premiers événements de la transition à l'âge adulte : entre 16 et 18 ans, elles vivent 5 des 7 événements qui la composent (arrêt de l'école, fin de la cohabitation avec les parents, premier emploi, premier enfant et première cohabitation avec l'union). Cette concentration des événements s'explique principalement par une augmentation de l'âge médian à la fin de la scolarité et au premier emploi.

b) Les mères adolescentes ont des transitions à l'âge adulte « plus condensées » que les mères ayant eu un enfant après 19 ans.

Ce constat est encore plus flagrant pour la dernière génération. En revanche, les mères entre 25 et 29 ans ont des transitions plus étendues (environ 8 ans séparent l'arrêt de l'école de la naissance du premier enfant).

Figure 5.24 : Âge médian des transitions des femmes du groupe de génération 1951-1953, selon l'âge à la naissance du premier enfant

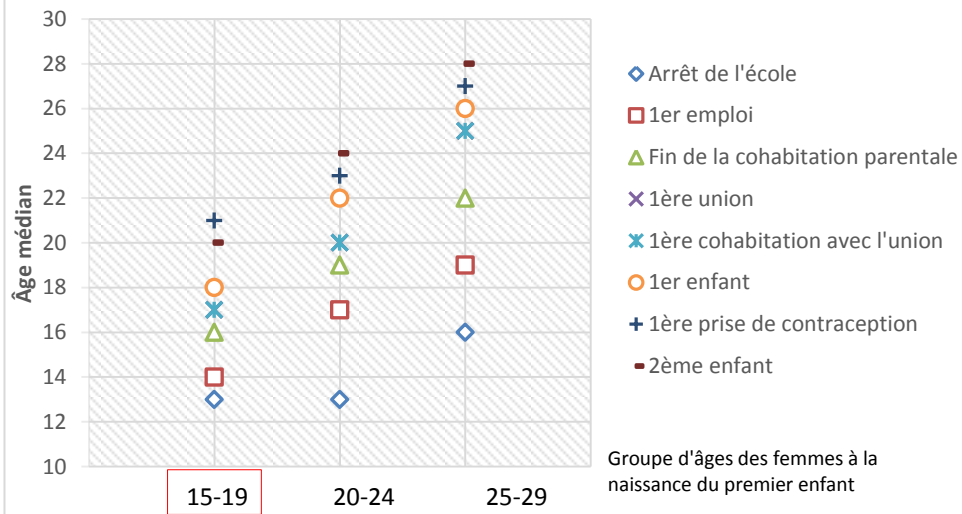


Figure 5.25 : Âge médian des transitions des femmes du groupe de génération 1966-1968, selon l'âge à la naissance du premier enfant

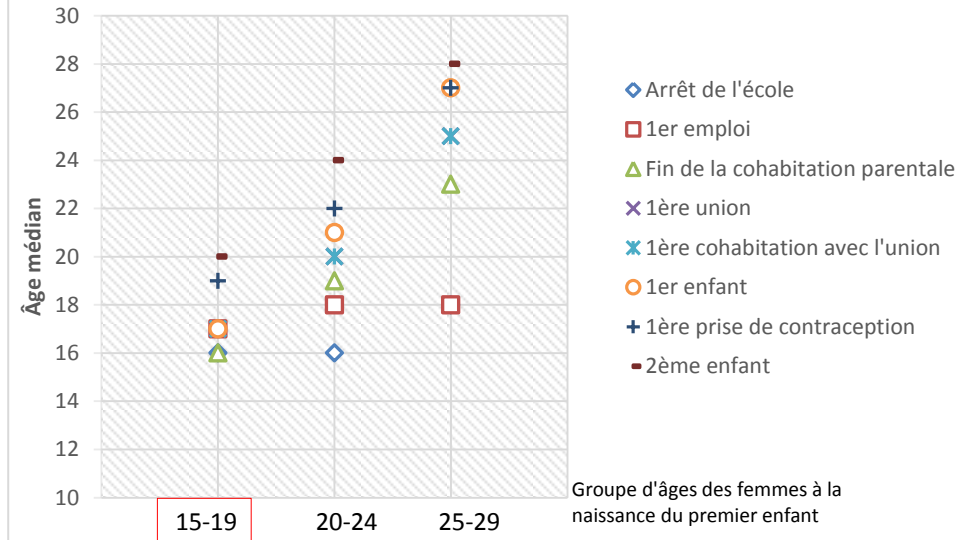


Figure 5.26 : Âge médian des transitions des femmes du groupe de génération 1978-1980, selon l'âge à la naissance du premier enfant

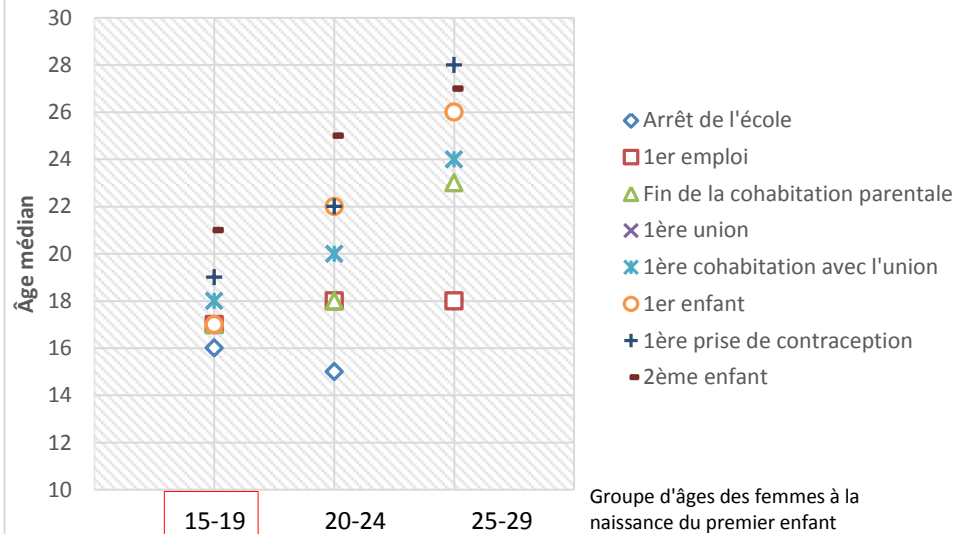
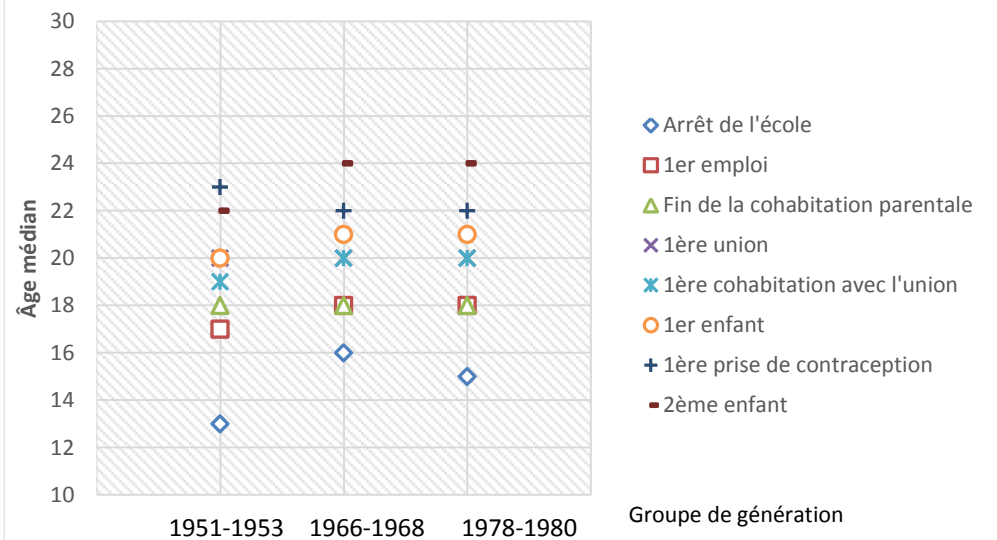


Figure 5.27 : Âge médian des transitions des femmes ayant eu un premier enfant avant 30 ans, selon le groupe de génération



c) Changements et pérennité de l'ordre de l'arrivée des événements pour le groupe des mères adolescentes.

À part l'augmentation de l'âge médian d'arrêt de l'école et du premier contraceptif, les étapes marquant l'entrée dans l'âge adulte conservent le même ordre et se produisent aux mêmes âges. L'étape de formation familiale (union, cohabitation avec l'union et 1^{er} enfant) reste indissociable au fil des générations.

En plus d'une plus grande simultanéité, l'ordre de l'arrivée des événements a subi certains changements au fil des générations pour les mères adolescentes, notamment en ce qui concerne la première utilisation d'une méthode contraceptive et l'arrivée du deuxième enfant. L'ordre de survenue de l'utilisation du premier contraceptif et de l'arrivée du deuxième enfant s'est inversé entre la première et la deuxième cohorte. Pour la première cohorte, l'âge médian de l'utilisation d'une méthode contraceptive est supérieur à celui du deuxième enfant, alors qu'il est inférieur pour les deux générations 1966-1968 et 1978-1980.

d) Passage d'un modèle singulier à un modèle pluriel ?

Chez les femmes de la première génération qui ont eu un enfant avant 30 ans, l'ordre d'arrivée des événements ne change pas selon l'âge au premier enfant (à part pour la 1^{ère} contraception et le 2^{ème} enfant) ; les mères adolescentes présentent simplement un calendrier plus précoce que les autres. Ce constat peut laisser penser à un modèle « unique » de transition à l'âge adulte, avec des étapes clairement définissables et successives. Les mères des jeunes générations brouillent les pistes : il y a une concentration pour les mères adolescentes et un allongement pour les mères après 19 ans, avec un écart important entre l'arrêt de l'école et la formation familiale. Ce constat pourrait laisser penser à une plus grande diversification des modèles de transition. Néanmoins, pour l'ensemble des femmes des trois générations, les étapes de formation familiale restent assez proches dans le temps ; la naissance du premier enfant est au cœur du passage à l'âge adulte. Sélectionner des femmes selon l'âge au premier enfant revient donc mécaniquement à décaler les étapes de la formation familiale. La mise en union ne semble pas se détacher de la cohabitation conjugale ni du premier enfant, cependant ce résultat est à nuancer.

En effet, même si l'ensemble des mères adolescentes des deux générations les plus jeunes 1966-1968 et 1978-1980 montrent une plus forte concentration de l'occurrence des événements dans le temps, 25 % des femmes de la génération 1978-1980 montrent une

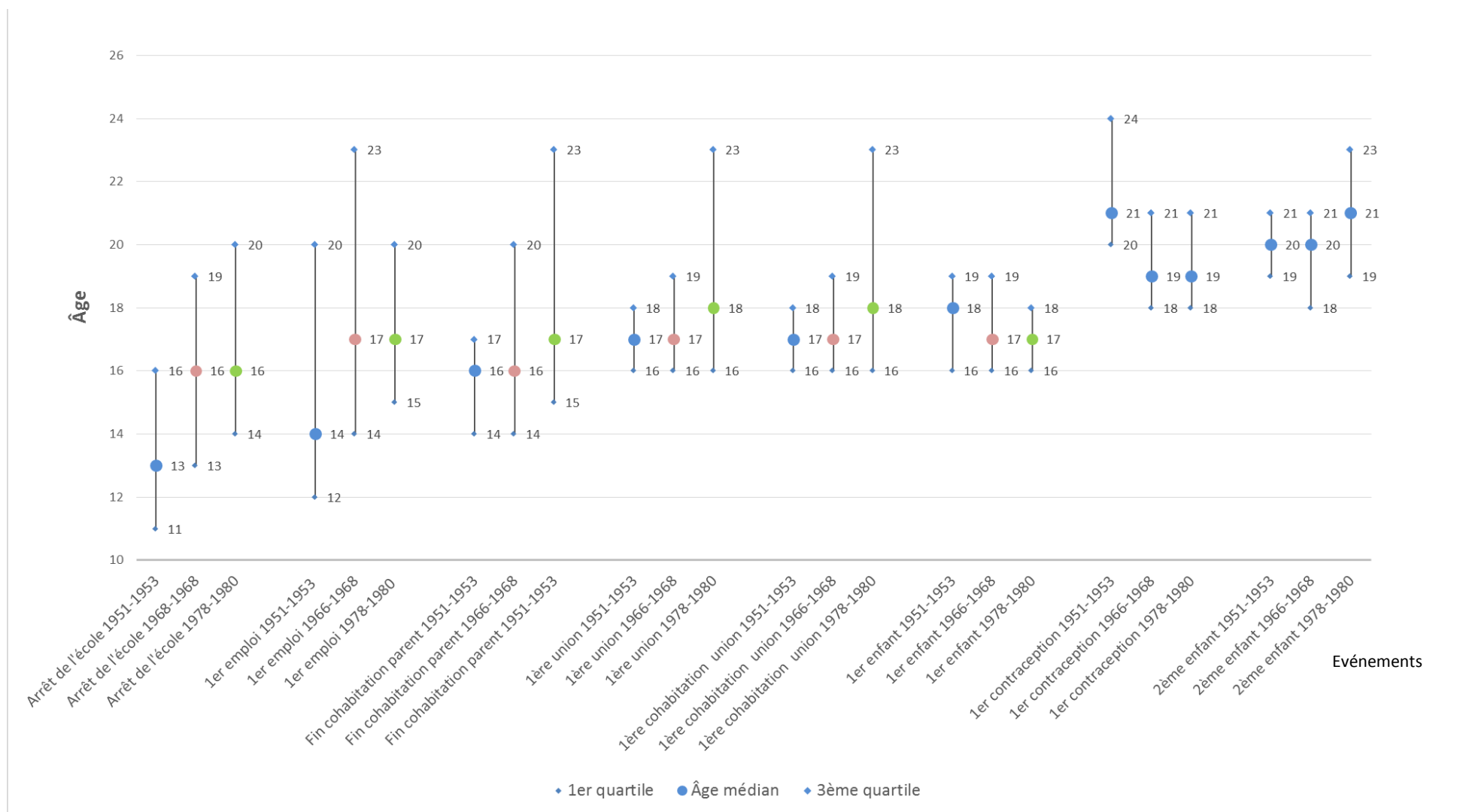
tendance inverse, celle d'une désarticulation des temps entre le premier enfant, l'union et la cohabitation conjugale (figure 5.28).

En effet, la distribution des quartiles de l'occurrence des événements selon le groupe de génération pour les mères adolescentes (figure 5.29) montre une plus grande dispersion de certains événements chez les femmes de la troisième génération par rapport à leurs aînées.

Pour la mise en union, la cohabitation avec le conjoint et la décohabitation parentale, on note un retard d'environ 3 ans de l'arrivée de ces transitions. À titre d'exemple, l'âge médian de la mise en union stagne pour les trois générations autour de 17 ans, avec un 3^{ème} quartile ne dépassant pas 19 ans pour les deux premières générations, alors que le dernier quartile atteint 23 ans pour la troisième génération 1978-1980.

Il est intéressant de noter que cette évolution touche principalement les événements liés à la formation familiale (mise en union et décohabitation de la famille d'origine), néanmoins elle ne touche pas l'arrivée du premier enfant qui, au contraire, présente une réduction du temps d'arrivée de l'événement. L'arrivée du deuxième enfant a tendance à être retardée pour les jeunes générations, avec un dernier quartile allant jusqu'à 23 ans, mais cela reste un changement timide.

Figure 5.28 : Âge médian et quartiles des événements vécus par les mères adolescentes, selon le groupe de génération



Source : EDER 2011, élaboration personnelle, résultats pondérés.
 Champ : ensemble des femmes ayant eu un premier enfant entre 15 et 19 ans.

Ce constat pourrait nous laisser penser aux prémices du changement engagé par les femmes nées au début des années 1980, relatif au mode de formation familiale à l'arrivée d'un enfant à un âge précoce. Ce changement se traduit par un allongement de la cohabitation parentale qui retarde la cohabitation en union ou encore par l'absence de formation de la première union à la naissance du premier enfant, ce qui expliquerait un allongement du temps passé dans la famille d'origine. Cette évolution pourrait s'expliquer par une transformation des implications, à la fois concrètes et symboliques, de la maternité et de la paternité ; c'est-à-dire qu'une grossesse, la venue d'un enfant, n'impliquerait pas nécessairement une prise de responsabilité parentale et la formation d'une famille nucléaire.

Néanmoins, rappelons que même si cette tendance nouvelle est perceptible, elle n'en reste pas moins minoritaire pour les femmes nées à la fin des années 1970.

Pour conclure ce chapitre, nous proposons un modèle mettant en avant les facteurs, « toutes choses égales par ailleurs » favorisant une naissance avant 20 ans.

V-6. Effet des transitions sur l'âge au premier enfant

L'arrêt de l'école, une situation de vulnérabilité sociale, l'absence de pratique contraceptive, l'absence de considération d'un projet de vie future ou d'une activité économique et le poids des relations de genre sont des facteurs qui vont participer à la venue d'un enfant avant 20 ans. Cependant, ces résultats sont limités par rapport à l'imbrication des phénomènes de sélection. En effet, le poids du contexte, c'est-à-dire de la génération d'appartenance et de la situation socio-économique, peut influencer fortement les résultats. Pour cela, nous avons construit un modèle de temps discret sur la *probabilité d'avoir un enfant avant 20 ans*^{283_284}.

²⁸³ Nous avons choisi un modèle de temps discret réalisé avec la procédure SAS « PROC LOGISTIC ». La variable dépendante du modèle est le fait d'avoir eu un premier enfant avant 20 ans. Nous avons introduit dans le modèle cinq variables indépendantes. Les variables indépendantes sont des variables qui varient dans le temps (*time-varying*) ou qui sont constantes dans le temps (constante) : l'âge (*time-varying*), le groupe de génération (constante), l'indice d'origine sociale à 15 ans (constante), la situation conjugale un an avant la naissance de l'enfant combinée avec la présence à l'école un an avant la naissance de l'enfant (*time-varying*) et la présence sur le marché du travail un an avant la naissance du premier enfant. Nous avons également testé la variable « avoir migré avant 12 ans » (constante) et « lieu de naissance » (constante), ces variables n'étaient pas significatives. De plus, nous n'avons pas introduit l'utilisation de contraception dans le modèle de temps discret car, comme nous l'avons vu précédemment, l'utilisation d'une méthode contraceptive avant le premier enfant est presque nulle.

²⁸⁴ Nous avons choisi d'introduire la variable de la présence à l'école plutôt que celle du niveau scolaire. Sur le plan théorique, la présence à l'école fait davantage référence à l'idée d'avoir un cadre scolaire, et cela implique d'être dans une institution et de recevoir un mode de socialisation spécifique. Dans notre cas, la variable de la présence à l'école est légèrement corrélée avec le niveau scolaire. La matrice de corrélation réalisée avec la procédure « proc corr » avec le logiciel SAS, affiche une corrélation de 0,48 entre les deux variables.

Les résultats des modèles de temps de discret réalisés en amont nous montraient, « toutes choses égales par ailleurs », que la probabilité d'avoir un enfant avant 20 ans était principalement corrélée avec deux variables : le fait d'être en union un an avant la naissance de l'enfant et d'avoir arrêté l'école au moins un an avant la naissance de l'enfant. Être en union augmente très significativement le risque d'avoir un enfant avant 20 ans l'année qui suit. Avoir arrêté l'école est également un facteur très fortement corrélé avec le risque d'avoir un enfant l'année suivante. Autrement dit, être à l'école protège de la venue d'un enfant avant 20 ans. Cependant, nous avons voulu essayer de rendre compte de la variable ayant le plus d'influence ; pour cela nous avons créé une nouvelle variable en fusionnant les deux facteurs : « être en union un an avant et être scolarisé un an avant ».

Les résultats du modèle de temps discret (tableau 5.17) confirment l'importance des variables de la situation conjugale et scolaire et soulignent avant tout le poids de la situation conjugale. De plus, la situation conjugale et l'assistance à l'école ont effacé, au fur et à mesure des étapes « *Forward* »²⁸⁵, les effets que pouvait avoir le fait d'appartenir à la deuxième cohorte et d'appartenir au deuxième tiers de l'IOS. Autrement dit, seule l'appartenance au tiers de l'origine sociale à 15 ans le plus haut permet de « protéger », « toutes choses égales par ailleurs », de la venue d'un enfant avant 20 ans. Par ailleurs, être né dans le groupe de génération le plus jeune n'est plus significatif (alors qu'il l'était au début de la procédure *Forward*). La génération d'appartenance n'est donc pas une variable significative. L'âge est également une variable significative : la propension à avoir un enfant avant 20 ans augmente avec l'âge de l'adolescente.

Les résultats montrent que la probabilité d'avoir un enfant avant 20 ans augmente par le fait d'être en union et à d'aller à l'école²⁸⁶, ainsi que le fait d'être en union et déscolarisé l'année précédente par rapport à une fille n'allant pas en union et déscolarisé.

²⁸⁵ Nous avons procédé avec la méthode *Forward*, sous le logiciel SAS (INSEE, 2000). Nous avons montré ici le modèle le plus pertinent.

²⁸⁶ Par rapport au fait « d'être célibataire et de ne pas être à l'école l'année précédente », « être en union et à l'école l'année précédente » augmente davantage les chances d'avoir un enfant avant 20 ans (béta = 3,95) que le fait « d'être en union et de ne pas être à l'école » (béta = 3,66). Ce résultat appuie l'idée que le projet de vie familiale reste prioritaire par rapport aux projets scolaires. Il amène à s'interroger sur l'hypothèse du « rôle protecteur » de l'école face aux grossesses adolescentes.

Tableau 5.17 : Modèle de temps discret sur la probabilité d’avoir un enfant avant 20 ans

Variables indépendantes	Valeur estimée (β)
Âge	0,25***
Groupes de génération :	
1951-1953	Réf.
1966-1968	-0,19
1978-1980	0,21
Origine sociale à 15 ans :	
1er tiers (origine sociale basse)	Réf.
2ème tiers (origine sociale intermédiaire)	-0,06
3ème tiers (origine sociale haute)	-0,48*
Situation scolaire et conjugale l'année précédente :	
Sans union et être scolarisé	-1,22***
Sans union et ne pas être scolarisé	Réf.
En union et être scolarisé	3,95***
En union et ne pas être scolarisé	3,66***
Avoir un emploi l'année précédente :	
Non	Réf.
Oui	-0,35
Constante	-8,55***
Log Likelihood (- 2 Log)	1933,72
Degrés de liberté	9
Nombre d'années-observations	370
Nombre d'événements	9548

Source : EDER 2011, élaboration personnelle, résultats pondérés.

Champ : ensemble des femmes de l'échantillon – sur les années de vie entre 12 et 19 ans.

*p<.05 ; ** p<.01 ; *** p<.001

Comme le révèlent les résultats du modèle sur la probabilité d’avoir un enfant, l’union est l’un des principaux facteurs de la naissance du premier enfant. Comme la littérature le précisait, la majorité des mères adolescentes sont en union au moment de l’arrivée du premier enfant, cependant les connaissances sur le sujet sont limitées concernant la mise en union à ce moment spécifique de la vie ; c’est pour cela que nous avons voulu tester la variable de l’écart d’âge entre conjoints.

Pour cela, nous avons décidé de faire un deuxième modèle de temps discret en incluant la variable combinée de « la situation conjugale » et de « l’écart d’âge ». Inclure cette variable combinée dans le modèle précédent (tableau 5.18) violerait l’hypothèse de colinéarité entre les variables explicatives (Bressoux, 2010) ; nous avons donc choisi un modèle avec un

ensemble de six variables indépendantes²⁸⁷, en y incluant la situation conjugale et l'écart d'âge l'année précédant la naissance de l'enfant. Les résultats montrent un coefficient significatif pour les femmes ayant un partenaire plus âgé qu'elles, de 3 ans et plus, par rapport à un conjoint ayant le même âge ou deux ans de plus²⁸⁸. Le suivi d'une scolarité, l'âge et l'origine sociale à 15 ans sont également des variables significatives, comme dans le modèle précédent.

Tableau 5.18 : Modèle de temps discret (incluant les écarts d'âge entre conjoints) sur la probabilité d'avoir un enfant avant 20 ans

Variables indépendantes	Valeur
Âge	0,27***
Groupes de génération :	
1951-1953	Réf.
1966-1968	-0,12
1978-1980	0,31
Origine sociale à 15 ans :	
1er tiers (origine sociale basse)	Réf.
2ème tiers (origine sociale intermédiaire)	-0,05
3ème tiers (origine sociale haute)	-0,43*
Situation conjugale et écart d'âge entre conjoints l'année précédente :	
Sans union	-3,52***
Entre 0 et 2 ans	Réf.
3 ans et plus	0,55*
Etre scolarisé l'année précédente :	
Non	Réf.
Oui	-0,99***
Avoir un emploi l'année précédente :	
Non	Réf.
Oui	-0,29
Constante	-4,39***
Log Likelihood (- 2 Log)	1902,31
Degrés de liberté	9
Nombre d'années-observations	9548
Nombre d'événements	356

Source : EDER 2011, élaboration personnelle, résultats pondérés.

Champ : ensemble des femmes de l'échantillon – sur les années de vie entre 12 et 19 ans.

*p<.05 ; ** p<.01 ; *** p<.001

²⁸⁷ Nous avons choisi un modèle de temps discret réalisé avec la procédure SAS «PROC LOGISTIC». La variable dépendante du modèle est le fait d'avoir eu un premier enfant avant 20 ans. Nous avons introduit dans le modèle six variables indépendantes. Les variables indépendantes sont des variables qui varient dans le temps (*time-varying*) ou qui sont constantes dans le temps (constante) : l'âge (*time-varying*), le groupe de génération (constante), l'indice d'origine sociale à 15 ans (constante), la situation conjugale un an avant la naissance de l'enfant combinée avec les écarts d'âge un an avant la naissance de l'enfant (*time-varying*) et la présence sur le marché du travail un an avant la naissance du premier enfant (*time-varying*).

²⁸⁸ Cette modalité inclut les femmes ayant un conjoint du même âge, plus âgé de deux ans (maximum) et plus jeune. Ils sont une minorité, c'est pour cela que nous les avons inclus dans cette modalité.

Même si nous sommes limités au niveau des données concernant le profil du conjoint, ce résultat permet de souligner l'influence des rapports sociaux de genre sur la fécondité des jeunes. En effet, avoir un conjoint plus âgé implique parfois que l'homme est déjà dans la vie active et peut plus facilement subvenir aux besoins économiques d'une famille. Cela peut éventuellement augmenter le désir de fonder une famille, ou encore modifier le rapport de négociation entre conjoints vis-à-vis des rapports sexuels ou de l'utilisation d'un moyen de contraception. Ces hypothèses ne peuvent pas se vérifier avec les données de l'EDER 2011, mais une enquête qualitative approfondie avec des couples pourrait permettre d'approfondir la problématique de l'écart d'âge entre conjoints sur la maternité précoce.

Conclusion

Ce chapitre a permis de replacer l'arrivée du premier enfant dans le processus de transition à l'âge adulte qui, malgré certaines limites théoriques, offre un cadre d'analyse facilitant la comparaison entre différentes populations de femmes de différentes cohortes ayant été mères à différents âges (entre 15 et 29 ans).

Ces analyses ont permis de montrer une certaine constance au fil des générations des variables liées à l'arrivée d'une naissance précoce et cela malgré l'entrée des femmes sur le marché du travail, l'augmentation du niveau scolaire et la diffusion massive des moyens contraceptifs. Ces résultats confirment que la vulnérabilité sociale et économique, l'arrêt de l'école et l'entrée en union participent à déclencher le processus de formation familiale. Il est important également de signaler que, selon les résultats de régression de temps discret, la mise en union et l'arrêt de l'école ont un impact plus significatif que l'origine sociale (seules les filles appartenant à l'origine sociale la plus élevée ont une probabilité moins grande de tomber enceintes).

Néanmoins, le lien entre l'union et le premier enfant reste capital dans la compréhension du phénomène de formation familiale à un âge précoce. L'absence d'utilisation de méthodes contraceptives avant le premier enfant rend ces deux événements indissociables, pour l'ensemble des femmes, quel que soit l'âge au premier enfant et quelle que soit la génération ; ces deux événements restent très proches dans le temps. Pour les trois cohortes, une majorité de femmes étaient en union au moment de la naissance du premier enfant, néanmoins, on observe une différence dans le type d'union : les jeunes mères adolescentes favorisent davantage l'union libre. L'âge du conjoint est également une variable qui va différencier les

mères adolescentes des autres femmes : un écart d'âge plus important entre les conjoints à la première union pour les mères adolescentes favorise la venue d'un enfant à un jeune âge.

Si l'on prend en compte la résidence pour les mères adolescentes des trois générations, la formation de l'union s'accompagne d'une cohabitation résidentielle sous la forme d'un ménage nucléaire. Cependant une partie plus importante de l'échantillon des mères adolescentes, par rapport aux autres femmes, déclare être en ménage étendu à la naissance du premier enfant. Cette situation semble être liée directement au fait d'avoir eu un enfant avant 20 ans et au niveau socio-économique. Néanmoins, pour le cas des ménages étendus (avec cohabitation avec la belle-famille), le fait d'avoir un enfant avant 20 ans n'est pas spécifique. La situation économique d'origine d'Ego semble avoir un rôle plus significatif.

La dernière partie du chapitre propose une vision d'ensemble en mettant en relation la survenue des premiers événements qui composent le passage à la vie adulte. La transition à la vie adulte des mères adolescentes présente deux caractéristiques importantes : la première, d'être plus « condensée » que celles des autres mères – l'arrivée des événements se fait dans un temps (un nombre d'années) plus réduit ; et la seconde, de rendre compte d'un rétrécissement du passage à l'âge adulte opéré au fil des générations, qui montre une grande simultanéité de l'arrivée des événements pour le groupe de génération le plus jeune. Autrement dit, une mère adolescente de la première génération n'a pas connu la même transition à l'âge adulte qu'une mère adolescente de la troisième génération. Les mères adolescentes des deux dernières générations 1966-1968 et 1978-1980 montrent des transitions plus rapides et plus simultanées que celles de la première génération, qui font penser non pas à une transition à l'âge adulte, mais bien à un basculement à l'âge adulte. En deux ou trois ans, les mères adolescentes de la troisième génération 1978-1980 cumulent les transitions, les changements de rôles sociaux et d'identité, et passent de leur famille d'origine à leur propre famille (mais parfois aussi à leur belle-famille). L'idée de basculement fait ici référence à la notion de rapidité du processus.

Ce constat concernant les jeunes générations pourrait être interprété comme un brouillage des schémas traditionnels (où la formation familiale obéissait à des normes et des processus stricts), mais non comme une remise en question de ces mêmes schémas, car le socle de la formation conjugale et du premier enfant reste soudé. De plus, alors que l'arrivée des événements se fait de plus en plus rapidement pour les mères adolescentes, il n'y a pas de « désordre » à noter. Les mères adolescentes au Mexique ne sont pas dans un modèle de

transition à l'âge adulte spécifique, avec un ordre inversé par rapport aux autres mères ; la transition est simplement plus condensée. Cette conclusion nous amène à poursuivre notre analyse dans le chapitre 6, qui sera l'occasion d'explorer le devenir des trajectoires familiales après la naissance du premier enfant.

Chapitre VI

Trajectoires familiales des mères adolescentes

Le chapitre précédent a permis de mettre en lumière à la fois les processus de formation familiale précoce, les ajustements familiaux immédiats et la dynamique de transition vers l'âge adulte des jeunes filles autour de la naissance du premier enfant. Les résultats montrent que l'arrivée d'un enfant à un âge précoce ne correspond pas à une formation familiale atypique (désorganisation de l'ordre d'arrivée des événements), mais se rapproche plus d'un basculement vers l'âge adulte de plus en plus rapide et immédiat au fil des générations. Les mères adolescentes présentent néanmoins quelques caractéristiques : une formation familiale particulièrement rapide ; les mères adolescentes forment davantage des unions libres et elles se trouvent un peu plus que les autres femmes dans des ménages dits « étendus » ou « complexes » à la naissance de leur premier enfant. Néanmoins, malgré ces particularités, la majorité des mères adolescentes accueillent leur premier enfant et commencent leur trajectoire familiale selon le schéma le plus fréquent. À présent, la question est de savoir quelles vont être les évolutions des trajectoires familiales et des liens familiaux sur le moyen et long terme ; et nous avons émis l'hypothèse que les trajectoires des mères adolescentes ne montraient pas de différences majeures avec celles des autres mères.

L'objectif premier de ce chapitre est de s'immiscer au cœur des dynamiques familiales, avec pour portes d'entrée : l'union, la cohabitation et la vie reproductive des ménages. Étant donné la spécificité des données, nous avons privilégié l'analyse à moyen terme (10 ans de recul) et celle à long terme (20 ans de recul) lorsque les données le permettaient (cela dépend du groupe de génération d'appartenance et de l'âge au premier enfant)²⁸⁹. L'analyse se présentera sous trois axes distincts :

- 1) l'évolution de la structure des ménages (type de ménage et cohabitation) ;
- 2) l'évolution des unions ;
- 3) la vie reproductive des femmes (descendances atteintes, probabilités d'agrandissement).

²⁸⁹ Nous avons considéré, à moyen terme, une durée d'observation de 10 ans après la naissance du premier enfant pour plusieurs raisons : 1) avoir le recul nécessaire pour l'arrivée de nouveaux événements familiaux 2) cette durée d'observation est utilisée dans de nombreux travaux (Hakkert, 2001), aussi la comparaison avec notre étude en sera facilitée, 3) 10 ans d'observation permet de comparer les trois générations que nous allons suivre. Le long terme (20 ans après la naissance du premier enfant) en revanche concernera uniquement les deux générations de femmes plus âgées. L'observation sur le temps long permet un recul sur pratiquement l'intégralité de la vie reproductive, ce que proposent peu de travaux.

Cette analyse propose à la fois une approche descriptive, au fil du temps, et une approche analytique afin de contrôler « toutes choses égales par ailleurs » les interrelations entre les facteurs dits « explicatifs ».

VI-1 Fécondité adolescente et évolution de la structure des ménages

VI-1.1 Entre continuité et ajustement de la structure des ménages

Une synthèse des différentes sources d'information sur la structure des ménages de 1976 à 2005 montre une prédominance des ménages nucléaires sur les autres formes de coresidence. Cependant, on observe une légère baisse de ce modèle dominant (Echarri Cánovas, 2009). En 1976, les foyers nucléaires²⁹⁰ représentaient 71 % des foyers (EMF, 1976), contre 67,4 % en 1997 (ENADID 1997) et 65,7 % en 2005 (ENDIFAM, 2005) (Echarri Cánovas, 2009). Malgré le caractère transversal de ces résultats et l'absence d'éléments sur l'âge de la population, le modèle nucléaire reste le modèle de structure familiale dominant. Aussi l'objectif est-il de vérifier si les femmes qui ont eu un enfant avant 20 ans se trouvent et vivent au fil des années dans des ménages dont la structure s'écarte ou non du modèle dominant. Pour appréhender cette notion de ménage, nous avons choisi d'utiliser les variables associées à la cohabitation avec certains membres de la famille ou de la belle-famille. Nous avons alors sélectionné :

- La coresidence avec le conjoint.
- La coresidence avec au moins un des deux parents (famille d'origine).
- La coresidence avec au moins un des beaux-parents (belle-famille).²⁹¹

En prenant en compte l'entourage proche, ce sont 12 types de structure de ménage qui ont été identifiés. Néanmoins, certains sont très peu représentés. Nous avons donc décidé d'effectuer des regroupements pour construire finalement une variable avec 6 modalités²⁹² :

²⁹⁰ Les foyers ou ménages nucléaires se définissent par : un couple, un couple avec des enfants, ou encore une personne et des enfants (Echarri Cánovas, 2009)

²⁹¹ Il est important de préciser que pour observer la structure des ménages, nous n'avons pas pris en compte les liens de germanité (ni par rapport à Ego [frère/sœur], ni par rapport aux parents [oncle/tante/cousins]). Nous avons voulu privilégier les relations de filiation et d'alliance par l'union. Nous n'avons pas non plus pris en compte les personnes extérieures au lien de parenté qui pouvaient partager le lieu de résidence. En ne prenant pas en compte toutes ces personnes, nous minimisons finalement le nombre de personnes pouvant être présentes dans un ménage, ainsi que les liens de solidarité entre les membres de la famille. Néanmoins, nous avons choisi d'exclure ces personnes-là de l'analyse des structures familiales, car nous avons souhaité comprendre plus précisément la dynamique de cohabitation avec les membres les plus proches d'Ego en termes de filiation verticale (parent/enfant) et horizontale (avec le conjoint), en favorisant également une approche intergénérationnelle des modes de cohabitation (parent, enfant et conjoint).

- ménage nucléaire : l'individu coréside uniquement avec son conjoint²⁹³
- ménage étendu (belle-famille) : l'individu coréside avec son conjoint et au moins un de ses beaux-parents.
- ménage étendu (famille d'origine) : l'individu coréside avec son conjoint et au moins un de ses parents.
- famille d'origine (sans conjoint) : l'individu coréside avec ses parents, sans conjoint.
- ménage monoparental : l'individu vit seul
- ménage « atypique »²⁹⁴ : l'individu coréside avec un ou plusieurs de ses parents ou beaux-parents

Pour représenter l'évolution de la structure des ménages, nous avons réalisé des chronogrammes selon l'âge au premier enfant et le groupe de génération (figures 6.1 à 6.3). Ces chronogrammes représentent la proportion de femmes en fonction du type de ménage dans lequel elles se trouvent, à partir de l'année de naissance du premier enfant jusqu'à 20 ans après (l'année 0 représentant l'année de naissance du premier enfant). Nous pouvons avoir 20 ans de recul pour les deux premières générations, mais cette rétrospective n'est pas réalisable pour les femmes des jeunes générations qui ont eu un enfant après 20 ans²⁹⁵.

Les figures 6.1, 6.2 et 6.3 montrent respectivement l'évolution des structures familiales des mères adolescentes, puis celle des mères ayant eu leur premier enfant entre 20 et 24 ans pour les trois groupes de génération et enfin celle des mères ayant eu leur premier enfant entre 25 et 29 ans uniquement pour la première et la deuxième génération.

L'ensemble des chronogrammes mettent en avant quatre résultats principaux :

- 1) Les mères adolescentes des trois groupes de génération, pour la grande majorité, vivent les 10 années qui suivent la naissance du premier enfant dans un ménage

²⁹² Cette variable ne nous indique pas dans quelle résidence vit Ego, mais bien les personnes qui partagent sa vie quotidienne. De plus, il s'agit de corésidence, et non de lien familial. Par exemple, lorsqu'il est mentionné « ménage monoparental », il n'est pas précisé si Ego est séparé de son conjoint, ou si elle est en union et que son conjoint vit dans une autre région ; « ménage monoparental » indique simplement qu'Ego vit seule (sans conjoint) dans sa résidence cette année-là.

²⁹³ Nous ne distinguons pas le rang du conjoint. Il peut donc s'agir du premier conjoint ou du deuxième conjoint. Comme nous le verrons dans la partie suivante, les femmes n'ont majoritairement qu'un seul conjoint.

²⁹⁴ Cette modalité regroupe les années de corésidence avec une configuration marginale, comme corésider avec au moins un de ses parents et au moins un de ses beaux-parents. Cette catégorie (sous-représentée) peut aussi être le reflet d'erreurs de codage dans la saisie des données ou de déclarations erronées.

²⁹⁵ En conséquence, les femmes de la troisième génération qui ont eu un enfant après 24 ans n'apparaissent pas.

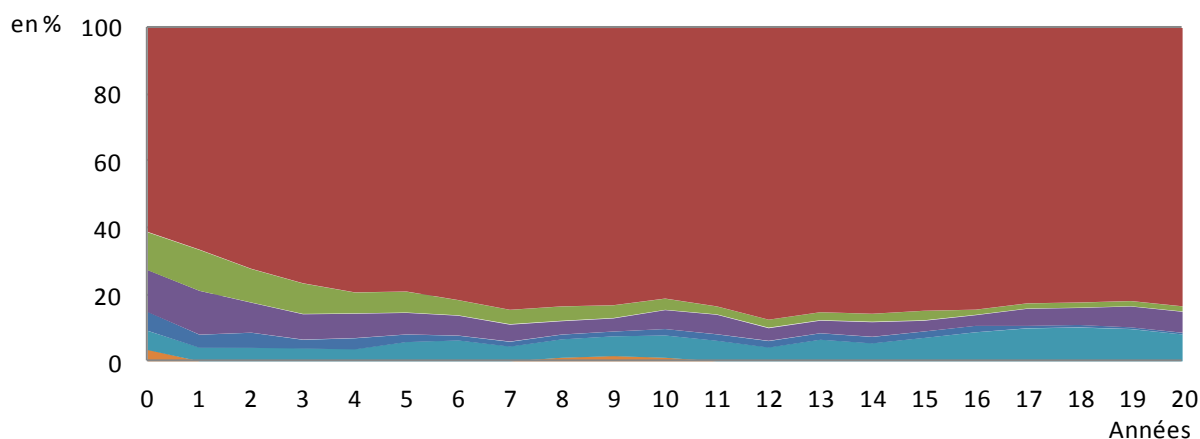
nucléaire ; c'est-à-dire que l'ensemble des femmes des trois générations suit le modèle dominant. Cette similarité, en termes de proportion, est particulièrement visible pour la première et la deuxième génération de mères adolescentes.

- 2) Pour les mères adolescentes, comme pour les mères de 20 à 24 ans, la proportion de femmes vivant dans un ménage nucléaire tend à s'agrandir au fil du temps. Il y a donc une tendance de nucléarisation des ménages au fil des années. Ce phénomène est marqué pour les mères adolescentes de la troisième génération. À l'inverse, pour les femmes ayant eu un enfant plus tardivement (après 24 ans), la proportion des ménages nucléaires diminue au profit des ménages monoparentaux²⁹⁶ (ce qui s'explique peut-être par la migration du conjoint à l'étranger ou dans une autre ville, ou par une séparation).
- 3) Chez les mères adolescentes, on note de manière générale une faible proportion de femmes vivant seules, vivant avec leur famille d'origine ou encore dans un ménage atypique.
- 4) Les mères adolescentes de la troisième génération sont dans des ménages qui présentent des structures plus spécifiques, non seulement par rapport aux femmes des générations précédentes, mais également par rapport aux autres mères de la même génération. En effet, dans les premières années après l'arrivée du premier enfant, elles sont moins de 50 % à être dans un ménage nucléaire. Elles sont environ 20 % à vivre avec un de leurs beaux-parents (et conjoint), 20 % avec un de leurs parents (avec le conjoint) et un peu plus de 10 % à vivre sans leur conjoint avec un de leurs parents. Ce « démarrage » atypique se transforme au fil des années ; en effet au bout de 5 à 6 années, les mères adolescentes sont proportionnellement plus nombreuses à être en ménage nucléaire. On observe donc un retard du calendrier pour ce qui est de la nucléarisation de la famille. Ce schéma est spécifique aux mères adolescentes de la troisième génération qui, contrairement aux mères adolescentes de la première génération, s'éloignent donc du schéma traditionnel de cohabitation lors de l'arrivée d'un premier enfant.

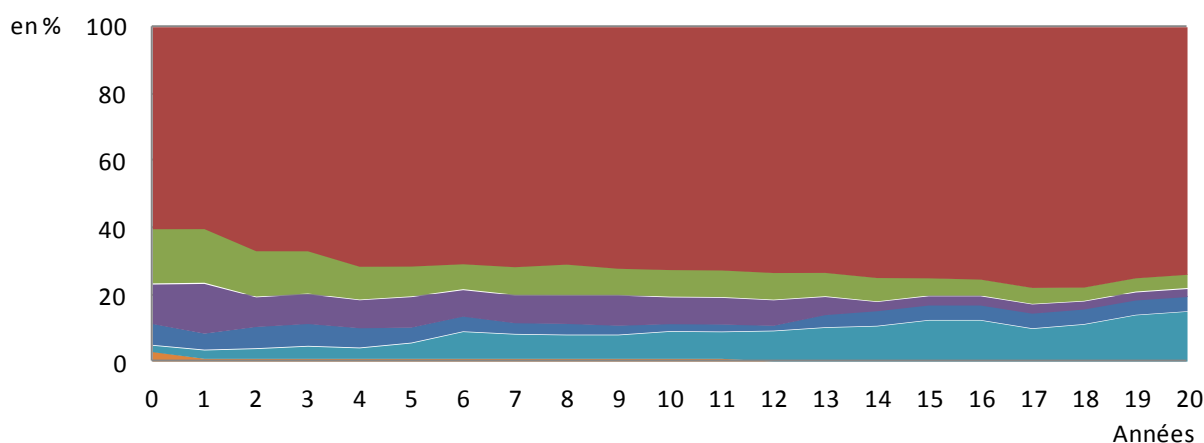
²⁹⁶ Il faut ici relativiser la notion de « ménage monoparental » ; ces femmes peuvent vivre également avec un autre membre de la famille qui n'a pas été pris en compte dans cette analyse (cousin, tante, ami, etc.)

Figure 6.1 : Proportion de la situation de corésidence des femmes ayant eu leur premier enfant entre 15 et 19 ans

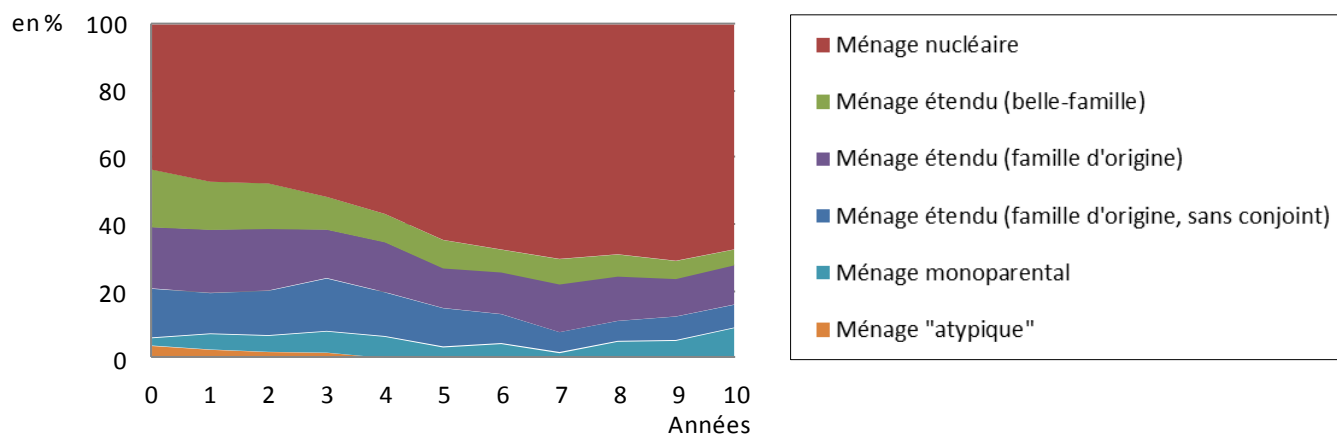
Groupe de génération 1951-1953



Groupe de génération 1966-1968



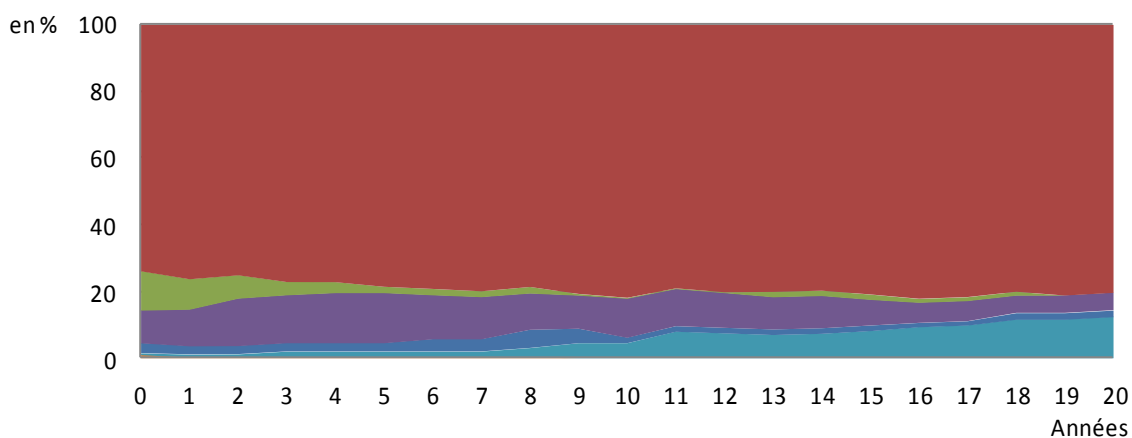
Groupe de génération 1978-1980



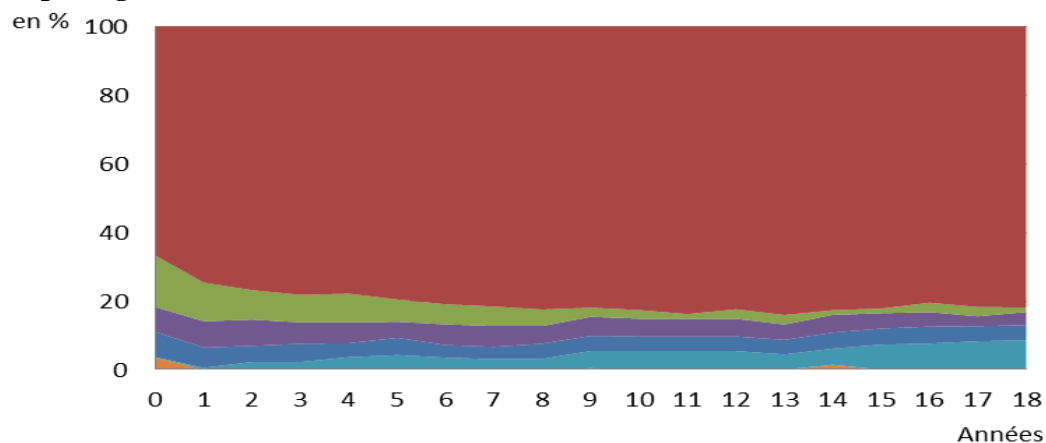
Source : EDER 2011, élaboration personnelle, résultats pondérés.
 Champ : ensemble des femmes ayant eu un premier enfant entre 15 et 19 ans

Figure 6.2 : Proportion de la situation de corésidence des femmes ayant eu leur premier enfant entre 20 et 24 ans

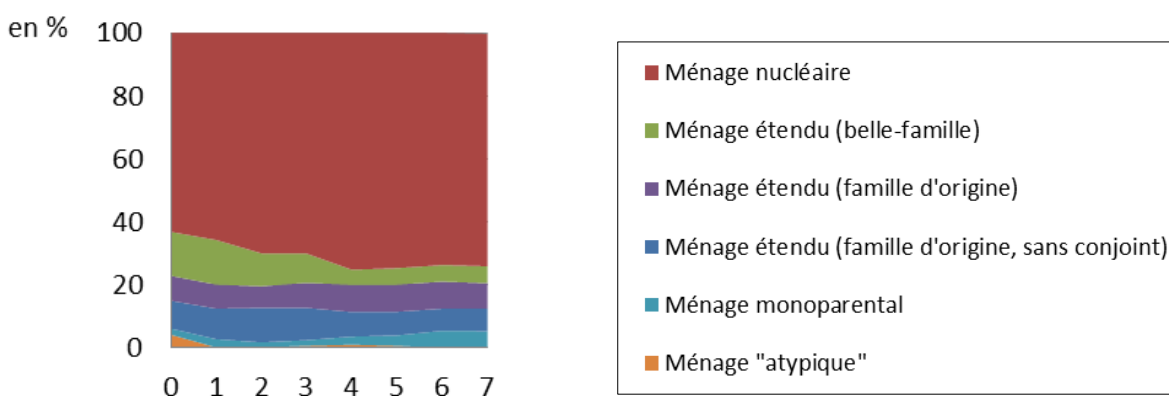
Groupe de génération 1951-1953



Groupe de génération 1966-1968



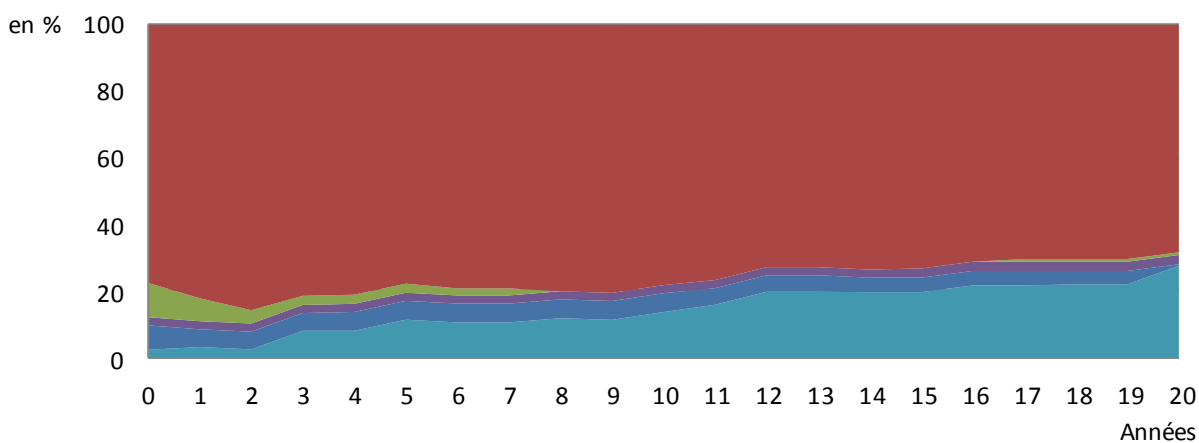
Groupe de génération 1978-1980



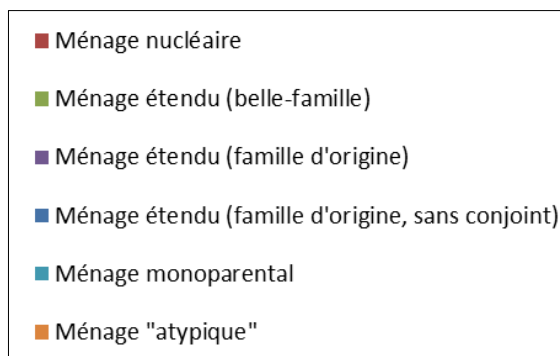
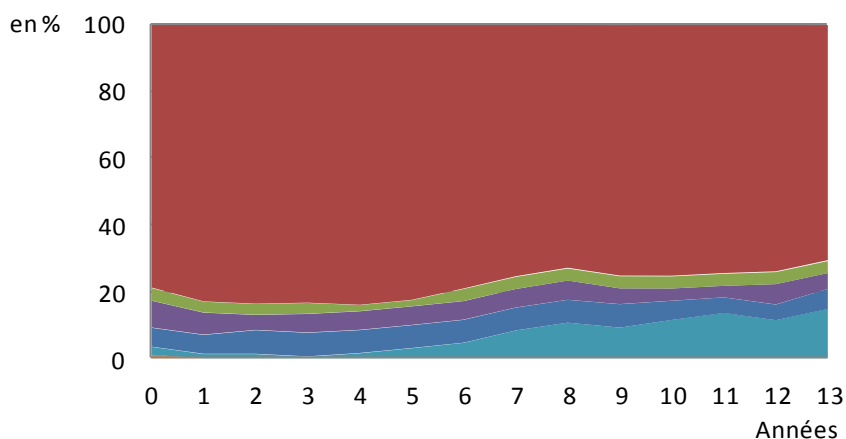
Source : EDER 2011, élaboration personnelle, résultats pondérés.
 Champ : ensemble des femmes ayant eu un premier enfant entre 20 et 24 ans

Figure 6.3 : Proportion de la situation de coresidence des femmes ayant eu leur premier enfant entre 25 et 29 ans

Groupe de génération 1951-1953



Groupe de génération 1966-1968



Source : EDER 2011, élaboration personnelle, résultats pondérés.
 Champ : ensemble des femmes ayant eu un premier enfant entre 25 et 29 ans

Outre la considération de la coresidence avec les parents, les beaux-parents et le conjoint, nous avons également souhaité prendre en compte la coresidence avec le premier enfant. Cette dimension est rarement prise en considération dans les études sur la fécondité, alors qu'elle peut révéler des spécificités importantes sur la structure du ménage et sur la dynamique familiale (ruptures familiales, solidarité familiale, conflits familiaux, dynamiques migratoires, partage des tâches entre conjoints, etc.).

VI-1.2 Prédominance de la famille nucléaire : cohabitation du couple et des enfants

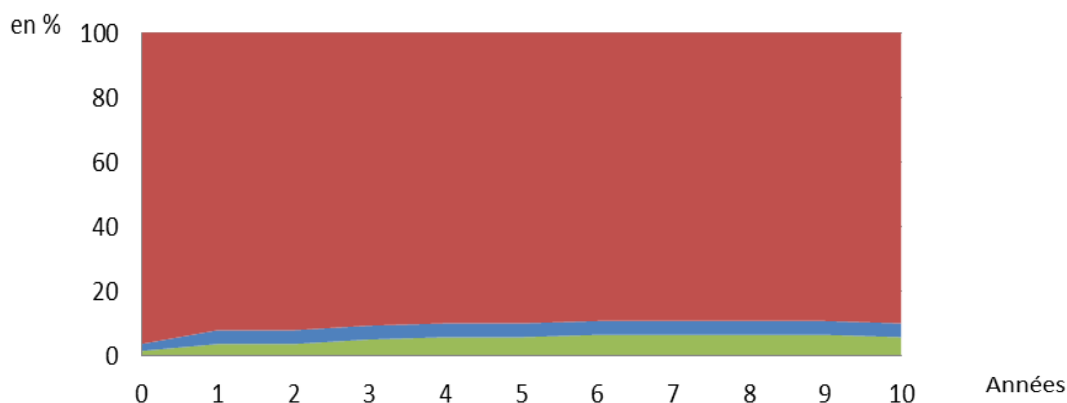
Les études sur la coresidence présument souvent que les jeunes enfants vivent avec leurs parents. Les données de l'EDER 2011 nous permettent de vérifier les dynamiques de coresidence parents/enfants. Nous nous sommes intéressés à la coresidence d'Ego avec le premier enfant pendant les 10 années suivant sa naissance²⁹⁷ et nous avons établi une distinction entre l'absence de coresidence et la fin de la coresidence entre la mère et son premier enfant. De plus, les données permettent de distinguer si l'enfant est parti aux États-Unis ou non. Les chronogrammes suivants (figure 6.4, 6.5 et 6.6) décrivent la situation de résidence des femmes avec leur premier enfant.

Pour l'ensemble des femmes des trois groupes de génération, quel que soit l'âge au premier enfant, le premier-né vit en très grande majorité avec sa mère, au moins les 10 premières années après sa naissance (figure 6.4, 6.5 et 6.6). Cependant, chez les mères adolescentes de la première et de la troisième génération, le départ du premier enfant est plus précoce ; elles sont environ 10 % à ne pas vivre avec leur premier-né environ 10 ans après sa naissance. Qu'une femme ne vive pas auprès de son premier enfant reste un comportement marginal pour l'ensemble des femmes des trois générations.

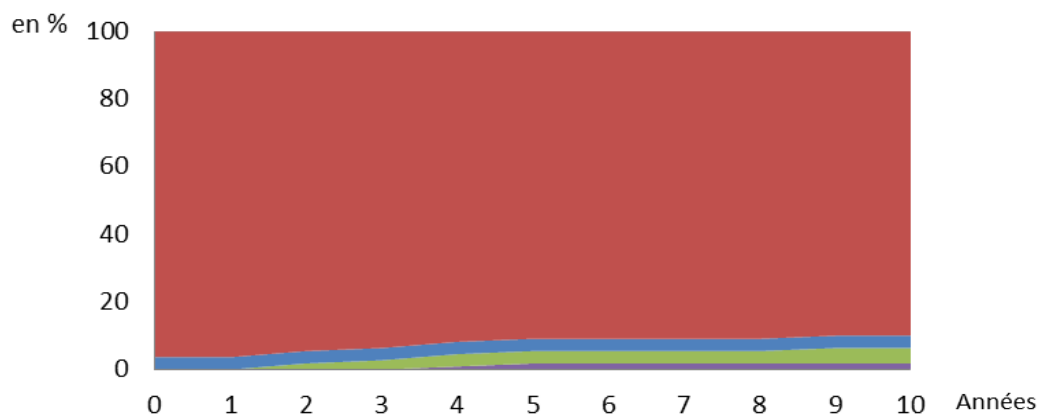
²⁹⁷ Nous avons décidé de décrire la coresidence mère/enfant afin d'insister sur d'éventuelles ruptures du lien maternel (mère/enfant), ce qui pourrait alors traduire l'éloignement des femmes vis-à-vis de leur premier enfant ou leur isolement.

Figure 6.4 : Proportion de la situation de corésidence des femmes avec leur premier enfant - pour les femmes ayant eu un premier enfant entre 15 et 19 ans

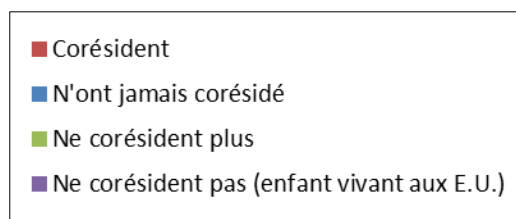
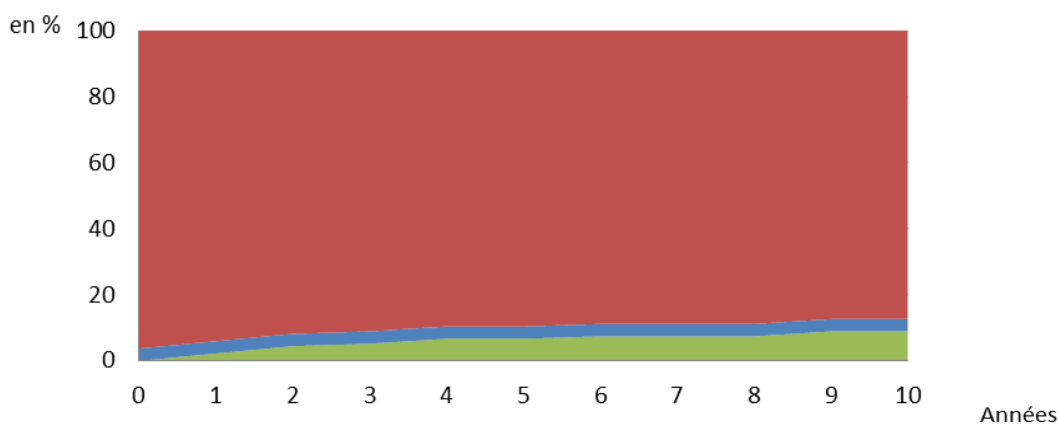
Groupe de génération 1951-1953



Groupe de génération 1966-1968



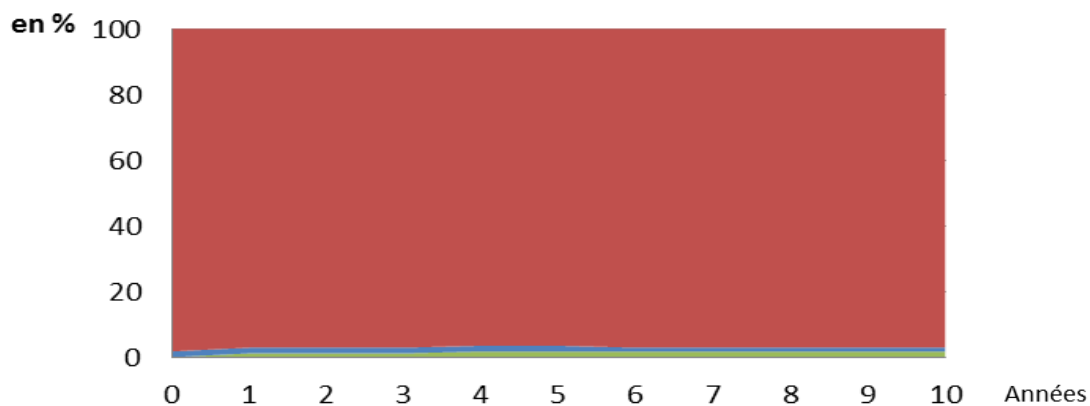
Groupe de génération 1978-1980



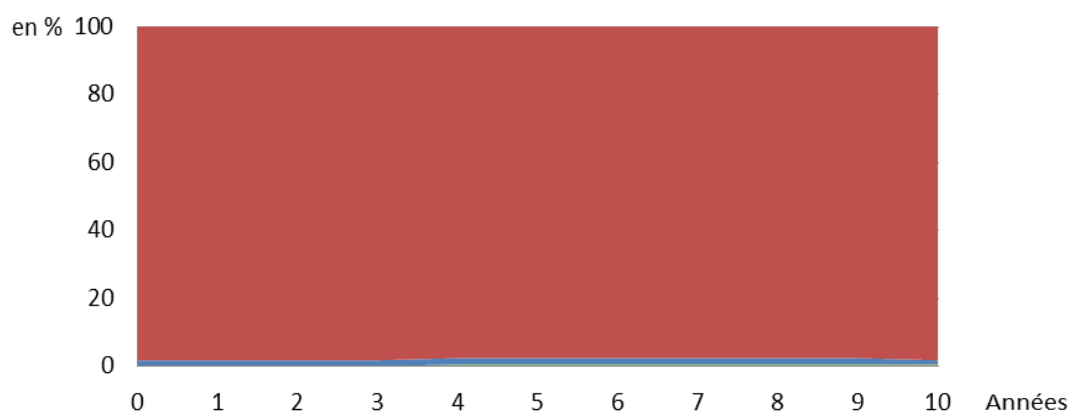
Source : EDER 2011, élaboration personnelle, résultats pondérés
 Champ : ensemble des femmes ayant eu un premier enfant entre 15 et 19 ans

Figure 6.5 : Proportion de la situation de corésidence des femmes avec leur premier enfant - pour les femmes ayant eu un premier enfant entre 20 et 24 ans

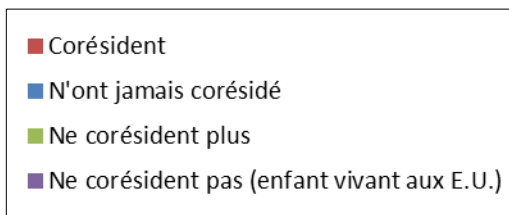
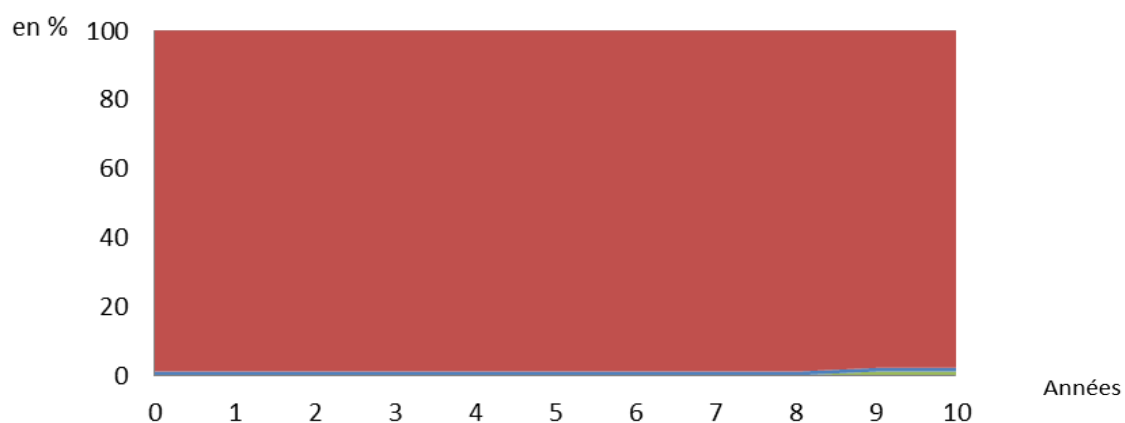
Groupe de génération 1951-1953



Groupe de génération 1966-1968



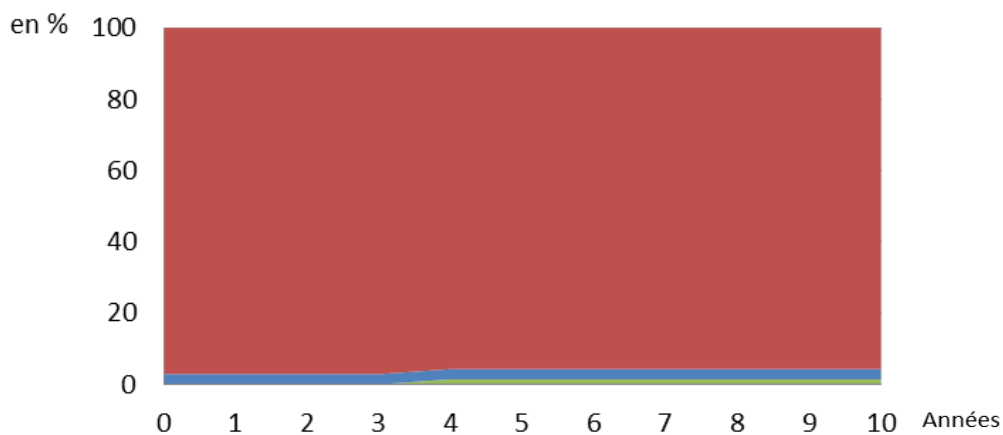
Groupe de génération 1978-1980



Source : EDER 2011, élaboration personnelle, résultats pondérés.
 Champ : ensemble des femmes ayant eu un premier enfant entre 20 et 24 ans

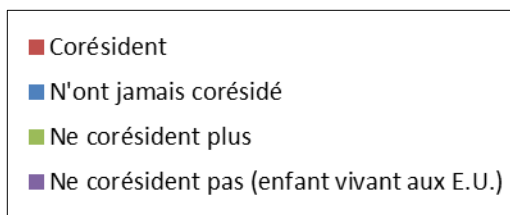
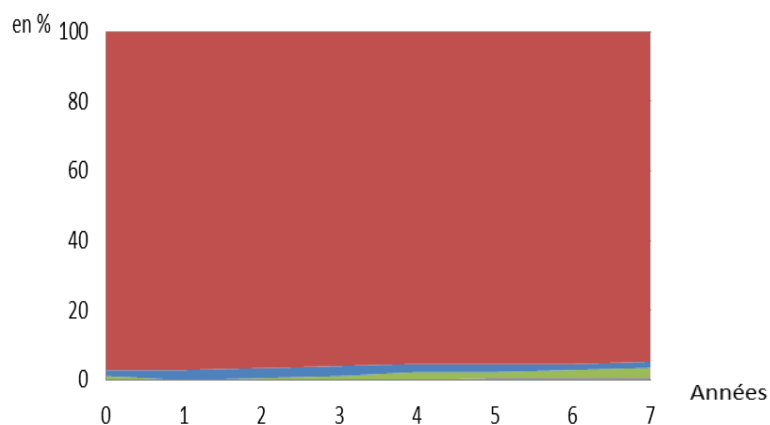
Figure 6.6 : Proportion de la situation de corésidence des femmes avec leur premier enfant - pour les femmes ayant eu un premier enfant entre 25 et 29 ans

Groupe de génération 1951-1953



Source : EDER 2011, élaboration personnelle, résultats pondérés.

Groupe de génération 1966-1968



Source : EDER 2011, élaboration personnelle, résultats pondérés
 Champ : ensemble des femmes ayant eu un premier enfant entre 25 et 29 ans

Après avoir observé les relations de corésidence entre les membres de la famille, nous allons à présent davantage nous focaliser sur la question de la relation avec le conjoint. Une question importante, posée lors du chapitre précédent, portait justement sur la stabilité des unions lors d'une formation familiale précoce. Avoir un enfant avant 20 ans a-t-il une incidence sur le devenir des unions au regard de leur stabilité ou de leur type ?

VI-2 Le devenir des unions : les premières unions restent stables

Comme nous l'avons vu dans le chapitre 5, la grande majorité des mères adolescentes des trois générations étaient en union lors de l'arrivée du premier enfant.

VI-2.1 Une très grande majorité de mères adolescentes restent en union sur le long terme

Afin d'observer, sur le long terme, les tendances depuis la naissance du premier enfant, nous avons réalisé des chronogrammes sur un nombre d'années fixe montrant l'évolution de la situation conjugale des femmes 20 ans après la naissance de leur premier enfant²⁹⁸ (figure 6.7, 6.8 et 6.9). Comme précédemment, les chronogrammes sont réalisés selon l'âge au premier enfant et le groupe de génération d'appartenance. Les chronogrammes montrent plusieurs points intéressants :

- 1) La grande majorité des mères adolescentes sont, sur le long terme (jusqu'à 20 ans) en union avec le premier conjoint. Ce constat est le même pour la grande majorité des mères des trois générations.
- 2) Chez les mères adolescentes de la deuxième et de la troisième génération, on observe une proportion plus importante de ruptures pour la première union et plus de deuxième union. En effet, environ 30 % des mères adolescentes de la deuxième génération se sont séparées de leur 1^{er} conjoint au bout de 20 ans et 30 % des mères adolescentes de la troisième génération au bout de seulement 10 ans après la naissance de leur premier enfant.
- 3) Les mères adolescentes de la troisième génération sont proportionnellement plus nombreuses à être célibataires au moment de la naissance de leur premier enfant (environ 15 %). 5 ans plus tard, cette proportion diminue largement. Sur le court

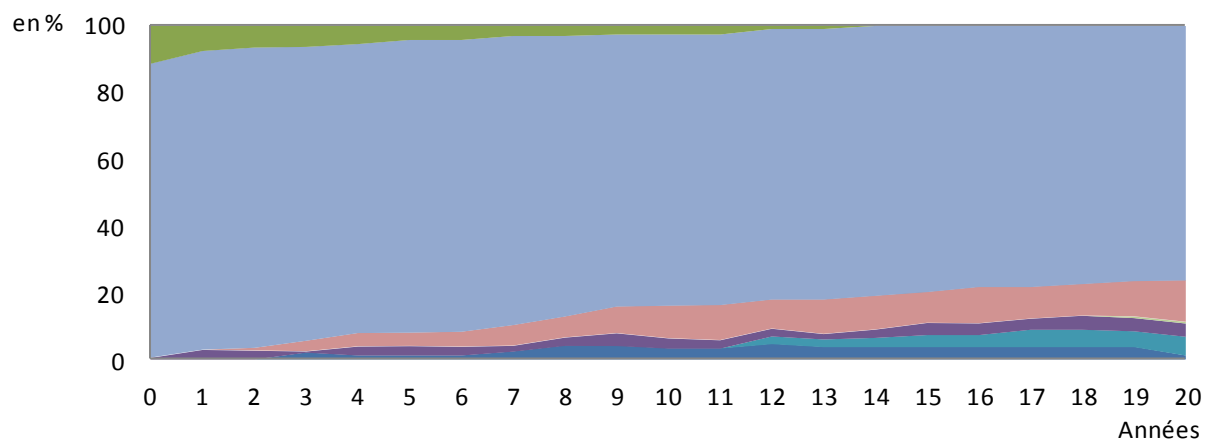
²⁹⁸ Contrairement aux chronogrammes sur la corésidence, nous distinguons ici les différents conjoints et la relation avec les différents conjoints.

terme, on observe un changement de situation conjugale qui tend vers le ménage nucléaire.

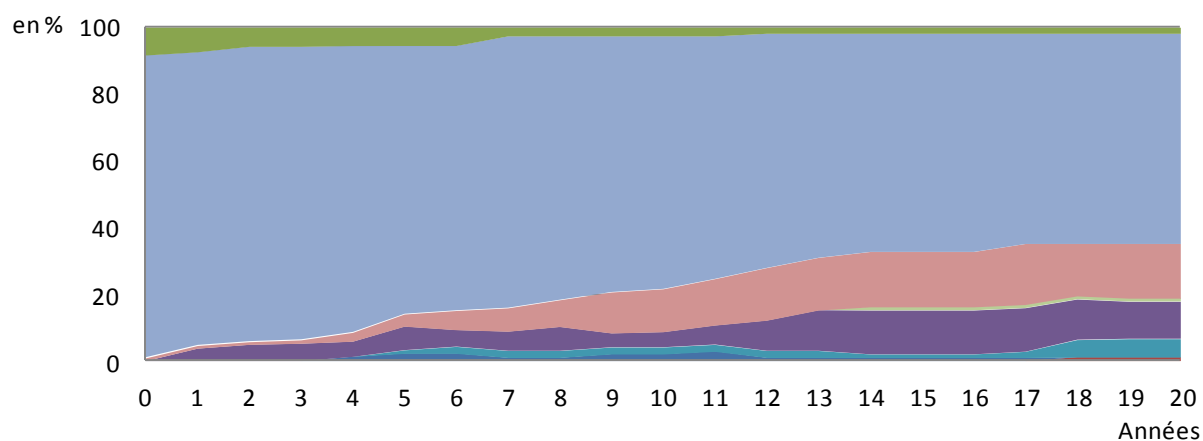
- 4) Par ailleurs, notons la proportion élevée de femmes mères après 24 ans, nées en 1951-1953, qui se sont également séparées de leur premier conjoint (environ 30 %) et ne se sont pas remises en union (contrairement aux mères adolescentes).

Figure 6.7 : Proportion de la situation conjugale des femmes ayant eu un enfant entre 15 et 19 ans

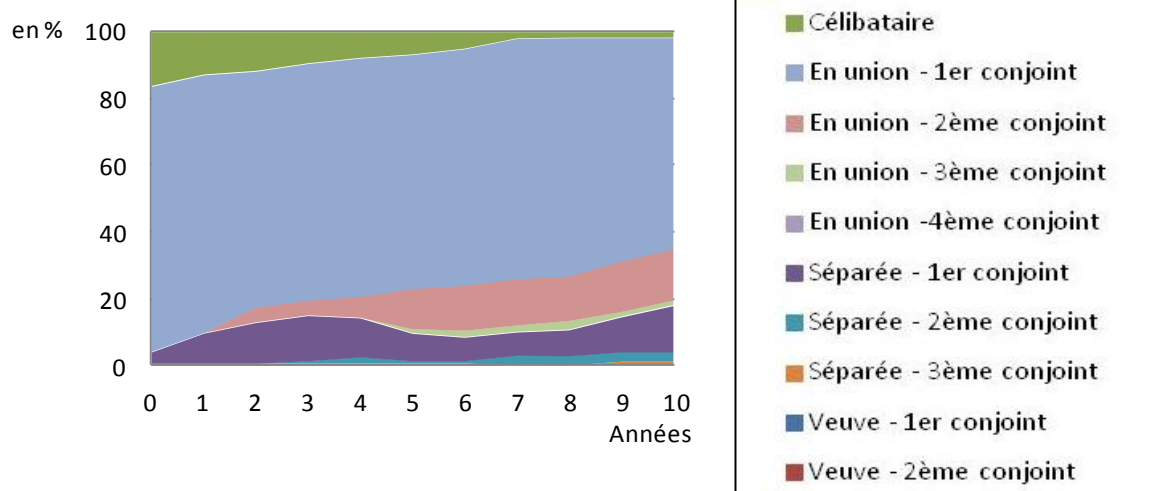
Groupe de génération 1951-1953



Groupe de génération 1966-1968



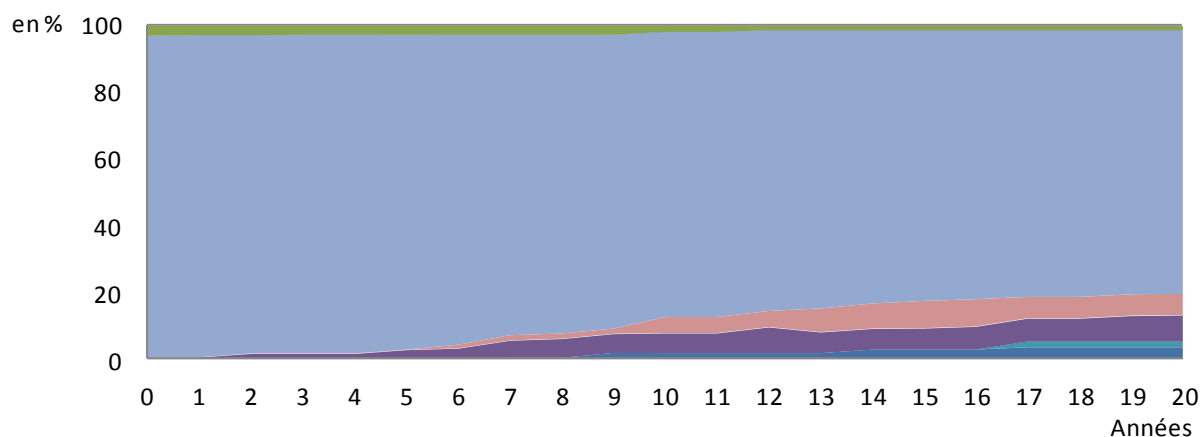
Groupe de génération 1978-1980



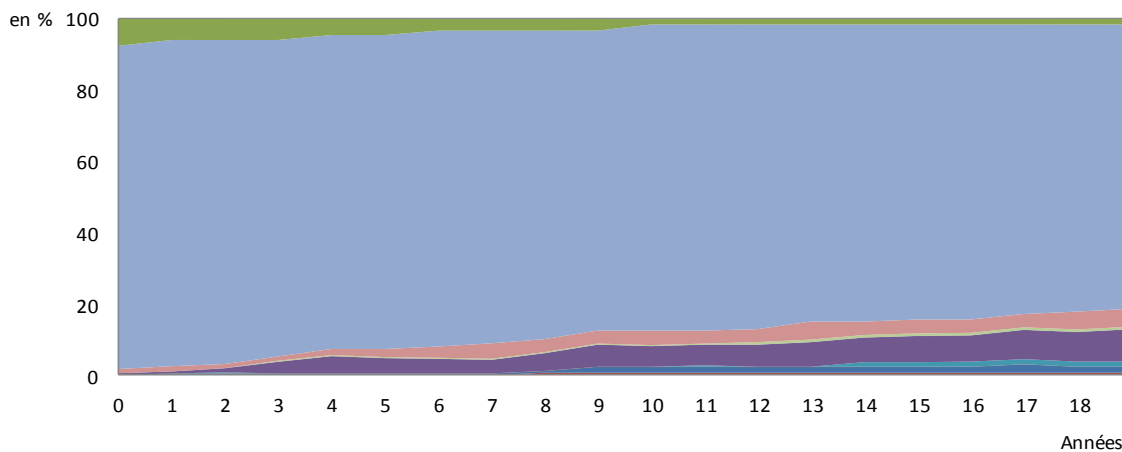
Source : EDER 2011, élaboration personnelle, résultats pondérés.
 Champ : ensemble des femmes ayant eu un premier enfant entre 15 et 19 ans

Figure 6.8 : Proportion de la situation conjugale des femmes ayant eu un enfant entre 20 et 24 ans

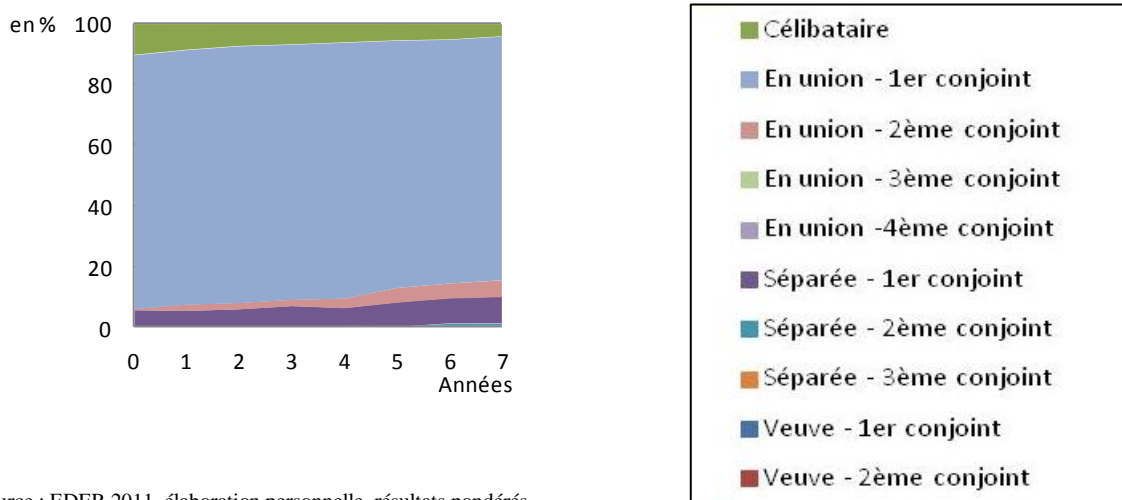
Groupe de génération 1951-1953



Groupe de génération 1966-1968



Groupe de génération 1978-1980

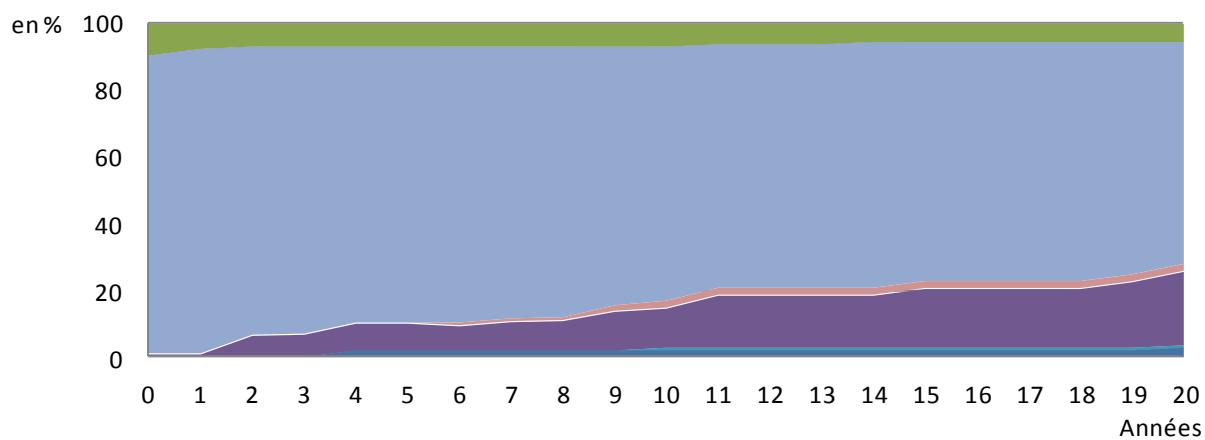


- Célibataire
- En union - 1er conjoint
- En union - 2ème conjoint
- En union - 3ème conjoint
- En union - 4ème conjoint
- Séparée - 1er conjoint
- Séparée - 2ème conjoint
- Séparée - 3ème conjoint
- Veuve - 1er conjoint
- Veuve - 2ème conjoint

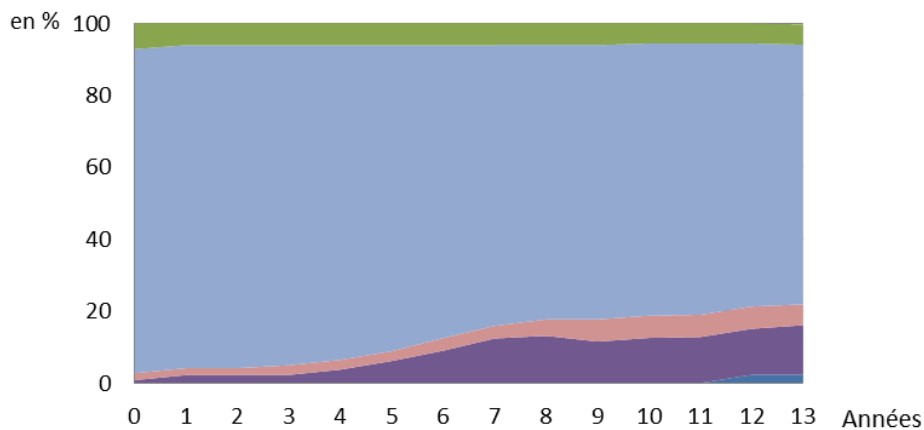
Source : EDER 2011, élaboration personnelle, résultats pondérés.
 Champ : ensemble des femmes ayant eu un premier enfant entre 20 et 24 ans

Figure 6.9 : Proportion de la situation conjugale des femmes ayant eu un enfant entre 25 et 29 ans

Groupe de génération 1951-1953



Groupe de génération 1966-1968



Source : EDER 2011, élaboration personnelle, résultats pondérés.
 Champ : ensemble des femmes ayant eu un premier enfant entre 25 et 29 ans.

Étant donné que la majorité des mères adolescentes restent de longues années après la naissance de leur premier enfant avec leur premier conjoint, nous avons souhaité étudier l'évolution du type de première union après la naissance du premier enfant.

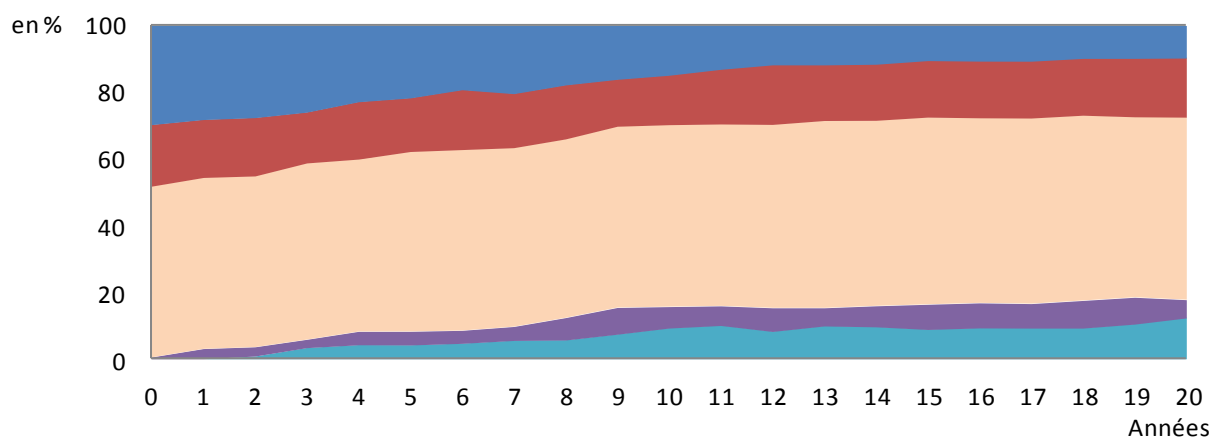
VI-2.2 Vers la légalisation des unions sur le long terme ?

Comme nous l'avons montré précédemment (chapitre 5), les mères adolescentes commencent généralement par une union libre un peu plus fréquemment que les autres mères. Qu'en est-il à moyen et long terme ? Les chronogrammes 6.10, 6.11 et 6.12 décrivent l'évolution de la proportion de femmes selon la situation conjugale (type de première union et deuxième union). Ces évolutions nous montrent principalement que :

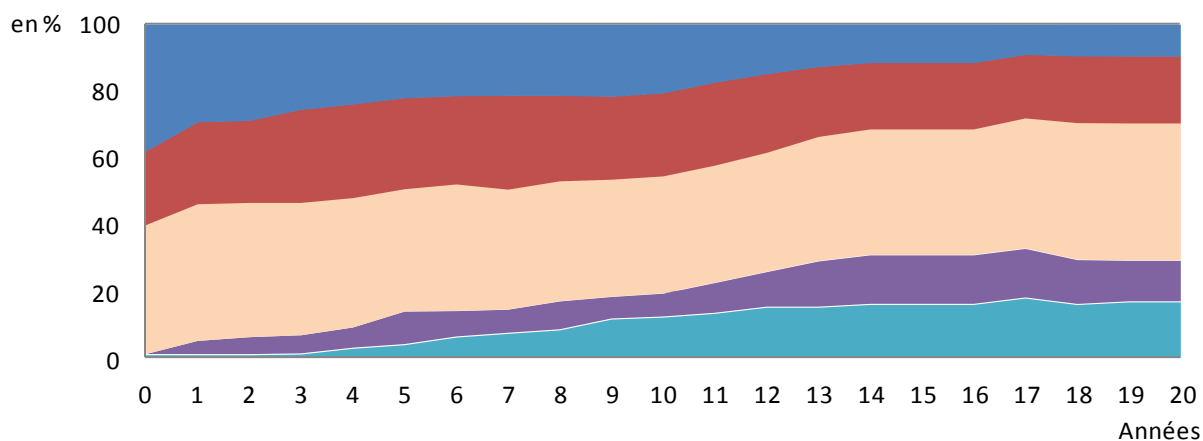
- 1) Le mariage civil et le mariage civil et religieux sont les types d'union préférés par l'ensemble des mères des trois générations au moment de la naissance du premier enfant, y compris pour les mères adolescentes (sauf exception pour les mères adolescentes de la troisième génération).
- 2) Sur le long terme, cette tendance se confirme : les proportions de femmes vivant en union libre diminuent (soit l'union libre est rompue, soit l'union libre devient une union civile). Par exemple, les mères adolescentes de la deuxième génération sont environ 30 % à être en union libre 5 ans après la naissance du premier enfant, alors qu'elles sont moins de 10 % 20 ans après.
- 3) Les unions libres deviennent moins fréquentes au fil des années chez les mères adolescentes des trois générations, mais on note une moindre baisse pour celles de la troisième génération. En effet, concernant les mères adolescentes de la troisième génération (1978-1980), 7 ans après la naissance du premier enfant, l'union libre n'est plus le type d'union majoritaire, mais reste importante (environ 30 %). Les unions officialisées ne progressent pas pendant ces années, car le nombre de séparations augmente rapidement (deux ans après la naissance de l'enfant, on enregistre environ 20 % de dissolutions d'unions).

Figure 6.10 : Proportion du type d'union des femmes ayant eu un premier enfant entre 15 et 19 ans

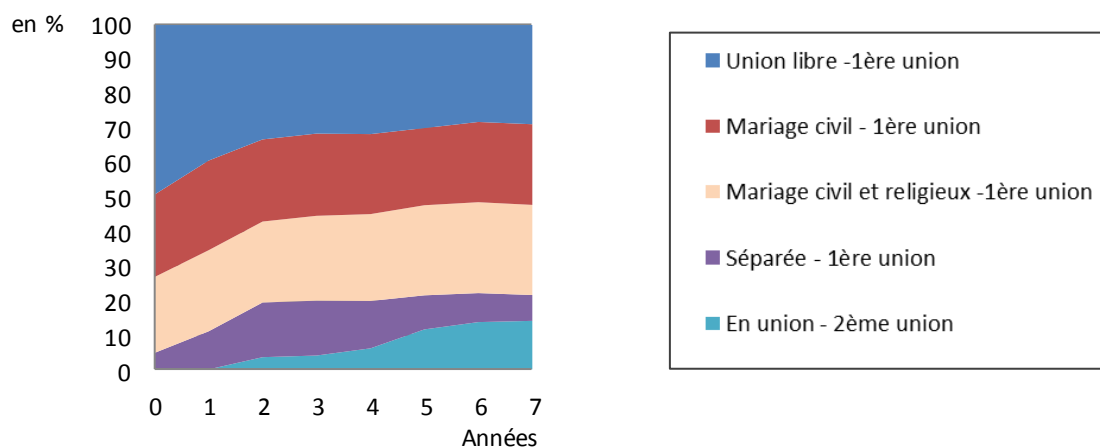
Groupe de génération 1951-1953



Groupe de génération 1966-1968



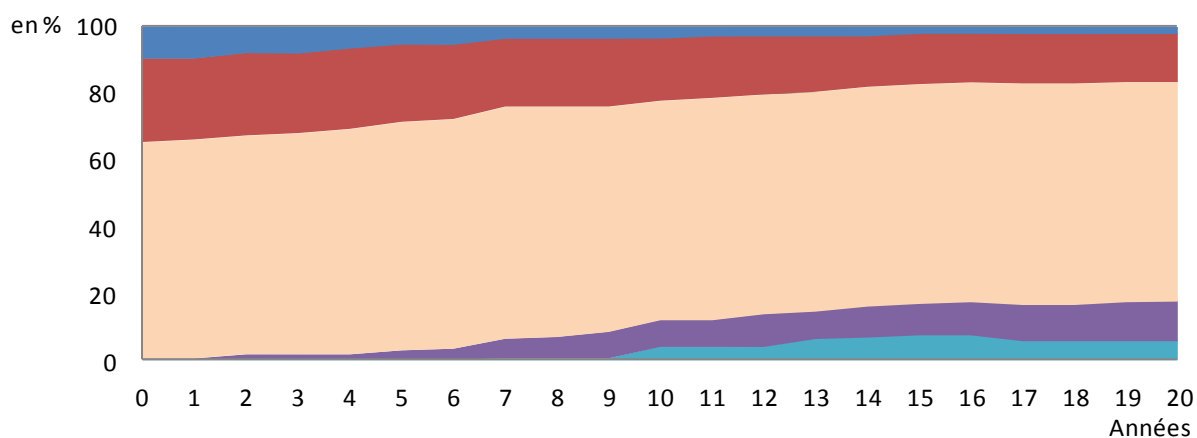
Groupe de génération 1978-1980



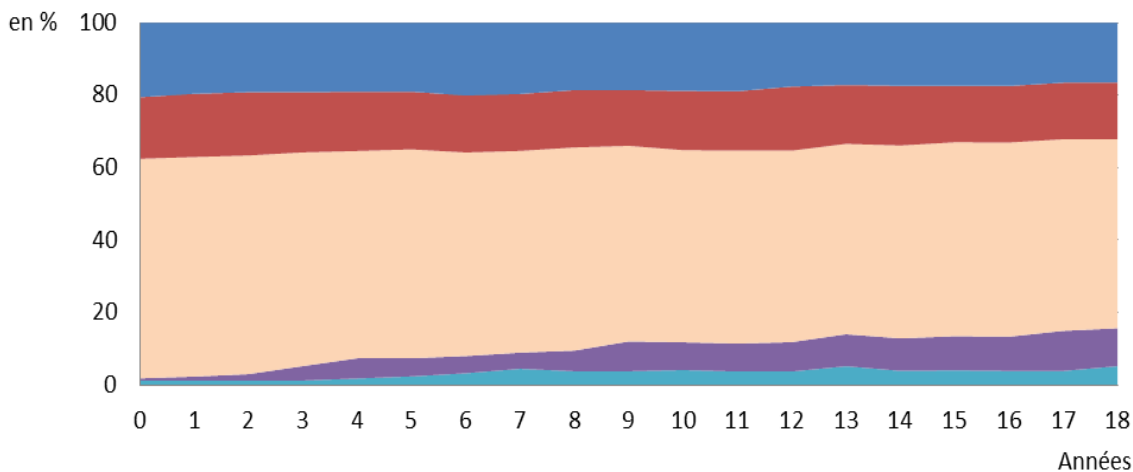
Source : EDER 2011, élaboration personnelle, résultats pondérés.
 Champ : ensemble des femmes ayant eu un premier enfant entre 15 et 19 ans

Figure 6.11 : Proportion du type d'union des femmes ayant eu un premier enfant entre 20 et 24 ans

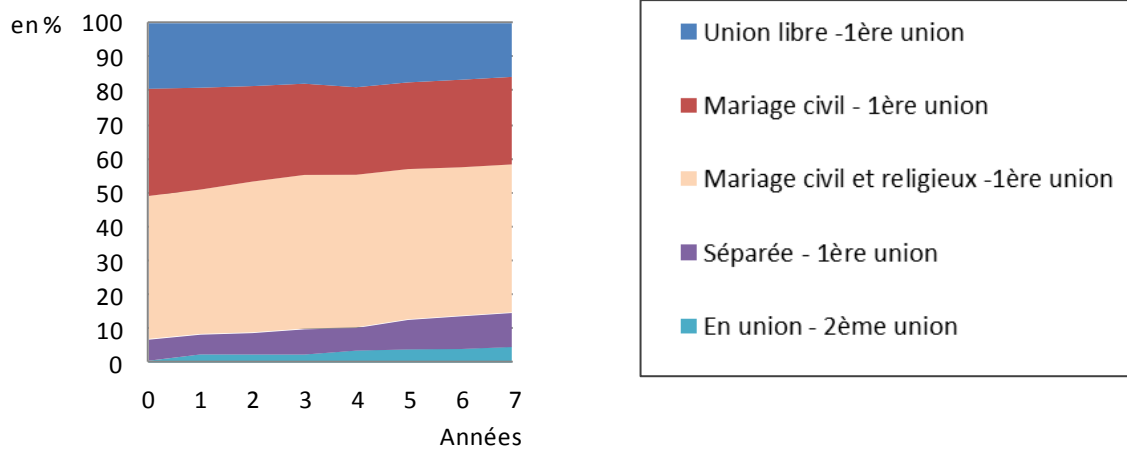
Groupe de génération 1951-1953



Groupe de génération 1966-1968



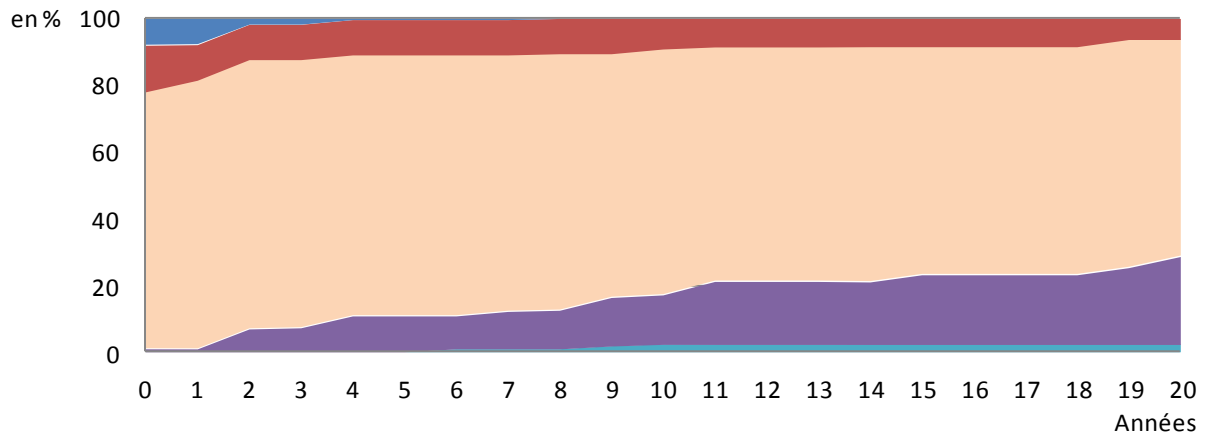
Groupe de génération 1978-1980



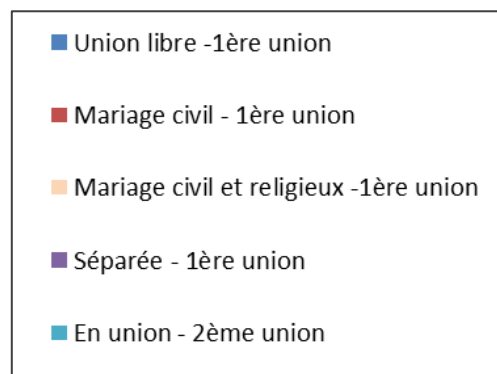
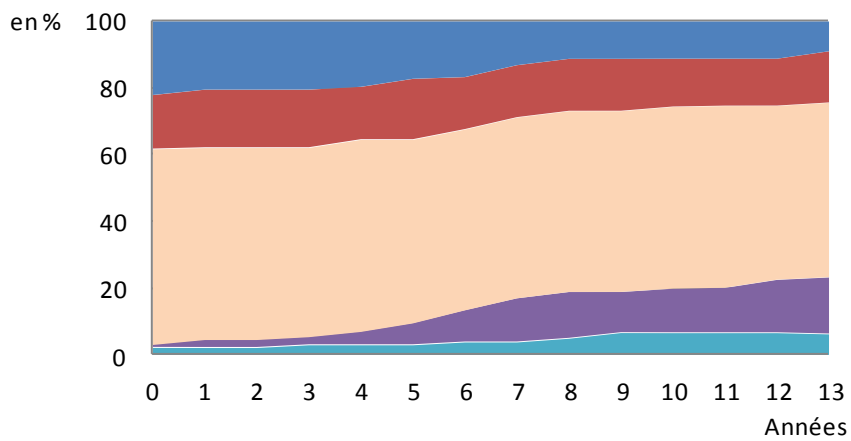
Source : EDER 2011, élaboration personnelle, résultats pondérés.
 Champ : ensemble des femmes ayant eu un premier enfant entre 20 et 24 ans.

Figure 6.12 : Proportion du type d'union des femmes ayant eu un premier enfant entre 25 et 29 ans

Groupe de génération 1951-1953



Groupe de génération 1966-1968



Source : EDER 2011, élaboration personnelle, résultats pondérés.
 Champ : ensemble des femmes ayant eu un premier enfant entre 25 et 29 ans.

N'ayant pas de recul sur le long terme, il n'est pas possible d'affirmer que le troisième groupe de génération initie un changement dans les schémas de nuptialité. Cependant, le devenir des premières unions sur le moyen terme n'évolue pas dans le même sens que pour les autres groupes de génération :

- maintien de l'union libre après la naissance du premier enfant
- tendance à ne pas « légaliser les unions » de manière « immédiate » après le premier enfant (même si, rappelons-le, le mariage civil et le mariage civil et religieux sont loin d'être délaissés par cette sous-population.
- augmentation du nombre de ruptures « précoces » des premières unions ; c'est-à-dire peu d'années après la naissance du premier enfant.

En effet, pour la troisième génération des mères adolescentes, le calendrier et l'intensité des séparations semblent se modifier, même si cela reste un comportement minoritaire. Dans notre analyse, les ruptures d'union sont des événements importants qui marquent le moment de rupture familiale et de rajustement résidentiel – parfois professionnel – pouvant entraîner des migrations (parfois internationales), moment lui-même suivi d'une phase de reconstruction familiale avec un autre conjoint. Nous allons donc nous centrer sur le calendrier, l'intensité et les modes de séparation au sein de notre population.

VI-2.3 Union précoce et dissolution d'union : quels liens ?

Les dissolutions d'union²⁹⁹ restent minoritaires pour l'ensemble des femmes, mais néanmoins plus présentes dans les parcours de vie à moyen et à long terme pour les femmes qui ont été mères à l'adolescence (tableaux 6.1 et 6.2).

À 29 ans, 17 % des mères adolescentes de la génération 1953-1955 ont connu une dissolution d'union, chiffre qui augmente à 33,7 % pour le groupe de génération 1978-1980 ; résultat nettement en deçà de celui des femmes ayant eu enfant après 20 ans. À 40 ans, les mères adolescentes sont toujours celles qui ont connu une plus grande proportion de dissolution d'union, cependant les écarts se réduisent avec les autres groupes de femmes pour l'ensemble des générations. Ces résultats sont cependant d'une certaine façon biaisés

²⁹⁹ Pour la variable « dissolution d'union », nous avons ici pris en compte les séparations d'union, les divorces et le veuvage. Le veuvage se distingue par définition des séparations et des divorces, mais il reste un mode de dissolution d'union très minoritaire pour des femmes de 29 ans (voir graphiques 6.26, 6.27, 6.28). Nous avons également tenu à les regrouper, car l'idée est de voir les conséquences de l'absence du conjoint dans le ménage.

car le temps passé en union, donc le temps d'exposition au risque de dissolution, n'est pas le même pour tous les groupes de femmes.

Tableau 6.1 : Proportion de femmes qui ont connu une dissolution de leur première union avant 30 ans, selon l'âge au premier enfant et le groupe de génération

Proportion de dissolution de la première union	Groupes de génération		
	1951-1953	1966-1968	1978-1980
15-19	17,0	26,1	33,7
20-24	7,9	9,4	14,2
25-29	1,2	6,8	10,8

Source : EDER 2011, élaboration personnelle, résultats pondérés.

Champ : ensemble des femmes ayant eu un premier enfant entre 15 et 29 ans.

Tableau 6.2 : Proportion de femmes qui ont connu une dissolution de leur première union à 40 ans, selon l'âge au premier enfant et le groupe de génération

Proportion de dissolution de la première union	Groupes de génération	
	1951-1953	1966-1968
15-19	20,6	34,8
20-24	18,2	17,8
25-29	21,7	22,5

Source : EDER 2011, élaboration personnelle, résultats pondérés.

Champ : ensemble des femmes ayant eu un premier enfant entre 15 et 29 ans, nées en 1951-1953 et 1966-1968

Pour la minorité de femmes qui ont connu une dissolution d'union avant 30 ans (tableau 6.1)³⁰⁰ ou jusqu'à 40 ans (tableau 6.2)³⁰¹, il s'agit le plus souvent d'une « séparation » et non d'un « divorce » ou encore d'un « veuvage ». La faible proportion de veuvages s'explique par l'âge pris en compte ici (pour les plus âgées, nous avons tronqué à 40 ans), ce qui limite l'effet de mortalité. La proportion de séparations peut s'expliquer par un grand nombre de dissolutions d'unions libres, donc sans procédure légale. Jusqu'à 29 ans, les mères adolescentes du deuxième et troisième groupe de génération (1966-1968 et 1978-1980) se distinguent par une proportion de séparations plus importante (tableau 6.3)³⁰². Jusqu'à 40 ans, ce sont les mères adolescentes de la deuxième génération qui se distinguent par rapport à la première génération et par rapport aux femmes qui ont eu un enfant plus tardivement (tableau 6.4) : elles sont 21 % à s'être séparées, contre 10 % et 15,5 % pour les femmes ayant eu respectivement un enfant à 20-24 ans et à 25-29 ans³⁰³.

³⁰⁰ Khi2, tableau 6.1 : Khi2 : 1951-1953 = 0,009 / 1966-1968=<.0001 / 1978-1980=<.0001

³⁰¹ Khi2, tableau 6.2 : Khi2 : 1951-1953 = 0,846 / 1966-1968 = 0,0022

³⁰² Khi2, tableau 6.3 : Khi2 : 1951-1953 = 0,032 / 1966-1968=<.0001 / 1978-1980=<.0001 (les Khi2 peuvent ne pas convenir car, selon chacune des cohortes respectives, 69 %, 44 % et 50 % des cellules ont un effectif théorique inférieur à 5.)

³⁰³ Khi2, tableau 6.4 : Khi2 : 1951-1953 = 0,49 / 1966-1968 = 0,0006 (les Khi2 peuvent ne pas convenir car selon chacune des cohortes respectives, 38 % et 25 % des cellules ont un effectif théorique inférieur à 5.)

Tableau 6.3 : Proportion de femmes selon le type de dissolution d'union jusqu'à 29 ans, selon l'âge au premier enfant et le groupe de génération

Type de dissolution d'union	1951-1953			
	15-19 ans	20-24 ans	25-29 ans	Ensemble des femmes
Pas de dissolution	97,8	83,1	92,3	90,9
Séparation	1,5	6,3	5,2	4,5
Divorce	0,7	2,8	1,1	1,4
Veuvage	7,9	1,5	0,0	3,2
Total	100,0	100,0	100,0	100,0
	1966-1968			
	15-19 ans	20-24 ans	25-29 ans	Ensemble des femmes
Pas de dissolution	74,4	91,0	93,6	89,8
Séparation	15,7	4,8	4,5	6,1
Divorce	5,9	2,5	1,9	2,6
Veuvage	4,0	1,7	0,0	1,5
Total	100,0	100,0	100,0	100,0
	1978-1980			
	15-19 ans	20-24 ans	25-29 ans	Ensemble des femmes
Pas de dissolution	66,5	85,3	89,8	84,5
Séparation	29,8	11,0	10,2	13,4
Divorce	3,0	3,0	0,0	1,7
Veuvage	0,7	0,7	0,0	0,4
Total	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : EDER 2011, élaboration personnelle, résultats pondérés.

Champ : ensemble des femmes ayant eu un premier enfant entre 15 et 29 ans.

Tableau 6.4 : Proportion de femmes selon le type de dissolution d'union jusqu'à 40 ans, selon l'âge au premier enfant et le groupe de génération

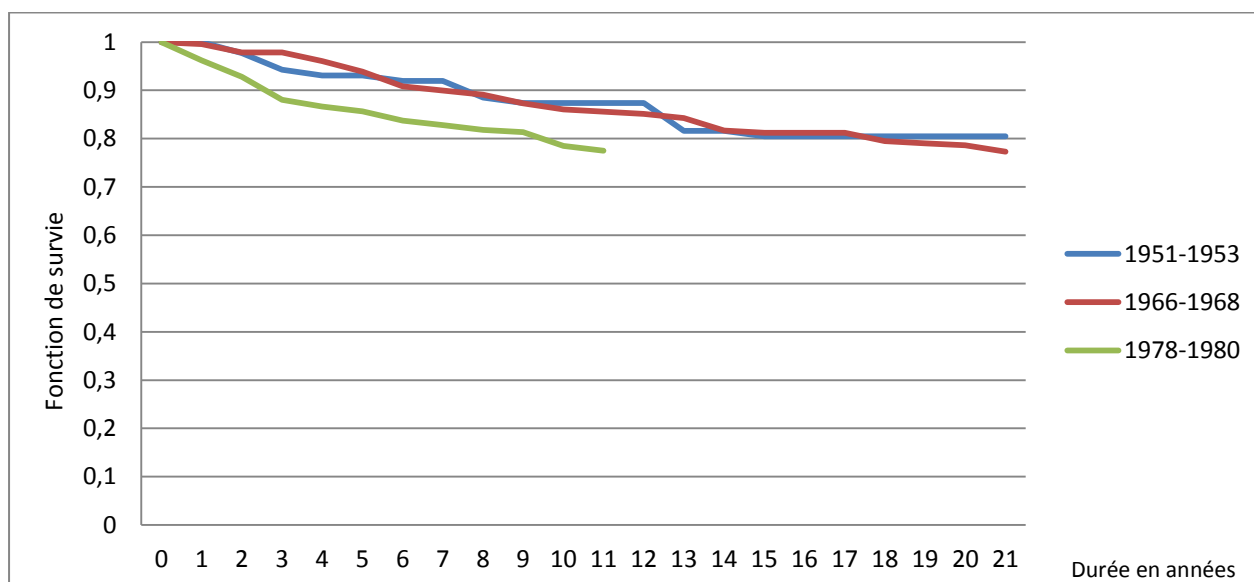
Type de dissolution d'union	1951-1953			
	15-19 ans	20-24 ans	25-29 ans	Ensemble des femmes
Pas de dissolution	78,5	82,0	79,5	81,8
Séparation	8,7	7,9	10,8	8,0
Divorce	5,0	4,6	7,7	4,8
Veuvage	7,9	5,5	2,0	5,4
Total	100,0	100,0	100,0	100,0
	1966-1968			
	15-19 ans	20-24 ans	25-29 ans	Ensemble des femmes
Pas de dissolution	65,9	82,5	78,7	79,0
Séparation	21,4	10,0	15,5	13,2
Divorce	8,7	3,5	5,8	5,0
Veuvage	4,0	4,0	0,0	2,7
Total	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : EDER 2011, élaboration personnelle, résultats pondérés.

Champ : ensemble des femmes ayant eu un premier enfant entre 15 et 29 ans, nées en 1951-1953 et 1966-1968.

Si l'on revient au calendrier et à l'intensité des dissolutions d'union, comme le montre la fonction de survie de l'estimateur Kaplan Meier concernant le risque de connaître une dissolution d'union depuis la naissance du premier enfant (figure 6.13), les dissolutions d'union sont bien plus nombreuses et plus précoces pour la troisième génération de femmes. 10 ans après la naissance du premier enfant, un peu moins de 90 % des femmes de la première et de la deuxième génération sont toujours en première union, alors que cette proportion baisse à 80 % pour la troisième génération (niveau atteint de façon plus précoce, environ 5 ans après la naissance du premier enfant).

Figure 6.13 : Fonction de survie des unions en fonction du nombre d'années après la naissance du premier enfant, selon le groupe de génération



Source : EDER 2011, élaboration personnelle, résultats pondérés.

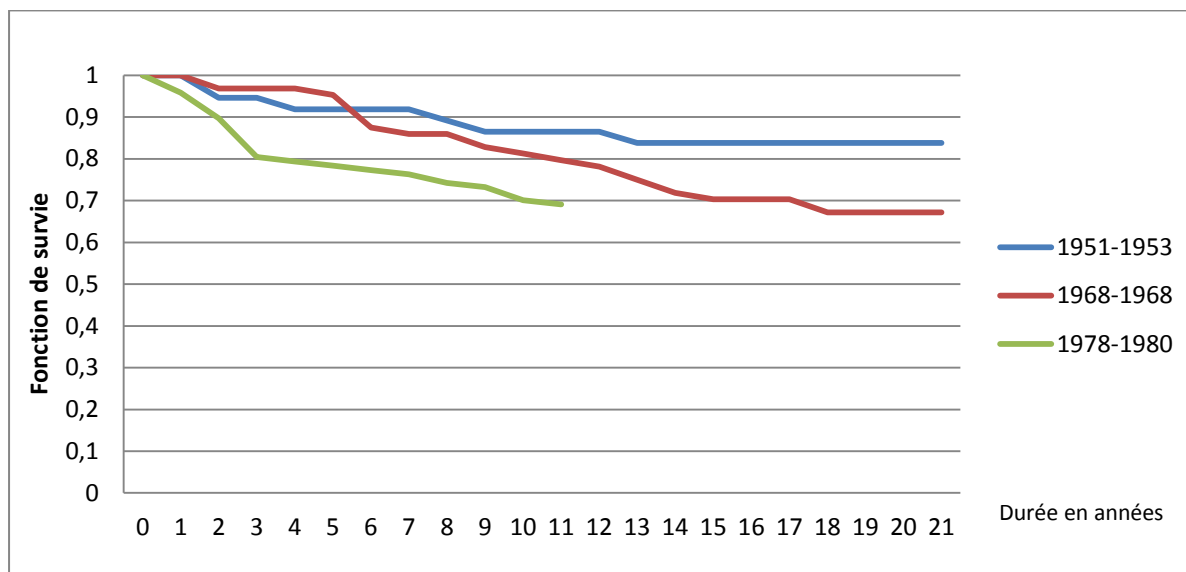
Champ : ensemble des femmes en union ayant eu un premier enfant entre 15 et 29 ans

Concernant les mères adolescentes (figure 6.14), les tendances sont globalement les mêmes, mais le risque de connaître une dissolution d'union est plus élevé pour la deuxième et la troisième génération. En effet, pour le deuxième groupe de génération, 17 ans après la naissance du premier enfant, la fonction de survie est environ égale à 0,70 – niveau atteint par les mères du troisième groupe de génération, 9 ans après le premier enfant.

La différence est visible avec les femmes qui ont eu un enfant entre 20 et 24 ans. En effet, pour aucune des trois cohortes, le risque cumulé de connaître une dissolution ne descend en dessous de 0,80 (figure 6.14)³⁰⁴.

³⁰⁴ Nous n'avons pas pu réaliser la fonction de survie des unions pour les femmes ayant eu un enfant entre 25 et 29 pour les groupes de génération 1951-1953 et 1966-1968 du fait d'un manque d'effectif (n<100).

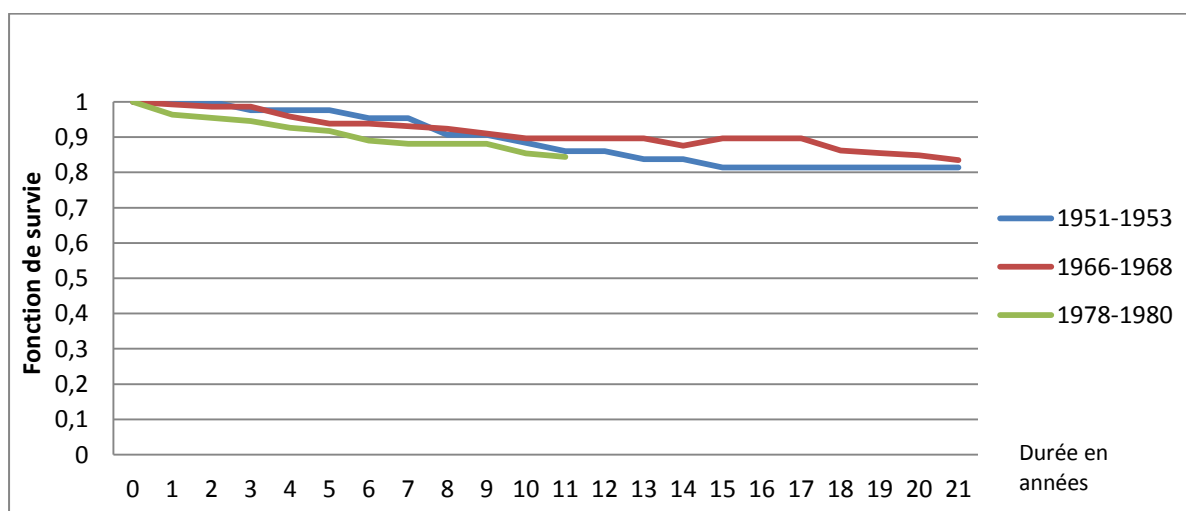
Figure 6.14 : Fonction de survie des unions en fonction du nombre d'années après la naissance du premier enfant, pour les mères de 15 à 19 ans, selon le groupe de génération



Source : EDER 2011, élaboration personnelle, résultats pondérés.

Champ : ensemble des femmes en union ayant eu un premier enfant entre 15 et 19 ans.

Figure 6.15 : Fonction de survie des unions à partir de la naissance du premier enfant, pour les mères de 20 à 24 ans, selon le groupe de génération



Source : EDER 2011, élaboration personnelle, résultats pondérés.

Champ : ensemble des femmes en union ayant eu un premier enfant entre 20 et 24 ans.

L'augmentation du risque de connaître une dissolution d'union pour la troisième génération pourrait s'expliquer par plusieurs facteurs : davantage d'unions libres (probablement des unions plus instables) ; changement de perception de la légitimité de la séparation (socialement plus acceptée) ; durée de l'union ; entrée des femmes sur le marché du travail leur assurant une certaine autonomie financière ; naissance d'un enfant à un âge

précoce. Outre ces hypothèses, nous allons vérifier si le fait d'avoir un enfant avant 20 ans a une influence sur les dissolutions

Afin de vérifier si le fait d'avoir un enfant avant 20 ans favorise les ruptures d'union sur le moyen terme, nous avons décidé de réaliser un modèle en temps discret « toutes choses égales par ailleurs ». Pour ce faire, nous avons modélisé la probabilité de connaître une dissolution³⁰⁵ d'union pendant les 10 années qui suivent la naissance du premier enfant. Ce modèle a été réalisé tout d'abord pour les deux premières générations (tableau 6.5) puis, dans un deuxième temps, uniquement pour la troisième cohorte (tableau 6.6)³⁰⁶⁻³⁰⁷⁻³⁰⁸.

Les résultats du modèle (tableau 6.5) permettent de montrer, « toutes choses égales par ailleurs », l'augmentation du risque de connaître une séparation *avec le* nombre d'années depuis la naissance du premier enfant. Il montre aussi l'absence de relation significative entre le fait d'avoir un enfant avant 20 ans et celui de connaître une rupture d'union. Ce résultat contraste avec de nombreuses idées préconçues. En revanche, le type d'union a une influence : le fait d'être en union libre augmente les risques de connaître une dissolution d'union. Et, comme nous l'évoquions également plus haut, le fait qu'une femme travaille va augmenter sa probabilité de se séparer l'année suivante.

³⁰⁵ Nous avons considéré comme dissolution, à la fois les séparations, les divorces et les veuages.

³⁰⁶ La variable dépendante du modèle est le fait de connaître une rupture d'union dans les 10 premières années après la naissance du premier enfant. Nous avons introduit 8 variables de contrôle, ainsi que la variable à tester (l'âge au premier enfant). Les variables indépendantes sont des variables qui varient dans le temps (*time-varying*) ou qui sont constantes dans le temps (constante) : le nombre d'années depuis la naissance du premier enfant (*time-varying*), la cohorte d'appartenance (constante), l'origine sociale à 15 ans (constante), le niveau scolaire atteint (constante), l'âge au premier enfant (constante), le type d'union l'année précédente (*time-varying*), le fait de travailler l'année précédente (*time-varying*), le nombre d'années travaillées (*time-varying*), le nombre d'enfants (*time-varying*).

³⁰⁷ Réaliser un modèle distinct pour la troisième génération répond à une contrainte de structure des données ; les femmes nées entre 1978 et 1980 et ayant eu un enfant entre 25 et 29 ans ne peuvent pas être observées pendant 10 ans. Pour cette raison, nous avons fait un modèle spécifique pour la troisième génération avec un temps d'observation plus court et en enlevant les femmes qui ont eu un enfant entre 25 et 29 ans.

³⁰⁸ Nous avons choisi d'introduire à la fois la variable IOS sur l'origine sociale à 15 ans et le niveau scolaire car le niveau de corrélation entre les variables est relativement faible. En effet, la table de corrélation indique une corrélation de 0,48 entre ces deux variables. La première reflète les origines sociales à 15 ans, c'est-à-dire essentiellement la situation économique et sociale des parents, alors que le niveau scolaire renvoie davantage à la conception du parcours individuel d'Ego. Lorsque l'on croise ces deux variables, il est possible d'identifier quelques trajectoires ascendantes (niveau IOS faible avec niveau d'étude atteint élevé) ou descendantes (IOS élevé et niveau étude atteint faible). Mettre les deux variables dans le même modèle ne viole pas l'hypothèse de multi-colinéarité et permet de contrôler de manière globale les déterminants sociaux pouvant affecter les chances de connaître une dissolution d'union.

Tableau 6.5 : Modèle de temps discret sur la probabilité de connaître une dissolution d'union 10 ans après la naissance du premier enfant, pour les groupes de génération 1951-1953 et 1966-1968

Variables indépendantes	Valeur estimée (β)
Nombre d'années depuis la naissance du premier enfant	0,11*
Groupe de génération :	
1951-1953	Réf.
1966-1968	0,22
Origine sociale à 15 ans :	
1er tiers (origine sociale basse)	Réf.
2ème tiers (origine sociale intermédiaire)	-0,04
3ème tiers (origine sociale haute)	0,36
Niveau scolaire atteint :	
Primaire incomplet et complet	Réf.
Collège incomplet et complet	-0,16
Lycée incomplet et complet	-0,50
Type d'union un an avant :	
Union libre	Réf.
Mariage civil	-0,65**
Mariage civil et religieux	-1,32***
Âge au premier enfant :	
15-19 ans	Réf.
20-24 ans	-0,47
25-29 ans	0,12
Avoir un emploi l'année précédente :	
Non	Réf.
Oui	0,95***
Nombre d'années travaillées	-0,02
Nombre d'enfants	0,05
Constante	-4024***
Log Likelihood (- 2 Log)	916,82
Degrés de liberté	13
Nombre d'années-observations	6448
Nombre d'événements	89

Source : EDER 2011, élaboration personnelle, résultats pondérés.

Champ : femmes en union et ayant un premier enfant entre 15 et 29 ans, nées entre 1951-1953 et 1966-1968.

*p<.05 ; ** p<.01 ; *** p<.001

Le modèle spécifique aux femmes de la dernière génération (tableau 6.6) montre les mêmes résultats que le modèle précédent (tableau 6.5) : avoir un enfant avant 20 ans n'a pas de lien significatif avec le fait de connaître une dissolution d'union dans les 5 ans suivant la naissance du premier enfant. Être en union libre, avoir un emploi et le nombre d'années après l'arrivée du premier enfant ne jouent pas en faveur de la stabilité des unions (et cela même dans un temps d'observation assez court).

Tableau 6.6 : Modèle de temps discret sur la probabilité de connaître une dissolution d'union 5 ans après la naissance du premier enfant, pour le groupe de génération 1978-1980

Variables indépendantes	Valeur estimée (β)
Nombre d'années depuis la naissance du premier enfant	0,11*
Origine sociale à 15 ans :	
1er tiers (origine sociale basse)	Réf.
2ème tiers (origine sociale intermédiaire)	-0,07
3ème tiers (origine sociale haute)	0,30
Niveau scolaire atteint :	
Primaire incomplet et complet	Réf.
Collège incomplet et complet	-0,08
Lycée incomplet et complet	-0,41
Type d'union un an avant :	
Union libre	Réf.
Mariage civil	-0,68*
Mariage civil et religieux	-1,36***
Âge au premier enfant :	
15-19 ans	Réf.
20-24 ans	-0,45
25-29 ans	0,15
Avoir un emploi l'année précédente :	
Non	Réf.
Oui	0,96***
Nombre d'années travaillées	-0,02
Nombre d'enfants	0,03
Constante	-4,059***
Log Likelihood (- 2 Log)	917,62
Degrés de liberté	12
Nombre d'années d'observation	1105
Nombre d'événements	35

Source : EDER 2011, élaboration personnelle, résultats pondérés.

Champ : femmes en union et ayant un premier enfant entre 15 et 29 ans, nées en 1978-1980.

*p<.05 ; ** p<.01 ; *** p<.001

Ces résultats vont donc à l'encontre de l'idée de l'impact négatif de la précocité de la naissance du premier enfant sur le devenir des unions à court terme (troisième génération) et à moyen terme.

Pour résumer cette partie sur les trajectoires conjugales des mères adolescentes, retenons qu'une majorité d'entre elles restent en première union (mariage civil et religieux) de nombreuses années après la naissance du premier enfant. Ce constat est clairement visible pour les mères adolescentes des deux premiers groupes de génération, mais à nuancer pour le troisième où l'on observe des signes de changement à moyen terme, avec des modes d'entrée en union différents, des unions libres et plus instables. Le nombre de femmes se

déclarant « séparées » reste faible (jamais plus de 10 % d'entre elles sur le long terme). La deuxième union est un phénomène assez fréquent pour les femmes qui ont connu une séparation. Finalement, les résultats des modèles de régression montrent que « toutes choses égales par ailleurs », la précocité de la naissance du premier enfant n'est pas liée aux dissolutions d'union, bien qu'elles soient plus présentes chez les mères adolescentes. Les explications semblent être davantage liées au type d'union et à des facteurs structureaux comme, par exemple, le fait d'entrer sur le marché du travail.

Ces résultats nous amènent également à réfléchir sur les changements visibles des trajectoires conjugales d'une génération à l'autre (plus d'unions libres, plus de séparations, remises en union, etc.). Quels sens donner à ces changements ? Les trajectoires familiales des mères adolescentes de la troisième génération ne seraient-elles pas le reflet d'un changement profond des normes familiales ? Cette question est un véritable débat que nous aborderons en conclusion de ce chapitre. Avant cela, nous souhaitons continuer par l'analyse de la trajectoire reproductive des mères adolescentes, au cœur du débat de la fécondité adolescente en tant que « problème social ». Les études sur le devenir familial des mères adolescentes sont peu nombreuses et elles s'attardent principalement sur les comportements reproductifs des mères adolescentes (Welti, 1995, 2000, 2006). Welti montre avec différentes sources de données, que les mères adolescentes nées entre 1947-1951 et 1967-1971 ont plus d'enfants que les femmes ayant eu un premier enfant plus tardivement (Welti, 2000) (voir chapitre 2, partie II.3). Cette dernière partie du chapitre 6 est l'occasion de découvrir quels comportements reproductifs ont les mères adolescentes des trois groupes de génération observés dans l'EDER après la naissance du premier enfant. Sont-ils si différents de ceux des autres mères ?

VI-3 Devenir du comportement reproductif des mères adolescentes

Nous commencerons ce dernier sous-chapitre en explorant à la fois l'intensité et le calendrier des naissances des femmes de l'échantillon. Nous nous attarderons sur les taux de fécondité à chaque âge, ainsi que sur la descendance cumulée atteinte à l'âge x , pour chaque groupe de femmes. Puis, à travers d'autres indicateurs décrivant les comportements reproductifs (intervalles intergénésiques, probabilité d'agrandissement, etc.) nous observerons attentivement le calendrier de la fécondité des mères adolescentes.

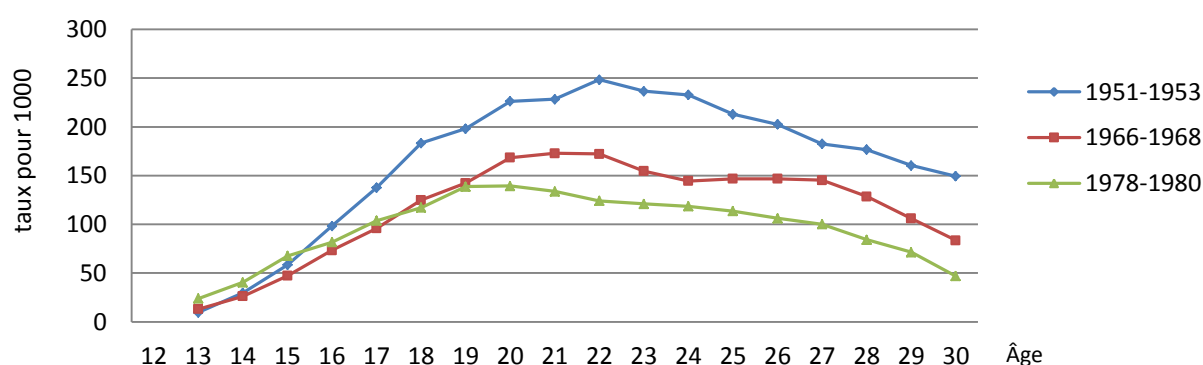
VI-3.1 La baisse du nombre d'enfants par femme : une histoire de génération

Les données de l'EDER 2011 montrent (figure 6.16) les changements de fécondité qu'il y a eu entre les groupes de génération (cf. chapitre 1 et chapitre 2). La descendance finale jusqu'à 29 ans montre une baisse générale des taux de fécondité pour les deux groupes de génération les plus jeunes.

Jusqu'à 16 ans, les taux de fécondité sont semblables pour les trois groupes de génération. Puis, à 17 ans, la première cohorte 1951-1953 montre des taux supérieurs par rapport aux deux autres groupes de génération (qui restent entremêlés jusqu'à l'âge de 19 ans). Globalement, on ne distingue pas de retard de calendrier aux jeunes âges.

Après l'âge de 19 ans, on note clairement une baisse des taux de fécondité pour les deux générations les plus jeunes. Pour le groupe de génération 1978-1980, les taux de fécondité décroissent à partir de 20 ans ; pour la cohorte 1966-1968, les taux de fécondité augmentent légèrement jusqu'à 21 ans, puis baissent faiblement jusqu'à 27 ans, pour ensuite amorcer une baisse plus significative. Le groupe de génération des femmes les plus âgées a des taux de fécondité qui augmentent jusqu'à l'âge de 22 ans, puis décroissent jusqu'à 29 ans. Il y a donc une baisse de la fécondité au fil des générations, sans retard du calendrier avant 16 ans.

Figure 6.16 : Taux de fécondité par âge, selon le groupe de génération

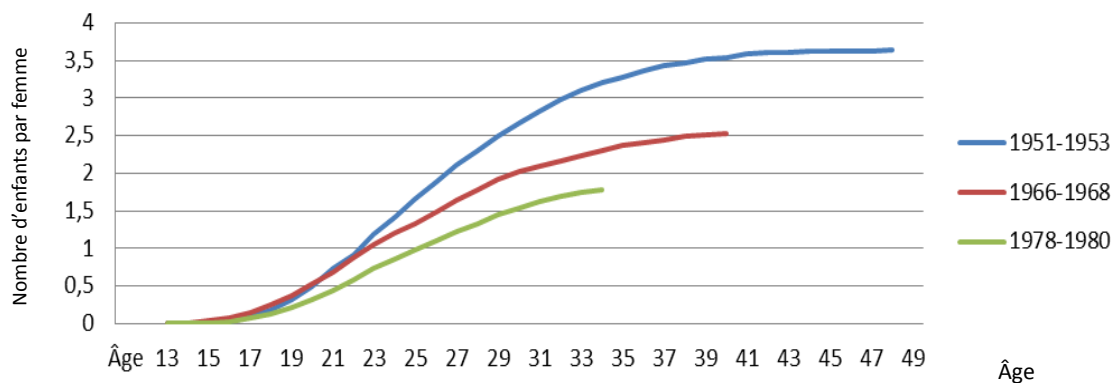


Source : EDER 2011, élaboration personnelle, résultats pondérés et ajustés avec les médianes triennales
Champ : ensemble des femmes de l'échantillon

La baisse du nombre d'enfants par femme s'observe également avec la descendance cumulée, selon le groupe de génération (figure 6.17). À 29 ans, les femmes de la troisième génération avaient environ 1,7 enfant par femme, tandis que les femmes de la première génération en avaient un peu moins de 3. La baisse de la fécondité a été plus prononcée

entre la première et la deuxième génération, qu'entre la deuxième et la troisième (figure 6.16).

Figure 6.17 : Descendance cumulée à l'âge x, selon le groupe de génération

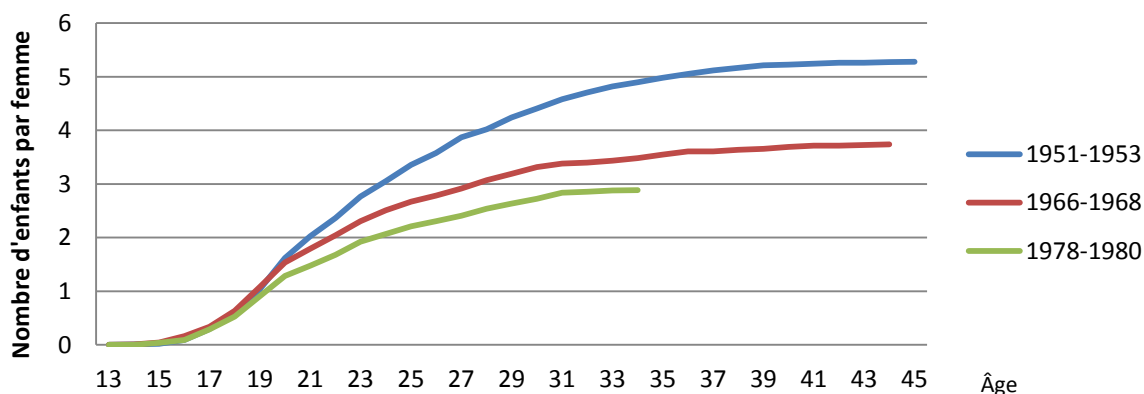


Source : EDER 2011, élaboration personnelle, résultats pondérés.
 Champ : ensemble des femmes de l'échantillon

VI-3.2 Les mères adolescentes, une descendance plus importante pour les trois groupes de génération

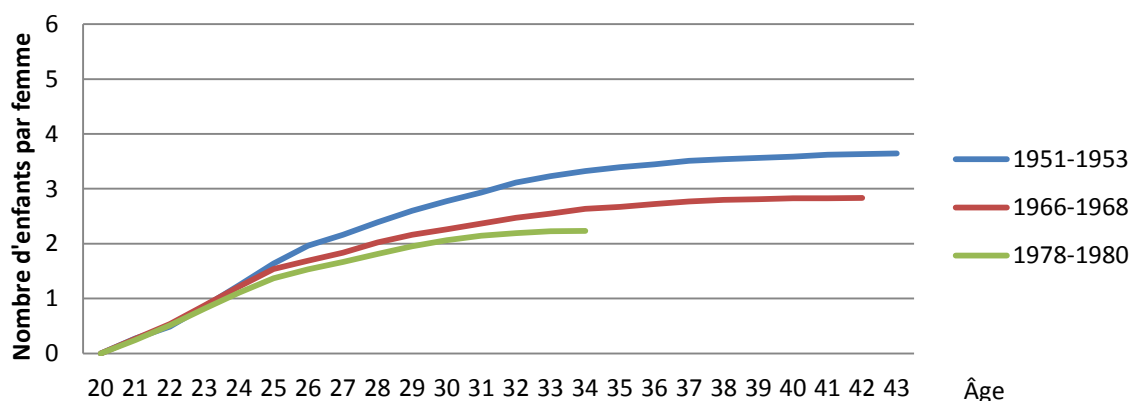
La descendance cumulée pour les femmes selon l'âge au premier enfant et le groupe de génération (figure 6.18, 6.19 et 6.20) montre que les mères adolescentes avaient, à âge égal, plus d'enfants que les femmes ayant eu un premier enfant plus tardivement, et cela pour les trois générations. De plus, la réduction importante du nombre d'enfants des deux générations les plus jeunes à partir de 23 ans est parfaitement visible. La descendance atteinte à 45 ans est alors très différente d'une génération à l'autre pour les mères adolescentes. Nous sommes donc dans une absence de réduction de la fécondité en début de vie féconde, mais un contrôle significatif après 29 ans (la ligne rouge stagne pour la deuxième génération) et après 25 ans pour la troisième génération (la ligne verte ralentit sa croissance) (figure 6.18). Les mères ayant eu un enfant plus tardivement (l'indice de fécondité est également moins élevé) présentent moins de changements entre les deux générations les plus jeunes.

Figure 6.18 : Descendance cumulée pour les femmes ayant eu un premier enfant entre 15 et 19 ans, selon le groupe de génération



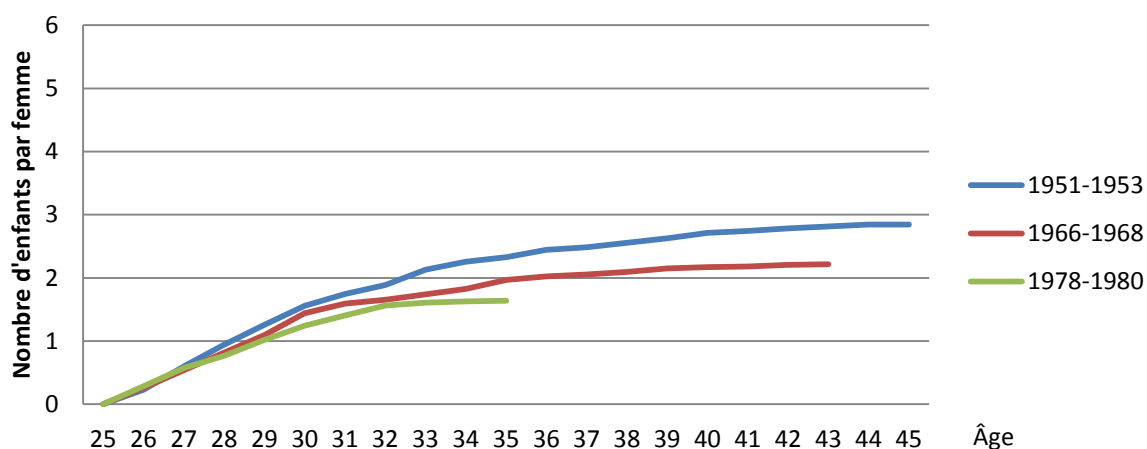
Source : EDER 2011, élaboration personnelle, résultats pondérés.
 Champ : ensemble des femmes ayant eu un premier enfant entre 15 et 19 ans

Figure 6.19 : Descendance cumulée pour les femmes ayant eu un premier enfant entre 20 et 24 ans, selon le groupe de génération



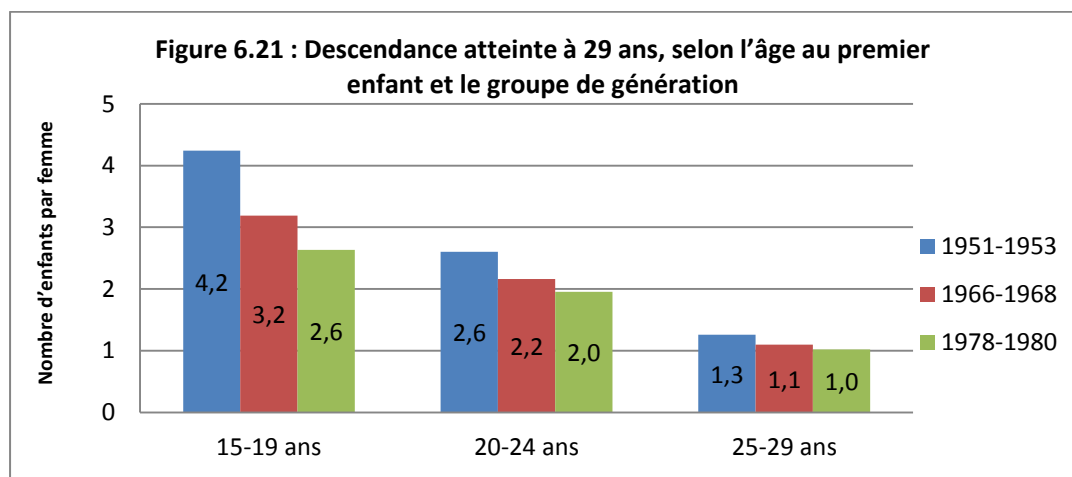
Source : EDER 2011, élaboration personnelle, résultats pondérés.
 Champ : ensemble des femmes ayant eu un premier enfant entre 20 et 24 ans.

Figure 6.20 : Descendance cumulée pour les femmes ayant eu un premier enfant entre 25 et 29 ans, selon le groupe de génération



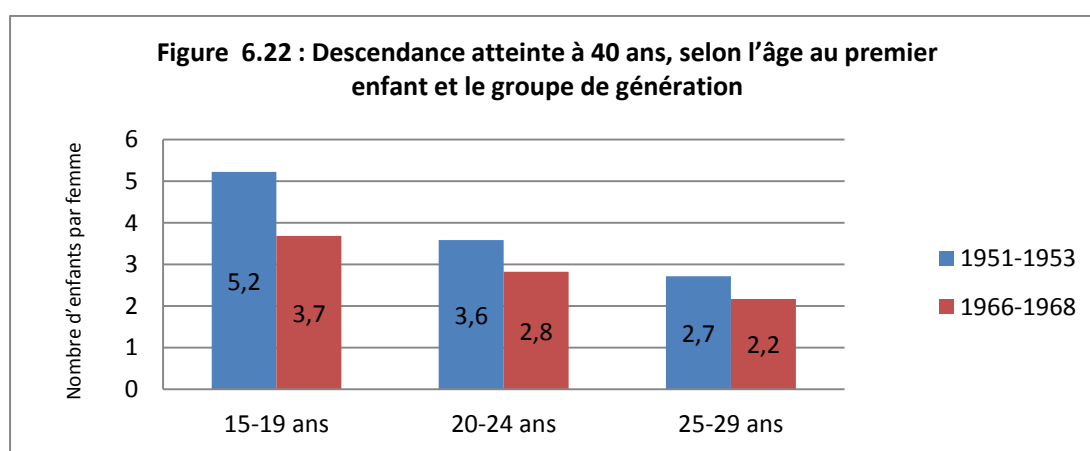
Source : EDER 2011, élaboration personnelle, résultats pondérés.
 Champ : ensemble des femmes ayant eu un premier enfant entre 25 et 29 ans.

À 29 ans (figure 6.21), les mères adolescentes de la première génération ont donc plus de 4 enfants par femme en moyenne, alors que les femmes ayant eu leur premier enfant à 20-24 ans en ont environ 3. À 40 ans (figure 6.22), le même résultat se confirme : les femmes qui ont eu un premier enfant plus tôt (entre 15 et 19 ans) ont un nombre d'enfants plus important à 40 ans pour les deux générations les plus anciennes.



Source :

EDER 2011, élaboration personnelle, résultats pondérés.
 Champ : ensemble des femmes ayant eu un premier enfant entre 15 et 29 ans.



Source :

EDER 2011, élaboration personnelle, résultats pondérés.
 Champ : ensemble des femmes ayant eu un premier enfant entre 15 et 29 ans nées entre 1951-1953 et 1966-1968.

VI-3.3 Probabilité d'agrandissement : nombre de naissances et taille des ménages

Calculées à partir du nombre des naissances de la base EDER 2011, les probabilités d'agrandissement³⁰⁹ et la proportion des ménages selon leur taille (c'est-à-dire selon le nombre d'enfants dans le ménage) confirment la baisse de la fécondité pour l'ensemble des femmes au fil des générations, mais surtout pour les mères adolescentes (figure 6.23). En

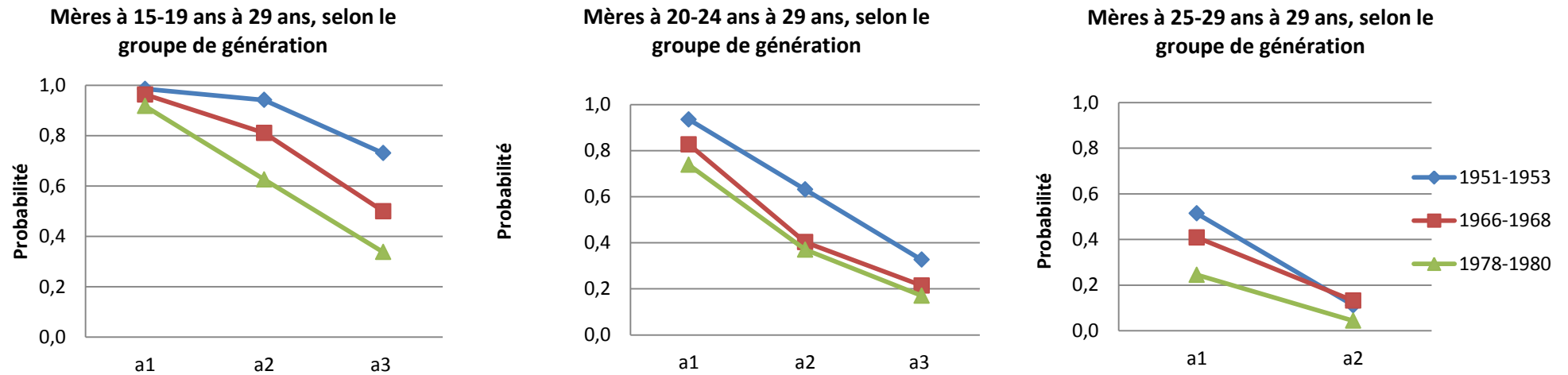
³⁰⁹ On peut définir la probabilité d'agrandissement des familles comme la proportion de femmes qui passent d'une parité à la suivante. a_n désigne la probabilité d'agrandissement de n à $n+1$ enfant (par exemple : a_1 la probabilité pour les femmes qui ont déjà un enfant d'en avoir un second).

effet, la probabilité d'agrandissement $a1$ (probabilité d'avoir un deuxième enfant avant 30 ans) reste élevée pour les mères adolescentes et les écarts en points de pourcentage entre les générations sont faibles. Entre la première et la deuxième génération de mères adolescentes, il y a une différence entre la probabilité d'agrandissement $a2$ et $a3$. La troisième génération marque une différence importante dès la probabilité d'agrandissement $a2$. Elle est de 94 % pour la première génération, de 81 % pour la deuxième et de 63 % pour la troisième. Les écarts entre générations se creusent davantage lorsqu'il s'agit de la probabilité d'avoir un 4^{ème} enfant (figure 6.23). On constate également une réduction de la proportion des ménages de 3 enfants et plus, et donc nécessairement une augmentation de la proportion des ménages avec un ou deux enfants.

Les mêmes constats sont faits pour les probabilités d'agrandissement jusqu'à 40 ans pour les deux groupes de génération les plus âgés (figure 6.25). Les mères adolescentes passent d'une probabilité d'agrandissement $a2$ de 98 % à 86 % et d'une probabilité d'agrandissement $a3$ de 86,8 % à 58 %, de la première à la deuxième génération. Les écarts des probabilités d'agrandissement entre générations pour les femmes ayant connu une 1^{ère} maternité après 20 ans sont plus importants pour la probabilité d'avoir un 3^{ème} enfant, mais plus faibles pour la probabilité d'agrandissement $a3$.

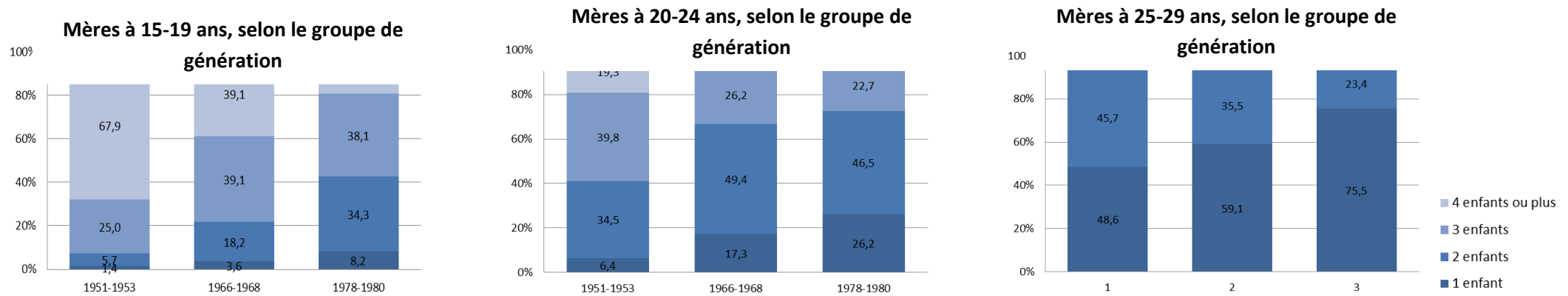
Cependant les mères adolescentes conservent à 40 ans des probabilités d'agrandissement $a1$, $a2$ et $a3$ supérieurs aux autres femmes. Ces différences sont plus marquées pour la deuxième génération.

Figure 6.23 : Probabilités d'agrandissement du nombre des naissances jusqu'à 29 ans, selon l'âge au premier enfant et le groupe de génération



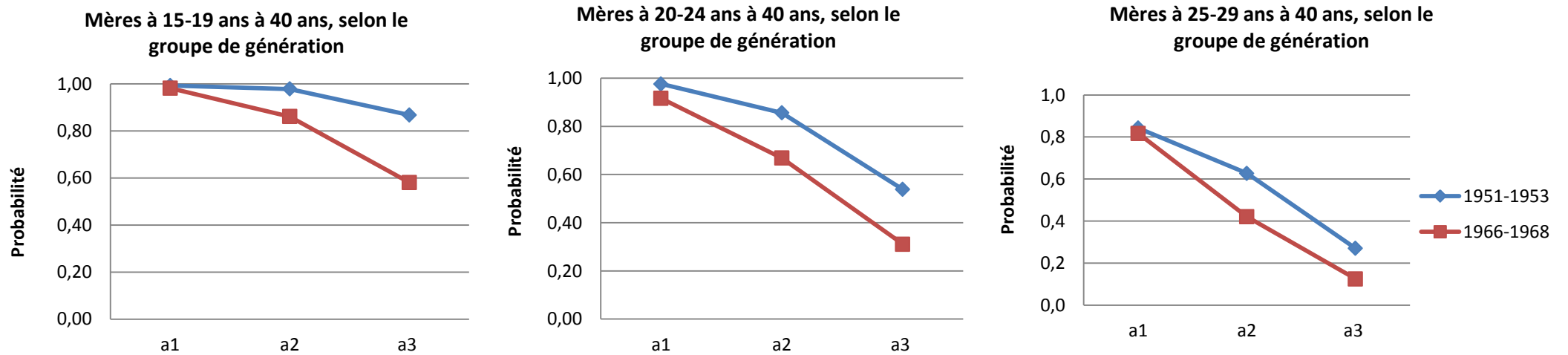
Source : EDER 2011, élaboration personnelle, résultats pondérés. Champ : ensemble des femmes ayant eu un premier enfant entre 15 et 29 ans.

Figure 6.24 : Proportion de la taille des descendance à 29 ans, selon l'âge au premier enfant et le groupe de génération



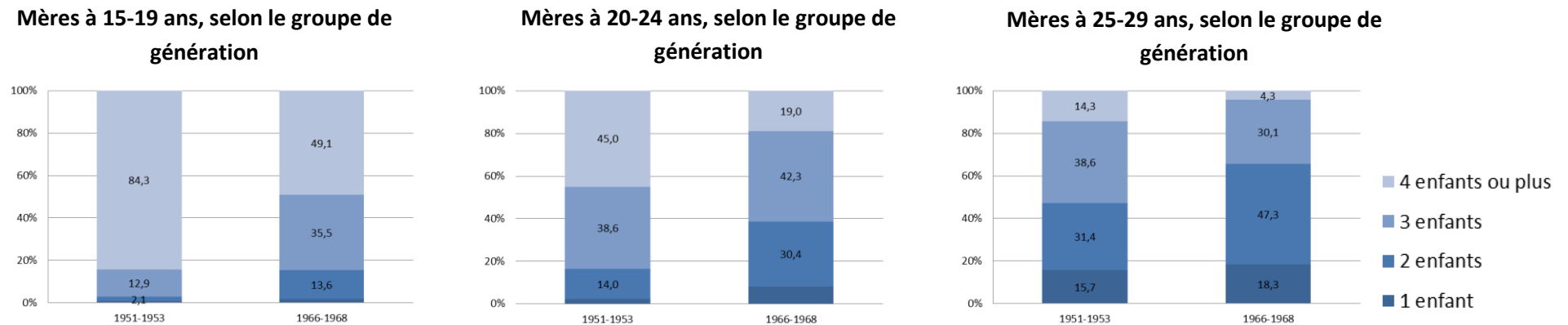
Source : EDER 2011, élaboration personnelle, résultats pondérés. Champ : ensemble des femmes ayant eu un premier enfant entre 15 et 29 ans.

Figure 6.25 : Probabilités d'agrandissement du nombre des naissances jusqu'à 40 ans, selon l'âge au premier enfant et le groupe de génération



Source : EDER 2011, élaboration personnelle, résultats pondérés. Champ : ensemble des femmes ayant eu un premier enfant entre 15 et 29 ans, nées entre 1951-1953 et 1966-1968.

Figure 6.26 : Proportion de la taille des descendance à 40 ans, selon l'âge au premier enfant et le groupe de génération



Source : EDER 2011, élaboration personnelle, résultats pondérés. Champ : ensemble des femmes ayant eu un premier enfant entre 15 et 29 ans, nées entre 1951-1953 et 1966-1968.

Les mères adolescentes ont certes plus d'enfants que les autres femmes, mais leur fécondité est en baisse au fil des générations. En plus d'une baisse de l'intensité de leur fécondité, on note une tendance vers un espacement des naissances.

VI-3.4 Vers une augmentation de l'espacement des naissances pour les mères adolescentes

Les intervalles intergénéraliques, entre les naissances de rang 1 et 2, c'est-à-dire le temps écoulé entre ces deux naissances (en années), montrent une augmentation de 2,5 à 3,2 ans pour l'ensemble des femmes (tableau 6.7)³¹⁰. Chez les mères adolescentes, l'augmentation est plus importante : de 2,4 ans d'écart pour la première génération à 4,2 ans pour la troisième génération, ce qui est l'évolution la plus importante sur l'ensemble des femmes, et l'écart intergénéralique le plus élevé entre les naissances de rang 1 à 2.

Tableau 6.7 : Intervalles intergénéraliques (années moyennes) entre les naissances de rang 1 et 2, et entre les naissances de rang 2 et 3, selon l'âge à la naissance du premier enfant et le groupe de génération

	1951-1953			
	15-19 ans	20-24 ans	25-29 ans	Ensemble des femmes
Entre les naissances de rang 1 et 2	2,4	2,7	3,3	2,5
Entre les naissances de rang 2 et 3	3,0	3,6	3,9	3,4
	1966-1968			
	15-19 ans	20-24 ans	25-29 ans	Ensemble des femmes
Entre les naissances de rang 1 et 2	2,8	3,7	3,9	2,8
Entre les naissances de rang 2 et 3	4,1	4,9	4,2	4,5
	1978-1980			
	15-19 ans	20-24 ans	25-29 ans	Ensemble des femmes
Entre les naissances de rang 1 et 2	4,2	3,8	2,8	3,2
Entre les naissances de rang 2 et 3	3,8	3,5	2,3	3,6

Source : EDER 2011, élaboration personnelle, résultats pondérés.

Champ : ensemble des femmes ayant eu un premier enfant entre 15 et 29 ans.

La fécondité des mères adolescentes de la troisième génération enregistre une baisse importante de la descendance finale et montre également un espacement de plus en plus grand entre les naissances (plus important que chez les femmes ayant eu un premier enfant plus

³¹⁰ Nous avons considéré les écarts intergénéraliques des naissances de rang 1, 2 et 3, sans limite d'âge à 29 ou 40 ans.

tardivement). L'augmentation de l'écart intergénéral entre les rangs 1 et 2 pour les mères adolescentes traduit un changement dans le rapport de la maîtrise des comportements reproductifs – changement qui peut venir d'une volonté des femmes ou des couples d'espacer les naissances, ou encore d'un fort encouragement des institutions médicales et des établissements de planning familial.

Donc, contrairement à ce que l'on peut penser, les mères adolescentes de la troisième génération font preuve d'un comportement « novateur » ; c'est-à-dire qu'elles se détachent du modèle traditionnel de fécondité et de ce qu'ont connu les générations plus âgées (c'est-à-dire avoir beaucoup d'enfants à intervalles très rapprochés).

Pour les naissances de rang 2 et 3, l'intervalle intergénéral augmente d'environ une année (jusqu'à atteindre 4,1 ans) pour les mères adolescentes de la deuxième génération et reste stable pour celles du troisième groupe de génération (figure 6.11).

VI-3.5 Lien entre avoir un premier enfant avant 20 ans et avoir un 3^{ème} enfant

Comme nous l'avons vu précédemment, les femmes mères adolescentes présentent une descendance plus importante. Cependant l'analyse descriptive ne nous permet pas d'attester que le fait d'avoir un enfant entre 15 et 19 ans est l'un des facteurs explicatifs d'une forte intensité du nombre d'enfants ; une combinaison d'autres facteurs pourrait être à son origine.

Pour traiter cette question, nous avons modélisé la probabilité d'avoir eu un 3^{ème} enfant à 40 ans (pour les cohortes 1951-1953 et 1966-1968 – tableau 6.8a) et à 29 ans (pour la cohorte 1978-1980 – tableau 6.8b). Il s'agit ici d'un modèle de régression logistique basé sur une année d'observation (à 40 ans ou à 29 ans). La nature des données nous a obligé à considérer deux modèles : un premier modèle avec une année d'observation à 40 ans pour les cohortes les plus âgées ; et un deuxième modèle tronqué à 29 ans pour la 3^{ème} génération. L'objectif était de tester pour ces deux modèles la significativité de la variable « avoir un enfant entre 15 et 19 ans »³¹¹⁻³¹². Choisir de modéliser à partir du 3^{ème} enfant nous a semblé adapté pour

³¹¹ Ces modèles comprennent 7 variables, dont 6 variables de contrôle : la cohorte d'appartenance, l'origine sociale, le niveau scolaire, la situation conjugale, le sexe des enfants précédents, la remise en union avec un conjoint différent du père du premier ou du deuxième enfant, avoir un emploi un an avant. Les femmes sélectionnées sont les femmes ayant eu au moins 2 enfants et qui n'ont pas connu de stérilisation après leur deuxième enfant. Nous avons pris uniquement en compte les méthodes de contraception non définitives pour sélectionner notre population susceptible de connaître le risque d'avoir un 3^{ème} enfant. Nous avons utilisé la fonction « PROC LOGISTIC » et procédé avec la méthode *Forward*, sous le logiciel SAS. Le modèle présenté est le modèle le plus pertinent selon les indices de significativité (Khi2 et test de Log Likelihood (-2 Log))

³¹² Les deux modèles proposés sont presque identiques, mais présentent néanmoins quelques spécificités. Le modèle pour la troisième cohorte (tronqué à 29 ans) ne comprend pas la variable « cohorte », car une seule cohorte est concernée. De plus, dans ce même modèle, la variable « âge au premier enfant » présente uniquement deux modalités (« 15-19 ans » et « 20-24 ans »). Nous avons enlevé la modalité « 25-29 ans » car nous avons

l'ensemble des cohortes, sachant qu'une grande majorité de femmes a eu au moins un 2^{ème} enfant (les probabilités d'agrandissement a_1 à 40 ans sont très élevées - voir figure 6.25).

Tableau 6.8 : Modèles de régression logistique sur la probabilité d'avoir un 3^{ème} enfant à 40 ans (tableau 6.8a) et à 29 ans (tableau 6.8b)

Variables indépendantes	Modèle a	Modèle b
	à 40 ans 1951-1953 et 1966-1968	à 29 ans 1978-1980
	Valeur estimée (β)	Valeur estimée (β)
Cohorte :		
1951-1953	Réf.	-
1966-1968	-0,83**	-
Origine sociale à 15 ans :		
1er tiers (origine sociale basse)	Réf.	Réf.
2ème tiers (origine sociale intermédiaire)	0,10	0,34
3ème tiers (origine sociale haute)	0,17	-0,16
Niveau scolaire atteint :		
Primaire incomplet et complet	Réf.	Réf.
Collège incomplet et complet	-1,02*	-,071
Lycée incomplet et complet	-1,62***	-0,83
Situation conjugale :		
En union avec le premier conjoint	Réf.	Réf.
En union avec le second conjoint	0,04	0,07
Sans union	-0,73*	0,26
Âge au premier enfant :		
15-19 ans	Réf.	Réf.
20-24 ans	-0,93*	-0,63*
25-29 ans	-1,47***	-
Avoir un emploi l'année précédente :		
Non	Réf.	Réf.
Oui	-0,30	0,4
Constante	3,19***	0,36*
Degrés de liberté	10	8
Log Likelihood (- 2 Log) constante et covariables	337,73	265,80

Source : EDER 2011, élaboration personnelle, résultats pondérés.

Champ modèle a : femmes ayant eu un enfant entre 15 et 29 ans, nées en 1951-1953 et 1966-1968.

Champ modèle b : femmes ayant eu un enfant entre 15 et 29 ans, nées en 1978-1980.

*p<.05 ; ** p<.01 ; *** p<.001

Les résultats des modèles mettent en avant le poids significatif de l'âge au premier enfant sur le fait d'avoir au moins 3 enfants à 29 ans et à 40 ans. Avoir un enfant précocement favorise, « toutes choses égales par ailleurs », la venue d'un troisième enfant. Ce résultat est plus marqué pour le premier modèle, celui concernant les femmes plus âgées. En effet, avoir son premier enfant entre 25 et 29 ans réduit, de manière très significative, la probabilité d'avoir un 3^{ème} enfant. De plus, la cohorte d'appartenance, la situation conjugale et le niveau scolaire ont également, « toutes choses égales par ailleurs », une influence significative sur le fait d'avoir au moins 3 enfants.

considéré que les femmes ayant eu un premier enfant entre 25 et 29 ans avaient un temps trop restreint pour avoir un 3^{ème} enfant.

Les résultats du modèle concernant la troisième génération (tableau 6.8b) mettent également en avant le fait qu'avoir un enfant avant 20 ans favorise la naissance d'un troisième enfant ; cependant la significativité est moindre que pour le modèle précédent. Par ailleurs, le niveau scolaire n'est pas significatif, ni aucune autre variable explicative³¹³ _³¹⁴

Nos résultats appuient ceux de la littérature, notamment les travaux de Welti (2000), en confirmant que les mères adolescentes ont plus d'enfants que celles qui ont retardé la naissance du premier enfant et permettent d'attester que « toutes choses égales par ailleurs », l'âge au premier enfant semble corrélé au fait d'avoir un 3^{ème} enfant. Cela peut s'expliquer par le fait que les mères adolescentes constituent une population de femmes sélectionnées pour qui la maternité a été une alternative plus attractive qu'un investissement éducatif ou professionnel et qui ont continué à privilégier, affirmer et investir cette « carrière » de mère à long terme.

Malgré le fait que les mères adolescentes ont une fécondité plus importante à 40 ans que les femmes ayant eu un premier enfant plus tardivement, les résultats ont montré que les mères adolescentes n'ont pas la même trajectoire reproductive selon la génération. Les mères adolescentes, comme l'ensemble des autres femmes, ont réduit le nombre de leurs enfants et espacé leurs naissances, notamment pour celles de la troisième génération. Peut-on parler d'un plus grand contrôle des naissances pour les mères adolescentes ? La précocité de leur premier enfant aurait-il un impact sur la volonté d'espacer davantage les futures naissances ?

Conclusion

Comme nous l'avons formulé dans nos hypothèses, la grande majorité des mères adolescentes ont une trajectoire familiale sur le long terme qui, en matière de structure familiale, est semblable à celle des femmes qui ont eu un enfant après 20 ans : le ménage nucléaire est le

³¹³ En annexe, nous publions les résultats de la régression logistique (modèle de temps discret) sur la probabilité d'avoir au moins 3 enfants pendant les 10 années suivant l'année de naissance du premier enfant pour les générations 1951-1953 et 1966-1968, et 5 années suivant l'année de naissance du premier enfant pour la génération 1978-1980. Les résultats du premier modèle indiquent, « toutes choses égales par ailleurs », qu'avoir un enfant entre 15 et 19 ans va augmenter de manière significative la propension à avoir au moins un 3^{ème} enfant 10 ans après la naissance du premier enfant. La variable « âge au premier enfant » n'est pas significative pour le deuxième modèle (voir Annexe A.6.1).

³¹⁴ En annexe, nous publions un modèle de régression logistique sur la probabilité à 40 ans d'avoir au moins un 4^{ème} enfant pour les groupes de génération 1951-1953 et 1966-1968. La variable « âge au premier enfant » est significative. « Toutes choses égales par ailleurs », avoir un enfant entre 15 et 19 ans va augmenter de manière significative les chances d'avoir un 4^{ème} enfant par rapport aux femmes qui ont eu leur premier enfant après 19 ans (voir Annexe A.6.2).

type de ménage dominant pour la majorité des femmes. Nous avons également observé une tendance à la nucléarisation des ménages sur le long terme ; c'est-à-dire, qu'une partie des mères adolescentes se trouvant en ménage étendu à la naissance du premier enfant, ont finalement constitué un ménage nucléaire. En ce qui concerne la nuptialité des mères adolescentes, on observe majoritairement le maintien des premières unions qui prédomine sur le long terme – unions très souvent officialisées par un mariage civil et religieux dès la naissance de l'enfant. La majorité des mères adolescentes suivent des schémas semblables à ceux des femmes ayant eu des enfants plus tardivement. Ces conclusions sont particulièrement manifestes chez les mères adolescentes du premier et du deuxième groupe de génération pour qui les trajectoires familiales sont très similaires à celles des femmes ayant eu un premier enfant après 20 ans (et surtout entre 20 et 24 ans). Néanmoins, ces propos sont à nuancer en ce qui concerne la troisième génération de mères adolescentes.

En effet, certains changements familiaux – absent de nos hypothèses de départ – conduisent les mères adolescentes à se démarquer non seulement de leurs aînées, mais aussi des femmes qui ont eu un enfant plus tardivement. La distinction s'opère sur de plusieurs points : sur le court terme, elles sont plus nombreuses à vivre dans leur famille d'origine après la naissance du premier enfant (sans union) ; puis sur le moyen terme, une partie non négligeable de mères adolescentes vivent en ménage étendu, soit avec leur belle-famille, soit dans leur famille d'origine (avec leur conjoint). Le manque d'informations sur le long terme pour la troisième génération ne nous permet pas de savoir si une majorité des ménages étendus se transforment ou non en ménages nucléaires. Les mères adolescentes de la troisième génération comptabilisent plus de séparations que les autres, des séparations qui surviennent plus précocement après l'arrivée du premier enfant.

Cependant, malgré cette particularité relative à la dissolution des unions, l'âge au premier enfant n'est pas lié, « toutes choses égales par ailleurs », à la séparation de la première union sur le moyen terme (10 ans après le premier enfant) et cela pour les trois générations de femmes. Une autre spécificité des mères adolescentes de la troisième génération se trouve dans leur comportement reproductif. En effet, dans l'ensemble, les mères adolescentes ont plus d'enfants en fin de vie féconde (le fait de commencer précocement augmente la probabilité d'avoir un 3^{ème} enfant et plus, à 29 et à 40 ans) ; elles ont néanmoins, comme les autres femmes, réduit fortement leur fécondité. En plus de ce constat, les mères adolescentes de la troisième génération retardent davantage l'arrivée du deuxième et du troisième enfant d'environ 4 ans, ce qui est supérieur aux intervalles intergénéraliques des autres femmes. Ce

résultat traduit une volonté d'espacer les naissances et probablement de réduire à long terme la taille de la famille.

L'ensemble des résultats nous éclaire sur deux points essentiels : le premier nous montre que les trajectoires familiales des mères adolescentes ressemblent à long terme à celles des femmes qui ont eu un enfant après 20 ans (pour les deux premières générations) ; le second, qu'il y a eu une modification du profil des mères adolescentes au fil des générations, notamment concernant leur vie reproductive et conjugale.

Ces résultats vont également à l'encontre de certains présupposés, comme le risque d'isolement social des mères adolescentes après la naissance du premier enfant, le risque plus important de séparation ou encore le risque de descendance finale très élevée et incontrôlée. En effet, les résultats montrent que seule une faible minorité de mères adolescentes vivent en ménage monoparental et que le risque de séparation s'explique par la durée de l'union, le type d'union et le fait d'être en emploi (et non par l'âge au premier enfant). Au fil des générations, la descendance finale des mères adolescentes baisse et la naissance du deuxième enfant est davantage espacée.

Ces résultats appellent la question des facteurs explicatifs et des effets des changements de comportement relatifs aux trajectoires familiales de la troisième génération des mères adolescentes. Replacer ces trajectoires dans une époque, mais également à travers certains concepts, comme la transition à l'âge adulte, nous paraît indispensable. De plus, nous voudrions évoquer les limites de notre analyse, celles qui justement ont suscité ce questionnement, et aborder la manière dont le travail qualitatif peut palier certaines faiblesses de l'analyse quantitative. Nous examinerons tous ces points dans la synthèse de l'analyse quantitative.

Synthèse de la 3^{ème} partie

Les conclusions auxquelles l'analyse quantitative nous a permis d'aboutir sont les suivantes :

- Les mères adolescentes forment une sous-population avec des caractéristiques propres, notamment concernant l'origine sociale à 15 ans et le niveau scolaire. Les mères adolescentes terminent leur scolarité avant les autres femmes et appartiennent plus fortement aux terciles inférieurs d'origine sociale à 15 ans. Néanmoins, peu de caractéristiques concernant l'emploi ou encore le lieu de résidence pendant l'enfance les distinguent des autres femmes.
- La mise en union et l'arrêt de l'école sont deux facteurs favorisant la naissance d'un premier enfant avant 20 ans. Les résultats mettent également en avant le rôle protecteur de l'école qui réduit les chances d'une première grossesse avant 20 ans. De plus, le modèle de régression démontre l'influence des écarts d'âge entre conjoints : avoir un conjoint plus âgé augmente le risque d'avoir un enfant avant 20 ans. Ces résultats s'appliquent aux trois générations des mères adolescentes.
- La naissance du premier enfant tient un rôle central dans le processus de transition à l'âge adulte, pour les mères adolescentes mais également chez les autres femmes. La mise en union, le premier enfant et la coresidence avec le conjoint restent trois événements indissociables, très rapprochés dans le temps pour les trois générations. On mesure alors peu de changements concernant le processus de formation familiale des femmes, sauf pour les mères adolescentes de la troisième génération (davantage d'unions libres, de cohabitation avec la famille d'origine, de transition à l'âge adulte accélérée, etc.).
- Les trajectoires familiales des mères adolescentes correspondent au schéma traditionnel suivi par l'ensemble des femmes (prédominance du ménage nucléaire, maintien de la première union) ; constat à nuancer pour les mères adolescentes de la troisième génération (plus grande proportion de ménages « complexes » et de dissolutions de la première union).
- Les séparations de la première union, en augmentation pour les mères adolescentes de la troisième cohorte, ne sont pas liées directement à l'âge au premier enfant, mais plutôt au type d'union et aux conditions salariales des femmes l'année précédant la séparation.

- L'âge au premier enfant va faire la différence et favoriser une famille de 3 enfants et plus, à 29 ans ou à 40 ans. Cependant, comme l'ensemble des femmes, les mères adolescentes ont également réduit leur fécondité et convergent [pour la troisième génération] vers un report du calendrier pour les enfants de rang 2 et 3. L'augmentation de l'écart intergénéral peut révéler un changement profond des comportements reproductifs des femmes, allant vers une plus grande « maîtrise » de leurs comportements reproductifs.

À la lecture de ces résultats, il paraît essentiel de revenir sur leur interprétation et sur les difficultés qu'ils posent d'un point de vue théorique.

Première difficulté interprétative : quel sens donner aux changements observés sur la cohorte des mères adolescentes de la troisième génération ? L'observation des changements (plus d'unions libres, plus de séparations, réductions de la fécondité, augmentation de l'intervalle intergénéral, etc.) montre finalement des signes « novateurs » dans le sens où ces comportements s'écartent des schémas familiaux traditionnels. Néanmoins, le sens à attribuer à ces changements est complexe, car ces femmes ont d'abord suivi un modèle de fécondité précoce (elles n'ont pas retardé la première naissance) et conservent une formation familiale très normée (mise en union, cohabitation, 1^{er} enfant). Cependant, l'augmentation des jeunes filles résidant encore chez leurs parents après la naissance de leur premier enfant, indique peut-être un affaiblissement de la rigidité des normes sociales liées à la constitution de la famille. Autrement dit, les mères adolescentes de la dernière génération (cela n'exclut d'ailleurs pas les jeunes pères) subiraient une pression moindre en matière de conformation aux normes familiales (comme celle par exemple de la procréation au sein d'une union civile) – des normes donc toujours existantes, mais moins oppressantes. Bien entendu, ces propos ne sont évidemment qu'au stade d'hypothèses (l'aspect économique, qui n'est pas pris en compte dans cette analyse, serait également une voie explicative), mais il nous paraissait pertinent de les souligner considérant les résultats obtenus sur les trajectoires familiales des mères adolescentes.

De plus, l'interprétation de ce résultat se complique si l'on nuance le fait que la troisième génération de mères adolescentes marque une rupture et se différencie des deux autres générations plus âgées. En effet, la deuxième et la troisième génération présentent également des similitudes qui les différencient de la première génération en ce qui concerne notamment le schéma du passage à l'âge adulte. L'augmentation du niveau scolaire à partir de la

deuxième génération occasionne un changement important car elle entraîne le raccourcissement structurel du temps de passage des étapes à l'âge adulte et permet aux femmes d'accéder à un niveau d'instruction supérieur facilitant l'évolution de certaines normes. De plus, certains changements relevés dans les comportements familiaux de la troisième génération de mères adolescentes apparaissent déjà timidement pour certaines femmes de la deuxième génération. En effet, à 40 ans, les mères adolescentes de la seconde génération qui ont rompu leur première union avaient plus que doublé par rapport à la première génération (de 8,7 % à 21 %) et l'espacement entre les naissances de rang 1 et 2 et de rang 2 et 3 avait déjà commencé à augmenter pour les femmes de la seconde génération. Aussi, la deuxième génération de femmes nées entre 1966-1968 serait cette génération « pivot » qui aurait déjà initié ces quelques changements permettant à la génération future de les expérimenter en plus grand nombre (même si pour la génération 1978-1980, cela reste toujours des comportements minoritaires). Seuls les ajustements familiaux au moment de la naissance du premier enfant (plus de mères célibataires, moins de décohabitation de la famille d'origine) restent spécifiques à la génération la plus jeune.

Deuxième difficulté : interpréter les résultats à travers le concept « du passage à l'âge adulte ». Nous nous sommes servis du cadre analytique de la « transition à l'âge adulte », pour procéder à la comparaison entre cohortes. Ce cadre d'analyse a été tout à fait efficace car il propose des critères objectifs facilement identifiables avec l'EDER 2011. Néanmoins, nos résultats confirment que le schéma théorique de « transition à l'âge adulte » ne correspond pas à celui des femmes mexicaines. Les notions d'*accumulation* et de *simultanéité* paraissent plus adaptées. Pour cela, l'idée d'un *basculement* vers l'âge adulte nous semble plus appropriée. Les mères adolescentes ne transitent pas vers l'âge adulte, elles y « tombent ».

Pour revenir maintenant sur les limites de l'analyse et finir cette synthèse, nous en listerons les différents types. La première limite est liée directement aux données : l'impossibilité de comparer sur le très long terme certaines sous-populations limite les conclusions et l'interprétation des résultats pour la troisième génération. De plus, le système d'unités utilisé (l'année) permet certes d'arriver à une précision sur le temps passé entre divers événements, mais laisse certaines incertitudes : notamment concernant la mise en union et le premier enfant (se greffent à cette limite, les difficultés de mémoire dans les déclarations, les tabous, etc.). D'autre part, pour cette analyse, nous avons choisi d'observer le devenir, tantôt avec une vision transversale (avec l'élaboration de chronogrammes – ce qui se différencie de l'élaboration de suivi de parcours individuels), tantôt dans une perspective longitudinale (avec

la réalisation de modèles en temps discret). Pour finir, nous pouvons également relever des limites liées au questionnaire. Le questionnaire permet en effet d'intégrer une multitude de variables indispensables. Néanmoins, certaines informations nous auraient été utiles pour affiner nos résultats : avoir de plus amples informations sur le conjoint, pouvoir s'assurer (par une variable de liaison) que le conjoint actuel est bien le père de l'enfant³¹⁵, ou encore connaître l'année du premier rapport sexuel. Comme nous allons le voir dans le volet qualitatif, ces deux variables sont clés pour approfondir la question du processus de formation familiale.

Nous allons à présent poursuivre l'analyse du devenir familial des mères adolescentes avec l'analyse qualitative, que nous avons découpée en deux parties : analyse thématique et élaboration d'une typologie des parcours familiaux. Cette analyse vient donc en complément du cadre descriptif que nous ont offert les données de l'EDER 2011. L'objectif étant à la fois d'atteindre un niveau de précision plus important en ce qui concerne l'ordre, les causes et les conséquences de l'arrivée des événements qui dessinent les trajectoires familiales, et d'en saisir le sens pour les acteurs principaux, c'est-à-dire les femmes mères à l'adolescence et vivant, au moment de l'enquête, dans la ville frontalière de Tijuana.

³¹⁵ Dans le questionnaire EDER 2011, on ne peut que déduire que le conjoint est le père de l'enfant par une association chronologique des faits. On pourrait rajouter une variable ou un signe permettant de confirmer que le conjoint est bien le père du premier enfant. Quand la mise en couple et la naissance du premier enfant sont simultanées, il est intéressant d'avoir cette précision.

4^{ème} PARTIE :

Récits des femmes de la ville de Tijuana

Notre 4^{ème} et dernière partie se présente comme un « zoom » sur la population spécifique des femmes vivant à Tijuana et sera l'occasion d'exposer les résultats de l'enquête qualitative que nous avons réalisée en 2012/2013 auprès de mères adolescentes. Tout comme la partie précédente, elle se compose de deux chapitres qui développent, pour le premier une analyse à court terme autour de la venue du premier enfant à l'adolescence (chapitre VII) et pour le second, une analyse à long terme où nous observons pendant plusieurs années le devenir familial des femmes de notre échantillon (chapitre VIII).

Le chapitre VII discute tout d'abord la notion de « planification/non planification » des naissances en examinant le récit des femmes sur les pratiques contraceptives, pour aborder ensuite le processus de formation familiale par l'examen des ajustements familiaux et des relations entre les membres de la famille à l'origine des reconfigurations qui s'opèrent de l'annonce de la grossesse à la naissance de l'enfant (et pendant les mois qui suivent).

Le chapitre VIII, observe quant à lui le devenir familial à long terme à travers la reconstitution du parcours de vie des mères adolescentes. Ce dernier chapitre présente une typologie des trajectoires familiales qui nous sert à organiser les parcours de vie des mères adolescentes pour y relever les logiques sociales communes et divergentes. Le recours à la typologie permettra également d'élargir la réflexion sur des thématiques peu abordées dans la littérature mais qui jouent pourtant un rôle clé dans la dynamique des trajectoires des mères adolescentes en milieu urbain.

Chapitre VII

« *Y ahora, que vamos a hacer ?* »

Gérer l'inattendu : la pluralité des ajustements familiaux

« Et maintenant, qu'est-ce qu'on va faire ? ». Telle est la question que les femmes mères adolescentes que nous avons rencontrées dans la ville de Tijuana se sont, en grande majorité, posée lorsqu'elles ont découvert leur grossesse. Elle marque ce moment précis où l'adolescente découvre qu'elle est enceinte, l'annonce à son partenaire et engage la discussion sur l'attitude à adopter.

À travers les différentes expériences de vie de ces jeunes mères, nous nous proposons ici de mettre en lumière les logiques sociales (qui sont souvent passées sous silence dans les enquêtes quantitatives³¹⁶), les stratégies individuelles et les acteurs impliqués dans ce processus de formation familiale précoce. Le présent chapitre se divise en deux sous-chapitres. Le premier sera l'occasion de revenir sur le « statut » de la grossesse (désirée ? planifiée ? contrainte ?), sur la notion de « planification des naissances » et sur les difficultés rencontrées lors du traitement et de l'analyse des thématiques relatives à la contraception et à la sexualité. Le second examinera l'expérience et le sentiment des mères adolescentes face aux changements familiaux survenus depuis la découverte de la grossesse jusqu'au moment de la naissance de l'enfant. En retraçant le processus de formation familiale sur un temps relativement court (environ un an), nous verrons qu'au travers des différentes formes d'ajustement familial, le « devenir mère » n'est pas un processus homogène.

VII-1. Grossesse désirée ? Grossesse planifiée ? Grossesse inattendue ?

Nous tenterons de comprendre ici comment la grossesse s'inscrit dans le parcours des mères adolescentes ; s'il s'agit d'une grossesse désirée, planifiée ou « accidentelle ». En abordant ces questions, nous reviendrons de manière transversale sur les difficultés auxquelles nous avons été confrontés au moment de l'analyse du sens à donner à ces grossesses. Des difficultés qui relèvent d'enjeux méthodologiques et qui sont liées au terrain lui-même (difficulté de collecte des données sur des sujets intimes), à l'analyse des données (difficulté

³¹⁶ L'EDER 2011 montre que plus de 85 % des mères adolescentes sont en couple au moment de la venue du premier enfant. Cependant, en négligeant cette date clé du début de la grossesse, il n'est pas possible de saisir le processus exact de l'entrée en parentalité ni d'en comprendre le sens. La question est de savoir si la grossesse est la cause ou la conséquence de la formation familiale. De plus, la chronologie des événements et des ajustements familiaux qui en découlent, détermine le sens, l'expérience et le sentiment lié à cette entrée en parentalité.

d'interprétation du discours) et à l'articulation de certains concepts (difficulté d'approfondissement de la notion de « désir d'enfant » ou encore de la notion de « planification / non-planification » du premier enfant).

VII-1.1 Parler des premières expériences de contraception et sexualité : limites, difficultés et enjeux méthodologiques.

Lors des entretiens, nous avons été confrontés à deux obstacles majeurs. Le premier a été de saisir les « véritables » raisons de l'absence de pratique contraceptive lors des premiers rapports sexuels ; le second de définir l'intervalle de temps existant entre la première relation sexuelle et le début de la grossesse. Cet intervalle permet en effet de connaître la durée des relations sexuelles « à risque » et les dynamiques de formation du jeune couple, constituées d'un certain nombre d'étapes selon les cas : la rencontre, la période du *noviazgo*, les premières relations sexuelles et la grossesse.

Difficultés d'identification des causes de l'absence de contraception :

L'une des difficultés rencontrées lors de nos entretiens avec les femmes en matière de contraception a été de déterminer la ou les véritables raisons de la non-utilisation d'une méthode contraceptive. En effet, un grand nombre de femmes prétendaient ne pas connaître les moyens de contraception. Nombreuses étaient celles qui nous confiaient « qu'à leur époque, on ne connaissait pas les moyens de contraception » contrairement aux jeunes filles d'aujourd'hui (en 2013). Ce qui semble crédible pour les femmes de la première génération, nées dans les années 1950, mais beaucoup moins pour celles des générations suivantes qui ont bénéficié de la diffusion du planning familial³¹⁷ (Brugeilles, 2002). S'il est envisageable que certaines femmes des jeunes générations aient des connaissances limitées sur les méthodes contraceptives ou sur les moyens d'y accéder, il semble peu probable qu'elles n'en connaissent pas du tout l'existence. D'ailleurs, au fil de l'entretien, les femmes nuançaient leurs propos. Après avoir évoqué leur ignorance des moyens de contraception, elles confessaient finalement les connaître, tout en avançant des difficultés à les introduire au sein de leur couple. Devant ce changement de position, nous

³¹⁷ Quelques dates montrant la mise en place de la politique de population au Mexique : 1974 : adoption de la politique de Population ; 1973-1974 : mise en place des programmes nationaux de Santé ; 1977 : mise en place de la politique démographique par la Coordination du programme National de Plannification familiale ; 1980-1982 : premier Plan Global de Développement incluant un Plan National de Planification Familiale ; 1983-1988 : Plan National de Développement incluant un programme National de Population (Brugeilles, 2002, p.16).

avons eu l'impression que le manque de connaissances leur servait à légitimer la non-utilisation d'une méthode contraceptive. Les pratiques contraceptives limitées renvoient au tabou social sur la sexualité des hommes et des femmes, ainsi qu'aux questions identitaires liées au genre dans le contexte mexicain. Nous montrerons plus loin que cette barrière sociale est pratiquement infranchissable.

Difficultés d'estimation de la durée entre la première relation sexuelle et le début de la grossesse : Presque toutes les femmes nous confiaient qu'elles étaient tombées enceintes lors de la (ou des) première(s) relation(s) sexuelle(s) (moins d'un mois après). Certaines femmes affirmaient alors être « hyper fécondes » ce qui, bien sûr, peut être une réalité médicale mais qui, étant donné la fréquence de la réponse, nous a semblé relever davantage d'une stratégie d'évitement visant à ne pas dire qu'elles avaient eu des relations sexuelles « avec risque de grossesse », mais surtout des rapports sexuels en dehors du mariage ou d'une union officielle.

Sofia (33 ans, 3^{ème} G., 17 ans, n°17)³¹⁸ :

« *Sofia* : ...tombée enceinte (rires).

Julie : Ah oui ? La première fois ?

Sofia : Oui, je suis tombée enceinte de Fernando ; quand je lui ai dit, j'étais déjà enceinte de deux mois et je lui ai dit : " Tu sais quoi ? Je crois que je suis enceinte". Il m'a dit : "Tu es folle ? Comment tu peux être enceinte puisqu'on l'a fait qu'une seule fois ?!" » (A.7.1.1)³¹⁹

Diana (37 ans, 3^{ème} G., 15 ans, n°13) :

« *Julie* : Tu te rappelles à peu près pendant combien de temps vous avez eu des relations sexuelles avant d'être enceinte ? Tu te rappelles ?

Diana : hum... ben en fait, on a dû le faire que 3 ou 4 fois avant que ça arrive et voilà ! » (A.7.1.2)

Alaina (31 ans, 3^{ème} G., 17 ans, n°20) :

« *Julie* : Et ensuite vous avez continué à avoir des relations sexuelles ?

Alaina : non.

Julie : une fois ?

Alaina : Oui, oui, et je suis tombée enceinte.

Julie : Ah oui ?

Alaina : oui. » (A.7.1.3)

³¹⁸ La présentation des femmes avant les extraits d'entretiens se lit ainsi : (prénom de la personne interrogée, âge au moment de l'enquête, génération d'appartenance, âge au premier enfant, code permettant de la situer dans le tableau des caractéristiques sociodémographiques (voir chapitre IV, section IV-3.3, tableau 4.5 ou encore chapitre IV, section IV-3.4., tableau 4.9).

³¹⁹ Les extraits des entretiens originaux en espagnol sont disponibles en annexe – A.7.1. Les extraits sont répertoriés par prénom et classés par ordre alphabétique.

En effet, le fait de minimiser le temps passé entre le début des relations sexuelles et la grossesse pourrait s'expliquer soit par des problèmes de mémoire (surtout pour les générations anciennes), soit par la volonté d'occulter l'exercice d'une sexualité plus ou moins prolongé, hors union et soumis au risque de grossesse³²⁰. Ce constat avait déjà été observé dans les travaux similaires une vingtaine d'année auparavant (Brugeilles, 1998), ce qui appuie l'idée d'absence de changement d'une génération à l'autre des normes genrées relatives aux comportements reproductifs.

Confrontés à cette difficulté, il nous a été impossible de vérifier l'exactitude des réponses et, pour ces entretiens-là, nous n'avons donc pas pu travailler de manière précise sur le temps écoulé entre le début des relations sexuelles et la grossesse.

Néanmoins, nous avons obtenu un ensemble de données nous permettant de réfléchir sur l'absence de pratiques contraceptives et son rapport à la maternité. Ces données mettent en évidence une position ambivalente forte vis-à-vis du projet de maternité.

VII-1.2 De la prise de risque au devoir de « bonne mère »

Sur les 22 femmes que nous avons interrogées, une seule a utilisé une méthode de contraception (le retrait) avant la naissance de son premier enfant ; les autres ont attendu d'être mères. Les raisons évoquées rejoignent les conclusions de plusieurs études (Stern et Lerner, 2008, INEGI, 2014). Lors de nos entretiens, nous avons identifié trois facteurs principaux expliquant l'absence de prévention avant le premier enfant :

- une connaissance limitée des moyens de contraception, de leur utilisation et de leur disponibilité ;
- la sensation d'illégitimité du recours à la contraception au moment de l'adolescence ;
- la sensation de disqualification : le recours à la contraception nuit à l'image des femmes (pratique associée à celle d'une « mauvaise femme »).

Dans le sous-chapitre suivant, nous reviendrons sur ces facteurs afin d'en montrer l'ambivalence : ambivalence entre le discours (où les femmes parlent rétrospectivement de leur expérience amoureuse, intime et sexuelle) et les pratiques adoptées.

³²⁰ De manière générale, les échanges sur les premières relations sexuelles étaient limités. En effet, les femmes avaient des difficultés à évoquer leur sentiment. La plupart d'entre elles nous parlaient davantage de l'absence de recul au moment de leur première relation sexuelle, que des circonstances des premiers rapports sexuels. Leurs souvenirs étaient généralement flous, inexistants parfois. Nous avons pu également noter que certaines femmes n'arrivaient pas à identifier « leur première fois ». Le tabou sur la sexualité, tant dans l'échange verbal que dans les pratiques, se manifestait alors par une faible réflexion sur la sexualité, pouvant parfois même laisser penser à un processus de déni de la sexualité.

VII-1.2.1 La contraception et la sexualité hors union : un tabou social

La difficulté, la gêne et la honte sont des sentiments perceptibles tant dans la forme du discours tenu par les femmes sur la contraception et la sexualité que dans son contenu. À l'adolescence, la contraception est perçue comme un tabou ; un tabou profondément ancré, doublé d'une forte stigmatisation :

Mariana (43 ans, 2^{ème} G., 16 ans, n°9) :

« **Julie** : Comment as-tu connu les méthodes contraceptives ?

Mariana : Ma mère prenait la pilule et mes amies disaient que leur mère la prenait aussi.

Julie : Donc tu connaissais la pilule et tu connaissais les préservatifs ?

Mariana : Le préservatif n'existait pas dans ce temps-là.

Julie : Non ? Ok. Et quand tu as eu des relations sexuelles avec lui [son partenaire sexuel et père de son premier enfant], tu n'y as pas pensé ?

Mariana : Si, j'y pensais, mais si à ce moment je pensais aller acheter la pilule, je ne savais pas comment y aller ; et personnellement, j'avais honte d'aller acheter la pilule.

Julie : Ah oui ? Dans une pharmacie ?

Mariana : Oui. » (A.7.1.4)

L'expérience de Mariana donne la mesure du poids de la stigmatisation sociale qui, dans l'espace public, limite l'accès à la contraception : malgré la conscience du risque de grossesse lors d'un rapport sexuel non protégé, elle n'ose pas s'en procurer. Cependant, le manque de connaissance peut être questionné. Mariana, née en 1970, était adolescente au milieu des années 80, période où la contraception (dont le préservatif) était déjà diffusée au niveau national par divers programmes de planification familiale (Brugeilles, 2002). Cependant, il est vrai que dans les années 1980, peu de femmes utilisaient des préservatifs³²¹, et selon le lieu de socialisation pendant l'enfance, l'information diffusée était parfois défailante voire inefficace. La pilule restait la méthode la plus utilisée avec néanmoins une forte stigmatisation des célibataires, comme l'exprime Mariana.

Le manque de connaissances est également évoqué par Maria, conséquence cette fois-ci, du tabou qui régnait dans sa famille et du discours de sa mère l'excluant de ses conversations.

Maria (43 ans, 2^{ème} G., 17 ans, n°7) :

« **Julie** : Non, je veux dire que c'était ta première relation quand tu es tombée enceinte ?

Maria : Oui.

Julie : Tu connaissais des méthodes de contraception ?

Maria : hum... Non.

³²¹ Selon Brugeilles (2011), l'enquête Nationale Démographique de 1982 (END 1982) révèle que seules 4,1 % des femmes qui utilisaient une contraception, utilisaient le préservatif ou un spermicide, contre 29,7 % qui utilisaient la pilule.

Julie : Tu n'en avais jamais entendu parler ?

Maria : Non parce que ma mère faisait toujours chhhhut.

Julie : Et pas même du préservatif ?

Maria : Rien, ma mère nous disait toujours que c'était des choses d'adultes.

Julie : Et tu savais que tu pouvais tomber enceinte en ayant des rapports sexuels ?

Maria : Oui, je savais que ça pouvait arriver ; moi je l'ai imaginé, parce qu'à moi, personne n'en parlait, du fait que les mères se protégeaient peut-être en ayant leurs relations sexuelles de temps en temps, en les espaçant, voilà comment je pensais ; mais non, ce n'était pas comme ça ! J'ai bien vu que ce n'était pas comme ça ; c'est que ce sont des idées qu'une personne face à elle-même se dit, par immaturité ; je me disais " bon peut-être que ma mère ou les mères se protègent en ayant des relations à chaque saison " et donc je pensais que c'était ça » (A.7.1.5)

L'expérience de Maria montre les limites de la communication mère-fille dans la sphère intime. Maria rend sa mère responsable du manque d'informations qu'elle aurait pu lui transmettre³²² et de l'infantilisation dont elle a été l'objet, ce qui a cristallisé le tabou préexistant et rendu illégitime tout questionnement sur la sexualité.

Tabou, illégitimité et stigmatisation restent des concepts fortement associés à la pratique contraceptive pour les femmes des trois générations que nous avons rencontrées.

VII-1.2.2 « On se laisse porter ». Conscience des risques et inconscience du moment

Alors que certaines femmes considèrent le manque de connaissances et le tabou existant autour de la sexualité et la contraception comme des freins réels au contrôle des naissances, d'autres évoquent l'insouciance du moment et l'immaturité de la jeunesse. En effet, quelques femmes de la deuxième et de la troisième génération affichent clairement cette position paradoxale : connaissance des risques et des moyens de contraception et absence de pratiques contraceptives :

Eunice (42 ans, 2^{ème} G., 16 ans, n°10) :

« *Julie* : Donc, tu connaissais les méthodes de contraception ?

Eunice : Quand j'étais au collège ; mais parfois, tu l'entends par les copines, car à l'école non ; et plus tard, parce que j'étais dans une école qui était comme un internat, on n'était que des filles, alors ça non.

Julie : Vous en parliez entre amies ?

Eunice : Oui, mais de là à ce que ce soient les professeurs qui en parlent, non, toujours pas à cette époque.

³²² Une autre étude, menée sur la base d'entretiens réalisés auprès d'adolescents de la ville de Tijuana, avait également montré que les jeunes attendaient beaucoup de leurs parents en matière d'information sur les méthodes contraceptives (Gonzalez Ramirez, Gavilanes, 2011). Ce que nous pourrions d'ailleurs également interpréter comme une façon pour les adolescents de se dédouaner, de désigner le coupable idéal pour justifier l'absence de pratiques contraceptives.

Julie : Avec tes sœurs aussi ?

Eunice : Oui.

Julie : Tu avais entendu parler de quelles méthodes ?

Eunice : J'ai toujours su pour la pilule, et à partir du moment où j'étais avec lui [son petit ami, père de son premier enfant] j'ai ensuite connu les injections et les autres méthodes car ensuite tu te protèges, mais j'ai toujours connu la pilule.

Julie ; Et quand vous avez eu des relations sexuelles, vous en avez parlé ?

Eunice : Non.

Julie : Non ? Tu n'as pas essayé de lui dire, pour te protéger ?

Eunice : Non, enfin on ne pense à rien de tout ça.

Julie : C'était sur le moment ?

Eunice : Oui, rien de plus. » (A.7.1.6)

Contrairement aux groupes précédents, Eunice a entendu parler de la contraception par ses camarades. En revanche, la communication au sein du jeune couple semble inexistante et l'utilisation des méthodes contraceptives, par là-même, bloquée. « L'insouciance de la jeunesse », « l'envie de profiter du moment » sont les raisons avancées pour justifier la prise de risques. C'est également le discours d'Alaina, renseignée sur les méthodes contraceptives en milieu scolaire :

Alaina (31 ans, 3^{ème} G., 17 ans, n°20) :

« **Julie** : Et la première fois, vous avez utilisé une méthode contraceptive ?

Alaina : Non (rires).

Julie : Tu connaissais les méthodes ?

Alaina : Oui parce qu'on l'apprend à l'école ; bon maintenant les petits sont plus éveillés et ils leur apprennent ; avant aussi, mais ce n'était pas comme aujourd'hui. Avant c'était une réunion et c'est tout ; il n'y avait pas de discussion, ce n'était même pas une demi-heure par jour, ou une fois par semaine, c'était tout.

Julie : De quoi ils vous parlaient ?

Alaina : De comment se protéger pour ne pas tomber enceinte, des maladies... si, si, ça je savais, mais bon, ben non (rires gênés) (...) je ne pense pas que quelqu'un pense à ça ; enfin, il se laisse porter et voilà. » (A.7.1.7)

Ces expériences montrent bien que d'autres facteurs, plus profonds, interviennent dans la prise de risques. Lors des premières expériences intimes, les couples dialoguent peu sur les risques et les moyens de contraception. Les adolescentes se « laissent porter », s'exposant ainsi à des risques pourtant connus et, le cas échéant, rejettent la responsabilité sur leur partenaire.

VII-1.2.3 La contraception, c'est l'affaire de l'homme...

Alors que la pensée commune, institutionnelle et politique, assigne le plus souvent la responsabilité de la pratique contraceptive aux femmes, différents entretiens portent l'idée que l'homme est en fait le seul à maîtriser et à prendre en charge la pratique contraceptive ; l'homme apparaît le plus à même de minimiser les risques de grossesses.

Malgré les informations reçues en milieu scolaire et au sein de sa famille, Diana déclare avoir des notions très limitées en matière de contraception ; faibles connaissances et absence de pratique contraceptive qu'elle justifie en rejetant la faute sur son petit ami :

Diana (37 ans, 3^{ème} G., 16 ans, n°13) :

« Julie : Avez-vous utilisé une méthode contraceptive ?

Diana : Non figure-toi ; ben... moi, je te dis quel âge j'avais : j'avais 15 ans et lui bah tu t'imagines, lui, il aurait dû savoir quoi faire et ben moi non.

Julie : Mais tu connaissais des méthodes ?

Diana : Figure-toi que non !

Julie : Tu n'avais jamais entendu parler de méthode ? Pilule ? Préservatif ? À l'école, par ta mère, tes sœurs ?

Diana : Jamais, non ; bah non, en fait ils nous en parlaient, mais c'était un truc tabou moi je pense, non ? Comme..., très..., je ne sais pas, ça doit être sûrement pour ça. Je n'y ai pas pensé, ben non.

Julie : Et tu n'en avais pas parlé avec ton fiancé ?

Diana : Non, non plus ; c'est pour ça que je te dis que c'était difficile ». (A.7.1.8)

Pour Diana, l'immaturation et le jeune âge de son compagnon (de 7 ans son aîné) expliquent son insouciance. Elle lui reproche de ne pas avoir pris les choses en main. Ne se voyant rien imposer, Diana était alors dans une forme de passivité consentie et soumise à la volonté de son petit ami d'utiliser ou non un préservatif.

Qu'une femme laisse l'homme assumer le choix d'une pratique contraceptive peut se comprendre comme la volonté de lui signifier la responsabilité civile, économique et éducative qu'il aura à assumer envers son enfant en cas de grossesse. Le transfert de responsabilité de la maîtrise de la fécondité au partenaire pourrait s'apparenter à contrat symbolique, signé tacitement entre les deux partenaires. Aucun des discours que nous avons recueillis ne nous permet de vérifier cette hypothèse, néanmoins, la figure masculine y est envisagée comme un moyen légitime de limiter les « risques » (économiques et symboliques) d'une éventuelle grossesse.

L'ambiguïté portée par le mot *cuidar* (protéger) dans le discours de Gabriela illustre bien le propos :

Gabriela (31 ans, 3^{ème} G., 18 ans, n°19) :

« **Julie** : C'était la première relation après 6 mois et tu es tombée enceinte ; vous avez utilisé une méthode de contraception ?

Gabriela : Non.

Julie : Tu ne voulais pas ?

Gabriela : Ben si, je connaissais ces choses-là, mais lui me protégeait.

Julie : Oui ?

Gabriela : Oui, oui.

Julie : Comment vous faisiez alors ? Il utilisait quelque chose ?

Gabriela : Non.

Julie : Vous en parliez ?

Gabriela : Non. » (A.7.1.9)

Gabriela légitime la non-utilisation d'un moyen de contraception par la sensation d'être protégée par son petit copain. L'expression « *il me protégeait* » peut tout aussi bien qualifier la pratique du retrait ou l'usage du préservatif, que l'ensemble des risques encourus (économiques, affectifs, symboliques, sociaux, etc.).

Alicia témoigne, elle aussi, d'une connaissance limitée des moyens de contraception. Elle fait part de ses craintes à son partenaire, qui la rassure et prend « officiellement » en charge les risques et leur contrôle. En actes, il ne fera cependant rien pour limiter réellement les risques d'une grossesse.

Alicia (28 ans, 3^{ème} G., 15 ans, n°21) :

« **Julie** : Et vous en avez parlé ?

Alicia : Oui, et moi je lui demandais si je n'allais pas tomber enceinte, et il répondait " non, parce que je te protège", tu me comprends ? En fait, moi je lui faisais confiance, parce que je ne savais pas ce que c'était un préservatif, enfin, tu vois qu'il y a des choses pour se protéger, et moi je ne savais pas.

Julie : Non ?

Alicia : Non.

Julie : Il n'y en avait pas ? Tu n'avais jamais entendu parler d'un préservatif ?

Alicia : Non, ou ben peut-être oui, j'en ai entendu parler, mais je ne savais pas ce que c'était, que c'était ce que c'était. » (A.7.1.10)

Peut-être par naïveté, par facilité ou par obligation, Alicia a fait aveuglément confiance à son partenaire qui disait la protéger des « risques de grossesse ». Aussi a-t-elle cédé la responsabilité de la gestion du risque à son partenaire, rôle qu'il s'est lui-même attribué d'emblée (contrairement au cas précédent). Lors des premiers rapports sexuels, ce choix n'est donc pas vécu de manière conflictuelle, mais plutôt comme la conclusion d'un accord qui semble satisfaire les deux parties. Les rôles du féminin et du masculin sont alors très marqués

et toujours pris dans un jeu traditionnel, où la femme remet son destin, son libre choix, entre les mains de son partenaire et cela malgré la conscience des risques de grossesse (sûrement limitée elle aussi) auxquels chacune s'expose. D'autres éléments agissent alors dans le comportement d'Alicia légitimant son conjoint comme principal responsable « gestionnaire des risques » de grossesse : l'absence de considération des contraintes qu'implique la maternité (ce qu'elle a vécu avec l'expérience) :

Alicia (28 ans, 3^{ème} G., 15 ans, n°21) :

« *Julie* : Et pourquoi, avant, il ne voulait pas utiliser de préservatif ?

Alicia : Je ne sais pas, non, je ne sais pas ; moi je pense que quand on est comme ça, plus jeune, on ne pense pas à ces choses-là, non ; mais maintenant si, j'y pense (rires). Maintenant si, maintenant que j'ai trois filles, maintenant oui ! Maintenant, je dis : "non merci !"» (A.7.1.11)

À 23 ans, et après avoir eu quatre enfants, l'opinion et l'attitude d'Alicia vis-à-vis de son comportement reproductif se sont modifiées. Elle souhaite dorénavant et par tous les moyens, pouvoir décider, contrôler et limiter le nombre de ses enfants.

Pour ce qui est du premier enfant, le récit des femmes montre néanmoins une attitude visant davantage à désigner l'homme comme principal responsable des risques de grossesses. Cette attitude peut s'expliquer par différentes hypothèses : une connaissance insuffisante des méthodes de contraception et de leur utilisation, une méconnaissance des risques de grossesse, un sentiment de stigmatisation lié à la nécessité de se procurer un contraceptif, la difficulté d'imposer une méthode de contraception au sein de la sexualité du couple, etc. L'accumulation de ces difficultés pousserait les jeunes filles à se déresponsabiliser du contrôle de la reproduction tout en renforçant la responsabilité de leur petit ami. Cette position, qui entraîne l'absence de contraception avant le premier enfant, est d'autant plus significative que l'avortement, en cas de grossesse, n'est pas envisagé par ces femmes comme une option.

VII-1.2.4 Assumer son rôle de mère, celui de la « bonne mère » : le rejet de l'IVG

Comme nous l'avons indiqué dans le chapitre 1, le recours à l'IVG est illégal dans la grande majorité des États mexicains. L'IVG ne se pose donc pas a priori comme une option pour les femmes qui souhaiteraient interrompre leur grossesse. Néanmoins, malgré le

caractère illicite de cette pratique, sa réalisation reste envisageable selon différentes stratégies : 1) aller au District Fédéral où l'avortement est légal depuis 2007 ; 2) aller aux États-Unis, notamment à San Diego³²³ ; 3) réaliser un avortement clandestin. Bien que « réalisable », l'accès reste cependant limité pour les femmes vivant à la frontière. Peu d'études permettent de renseigner ce phénomène. Nous pouvons avancer l'hypothèse qu'à l'aspect illégal s'ajoutent la peur des risques encourus, l'absence d'un réseau efficace et de confiance pour pratiquer l'acte, le manque de ressources économiques (déplacement, coût de l'opération, soins, etc.) et enfin, la barrière migratoire (coût, délais et droit d'obtention des documents pour se rendre aux États-Unis). Malgré toutes les difficultés que nous pouvons envisager, certaines femmes en contexte frontalier parviennent à pratiquer un avortement à San Diego³²⁴.

Parmi les femmes de notre échantillon, seule une femme a exprimé le désir d'interrompre sa grossesse. Aucune autre ne nous a parlé de la volonté de ne pas poursuivre sa grossesse. Presque la totalité des femmes de notre corpus ont affiché une position « anti-avortement » très marquée, indépendamment du groupe de génération³²⁵. Les travaux d'Ojeda (2003) montrent que les femmes affichent une posture plutôt conservatrice vis-à-vis de la dépénalisation de l'avortement, mais que la majorité d'entre elles souhaitent sa légalisation dans un certain nombre de cas (le viol par exemple), et entendent également que l'Église n'intervienne plus dans le processus de réglementation (Ojeda, 2003). Nos entretiens rendent compte de cette même attitude conservatrice et les femmes s'opposent idéologiquement à l'avortement, percevant sa pratique comme l'expression d'un manque de responsabilité de la future mère, voire comme un acte inhumain, parce que l'on « supprime la vie ». Certaines femmes ne faisaient pas même de distinctions en fonction du contexte, tandis que d'autres étaient plus modérées et légitimaient l'avortement en cas de violences sexuelles.

³²³ La ville de Tijuana, où vivent les femmes interrogées, est jumelée avec San Diego ; en traversant la frontière, les femmes peuvent avoir accès à l'avortement. La proximité géographique des deux villes est un avantage, mais la question des documents migratoires et celle des ressources économiques restent des barrières majeures.

³²⁴ L'enquête menée auprès de la clinique *Womancare* de *Planned Parenthood* à San Diego, par Norma Ojeda de la Peña (2004) montre toute la difficulté qu'il y a à décrire et surtout à mesurer le nombre de femmes mexicaines qui traversent la frontière mexicaine/nord-américaine pour aller avorter à San Diego. Peu de données sont disponibles pour quantifier le phénomène. Cependant, un profil a pu être établi (Ojeda et al., 2003) qui montre que ces Mexicaines sont plus âgées que les femmes résidentes aux États-Unis et qu'elles s'accordent davantage à une logique de limitation des naissances qu'à un recul de l'entrée en maternité. Pour les femmes mexicaines, le motif de l'avortement serait plus lié à l'idée de la « résolution d'un problème », alors que les femmes résidentes aux États-Unis revendiqueraient plus l'avortement comme une alternative à laquelle elles ont droit en tant que femmes. Cette étude reste cependant limitée par l'impossibilité de distinguer dans les données les femmes venues pour un avortement volontaire ou pour un avortement spontané (fausse couche) (Ojeda et al., 2003).

³²⁵ Cela peut s'expliquer en partie par le biais de sélection de notre population, des femmes qui ont mené leur première grossesse à terme.

Areli (37 ans, 3^{ème} G., 19 ans, n°14) :

« **Julie** : Que penses-tu de l'avortement ?

Areli : Moi, j'en suis à mon 20^{ème} (avortement) ; Ah non ! C'est pas vrai ! (rires), ça ne va pas ! Non, l'avortement, moi, je ne suis pas d'accord avec ça, tu comprends ! Non, pour moi c'est comme... ça dépend aussi non ? C'est que c'est quelque chose de très contradictoire, parce que si c'est un viol, imagine-toi, d'un maçon ou d'une personne qui, euh... qui est malade, ou du sida ou de quelque chose ; tu imagines, dans ces circonstances, je pense que... je ne sais pas, je ne sais pas quoi dire. Moi, je ne suis pas pour l'avortement ; en fait, je ne serai pas d'accord quand une personne qui a une relation avec une autre personne... ils ont des relations sexuelles, elle tombe enceinte et là elle n'en veut plus ; là oui, je ne serai pas d'accord.

Julie : Pour quelles raisons ?

Areli : Car elle doit être responsable de ce qu'elle fait. Ben, elle ne peut pas faire un bébé et après vouloir le jeter. Enfin c'est pour ça, je te dis que ça dépend de la situation, et en fonction de la situation... ça devra être un truc très important parce que, enfin on parle d'une vie, mais c'est pour ça. » (A.7.1.12)

Areli perçoit l'IVG comme un acte immoral, une atteinte à la vie humaine. Cependant, elle émet des réserves en fonction du genre des relations qui ont conduit à la grossesse. Pour ne pas ôter la vie, Alicia propose quant à elle la solution alternative du don d'enfant³²⁶. Elle évoque cette possibilité en racontant la teneur d'une discussion qu'elle a eu avec sa nièce, alors que cette dernière était enceinte et souhaitait se faire avorter. Pour éviter l'avortement, Alicia lui a préconisé une solution plus « légitime » : celle de récupérer l'enfant, de le prendre sous son aile afin de lui « sauver la vie » :

Alicia (28 ans, 3^{ème} G., 15 ans, n°21) :

« **Alicia** : Je pense qu'à partir du moment où tu fais le bébé, ben... c'est déjà une vie ; et ben, beaucoup de gens pensent différemment, et moi je disais à ma nièce "donne-moi ton bébé, donne-le-moi" parce que après comme ça, il allait être un enfant. » (A.7.1.13)

Le discours qu'Alicia³²⁷ tient à sa nièce est très culpabilisant. La logique est simple : le don d'enfant permet à l'enfant de rester en vie et, en théorie, de se retrouver placé « entre de bonnes mains ». Cet extrait expose l'idée qu'une femme respectable « doit assumer » ; une conception construite autour de l'idéologie « du droit à la vie » portée par la religion catholique. Pour assurer « le droit à la vie », donner son enfant ou élever un enfant qui n'est pas le sien, est une alternative préférable. Si l'on rapproche cet extrait d'un autre passage de

³²⁶ Il a été montré dans le cas colombien, que l'acte de donner en adoption est un comportement beaucoup plus légitime que l'avortement (Delors, 2011)

³²⁷ Dans son discours, Alicia associe – confond même – l'infanticide d'un nourrisson (après la naissance) et l'IVG.

l'entretien d'Alicia quelques pages plus haut (partie VII-1.2.2), où elle évoque l'absence de recours à la contraception au moment de ses premiers rapports sexuels, il se dessine un contraste intéressant : le passage d'une absence de responsabilité (attitude passive en matière de prévention à une sur-responsabilité (acceptation du rôle de mère sans alternative) qui touche à la représentation du « devenir mère ».

Ce discours culpabilisant « de la mère respectable », de la « bonne conduite », est tenu par des femmes, mais également soutenu, semble-t-il, par le corps médical. Contrairement aux autres femmes enquêtées, Gabriela, est la seule à avoir voulu avorter en apprenant qu'elle était enceinte. La survenue de cette grossesse a été vécue comme une souffrance, un événement qui venait perturber son projet professionnel et ne correspondait pas au schéma de formation familiale souhaité. Pour interrompre sa grossesse, Gabriela a tout d'abord essayé d'avorter par ses propres moyens (pilules diverses, coups sur le ventre) mais après plusieurs tentatives, elle a finalement demandé de l'aide à un médecin, qui l'a fortement dissuadée de se faire avorter :

Gabriela (31 ans, 3^{ème} G., 18 ans, n°19) :

« *Gabriela* : Je suis allée voir un docteur pour qu'il m'aide à avorter, mais il m'a dit que non, parce qu'il a commencé à me parler, à me dire que le bébé n'a pas demandé à naître, que c'était ma responsabilité, que je devais l'affronter, aller de l'avant. Il m'a dit "si je t'aide, je vais t'enfoncer un couteau, je vais te couper un bout de ton bébé, c'est ça que tu veux ?" Et voilà, enfin non.

Julie : Il t'a dit qu'il allait t'enfoncer un couteau ?

Gabriela : Ben, j'ai ressenti de la peur, j'ai dit non ; non, non, ça ne m'a pas paru sympa »
(A.7.1.14)

L'extrait montre comment la position affichée du médecin dissuade Gabriela de pratiquer un avortement. La stratégie ne consiste pas à soutenir une position anti-avortement en revenant sur le caractère illégal de la pratique, mais à insister sur la notion d'identité associée à la représentation de la « mère respectable » tenue d'assumer ses responsabilités et d'accepter son destin et sa nouvelle identité : « en tant que femme, il est naturel d'accepter son rôle et son identité de mère ».

Pour les femmes de notre corpus, pratiquer une IVG n'est donc pas une option envisagée. Elles avancent principalement l'argument du « droit à la vie » de l'embryon, idée soutenue par l'Église catholique, ainsi bien que par les partis politiques au pouvoir (Lerner et al., 2016). La question de l'illégalité de la pratique est finalement peu évoquée, ce qui révèle

l'ancrage très fort de la représentation normée du rôle de mère. Sans chercher à généraliser, la confrontation avec le corps médical peut également être un obstacle à l'accès à l'avortement. Cependant, l'avortement est envisagé dans des situations sociales fortement stigmatisées.

L'absence de pratique contraceptive résulte donc de l'action conjointe d'un ensemble de facteurs : connaissances limitées, tabou social et perception traditionnelle des rôles sexués au sein du couple qui peut aller jusqu'à déléguer aux hommes la responsabilité du contrôle du risque de grossesse. Ce processus peut également s'interpréter comme une manière de se déresponsabiliser totalement de la prise de risque de grossesse tout en gardant l'image de « bonne mère ». De plus, l'avortement n'est pas envisagé par les femmes comme un moyen « légitime » pour interrompre une grossesse, mais comme une solution de « survie » qui répond à une situation de violence ou à un contexte socialement stigmatisant. Les femmes adoptent donc une posture à l'ambivalence marquée : attitude passive tout d'abord devant les risques de grossesse, puis pleine responsabilité à la survenue de cette grossesse ; une ambivalence tissée par le jeu des rapports de genre qui perdure au fil des générations.

VII-1.3 Discussion sur les notions de « planification » et de « désir » de grossesse

VII-1.3.1 Légitimité du concept de « planification » des naissances ?

La notion de « planification » est associée à l'idée de contrôle par les femmes de leur propre corps et à la possibilité de choisir le moment de la naissance et le nombre de leurs enfants. C'est d'ailleurs l'objectif que se sont fixé les gouvernements successifs, afin de réduire le nombre de mères adolescentes (voir chapitre 1, partie I-2.2.1) : diffuser l'idée que la maternité est un choix conscient et implicitement maîtrisé. Il s'agit d'inciter à la planification du « bon moment », c'est-à-dire du « bon âge », celui où l'on pourra assumer « au mieux » le rôle de mère. Si ces notions de désir et de planification d'enfants semblent claires pour les acteurs des politiques publiques, elles le sont moins pour les femmes et pour le chercheur.

La planification des naissances est une pratique finalement « facile » à repérer dans les entretiens, bien qu'elle reste en soi difficile à appréhender. Sur 22 femmes interrogées, seules deux femmes déclarent avoir planifié leur grossesse (elles souhaitaient avoir un enfant au moment où elles sont tombées enceintes). À l'inverse, la très grande majorité des femmes interrogées, ont, elles, exprimé la « non-planification » de leur maternité, en déclarant avoir vécu la nouvelle de leur grossesse comme une « surprise », un « accident », un « événement »

arrivé subitement dans leur vie sans qu'elles y aient vraiment réfléchi, sans l'avoir programmé. C'est pourquoi, pour ce qui nous concerne, il nous semble plus approprié d'utiliser l'expression « grossesse inattendue », car les notions de planification et de non-planification ne semblent pas correspondre à notre population.

Comme nous l'avons montré, la position des femmes par rapport à la contraception est ambivalente ; ambiguïté dans le discours sur l'état des connaissances, contradiction entre la conscience des risques de grossesse et la passivité devant ces mêmes risques, transfert des responsabilités sur les hommes, prise de risques évaluée selon la position du conjoint, volonté d'assumer coûte que coûte la responsabilité d'une grossesse et d'un enfant. Ces constats rejoignent alors ceux que fait Sauvain-Dugerdil (2009) dans le contexte malien où la planification « n'est pas vue comme une nécessité » (Sauvain-Dugerdil, 2009, p.199). Finalement, la position ambivalente des mères adolescentes analysée au travers du schéma binaire planification des naissances / non-planification (impliquant une grossesse accidentelle) est réducteur. Pour leur premier enfant, les mères adolescentes (celles qui connaissent la contraception) ne planifient pas leur grossesse, mais ont une attitude de passivité consciente (« *pues, si me toca, me toca* » / « si cela m'arrive, cela m'arrive »), ce qui montre leur détachement face aux enjeux du « devenir mère ». Avoir un enfant n'est donc pas perçu ou envisagé par les femmes comme un accident de parcours, mais comme un événement inéluctable (qui doit arriver) – finalement un événement « attendu inattendu ». Par ailleurs, rappelons que cette attitude observée chez les mères adolescentes de notre échantillon ne concerne que le premier enfant. Après la naissance de celui-ci et pour les femmes nées à partir des années 1960 (ayant connu les programmes de planification familiale), le concept binaire de planification / non-planification s'applique comme dans les contextes occidentaux, car les femmes espacent et limitent leur fécondité³²⁸. En lien étroit avec la question de la planification, une autre notion apparaît capitale pour la compréhension du phénomène : celle du « désir d'enfant ». En effet, le désir d'enfant est présent dans le récit des femmes comme un paramètre qui vient souvent contrebalancer l'absence de planification et justifier en même temps la naissance du premier enfant : « l'enfant n'était pas prévu mais désiré », « je voulais un enfant, mais pas maintenant ». Néanmoins, dans une société où la maternité est vécue comme un destin (Lerner et al., 2016), comment traiter cette notion de désir d'enfant dans le récit du discours rétrospectif des femmes ?

³²⁸ Pour nuancer et préciser notre propos, il est important de dire, comme nous l'avons précisé à plusieurs reprises (chapitre 1) que le contact qui a eu lieu avec l'institution médicale lors de la première grossesse et de la naissance du premier enfant, est en grande partie responsable de la planification des naissances suivantes.

VII-1.3.2 La notion de « désir d'enfant » a-t-elle du sens dans une analyse rétrospective ?

De nombreuses études montrent la complexité qu'il y a à appréhender la notion de désir d'enfant (Donati., Cébe, Bajos, 2002)³²⁹. Et dans notre analyse, cette notion montre également ses limites. En effet, alors qu'elles déclaraient ne pas contrôler leur fécondité, les femmes de notre échantillon évoquaient pour la grande majorité le désir qu'elles avaient eu néanmoins d'être mères³³⁰. Cependant, avouer une potentielle absence de désir d'enfant au moment de l'entretien est une chose particulièrement difficile à faire.

Fernanda (53 ans, 1^{er} G., 17 ans, n°5) :

« Fernanda : Oui ben que je voulais les avoir ; mais en fait quand j'ai su que j'étais enceinte, jamais j'ai dit, je ne les veux pas, non.

Julie : Mais tu m'as dit qu'il n'était pas prévu ?

Fernanda : Exactement, mais il n'a pas été désiré, pas planifié seulement, parce que ben après ma grossesse, oui je me suis protégée, et à partir de ce moment-là, je faisais tout ce que me disait le médecin. » (A.7.1.15)

La notion de désir est ici très ambiguë. Avoir un enfant fait partie de l'identité féminine. Il est alors difficilement envisageable pour une femme de dire n'avoir pas désiré être mère, de dire regretter de n'avoir pas mis fin à sa grossesse ou d'avoir confié son enfant. Les années qui séparent l'expérience vécue du récit que les femmes en font (écart qui s'étend de 10 à 45 ans) déforment leur perception de l'évènement passé. Comme le précise Cyrulnik (2003, p.131) en évoquant les écrits de Rustin (1991), le récit de soi « n'est pas le retour du réel passé, c'est la représentation de ce réel passé qui nous permet de nous réidentifier et de chercher la place sociale qui nous convient. » (Rustin, 1991)³³¹. La notion de désir d'enfant nous est souvent apparue comme une compensation de l'attitude passive qu'elles avaient montrée lorsqu'il aurait pu s'agir de planifier la venue de leur premier enfant : « Je n'ai pas choisi le moment, mais je le désirais ».

³²⁹ La notion de « désir d'enfant » est d'autant plus compliquée à appréhender qu'elle n'implique pas forcément de mener une grossesse à terme. Une étude auprès de femmes dans le contexte français a permis de mettre en évidence que des femmes qui avaient un désir d'enfant avaient pu avoir recours à l'IVG pour interrompre leur grossesse et que, inversement, d'autres femmes qui ne ressentaient pas de désir d'enfant, avaient préféré mener leur grossesse à terme. Le désir d'enfant n'est pas l'élément déterminant dans le choix d'avoir un enfant ou d'interrompre une grossesse, mais secondaire. Le contexte relationnel de la grossesse, la venue du « bon moment » prime sur le désir d'enfant. (Donati, Cébe, Bajos, 2002).

³³⁰ Deux femmes de notre échantillon ont déclaré qu'elles ne souhaitaient pas garder leur premier enfant. La première en déclarant avoir tenté d'avorter (mais cela n'a pas abouti) et la seconde en exprimant son désir d'avorter (qui n'a pas abouti non plus, car son mari l'a convaincue de garder l'enfant).

³³¹ Rustin Mickeal (1991) cité par Cyrulnik (2003).

Plusieurs femmes ont néanmoins exprimé le fait qu'elles auraient préféré être mères à un âge plus avancé.

Maria (43 ans, 2ème G., 17 ans, n°7) :

« *Maria* : mon temps, mon temps de vivre, pour savoir ce que je voulais en ce sens, oui je regrette ; et maintenant je dis à ma fille, je lui donne des conseils pour que ce que j'ai mal fait elle ne le reproduise pas ; parce que c'est horrible de raccourcir sa vie, de passer si rapidement à peine de petite fille à mère. » (A.7.1.16)

Dans l'ensemble, la notion de désir d'enfant reste difficilement utilisable dans notre analyse, ce qui est directement lié à notre méthodologie rétrospective.

Ce premier sous-chapitre montre donc que la majorité des grossesses ne sont pas attendues. Néanmoins, la position ambivalente des femmes symbolise peut-être toujours une « vision fataliste » de l'entrée en parentalité. Cependant, la naissance du premier enfant est un événement à l'origine d'orientations nouvelles et le sous-chapitre suivant se propose de montrer la pluralité des formes d'ajustements familiaux qui se mettent en place à partir du moment où les jeunes filles apprennent leur grossesse.

VII-2. Diversité des processus de formation familiale à l'adolescence

Les différents parcours des mères adolescentes que nous avons rencontrées, nous ont permis de différencier quatre processus d'ajustements familiaux d'entrée en parentalité :

- La formation familiale « attendue » : formation d'un ménage nucléaire ou étendu, puis grossesse et naissance ;
- La formation familiale « sans plus attendre » : grossesse, puis formation d'un ménage nucléaire ou étendu avec le père de l'enfant à naître (avant la naissance) ;
- La formation familiale « dispersée » : grossesse, formation d'un couple *sans corésidence* ;
- La formation familiale de « substitution » : grossesse, naissance, puis formation familiale sans le père biologique de l'enfant.

Ces quatre cas de figure sont représentés de manière inégale dans notre échantillon. La grande majorité des femmes sont concernées par le deuxième cas, où la grossesse est le moteur de la formation familiale qui s'organise avant la naissance de l'enfant. Mais l'ensemble du corpus permet de montrer la diversité des processus d'entrée en parentalité des mères adolescentes. L'objectif de ce travail n'est pas seulement de montrer la pluralité du

processus, mais également d'en extraire les points communs, comme la persistance de la rigidité de normes sociales genrées régissant les logiques familiales mexicaines en contexte de précarité sociale. Le maintien de cette rigidité des rapports de genre qui organise la famille s'exprime lors de l'analyse des rôles fondamentaux du conjoint et des parents des deux partenaires.

VII-2.1 La formation familiale attendue : un désir d'émancipation individuelle avorté

Se mettre en union, vivre avec son conjoint, puis avoir un enfant constitue, socialement, la transition familiale la plus attendue. C'est ce qu'ont vécu Valentina et Areli. Ces deux histoires familiales ont un point commun, celui d'avoir formé une union (en cohabitation) sans avoir, à ce moment-là, planifié la venue d'un enfant³³². Dans les deux cas, les jeunes mères adolescentes vivaient avec leur conjoint en ménage étendu, avec au moins l'un des deux parents du conjoint. L'absence de pratique contraceptive a mené « naturellement » à une première grossesse, acceptée et vécue comme une bonne nouvelle par les jeunes adolescentes³³³⁻³³⁴. Un autre point commun est manifeste dans ces deux expériences : le refus des mères de laisser leur fille aller vivre avec leur petit ami, et le caractère autoritaire de la relation mère-fille. Valentina et Areli racontent les exigences de leur mère et la pression exercée pour qu'elles s'unissent « légalement » à leur petit ami.

Valentina (62 ans, 1^{ère} G., 15 ans, n°1) :

« **Valentina** : Ma mère était très énervée parce que j'étais partie avec lui, et quand elle a su où j'étais, elle m'a envoyée me marier (...) ma mère dit "tu sais quoi ? demain matin, tu te prépares parce que tu vas, vous allez vous marier". Ma mère ne lui parlait pas et moi je n'avais pas de vêtements donc avec mon uniforme je suis allée me marier, et ils voulaient nous prendre en photo quand on signait la feuille et ma mère, énervée, faisait sortir tous ceux qui voulaient prendre des photos.

Julie : Où êtes-vous allez signer ?

Valentina : Devant un juge.

Julie : Juste civilement ?

Valentina : Oui à la mairie, comme ça, rapidement !

Julie : Pourquoi ta mère voulait que cela se passe ainsi ?

Valentina : Ben parce que ma mère voulait me protéger, "si tu ne te maries pas, plus tard, il va te quitter et comme ça, mariée, c'est plus dur pour qu'il te laisse". Mais lui, il me disait qu'on était ensemble : "Le jour où je m'engage avec toi, ça sera pour toujours" ; il me disait : "Ne penses pas que je vais être avec toi juste quelques mois", et il l'a fait. » (A.7.1.19)

³³² La mise en union correspondait à la volonté de fuir les pressions familiales exercées dans le foyer d'origine.

³³³ **Areli** : « **Julie** : Et quand tu as découvert ta grossesse, quelle a été ta réaction ? Qu'as-tu ressenti ? **Areli** : Ben bien, j'étais contente » (A.8.1.17)

³³⁴ **Valentina** : « **Valentina** : c'est que je ne connaissais pas ; comme je me suis mariée très jeune, je ne connaissais pas la contraception, et ben je suis tombée enceinte, j'aimais me voir avec mon ventre. » (A.8.1.18)

L'expérience de Valentina montre l'ambivalence du comportement de sa mère : démonstration de force d'une part, par laquelle l'autorité parentale impose le mariage civil (la rapidité et le caractère autoritaire du processus révèlent toute la violence symbolique subie par Valentina) mais également manifestation du désir de protection (le mariage civil, par le processus de légalisation de l'union, devient un filet de sécurité contre l'abandon éventuel du domicile conjugal par son conjoint).

Même si Valentina parle de son mariage en termes positifs, elle reconnaît à plusieurs reprises qu'elle a été mariée trop jeune.

Valentina (62 ans, 1^{ère} G., 15 ans, n°1)

« Valentina : Je me suis mariée très jeune, je me suis mariée... à 13 ans, je sortais avec mon époux ; à 14 ans, je me suis mariée avec lui ; à 15 ans, j'ai eu notre première fille. Moi, je n'ai pas eu d'enfance, j'étais en charge de la maison depuis toute petite, mais cela valait la peine, c'était un bon époux. Les 45 ans où j'ai été mariée avec lui, moi j'étais très heureuse. C'est pour ça, toujours, toujours je pense : quand l'homme n'est pas bon, il ne laisse pas de bons souvenirs, mais quand l'homme est bon, alors il nous manque, oui. » (A.7.1.20)

Valentina porte un regard rétrospectif ambigu sur ce moment de vie : elle valorise sa vie d'épouse (source de joie procurée par la bonté de son époux et par la longévité de leur union – 45 ans), mais exprime également avec force la contrainte qu'il y a eu pour elle à tenir les rôles qu'on lui a assignés pendant son enfance et les regrets qu'elle en éprouve.

Pour Areli, la situation est similaire pour ce qui est du processus de formation familiale, mais se différencie dans les modalités et la finalité. Areli a 14 ans quand elle connaît sa première expérience sexuelle avec son petit ami et, depuis ce jour, n'a plus souhaité retourner vivre chez elle. Areli reconnaît elle-même le besoin qu'elle avait de fuir le foyer parental et, lorsque sa mère a appris les intentions de sa fille de rester vivre chez son petit ami, elle lui a demandé de se marier.

Areli (37 ans, 3^{ème} G., 15 ans, n°14) :

« Areli : Eh ben, il était gentil avec moi ; non ben, on avait eu des relations, et moi ben, je ne reviens pas, je ne voulais plus revenir, et lui ça lui a fait plaisir ; eh ben le jour suivant, on est revenu, et ben... »

Julie : Qu'en a pensé ta mère ?

Areli : Bah, ma mère nous a disputé, elle nous a donné de l'argent pour aller nous marier, "Allez-vous marier !", qu'elle m'a dit, "parce que je ne veux pas vous voir vivre comme ça". (...) elle s'est énervée et nous a dit : "Allez-vous marier" ; eh ben, on est allés au marché aux

*puces*³³⁵, on s'est acheté plein de choses (rires), on a tout dépensé ; bah, mais c'était une bonne idée que je ne me sois pas mariée, j'aurai eu plein de problèmes (...) » (A.7.1.21)

L'histoire d'Areli traduit également le comportement autoritaire de sa mère ; en lui donnant l'ordre de se marier civilement et en facilitant la réalisation par un soutien économique. Ici, le mariage civil a la fonction de légitimation de l'union avant la corésidence définitive. À la différence de Valentina, Areli a résisté à l'autoritarisme de sa mère et ne s'est pas mariée. Pour Areli, qui est d'une génération plus jeune que Valentina, la désobéissance n'a pas été un problème et elle s'en félicite d'ailleurs aujourd'hui³³⁶. Dans ces deux cas de figure, la naissance du premier enfant est une conséquence de la formation d'une union qui résulte, certes, du choix et de l'envie de chacune des jeunes filles, mais qui est également soumise au contrôle de l'autorité parentale³³⁷. Dans les autres cas de figure, l'enchaînement des événements s'inverse : l'union se forme avant tout parce que la jeune fille apprend sa grossesse.

VII-2.2 La formation familiale « sans plus attendre »

La formation d'une union (union civile et corésidence) consécutive à une grossesse la plupart du temps inattendue, est la situation la plus fréquemment rencontrée parmi les femmes de notre échantillon. La mise en couple et la corésidence des « nouveaux » conjoints est organisée généralement très peu de temps (entre 1 et 2 mois) après la découverte de la grossesse et sur une période très courte. Notre échantillon disposant d'un nombre plus important de femmes dans cette catégorie, nous avons repéré 3 formes différentes de ce type de formation familiale et les avons désignées comme suit : 1) d'un commun accord, 2) par anticipation, 3) sous la contrainte. La distinction entre ces formes est principalement basée sur l'articulation entre le degré auquel la jeune fille a intériorisé les normes familiales et le degré d'implication du partenaire et des membres de la famille proche de la jeune fille dans les décisions relatives aux ajustements familiaux.

³³⁵ L'enquêtée, qui parlait en espagnol, a utilisé le terme anglais « *swap meet* » pour décrire le lieu où ils se rendaient. D'après le dictionnaire de langue anglaise (Cambridge dictionary), il s'agit d'un événement sur une place publique. D'après le dictionnaire de traduction (Larousse traduction), c'est l'équivalent d'une foire ou encore d'un marché aux puces (pour le dictionnaire de traduction « reverso »). Ces événements sont assez fréquents dans la ville de Tijuana.

³³⁶ Par la suite, son conjoint aura un comportement violent avec elle et elle le quittera peu de temps après la naissance de son premier enfant.

³³⁷ Pour Valentina et Areli, nous ne pouvons pas affirmer que le rôle de la mère a toujours été celui-là car, dans les deux cas, le père n'était pas présent dans le foyer d'origine (séparation des parents).

VII-2.2.1 D'un commun accord : alliance entre conjoints et entraide familiale

Pour illustrer ce premier cas de figure, nous nous arrêterons sur l'expérience d'Alaina. Avant d'apprendre sa grossesse, Alaina vivait avec sa mère et ses sœurs. Elle était au lycée et, en même temps, travaillait à mi-temps comme caissière dans une épicerie. À cette période, elle entretenait une relation amoureuse avec un adolescent de son âge. La nouvelle de sa grossesse produisit assez rapidement un bouleversement dans sa trajectoire familiale, mais pas immédiatement dans sa scolarité. À trois mois de grossesse, son petit ami choisit d'arrêter ses études pour entrer sur le marché du travail. La décision de son conjoint va tout à la fois rendre possible la mise en union libre du couple formalisée par la cohabitation des partenaires et permettre à Alaina, pendant sa grossesse, de terminer son année scolaire en cours et aller ainsi au bout du secondaire.

Alaina (31 ans, 3^{ème} G., 17 ans, n°20) :

« *Alaina* : Aussi j'ai changé de groupe³³⁸ [à l'école] pour celui de l'après-midi ; parce que l'après-midi, c'était pour des personnes qui travaillaient, mariées qui avaient des impératifs le matin.

Julie : Et quand tu es tombée enceinte, tu as juste changé de groupe ?

Alaina : Oui seulement de service.

Julie : Et ton mari ?

Alaina : Il était dans la même école. Et donc je suis allée vivre avec lui, quand j'ai su que j'étais enceinte ; lui, il a arrêté l'école et a travaillé, mais à moi, il me disait : "N'arrête pas l'école, tu termines, tu dois finir".

Julie : Ah oui ?

Alaina : Oui et encore maintenant il me dit, "Met-toi à étudier, tu es jeune, tu peux étudier quelque chose" (rires qui montrent qu'elle n'a pas envie de retourner à l'école) mais bon en plus c'est beaucoup de temps. (...)

Julie : Et quand as-tu emménagé avec lui ?

Alaina : Après ; je suis tombée enceinte en premier et après, au bout de 3 mois, je suis partie (...)

Julie : Et vous avez loué un appartement ?

Alaina : Il avait un frère qui, un an avant, était parti de l'autre côté [aux États-Unis] et avait laissé sa maison. On y vivait, on faisait la maison pour nous, ma belle-mère nous a donné un terrain où elle vivait, il y avait beaucoup d'espace. Donc c'est là qu'on a construit. » (A.7.1.22)

Le rôle du conjoint est alors déterminant. L'homme décide d'assumer son rôle de père et de chef de famille. Il prend alors en charge les responsabilités financières quotidiennes du

³³⁸ Le système scolaire mexicain fonctionne sur le principe de deux « tours » qui divisent les élèves en deux groupes distincts, présents dans l'établissement scolaire à différents moments de la journée : le tour du matin (avec les élèves du groupe du matin) et celui de l'après-midi (avec les élèves du groupe de l'après-midi). Il n'y a pas d'équivalence dans le système éducatif français. Nous avons donc traduit « tour » par « groupe » pour indiquer que l'enquêtée changeait de groupe (du matin vers celui de l'après-midi) au moment de sa grossesse.

ménage. Pour cela, il interrompt ses études et entre sur le marché du travail. C'est ce qui a rendu possible une formation familiale selon le modèle dominant – le ménage nucléaire – et la poursuite des études d'Alaina. Quand le couple a décidé de vivre ensemble, ils ont choisi de s'installer dans une maison qu'un membre de la famille du jeune homme n'utilisait pas. Avoir accès à une maison familiale leur a permis, dans un premier temps, de réduire les dépenses de la vie quotidienne. La formation familiale virilocale, reproduction du modèle dominant au Mexique, a été possible au travers d'une solidarité familiale mise en place par la belle-famille (prêt d'un logement) et par la mère d'Alaina (aide pour les soins de l'enfant) et d'un accord mutuel des deux partenaires.

Contrairement aux autres femmes interrogées, l'entrée en union et en maternité de Camilia ont été des choix assumés, c'est-à-dire désirés et planifiés. Les décisions ont été prises par le couple, mais Camilia a été plus entreprenante et est parvenue à convaincre son partenaire que ses choix étaient les bons. En effet, à l'âge de 15 ans, Camilia assumait déjà son désir de maternité et voulait officialiser son union avec son conjoint. Néanmoins, nous apprendrons plus tard dans l'entretien que son désir « pressant » de maternité se trouvait en partie liée à la nécessité pour elle de se rendre « indisponible » aux yeux de son premier petit copain qui la courtisait toujours³³⁹.

Camilia (33 ans, 3^{ème} G., 16 ans, n°16) :

« *Camilia* : *Donc je devais trouver une raison encore plus convaincante, pour pouvoir l'éloigner ; donc je me suis dit, c'est parfait non ? Un enfant, voilà (rires), il va me laisser ; oui avec un enfant, il ne va plus me courir après, il ne va plus me courir après, et voilà. »* (A.7.1.23)

Camilia présente la maternité comme une stratégie pour accéder au mariage et s'assurer du même coup une protection contre les menaces d'un autre homme. À l'annonce de sa grossesse, le couple décide de se marier civilement³⁴⁰ et de cohabiter dans un appartement situé un étage en dessous de celui de la belle-mère de Camilia.

³³⁹ Il est important de mentionner que Camilia a eu un premier petit copain à l'âge de 12 ans, pendant quatre ans. Cette première expérience est un mauvais souvenir pour elle, notamment à cause des menaces et des intimidations qu'il lui faisait subir. Le jeune couple s'est séparé car son partenaire a déménagé dans une autre partie du pays. À son retour, il a tenté à nouveau de la séduire.

³⁴⁰ Camilia nous dit qu'elle aurait souhaité se marier religieusement, mais le prêtre n'a pas souhaité la marier, car une loi lui interdisait de marier une femme si jeune. Camilia avait à ce moment-là 15 ans.

Camilia (33 ans, 3^{ème} G., 16 ans, n°16) :

« *Camilia* : Maintenant ça me fait rire, parce que j'ai dit à Marco : "Pourquoi on ne se marie pas en premier ? Et ensuite, on voit ce qui se passe et on fait un enfant" ; "Ah... on, on veut l'enfant d'abord" ; "Ah ! ok" ... on en a eu, jusqu'à ce que je fasse des tests de grossesse, mais je n'étais pas enceinte, non, négatif et moi [mot manquant] je veux avoir un enfant ; jusqu'à ce que je tombe enceinte, et quand je lui ai dit « voilà je suis enceinte », et maintenant quoi ? Et moi je lui dis, "ben donc, on se marie ?", bah, on a dû se marier et on a parlé avec ma mère, et lui a parlé avec ses parents ; ils n'étaient pas d'accord, mais nous, on voulait se marier, et on était d'accord, et ils ont dit ok, et on s'est mariés. » (A.7.1.24)

La grossesse et l'officialisation de l'union de Camilia répondent à une volonté des deux partenaires qui prend sa source dans une stratégie individuelle pour fuir une menace extérieure. En ce sens, la formation familiale se passe comme prévu. L'enfant apparaît alors comme la condition nécessaire et absolue pour ne plus être disponible sur le marché matrimonial et, par là même, vulnérable, aux yeux de Camilia. Dans un premier temps, les parents du conjoint n'approuvent pas cette union, mais changent d'avis et la valident. Les parents du futur époux aident même le couple en proposant un logement (en dessous de chez eux).

Pour ces deux expériences, la formation familiale est la conséquence de la découverte de la grossesse. L'ajustement des rôles de chacun se fait sans conflit majeur, l'accord entre partenaires se fait de manière évidente dans un temps relativement court. L'entraide et le soutien des deux familles permettent de faciliter ces ajustements et dans certains cas (le cas d'Alaina) de poursuivre son projet scolaire.

VII-2.2.2 L'anticipation : réparer ses erreurs...

Cette forme d'ajustement familial se définit en trois points majeurs : la dissimulation de la grossesse aux parents, le choix en accord avec le partenaire de s'unir, la révélation une fois mariés de la grossesse à leur famille respective. Cet enchaînement étant lui-même caractéristique d'un comportement adolescent où se révèle : un sentiment de culpabilité vis-à-vis des pratiques amoureuses et intimes, la peur de ne pas être en accord avec les exigences parentales, ou encore l'envie de bien faire. Les adolescentes qui ont mis en place cette stratégie se caractérisent également par une très forte intériorisation de normes familiales dictées principalement par leurs parents (dans les cas présentés, uniquement par le père). Les expériences de Natalia et de Sofia illustrent ce cas de figure.

Le parcours de Natalia, issue de la première génération de femmes, relève de la formation de la famille nucléaire traditionnelle, mais accélérée par l'annonce de la première grossesse ;

l'union consiste tout d'abord en un ménage étendu, en rejoignant le logement de sa belle-mère, puis en un ménage nucléaire. À l'annonce de la grossesse, Natalia et son compagnon se marient d'abord civilement en secret :

Natalia (59 ans, 3^{ème} G., 19 ans, n°4) :

« **Natalia** : (...) on est restés un an et demi ensemble, et au bout d'un an et demi, je suis tombée enceinte. (...) On était ensemble et donc je lui demandais ce qu'on allait faire, il me dit "non", il me dit : "ben, ton père" – parce que mon père était vivant et ma mère non, « ton père va vouloir qu'on se marie » ; je lui dis, je lui dis : "Pourquoi on ne se marierait pas à la mairie toi et moi ? Et on y va tous seuls, on ne le dit à personne". Bon et donc on y a été et on s'est mariés, on est arrivés au registre de l'état civil, et on avait nos papiers d'identification. (...) et on s'est mariés et ensuite on est allés le dire à mon père que nous étions mariés, "Quoi ?", il me dit "ben, tu dois te marier à l'Église" (...) Donc je lui dis : "bon, ok", et je l'ai dit à mon époux (rires), parce que voilà il s'appelait George, et là il est mort ; il est mort il y a trois ans, et donc je lui dis : "Bon, ben on va se marier" ; j'ai dit qu'on allait y aller, parce que lui il étudiait, il ne travaillait pas, car il était jeune, et (...) il faisait des études de tourisme à l'université, il était juste rentré en deuxième année, cela ne faisait pas beaucoup de temps, et il a arrêté pour se mettre à travailler.

Julie : Après, vous vous êtes mariés à l'Église ?

Natalia : On s'est mariés et on est partis vivre avec sa mère, on était bien ; là j'ai eu ma fille, et j'ai dit non je ne veux plus d'enfant, et donc je me suis protégée, j'ai dit non, non, non. » (A.7.1.25)

Malgré leur envie de bien faire, en se conformant au plus près aux représentations qu'ils se faisaient des exigences de leurs parents, cela n'était pas suffisant, car le père de Natalia leur a imposé de se marier à l'Église. L'autorité paternelle n'est ici absolument pas remise en question par le couple « ils doivent aller se marier ». Les époux mariés civilement s'exécutent sans résistance et vont alors se marier religieusement. La formation familiale de Natalia, tout à fait normative, reflète l'état d'un système de normes qui n'est plus intériorisé de la même manière. Les normes, ce qu'il est « bon de faire », sont connues de la génération de Natalia, mais exécutées par devoir (du fait, peut-être, de son jeune âge et de celui de son compagnon ou de la non-remise en question de l'autorité parentale de sa génération).

Pour ce qui est du ménage étendu, ce sont bien les contraintes économiques qui poussent Natalia et son époux à le former en emménageant avec la mère du jeune homme. Ces années ne sont pas des bons souvenirs pour Natalia. Cette dernière évoque une baisse de qualité de vie (moins de biens dans la maison), la difficulté de se sentir chez elle et, finalement, la difficulté de trouver sa place au sein du foyer.

Le cas de Sofia est également caractéristique de la formation familiale « sans plus attendre » ; elle a parfaitement intériorisé les normes qui unissent sexualité, union et premier enfant mais, comme nous allons le voir, les a « maladroitement » intégrées.

Sofia a un petit ami et suit des cours d'esthétique quand elle a sa première expérience sexuelle à la suite de quoi elle tombe enceinte. À l'annonce de sa grossesse, Sofia sait le comportement à adopter et le sentiment de fatalité est très présent :

Sofia (33 ans, 3^{ème} G., 17 ans, n°17) :

« *Sofia* : Au bout d'un an et demi ensemble, ah bah, je suis tombée enceinte de Fernando et bah, avec le truc de la grossesse, j'ai dû me marier parce que (rires), "j'ai mangé la tarte avant la récré" [expression qui veut dire qu'elle a eu des relations sexuelles avant le mariage] (rires). » (A.7.1.26)

Elle découvre donc sa grossesse et pose un ultimatum à son petit ami : partir ou rester pour assumer son rôle de père :

Sofia (33 ans, 3^{ème} G., 17 ans, n°17) :

« *Sofia* : Quand finalement il m'a emmenée chez le médecin, bah le docteur nous a dit que oui, que j'étais enceinte ; mais quand on est sortis, il était très pâle, alors qu'il est métis (...) donc il est sorti et je lui dis, non... ben moi, en le regardant j'ai dit : "Bah, peut-être tu ne veux pas te marier ou tu ne veux pas d'enfant", et moi je lui dis "Bah, tu sais quoi ? je te donne un mois" ; je lui dis : "dans un mois tu reviens et tu me dis si tu veux, si tu veux ou si tu ne veux pas", mais moi ma peur c'était qu'il s'en aille et qu'il me dise qu'il ne voulait pas l'enfant. Et mieux, moi ce que j'ai fait, c'est que je me suis cachée, je me suis cachée deux mois. » (A.7.1.27)

Son petit ami accepte d'assumer et la demande en mariage. Néanmoins, Sofia est un peu apeurée par la rapidité des événements et aurait préféré attendre la naissance de l'enfant :

Sofia (33 ans, 3^{ème} G., 17 ans, n°17) :

« *Sofia* : Quand c'était fini, il est venu, et m'a dit "Non, c'est que je veux me marier avec toi", il dit que (...) " depuis le début je veux me marier avec toi" (...) je lui dis : « Non, ben moi, comme ça je ne veux pas me marier, c'est mieux d'attendre un peu qu'on ait l'enfant, et ensuite on verra" et il me dit : "Non, non" et il n'a pas voulu, et il me dit : "Tu sais quoi, je vais t'emmener chez ma grand-mère". Il m'a emmenée chez sa grand-mère et toutes ses tantes, il y avait comme trois tantes et sur ça, elles m'ont accaparée, elles me disent : "Non, comment tu ne veux pas te marier ?" Je leur dis : "C'est que non", [la grand-mère de son petit ami prend la parole] "Comment non ? Si toi tu le mérites bien alors ne dis pas non ! Mon petit-fils ne t'a pas récupérée déjà toute « tripotée », tu n'as jamais eu de petit ami (...) et si jusqu'à maintenant tu es la seule qu'il a amenée, pour moi tu l'as tout à fait mérité" qu'elle me dit. "Bon, ok, bon bah, comme vous le voyez, mais j'ai déjà 4 mois de grossesse", que je lui dis ; ses tantes étaient là, et elles me disent : "En un mois, on te prépare le mariage, et tout, ne t'inquiète pas." (...) Tout s'est fait en un mois. » (A.7.1.28)

À 5 mois de grossesse, Sofia se marie civilement et religieusement, puis part vivre avec son conjoint chez une tante de celui-ci. Ses parents sont présents lors du mariage, mais ignorent toujours la grossesse de leur fille qui, se sentant coupable, continue de la leur cacher :

Sofia (33 ans, 3^{ème} G., 17 ans, n°17) :

« **Julie** : Tu ne voulais pas que tes parents sachent ?

Sofia : Non, non, parce que je me dis "bah, l'erreur venait aussi de moi", je lui dis "c'était de ma faute et de la sienne"

Julie : Quelle erreur ?

Sofia : De me donner à lui avant d'être mariée, c'était ça l'erreur. » (A.7.1.29)

Ses parents apprennent finalement la nouvelle au 7^{ème} mois de grossesse :

Sofia (33 ans, 3^{ème} G., 17 ans, n°17) :

« **Sofia** : Si, c'était une fois quand ma mère est arrivée, et quand elle m'a vu, j'avais le ventre qui avait grossi, elle dit : "Ma fille, tu es enceinte ?" Mon père dit " Oh, tu ne vois pas son ventre ?" ; "Ben, tu nous aurais dit, on ne t'aurait pas mariée. Et pourquoi tu ne me l'as pas dit ?" Je lui dis "Bah, ce qu'a dit mon père quand on était petit". [Mère de Sofia] : "Et qu'est-ce qu'il t'a dit ?" ; Je lui dis, ben à l'époque quand j'avais environ 9, 10 ans, mon père nous a dit : "Mes enfants, venez vous asseoir, je veux vous parler." Mes frères, le grand qui avait 15 ans et l'autre avait 13 ans, " Je veux parler avec vous ; écoutez mes enfants, je ne veux pas avoir de petits enfants éparpillés partout, je ne veux pas qu'il existe par là une belle fille avec son enfant ou que vous laissiez un par là et l'autre là-bas, et avec d'autres petits enfants par là-bas aussi, je ne veux pas de ça " ; il nous dit : " J'essaye de vous donner un bon exemple pour que vous me laissiez pas des petits enfants partout, minimum vous vous unissez, ou vous vous mariez, ou je ne sais quoi." (...) [Sofia à son père] : "Oui ou non tu as dit ça à mes frères?". Mon père se met à réfléchir, il me dit : "Oui ma fille, mais ça c'était pour tes frères" – "Tu ne m'as jamais précisé ça, tu aurais dû me le préciser que c'était pas pareil pour moi, je ne me serais pas mariée." Et je lui dis : "Mais papa, comment ça se fait ? Ce n'est pas la même chose pour moi que pour mes frères ?" – "Non ma fille" – "Pourquoi ?" – "Parce que toi, tu as ton père et ta mère qui peuvent t'aider" ; Il dit : "C'est pour ça, si tu n'avais pas voulu te marier avec ce type, ou si tu regardes le bébé comme une pression pour te marier avec lui, ça, ce n'est pas le cas ; avec tes frères, je leur ai donné l'option qu'il se mettent en couple ou qu'ils se marient" (...) – [Sofia] "sérieux ?" ; Je lui dis : "Oui papa, je me suis mariée avec lui... bon, c'était aussi en partie pour l'enfant, mais aussi parce que je le voulais." (Rires), et ensuite, il dit : " Ah ! Ok ". » (A.7.1.30)

Cet extrait illustre le moment où Sofia se rend compte qu'elle a mal interprété le discours paternel. La position du père sur le mariage est ambivalente : elle montre une conception qui s'écarte des normes que nous avons identifiées auparavant, puisqu'il considère que sa fille n'est pas dans l'obligation de se marier en apprenant sa grossesse. Pour lui, le mariage n'est pas la seule option envisageable, il ne doit pas être une obligation, mais bien la réalisation d'un désir individuel de former une union. Cependant, cette position ne s'applique qu'à sa

filles ; ses fils doivent, quant à eux, former une union à tout prix. La différence de traitement des enfants selon le sexe, révèle une forte inégalité de genre, où la jeune fille reste soumise à l'autorité parentale et où les jeunes hommes doivent assurer le rôle de pourvoyeur économique. Au-delà de cette inégalité de traitement entre les enfants, il est intéressant de mettre en avant la forte pression qui s'exerce sur les jeunes hommes, tenus d'assumer leur rôle de « chef de famille ». Dans ce cas, la pression exercée par l'autorité paternelle sur les jeunes hommes en matière d'« obligations familiales » est davantage autoritaire et restrictive que celle exercée sur les jeunes femmes.

Par ailleurs, dans l'extrait suivant, la réponse anecdotique du père de Sofia sur le mariage est très révélatrice des règles d'engagement en vigueur liées aux risques de dissolution de l'union : être marié sous les 3 lois assure un mariage solide.

Sofia (33 ans, 3^{ème} G., 17 ans, n°17) :

« **Julie** : Et tu t'es mariée civilement ?

Sofia : Ben 3 fois, c'est que mon père il a dit, 3 fois.

Julie : 3 fois ?

Sofia : 3 fois : pour l'enfant, à l'église et à la mairie. Ce sont les 3 lois, qu'il dit mon père (rires) ; tout le temps on lui demande et comment s'est mariée ta fille ? "Ben sous les 3 lois : pour l'enfant, le civil et l'église" et ils disent "Ah ! d'accord. Ben, elle est bien mariée". (rires) » (A.7.1.31)

La formation familiale décidée en accord avec le partenaire a donc été la conséquence de la grossesse. L'homme, assumant son rôle d'époux et de père, a contribué à accélérer le processus de formation familiale grâce à la mobilisation de membres (féminins) de sa famille. C'est le sentiment de culpabilité qui pousse Sofia à vouloir se marier à tout prix. Culpabilité qui vient de l'intériorisation des normes liées à l'interdit des relations sexuelles avant le mariage.

Les deux récits, celui de Sofia et de Natalia, illustrent donc la formation d'une première union dès la découverte de la grossesse. C'est tout d'abord avec leur partenaire qu'elles se sont mises d'accord et ont négocié (ou proposé) la future légalisation de leur union. Ce processus qui combine dissimulation de la grossesse à la famille et mariage anticipé, traduit la force de l'intériorisation des normes de genre relatives au statut de la femme dans les pratiques conjugales. On notera que dans les deux cas, les jeunes filles ont finalement mal interprété ce que leur père attendait d'elles : Natalia sous-estimant les injonctions paternelles (mariage civil insuffisant pour légitimer l'union), et Sofia les surestimant (mariage avec le partenaire non nécessaire). Dans les deux cas, la rigueur des rapports de genre et

générationnels est encore très forte. Même si le discours parental tend à plus de souplesse (et de protection), on note le maintien du statut de l'adolescente placée, sous la responsabilité des parents et soumise à leur autorité.

Malgré les jeux de dissimulation entre membres de la même famille, c'est sur le ton de l'humour et de la légèreté que les deux jeunes filles abordent rétrospectivement leur entrée en parentalité ; le dialogue et les compromis entre les générations ont permis de maintenir un climat serein, sans conflits majeurs. Cependant, c'est bien parce que les deux jeunes femmes ont complètement intégrées les contraintes et les normes relatives à la formation familiale, au point même de les anticiper, que les conflits entre générations ont été évités, ce qui ne sera absolument pas le cas pour d'autres adolescentes.

VII-2.2.3 Sous la contrainte : rupture intergénérationnelle

La dernière configuration de formation familiale « sans-attendre » que nous avons identifiée est celle qui se caractérise par une formation familiale imposée par les parents de l'adolescente à cause de la grossesse (ce qui nous rappelle le cas de Sofia). L'expérience de la formation familiale est racontée d'une manière négative qui révèle souvent un traumatisme, celui « de ne pas avoir eu le choix ». Ces adolescentes ont souffert de se voir imposer des règles qui ont eu des conséquences tout au long de leur vie. Pour illustrer cette dynamique de formation familiale, nous nous appuyerons sur les expériences de Fernanda et Maria.

Quand Fernanda a appris sa grossesse, elle vivait avec sa famille dans un quartier pauvre de la ville de Mexico. Elle avait arrêté l'école, travaillait comme femme de ménage dans un hôtel et avait un petit ami. Fernanda tombe enceinte au bout de quelques mois de relation. L'annonce de la grossesse fut tout à fait inattendue et ce que Fernanda a vécu illustre parfaitement ce basculement à l'âge adulte dont nous parlions dans le chapitre 5, c'est-à-dire qu'en l'espace de quelques semaines (le temps d'organiser le mariage), Fernanda sera future mère, civilement mariée et vivra au sein de la famille de son mari. Elle décrit cette journée où tout bascule : son statut, son rôle de mère et d'épouse, la rupture avec sa famille, sa nouvelle vie dans sa belle-famille.

Fernanda (53 ans, 1^{ère} G., 17 ans, n°5) :

« *Fernanda* : Eh ben, on est sortis ensemble et après on s'est mariés, et j'ai eu mon fils. (...) Si, c'était comme une fuite (rires), de vouloir sortir de là-dedans (...) Je recherchais plutôt une porte de sortie, quelque chose, je ne sais pas.

Julie : Parce que tu te sentais mal chez toi ?

Fernanda : Bah, oui c'est qu'aussi il y avait beaucoup de pression (...) et alors mes sœurs m'ont mariée et elles m'ont fait ma petite valise pour que je m'en aille avec mon époux.

Julie : Et toi, tu ne voulais pas cela ?

Fernanda : Bah, je ne sais pas, c'est-à-dire qu'après, les choses se sont passées, pas le choix ; et qu'on n'y pense pas, il n'y a personne pour te donner des conseils, tout était, tout était tabou à l'époque, donc on ne parlait de rien comme on en parle maintenant, qu'il y a tellement de choses et tout.

Julie : Oui, quand tu l'as rencontré, tu es tombée enceinte, et qu'est-ce que t'a dit ta mère ? Tu dois te marier ?

Fernanda : Oui, quand ils ont su que j'étais enceinte, ben ils ont tout préparé pour que je me marie et ils m'ont donné ma valise pour que je m'en aille avec mon mari (...)

« **Julie** : Tu te rappelles quelle robe tu avais ?

Fernanda : Oui, parce que je me rappelle même que ma sœur m'a acheté la robe pour le mariage, mais c'était une robe normale, bleue avec des fleurs, je me rappelle.

Julie : Et lui, comment était-il habillé ?

Fernanda : Normal, pas de costume, rien, comme ça, avec des vêtements de tous les jours, vu que c'était juste à la mairie.

Julie : Vous êtes allés, tu te rappelles quel jour ?

Fernanda : Non, je devrais rechercher sur mon acte de mariage pour me rappeler.

Julie : Mais tu te rappelles d'être allée à la mairie ?

Fernanda : Si, ça je me rappelle très bien ; je me rappelle la mairie, nous sommes allés nous marier, là-bas dans le centre.

Julie : Qui il y avait à ce moment ?

Fernanda : Qui était avec moi ?

Julie : Oui

Fernanda : Ben, ma mère et deux de mes sœurs, sa mère à lui et deux de ses frères.

Julie : Et ensuite, vous êtes allés le fêter ?

Fernanda : Non.

Julie : Tu es rentrée ?

Fernanda : Oui, de là je te dis, on est sortis de la mairie et ben ma mère et mes sœurs sont parties de leur côté et moi je suis partie avec lui et sa famille et rien de plus, on n'a pas fait de fête.

Julie : Le même jour ?

Fernanda : Oui, le même jour.

Julie : Et en combien de temps ils ont organisé le mariage ?

Fernanda : Je crois qu'un mois ou deux, ça a été rapide, je pense que j'ai mis plus de temps à leur dire que j'étais enceinte qu'à me marier.

Julie : Tu ne voulais pas leur dire ?

Fernanda : Ben non, j'avais un peu peur ; j'avais un peu peur, mais bon je devais leur dire

Julie : Et toi ? tu voulais te marier ?

Fernanda : Bah, non ; ce n'était pas non plus dans mes plans, mais j'ai dû obéir. » (A.7.1.32)

L'union de Fernanda s'est officialisée à cause d'une très forte pression familiale exercée par sa mère et ses sœurs pour répondre à une norme fortement ancrée, celle de l'arrivée de l'enfant dans une union légitime. Fernanda se rappelle son désarroi et son incapacité à

résister, à l'époque, à la situation. Cette simultanéité des événements a été possible du fait de la mobilisation de la famille d'origine de la mère adolescente, en vue d'organiser et d'accélérer le processus de formation familiale de la future mère. Cette forme de formation familiale se caractérise par une autorité forte au sein des relations intergénérationnelles en tension, en conséquence de quoi les jeunes filles se voient dépossédées de leur pouvoir décisionnel. Le tabou au sein de la famille – et plus spécialement entre les membres féminins d'une même famille – à propos du mariage et de la sexualité, et la solitude de la jeune fille ont été des freins à la mise en place de logiques de résistance et ont facilité la mise en place (ou la « reproduction ») d'un modèle de formation familiale où la femme passe presque simultanément de l'autorité parentale à celle de son conjoint. Dans cette scène, les hommes (aussi bien le père de la jeune fille, le conjoint que le père du conjoint) sont absents et ne semblent pas être impliqués dans l'organisation de cette transition. L'invisibilité des hommes dans le processus d'ajustement familiale pose question.

Cependant, cette suite d'événements racontée par Fernanda montre un paradoxe assez fort : sa volonté de s'engager avec quelqu'un afin de quitter le foyer familial. La mise en union est donc ici une stratégie de fuite du foyer parental. Fernanda avait donc intériorisé les « normes familiales » en vigueur, alors même qu'elle raconte ce changement de vie comme un événement dont elle n'aurait pas contrôlé l'issue, un événement qu'« on aurait décidé à sa place ». Il y a donc là aussi l'expression d'un double discours : manifestation d'une stratégie individuelle, d'une volonté de vouloir partir de chez elle et absence totale de libre arbitre à l'évocation de la journée du mariage et du départ du foyer familial.

L'histoire de Maria ressemble étrangement à celle de Fernanda. Maria rencontre son petit ami lors d'une fête, elle a alors 14 ans. Ils commencent à se fréquenter, quelques mois plus tard, elle tombe enceinte. À l'annonce de sa grossesse, très rapidement elle « se retrouve mariée ». Elle utilise dans son discours l'expression « *ils nous ont mariés* », ce qui fait ressortir l'idée d'absence de pouvoir décisionnel dans la survenue de l'union :

Maria (43 ans, 2^{ème} G., 17 ans, n°7) :

« *Maria* : Non, avec lui, quand je suis tombée enceinte, le premier ou le deuxième mois, ils nous ont mariés.

Julie : Vous vous êtes mariés à l'église ?

Maria : Non, juste à la mairie, oui.

Julie : Le mois suivant ?

Maria : Mais je suis divorcée moi ; oui le mois qui a suivi le moment où ma mère a su que j'étais enceinte et nous a mariés ; nous a mariés, et moi je ne savais pas de quoi il s'agissait, moi j'ai simplement "signé ici".

Julie : Tu te rappelles ?

Maria : Oui, je me souviens, mais je disais "bon, si je vais avoir un enfant, je dois me marier", mais elle ne, ma mère ne m'a pas demandé mon avis, ne m'a pas, ne m'a pas dit... c'était simplement "vous allez vous marier" et point à la ligne. » (A.7.1.33)

Le discours de Maria, qui a des années de recul sur cette expérience, fait également ressortir un paradoxe : elle parle de son expérience comme d'une injustice (elle n'a pas eu le choix, on a choisi pour elle, elle a été forcée par sa mère), tout en légitimant complètement la norme en vigueur (« si j'attends un enfant, je dois me marier »), en l'abordant finalement comme une fatalité ; en se mariant, elle accepte son destin, c'est ainsi. Dans son discours, Maria, remet finalement en question l'autorité de sa mère (sur la forme), mais non la norme en vigueur, c'est-à-dire le fait de devoir avoir un enfant au sein d'une famille unie légalement.

La notion « d'urgence » est présente dans chacune des deux histoires. Former sa famille devient alors la priorité, bien que la manière d'y arriver varie selon les jeunes filles, la réaction du partenaire et le niveau de contrôle des familles respectives. Dans les récits dont nous disposons, nous avons peu d'éléments sur l'opinion de la famille du conjoint (on peut néanmoins supposer que les membres ne s'y sont pas opposés puisque l'union légale a bien eu lieu).

Mais, tandis que certaines femmes choisissent de former une famille « de toute urgence », d'autres en repoussent la formation, attendant l'accouchement, voire même quelques années après la venue de l'enfant.

VII-2.3 La formation familiale « dispersée » : rester séparés pour mieux se rassembler

Deux femmes de notre corpus ont connu une formation familiale « dispersée », comme nous l'avons appelée. À la différence de la catégorie précédente « sans plus attendre », ces femmes ont reporté la cohabitation, en accord avec leur partenaire. L'accord mutuel entre conjoints repose sur un compromis : vivre séparément un temps pour mieux vivre ensemble ensuite. La désynchronisation des étapes de formation familiale est ici une stratégie adoptée par les deux partenaires pour « assurer leur futur ». Pour illustrer ce profil, nous présentons le cas d'Isabella.

Isabella est issue d'une famille très modeste. Elle arrête l'école en troisième année de primaire et décide, à l'âge de 9 ans, de quitter son village pour aller travailler dans un restaurant de la ville de Guadalajara. Elle y travaille pendant deux ans, puis change de restaurant. Au moment de la rencontre avec son futur conjoint, elle est donc employée dans un restaurant et hébergée dans l'enceinte même de ce restaurant. Elle entame une relation avec

un jeune étudiant qui vient manger au restaurant. Quelques mois après le début de leur flirt, elle tombe enceinte. Pour Isabella, ce fut un bouleversement dans le sens où pour elle « *tout s'est compliqué* » à ce moment-là. La naissance du premier enfant ne marque aucun changement familial (la situation des deux partenaires reste la même), ce qui est en réalité le reflet d'une situation hors-norme. La norme sociale aurait voulu que la famille nucléaire se forme suite à l'arrivée de l'enfant, mais les trois membres de la famille, Isabella, son partenaire et son enfant ne se sont pas « unis » sous un même toit, bien qu'ils aient continué leur parcours « ensemble ». Géographiquement, ils restent séparés pendant environ trois ans. Elle explique les raisons de son choix :

Isabella (61 ans, 1^{ère} G., 16 ans, n°2) :

« *Isabella* : En fait, on savait que quand l'une de nous n'avait plus ses règles, c'est parce que voilà ; et si elle avait eu des relations, bah, c'est parce qu'elle était enceinte, et donc bah, c'est là que tout s'est compliqué... parce que, parce que mon mari était en train de faire ses études, et sa mère lui avait dit que s'il faisait un truc comme ça, ben qu'ils n'allaient plus l'aider, ben qu'ils n'allaient plus l'aider à faire ses études ; parce que, eux, ils faisaient un sacrifice pour l'aider à étudier, et que plus tard, il finirait avec, avec ses trucs [implicitement son diplôme] ; donc on a décidé qu'on allait garder le secret, pour que la mère ne sache rien, pour qu'ils continuent à l'aider, pour qu'il puisse continuer à étudier ; et donc ben, oui, il a continué, il a continué à recevoir son chèque et donc, ben c'était un chèque, pas plus, pour lui payer son appartement qu'il partageait avec d'autres étudiants, et la nourriture, et en fait il ne lui restait presque rien ; moi je devais continuer à travailler parce que, ben, à lui il ne lui restait rien à la fin du mois (...) Quand j'ai eu ma petite fille, j'y suis allée et je l'ai dit à ma grand-mère, elle m'a même très bien reçue, et je lui ai dit que j'allais avoir des problèmes pour garder la petite parce que je devais travailler, donc elle m'a dit de la lui laisser ici, de la laisser ici bah, elle avait ma sœur et elle a dit : "Ici, nous deux on va s'en occuper", mais le problème c'est que je devais la laisser dans le village et moi j'étais à Guadalajara, et donc je devais le faire, j'ai dû laisser la petite là-bas. » (A.7.1.34)

En proposant de s'occuper de l'enfant de sa petite-fille, la grand-mère de Isabella joue un rôle décisif en créant un lien de solidarité qui permet au couple de continuer à assumer ses obligations respectives, pour Isabella son emploi et pour son conjoint ses études. L'absence de formation d'un ménage nucléaire avec corésidence des époux est une situation « hors-norme », mais constitue une stratégie afin d'assurer la réunification de la famille. Nous observons ici une « formation familiale » qui se tisse grâce aux liens de solidarité entre générations et à la complémentarité entre les conjoints, et qui permet à la femme d'assumer le rôle de pourvoyeur économique pendant que l'homme finit ses études. Finalement, l'échange « temporaire » des rôles traditionnels est en réalité un investissement dans la carrière de

l'homme, qui, sur le long terme sera à même d'assurer, de manière plus efficace, son rôle de pourvoyeur économique.

Une dernière forme de formation familiale a été observée dans notre corpus ; forme qui se différencie radicalement des précédentes puisque le partenaire n'accepte pas « de former une famille ».

VII-2.4 Former sa famille sans conjoint ? Faire face à une naissance « illégitime »

Dans la partie quantitative, nous avons mis en avant le caractère très minoritaire de ce type de configuration, surtout pour les deux premières générations de femmes. Elle se manifeste un peu plus dans la troisième génération de mères adolescentes où, avec 5 cas recensés dans notre échantillon qualitatif, nous avons une surreprésentation de cette configuration³⁴¹. L'expérience de ces femmes se caractérise par le refus du père biologique d'assumer sa paternité et de reconnaître légalement l'enfant. Concrètement, cela implique que le père n'apportera aucune aide financière, ne sera d'aucun soutien au quotidien pour l'enfant et ne s'engagera aucunement au côté de la future mère. Comme dans la plupart des cas, les parents de la jeune fille auront un rôle clé après l'annonce de sa grossesse. Les expériences de Lupita, de Diana et de Samantha illustrent ce dernier type d'ajustement familial.

Alors qu'ils entretenaient une relation de couple, le partenaire de Lupita n'a pas souhaité reconnaître l'enfant qu'elle portait. Attitude extrêmement rare au Mexique, les parents de Lupita l'encouragent vivement à avorter (nous ne connaissons pas leurs motivations exactes). Soumise à une pression telle et dans l'impossibilité d'avorter³⁴² (peut-être ne le voulait-elle pas non plus), Lupita décide de fuir à Tijuana.

Lupita (36 ans, 3^{ème} G., 17 ans, n°15) :

« Lupita : Eh bien, j'ai déjà passé 18 ans, presque 19 ans ici à Tijuana. Quand je suis partie de mon lieu de naissance, j'allais avoir 18 ans, mais je suis venue parce que j'étais enceinte de mon premier enfant. Je suis tombée enceinte de mon copain, je suis tombée enceinte, et bah, mon copain, le copain que j'avais... lui, au moment où il s'est rendu compte que j'étais enceinte, non, il n'a pas voulu prendre la responsabilité du bébé ; non, il m'a laissée toute seule, et je suis venue ici parce que mes parents voulaient que j'avorte, ils ne voulaient pas que j'aie le bébé et puis, vu que j'étais déjà enceinte de cinq mois, je ne pouvais pas avorter. » (A.7.1.35)

³⁴¹ Cet effet de sélection s'explique probablement par les caractéristiques de la ville de Tijuana, c'est-à-dire un contexte urbain de forte migration

³⁴² Lupita était déjà enceinte de 5 mois au moment où elle a annoncé sa grossesse à ses parents.

En effet, Lupita décide de migrer avec une cousine et de commencer une nouvelle vie à Tijuana. En migrant vers le nord, Lupita rompt les liens et se détache de sa famille d'origine. En arrivant à Tijuana, elle rencontre un homme (de plus de vingt ans son aîné) avec qui elle se met en couple quelques semaines après son accouchement. Cet homme reconnaît alors l'enfant en le déclarant au registre civil. Elle est donc dans une situation de ménage recomposé, mais une recomposition tellement précoce que le nouveau conjoint a pris le rôle du père biologique au quotidien, symboliquement et légalement.

Lupita (36 ans, 3ème G., 17 ans, n°15) :

« *Lupita* : Si, lui pense que... eh ben, que c'est son père parce que moi avec mon époux de maintenant, je l'ai connu quand mon enfant avait un mois, donc on a décidé de vivre ensemble parce qu'on n'était pas mariés, en union libre ; eh ben, lui, il l'a déclaré sous son nom, il a mis son nom de famille, son nom ; enfin c'est son enfant et pour lui, c'est son père ; enfin, ce n'est pas vrai, lui, il a son père, qu'on pourrait dire n'est-ce pas ? Parce qu'ici, on dit que le père est celui qui élève et non celui qui engendre et c'est comme ça. Bah, oui, c'était difficile ma situation et elle continue à être difficile. » (A.7.1.36)

En refusant d'obéir à l'autorité parentale, Lupita décide de s'enfuir dans une autre région du pays et de rompre le lien familial avec ses parents. C'est loin de son contexte d'origine qu'elle forme sa nouvelle famille, très rapidement après son accouchement. La rapidité du processus, départ de sa ville natale et formation familiale, montre l'importance de la présence d'un conjoint et, par conséquent, de la stigmatisation qui pèse sur les mères adolescentes célibataires. Lupita a procédé à la substitution du père pour son enfant et a formé une nouvelle union.

L'histoire de Diana, bien que différente, montre également le poids de la stigmatisation, dans le cas où l'enfant ne peut être accueilli au sein d'une union, et l'importance des bouleversements que les jeunes filles et leur famille organisent et affrontent.

Diana passe son enfance dans un village près de Cuernavaca (près de Mexico, la capitale). Elle entretient, en secret, une relation avec un jeune homme de 27 ans (de 12 ans son aîné) qui vit dans le même quartier qu'elle. Lorsqu'elle se rend compte qu'elle est enceinte, elle en parle à ce jeune homme, qui ne souhaite pas reconnaître l'enfant (en grande partie à cause de sa mère à lui, selon Diana). De plus, par peur de la réaction de ses parents, Diana cache sa grossesse pendant de longs mois.

Diana (36 ans, 3^{ème} G., 17 ans, n°13) :

« *Diana* : Ah, j'ai su parce que mes règles, en fait, elles ne venaient pas. Oh, mon Dieu! Qu'est-ce qui s'est passé ? Non, mes parents s'en sont rendus compte presque quand j'allais accoucher ; non, cela ne se voyait pas, j'en étais environ à 7 ou 6 mois.

Julie : Et ton ventre ?

Diana : Non, bah rien, ça ne se voyait pas ; mon enfant était bien caché. » (A.7.1.37)

Une fois que les parents de Diana ont découvert sa grossesse, une négociation visant à déterminer qui aurait la responsabilité de l'enfant s'est alors engagée entre les deux familles.

Diana (36 ans, 3^{ème} G., 17 ans, n°13) :

« *Diana* : Du village, oui, il était du village ; comme un voisin, en fait ; non, non, mais en fait, il vivait à deux rues.

Julie : Tu m'as dit qu'il était plus âgé non ?

Diana : Oui, 27 ans.

Julie : Il était célibataire.

Diana : Non, il était célibataire, euh oui, il était célibataire.

Julie : Et qu'est-ce qui s'est passé avec lui ?

Diana : Bah, lui a dit que sa mère n'était pas d'accord et que c'était la raison pour laquelle il ne voulait pas rester avec moi ni avec le bébé et il a demandé à ma mère si je voulais leur donner l'enfant ; et c'est fou : comment ça, on va lui donner !

Julie : Qui est-ce qui t'a dit ça ?

Diana : Le père de mon fils.

Julie : Ok, le père de ton enfant voulait que tu lui donnes ?

Diana : Oui, il est fou ! » (A.7.1.38)

Le récit de Diana révèle que l'enfant à naître n'est pas tout à fait l'objet central du désaccord entre les partenaires, ni donc celui des deux familles, mais qu'il s'agit bien plus de l'union qui devrait découler de la naissance de l'enfant. En effet, la mère du père biologique serait prête à accueillir l'enfant sans pour autant accepter de laisser son fils se marier avec Diana³⁴³. Il est intéressant de noter que les familles mettent Diana à l'écart alors qu'il s'agit de déterminer la garde de son enfant. Tout d'abord sa belle-mère qui s'adresse directement à sa mère pour négocier la garde de l'enfant à naître. Les mères des deux familles deviennent alors les interlocutrices dans la négociation du devenir de l'enfant. Ce constat pourrait s'expliquer facilement par le critère du jeune âge de Diana qui la priverait de tout pouvoir décisionnel, mais cela n'est pas confirmé par les dires de Diana. La mise à l'écart continue, du fait de sa mère cette fois-ci qui, après la naissance de l'enfant lui en confisque la responsabilité, s'occupe du nouveau-né, et oblige sa fille à entrer sur le marché du travail. Diana joue donc le

³⁴³ Il est néanmoins difficile d'analyser les raisons exactes qui ont poussé le père biologique à ne pas vouloir reconnaître l'enfant, puisque nous n'avons que le discours de Diana qui rapporte elle-même le discours de son petit ami, rapportant lui-même le discours de sa mère. La succession d'intermédiaires ne permet pas une analyse approfondie.

rôle de pourvoyeur économique, « de père de substitution », tandis que sa propre mère endosse celui de mère (et non de grand-mère).

Samantha a également subi l'autorité de sa mère. Samantha fréquentait un homme depuis quelques semaines. Après « une nuit d'ivresse » avec cet homme, elle tombe enceinte. Lorsqu'elle découvre sa grossesse, elle part vivre avec lui. Au moment de son accouchement, la mère de Samantha, jugeant sa fille immature, décide de récupérer l'enfant pour l'élever et le déclare au registre civil sous son propre nom. Quelques mois plus tard, suite à de gros conflits, le couple se sépare (alors que Samantha est enceinte de son deuxième enfant) et Samantha retourne alors vivre chez sa mère. Elle évoque ci-dessous les raisons qui, selon elle, ont poussé sa mère à lui substituer son rôle de mère :

Samantha (43 ans, 2^{ème} G., 16 ans, n°8) :

« **Samantha** : Moi, je me suis mis en couple et ma mère me l'a prise, elle me l'a prise et elle a toujours vécu avec elle.

Julie : Pourquoi ta mère te l'a enlevée ?

Samantha : Elle me l'a enlevée parce qu'elle disait que je ne savais pas être mère ; elle m'a enlevé les deux, mais le plus grand, elle me l'a redonné parce qu'il était malade. Il était épileptique, c'est pour ça qu'elle me l'a rendu, car elle ne savait pas s'en occuper, bah à l'âge qu'il avait, elle me l'a donné, mais la fille elle n'a pas voulu me la donner et comme la petite fille est enregistrée à son nom à elle, celui de ma mère, parce que j'étais mère célibataire ; donc quand on est parties la déclarer, ma mère l'a mise à son nom, moi j'étais mineure, j'avais... pour le garçon, j'avais euh, j'allais avoir 16 ans ; non, j'avais 16 ans et pour la fille j'avais, il me manquait quelques jours avant d'avoir 18 ans, il manquait quelques jours, j'étais mineure. » (A.7.1.39)

Malgré une union de courte durée pendant les derniers mois de grossesse, le statut de mère célibataire et l'âge de la jeune fille ont été, d'après Samantha, les raisons qui expliquent la décision de sa mère de prendre ses enfants sous sa responsabilité. Une nouvelle fois, on peut noter toute l'ambiguïté de la posture : manifestation impérieuse de l'autorité maternelle qui va jusqu'à enlever l'enfant de sa propre fille, mais attitude qui se veut également l'expression d'une forme d'entraide familiale qui donnerait plus de liberté à sa fille. Pour les deux femmes que nous avons citées, il s'agit de faire face à une situation stigmatisante et problématique : celle de la précocité de la naissance du premier enfant et l'absence de formation nucléaire traditionnelle (par l'absence de reconnaissance du père de l'enfant). Cette quatrième forme d'ajustement familial, sans la présence du père biologique (avant l'accouchement ou peu de temps après l'accouchement), pose, dès le départ, un cadre de devenir familial très différent de celui des jeunes filles des catégories précédentes.

Conclusion

La naissance du premier enfant chez les mères adolescentes de la ville de Tijuana a rarement été un événement « planifié ». Le manque d'informations, le tabou lié à l'utilisation de la contraception et à la sexualité, la perception par les femmes des attentes sociales autour des rôles « féminin » et « masculin », sont autant de facteurs qui vont limiter le recours aux méthodes contraceptives. Le discours des femmes s'organise autour d'une série d'arguments qui vont dans le sens d'une « déculpabilisation » vis-à-vis de la prise de risque d'une éventuelle grossesse. Dans certains cas, elles renvoient à leur partenaire l'entière responsabilité du processus de prévention d'une grossesse et, le cas échéant, l'entière responsabilité de l'échec. Ce discours peut être, pour certaines des femmes, une manière de dissimuler l'impuissance qu'elles éprouvent devant la domination masculine à l'œuvre dans le processus de négociation de l'utilisation d'une méthode contraceptive, ou encore la marque d'une forte intériorisation de l'absence de droit de négociation dans tout ce qui a trait à l'acte sexuel ou à la maîtrise de la reproduction. Néanmoins, l'attitude passive des femmes devant les risques d'une première grossesse – attente passive « d'un événement attendu » : devenir mère –, s'arrête et est remise en question à l'annonce de cette grossesse.

En effet, ce moment particulier amorce un ensemble d'ajustements menés dans un temps très court ; l'objectif étant de « former une famille ». Les manières d'y parvenir sont plurielles. L'accord avec le partenaire et entre les familles des conjoints facilitent la mise en ménage, étendu ou nucléaire, du couple. Cependant, le moment de formation familiale pour ces jeunes filles est également un changement brutal dans leur vie : la synchronisation des événements, les rapports intergénérationnels sous tension et le maintien d'une autorité parentale forte sont imprégnés d'une violence qui fait partie du processus de formation familiale.

Finalement, le rôle du conjoint se révèle essentiel. La présence ou non du conjoint va avoir des conséquences non seulement sur les configurations familiales dans lesquelles va naître l'enfant, mais surtout et de façon immédiate sur la trajectoire de l'adolescente. Sans figure paternelle et sans époux potentiel, la jeune fille et ses parents tentent de faire face à une situation stigmatisante. Pour cela, les parents de la jeune fille, à travers différentes stratégies, dont l'éloignement géographique, vont redistribuer les rôles et les liens de chacun au sein de la famille. Néanmoins, dans la plupart des cas, les jeunes hommes assument leur paternité ; choix qui va entraîner des bouleversements dans leur trajectoire scolaire, professionnelle et familiale, et ce de manière synchrone. On peut d'ailleurs se poser la question de savoir si la

vie des jeunes pères ne serait pas plus bouleversée que celle des mères adolescentes. Entre rupture de la trajectoire scolaire et prise de responsabilité financière immédiate, la trajectoire des hommes est en effet très fortement modifiée par cet événement.

Pour revenir aux transitions en jeu chez les femmes, le constat que nous faisons sur le maintien de la synchronisation des événements de la formation familiale qui, comme le précise Bozon, organisent une « conversion complète, irréversible et solennelle » (Bozon, 2002, p.27), s'apparente, non pas au passage des seuils vers l'âge adulte, comme le propose le concept de « transition à l'âge adulte », mais trouve des similitudes (et des points de divergence) avec le concept du « rite de passage » employé par Bozon pour décrire une partie du fonctionnement de la société rurale au XIXe siècle en France. Bozon (2002) fait le constat, du passage d'une société organisée autour de rites de passage³⁴⁴ qui symbolisent alors le passage à l'âge adulte comme « une transition plus progressive, reposant sur des procédures informelles et éventuellement réversibles, parsemées de rites ponctuels » (Bozon, 2002, p. 23). Les rites de passage, présents dans les sociétés rurales du XIXe siècle, marquent alors une transition « presque instantanée d'un statut à un autre, avec une période de marge réduite au minimum » (Bozon, 2002, p.25). Martine Segalen, décrivant les rituels de mariage dans les sociétés rurales du XIXe siècle, montre en quoi le mariage avait pour but essentiel de « faire passer une femme de la maison de son père à celle de son mari » (Segalen, 1981, p.131). C'est alors que le changement de statut se fait de manière instantanée, de celui de « jeune fille à femme mariée » (Bozon, 2002, p.25)³⁴⁵.

La description des rites de passage dans les sociétés paysannes du XIXe montre des similitudes avec les configurations que nous avons rencontrées pour les mères adolescentes en milieu urbain chez qui la formation familiale est liée à l'attente du premier enfant. La simultanéité des transitions et le passage de l'autorité paternelle à celle du conjoint « instantané » et « irréversible » peuvent s'apparenter à l'idée de rites de passage, en tant qu'ils s'éloignent de l'image du passage des seuils du concept de transition à l'âge adulte.

³⁴⁴ Bozon s'appuie sur le concept de rite de passage élaboré par Van Gennep (1909). Le rite de passage compose, organise, compartimente les sociétés traditionnelles. Il marque le changement d'un statut à un autre et s'organise autour de trois éléments : le rite de séparation, la période de marge et les rites d'agrégation.

³⁴⁵ D'après Bozon, les sociétés rurales présentaient plusieurs caractéristiques qui permettaient ce genre de passage à l'âge adulte : une « domination matérielle et symbolique des générations aînées est nette et sans contestation (...), la domination et le pouvoir masculin n'y laissant que des plages d'autonomie très limitées aux femmes, (...) une communauté où il existe des interconnaissances favorisant le contrôle social. » (Bozon, 2002, p.26)

Néanmoins, nous ne pouvons pas dire que ce que nous avons observé au Mexique pour les mères adolescentes est un rite de passage, car comme nous l'avons montré, la grossesse « ne semble » pas planifiée, elle n'est pas ritualisée ; au contraire, les relations sexuelles semblent plutôt « subies ». La période avant la grossesse pourrait donc s'apparenter à une période « d'attente » où le projet parental n'est pas inscrit, mais où le projet de « ne pas devenir parents » n'est pas inscrit non plus. Lorsque la grossesse est connue du couple, elle va alors déclencher un processus rapide de basculement à l'âge adulte. Après l'annonce de la grossesse, les femmes organisent et contrôlent avec l'aide de leur conjoint (lorsqu'elles sont en capacité de le faire) la formation de leur famille. On assisterait alors au passage d'un état de passivité et de fatalisme (celui avant la découverte de la grossesse) au contrôle (parfois assez radical) par les partenaires (avec ou sans leur famille respective) d'une reconfiguration familiale « expresse ».

La rapidité du processus (du fait d'une prise de contrôle rapide des reconfigurations familiales) pourrait s'interpréter comme « le besoin de réparer » la faute qu'elles pensent avoir commise : celle d'avoir eu des relations sexuelles hors union légale. Cette « réparation » se fait en suivant des normes précises de cohabitation et de redistribution des rôles, orchestrées à la fois par le couple et leurs parents.

Comme nous pouvons nous y attendre, ces configurations vont organiser le devenir des trajectoires familiales sur le moyen et le long terme, néanmoins elles ne vont pas les déterminer. En effet, le chapitre suivant permettra de montrer en quoi des situations de départ normatives peuvent se rompre et entraîner des bifurcations qui marquent le devenir familial des femmes et, au contraire, comment des femmes qui ont des situations familiales hors-normes à la naissance de leur premier enfant finissent par rejoindre le modèle familial dominant. L'évolution de ses configurations confirmera que la « présence » et « l'attitude » du partenaire est déterminante.

Chapitre VIII

Observer le devenir : Typologie des trajectoires familiales des mères adolescentes

À partir du récit du parcours de vie de ces femmes, nous avons reconstitué leur trajectoire familiale afin d'observer « ce qui s'est passé après » la naissance de leur premier enfant. Le but de cette reconstitution est de situer l'arrivée du premier enfant dans la trajectoire familiale individuelle et d'observer, sur le long terme, les changements, les transitions et les bifurcations liés à cet événement.

Ce chapitre se divise en trois sous-chapitres. Tout d'abord, nous précisons les critères retenus pour la construction de la typologie des « trajectoires familiales types ». Puis, nous présenterons ensuite la typologie élaborée et nous décrirons, par le biais des récits de vie des femmes de notre échantillon, les trois « trajectoires familiales types » que nous avons distinguées. Nous évoquerons alors les nuances et les ressemblances de ces trois formes de « trajectoires familiales types ». Le dernier sous-chapitre proposera de mettre en avant le rôle d'une problématique jusque-là peu traitée dans la littérature sur la fécondité adolescente, celle de l'impact de « la violence de genre » sur les trajectoires des mères adolescentes, urbaines et issues d'un milieu socio-économique bas.

VIII-1 Construction de la typologie des trajectoires familiales types des mères adolescentes

VIII-1.1 Les niveaux d'observation

Nous avons défini trois niveaux d'observation complémentaires permettant de mêler des critères objectivables, tels que la structure des ménages, et des critères subjectifs, c'est-à-dire le sentiment relatif à la perception des individus. L'ensemble des critères, répartis en niveaux, ont permis de saisir la nature des événements et les liens entre ces événements de vie, et de structurer l'ensemble des critères pris en compte pour la définition d'une typologie.

1) Niveau d'observation d'ordre « structurel » – la structure des ménages :

- Identifier la structure du ménage

- Identifier les membres du ménage et le nombre d'enfants. Identifier également les individus absents du ménage (un conjoint, un enfant, etc.)
- Identifier les changements de la structure du ménage à partir de la décohabitation du ménage de la famille d'origine³⁴⁶.

2) Niveau d'observation d'ordre « relationnel »³⁴⁷ :

Nous nous appuyerons sur ces formes et ruptures des liens sociaux, et sur les modalités de maintien ou d'affaiblissement du lien de filiation ou de participation élective³⁴⁸ pour essayer de comprendre l'évolution des relations familiales (avec la famille d'origine et les membres de la nouvelle famille constituée) et de construire notre typologie.

- Identifier la nature des liens de filiation et des liens conjugaux (protection ou déficit de protection) (Paugam, 2008).
- Identifier le type de répartition des rôles/ distribution des tâches entre les partenaires et leur évolution.
- Identifier les périodes et les événements de rupture relatifs aux liens de filiation et aux liens conjugaux.
- Identifier les stratégies et les ressources mobilisées par l'individu pour faire face aux événements, transitions et/ou bifurcations pendant son parcours.

3) Niveau d'observation d'ordre « subjectif » :

- Recueillir le sentiment de l'individu sur les événements vécus.
- Identifier les événements « significatifs » pour l'individu

La prise en compte de ces trois niveaux d'observation pose un cadre pour le repérage des critères de ressemblance ou de dissemblance, afin de constituer les trajectoires familiales types.

³⁴⁶ Le type de ménage et la codification sont présentés dans la partie annexe (A.8.1)

³⁴⁷ Au même titre que l'analyse longitudinale, nous nous focalisons ici sur les relations intrafamiliales qui existent entre les membres de la famille proche de l'enquêtée (parent/enfant/frère/sœur/oncle/conjoint/belle-famille). À la différence de l'analyse quantitative, nous relevons les relations avec les frères et sœurs.

³⁴⁸ Nous considérons qu'il y a maintien des liens sociaux entre deux personnes (généralement entre la personne enquêtée et des membres de sa famille [d'origine, sa famille et belle-famille]) lorsqu'il y a un contact en présentiel régulier avec cette personne, mais nous prenons également en compte le maintien d'un échange à distance au travers de moyens de communication divers (échanges épistolaires, envoi d'argent, appels téléphoniques, internet, etc.). Cette deuxième forme de maintien des liens sociaux entre membres de la même famille est importante dans le contexte mexicain, où la migration nationale et internationale est un événement fréquent.

VIII-1.2 Présentation

Nous avons établi trois trajectoires familiales types chez les mères adolescentes :

- La trajectoire A : la trajectoire familiale type linéaire
- La trajectoire B : la trajectoire familiale type recomposée
- La trajectoire C : la trajectoire familiale type en rupture

Ces trois types de trajectoires familiales sont résumés ci-dessous (figure 8.1), puis décrits dans le sous-chapitre suivant.

Figure 8.1 : Trajectoires familiales types

Trajectoire familiale type linéaire

Trajectoire A

CARACTERISQUES :

- Schéma dominant de formation familiale (parfois formation familiale tardive)
- Maintien du ménage nucléaire (au moins 15 ans) – schéma familial normatif
- Pas de rupture familiale, ni période d'isolement
- Possibles moments de précarité économique, mais pas d'influence sur la structure familiale
- Solidarité familiale (entre générations et/ou frère et sœur)/solidarité entre conjoints
- Possibles marqueurs de vulnérabilité sociale qui s'inscrivent dans un projet familial sur le long terme

A1 : trajectoire familiale linéaire nucléaire

- Formation famille nucléaire à l'annonce ou à la naissance de l'enfant

5 cas : Ximena (1)*/Alaina(3)***/Gabriela (3)/

A2 : trajectoire familiale linéaire nucléarisée

- Formation familiale étendue, puis nucléarisation

2 cas : Sofia (2)/Valentina (1)

A3 : trajectoire familiale linéaire nucléarisation tardive

- Maintien d'un ménage dispersé, puis nucléarisation - 2 cas : Isabella (1)/Rafacla(3)

Trajectoire familiale type recomposée

Trajectoire B

CARACTERISQUES :

- Schéma dominant de formation familiale
- Rupture du ménage nucléaire/discontinuité familiale, soit à la naissance de l'enfant soit quelques années après
- Recomposition familiale en ménage nucléaire ---> retour à la norme
- Vulnérabilité sociale au moment de la discontinuité – mais période courte (< 5 ans)
- Solidarité et rupture familiale (famille d'origine et/ou conjoint)
- Situation de violences conjugales

B1 : trajectoire familiale recomposée «simple»

- Éclatement du ménage nucléaire d'origine, puis reformation d'un nouveau ménage nucléaire

4 cas : Fernanda (1)/ Areli (3)/ Claudia (3)/ Natalia(1)

B2 : trajectoire familiale recomposée «marginale »

- Formation familiale forcée/de substitution

1 cas : Lupita (3)/Silvia (2)

*(1) : appartenant à la 1^{re} génération 1951-1953

** (2) : appartenant à la 2^{ème} génération 1966-1968

*** (3) : appartenant à la 3^{ème} génération 1978-1980

Trajectoire familiale type en rupture

Trajectoire C

CARACTERISQUES :

- Alternance entre schémas normatifs/non normatifs de formation familiale
- Absence du partenaire à la naissance du 1er enfant
- Structure du ménage instable dans le temps
- Structure du ménage hors-norme et montrant de la vulnérabilité (retour famille d'origine, famille monoparentale, famille étendue, 1^{er} enfant en dehors du ménage de base)
- Expérience migration à risque/rupture du lien familial
- Conduites à risques go et entourage (drogue, prison)/violence conjugale

C1 : trajectoire familiale en « rupture multiple »

- plusieurs séparations du ménage nucléaire — instabilité

3 cas : Maria (2)/Alicia (3)/Camilia (3)

C2 : trajectoire familiale en « rupture dispersée »

- Éclatement du ménage nucléaire d'origine/recomposition ménage nucléaire

- Dispersion des enfants d'Ego

4 cas : Samantha (2)/Diana (3)/Amanda(2)/Mariana (2)

VIII-2 Les trajectoires familiales types

VIII-2.1 La trajectoire familiale type linéaire – A

La trajectoire type A, la trajectoire familiale linéaire, rassemble des femmes des trois générations qui, après la naissance du premier enfant, présentent deux caractéristiques communes qui font sa spécificité :

- 1) Trajectoire familiale dessinant au fil des années une certaine « linéarité ».
- 2) Modèle familial dominant dans le contexte mexicain pour les trois générations étudiées ; c'est-à-dire formation d'un ménage nucléaire (résidence virilocale), dès l'arrivée du premier enfant, et son maintien au cours des années.

Si l'on se focalise sur les caractéristiques des trajectoires linéaires via les différentes unités d'observation, l'analyse laisse apparaître de multiples caractéristiques communes, mais également une variabilité au sein même de ces paramètres communs. Les caractéristiques sont les suivantes :

- a) Paramètres communs : maintien du ménage nucléaire à moyen terme ; absence de rupture familiale et pas de période d'isolement pour la femme mère adolescente après la formation du ménage nucléaire et la naissance du premier enfant ; liens familiaux solidaires (existence d'échanges solidaires entre les membres de la famille de l'enquêtée, généralement solidarité intergénérationnelle, mais aussi entre conjoints et parfois avec les membres de la belle-famille de l'enquêtée. Solidarité sous diverses formes : échanges économiques, prêt de terrain, garde d'enfant, etc.)
- b) Paramètres variables : le calendrier de la formation du ménage nucléaire qui sera plus ou moins rapide.

Nous avons distingué trois formes de mise en ménage nucléaire différentes (qui reprennent les configurations vues dans le chapitre 7) : la forme A1, A2 et A3 :

- la trajectoire familiale type nucléaire - A1
- la trajectoire familiale type nucléarisée - A2
- la trajectoire familiale type nucléarisation tardive - A3

La forme A1 concerne les femmes qui ont accueilli leur premier enfant dans un ménage nucléaire virilocal. C'est-à-dire que le ménage nucléaire est déjà formé à l'annonce de la grossesse ou se forme pendant la grossesse.

La forme A2 représente les femmes qui n'ont pas accueilli leur premier enfant dans un ménage nucléaire, mais dans un ménage étendu (c'est-à-dire avec des membres de la famille d'origine ou de la belle-famille), avec présence du conjoint dans le même logement. Il y a donc une formation familiale étendue pendant la grossesse ou à la naissance de l'enfant, suivie de la nucléarisation du ménage peu de temps après (environ deux ans).

La forme A3 illustre le cas d'une formation familiale (avec les parents biologiques de l'enfant) qui se fait plus tardivement (au moins trois ans après l'arrivée de l'enfant). Cette dernière forme de trajectoire linéaire présente des cas de femmes ayant des formations familiales tardives par rapport à la naissance de l'enfant. La situation familiale au moment de la naissance du premier enfant est une situation de ménage étendu, mais le conjoint est généralement absent de la résidence (malgré l'engagement conjugal).

Afin d'illustrer la trajectoire A, nous présenterons l'histoire des femmes que nous avons rencontrées, en insistant sur les événements qui ont marqué leur parcours de vie. Le but étant de repenser leurs expériences comme des trajectoires socialement lisibles et productrices de sens. Pour cette raison, nous donnerons de l'espace à leur parole. Puis nous reviendrons sur les trois types de trajectoires.

Nous procéderons de manière linéaire en exposant le cas d'une femme pour chacune des formes de trajectoire.

VIII-2.1.1 La trajectoire familiale type linéaire - nucléaire A1

Cinq femmes, parmi celles que nous avons interrogées, présentent une trajectoire A1 : Ximena (60 ans, G1)³⁴⁹ ; Eunice (41 ans, G2)³⁵⁰ ; Regina (49 ans, G2)³⁵¹ ; Alaina (31 ans, G3), Gabriela (31 ans, G3)³⁵². Elles appartiennent aux trois générations, ont eu leur premier enfant au sein d'un ménage nucléaire avec leur conjoint et ont vécu les années suivant la naissance de leur premier enfant dans la même configuration familiale. Nous illustrerons cette trajectoire familiale type à travers l'histoire d'Alaina.

³⁴⁹ Fiche Ageven dynamique disponible en annexe : A.8.2

³⁵⁰ Fiche Ageven dynamique disponible en annexe : A.8.3

³⁵¹ Fiche Ageven dynamique disponible en annexe : A.8.4

³⁵² Fiche Ageven dynamique disponible en annexe : A.8.5

L'histoire d'Alaina : maintien du ménage nucléaire - complémentarité des rôles dans le couple et solidarité familiale

Alaina vit chez sa mère lorsqu'elle tombe enceinte. À trois mois de grossesse, avec son partenaire, ils décident de former une union libre. Son petit ami choisit d'arrêter ses études afin de pouvoir entrer sur le marché du travail. En faisant ces choix, le partenaire d'Alaina assume donc l'ensemble des responsabilités financières du ménage. Alaina a pu par ailleurs finir ses études au lycée (voir chapitre VII, partie VII-2.2.1). Le temps de la grossesse a permis de former un ménage nucléaire. Quelques mois après l'arrivée de l'enfant, devant la multiplication des rôles qu'Alaina doit assumer, celui de mère, d'épouse et d'étudiante, et face aux difficultés économiques que le couple rencontre dans sa vie quotidienne, Alaina décide de ne pas aller à l'université.

Alaina (31 ans, 3^{ème} G., 17 ans, n°20) :

« **Julie** : Et comment c'était cette période ?

Alaina : Oui, c'était difficile, parce que j'étais responsable de la maison et de l'école, et quand j'ai eu le bébé, bah c'était maison, bébé, école. Donc je ne travaillais pas » (A.8.1.1)

En effet, pour Alaina le cumul des tâches était trop pesant, et le coût des études universitaires trop élevé. Elle endosse alors le rôle de femme au foyer pendant environ deux ans et vit sa vie de « maman » avec beaucoup de difficultés, notamment en ce qui concerne la gestion des tâches :

Alaina (31 ans, 3^{ème} G., 17 ans, n°20) :

« **Alaina** : Bah non, je ne savais même pas changer des couches, les enfants pleurent toutes les trois heures parce qu'ils ont faim la nuit, et il faut se lever, et ils tombent malades » (A.8.1.2)

Par la suite, face aux difficultés économiques que traverse le couple et l'envie de construire une maison, Alaina décide de s'insérer dans le monde du travail. Quand Alaina commence à travailler, la solidarité familiale opère : la sœur d'Alaina se charge dans un premier temps de garder l'enfant puis sa mère prend le relais. Cette solidarité familiale permet à Alaina de continuer à exercer une activité professionnelle, et quelques années plus tard de construire une maison.

Le couple s'installe donc dans une maison indépendante, mais sur le même terrain que la mère du conjoint d'Alaina. Cependant, selon Alaina, elle vivait en toute indépendance par

rapport à sa belle-mère et, pour cette raison, nous avons décidé de considérer cette forme de résidence comme néolocal (les repas ne sont pas partagés et la garde de l'enfant revient à la mère d'Alaina, et non à sa belle-mère).

Évolution de la structure familiale :

La fiche Ageven dynamique d'Alaina (figure 8.2) permet d'identifier deux moments distincts dans sa trajectoire familiale qui correspondent au changement de structure familiale : une séquence dans sa famille d'origine, puis au moment de sa grossesse, une séquence de vie avec son conjoint et avec leurs enfants ensuite. À aucun moment de son parcours, Alaina n'a vécu seule.

En ce qui concerne la trajectoire reproductive, il est intéressant de noter qu'Alaina a retardé longuement la naissance de son deuxième enfant, qui naît onze ans après le premier. Alaina confesse qu'après son premier enfant à 17 ans, elle voulait subir une opération pour ne plus avoir d'enfant (opération refusée par le médecin)³⁵³. Alaina adopte alors une position radicalement opposée à celle qu'elle avait auparavant en matière de pratique contraceptive. Elle souhaite ne plus avoir d'enfant principalement pour des raisons économiques. Pour Alaina, avoir un enfant à un âge précoce, avec les conséquences qu'une telle naissance implique, a eu un impact sur sa volonté de retarder la naissance du deuxième enfant et de limiter sa descendance.

Relations familiales :

La solidarité familiale a été fondamentale et a permis une transition rapide de la famille d'origine à la famille nucléaire « indépendante ». Les rôles au sein du couple ont basculé à plusieurs reprises dans le but de satisfaire les besoins prioritaires du ménage (finir un cycle d'études, assurer au mieux le bon fonctionnement du foyer, assurer un revenu minimum au foyer). En effet, l'entrée sur le marché du travail a été la stratégie d'Alaina pour faire face aux difficultés financières de la famille en apportant un complément au revenu de son mari. Activité professionnelle qu'elle arrêtera à la naissance de son deuxième enfant.

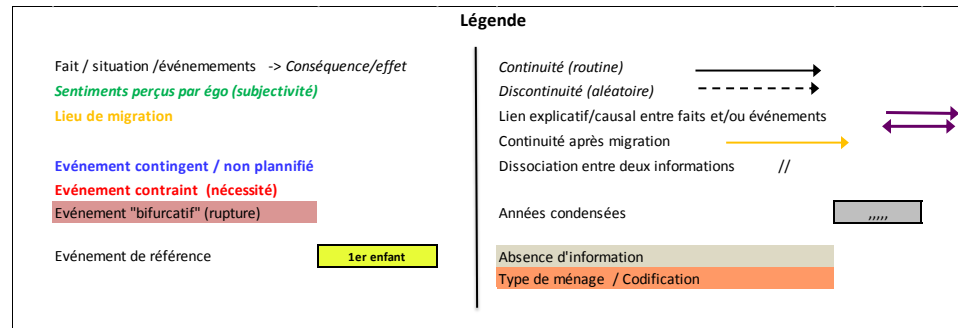
³⁵³ **Alaina (31 ans, 3^{ème} G., 17 ans, n°20) :** « **Julie :** Comment te protèges-tu ? **Alaina :** Des hormones, enfin des injections. Je suis allée voir le médecin et je lui ai dit que je ne voulais plus d'enfants, [le médecin] "il faut attendre que tu décides si tu vas avoir plus d'enfants ou pas", car j'étais très jeune, j'avais 18 ans, "maintenant tu ne veux plus d'enfants, mais peut-être avec du temps, tu vas en vouloir d'autres" donc il me dit : "on va te donner un contraceptif, une injection et ensuite si tu veux des enfants, on te change le traitement pour te désintoxiquer et tout" (...) **Julie :** Mais toi, tu voulais te faire opérer ? **Alaina :** Oui je voulais me faire opérer, avec un ça suffit, et oui, oui, je savais, et bah je ne voulais plus. Je pensais ça parce qu'ils sont chers et en plus c'est difficile et bah je voulais travailler pour aider mon mari sur le plan économique et j'ai attendu 11 ans. » (A.8.1.3)

Indications subjectives :

Alaina exprimait un sentiment général positif vis-à-vis de sa vie familiale et conjugale. Elle se sentait écoutée et soutenue par sa famille d'origine. Elle a principalement insisté sur cette période intense liée à l'accumulation des rôles (épouse, mère, étudiante), qui a eu pour conséquence l'arrêt de ses études avant l'entrée à l'université. Le discours d'Alaina est également empreint de l'idée d'une maîtrise de la fécondité pour des raisons économiques (« les enfants ont un coût »), mais aussi en vue de se détacher des tâches que lui « impose » son rôle de mère, afin de se rendre disponible pour s'insérer sur le marché du travail – emploi qu'elle considère comme un complément de revenu à celui de son mari.

Figure 8.2 : Fiche Ageven de la trajectoire d'Alaina - Trajectoire familiale linéaire nucléaire A1

Identifiant	Champs	Parcours de vie d'Alaina : faits et événements biographiques																						
Prénom : Alaina Âge : 31 ans Génération : G1 Lieu de naissance : Tijuana Âge au premier enfant : 17 ans Nombre d'enfants au moment de l'entretien : 2	Famille d'origine	Séparation de ses parents -> Départ de son père										Mère accident de voiture -> handicapée d'une jambe												
	École/travail	Collège	caissière le weekend (aide sa mère)		Lycée	Lycée + MI-temps caissière	Lycée -> Termine ses études	Femme au foyer	Caissière temps complet		Mère accident de voiture -> handicapée d'une jambe					Secrétariat dans l'industrie	Secrétariat en entreprise			Arrêt de son activité salariale/ au foyer				
	Enfants						Grossesse	1er enfant											2e enfant					
	Contraception						injections +désir de stérilisation											Stérilisation						
	Union/Conjoint						"Noviazgo"	Union libre // Conjoint : Arrêt du lycée + Entrée sur marché du travail																
	Corésidence	Famille d'origine (mères, frères et sœurs)					Corésidence conjoint					Corésidence conjoint + E1												
	Autres (situation économique, maladie, violence, etc)						Difficultés économiques + Sentiment de surmenage					Construction d'une maison sur le terrain de sa belle mère					Mère entraidée, s'occuper de son enfant -> Solidarité						sentiment de liberté, moins de contraintes économiques	
	Année	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013			
	Âge	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31			
	Situer le 1er enfant	V1 - vie avant le premier enfant						1er enfant	V2 - Vie après le premier enfant															
Type de ménage code	Ménage nucléaire (famille d'origine)					Ménage nucléaire																		
	10					1																		



VIII-2.1.2 La trajectoire familiale type linéaire - nucléarisée A2

Les femmes qui ont connu une trajectoire familiale type linéaire nucléarisée ont formé tout d'abord un ménage étendu à la naissance de leur premier enfant, puis au bout de quelques années, en sont sorties pour former un ménage nucléaire. Ce sous-groupe de femmes ne connaît pas de rupture au niveau du noyau nucléaire de leur famille. Ce type de trajectoire est également marqué par une forte solidarité familiale intergénérationnelle et avec le conjoint.

Deux femmes sont classées sous ce type : Valentina (62 ans, G1)³⁵⁴ ; Sofia (36 ans, G2). Nous illustrerons cette variante de la trajectoire familiale type linéaire nucléarisée avec le cas de Sofia.

L'histoire de Sofia : Trouver sa place - Ajustement familial et continuité

Sofia suit des cours d'esthétique quand elle rencontre son petit ami. Ils commencent à se fréquenter, puis au bout de quelques mois de relation, Sofia tombe enceinte. À l'annonce de la grossesse, le couple décide de se marier civilement et religieusement. Après leur mariage, ils s'installent dans la famille du mari avec ses parents, son frère et la petite-amie de ce dernier. Quelques mois plus tard, Sofia accouche de son premier enfant. Les relations entre Sofia, sa belle-mère et la petite amie du frère de son conjoint sont conflictuelles ; la plupart des conflits portent sur l'éducation de l'enfant. Sofia exprime fermement à son époux sa volonté de déménager :

Sofia (33 ans, 3^{ème} G., 17 ans, n°17) :

« *Sofia* : [parlant de sa belle-sœur] *Je me dis qu'elle va avoir des enfants ! Comment c'est possible qu'elle me fasse ça à moi ? Et je dis à mon mari : "jusqu'ici, j'ai supporté", je lui dis : "ou on s'en va, ou je vais m'arracher les cheveux comme une vieille folle", je lui dis (rires) que ce n'est pas quelqu'un de la famille, parce qu'elle n'est rien, elle n'est même pas mariée avec son frère, ni fiancée, il ne lui a même pas demandé d'être sa petite amie, rien du tout, ils se sont mis ensemble comme ça et voilà. (...) Si, c'était difficile avec elle, on ne s'entendait pas trop, et c'est toujours le cas (...), et une fois j'en ai parlé à ma mère (...) et elle me dit : "Tu sais quoi ? Moi j'ai un terrain à la Magon (quartier de Tijuana), si tu veux aller par là-bas ?"* » (A.8.1.4)

Le couple se nucléarise. Le projet du couple s'est alors tourné vers la construction de sa propre maison, afin de maintenir l'indépendance souhaitée du ménage nucléaire. Pendant la

³⁵⁴ Fiche Ageven dynamique disponible en annexe : A.8.6

construction de leur maison qui dura cinq ans, Sofia et son mari ont vécu dans un Mobil home sur le terrain de leur future maison. Ces cinq années peuvent être interprétées comme une période de fragilité sociale, mais également comme l'affirmation d'une indépendance forte vis-à-vis de la belle-famille leur permettant d'accéder à la propriété.

Depuis la constitution du ménage nucléaire, le couple fonctionne sur une répartition traditionnelle des rôles féminins/masculins (l'homme pourvoyeur économique et la femme en charge du foyer et des enfants) :

L'énumération des tâches domestiques, précises et minutées³⁵⁵, pourrait laisser penser à une stratégie de revalorisation de la « mère et épouse respectable », d'un choix assumé par Sofia. Or nous apprenons que cette répartition des tâches lui a été imposée par son mari (et qu'elle est restée inchangée, même lors de périodes de difficultés économiques) :

Sofia (33 ans, 3^e G., 17 ans, n°17) :

« **Julie** : Ok, et il t'aide à la maison ? Qu'est-ce qu'il fait à la maison ?

Sofia : Non, non, lui quand moi et lui on s'est mariés, il m'a dit : "Moi, je vais tout te donner, il ne va rien te manquer, nourriture, vêtements et tu ne vas manquer de rien ; mon obligation, la mienne, c'est de prendre soin de toi et de mes enfants, qu'il ne leur manque rien, qu'il ne leur arrive rien, et pareil, ton obligation, la tienne, comme mère c'est d'être là pour mes enfants, comme pour la maison" ; il dit : "C'est juste ça ta responsabilité, mes enfants et la maison", et j'ai dit : "Ah, bon ok" et bah comme ça, on s'est mis d'accord entre nous.

Julie : Et toi, tu étais d'accord avec ça ?

Sofia : Ah, moi je voulais travailler.

Julie : Toi, tu voulais travailler ?

Sofia : Je voulais travailler (...) » (A.8.1.6)

Sofia a réussi à imposer son envie de sortir du ménage étendu, mais elle n'a pas pu s'opposer à son époux sur le mode d'organisation au sein du ménage. Sofia (femme de la troisième génération) exprime sans hésitation l'envie qu'elle avait de travailler pour accumuler de son côté un capital.

³⁵⁵ **Sofia (33 ans, 3^{ème} G., 17 ans, n°17) :**

« **Sofia** : Regarde, je me lève le matin, je me lève à 5 heures du matin, je dois repasser son uniforme [celui de son 1^{er} enfant], je fais son petit-déjeuner, à 5h20, je dois, je lui prends la tête, et je le réveille, je lui fais seulement comme ça : "Andrès c'est l'heure", et voilà il s'assoit, et il reste là un petit moment le temps qu'il se réveille et je lui laisse ses vêtements prêts, et là il se lève, le temps qu'il s'habille et se prépare, je lui prépare son petit-déjeuner et son repas du midi, et quand il est 5h40 ; il doit avoir terminé de prendre son petit-déjeuner et doit être prêt à partir, quand il est moins le quart, et il doit aller à une rue de la maison et là il y a une autre femme qui le récupère, et bah Andrès s'en va, il s'en va à l'école, et moi je reste, pendant ce temps, de 6 à 7, je me mets à repasser les vêtements de mon mari, je lui fais son déjeuner et son petit-déjeuner, pour lui et le plus petit et ensuite, lui, les deux s'en vont, et le petit, je le laisse à l'école primaire, et seulement j'attends de voir le maître et je reviens à la maison, j'arrive à la maison, je dois laver, nettoyer et balayer le patio, et c'est ce que je fais régulièrement. » (A.8.1.5)

Évolution de la structure familiale :

Le parcours de vie de Sofia montre le passage de la famille d'origine à un ménage étendu du côté de la belle-famille, puis à un ménage nucléaire quelques années après. L'arrivée du premier enfant a donc tout d'abord accéléré la formation du ménage étendu au sein de la belle-famille de Sofia, puis les enjeux éducatifs autour de ce premier enfant au sein de la famille étendue ont, dans un deuxième temps, accéléré le changement de type de ménage : cette fois-ci, en un ménage nucléaire (voir fiche Ageven – figure 8.3).

Relations familiales :

Les relations conflictuelles avec la belle-famille au sein du ménage étendu ont été le moteur de la nucléarisation du ménage, processus rendu possible par la solidarité générationnelle de la part de la famille d'origine de Sofia.

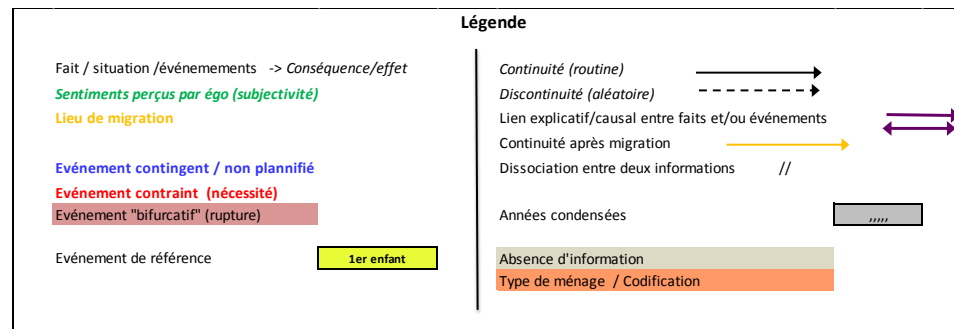
Les relations conjugales sont « pacifiques ». Sofia ne mentionne pas d'épisodes de violence physique ou psychique, mais confesse avoir été contrainte de se soumettre à l'autorité de son mari concernant le partage des tâches. Cette situation n'est pas liée à l'arrivée d'un premier enfant à un âge « précoce », mais à l'attitude dominatrice (ici le contrôle des ressources) du mari qui privilégie une répartition traditionnelle des rôles au sein du groupe domestique.

Indications subjectives :

Bien qu'elle ait caché sa première grossesse à ses parents, Sofia a vécu de manière positive la naissance de son premier enfant. Malgré les difficultés économiques auxquelles elle a dû faire face, elle valorise son quotidien. En dehors des conflits avec sa belle-famille et le fait qu'elle aurait souhaité continuer ses études, Sofia exprime peu de moments de mécontentements ou de périodes difficiles.

Figure 8.3 : Fiche Ageven de la trajectoire de Sofia - Trajectoire familiale linéaire nucléarisée A2

Identifiant	Champs		Parcours de vie de Sofia : faits et événements biographiques																			
	Famille d'origine		Dépression et chômage de son père																Décès de son père			
Prénom : Sofia Âge: 33ans Génération : G3 Lieu de naissance : Tijuana Âge au premier enfant : 17 ans Nombre d'enfants au moment de l'entretien : 2	École/travail	Primaire	Collège	→	Collège + garde d'enfants	Cours dans un salon de cosmétique + garde d'enfants	Femme au foyer	reprise des cours de beauté - > fin du cursus + garde d'enfants	Femme au foyer + garde d'enfants	→	Arrêt garde d'enfants											
	Enfants					Grossesse	1er enfant												2e enfant			
	Contraception							Préservatif												Préservatif		
	Union/Conjoint					Noviazgo+Mariage civil et religieux																
	Corésidence	Famille d'origine (père, mère frère et sœurs)				Corésidence dans la famille du conjoint	Corésidence dans la famille du conjoint + E1		Conjoint + E1 /													
	Autres (situation économique, maladie, violence, etc)			Difficultés économiques // Alcoolisme de son père	→		Accouchement à San Diego	Conflit avec sa belle-mère et belle sœur --> habitat de transition (mobil home) + construction de leur maison												Enménagement dans leur maison // accouchement à San Diego		
	Année	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	201	
	Âge	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	
	Situer le 1er enfant	V1- Vie avant le premier enfant						1er enfant	V2 - Vie après le premier enfant													
	Type de ménage	Ménage nucléaire				Ménage étendu (belle famille)			Ménage nucléaire													
Code	10				3			1														



VIII-2.1.3 La trajectoire familiale type linéaire - nucléarisation tardive

Pour cette troisième forme de trajectoire linéaire, nous avons compté deux femmes : Isabella (G1) et Rafaela (G3)³⁵⁶. Elles ont fondé une famille nucléaire qui perdure, mais avec une particularité, celle d'une installation tardive en ménage nucléaire, c'est-à-dire de longues années après la naissance du premier enfant. Pour les deux femmes, l'arrivée de l'enfant a soudé le couple, mais n'a pas débouché sur une installation en résidence commune. Face à des conditions économiques et sociales précaires, les jeunes couples choisissent de reporter leur cohabitation. Pour illustrer cette forme de trajectoire familiale type linéaire, voici l'histoire d'Isabella :

L'histoire d'Isabella : Le retard de la cohabitation comme stratégie familiale

Le cas d'Isabella montre comment s'inscrit la désynchronisation entre la naissance du premier enfant et la cohabitation du couple.

Quand Isabella a son premier enfant, elle décide de le confier à sa grand-mère³⁵⁷ qui habite dans son village natal (à environ 3 h de route du domicile d'Isabella)³⁵⁸ afin de pouvoir assumer son emploi et laisser à son conjoint l'opportunité de finir ses études. Isabella est, à ce moment-là, le pourvoyeur économique du ménage. Cette situation de dispersion des membres de la famille dure trois ans ; trois années pendant lesquelles elle rend épisodiquement visite à sa fille et où elle ne cohabite pas avec son conjoint. Pendant cette période, Isabella ne souhaite pas tomber à nouveau enceinte :

Isabella (61 ans, 1^{ère} G., 16 ans, n° 2) :

« Isabella : Donc j'ai dû le faire, j'ai dû laisser la petite là-bas, et moi ici, mais donc on y allait plus souvent, car il y avait la petite là-bas, et donc c'était la situation, et du coup je me protégeais, je me protégeais pour ne pas en avoir d'autre. » (A.8.1.7)

Au bout de trois ans, le conjoint d'Isabella entre sur le marché du travail. À ce moment-là, Isabella tombe enceinte. Son conjoint lui suggère de quitter le marché du travail et de cohabiter avec leur premier enfant :

³⁵⁶ Fiche Ageven dynamique disponible en annexe : A.8.7

³⁵⁷ Isabella confie son premier enfant à sa grand-mère car sa mère l'a abandonnée pendant son enfance. Isabella n'avait donc plus de contact avec sa mère.

³⁵⁸ L'histoire d'Isabella est exposée plus en détail dans le chapitre précédent (voir sous-chapitre VII-2.3).

Isabella (61 ans, 1^{ère} G., 16 ans, n° 2) :

« **Isabella** : Et il a commencé à travailler, et quand je suis tombée enceinte, il m'a dit : "Bah, tu arrêtes de travailler" ; il me dit : "Et comme ça on prend un appartement et on va chercher la petite" (...) et donc il est devenu "responsable" et donc il travaillait et moi j'ai eu José Manuel, qui est arrivé 5 ans après ma fille, et ensuite j'ai eu un enfant chaque année. (...) J'avais 24, 25 ans et j'étais déjà comme une "lapine" (rires), avec tous les petits lapins (rires).

Julie : Tu ne te protégeais pas ? Et lui non plus à cette époque ?

Isabella : Non, rien, car je ne supportais rien, avant d'avoir Ricardo (son 5^{ème} enfant), j'ai été chez le médecin et je lui ai dit : "Je ne veux plus d'enfants, je veux me faire opérer". Et moi j'avais 24 ou 25 ans et le médecin m'a répondu que non, que j'étais trop jeune et qu'il ne pouvait pas m'opérer. » (A.8.1.8)

L'entrée sur le marché du travail du conjoint d'Isabella et sa deuxième grossesse ont été des éléments déclencheurs de changements importants dans la trajectoire familiale. Ils ont permis l'unification du couple avec leur premier enfant au sein d'un même logement et « l'échange des rôles au sein du couple ». Le cas d'Isabella met en lumière le lien entre la répartition des rôles entre partenaires au sein de la famille et le contrôle de la fécondité. On assiste au passage d'une fécondité contrôlée (pour retarder le deuxième enfant pendant les années où la femme est la principale source de revenus) à l'absence de planification familiale (au moment où l'homme devient le pourvoyeur économique de la famille). La redistribution des rôles vers le modèle traditionnel a favorisé une absence de planification familiale, réaffirmant ainsi au fil des années le rôle de chacun des partenaires au sein de la famille. La planification des enfants ne semble pas, jusqu'à la naissance du 4^{ème} enfant, se poser comme une nécessité.

Ayant intériorisé le fait d'avoir eu « beaucoup d'enfants en peu de temps » (« j'étais déjà comme une "lapine" »), Isabella se justifie en évoquant une « incompatibilité » avec les méthodes contraceptives jusqu'à son 5^{ème} enfant et l'impossibilité d'avoir eu accès à la stérilisation. Ainsi, elle s'affranchit de toute responsabilité vis-à-vis du contrôle de sa fécondité, sans par ailleurs aborder celle de son mari (nous ne connaissons pas sa position sur une éventuelle pratique contraceptive).

Enceinte de son quatrième enfant au moment de la migration de son époux³⁵⁹, Isabella reste à Guadalajara le temps d'accoucher et de préparer son voyage pour rejoindre son mari. L'arrivée d'Isabella et de ses enfants est facilitée par l'aide de sa sœur cadette (résidant à

³⁵⁹ Le motif principal de migration est de nature économique, celui d'avoir de meilleurs revenus pour les besoins de toute la famille ; le choix de la ville de Tijuana répond davantage à des logiques liées au réseau familial (les parents du conjoint d'Isabella avaient une maison et la sœur d'Isabella vivait également à Tijuana)

Tijuana). Étant donné le peu de ressources économiques et matérielles dont disposait la famille, habiter à Tijuana marque un point de départ difficile pour Isabella.

Isabella (61 ans, 1^{ère} G., 16 ans, n° 2) :

« *Isabella* : Je suis arrivée avec tous mes petits lapins (tous mes petits) (...) on est arrivés sans rien. Encore une fois, sans rien, plus pauvres qu'avant, moi je suis arrivée dans la maison de ma sœur – j'avais une sœur qui vivait ici, celle qui me suit, elle vivait ici, elle louait une maison, mais la maison avait deux chambres (...), on est juste restés deux semaines. (...) Et de là, on a loué un appartement, mais on n'avait rien, c'était en décembre, il faisait tellement froid et nous, on avait peu de couvertures, peu de vêtements, peu de tout, et on dormait sur le sol, on se serraient tous (...) on est arrivés sans rien et donc, bah donc de là, il a commencé à travailler. » (A.8.1.9)

L'arrivée à Tijuana marque une rupture avec certains membres de sa famille d'origine mais aussi le rapprochement avec d'autres membres de cette même famille d'origine (ici sa sœur cadette). Cependant, la migration d'Isabella s'inscrit dans une logique de regroupement familial à des fins économiques. Cette migration n'a pas changé la configuration du ménage ni le rôle d'Isabella au sein du couple. Un an après son arrivée, Isabella a son 5^{ème} enfant et son rôle au sein de la famille reste le même pendant une petite dizaine d'années, jusqu'à ce qu'elle entre sur le marché du travail comme employée d'usine.

Évolution de la structure du ménage :

Depuis sa mise en union, Isabella entretient des relations familiales « à distance » où la formation familiale en ménage nucléaire a été retardée. La dispersion des membres de la famille a été possible grâce à l'aide de la grand-mère d'Isabella devenue mère de substitution pendant plusieurs années. Une fois que son mari parvient à subvenir aux besoins financiers de la famille, ils cohabitent en couple et avec leur premier enfant et, peu de temps après, la famille s'agrandit. L'expérience migratoire de son conjoint dispersera de nouveau le ménage nucléaire, mais de manière temporaire sur une courte période. Acceptée par les deux conjoints, la dispersion des époux et des membres de la famille répond à des contraintes financières.

Concernant sa trajectoire reproductive, Isabella alterne entre des périodes de contrôle et d'absence de contrôle de sa fécondité. Cette alternance semble être liée au mode de répartition des rôles au sein du couple et aux contraintes économiques. Cependant il est important de préciser que les deux derniers enfants sont le résultat « d'un échec » contraceptif (refus de stérilisation) et non d'une volonté programmée du couple. Le jeune âge d'Isabella au moment

de sa demande de stérilisation a été le critère de refus avancé par le médecin. Il est donc important de prendre en compte que le nombre d'enfants (« parfois élevé ») des mères adolescentes pourrait s'expliquer en partie par le respect forcé de normes médicales ou par l'utilisation de méthodes contraceptives non adéquates pour lesquelles l'âge apparaît comme un critère discriminant (la stérilisation ne se pratique pas sur des femmes « à un jeune âge »).

Relations familiales :

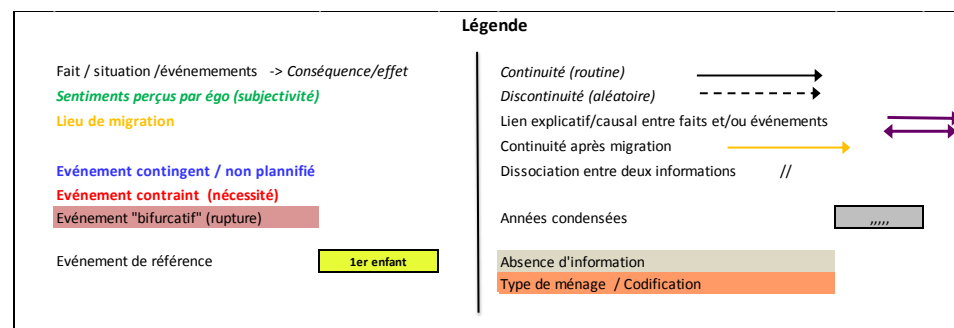
Durant son parcours, Isabella et son conjoint ont changé à plusieurs reprises la configuration de la division des rôles genrés au sein du ménage : tout d'abord un schéma atypique (la femme travaille et l'homme étudie), puis le schéma dominant (l'homme travaille, la femme est sans activité professionnelle), enfin un schéma où les deux partenaires travaillent. Dans l'ensemble des cas de figure, l'objectif est d'assurer le maintien du ménage nucléaire et la satisfaction de ses besoins. En termes de ressources, les familles d'origine des deux partenaires ont joué un rôle important à la fois comme soutien économique, comme réseau facilitant la migration et comme aide concernant le soin des enfants.

Indications subjectives :

Isabella est très positive lorsqu'elle évoque son parcours, mais se rappelle douloureusement des périodes de forte précarité économique, notamment lors de la naissance de son premier enfant, ainsi qu'après avoir migré à Tijuana.

Figure 8.4 : Fiche Ageven dynamique de la trajectoire d'Isabella - Trajectoire familiale linéaire nucléarisation tardive A3

Identifiant	Champs	Parcours de vie d'Isabella : faits et événements biographiques																																																																																											
Nom: Isabella Âge: 61 Génération : G1 Lieu de naissance : Usmajac, Jalisco Âge au premier enfant : 16 ans Nombre d'enfants au moment de l'entretien : 6	Famille d'origine	Mort de son père -> Abandon de sa mère															Une sœur aînée qui vit à Tijuana																																																																												
	École/travail	Serveuse dans la restauration															Arrêt de son travail/Femme au foyer											Travail salarié en maquiladora											femme au foyer																																																						
	Enfants																grossesse											1er enfant											2e enfant											3e enfant											4e enfant											5e enfant											6e enfant										
	Contraception																pillule/préservatif / Méthodes très inconfortables											Desir de stérilisation / Refus du docteur (trop jeune)											Stérilisation																																																						
	Situation conjugal // Situation du conjoint	Grand-mère et ses sœurs dans le village d'origine															Noviazgo											Union libre // Conjoint toujours étudiant											Fin des études -> 1er emploi de son conjoint											nouvel emploi conjoint à Tijuana											Mariage civil/pour des formalités ad., mais mariage pas nécessaire en soi + frein économique																																
	Corésidence	Grand-mère et ses sœurs dans le village d'origine															Accueilli chez sa tante au début, puis résidence sur le lieu de											Séparation avec son enfant/Enfant avec sa grand-mère											Corésidence avec conjoint + ces 2 premiers enfants																																																						
	Autres (situation économique, maladie, violence, etc)	Enfance dans condition de pauvreté															Migration à Guadalajara//Petit salaire											Difficultés économiques											Migration à Tijuana // difficultés économiques																																																						
	Année	1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969	1970	1971	1972	1973	1974	1975	1976	####	1978	1979	####	1981	1982	1983	1985	1986	1987	1988	1989	####	2013																																																																
	Âge	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	33	34	35	36	37	####	61																																																																
	tuer le premier enfant	V1 - Vie avant le premier enfant															1er enfant											V2 - Vie après le premier enfant																																																																	
Type de ménage	Ménage amplifié					Ménage unipersonnel											Ménage nucléaire																																																																												
Codification	30					8											1																																																																												



Cette dernière forme de trajectoire linéaire A3 est marquée par un retard à la cohabitation du couple et de leur premier enfant (ce qui est peu fréquent au Mexique de manière générale et surtout pour la première génération de femmes). Cependant, grâce à la solidarité intergénérationnelle, les individus ont pu mettre en place des stratégies « d'attente » afin d'investir dans la carrière professionnelle du conjoint.

En effet, les trajectoires des mères adolescentes de la trajectoire familiale type A mettent en avant deux points pertinents :

- L'importance de la position de l'homme (présence, rôle, etc.) et de sa trajectoire individuelle. La position de l'homme vis-à-vis du marché du travail va être déterminante pour les configurations familiales au moment de la naissance du premier enfant. La plupart des cas que nous avons rencontrés présentaient un fonctionnement de répartition des rôles familiaux traditionnels. Dans cette configuration, la présence de l'homme au sein du ménage et sa trajectoire professionnelle sont essentielles à la compréhension de la trajectoire familiale des femmes interrogées. Les rôles entre homme et femme peuvent néanmoins se modifier au fil des années.
- L'importance du rôle des membres de la famille des deux partenaires comme « soutien de famille ». On note une solidarité intergénérationnelle importante et déterminante dans la trajectoire des mères adolescentes. Cette solidarité prend différentes formes : elle s'exprime par des dons matériels (prêt de terrain, prêt de maison), mais aussi par des services (garde d'enfants). Le recours à la solidarité familiale reste dans beaucoup de cas dans la sphère familiale proche (surtout les parents, les grands-parents, mais aussi les frères et sœurs, tantes/oncles et cousins). Le cercle amical ou personnes extérieures au cercle familial sont rarement mobilisés par les mères adolescentes. Le discours des femmes montre l'absence de recours à une aide institutionnelle, privée ou publique, pour bénéficier d'un soutien financier ou d'un accompagnement³⁶⁰.

La naissance du premier enfant est un événement qui entraîne de nombreux changements dans la vie de ces jeunes filles (décohabitation parentale, cohabitation avec le conjoint, etc.). Cette « transition » s'opère à une vitesse variable selon le degré de solidarité

³⁶⁰ Nous pouvons également nous demander si la déclaration du recours aux institutions n'est pas limitée, pour les interviewées, par le poids stigmatisant qu'il peut engendrer. Nous serions donc face à une sous-déclaration.

intergénérationnelle et les choix du conjoint (entrer ou non sur le marché du travail), mais s'ajuste sur un schéma familial dominant. La naissance d'un deuxième et d'un troisième enfant se produit à des moments variables selon les générations. Pour les jeunes générations, le retard du deuxième enfant est lié à un refus devant une situation de forte précarité économique.

Contrairement à la trajectoire A, la trajectoire B présente des moments de rupture de parcours et les femmes concernées connaissent l'éclatement du noyau familial initial.

VIII-2.2 La trajectoire familiale type recomposée - B

La trajectoire familiale type B regroupe également des femmes des trois générations qui ont une formation familiale normative – c'est-à-dire formation d'un ménage nucléaire ou étendu à l'annonce de la grossesse ou à la naissance de l'enfant –, mais dont le ménage se rompt au cours du parcours. Voici les caractéristiques comparées des trajectoires de ces femmes :

- a) Paramètres communs : rupture du premier ménage nucléaire, qui mène à une période de reconfiguration familiale (période variable de quelques mois à plusieurs années) ; recomposition familiale *rapide* en ménage nucléaire recomposé ; retour à un schéma dominant ; marques de vulnérabilité sociale au moment de la rupture avec le conjoint sur une période relativement courte (moins de 5 ans) ; liens familiaux divers : liens intergénérationnels de solidarité et relations conflictuelles.
- b) Paramètres variables : formation familiale d'un ménage nucléaire ou étendu ; situations de violences conjugales ; conduites à risque ; souffrances psychologiques ; rupture des liens d'entraide avec le conjoint.

Dans la trajectoire type B nous avons également deux formes :

- la trajectoire familiale type recomposée « simple » B1
- la trajectoire familiale type recomposée « marginale » B2

La forme B1, trajectoire familiale recomposée « simple », met en avant le fait que la séparation conjugale et la remise en union sont deux moments clés dans la trajectoire.

La forme B2, est également une trajectoire familiale recomposée, mais avec une configuration « extraordinaire » étant donné la nature des événements rencontrés par les femmes (cas de violence extrême, cas d'abandon d'enfants hors union). Les cas correspondants à ces trajectoires atypiques ne sont pas représentatifs, néanmoins ils apportent des éléments de compréhension sur les configurations de réajustement des trajectoires.

VIII-2.2.1 Trajectoire familiale type recomposée « simple » - B1

Ces mères adolescentes ont toutes en commun d'avoir eu leur premier enfant au sein d'un ménage nucléaire, puis d'avoir connu une recomposition familiale suite à la dissolution de leur première union.

Quatre femmes de notre échantillon ont connu cette trajectoire : Fernanda (1), Areli (3)³⁶¹, Claudia (3)³⁶² et Natalia (1)³⁶³.

L'exemple de Fernanda permettra de comprendre que le moment de la fin du ménage nucléaire et la remise en union dans le parcours de vie ont des conséquences familiales, économiques et sociales et que la famille d'origine reste l'une des principales ressources mobilisées pendant cette période de discontinuité.

L'histoire de Fernanda : la fin de l'union, une bifurcation entre rupture et nouvelle vie.

Fernanda grandit dans les quartiers pauvres de la ville de Mexico. Elle travaille comme femme de ménage dans un hôtel. À l'âge de 15 ans, elle rencontre un jeune homme. Au bout de quelques mois, elle tombe enceinte. À 16 ans, Fernanda est mariée de « force » par sa mère (voir sous-chapitre VII-2.2.2). Le jour de son mariage, elle part vivre chez la mère de son mari. Après deux années de vie commune avec son conjoint et sa belle-famille (mère et sœurs de son conjoint), Fernanda, victime de violences conjugales, décide de s'enfuir de son foyer avec son premier enfant. Fernanda, aidée par sa sœur, part s'installer à Tijuana.

Fernanda (53 ans, 1^{ère} G., 17 ans, n°5) :

« Fernanda : Tout allait bien, tranquillement. La dame très bien, et ses sœurs aussi. Je n'ai jamais eu de problème avec elles, les problèmes c'était avec lui, en fait il a commencé à me frapper et donc bah c'est pour ça que je l'ai quitté. (...) Je ne sais pas, les fois où il m'a frappée, cela est arrivé peut-être deux ou trois fois, car il arrivait bourré du travail et il voulait me frapper, et donc j'ai dit à ma mère que j'allais le quitter, et que je ne voulais pas qu'il continue à me frapper et ma mère n'était pas d'accord. Alors que moi...

³⁶¹ Fiche Ageven dynamique disponible en annexe : A.8.8

³⁶² Fiche Ageven dynamique disponible en annexe : A.8.9

³⁶³ Fiche Ageven dynamique disponible en annexe : A.8.10

Julie : Non ?

Fernanda : Non, il aurait fallu que je reste avec mon mari, je ne sais pas quoi, mais non, et donc l'opportunité de partir s'est présentée, d'aller avec ma sœur, bah donc je suis partie (...) Je suis partie sans le prévenir, quand il est parti travailler, j'ai fait ma valise et je suis partie.

Julie : C'était quelque chose que tu avais réfléchi ?

Fernanda : Bah, c'était comme ça, enfin, comme ma sœur m'a dit qu'elle partait, je lui ai dit que je voulais venir avec elle ; ma sœur a été la seule qui m'a aidée, c'est elle qui m'a dit que si je voulais venir... ma mère rien. » (A.8.1.10)

La fuite de Fernanda marque une stratégie d'éloignement de la violence. Cet événement s'inscrit en tant que bifurcation dans son parcours. C'est grâce à la mobilisation du réseau familial³⁶⁴ que la rupture avec son conjoint et sa belle-famille a pu s'opérer à ce moment-là. En effet, l'annonce du départ de sa sœur représentait pour Fernanda « l'ouverture des possibles ». Cependant en décidant de partir, Fernanda se confronte à une période d'incertitudes et de vulnérabilité, mais qui lui permet en même temps d'échapper à une situation de violence conjugale.

À Tijuana, Fernanda vit plusieurs années avec son premier enfant, sa sœur, les enfants et le mari de sa sœur. Rapidement après son arrivée, elle trouve un premier emploi, puis occupe successivement plusieurs emplois dans l'industrie « *maquiladora* » et la vente. Pendant ses heures de travail, elle délègue la garde de son enfant à sa sœur et à son beau-frère. Contrairement à certaines femmes, malgré cette période d'ajustement, Fernanda décide d'assumer la garde de son premier enfant, car elle peut compter sur l'entraide familiale sur son lieu de résidence.

Quatre ans après, elle rencontre son deuxième conjoint. Peu de temps après cette rencontre, Fernanda tombe enceinte, emménage avec son partenaire puis arrête son activité professionnelle pour se consacrer à son foyer. Les deux partenaires ne se marient pas au moment de la cohabitation mais bien plus tard (10 ans après). La rencontre avec le deuxième conjoint marque un retour rapide à un ménage nucléaire.

Fernanda (53 ans, 1^{ère} G., 17 ans, n°5) :

« **Fernanda** : J'avais la plus grande, Yolanda, elle avait trois ans quand nous nous sommes mariés, parce que moi je ne voulais pas me marier ; on vivait ensemble seulement comme ça, mais ensuite on s'est mariés.

Julie : Quand est-ce que tu as déménagé avec lui ?

Fernanda : Environ 6 mois après l'avoir rencontré, on s'est mis ensemble. » (A.8.1.11)

³⁶⁴ La sœur de Fernanda avait le projet de s'installer à Tijuana pour se rapprocher de son époux récemment installé là-bas pour trouver du travail aux États-Unis.

Il y a donc un basculement vers un modèle de famille où les rôles sont traditionnels. Néanmoins, de temps à autre, elle continue à exercer une activité économique informelle comme complément de revenu. De cette deuxième union naîtront trois enfants (un premier peu de temps après la rencontre de Fernanda et de son conjoint (6 mois), puis deux autres environ dix ans après).

Évolution de la structure familiale :

Le parcours de Fernanda illustre la dissolution d'un premier ménage étendu, puis le retour au schéma familial dominant. La deuxième union a pris des formes différentes de la première en tant qu'union libre avec une forte fécondité. Cette deuxième union durera environ 20 ans et se terminera avec le décès du conjoint.

Relations familiales :

La violence masculine à l'encontre de la jeune femme est ici le moteur de la dissolution de l'union. La fuite est l'option choisie par Fernanda pour sortir du climat de violence qu'elle subissait et mettre fin à une situation familiale qu'elle n'avait pas choisie. Alors que les femmes (ici Fernanda) se trouvent dans un schéma traditionnel de dépendance économique, leur vulnérabilité économique créée par l'absence de revenu et de ressources matérielles est principalement la conséquence de l'absence de conjoint, laquelle oblige les femmes à reconfigurer leur trajectoire.

Cette bifurcation, qui mène à une reconfiguration familiale, s'opère à l'aide d'un membre de la famille (dans le cas présent la sœur et son mari) mais aussi à cause de la rupture de certaines relations, notamment la relation mère/fille. Opposée à la séparation de Fernanda et de son mari, marquant pourtant la fin d'une période de violence pour la jeune fille, la mère de Fernanda ne la soutient pas dans cette épreuve. Au cœur de ce conflit intergénérationnel, deux visions de la condition et du rôle de la femme au sein de l'union s'affrontent. Alors que la mère de Fernanda considère qu'une femme doit affronter les difficultés et la violence de son époux, Fernanda estime qu'une femme ne doit pas accepter la violence et les humiliations conjugales. Ce désaccord intergénérationnel mère/fille concernant le rôle et la condition de femme mariée, traduit peut-être un assouplissement des normes régissant les rôles et les relations homme/femme au sein de la famille.

La migration vers la ville de Tijuana comme bifurcation

Contrairement à Isabella, la migration de Fernanda marque une rupture dans de nombreux aspects de sa vie : trajectoire professionnelle, familiale, conjugale, avec sa famille d'origine, avec sa ville d'origine, etc. Fuir a été une opportunité pour « reconstruire sa vie », et cela peu d'années après la naissance du premier enfant (figure 8.5). Tijuana étant la ville la plus éloignée du centre du pays, l'idée de Tijuana comme « ville refuge » prend symboliquement tout son sens.

Il est important de souligner que ce n'est pas l'arrivée du premier enfant qui est, en soi, la cause directe des ruptures familiales qu'a connues Fernanda, mais bien la violence que son conjoint a exercée à son encontre pendant les premières années de cohabitation. Cependant, nous pouvons mettre en avant que la première grossesse de Fernanda a accéléré, sous la contrainte, la cohabitation des conjoints dans la famille de son mari. Cette situation finalement « subie » par les époux pourrait être à l'origine du mal-être et de certains conflits intrafamiliaux.

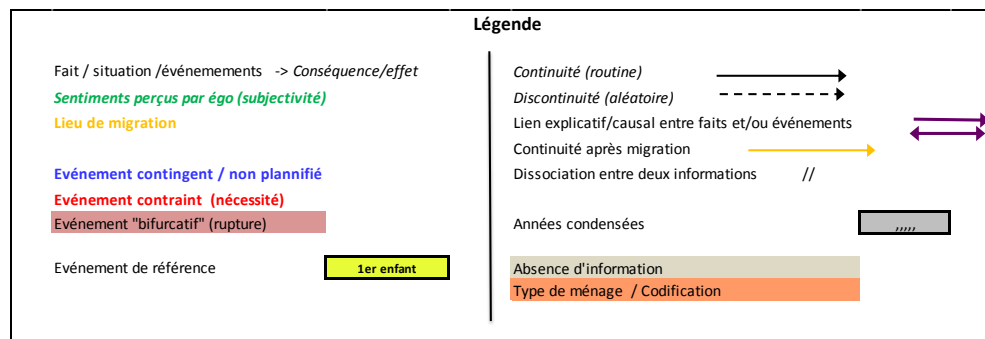
Indications subjectives :

Fernanda nous a confié avoir beaucoup souffert pendant son adolescence à cause des événements qui ont suivi la découverte de sa grossesse : mariage forcé, situation de violence conjugale, sentiment d'isolement, etc. Les violences ont été exercées à la fois par la famille d'origine (dans ce cas, la figure maternelle) et par le conjoint. La rupture des liens maternels, ajoutée à la fuite vers le nord du pays (avec un enfant en bas âge) a également été, dans son parcours de vie, source d'une grande souffrance pour Fernanda.

Pour d'autres femmes de ce groupe, Natalia par exemple, l'éclatement du ménage nucléaire survient une dizaine d'années après la naissance du premier enfant. L'âge des enfants au moment de la séparation a également un impact sur les conséquences que la rupture du ménage entraîne dans la vie de la « mère adolescente ».

Figure 8.5 : Fiche Ageven de la trajectoire de Fernanda - Trajectoire familiale type recomposée « simple » B1

Identifiant	Parcours de vie de Fernanda : faits et événements biographiques																																		
	Année	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013		
Nom: Fernanda Âge: 52 ans Génération: G1 No enquêté: 8 / 1.5 Lieu de naissance: Mexico DF Âge au premier enfant: 17 ans Nombre d'enfants au moment de l'entretien: 4	Famille d'origine	parents divorcés																																
	École/travail	primaire / aide à la vente dans la rue	vente de sucreries dans la rue	Femme de ménage dans des hôtels	grossesse	fabrique de vêtements	femme au foyer	Employée dans une usine (Maquiladoras)	Vente en magasin	femme au foyer	travail informel (vente de produits à domicile)	femme au foyer
Enfants						1er enfant						2e enfant																							
Contraception							DIU																												
Situation conjugale // Situation du				Noviazgo	Mariage civil		Séparation		divorce			2e union libre																							
Corésidence	Mère, frères et sœurs				Conjoint + belle famille		Sœur+E1					2e Conjoint + E1 + E2																							
Autres (situation économique, maladie, violence, etc)	Précarité économique					Alcoolisme conjoint + violences conjugales -> Grande souffrance		Migration à Tijuana																											
Année	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013		
Âge	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	32	33	34	35	36	46	47	48	49	50	51	52		
Situer le	V1 - Vie avant le premier enfant					1er enfant	V2 - Vie après le premier enfant																												
Type de ménage	Ménage nucléaire (famille d'origine)					Ménage étendu		Ménage monoparental étendu				ménage nucléaire recomposé (2e conjoint)												Ménage monoparental				Ménage monoparental							
Codification	10					3		4				2												4				4							



En guise de synthèse, la « trajectoire familiale type recomposée » des mères adolescentes montre à la fois des périodes de stabilité et de bouleversements importants. Ces femmes ont connu des bifurcations, à différents moments, impliquant de manière irréversible un nombre important de changements dans plusieurs sphères de leur vie. Dans les deux cas, cette période de changements correspond à la séparation avec le premier conjoint, ainsi qu'à la remise en union. Nous pouvons alors nous demander si la séparation des conjoints et l'éclatement du ménage nucléaire sont liés à la naissance du premier enfant à un âge « précoce » ? Or, l'analyse des expériences de vie de ce type de trajectoires ne permet pas d'établir de relation directe entre la naissance du premier enfant et la dissolution des unions.

Si l'arrivée inattendue du premier enfant peut entraîner des configurations familiales problématiques (conflit avec la belle-famille, difficultés économiques), les femmes trouvent des solutions alternatives après quelques années. Cependant, leurs récits pointent les comportements violents (ou irrespectueux) de leurs conjoints comme étant la cause de la dissolution des unions. La décision de la rupture s'est révélée être à l'origine de conflits intergénérationnels entre mères et filles.

La dissolution de l'union entraîne une reconfiguration à la fois familiale et professionnelle de la trajectoire, voire parfois territoriale. L'entrée (ou le retour) sur le marché du travail est l'option privilégiée par les femmes. Les femmes deviennent le pourvoyeur économique principal du ménage (ou l'un des principaux s'il y a cohabitation avec un membre de la famille).

Cependant, le type de reconfiguration après une séparation est principalement lié, dans les cas que nous avons rencontrés, à l'âge de la séparation, à l'âge du premier enfant et aux ressources matérielles et symboliques détenues par la mère. Les femmes de cette trajectoire familiale type recomposent un ménage nucléaire moins de 5 ans après la séparation. Dans les cas étudiés, l'union libre s'impose comme la meilleure option. La cohabitation des partenaires, qui survient quelques mois après la rencontre (et parfois accélérée par une grossesse), entraîne une reconfiguration du schéma de répartition des rôles genrés traditionnel et dominant.

Certaines trajectoires familiales de type ajusté peuvent présenter néanmoins des configurations particulières à cause d'événements survenant indépendamment de la volonté ou du contrôle des femmes. Nous présentons maintenant ces cas spécifiques.

VIII-2.2.2 Trajectoires familiales recomposées « marginales » B2

Parmi les « trajectoires familiales recomposées », deux se sont très nettement distinguées par la spécificité des parcours. En effet, deux des femmes de notre échantillon (Silvia et Lupita) ont connu des événements ou des épisodes rares, que l'on pourrait qualifier d'« histoires peu communes »³⁶⁵. Bien que nous ne puissions pas généraliser, ces deux récits soulignent deux points importants. Le premier, le poids de la violence physique, psychologique et symbolique, parfois omniprésente, exercée par l'un des partenaires ; le second, la question de la marge d'analyse du chercheur face à des situations de violence extrême³⁶⁶. On peut s'interroger sur l'impact de la violence sur les choix individuels et le libre arbitre, autrement dit : jusqu'à quel point la violence, qui s'exprime par une multitude d'actes de contrôle et de répression, va structurer, contraindre ou forcer les choix individuels et le libre arbitre ? Finalement, il s'agit de comprendre comment se module cet espace entre contraintes et marge d'action individuelle. Nous illustrerons ce cas avec l'histoire de Lupita qui a été contrainte d'élever les enfants issues des « doubles vies » de son mari.

L'histoire de Lupita : Recomposition familiale et double vie

Lupita tombe enceinte à l'âge de 16 ans. Son partenaire ne souhaite pas reconnaître l'enfant. Devant la pression de ses parents qui lui imposent l'avortement, et devant l'impossibilité d'avorter (et/ou peut-être l'absence de volonté de le faire), Lupita décide, en profitant de la migration d'une de ses cousines de fuir vers la ville de Tijuana (figure 8.8) (voir sous-chapitre VII-2.4). En migrant vers le nord, Lupita rompt les relations avec sa famille d'origine. Un mois après son arrivée à Tijuana, elle rencontre un homme (de plus de vingt ans son aîné) avec qui elle se met en couple pendant sa grossesse. Cet homme reconnaît l'enfant qu'elle porte et assume le rôle du père biologique légal (déclaration de sa paternité au registre civil). Lorsqu'ils commencent à cohabiter, Lupita doit aussi assumer l'éducation de

³⁶⁵ Ces destins « atypiques » sont en réalité difficilement identifiables dans les enquêtes quantitatives. L'enquête EDER 2011 ne permet pas d'identifier précisément des trajectoires vécues « comme une contrainte ». Pour cela, les entretiens qualitatifs sont une source de données privilégiée et essentielle à l'analyse.

³⁶⁶ Nous avons rencontré un cas de violence « extrême », celui de Silvia. Mère à 16 ans, Silvia a formé une famille dans un contexte de violence extrême et a vécu pendant 13 ans « sous la contrainte » de son « compagnon ». L'interprétation de cette tranche de vie est complexe, car la relation entre Silvia et son ravisseur bascule. La période entre son enlèvement et la naissance de son premier enfant est vécue par Silvia comme une période de contrainte et d'oppression constante, tandis qu'en restant ensuite aux côtés du père de son enfant par contrainte économique, les années qui suivent la naissance de l'enfant témoignent d'une forme de résignation. Sans ressources familiales ni économiques extérieures, Silvia est contrainte de rester à la merci de son ravisseur, qu'elle finit par accepter comme conjoint. Nous avons analysé son cas plus précisément en discutant de la problématique de l'interprétation de la violence – voir annexe A.8.16

deux enfants nés d'une précédente union de son conjoint. À la naissance de son propre enfant, Lupita a donc la charge de trois enfants. Quelques années plus tard, alors qu'elle attend son deuxième enfant, Lupita se voit forcée de recueillir et d'éduquer les enfants d'une union que son conjoint entretient parallèlement à la sienne.

Lupita (36 ans, 3^{ème} G., 17 ans, n°15) :

« **Julie** : Mais il vivait avec laquelle ? Avec toi ou avec l'autre femme ?

Lupita : Avec les deux.

Julie : Mais comment il faisait ?

Lupita : Il travaille dans les transports et voyages, il est souvent à l'extérieur, donc c'était... bah c'était logique, que moi je disais : "Bon bah, il va être deux jours à Mexicali, à Hermosillo trois jours, ou alors à San Diego deux jours" donc ce n'était pas bizarre qu'il ne revienne pas un ou deux jours à la maison, c'était normal et au final quand je me suis rendu compte que l'autre femme attendait un enfant, moi aussi j'étais enceinte, donc j'ai deux filles, parce que finalement, c'est moi qui suis restée avec les enfants de cette femme. » (A.8.1.21)

Une des conséquences de la double vie de son conjoint a été la surcharge de travail éducatif que Lupita a dû assumer sans l'avoir souhaité (6 enfants à ce moment). Dans un premier temps, Lupita se sépare de son compagnon et se réfugie chez une tante éloignée. Quelques mois plus tard, sur demande de son mari, elle revient habiter avec lui mais les infidélités de ce dernier ne cessent pas. Face à cette situation, Lupita est désespérée mais, comme elle l'explique, le manque de ressources ne lui permet pas de changer de vie :

Lupita (36 ans, 3^{ème} G., 17 ans, n°15) :

« **Lupita** : Oui, et je découvre qu'il a un enfant avec cette femme, et que la femme est enceinte d'un autre bébé et le temps passe, tu te désillusionnes, moi j'étais déprimée, je pleurais beaucoup parce que je me disais "bon, bah je dois supporter parce qu'en plus je ne connais personne ici, je n'ai pas fait d'études, de quoi je vais travailler ? Qui va s'occuper de mes enfants ? Je n'ai pas de maison, je n'ai pas d'endroit où aller vivre", et je l'aime, vraiment (...) quand je l'ai connu, lui il avait été marié, il a laissé cette femme et a laissé deux enfants, au bout de trois ans de vie commune, je découvre qu'il a une autre relation avec une autre femme. » (A.8.1.22)

Le déficit de formation spécifique, le manque de ressources économiques, les obstacles à l'obtention d'un emploi (principalement le manque de disponibilité, de temps) et l'absence de liens de solidarité familiale (de la famille d'origine) limitent les alternatives possibles pour Lupita face à une situation familiale vécue comme une souffrance.

Ayant mis au monde 4 enfants et en ayant éduqué 8 au total, Lupita nous a confié avoir tenté de prévenir ses filles, leur expliquant les conséquences irréversibles que l'on risque à « devenir maman » sans en avoir mesuré les responsabilités.

Lupita (36 ans, 3^{ème} G., 17 ans, n°15) :

« *Lupita* : Ça a été difficile, parce que je n'ai jamais pu sortir avec des amies ou aller à une fête ou sortir toute seule ; non, toujours être avec les enfants ici tout le temps ; et moi c'est pour ça que je dis à mes filles, celles qui sont femmes, parce que j'ai quatre filles et quatre fils, je leur dis "réfléchissez bien" et je parle avec eux ouvertement de tout ce qui est en rapport avec le thème du sexe parce ce que je ne veux pas qu'il leur arrive ce que j'ai vécu. » (A.8.1.23)

Sur le fond, Lupita met en garde ses filles contre la dépendance qu'implique la maternité, « privation des libertés et du plaisir de la vie au moment où l'on a des enfants ». La maternité est alors envisagée comme une vie de contraintes qui rime avec enfermement et repli sur soi. Pour cette raison, Lupita conseille à ses filles de retarder la venue d'un premier enfant au profit d'une expérience de « jeunesse sans contrainte ». Pour Lupita, la précocité de l'âge au premier enfant est le principal problème et non la situation de dépendance économique vis-à-vis de son conjoint. En effet, le message transmis à la future génération ne remet pas en question le schéma traditionnel de la division sexuée des rôles au sein des unions qui établit une relation asymétrique de dépendance entre les partenaires. Pour résumer, retarder la naissance du premier enfant est nécessaire, non pas pour s'émanciper et sortir de la dépendance économique de la femme vis-à-vis de l'homme, mais pour retarder le moment où cette dépendance s'instaure et vivre quelques années « d'insouciance ». Par ailleurs, le discours qu'adresse Lupita à ses filles s'inscrit dans un processus de reproduction de normes où la maternité et son contrôle restent une affaire exclusivement féminine.

Évolution de la structure familiale :

Lupita a formé un ménage nucléaire à la naissance de son premier enfant, avec un conjoint différent du père biologique. En accueillant (à deux reprises) les enfants de relations conjugales précédentes et parallèles de son mari, la taille du ménage recomposé s'est agrandie rapidement.

Relations familiales :

Le maintien de la division traditionnelle des rôles renforce la dépendance de la jeune mère vis-à-vis de son conjoint et limite les possibilités d'action et de ressources mobilisables en cas d'arrivée d'un événement contingent contraignant ou source de violence. Ces femmes se caractérisent par un fort isolement relationnel qui peut être la conséquence d'un choix assumé ou être subi (abandon, sous emprise, etc.). La différence d'âge entre Lupita et son conjoint (âgé de 39 ans, tandis que Lupita en avait 17 au moment de leur rencontre) a pu renforcer au

fil des années, par le biais de négociations inégalitaires, la situation de dépendance. À des rapports de genre inégalitaires s'ajoute une subordination par l'âge qui, en l'absence de toutes solidarités parentales, a contribué à maintenir Lupita dans un rapport de soumission, notamment concernant l'éducation de l'ensemble des enfants de son conjoint.

Indications subjectives :

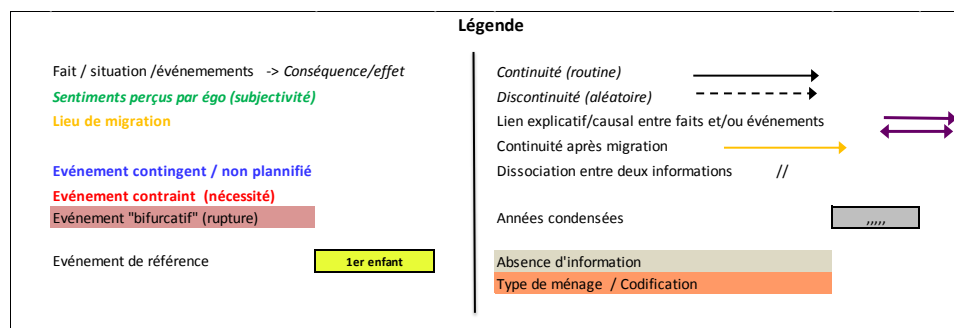
En retraçant son parcours, Lupita exprime un fort sentiment de dépendance et de solitude, source de souffrance pendant de nombreuses années. Le comportement de son conjoint (sa double vie) et la lourde tâche d'éduquer seule huit enfants sont une souffrance récurrente dans son discours.

Les femmes de la trajectoire recomposée « marginale » témoignent de reconfigurations familiales rapides, sous la contrainte et en contexte de violence. Etudier ces cas « atypiques » a permis de rendre compte de l'évolution de ces configurations et d'identifier les acteurs et les institutions mobilisées (ici, peu mobilisées). En effet, un fait particulièrement récurrent dans l'ensemble des parcours est le faible recours aux institutions publiques pour faire face à leurs difficultés. Les femmes de la famille type recomposée ont connu des ruptures d'union de courte durée. Les séparations ne semblent pas directement liées au premier enfant, mais plutôt à des conflits sur le plan conjugal (alcoolisme, adultère, etc.).

À la différence des femmes de la trajectoire B, qui ont été une partie de leur vie dans une situation de dépendance, le parcours des femmes de la troisième « trajectoire familiale type rupture » illustre les conséquences de l'instabilité relationnelle, voire de l'absence de relation avec un partenaire, sur leur parcours familial.

Figure 8.6 : Fiche Ageven dynamique de la trajectoire de Lupita - Trajectoire familiale type recomposée « marginale » B2

Identifiant	Parcours de vie de Lupita : faits et événements biographiques																																					
	Champs																																					
Prénom : Lupita Âge: 40 ans Génération : G3 Lieu de naissance : village Guerrero Âge au premier enfant : 17 ans Nombre d'enfants au moment de l'entretien : 2 +4	Famille d'origine																																					
	École/travail		Primaire	Aide au restaurant de sa grand-mère																																		
	Enfants						Grossesse	1er enfant					2e enfant					3e enfant					4e enfant															
	Contraception																																					
	Union/Conjoint						noviazgo (rencontre à 6 mois de grossesse)	Union libre					Séparation	Remise en union 2e conjoint																								
	Corésidence		Père+Mère+fr/sœurs								Conjoint (2e) +E1+ deux enfants à lui (précédente union)					Tante + E1+E2	Conjoint (2e) +E1+E2 + deux enfants d'une autre union					Conjoint (2e) +E1+E2 + E3+ deux enfants d'une autre union (1) + 2 autres enfants d'une autre union (2)					Conjoint (2e) +E1+E2 + E3+ E4+ deux enfants d'une autre union (1) + 2 autres enfad'une autre union (2)											
	Autres (situation économique, maladie, violence, etc)		peu de liberté, enfance dure				Migration à l'étranger (fuite) avec une cousine				Double vie de son conjoint				Découverte de la double vie de son conjoint				Tromperie de son conjoint																			
	Année		1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013											
	Âge		12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	32	33	34	35	36											
	Situer le premier enfant		V1- vie avant premier enfant					1er enfant	V2 - Vie après le premier enfant																													
Type de ménage		Ménage nucléaire				Ménage nucléaire recomposé (2e conjoint)				Ménage monoparental étendu				Ménage nucléaire recomposé (2e conjoint)																								
Code		10				2				4				2																								



VIII-2.3 La trajectoire familiale type en rupture - C

La trajectoire C, dite «trajectoire familiale de rupture», se définit par la présence de nombreux moments de rupture familiale, de bifurcation, de violence, de souffrance et de multiples adaptations familiales. Ces moments de rupture et de reconfiguration prennent une place importante dans le parcours de ces femmes, voire plus importante que celle des années dites de « stabilité ». Plus précisément, les trajectoires C se singularisent au regard des critères suivants :

- a) Paramètres communs : instabilité matrimoniale (plusieurs ruptures du ménage nucléaire) ; appartenance à des structures de ménage montrant de la vulnérabilité (retour dans la famille d'origine, ménage monoparental, famille étendue, premier enfant hors du ménage d'origine) ; rupture et liens de solidarité familiale intergénérationnelle ; absence de solidarité conjugale ; conduites à risques (drogue, prison) et violences conjugales (morales, physiques).

- b) Paramètres variables : Modèle de formation familiale nucléaire ou étendu ; non-reconnaissance de l'enfant à sa naissance par le père biologique (absent) ; migrations illégales entraînant des ruptures familiales/migration internationale ; période de non-cohabitation de la mère adolescente avec son premier enfant.

Pour cette trajectoire familiale type « rupture », nous avons également distingué deux formes :

- la trajectoire familiale type ruptures multiples C1
- la trajectoire familiale type ruptures dispersées C2

La forme C1 regroupe des femmes qui ont accumulé des marqueurs de vulnérabilité sociale (forte précarité économique, migration/rupture/isolement, conduites à risques, contexte de vie violent), et qui ont connu de nombreuses alternances avec formation de ménages nucléaires successifs (au moins deux séparations) et des retours à des structures familiales hors norme (comme le retour dans la famille d'origine).

La trajectoire familiale type C2 est marquée par quelques-unes des caractéristiques citées pour la trajectoire C1 en termes d'accumulation des marqueurs de vulnérabilité sociale, mais se différencie par des épisodes de séparation entre la mère adolescente et son premier enfant. Il

nous paraît important de mettre en valeur cette configuration, car la situation de cohabitation des parents/premier enfant est rarement prise en compte dans les recherches sur l'évolution des structures familiales et de la fécondité adolescente, alors qu'elle révèle, par son caractère hors-norme dans le contexte mexicain, un processus de reconfiguration familiale singulier traduisant, comme nous le montrerons, une « mise à l'écart » de la jeune mère adolescente.

Nous développerons ce point après avoir discuté des trajectoires de rupture continue.

Sept femmes de notre échantillon font partie de la trajectoire familiale type rupture.

VIII-2.3.1 La trajectoire familiale « ruptures multiples » C1

Pour le premier groupe C1, nous avons 3 femmes : Maria (2^{ème} G.)³⁶⁷, Alicia (3^{ème} G.)³⁶⁸, Camilia (3^{ème} G.). Pour l'illustrer nous prendrons pour exemple l'histoire de Camilia.

L'histoire de Camilia : en recherche de stabilité et de sécurité

Le parcours de Camilia illustre l'idée de recherche constante de stabilité et de sécurité à la fois affective, sociale et économique. Contrairement aux autres femmes interrogées, l'entrée en union et en maternité sont des choix assumés, c'est-à-dire voulus et désirés par Camilia, bien qu'ils répondent à une forte contrainte³⁶⁹. À l'annonce de sa grossesse, le couple décide de se marier civilement³⁷⁰ et de vivre ensemble dans un appartement situé un étage en dessous de celui de la belle-mère de Camilia. Le couple et la belle-mère de Camilia ne cohabitent pas, mais ont néanmoins une grande proximité (parfois, ils partagent les repas) qui entraîne des relations conflictuelles.

Camilia (33 ans, 3^{ème} G., 16 ans, n°16) :

« Camilia : Bah lui, il était, euh, bah assez pacifique, jamais, jamais, jamais violent, rien, très pacifique, le point négatif c'était sa mère, elle était très fouineuse/curieuse. Donc c'est pour ça qu'on a commencé à avoir des problèmes, parce que lui tout le temps il mettait sa mère, sa famille et nous en dernier. Donc ça, ça ne me plaisait pas. Donc pour ça j'ai dit "bah, tu prends la décision, ta famille ou moi et tes enfants ?" Et bah lui, il est resté avec sa famille et

³⁶⁷ Fiche Ageven dynamique disponible en annexe : A.8.11

³⁶⁸ Fiche Ageven dynamique disponible en annexe : A.8.12

³⁶⁹ Pour Camilia, la maternité est une stratégie pour accéder au mariage et s'assurer une protection contre les menaces d'un autre homme (pour plus de détails, voir sous-chapitre VII-2.2.1)

³⁷⁰ Camilia nous a dit avoir souhaité se marier religieusement, ce à quoi le prêtre n'a pas voulu consentir avançant qu'une loi lui interdisait de marier une femme si jeune. Camilia avait à ce moment-là 15 ans.

bah j'ai dû partir. Oui parce que c'est fatigant de devoir faire des efforts, faire des efforts. »
(A.8.1.24)

Les conflits avec sa belle-mère ont pris de l'ampleur, d'une part à cause du manque de soutien de son mari vis-à-vis de ses choix et d'autre part du fait d'une forte mésentente sur la gestion financière du foyer dans une situation de grande précarité économique. Pour ces raisons, au bout de huit années de vie commune, Camilia décide de quitter son mari et son foyer, afin de fuir une situation, sur laquelle elle n'a aucun contrôle.

Camilia (33 ans, 3^{ème} G., 16 ans, n°16) :

« Camilia : Il a pris l'argent, et l'a donné à son père, quand moi j'étais sur le point d'accoucher (...) Donc ça m'a rendue très triste et beaucoup en colère. (...) J'ai accouché avec la sécurité sociale, mais cela a été ce qui m'a démoralisée (...) J'arrive avec mon bébé à la maison, et donc les problèmes économiques ont été encore plus importants, parce qu'un bébé qui vient juste de naître, sans un sou, sans rien, un travail instable. (...) Un mois et demi est passé, et là les choses étaient de pire en pire, c'est-à-dire qu'on nous avait coupé l'électricité, euh, on n'avait pas d'argent pour payer le loyer, on avait très peu à manger, on devait payer l'eau (...) J'étais dans le fauteuil avec mon bébé d'un côté et le petit de l'autre côté et je pensais à ce qu'il y avait autour, et donc, et ma belle-mère qui nous passait une rallonge pour pouvoir mettre une lampe, et personne ne faisait rien, rien, on en était là, et moi plus j'observais, je regardais les choses et donc j'ai dit, cette nuit, pas d'importance, et au petit matin, c'était quand je lui ai dit, à mon mari : "Tu sais quoi, cette situation, ça ne va pas" (...), "tu veux attendre à leurs côtés, reste ! Moi je n'ai pas de problème avec ça, mais mes enfants et moi, on s'en va." » (A.8.1.25)

Elle quitte alors son conjoint et retourne vivre chez sa mère avec ses deux enfants, dont un bébé de quelques semaines. Au moment de la séparation, Camilia suit une formation pour devenir esthéticienne, puis trouve un emploi en tant que vendeuse l'année suivante ; emploi qu'elle aurait voulu exercer pendant qu'elle était en union :

Camilia (33 ans, 3^{ème} G., 16 ans, n°16) :

« Camilia : quand j'étais avec lui, tout le temps que j'ai été avec lui, j'ai vécu à la maison et je ne travaillais pas, il ne me laissait pas travailler, il voulait que je reste à la maison pour m'occuper des enfants, enfin de l'enfant. Jusqu'à ce que je sois divorcée ; après j'ai commencé à travailler. » (A.8.1.26)

Deux ans après cette séparation, Camilia retrouve son premier petit ami et reforme une union. Très rapidement, elle emménage avec ses deux enfants chez lui et sa belle-mère. La mise en ménage (ménage recomposé étendu) ne provoque pas l'arrêt de son emploi de vendeuse. Au bout de deux ans, les tensions conjugales et la violence de son conjoint à son égard sont de plus en plus fréquentes. Elle songe à retourner chez sa mère, mais apprenant qu'elle est enceinte :

Camilia (33 ans, 3^{ème} G., 16 ans, n°16) :

« **Camilia** : J'ai pleuré, j'ai pleuré, j'ai pleuré, mais je suis partie de la maison de sa mère avec mes enfants, et je suis allée chez moi et quand je suis allée récupérer mes affaires (...) Moi, je ne savais pas qu'il prenait toujours de la drogue, il le faisait en douce, (...) il m'a redit : "Non ne t'en vas pas, je veux toujours être avec toi, je me suis trompé, pardonne-moi", j'ai dit : "bon d'accord, le pauvre" ; j'étais perdue, il se justifiait toujours, donc je suis revenue avec lui et il a recommencé à être grossier avec moi, et de nouveau à me crier dessus ; et j'ai dit excuse-moi, je m'en vais ; j'ai dit "juste quand j'ai l'opportunité, je pars de la maison" et j'ai commencé à me sentir mal, me sentir mal, je suis allée chez le médecin et j'étais enceinte. » (A.8.1.27)

La trajectoire de Camilia se dessine autour de ces multiples allers-retours, dans un contexte de forte emprise psychologique. Au moment où elle souhaite quitter son conjoint pour la deuxième fois, elle s'aperçoit qu'elle attend son troisième enfant. La nouvelle semble être une surprise pour Camilia, alors qu'elle avait, sous la pression, arrêté d'utiliser toute contraception pour avoir un enfant :

Camilia (33 ans, 3^{ème} G., 16 ans, n°16) :

« **Camilia** : Donc, parce que moi, je ne voulais plus d'enfant, je voulais être bien sûre de savoir si je voulais rester avec lui ou pas avant d'avoir des enfants.

Julie : Tu en as parlé au médecin ?

Camilia : Oui, j'en ai parlé au médecin, il m'a recommandé les injections, donc bah j'ai dit d'accord, parce qu'une semaine avant, il était vraiment différent, je crois, à cause de la drogue en fait, il était très bien, très tranquille et d'un coup il recommençait à être agressif ; j'ai dit, je suis fatiguée avec ça, parce que lui m'a dit : "Moi, je veux un enfant avec toi" et moi je lui ai dit : "Non, honnêtement parce que tu ne vas pas bien" ; bah j'ai arrêté de me protéger parce que lui a insisté énormément. » (A.8.1.28)

C'est donc dans un climat de pression psychologique, installé et entretenu par l'attitude agressive de son compagnon, que Camilia accepte un projet d'enfant. En apprenant sa grossesse, cela malgré une relation conjugale violente (violences psychologiques et physiques), elle décide de rester dans la maison de sa belle-mère avec son conjoint. Elle accouche alors de son troisième enfant. Les faits de violence au sein du couple ne s'arrêtent pas, mais au contraire s'intensifient au fil des années :

Camilia (33 ans, 3^{ème} G., 16 ans, n°16) :

« **Camilia** : Donc, avec moi il était très grossier, plus que d'habitude (...) et il a été un moment en prison, je l'ai accompagné, quand il est sorti de la prison. Au final, j'ai rencontré son ex-femme qui attendait une petite fille de lui. (...) Il vivait avec moi quand il a mis cette femme enceinte. On se séparait, on se remettait ensemble, on se séparait et on revenait ensemble, moi j'ai eu ma fille, on s'est séparés. (...) Ok, je suis partie vivre avec lui, on a loué une maison avec mes enfants. Mais je me suis rendu compte qu'il se droguait. Il avait une

voiture et donc un jour, il a été très agressif et il a commencé à me frapper. Donc cette nuit-là, il m'a menacée avec un couteau, très agressif. Donc le matin, je lui dis : "je pars de la maison."» (A.8.1.29).

Ce jour-là, sous effet de la drogue, le conjoint de Camilia perd le contrôle du véhicule et percute un terre-plein. Après cet accident, Camilia se sépare définitivement de son second compagnon.

Après une escalade de violence à la fois psychologique et physique (pression psychologique, menaces, coups, etc.), l'événement de l'accident marquera la fin de cette union. Cette séparation entraîne la recomposition d'un ménage monoparental étendu avec Camilia, ses trois enfants et la mère de Camilia.

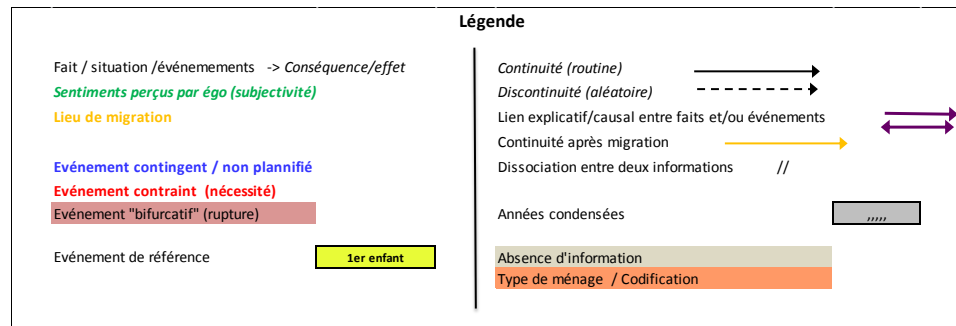
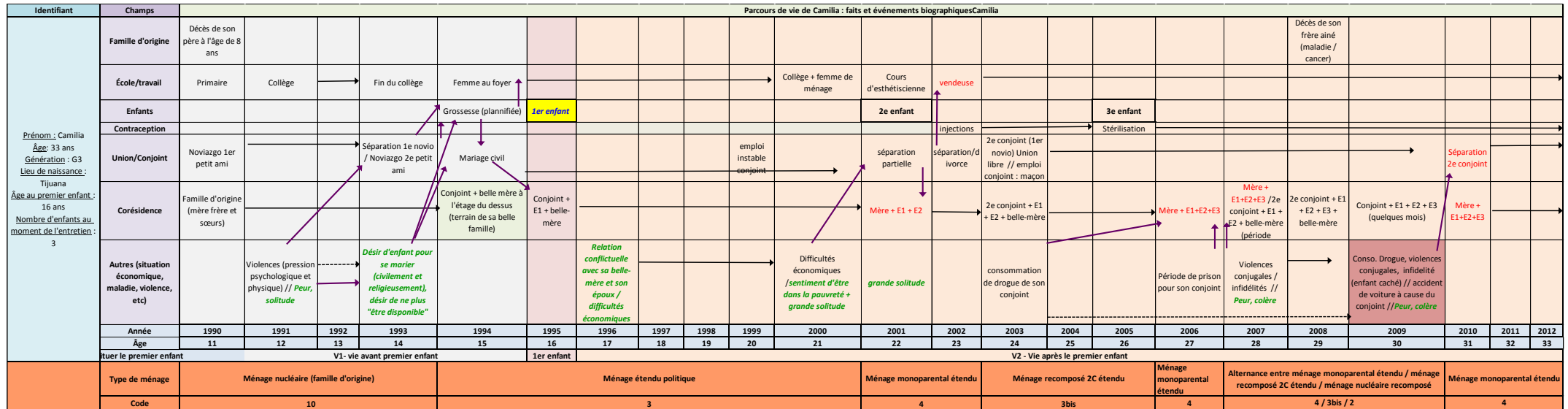
Évolution de la structure familiale/rerelations familiales :

L'histoire personnelle de Camilia (figure 8.9) illustre donc une situation de trajectoire familiale qui ne se stabilise pas, marquée par des ruptures et de la souffrance, alors que le projet parental à un jeune âge était « planifié ». L'accumulation d'un certain nombre de difficultés financières et relationnelles va entraîner la dissolution de l'union et l'entrée sur le marché du travail. Les épisodes de violence psychologique et physique ont eu des effets dévastateurs sur l'état psychique de la jeune mère, favorisant le maintien de relations négatives au fil des années et créant ainsi une instabilité des structures et des relations familiales. Contrairement à ce qu'elle expérimente au début de sa vie de couple, cette instabilité familiale n'a pas entraîné cette fois de fragilisation dans la sphère professionnelle, mais en a marqué au contraire la continuité. L'absence de dépendance économique et relationnelle totale a permis à Camilia de fuir des situations familiales douloureuses. L'entraide intergénérationnelle vient contrebalancer les difficultés quand l'union ne permet plus d'assurer les besoins nécessaires à tous les membres de la famille.

Indications subjectives :

De manière générale, Camilia a connu des relations conjugales conflictuelles et violentes, tant d'un point de vue physique que psychologique et symbolique. Le sentiment de peur faisait partie de son quotidien : peur des coups de son conjoint et crainte de la précarité économique.

Figure 8.7 : Fiche Ageven dynamique de la trajectoire de Camilia - Trajectoire familiale type en « rupture multiple » C1



VIII-2.3.2 La trajectoire familiale type « rupture dispersée » C2

Les femmes appartenant à cette deuxième forme de « trajectoire rupture » se démarquent sur deux points :

- 1) l'absence du père biologique à la naissance du premier enfant et donc l'absence de formation du couple (parents biologiques du 1^{er} enfant).
- 2) la séparation résidentielle de l'enfant et de sa mère. Ces femmes vont connaître des années de vie séparées de leur premier enfant ; séparations temporaires (quelques années) ou permanentes (jusqu'au moment de l'entretien).

Ces deux points sont liés, car, pour les quatre cas concernés, Samantha (2^{ème} G.)³⁷¹, Diana (3^{ème} G.), Amanda (2^{ème} G.)³⁷², Mariana (2^{ème} G.)³⁷³, c'est l'absence de formation d'une union au moment de la naissance de l'enfant (ou pendant la grossesse) qui est directement ou indirectement associée à la fin de la cohabitation entre la mère adolescente et son premier enfant³⁷⁴. Comme nous l'ont montré les données de l'EDER 2011, pratiquement la totalité des femmes vivent avec leurs enfants sous le même toit pendant les 10 premières années de leur vie, aussi ne pas cohabiter avec son enfant révèle d'une situation hors norme dans le contexte mexicain.

Pour illustrer, la seconde forme (C2), nous prendrons l'exemple de l'histoire de Diana.

L'histoire de Diana : partir, recommencer, revenir, face à l'autorité parentale

Diana passe son enfance dans un village près de Cuernavaca (près de Mexico). Alors qu'elle entretient une relation cachée avec un jeune homme de son quartier, elle tombe enceinte. Ce dernier ne souhaite pas reconnaître l'enfant. Diana décide alors de garder cet enfant (pour plus de détails, voir sous-chapitre VII-2.4). À partir de la naissance de l'enfant, les parents vont par étape éloigner l'adolescente de son enfant. D'après Diana, même si les deux parents sont en accord sur cette décision, c'est la mère de Diana qui sera plus active dans ce processus.

³⁷¹ Fiche Ageven dynamique disponible en annexe : A.8.13

³⁷² Fiche Ageven dynamique disponible en annexe : A.8.14

³⁷³ Fiche Ageven dynamique disponible en annexe : A.8.15

³⁷⁴ Selon les histoires des femmes, la distance entre le foyer où est accueilli l'enfant et le foyer de la mère peut varier : dans certains cas, il s'agit d'une distance conséquente, plusieurs milliers de kilomètres (les foyers peuvent se situer dans deux pays différents), alors que dans d'autres cas, la mère et l'enfant vivent dans le même quartier. Ces deux paramètres (le temps de la séparation et la distance géographique) vont configurer la « dispersion » entre la mère et son enfant.

Peu de temps après sa naissance, ils décident tout d'abord de prendre soin de l'enfant et ordonnent à Diana de trouver un emploi. Diana s'éloigne de son quotidien de « mère » pour endosser le rôle de pourvoyeur économique à plein temps. Il y a donc un transfert des responsabilités du rôle de « mère », de Diana vers sa mère.

Quelques mois plus tard, sa mère (en accord avec son père) lui suggère d'aller travailler aux États-Unis en leur laissant l'enfant :

Diana (37 ans, 3^{ème} G., 15 ans, n°13) :

« Julie : De tous les moments, quel fut le plus fort pour toi ?

Diana : D'avoir laissé mon enfant ; ça, c'est le plus... [elle cherche ses mots].

Julie : Dououreux ?

Diana : Oui, et c'est normal.

Julie : Quand tu es partie, tu étais jeune ?

Diana : Oui, j'étais jeune et je l'ai abandonné.

Julie : Tu ne pouvais pas le prendre avec toi ?

Diana : Bah, en fait je ne savais pas comment ça allait se passer, tu vois ? La frontière et tout ça, mais regarde ça aurait été facile si ça s'était passé comme ça, euh, mais enfin j'étais jeune, et en fait ma mère n'avait pas beaucoup confiance en moi pour dire que j'aurais pu être responsable de l'enfant, tu imagines combien d'années j'avais. (...) Ça a été difficile !

Julie : Et ton père était d'accord aussi ?

Diana : Il était d'accord avec ma mère, parce qu'ils parlaient toujours entre eux d'abord des choses qu'il fallait faire dans la maison et la décision appartenait aux deux.

Julie : Tu n'as pas pu te confronter à eux ?

Diana : Non non non, bah non.

Julie : Est-ce qu'ils y pensaient depuis longtemps ?

Diana : Non, on n'y a pas pensé longtemps avant (...) En fait ma mère discutait avec ma sœur et elle lui demandait si elle voulait qu'ils viennent et moi j'ai dit à ma mère : "Ah non, je ne vais pas là-bas", mais après "Non, mais c'est pour ta maison, ici regarde" et moi "Bon, j'y vais." » (A.8.1.30)

À ce moment précis, la vie de Diana bascule. La mère de Diana organise son départ vers les États-Unis comme une stratégie économique sur le long terme, c'est-à-dire pour que leur fille puisse se constituer un capital économique afin d'investir dans la construction d'une maison. Son départ marque le début d'un éloignement géographique prolongé et une série de changements qui créent une bifurcation dans le parcours de vie de Diana : l'abandon de son emploi au Mexique, la première décohabitation du foyer parental, l'abandon de son enfant, une expérience migratoire à risque (car illégale), la construction d'un ménage unipersonnel aux États-Unis et une insertion sur le marché du travail. Sa mère assume à présent l'entière responsabilité de l'éducation de l'enfant et Diana garantit ses besoins économiques. En migrant, Diana évoque les motifs économiques comme principale explication du choix de ses parents, ce n'est donc que sous forme d'hypothèse que nous pourrions avancer que l'absence du conjoint de Diana pourrait être une autre explication. En effet, le manque de ressources

économiques et l'étiquette de « mère célibataire » pourraient être à l'origine de la décision de ses parents de l'éloigner du village.

En désaccord avec son départ pour les États-Unis, Diana justifie néanmoins ce choix par un sentiment d'incertitude quant à sa capacité à assumer son « rôle de mère respectable » du fait de son jeune âge. Il y a donc une intériorisation de la représentation sociale de la mère adolescente comme incompetente, trop immature pour « être à la hauteur ».

L'expérience migratoire elle-même fut également douloureuse. Diana traverse la frontière nord-américaine illégalement, accompagnée par certains membres de sa famille (oncle, tante, cousines). Même si son expérience migratoire ne s'est pas compliquée³⁷⁵, cela reste cependant un événement douloureux : éloignement avec la famille d'origine et avec son enfant, risques lors de la traversée pour atteindre les États-Unis, illégalité sur son nouveau lieu de résidence, etc. Diana déclare avoir éprouvé de la satisfaction à travailler aux États-Unis (aspect financier), cependant elle confesse avoir rencontré de nombreuses difficultés dans le pays d'accueil : illégalité, difficultés linguistiques, réseaux relationnels limités, surcharge de travail (cumul de deux emplois), sentiment de solitude, insécurité affective. La séparation avec son enfant a été vécue comme l'une des expériences les plus douloureuses de son parcours.

Sa situation change à partir du moment où elle rencontre un homme, mexicain, originaire de la même région qu'elle. Assez rapidement, environ un mois plus tard, ils décident de s'engager dans une relation amoureuse :

Diana (37 ans, 3^{ème} G., 15 ans, n°13) :

« *Diana* : Et après tout ça, ça a été une vie totalement différente, il a changé ma vie complètement (...) On s'est mis ensemble, on n'a même pas attendu un mois, et on s'est mis ensemble (...) Et donc il est venu vivre avec moi (silence)

Julie : Donc, il t'a demandé d'être sa petite-amie ?

Diana : Oui, lui m'a dit que oui, si on faisait une vie ensemble et tout ; et donc je lui dis : "Tu sais, j'ai quelque chose à te dire... Je ne sais pas si tu sais, mais j'ai déjà un enfant" – et il me dit : " je savais déjà ça." (...) » (A.8.1.31)

Cette deuxième union a des conséquences importantes sur la vie de Diana : le retour au Mexique, l'envie de s'y réintégrer, de trouver un emploi ; le projet d'avoir un deuxième enfant et le souhait de récupérer son premier enfant (après 4 ans de séparation)³⁷⁶. Une fois de retour au Mexique dans leur ville d'origine, la désillusion ne se fait pas attendre. Le manque d'opportunités salariales dans la région va pousser le couple à migrer de nouveau (à Tijuana)

³⁷⁵ Diana traverse la frontière en 1994. À cette époque, le mur de séparation entre le Mexique et les États-Unis n'est pas encore construit et la militarisation est plus réduite.

³⁷⁶ Diana était en contact avec son fils par téléphone. Elle l'appelait environ une fois par semaine.

dans le but de trouver un emploi dans une région plus dynamique économiquement. Ce départ a également été précipité à cause du refus de la mère de Diana de lui redonner son premier enfant :

Diana (37 ans, 3^{ème} G., 15 ans, n°13) :

« **Diana** : Et en fait, moi je suis allée aux États-Unis et je suis revenue, quand je suis revenue, j'étais avec mon compagnon, donc j'ai dit à ma mère que j'allais reprendre mon fils pour construire une famille et elle n'a pas voulu, elle ne me l'a pas laissé, elle m'a dit qu'elle ne voulait pas que mon époux le maltraite, tu comprends ? Parce qu'il était d'une autre personne, donc je lui ai dit qu'il n'allait rien se passer parce que je ne permettrai pas qu'il soit comme ça, et lui c'est une bonne personne et mes parents... non, ils ne me l'ont pas laissé, donc c'est pour ça qu'il est resté avec mes parents, mais bon voilà, il a 21 ans mon fils. » (A.8.1.32)

Quelques mois plus tard, Diana, enceinte de son deuxième enfant, et son conjoint migrent vers la ville de Tijuana. L'extrait précédent montre bien la lutte qui se joue dans les rapports mère/fille. Pour Diana, le fait d'être de nouveau en couple lui permet de légitimer sa volonté de récupérer son enfant pour former une famille nucléaire recomposée. Cependant, pour les parents, qui ont été en charge de l'éducation de l'enfant pendant 4 ans, le modèle de la famille recomposée que souhaite Diana est envisagé comme problématique et ils refusent de laisser partir l'enfant. Cet événement est représentatif des barrières auxquelles est confrontée la « recomposition » familiale (dans le cas de l'absence du père biologique du premier enfant) particulièrement au niveau de l'intégration de l'enfant au sein de la nouvelle union. L'exercice de l'autorité parentale sur les configurations de vie de la jeune fille reste fort, même après plusieurs années.

Peu de temps après leur arrivée à Tijuana, et quelques semaines avant la naissance du deuxième enfant de Diana, le couple se marie civilement. Le mariage légitime la venue de l'enfant et l'enfant vient formaliser l'union. Cette deuxième grossesse n'est pas planifiée, cependant les risques sont « limités » : la présence du conjoint renforce de manière importante le sentiment de sécurité³⁷⁷.

³⁷⁷ **Diana** : « **Julie** : [parlant du risque de grossesse] Donc tu savais qu'il y avait un risque, mais... **Diana** : Mais bah, j'ai mon mari, tu comprends ? Si je tombe enceinte, j'ai mon époux il n'y a pas de problème. **Julie** : Tu te sentais... **Diana** : Plus en sécurité oui, oui c'est comme ça. Oui, oui, c'est quelqu'un, oui bien sûr c'est différent (...) Si j'avais un ventre énorme, ma grossesse était très différente, je suis tombée sur un homme tellement bien, il m'a beaucoup aidé. » (A.8.1.33)

Évolution de la structure familiale :

Le parcours de Diana est une trajectoire familiale en recomposition, avec une accumulation de marqueurs de vulnérabilité sociale, puis un retour au modèle familial dominant, mais seulement en apparence, si l'on considère la séparation permanente avec son premier enfant (jusqu'au moment de l'entretien).

Relations familiales :

Cette forme de trajectoire familiale (figure 8.10) souligne l'importance de deux liens dans les trajectoires des mères adolescentes : celui du père biologique de l'enfant et celui de la famille d'origine. Dans le cas présent, l'arrivée d'un enfant, à un jeune âge et en l'absence du père biologique³⁷⁸, a participé au maintien de l'autorité parentale sur l'adolescente. Autorité parentale qui a imposé à la jeune mère d'assumer la charge économique pour son enfant (en tant que substitut du père absent). L'absence de conjoint et les décisions parentales ont marqué le parcours de Diana sur le temps long, notamment par la permanence de la non-cohabitation avec son premier enfant.³⁷⁹

Le lien entre les mères adolescentes et leurs parents peut être ambivalent : lien de solidarité (protection) et en même temps liens conflictuels autoritaires (contrôle des contours de la famille). Les mères adolescentes ont une marge de manœuvre décisionnelle limitée, car leur jeune âge les laisse sous l'autorité parentale et les prive d'une autonomie économique³⁸⁰.

La mère de Diana semble être le moteur et la « représentante » de l'autorité parentale (elle annonce les décisions, organise son départ et prend la responsabilité d'éduquer son petit-fils). Finalement, comme dans l'ensemble des entretiens que nous avons menés nous n'avons que peu d'informations sur le rôle du père, l'analyse de la relation père/fille est limitée. Les femmes citaient généralement davantage l'influence et le comportement de leur mère.

³⁷⁸ Concernant le père biologique, Diana avait peu d'informations à son sujet. Aucun contact n'a été établi avec lui depuis l'annonce de la grossesse et la décision de ne pas former d'union.

³⁷⁹ Considérer la coresidence entre parents et enfants, à la fois dans les recherches quantitatives et qualitatives, nous paraît essentiel, car elle révèle non seulement des logiques familiales et des configurations spécifiques, mais aussi les marques d'un événement hors-norme. De plus, considérer cet aspect de la coresidence met en avant des problématiques importantes sur les modalités d'échange de rôles entre membres de la famille.

³⁸⁰ Ces situations où l'on observe l'emprise des parents sur leurs petits-enfants ont été également étudiées chez les mères adolescentes dans le contexte français (Testenoire, 2006). L'auteur montre comment la mère adolescente essaie de reprendre le pouvoir sur la gestion de son propre enfant face à l'emprise de sa grand-mère (Testenoire, 2006)

Indications subjectives :

Comme signalé précédemment, la rupture avec son premier enfant, l'éloignement de sa famille d'origine et l'expérience migratoire ont été des épisodes douloureux pour Diana. Bien qu'elle affirme avoir toujours de la rancœur envers ses parents en ce qui concerne son premier enfant, elle semble avoir, avec les années, abandonné l'idée d'en récupérer la garde.

Comme pour Diana, les femmes que nous avons rencontrées (Samantha, Amanda, Mariana et Diana)³⁸¹, l'absence du père biologique du premier enfant (absence volontaire ou décès) a entraîné le transfert du rôle maternel : soit la mère adolescente confie volontairement son enfant à sa propre mère, soit on lui impose de le faire. Ce dernier cas de figure s'est produit alors que le père de l'enfant n'a pas reconnu l'enfant. Dans tous les cas rencontrés, l'appropriation des tâches éducatives et soins du nourrisson par la mère se produisait parallèlement à l'entrée sur le marché du travail de la jeune fille, afin de couvrir les besoins financiers de l'éducation de l'enfant. Puis, de manière simultanée ou peu de temps après, la jeune fille s'installe dans une résidence distincte (plus ou moins éloignée) de celle de son enfant et de sa mère.

En revanche, on observe des distinctions selon les parcours. Dans certains cas, ce « transfert » est permanent, voire légalement officialisé (voir le cas de Samantha, chapitre VII, extrait A.7.1.39), et dans d'autres, les responsabilités s'échangent à nouveau lorsque la jeune mère adolescente retrouve un partenaire. Dans ce cas, la période de non-cohabitation aura duré quelques années.

Comme pour la pratique du confiage d'enfants en Afrique³⁸², la mise en place de cette circulation d'enfants au sein des familles pourrait répondre ici « à la volonté de faire socialiser son enfant par d'autres parents, considérés comme plus expérimentés. » (Deshusses, 2005, p.735) et/ou pour faire face à des contraintes économiques. Cependant, les cas rencontrés se sont produits spécifiquement lorsque la mère adolescente est « mère célibataire ».

En l'absence du père biologique, avoir un enfant à un âge précoce justifie le recours à une autorité parentale stricte, ce qui laisse peu de marge de contrôle à l'adolescente. Les mères

³⁸¹ Voir les fiches Ageven de Samantha, Amanda et Mariana en annexe : A.8.13, A.8.14, A.8.15

³⁸² Confier son enfant est une pratique courante en Afrique (principalement en Afrique de l'ouest), qui a fait l'objet de nombreuses recherches (Rakoto-Tiana, 2012). Cette pratique sociale consiste pour des parents à remettre leur enfant pour une période limitée dans le temps à un parent proche ou à un ami. Cela se différencie de l'adoption, car cette situation est temporaire et l'enfant ne change pas de nom de famille. Dans la littérature sur le confiage d'enfants en Afrique, plusieurs facteurs en seraient à l'origine : renforcer les liens familiaux et sociaux ; des logiques d'entraide entre membres de la même famille ; répondre à une situation particulière (décès d'un conjoint par exemple) – il s'agit alors du confiage de crise ; une migration ; réguler la fécondité ; pour raisons économiques ; améliorer la scolarisation d'un enfant, etc. (Rakoto-Tiana, 2012)

célibataires sont « destituées » de leur rôle de « mère » par leur propre mère, pour devenir pourvoyeur économique. L'enfant est alors à la charge du couple parental. Ce constat peut appuyer l'idée que les normes en vigueur ne légitiment l'exercice du rôle de « mère » qu'à travers celui d'épouse.

Figure 8.8 : Fiche Ageven de la trajectoire de Diana - Trajectoire familiale type en « rupture dispersée » C2

Identifiant	Champs	Parcours de vie de Diana : faits et événements biographiques																										
		1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Prénom : Diana Âge : 36 ans Génération : G3 Lieu de naissance : village à côté de Cuernavaca Âge au premier enfant : 15 ans Nombre d'enfants au moment de l'entretien : 2	Famille d'origine																			Divorce de ses parents							
	École/travail	Primaire				collège			fin du collège / employée dans usine	employée dans une laverie			employée restauration rapide				Fin de son poste d'employée											
	Enfants						1er enfant											2e enfant										
	Contraception						Grossesse			injections											Stérilisation							
	Union/Conjoint						noviazgo caché (âge partenaire 27 ans)			célibat								Union Libre Conjoint1				Mariage civil						
	Corésidence	Famille d'origine (mère frère et sœurs)									avec employeur (sans E1)					Conjoint (sans E1)					Conjoint+E2 (sans E1)							
	Autres (situation économique, maladie, violence, etc)	enfance très stricte									Migration internationale illégale à Los Angeles (EEUU) // laisse E1 chez ses parents - grande tristesse		construction d'une maison dans le village de ses parents			Migration de retour à Cuernavaca (MEX) // E1 reste chez ses parents		Migration interne à Tijuana / infidélités conjugales		Achat d'une maison à Tijuana								
	Année	1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
	Âge	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	32	33	34	35	36
	Tituler le premier enfant						V1- vie avant premier enfant						1er enfant	V2 - Vie après le premier enfant														
Type de ménage	Ménage nucléaire (famille d'origine)						Ménage monoparental étendu		Ménage unipersonnel amplifié				Ménage recomposé dispersé (2e conjoint)															
Code	10						4		7				6															

Légende

Fait / situation / événements -> Conséquence/effet
 Sentiments perçus par égo (subjectivité)
 Lieu de migration
 Événement contingent / non planifié
 Événement contraint (nécessité)
 Événement "bifurcatif" (rupture)
 Événement de référence

Continuité (routine) —————>
 Discontinuité (aléatoire) - - - - ->
 Lien explicatif/causal entre faits et/ou événements <=>
 Continuité après migration ———>
 Dissociation entre deux informations //

Années condensées [.....]
 Absence d'information [.....]
 Type de ménage / Codification [.....]

Les femmes de la « trajectoire familiale type rupture » comptent un nombre important de reconfigurations familiales au cours de leur parcours. Plusieurs processus sont liés à ces reconfigurations familiales : l'instabilité conjugale, la migration pour la recherche d'un emploi, la fuite devant une situation de violence, etc.

Dans le premier cas étudié (C1), le désir de grossesse et la formation familiale sur un schéma traditionnel n'ont pas abouti au maintien sur le long terme du ménage nucléaire. Les conflits survenus avec les membres de la belle-famille et avec le conjoint, et la gestion problématique des finances du ménage, sont bien à l'origine de la décision de rompre l'union et non pas la naissance d'un premier enfant avant 20 ans.

Dans le deuxième cas étudié (C2), impulsé par l'autorité parentale, l'absence de formation familiale (du fait de l'absence d'un père et d'un conjoint) a entraîné à court et moyen terme de nombreux changements de rôles dans le parcours de la jeune mère adolescente. La naissance de l'enfant à un âge précoce ne semble pas être le moteur principal de ces reconfigurations, contrairement à l'absence de conjoint à la naissance de l'enfant.

Néanmoins, l'âge « précoce » de la jeune fille a pu avoir un impact, nous semble-t-il, à trois moments décisifs : le premier, au moment du flirt / rencontre avec le partenaire. L'âge de la jeune fille a peut-être freiné l'envie de dévoiler sa relation intime avec son partenaire. Le tabou autour de la sexualité des jeunes femmes au sein des familles et le poids des normes (sexualité dans l'union) les maintiennent isolées face à leurs interrogations, limitant leurs marges d'action sur le contrôle de leur vie amoureuse et des risques de grossesse. Le deuxième moment est celui de la négociation pour la garde de l'enfant où les parents, garants de l'autorité, emportent la décision. Et enfin, l'âge au premier enfant a un impact sur la marge de contrôle et de décision laissée à la jeune femme dans son propre parcours. En effet, l'âge de la jeune mère autorise l'exercice d'un contrôle parental autoritaire sur des décisions personnelles (entrée sur le marché du travail, récupération de la garde de son enfant, négociation du départ du ménage, etc.).

En résumé, avoir un enfant à un âge précoce n'entraîne ni de nombreuses transitions/bifurcations dans la vie d'une mère adolescente, ni de modèle familial « atypique » mais, et cela est encore plus visible dans le cas où le père de l'enfant est absent, cela réduit les marges de négociation et de contrôle de la jeune mère sur des décisions qui concernent son propre parcours. Finalement, lorsque la jeune fille est mère célibataire à la naissance de l'enfant, l'autorité parentale se maintient sur la trajectoire de la jeune fille à moyen terme. On peut y voir le signe d'une sanction sociale (le fait d'être « mère célibataire » et d'avoir

enfreint les normes en vigueur). La jeune fille reste alors sous l'autorité des parents, ce qui implique qu'elle n'accède pas au statut de mère et demeure « disponible » pour se marier.

L'ensemble de ces trois « trajectoires familiales types » ont permis de mettre en évidence l'importance du rôle du conjoint et des membres de la famille de chacun des deux partenaires. À court terme, l'âge au premier enfant pose des difficultés d'ordre financier et organisationnel, mais ne donne pas lieu, sur le long terme, à des trajectoires familiales atypiques. L'âge dit précoce des jeunes femmes réduit néanmoins leur pouvoir décisionnel face à une autorité parentale qui répond à des normes sociales genrées strictes (mariage forcé, etc.). De plus, l'examen de la trajectoire des femmes autour de la naissance du premier enfant a permis de mettre en évidence le rôle de la violence entre les conjoints et/ou entre les membres de la famille dans les reconfigurations conjugales. Nous approfondissons ces aspects dans le sous-chapitre suivant.

VIII-3 Des trajectoires familiales « modelées » par la violence

VIII-3.1 La violence dans le quotidien des mères adolescentes

Lors de notre « terrain exploratoire », nous avons été confrontés à un élément que nous n'avions pas assez anticipé : l'omniprésence de *la violence* dans le parcours des femmes. En effet, travaillant sur la maternité adolescente et les processus familiaux, nous avons un ensemble de questions focalisées sur la famille. Que la famille soit un lieu d'enjeux et de luttes de pouvoir et que les relations entre générations soient source de tension, est certes un fait bien avéré dans la littérature, cependant la thématique de la violence y est peu présente pour ce qui touche à la fécondité adolescente au Mexique (Garcia Hernandez, 2012). Seules certaines études mentionnent le poids de la violence (Stern, 2012 ; Garcia Hernandez, 2012) et, au sein de la famille d'origine, cette violence participe du contexte de vulnérabilité qui est un facteur associé à une maternité « précoce » (Stern, 2012). Garcia Hernandez (2012), en définissant la violence comme un marqueur de vulnérabilité sociale, montre qu'elle se joue à plusieurs niveaux : au niveau structurel (la violence fait partie de la vie quotidienne des habitants des quartiers marginaux de la ville de Mexico DF) et au niveau intrafamilial. Son analyse montre que la violence est liée à la fécondité à l'âge précoce dans le sens où les événements subis pendant l'enfance dans la sphère familiale (divorces, violences au sein du couple parental, maltraitances, etc.) vont affecter les jeunes filles (García Hernández, 2012) et

entraîner pour certaines une entrée précoce en parentalité. Cette recherche souligne également la présence de violences exercées par le conjoint au moment de la formation du couple (García Hernández, 2012).

Cependant, Garcia Hernandez a interrogé les mères adolescentes peu de temps après la naissance de leur premier enfant, l'analyse ne permet pas l'observation des conséquences de la violence sur le long terme.

En adoptant une vision longitudinale sur plusieurs décennies, la thématique de la violence s'est rapidement imposée. Dès les premiers entretiens exploratoires, nous avons pu mesurer l'omniprésence de la violence dans la vie quotidienne des femmes (violence du quotidien, banalisée), mais aussi à des moments ponctuels – moments souvent associés à des bifurcations de parcours (abandon, rupture, trahison, etc.). Lors de l'analyse des entretiens grâce aux fiches Ageven, nous avons ajouté deux colonnes supplémentaires afin de traiter au mieux l'information et de cerner certains parcours : *violence* et *éléments significatifs* (décès, maladies, etc.). Nous avons pu observer que les actes de violence déclarés par les femmes³⁸³ étaient omniprésents et avaient un impact sur leur comportement (résistance, fuite, repli sur soi, etc.), sur leurs perceptions (du « masculin/féminin », des rapports de genre, de la vision paternelle/maternelle), et sur leur état émotionnel (souffrance, dépression, agressivité, ou inversement sentiment de liberté et de sécurité dans le quotidien). De manière générale, les actes de violence allaient en partie déterminer le sens de leur trajectoire.

Le but de cette sous-partie n'est pas de questionner directement la violence en tant qu'objet d'étude sociologique, mais de souligner, grâce à l'inventaire et à l'essai de classification des formes de violence, l'importance qu'il y a de privilégier l'analyse globale de la violence sur les trajectoires et comportements reproductifs des adolescentes, c'est-à-dire de prendre en compte, comme le précise Lessart *et al.*, les « facteurs individuels et interpersonnels, mais aussi les facteurs sociaux et structurels » (Lessart et al. 2005, p.2).

³⁸³Au cours du traitement des entretiens avec le logiciel Atlas.ti, nous avons créé 4 « étiquettes » relatives à la violence, car ces événements étaient très présents dans les entretiens. Nous avons donc 4 catégories : - violence sociale/rue (8 extraits) : violence vécue ou ressentie dans l'espace public, aussi bien à l'échelle du quartier que lors d'une expérience migratoire (les femmes sont généralement confrontées à une violence exercée par des personnes qu'elles ne connaissent pas) ; - violence conjoint (64 extraits) ; - violence famille (42 extraits) ; - violence sexuelle (20 extraits).

VIII-3.1.1 L'inventaire des violences « déclarées »

La première étape a consisté à classer les actes de violence qui nous avaient été révélés lors des entretiens. Nous avons tenté de récapituler toutes les formes des violences déclarées par les femmes dans le tableau 8.2. À partir de certains critères (lien entre les auteurs des actes de violence et Ego, nature des « actes » de violence, lieu(x) de l'exercice de la violence et degré d'implication par rapport à Ego³⁸⁴) nous avons identifié quatre sphères différentes : violence conjugale, violence familiale, violence « de rue » et violence « institutionnelle ».

Tableau 8.2 : Tableau récapitulatif des sphères d'exercice de la violence

Caractéristiques	Violence conjugale	Violence familiale	Violence « de rue »	Violence institutionnelle
Lieu	Sphère privée	Sphère privée	Sphère publique, rue.	Dans une institution publique ou privée, frontière
Auteur.e.s*	Conjoints	Père/mère, oncle, frère(s), beau-père/belle-mère	Voisins, collègues, personnes inconnues	Médecins, infirmières, police
Type de violence**	Psychologiques/verbales, physiques, sexuelles	Psychologiques/verbales, physiques, sexuelles	Psychologiques/verbales, physiques, sexuelles	Psychologiques/verbales
Fréquence	De l'événement isolé à une situation quotidienne	De l'événement isolé à une situation quotidienne	Événement isolé	Événement isolé
Degré***	Violence directe et indirecte	Violence directe et indirecte	Violence directe	Violence directe
Exemples	Violence directe : coups et insultes Violence indirecte : adultère	Violence directe : abandon, coups Violence indirecte : conflits parentaux	Violence directe : agression, vol	Violence directe : humiliation, fausse recommandation

Source : Élaboration personnelle à partir des entretiens, enquête ville de Tijuana 2012/2013

*Auteur.e.s : personne selon la position d'Ego.

** Type de violence : violence psychologique/verbale : pressions psychologiques, harcèlement, chantage, menaces, insultes, mensonges, etc. / violence physique : agressions, coups, maltraitance, etc. / violence sexuelle : attouchement, viol

***Degré : il s'agit de différencier si la violence est directement subie par Ego (violence directe), ou si elle est vécue de manière indirecte, par répercussion, par ricochet, comme témoin, etc. (violence indirecte – par exemple : assister aux conflits entre ses parents pendant l'enfance)

³⁸⁴Voir légende « ***Degré » du tableau 8.2

Les violences conjugales et familiales feront l'objet d'une attention plus soutenue dans le sous-chapitre suivant, car elles sont les plus fréquentes et concernent l'ensemble de l'échantillon de femmes tout au long de leur parcours.

La violence dite « de rue » correspond aux actes de violence commis dans la sphère publique par des individus dont les femmes ne partagent pas l'intimité (inconnu, voisin, collègue de travail, etc.). Ces actes de violence sont généralement ponctuels mais peuvent également se transformer en violence quotidienne. On peut inclure également dans cette catégorie le sentiment d'insécurité ressenti dans l'espace public (rue, quartier, etc.) en tant qu'il a des conséquences psychologiques sur le long terme et un impact sur l'organisation de la vie quotidienne (peur de sortir seule dans la rue, suspicion du voisinage, faible sentiment de liberté de circulation dans le quartier, stratégie des modes de garde des enfants, etc.). Le sentiment d'insécurité dans l'espace public est commun à l'ensemble des femmes de notre échantillon, alors que certaines femmes seulement y ont été victimes d'agression.

La violence « institutionnelle » se réfère ici aux violences exercées sur les femmes par le corps médical (principale institution concernée), à savoir : pression psychologique, tentatives d'intimidation (de persuasion ou de dissuasion), discriminations ou erreurs de diagnostic, de prescription, etc. Nous avons abordé le rapport entretenu avec le corps médical lors des questions sur l'accouchement, les choix contraceptifs et la santé. Ces problématiques ont déjà été mises en avant dans plusieurs recherches, notamment à travers les travaux de Brugeilles (1998, 2011), où elle conclut que les normes biomédicales et sociales « résultent d'une culture médicale influencée par les interactions interpersonnelles marquées par des rapports sociaux de classes, de médecins à patients et entre sexe. » (Brugeilles, 2011, p.146). D'après Brugeilles (2011), les femmes semblent être sous la tutelle du corps médical en matière de pratiques et de normes contraceptives. Par ailleurs, à la différence de certaines études qui montrent une pratique abusive de la stérilisation des femmes (Gauthier, 2008), notre étude signale le même rapport autoritaire du corps médical mais dans le sens contraire. Les entretiens réalisés à Tijuana, avec des femmes de différentes générations, montrent le refus des médecins de stériliser les jeunes femmes qui voudraient limiter leur fécondité après leur 1^{er} ou leur 2^{ème} enfant. Les médecins ont refusé de pratiquer les opérations de stérilisation compte tenu du jeune âge des patientes (moins de 25 ans) et de leur éventuel désir d'avoir plus tard encore un enfant, et leur ont proposé à la place une méthode de contraception

« temporaire ». Ce sont les femmes de la troisième génération qui ont le plus souvent été confrontées à cette situation.

Afin d'illustrer notre propos, un tableau disponible en annexe (voir annexe A.8.19) présente une liste non exhaustive des violences subies par les femmes interrogées. Il identifie les personnes impliquées dans les actes de violence suivant deux catégories, « violence conjugale »³⁸⁵ et « violence intrafamiliale »³⁸⁶ (membres de la famille d'origine ou de la famille par alliance/père, mère, oncle/tante/beaux-parents), ainsi que le type d'acte de violence (agression verbale, maltraitance, viol, etc.).

VIII-3.1.2 Les violences intrafamiliales

Les violences intrafamiliales sont très fréquentes dans le récit des femmes (tableau 8.2 et annexe A.8.19) et s'expriment sous différentes formes : humiliations, pressions psychologiques, intimidations, coups, abandon, violence sexuelle, etc. Ces violences se produisent principalement pendant l'enfance et l'adolescence, ce qui correspond à la période de cohabitation avec la famille d'origine. Il peut s'agir à la fois de violence entre deux parents (l'individu est témoin de la violence) ou d'une violence exercée par un parent sur la jeune femme (l'individu subit la violence).

Concernant le premier cas, les femmes décrivent, pendant leur enfance et leur adolescence un contexte familial sous tension, avec des cas fréquents de violences conjugales et sexuelles entre leurs parents (cris, pressions psychologiques, coups, viols). Ces violences s'accompagnent parfois d'autres comportements à risque, tels que l'addiction à l'alcool ou aux drogues généralement du « chef de famille ». Les jeunes femmes révèlent souvent l'infidélité de leur père, source majeure des conflits parentaux. Même si la violence au sein du foyer n'est pas directement exercée sur la jeune fille, les conséquences de cette violence ont un impact direct sur sa santé mentale et son état émotionnel (peur, dépression, traumatisme,

³⁸⁵ Lessard *et al.* (2015) précise que deux concepts coexistent ; celui de « violence conjugale » et de violence « entre partenaires intimes » (« *intimate partner violence* »). Dans les études anglo-saxonnes, le deuxième concept tend à remplacer de plus en plus le premier, jugé réducteur. En effet, le concept de « violence entre partenaires intimes » prend en compte la violence lors des relations amoureuses des adolescentes et la violence pendant la période post-séparation. Pour ce qui nous concerne, nous nous focaliserons essentiellement sur la violence conjugale au sein de l'union et utiliserons donc davantage le concept de « violence conjugale ».

³⁸⁶ Concernant les violences intrafamiliales, nous distinguons deux types : violence intrafamiliale « directe » (violence contre Ego) ou « indirecte » (violence exercée sur un autre membre de sa famille, dont Ego est témoin).

etc.) et peuvent expliquer la décohabitation et la mise en couple à un jeune âge (la nouvelle famille est envisagée comme un refuge).

Concernant le second cas, celui de la violence intrafamiliale exercée directement contre la mère adolescente, les femmes évoquent une enfance et une adolescence marquées par une violence au quotidien exercée par le père et/ou la mère : des sanctions, des coups venant du père, mais aussi des directives incessantes, des humiliations, et de petites blessures provoquées par la mère, notamment lors de la gestion des tâches ménagères ou de la cuisine (brûlures, coups, travaux forcés)³⁸⁷.

Au-delà des maltraitances quotidiennes, nous pouvons également relever des formes de violences découlant d'une expérience traumatisante, comme l'abandon par exemple (ou la séparation parents/enfant) – 1) avoir été abandonnée par ses parents à la naissance ou pendant l'enfance ; ou 2) devoir laisser son propre enfant en le confiant à ses propres parents. Dans les deux cas, la circulation des enfants reste dans le cercle familial³⁸⁸.

En ce qui concerne la première forme, la femme a été « victime » d'abandon ou de séparation avec ses parents. Les femmes expriment la souffrance d'avoir été rejetées, le regret de ne pas avoir pu vivre avec leur mère et leur totale incompréhension. Dans leurs discours, elles ne rejettent pas la culpabilité sur leur père. La figure maternelle reste l'unique responsable de l'abandon. Généralement confiées à leurs grands-parents, la relation affective est alors souvent fusionnelle.

La seconde forme correspond à la situation où elles sont contraintes par leur propre mère d'abandonner ou de se séparer de leur propre enfant pour leur en confier la garde. Cette séparation est aussi une source de souffrance profonde. Jugées immatures et incapables, les jeunes femmes sont mises à l'écart et destituées de leur rôle de « mère » par leurs parents. Les années de séparation sont vécues comme un traumatisme ; un traumatisme qui dure lorsque les grands-mères s'octroient la garde définitive de l'enfant de leur fille.

³⁸⁷ L'exemple de Silvia (40 ans, 2^{ème} G., 16 ans, n°11) : « Si je n'avais pas fini mes corvées, ma mère ne me laissait pas aller à l'école, elle me frappait et ne me laissait pas aller à l'école pour m'apprendre à faire les "tortillas", et j'ai appris parce qu'elle me brûlait, (...) Et elle me tapait sur les mains pour que j'apprenne à faire les tortillas, pour que j'apprenne à repasser, pour que j'apprenne à faire toutes les corvées de la maison ; c'était de la violence, c'était des coups. » (A.8.34)

³⁸⁸ Nous avons rencontré un cas où la mère adolescente a été confiée à une famille extérieure au cercle familial.

Par ailleurs, les femmes subissent également des violences physiques et psychologiques de la part d'autres membres de leur famille d'origine. Elles racontent les tentatives et/ou les agressions sexuelles avérées qui ont été commises à leur rencontre par un membre de la famille proche (oncle, beau-père, frères, etc.). Les femmes ne révèlent pas ces événements aux autres membres de leur famille (l'entretien était souvent l'occasion de leur première confession³⁸⁹ sur de nombreuses formes de violences, également celles dont elles avaient été témoins et qui les ont encouragées à partir du foyer pour former leur propre famille).

Dans de très nombreux cas, lors de la formation de ménages étendus (souvent du fait du manque de ressources économiques de leur conjoint et d'elles-mêmes), les jeunes filles sont confrontées à l'autorité de la belle-famille. Nouvelles occupantes du ménage, les adolescentes doivent obéir aux injonctions de leurs beaux-parents³⁹⁰⁻³⁹¹. Les jeunes filles résistent et cela se traduit par des périodes de tensions et de conflits qui peuvent nuire à l'entente entre les conjoints et à la santé du premier enfant de cette union. Ces conflits sont l'une des raisons majeures du départ du jeune couple dans un logement indépendant.

Parfois le passage de la cohabitation avec la famille d'origine à la cohabitation avec le conjoint marque une transition vers une période de violence conjugale.

VIII-3.1.3 Les violences conjugales

La violence exercée par le conjoint s'exprime également sous de multiples formes (tableau 8.2) : des insultes, des coups, le rejet, les trahisons, etc.³⁹² Tout comme les

³⁸⁹ Pour les femmes, ces confessions ont été des moments remplis d'émotions. En pleurs, les femmes victimes d'agressions sexuelles avaient du mal à mettre des mots sur leur expérience, mais situaient avec précision le contexte de l'agression (lieu, date, personne impliquée). Elles révélaient également qu'elles n'en avaient jamais parlé avant. L'entretien avait un côté exutoire pour elle. À la fin de l'entretien, nous leur donnions des informations sur des centres d'accueil spécialisés dans l'aide aux victimes de violences conjugales.

³⁹⁰ L'exemple de Camilia (33 ans, 3^{ème} G., 16 ans, n°16) : « **Camilia** : Oui, on pouvait communiquer et la dame était très très..., ils m'ont toujours mal considérée, parce que je venais de la ville (...) **Julie** : Ta belle-mère ? **Camilia** : Oui, et elle m'a dit une fois de ne pas les laver [les pantalons de son mari] à la machine, car cela allait les abîmer, et qu'il fallait les laver à la main, et toi tu te dis, mais pourquoi ? Pourquoi est-ce qu'elle est comme ça avec moi (...) c'était de la folie, elle me faisait que des mauvais tours. » (A.8.1.35)

³⁹¹ L'exemple de Valentina (62 ans, 1^{ère} G., 15 ans, n°1) : « **Valentina** : Il ne voulait pas que je lui donne les biberons, que je m'en occupe : "Tu t'es lavé les mains ? Mets-toi un masque, la petite sort à peine de l'hôpital..." Comme ça c'était des soins extrêmes, et là j'ai beaucoup souffert, parce que je n'avais pas le soutien de mon mari, il me disait "Bah, fait ce que te dis mon papa " (...) Si, je sens qu'à ce moment il m'a dominé le vieux, il me dominait. » (A.8.1.36)

³⁹² Pour celles qui n'ont pas eu à proprement parler de « vie conjugale », nous pouvons également citer la violence due au choc émotionnel lié à l'abandon par le conjoint au moment de la première grossesse. Pour les quatre femmes concernées, cette expérience a été douloureuse, car elle a signifié non seulement le rejet de la figure masculine, mais aussi le début du port de l'étiquette stigmatisante de « mère célibataire » tout au long de la trajectoire conjugale, à la naissance de l'enfant, mais aussi au moment de la remise en union.

violences intrafamiliales, la violence pouvait être quotidienne et durer des années, ou bien ponctuelle. Différents types de violence peuvent se distinguer. À partir d'une typologie des violences conjugales dans le contexte canadien, Johnson (2011) en distingue trois³⁹³, que l'on peut identifier au fil de nos entretiens, mais plus particulièrement les deux premiers (« terrorisme intime » et « violence résistance »).

D'après les femmes interrogées, ces violences psychiques, physiques et sexuelles sont souvent liées à certaines addictions de leur conjoint : addiction à l'alcool, à la drogue, aux jeux d'argent (voir annexe A.8.19).

Plus éloignées des situations quotidiennes de maltraitance, de nombreuses femmes ont évoqué, à travers l'expression « homme à femmes »³⁹⁴, les infidélités de leur conjoint ou encore leur « double vie ». En effet, ces situations doivent être prises en considération, car leur découverte est à l'origine de nombreuses souffrances, conflits et séparations des unions. La configuration de la « double vie »³⁹⁵ est présente dans l'expérience de ces femmes et est devenue également un motif de rupture. La problématique de l'adultère reste peu évoquée dans les études sur la famille alors qu'elle est la source de souffrances psychologiques à l'origine de ruptures d'union et qu'elle ouvre, d'un point de vue théorique, une réflexion autour de la délimitation de la famille (entre la famille « officielle » et la famille que l'on « dissimule »). Elle a néanmoins été abordée dans les études sur la sexualité révélant que les hommes, particulièrement ceux d'un niveau socio-économique défavorisé, sont associés à l'exercice compulsif de la sexualité. La construction et l'affirmation de la masculinité dans la société mexicaine poussent les hommes à multiplier les relations sexuelles avec divers partenaires (Szasz, 1998).

À partir de la découverte de la « double vie » de leur époux, les femmes se questionnent alors sur le rôle qu'elles jouent et la position qu'elles occupent au sein de cette configuration. Certaines femmes acceptent la situation, certaines négocient un compromis (rupture des liens

³⁹³ Johnson distingue trois types de violence conjugale : la première correspond à celle du « terrorisme intime », où la violence est l'expression d'un désir de domination et de pouvoir sur l'autre partenaire (la moins courante). Le deuxième type, celui de la « violence résistance » qui reflète la violence émise par la victime dans le but de se défendre d'une situation coercitive. Et enfin, Johnson nomme la « violence situationnelle », une dynamique où les deux partenaires ont un point de désaccord qui entraîne une dynamique de conflit au sein du couple.

³⁹⁴ Les femmes employaient l'adjectif familier de *mujeriego*, ce que l'on peut traduire par « coureur de jupons » ou encore « homme à femmes ».

³⁹⁵ La « double vie » est une conséquence de l'adultère du conjoint qui se traduit pour lui par l'existence d'une « seconde famille ». Le conjoint en question est impliqué dans deux foyers différents, car il est le père biologique des enfants des deux foyers. Il s'implique en même temps financièrement et sous forme de visites. Le conjoint peut vivre dans l'un des deux ménages et entretenir financièrement le second ou encore être présent dans les deux foyers parallèlement (voir les cas de Natalia, Gabriela et Lupita).

entre le conjoint et le second ménage) et d'autres fuient. On peut observer des positionnements différents selon la génération. Les femmes qui ont fui cette situation confessent avoir refusé ce que leurs mères ont accepté toute leur vie (humiliation, jalousie, souffrance, sentiment d'emprisonnement, etc.) ; mais nous y reviendrons un peu plus loin.

De manière plus subtile, la violence conjugale au sein du ménage se trouve également dans l'activité imposée par le conjoint à sa femme. Beaucoup de femmes, qui désiraient travailler ou étudier (davantage les femmes de la génération la plus jeune), ont été fortement « incitées » par leur époux à rester au foyer pour assumer les besoins de la sphère familiale (travaux domestiques et aide aux enfants). Les femmes expriment leur déception de ne pas « avoir pu » continuer d'étudier ou de travailler, mais montrent peu de résistance face à la décision de leur conjoint. Le contrôle sur la position et le rôle des femmes au sein du foyer est un révélateur fort du manque d'autonomie des femmes, des freins qui en limitent l'accès et de la puissance de la violence symbolique³⁹⁶ exercée à leur encontre. Il est donc important de souligner que la situation de dépendance économique des femmes n'est pas désirée, mais parfois imposée par le conjoint.

Enfin, certaines femmes ont également subi des violences sexuelles de la part de leur « petit ami » ou conjoint – rapports forcés dans le cadre de l'union, souvent à l'occasion des premiers ébats amoureux. Certaines femmes confessent ne pas avoir eu le choix ou s'être senties « forcées » d'avoir des rapports sexuels avec leur compagnon de l'époque, mais admettent également ne pas « s'être rendu compte » qu'il s'agissait d'un acte sexuel. Ce dernier point peut être également interprété comme une manière pour elles de nier la responsabilité d'un comportement hors norme, c'est-à-dire l'exercice de la sexualité hors mariage.

Elles reconnaissent alors qu'à l'adolescence, elles manquaient de discernement en matière de « pratique de la sexualité ». Selon elles, la responsabilité est celle de leur conjoint, mais aussi celle des tabous sur la sexualité qui existent au sein de la famille et des institutions scolaires et médicales. Ces agressions sexuelles lors des premières relations soulignent

³⁹⁶ Nous nous référons ici au concept de « violence symbolique » élaboré par Bourdieu et défini dans son ouvrage *La domination masculine* (1990). Comme le précise Bourdieu, la violence symbolique « impose une coercition qui s'institue par l'intermédiaire de la reconnaissance extorquée que le dominé ne peut manquer d'accorder au dominant lorsqu'il ne dispose, pour le penser et pour se penser, que d'instruments de connaissance qu'il a en commun avec lui et qui ne sont que la forme incorporée de la relation de domination » (Bourdieu, 1990, p. 10). C'est donc une violence qui s'exerce « *comme par magie, en dehors de toute contrainte physique* » (Bourdieu, 1990, p. 10).

l'importance de la violence comme l'un des facteurs à considérer, qui favorise les grossesses au moment de l'adolescence et aussi tout au long du parcours de vie.

Cet inventaire met donc en évidence la multiplicité des formes, des contextes et des auteurs des violences faites aux femmes tout au long de leur parcours. Selon Barnett et *al.* (2005), les deux catégories que nous avons établies comme « violence conjugale » et « violence intrafamiliale » peuvent se regrouper sous le concept de « violence familiale », car ces catégories, même s'il s'agit de problématiques distinctes, ont en commun le rapport d'intimité et la différence de pouvoir entre l'auteur de la violence et sa victime (Barnett et *al.*, 2005). Pour l'analyse des processus de violence, leurs impacts sur la trajectoire des femmes et les politiques publiques à mettre en place pour les diminuer, il est pertinent, comme le montre Lesieux et *al.* (2015), de proposer un cadre de réflexion plus large en prenant en compte l'importance du niveau structurel de la violence qui comprend plusieurs dimensions, dont celle des rapports de genre.

VIII-3.2 Le poids de la violence de genre et au-delà

VIII-3.2.1 Les violences de genre

Même si les types de violence sont multiples, comme nous l'avons montré précédemment, une grande majorité peut être analysée avec le concept de « violence de genre ». Bereni, Chauvin et (2012) définissent la violence de genre ainsi : elle « désigne toutes les violences par les hommes en tant qu'homme envers les femmes en tant que femme. Le concept est aussi pour penser les violences commises par des hommes pensés comme efféminés ou inférieurs sur le plan de la virilité. Les violences de genre "sont des décrets d'application" du genre comme loi sociale, tout en contribuant activement à sa reproduction. Les violences sexuelles ne sont qu'une catégorie parmi d'autres de violence de genre. » (Bereni, Chauvin et *al.*, 2012, p.83).

La violence de genre reflète l'asymétrie des relations de pouvoir entre les hommes et les femmes, allant dans le sens de la dévalorisation du féminin par rapport au masculin (Villagomez Valdes, 2010). D'autres recherches, notamment celles qui se placent dans une démarche intersectionnelle³⁹⁷ (Anthias, 2013), ont mis en évidence que le genre n'était pas la

³⁹⁷ Pour définir la perspective intersectionnelle, nous prenons en considération la définition que donne Anthias (2013) : « une conception selon laquelle différentes divisions sociales sont liées au regard de la production de relation sociale et de la vie personnelle. » (Anthias, 2013, p.56)

seule dimension structurelle à prendre en compte, mais que d'autres rapports de pouvoir sont à l'origine des violences conjugales, comme les origines ethniques, l'âge ou encore la position socio-économique.

VIII-3.2.2 L'impact de l'âge

Pour Anthias (2013), la démarche intersectionnelle a permis de mettre « en lumière la nature hautement différenciée de l'inégalité » (Anthias, 2013, p.58) et de montrer que le « genre » n'était pas la seule dimension à considérer. Comme le précise Lesieux, « l'âge ou certaines étapes de la vie peuvent créer des contextes de vulnérabilité complexifiant la problématique de la violence conjugale et modulant l'adéquation des réponses sociales qui y sont associées » (Lesieux, 2015, p.10). Les relations amoureuses pendant l'adolescence, la grossesse ou encore la maternité sont des étapes qui occasionnent de la violence (Fernet et Richard, 2008 ; Hedin y Janson, 2000, Castro). En effet, comme nous l'avons vu, nos résultats montrent que l'âge est une dimension importante, non seulement dans les rapports de couple, mais aussi dans les relations intergénérationnelles. Le peu de marge (voir l'absence de marge) de négociation des mères adolescentes vis-à-vis de leurs parents est lié à leur manque d'expérience, d'autonomie (financière entre autres), de recours institutionnel et de visions alternatives possibles. La grande majorité obéit aux injonctions de leurs parents, ce qui les cantonne dans une position « d'enfant » qui peut rentrer en contradiction avec leur désir de s'émanciper en formant une nouvelle famille. Si certaines s'élèvent contre l'autorité parentale, cela implique dans la majorité des cas la fuite hors du foyer parental et la rupture définitive des échanges avec leurs parents.

De plus, la mère adolescente célibataire est alors considérée par ses parents comme une jeune fille « inexpérimentée », voire « incapable » d'assurer son rôle de mère. La caractéristique de l'âge devient un facteur discriminant lorsqu'elles sont « mères célibataires » et qu'elles ne remplissent pas les critères sociaux attendus de la « bonne mère ».

VIII-3.3 Violence et trajectoires

VIII-3.3.1 De l'enfance à l'âge adulte

La violence faite aux femmes est un facteur de vulnérabilité sociale qui, comme l'écrit Castel, est un processus où s'accumulent les handicaps (Castel, 1995). Le processus n'est pas

déterminé par un événement, mais par le fait que les événements négatifs dans la biographie des sujets s'accumulent et ont pour conséquence d'amener une personne à avoir un contrôle limité sur sa propre vie (Castel, 1995). Cette vision dynamique de la violence est celle que nous avons constatée dans les trajectoires des mères adolescentes vivant dans un contexte de vulnérabilité sociale (voir les fiches Ageven dynamiques, figures 8.2 à 8.10). La violence de genre est non seulement un facteur accélérant la formation familiale précoce (Garcia Hernandez, 2012 ; Stern, 2012), mais aussi l'une des causes principales des difficultés sociales, économiques et psychologiques auxquelles sont confrontées les mères adolescentes sur le court et le long terme.

En effet, notre recherche révèle que cette violence ne disparaît pas des parcours de ces femmes après leur premier enfant. La maternité ne protège pas de la violence d'un conjoint ni du rejet d'un parent proche. Au contraire, elle a tendance à contraindre les femmes à évoluer dans la seule sphère privée. En effet, assignées à la sphère domestique, souvent sans ressources personnelles, sans soutien institutionnel, parfois coupées de leurs réseaux amicaux et familiaux, les femmes sont livrées à elles-mêmes et « forcées » de rester au sein de leur foyer, subissant des violences et des humiliations. Le comportement violent (pression psychologique ou atteinte physique) de la part du conjoint est un élément capital pour comprendre les parcours de vie.

Néanmoins, il nous paraît essentiel de ne pas rester dans une vision binaire de la problématique bornée à deux catégories d'acteurs : les femmes pensées uniquement comme victimes et les hommes comme bourreaux. Le sous-chapitre suivant montre en effet que cette problématique est plus complexe et dépasse cette simple dualité.

VIII-3.3.2 Les « résistances » des femmes face à la violence

En effet, dans notre corpus d'entretiens, il est important de signaler que les violences ne sont pas toutes/toujours « acceptées » par les femmes. Elles mettent en place des formes de résistance, soit sur le moment soit quelques années plus tard : fuite, insertion sur le marché du travail pour acquérir une autonomie financière, recours à l'entraide familiale, etc.

Ces stratégies de résistance face à la violence ou ces « trajectoires de sortie de la violence » (Castro, 2004) sont un ensemble d'actions, de démarches, d'opportunités et d'événements sur une période donnée qui permet à une femme, victime de violence, de

s'écarter (partiellement ou totalement) de la source de cette violence. Ces trajectoires de sortie de la violence donnent une orientation spécifique à la trajectoire familiale et plus généralement au parcours de vie de la jeune femme (exemple : migration et rupture d'union pour fuir une situation de violence quotidienne).

Ce processus peut s'opérer de manière instantanée (lors d'une fuite par exemple) et la complicité avec d'autres personnes est alors nécessaire, mais aussi advenir après plusieurs années (comme c'est le cas pour Ximena - voir fiche Ageven en annexe figure A.8.1 - qui a repris ses études et retournée sur le marché du travail, ce qui lui a permis de construire pendant 5 ans son indépendance économique avant de se séparer de son conjoint).

Néanmoins, il est important de mentionner que la mise en place de ces stratégies de résistance n'en garantissent pas le succès ni l'absence de conséquences. Par exemple, le recours à la famille d'origine est à « double tranchant ». La famille d'origine peut être un soutien au moment où la jeune femme a besoin d'aide face à la violence (soin des enfants, hébergement ou encore transactions financières), mais peut être à l'origine d'une rupture familiale définitive. Certaines femmes se sont vu refuser l'aide de leur mère qui s'opposait à leur conduite (notamment à propos de la gestion des séparations et de la violence).

Par ailleurs, les femmes montrent une autre forme de résistance lorsqu'elles disent ne pas vouloir reproduire le modèle éducatif qu'elles ont reçu. En effet, la violence psychologique exercée par les mères des jeunes filles est très présente et participe souvent à une construction identitaire en opposition à la figure maternelle. Les femmes interrogées remettent en question l'autorité maternelle et pointent du doigt l'absence de complicité et le manque de communication. Elles préconisent alors un modèle éducatif qui donne plus de place à la confiance, aux échanges « pratiques » et au dialogue afin de « prévenir » des situations qu'elles auraient pu éviter. C'est le cas de Maria, qui brise la « loi du silence » afin de sensibiliser ses enfants aux risques de grossesse :

Maria (43 ans, 2^{ème} G., 17 ans, n°7) :

« *Maria* : [à propos de l'absence de communication] *Je pense que tout ça ce n'est pas bien ; moi je ne veux pas les répéter avec mes enfants, et moi c'est pour cela que je parle avec eux, je leur dis les choses qu'on n'avait pas faites avec moi, pour qu'elle [sa fille] ouvre les yeux et qu'elle ne fasse pas ce que j'ai fait, pour que cela ne se répète pas.* » (A.8.1.37)

Cependant, cette communication, ici entre mère et enfants, semble avoir ses limites puisque le fils de Maria devient père adolescent :

Maria (43 ans, 2^{ème} G., 17 ans, n°7) :

« *Maria* : [en pleurs et en colère] *Mais moi, je lui donnais des conseils quand il était au collège, je lui disais : "Regarde ça, ça et ça, cela peut arriver, tu dois te protéger, tu dois faire ça et ça." J'ai eu l'impression que je lui ai apporté toute mon aide comme mère et malgré cela, à 14 ans, il a mis enceinte une jeune fille de 18 ans.* » (A.8.1.38).

De nombreuses femmes comme Maria ont établi un dialogue avec leurs enfants. La volonté de rompre avec les tabous dont elles ont été victimes est manifeste. Cependant, malgré la communication intergénérationnelle sur la sexualité, l'utilisation des méthodes contraceptives reste limitée car, comme nous l'avons vu, les pratiques des adolescentes en matière de prévention changent peu et les taux de fécondité adolescente baissent modérément (voir le chapitre I).

Il est intéressant de noter que les femmes s'interrogent rarement sur la relation qu'elles ont avec leur père ; dans leurs discours, l'éducation reste avant tout une responsabilité féminine. Les conflits mère/fille sont très présents dans le parcours des jeunes filles.

VIII-3.3.3 Prédominance de la violence et conflits mère/fille

Dans une société où les relations entre hommes et femmes sont profondément inégalitaires et où le père de famille a encore cette fonction de « chef de ménage », nous pensions que les violences père/fille allaient être au centre du récit des femmes. Pourtant, comme nous avons pu le noter au fil de l'analyse, les femmes interrogées nous ont davantage parlé des violences et/ou conflits liés à leur mère. À partir de ce constat, nous avons pu observer deux points qui nous semblaient importants : le poids de l'autorité maternelle sur les trajectoires des jeunes filles (qui perdure parfois) et « l'absence » de conflits père/fille dans le discours des femmes interrogées.

Le poids de l'autorité maternelle exercée sur les jeunes filles tout au long de leur parcours est évoqué comme une source de souffrance importante. Cette autorité a un fort impact au moment de la formation familiale et s'exprime de diverses manières : mariage et décohabitation forcés, demande d'avortement, reconfigurations forcées des rôles éducatifs vis-à-vis du nourrisson, etc. L'implication des mères des jeunes filles à ce moment spécifique de leur parcours aura un poids significatif sur l'orientation de leur parcours de vie (séparation avec le nouveau-né, migration, entrée sur le marché du travail, etc.)

Dans certains cas, l'autorité maternelle est présente tout au long des trajectoires familiales des jeunes femmes ; les dissolutions d'union et les recompositions familiales étant des sujets d'incompréhension et de conflits majeurs entre mère et fille. En effet, à la différence de leur mère, les mères adolescentes interrogées s'autorisent, en cas de violence, à rompre les liens avec leur conjoint, ce que n'approuvent pas leurs aînées :

Gabriela (31 ans, 3^{ème} G., 18 ans, n°19) :

« *Gabriela* : Ma mère disait toujours ; quand le père de mes enfants me battait, elle me disait : "Il te donne à manger ; Ah, bah laisse-le, laisse-le, que sa colère passe et tu reviens parce que tu as voulu te marier." Et je crois que c'est la vie qu'elle a eue, elle a été blessée et elle le transmet que nous devons supporter les coups, les maltraitances ; et c'était ses conseils, c'est pour ça que j'ai fait pareil. » (A.8.39)

Le message transmis d'une génération à l'autre, source de désaccord, est celui du caractère indissoluble du lien du mariage pour une femme ; l'obligation d'accepter son « destin familial ».

Derrière le conflit des séparations des unions se pose celui de la légitimité du dévoilement de la violence, qui est également une source de conflit majeur entre mère et fille. Il a été montré que le poids de la société patriarcale peut empêcher une femme de dénoncer cette violence. Selon l'éducation reçue, une femme préférera assurer l'unité familiale et la cohésion du groupe plutôt que de dénoncer les violences dont elle est victime (Sokoloff et Dupon, 2005). Dans notre cas, les situations d'oppression et de violence semblent moins « tolérées » par les femmes de la jeune génération qui hésitent moins à les dénoncer. Les femmes interrogées reprochent à leur mère « leur passivité » devant la violence dont elles faisaient l'objet et de ne pas avoir su « réagir »³⁹⁸. Une fois de plus, mère et fille expriment leur désaccord sur la manière de se positionner en tant que femmes face à la violence conjugale dont elles sont victimes, sans pour autant pointer du doigt la source du problème : la violence masculine.

Comme nous l'avons signalé dans le sous-chapitre précédent, les manifestations de violence ou de conflits entre mère et fille peuvent être interprétées de plusieurs façons. On

³⁹⁸ **Gabriela (31 ans, 3^{ème} G., 18 ans, n°19) :** « *Gabriela* : Comment as-tu autorisé cela, comment ? Personne ne peut te prendre de force, personne ne peut t'obliger à avoir une relation sexuelle. Le sexe est pour que les deux en profitent (...) pour cela, moi je suis, avec mon époux, peut-être à cause de ça, je ne lui autorise rien ; je lui permets pas de me crier dessus, enfin je suis très, très, très stricte ; toujours, je suis sur la défensive. » (A.8.40)

peut y voir la reproduction de la souffrance que ces dernières ont subie – comme l’interprète Gabriela (voir l’extrait précédent (A.8.39)) ou encore une forme de protection (voir le cas de Valentina, chapitre 7 – extrait d’entretien : A.7.1.19), c’est-à-dire « les mettre à l’abri » du besoin ou encore de situations stigmatisantes (comme être mères célibataires). L’autorité maternelle montre un caractère ambivalent, se situant entre contrôle et protection de leur fille. Cependant, dans la grande majorité des cas, il s’agit de la transmission de normes sociales où la femme est et doit « rester » sous l’emprise masculine.

En effet, le message transmis indique que la légitimité de contester les violences, la légitimité de se séparer de son conjoint, la légitimité d’élever seule un enfant, parfois même la légitimité pour une femme de s’instruire, ne sont pas compatibles avec le rôle d’une femme dans la société mexicaine. Le récit d’Isabella évoquant une conversation avec sa grand-mère (issue d’une génération du début du XXe siècle) illustre de manière symbolique cette idée :

Isabella (61 ans, 1^{ère} G., 16 ans, n°2) :

« *Isabella* : [parlant de sa grand-mère qui lui déconseillait d’aller à l’école] *Mais elle dit : « les femmes, les femmes quand elles se marient, elles n’ont pas besoin de savoir lire ni écrire », ah non, elle disait : "juste de savoir signer, c’est suffisant."* » (A.8.41)

Pour finir, il est intéressant de questionner « l’invisibilité » des pères qui n’indique pas pour autant leur absence d’implication ou leur détachement vis-à-vis de ces reconfigurations familiales. Au contraire, cela peut dissimuler un processus de domination masculine implicite. Il a été montré dans le contexte africain concernant les pratiques de mutilations génitales, que « le fait que seules des femmes participent à la pratique des MGF³⁹⁹ renforce l’efficacité de la domination masculine. En effet, le processus d’intériorisation est répété, réactivé et entretenu tout au long de la vie des femmes en tant que personne infibulée, puis en tant que témoins ou actrices de ce rituel. » (Carillon, Petit ; 2009, p.27). Dans ce cas, l’invisibilité des hommes n’est pas neutre et sert la reproduction de la domination masculine.

Pour cette recherche, les données dont nous disposons ne nous permettent pas d’arriver à cette conclusion. Pour cela, il serait nécessaire d’avoir des données sur la perception des hommes et sur leurs attitudes vis-à-vis des dynamiques familiales impliquant leurs enfants, et d’approfondir le questionnement avec des femmes vis-à-vis de l’éducation de leurs fils. Néanmoins, la présence plus importante des conflits mère/fille dans le discours des mères adolescentes révèle un contraste important entre « l’attitude active » des mères et le caractère

³⁹⁹ Mutilations Génitales Féminines (MGF)

« passif » des pères envers l'éducation des jeunes filles, ainsi qu'une forte intériorisation de la part de ces dernières de la division des rôles de genre au sein de la famille.

VIII-3.3.4 Un enjeu global : la société patriarcale

En effet, il est essentiel de penser cette violence de manière plus large, en considérant qu'elle est le produit d'une société patriarcale « fabriquant » l'identité masculine et féminine. Contreras Urbina (2008) montre que la société patriarcale mexicaine légitime le recours à la violence des hommes lorsque ceux-ci ne sont pas satisfaits des services rendus ou des tâches accomplies par leur femme, mais « exige » également des hommes qu'ils adoptent un comportement dominant pour ne pas douter de leur « masculinité » (Contreras Urbina, 2008) en la (ré)affirmant dans diverses sphères de la vie quotidienne, dont la sexualité (Szasz, 1998). Urbina conclut que cette violence exercée par les hommes sur les femmes « se convertit en un mode socialement légitime pour entretenir un imaginaire masculin, qui est socialement valorisé, ce qui a pour conséquence la perpétuation de manière préoccupante de ce type de violence ordinaire et quotidienne »⁴⁰⁰ (Contreras Urbina, 2008, p. 74/75). La récurrence et la puissance des actes de violence perpétrés par la population masculine sont à l'origine de ruptures et source de fragilité pour ces femmes tout au long de leur parcours de vie.

La question de la violence se révèle être capitale si l'on veut saisir les problématiques implicites des trajectoires familiales des mères adolescentes d'un niveau socio-économique bas. En effet, la violence est omniprésente et active dans la plupart des sphères de la vie des femmes tout au long de leur vie. Traiter la thématique de la violence permet d'expliquer certains constats (comme l'absence d'activité professionnelle des femmes), d'observer l'impact des normes sur les décisions et les comportements individuels, d'approfondir la connaissance des changements en termes de relations de genre au sein des familles et de réfléchir à terme aux solutions institutionnelles possibles pour réduire la souffrance des femmes et favoriser l'accès aux recours juridiques et institutionnels au cours de leur parcours, notamment au moment de certaines transitions, comme celle de la maternité.

⁴⁰⁰ Traduction personnelle de : « *se convierte en un modo socialmente legitimo para cumplir con este imaginario masculino, que al ser socialmente valorado, provoca que esta tipo de violencia se continúe reproduciendo alarmantemente de manera ordinaria y cotidiana.* » (Contreras Urbina, 2008, p.74-75).

Conclusion

Ce chapitre est organisé autour de la construction d'une typologie prenant en compte, sur le long terme, les conséquences de la « naissance du premier enfant » des mères adolescentes.

À partir de critères définis par l'observation des structures familiales, des liens familiaux et conjugaux, et de la subjectivité de l'individu, nous avons établi trois «trajectoires familiales types ».

La première, la trajectoire familiale de type linéaire, correspond à la trajectoire dominante de la société mexicaine où le ménage nucléaire, formé peu de temps avant ou après la naissance de l'enfant, se maintient tout au long de la période d'observation. Cette trajectoire se caractérise par la présence du conjoint (le père biologique de l'enfant) au sein du ménage et par une forte solidarité de la famille d'origine de chacun des deux conjoints.

La deuxième est la trajectoire familiale type recomposée. Elle regroupe les femmes qui ont connu la dissolution du ménage nucléaire formé avec le père de leur premier enfant, puis qui ont, peu de temps après, reformé un ménage nucléaire. Cette trajectoire familiale type est marquée par des bifurcations, des ruptures et des souffrances principalement dues à des violences conjugales, et par le maintien d'une solidarité intergénérationnelle forte. Les femmes reconstruisent « une famille » et, malgré une première séparation, cohabitent, sans interruption, avec l'ensemble de leurs enfants.

La troisième trajectoire familiale type est celle dite de « rupture ». Les femmes concernées connaissent une forte instabilité résidentielle et conjugale, et rompent parfois les liens avec leur famille d'origine ; victimes de violence à de nombreuses reprises, elles accumulent un grand nombre de marques de vulnérabilité sociale. Certaines sont confrontées à une configuration familiale « dispersée », et vivent séparées de leur premier enfant. L'illustration de ces trois groupes de «trajectoires familiales types » à travers les fiches Ageven dynamiques a permis de mettre en évidence plusieurs résultats.

Tout d'abord, la naissance du premier enfant est un événement marquant de la vie d'une femme qui va configurer différemment son parcours de vie en fonction du conjoint et de la nature des liens de solidarité avec la famille d'origine. La présence du conjoint et la reconnaissance de l'enfant à naître vont configurer les trajectoires vers un schéma dominant ou minoritaire de formation familiale. Le conjoint, avec le consentement de son épouse, organise la répartition des rôles de chacun, allant vers une division des tâches marquée selon le sexe (l'homme est le principal pourvoyeur économique du ménage). De plus, le recours à la

solidarité intergénérationnelle avec la famille d'origine va permettre le maintien ou l'ajustement de trajectoires linéaires (ménage nucléaire et division traditionnelle des rôles féminins et masculins). Au contraire, l'absence de conjoint – ou la désolidarisation de ce dernier vis-à-vis de son rôle familial – et l'arrêt des pratiques de solidarité intergénérationnelle sont des facteurs qui entraînent des ruptures dans les trajectoires familiales des mères adolescentes faisant apparaître certaines marques de vulnérabilité (économiques, sociales, affectives et psychologiques).

Ces deux processus (solidarité du conjoint et de la famille d'origine) se révèlent d'une grande importance pour comprendre les trajectoires de ces jeunes mères d'un niveau social économique défavorisé, et cela pour plusieurs raisons : le maintien d'une division traditionnelle des rôles entre hommes et femmes⁴⁰¹, le maintien de la rigidité des normes de genre en matière d'union et de fécondité et le maintien d'un faible lien avec les institutions étatiques.

Par ailleurs, l'étude des trajectoires des mères adolescentes sur le long terme montre qu'une formation familiale normative n'entraîne pas « nécessairement » une trajectoire familiale correspondant au schéma dominant. Et inversement, une formation familiale « atypique » ou « hors-norme » peut évoluer vers une trajectoire familiale traditionnelle après plusieurs années. C'est bien le jeu d'interactions entre les solidarités/ruptures conjugales et intrafamiliales qui oriente la trajectoire familiale des mères adolescentes.

Les ruptures d'union sont des moments de bifurcation dans la trajectoire des femmes, mais leurs conséquences diffèrent selon les circonstances de la séparation (fuite, négociation), selon la situation professionnelle de la femme et selon l'âge des enfants (des enfants en bas âge demandent davantage de solidarité familiale). Les remises en union marquent une bifurcation qui enclenche un processus de reconfiguration familiale vers le schéma familial dominant. Le célibat après une première union est de courte durée. Dans notre échantillon, aucune femme n'est restée « seule » après la dissolution de la première union, sauf en cas de veuvage à un âge avancé. Les remises en union s'officialisent le plus souvent sous la forme d'une union libre. Même si les remises en union sont fréquentes, avec un ou plusieurs enfants de la précédente union, elles ne se font pas sans difficulté. Elles sont vécues comme un

⁴⁰¹ L'homme reste le principal pourvoyeur économique. La femme est donc exclue du monde du travail et exclue d'un type de solidarité, celui que Paugam appelle le « lien de participation organique » (solidarité entre les acteurs de la vie professionnelle)

« défi douloureux » par les femmes : faire accepter son premier enfant par son deuxième conjoint et son nouveau conjoint par sa famille d'origine.

Finalement, nous avons souligné l'importance de prendre en compte la violence de genre pour comprendre les enjeux « souvent occultés » de la trajectoire des femmes qui ont commencé leur vie reproductive « précocement ». Les violences de genre entre conjoints et les violences intergénérationnelles sont nombreuses et obligent les femmes à « réorienter leur vie ». L'observation des trajectoires a montré le poids de la violence dans les événements de bifurcation. La société patriarcale mexicaine légitime des comportements masculins violents, mais contrôle également la parole des femmes, et cela même pour les plus jeunes générations.

Les relations conflictuelles entre mère et fille sont omniprésentes dans les discours des femmes interrogées. Les mères des mères adolescentes jouent un rôle essentiel dans les reconfigurations familiales des mères adolescentes à court terme et dans certaines situations à long terme. Les conflits mère/fille révèlent les enjeux de luttes intergénérationnelles sur le rôle et la position de la femme au sein de la famille. Contrairement à leurs aînées, les mères adolescentes résistent davantage aux situations d'oppression dont elles sont victimes. En faisant le choix de se séparer de leur conjoint, les mères adolescentes privilégient un itinéraire individuel au détriment de la cohésion du groupe familial, ce à quoi leurs aînées ne pensaient pas pouvoir se soustraire.

Les femmes des plus jeunes générations que nous avons interrogées s'expriment et agissent davantage dans le sens d'une résistance à la violence. La légitimation progressive des séparations et des reconfigurations familiales, et le désir des femmes de limiter leur fécondité et de transmettre leurs valeurs à la génération suivante témoignent d'une plus grande autonomie (non-acceptation de la violence, préférence pour des études longues, retard du calendrier du premier enfant, etc.), laquelle reste cependant toujours limitée.

Synthèse de la 4^{ème} partie

Les conclusions auxquelles l'analyse qualitative nous a permis d'aboutir sont les suivantes :

- *La grossesse, le temps du basculement à l'âge adulte* : comprise entre l'attendu et l'inattendu, la découverte de la grossesse marque le début d'un processus où former une famille à travers l'officialisation d'une union devient l'objectif principal. Visible également dans les résultats quantitatifs, ce processus opère comme un basculement quasi « instantané » dans la vie adulte où le changement de statut, celui de fille à « épouse » apparaît comme à un acte « réparateur » face à l'exercice de la sexualité hors union. Le discours des femmes montre que les normes relatives à la famille et au rôle des femmes sont fortement intériorisées par les jeunes filles, au point même d'anticiper le processus avant l'annonce de la grossesse aux parents ou encore de s'en servir comme stratégie pour fuir le foyer d'origine. Même si l'ensemble des femmes se sont soumises à « ces règles », elles expriment des années plus tard, leur souffrance concernant la rapidité de l'enchaînement des événements et le manque de contrôle des étapes de cette transition. Le temps de la réflexion est court et leur marge de négociation reste limitée face à l'autorité parentale.

- *La formation familiale des adolescentes, « une affaire de famille »* : les résultats ont montré que les parents des deux partenaires avaient un rôle non négligeable sur le processus de formation familiale. Le degré d'implication dépendra du moment de l'annonce de la grossesse et de la coopération des partenaires. Les parents peuvent conseiller ou soutenir leur fille dans le processus, mais également l'obliger à concrétiser l'union. Cependant cette implication prendra une autre forme si le conjoint refuse de s'engager et de reconnaître l'enfant. Dans ce cas précis, l'autorité des parents de la jeune fille contrôle et organise « la suite » en redistribuant les rôles de chacun au sein du ménage. L'implication du partenaire, de ses parents et de sa belle-famille permet de gérer efficacement « cette situation » d'urgence en développant de nombreuses formes d'entraide et de soutien – en cela les mères adolescentes ne sont pas isolées à la naissance du premier enfant – cependant la marge de négociation de l'adolescente est limitée.

- *Des trajectoires familiales « sous emprise »* : le jeu d'interactions entre les solidarités/ruptures conjugales et intrafamiliales oriente la trajectoire familiale des mères adolescentes depuis la formation familiale. Ces deux processus (solidarité du conjoint et de la famille d'origine) se révèlent d'une grande importance, car le contexte favorise le maintien d'une division traditionnelle

des rôles entre hommes et femmes (choisie ou imposée par le partenaire) et le maintien de la rigidité des normes de genre en matière d'union et de fécondité. Dans ces conditions les femmes sont dépendantes du soutien de leur conjoint ou de leur famille d'origine. De plus, les violences de genre entre conjoints, entre père et fille et/ou mère et fille sont multiples et s'accumulent tout au long de leur parcours. Ces violences peuvent être à l'origine de décisions les poussant à « réorienter leur vie ». Malgré l'emprise qu'elles subissent, les mères adolescentes mettent en place des stratégies de résistance afin de sortir du contexte de violence.

- *Faible recours aux institutions* : de manière générale, malgré les situations de vulnérabilité vécues par les femmes, le recours aux institutions publiques est absent des discours, et cela quel que soit le domaine : emploi, aide sociale, planning familial, problématiques de violence, etc. Cela peut s'expliquer en grande partie par le fait que l'offre de l'aide sociale au Mexique est limitée. Cependant les interactions avec des institutions publiques ne sont pas inexistantes dans leur quotidien (médecins, DIF, école publique de leurs enfants, etc.). Aussi serait-il pertinent de creuser la question de la confiance des femmes vis-à-vis des institutions publiques.

- *Rôle de l'autorité maternelle dans le parcours familial des mères adolescentes : reproduction de la domination masculine ?* Le poids de l'autorité maternelle s'est révélé, à travers l'analyse des conflits intrafamiliaux, tenir un rôle important dans la conduite des trajectoires familiales des mères adolescentes, mais également dans la transmission des normes identitaires du « féminin » et du « masculin ». Au-delà du degré d'autorité maternelle qui varie selon les configurations familiales, la teneur du message délivré aux jeunes mères est l'acceptation d'une relation de dépendance (économique et symbolique) vis-à-vis du conjoint garante de la cohésion sociale du groupe familial. Ce message perpétue un modèle qui inscrit la femme dans une situation de subordination vis-à-vis des hommes. Cependant, de nombreuses mères déclarent s'opposer à ce modèle, privilégiant un itinéraire individuel aux dépens de la cohésion du groupe familial.

Les injonctions des mères des mères adolescentes interrogées découlent d'une position ambivalente où se mêlent contrôle, autoritarisme et protection de l'« enfant » (cela est plus fréquent quand les mères adolescentes sont célibataires) ; ce qui reproduit et légitime ce modèle familial où la femme ne se réalise que dans une relation de dépendance à un homme.

CONCLUSION GÉNÉRALE

Appréhendé comme un « problème social » dans le débat politique et scientifique, le phénomène des maternités adolescentes est devenu depuis les années 1980 l'un des principaux enjeux sociodémographiques au Mexique. En effet, dès cette période, le poids de la fécondité adolescente par rapport à la fécondité totale s'alourdit. Face à ce constat, caractéristique de la transition de la fécondité des pays d'Amérique latine, la communauté scientifique pointe du doigt la particularité du phénomène et ses conséquences « désastreuses » en termes économique, social, sanitaire et démographique.

Cependant, à ce jour peu d'études en démographie se sont penchées sur les conséquences de la fécondité adolescente, et les recherches se sont axées principalement sur la compréhension de la faible diminution du phénomène (Hakkert, 2001 ; Arceo-Gomez et Campos-Vazquez, 2014). Deux principaux facteurs conduisent à une fécondité supérieure à la moyenne : l'absence de contraception avant le premier enfant et les conditions de vulnérabilité sociale (Stern et Menkes, 2008 ; Stern, 2012 ; Arceo-Gomez, Campos-Vazquez, 2014 ; Villalobos-Hernandez et al., 2015). Néanmoins, la littérature montre que le phénomène n'est pas nouveau, mais traduit le maintien de dynamiques familiales traditionnelles qui, à l'apparition de « nouveaux comportements » familiaux et d'une forme de modernité portée par la partie de la population la plus éduquée, sont devenues plus visibles. En effet, marquées depuis plusieurs décennies par un processus de polarisation des dynamiques familiales selon l'origine sociale et les niveaux éducatifs (Cosio, 2016 ; Pérez Amador, 2016), les évolutions de la société mexicaine ont contribué à ce que les institutions publiques et une partie de la communauté scientifique désignent la fécondité adolescente comme principale responsable de la reproduction de la pauvreté dans les familles et de l'accumulation de désavantages sociaux chez les jeunes filles.

Depuis les deux dernières décennies, la construction de la fécondité adolescente comme problème social a été remise en question (Stern, 2012) en montrant que la situation de pauvreté et de vulnérabilité des jeunes filles favorise la formation familiale précoce. Cependant, c'est principalement sous l'angle des inégalités sociales au moment de la naissance de l'enfant que la thématique a été traitée. Peu d'études proposent une vision dynamique du phénomène en associant la première maternité à d'autres événements – tels que le processus de mise en union et les configurations familiales –, ce qui permet également de situer le premier enfant dans une trajectoire de vie.

La fécondité adolescente sous le prisme du parcours de vie

À partir des connaissances de l'évolution des dynamiques familiales dans le contexte mexicain et de la littérature internationale sur le thème du devenir, nous avons décidé d'adopter la perspective des parcours de vie (Elder, 1985), considérant la naissance du premier enfant pendant l'adolescence comme un événement prenant sens dans une trajectoire individuelle et ayant une influence sur le parcours familial en devenir.

Cette recherche s'est donc fixé pour principal objectif d'apporter de nouvelles connaissances sur l'évolution des configurations familiales des femmes « mères adolescentes » en milieu urbain, à court terme (autour de la période entourant la naissance du premier enfant), à moyen terme (10 ans après cette naissance) et à long terme (20 ans après). L'analyse des dynamiques familiales s'est constituée autour de trois axes : les structures familiales, l'histoire conjugale et l'histoire reproductive. Il nous importait de saisir à la fois l'intensité et le calendrier de la venue des événements, en tenant compte des relations de parenté entre les membres de la famille présents dans le ménage, les parents et le(s) enfant(s). L'objectif secondaire de l'étude était de discuter de l'évolution du profil et du parcours familial des mères adolescentes au cours du temps. Nous sommes partis de l'hypothèse que l'arrivée d'un premier enfant pendant l'adolescence en zone urbaine pour l'ensemble des générations ne correspond pas à un « désordre » dans la transition à l'âge adulte et n'est pas à l'origine de trajectoires familiales atypiques à long terme. Si certaines spécificités ont pu s'observer alors, cela tenait davantage à leurs caractéristiques sociodémographiques qu'à l'âge au premier enfant.

S'imprégner du contexte urbain au Mexique : deux terrains, deux types d'approches

Pour répondre à nos objectifs, nous avons privilégié une méthode mixte alliant une analyse quantitative et qualitative à partir de l'enquête EDER 2011 et de l'enquête que nous avons menée dans la ville de Tijuana. La collecte des données s'est réalisée lors de deux terrains distincts en milieu urbain. Ces expériences ont été d'une grande richesse tant pour l'apprentissage de la construction des données et de la méthodologie d'enquête, que pour l'appropriation du « contexte urbain » dans lequel évolue notre population (observer et se rendre compte du type d'habitat, des infrastructures, de la densité des populations par quartier, etc.).

Au regard de la confrontation des résultats et des hypothèses de départ, nous avons pu dégager certaines conclusions et réflexions :

a) La naissance du premier enfant avant 20 ans ne trouble pas « la transition à l'âge adulte », mais l'accélère.

Les résultats quantitatifs et qualitatifs montrent que la naissance du premier enfant avant 20 ans ne vient pas entraver le processus de « transition à l'âge adulte » et que l'ordre des étapes ne se présente pas sous une forme « atypique ». Liée à l'arrêt de l'école et aux premières relations sexuelles non protégées, la grossesse, souvent inattendue, entraîne dès que possible la formation ou la formalisation d'une union (légalisation et/ou cohabitation des partenaires) avant la naissance de l'enfant. Malgré la diversité des agencements possibles entre ces trois événements (union, résidence et premier enfant), le processus de formation familiale est caractérisé par sa « rapidité ». C'est un temps court où les partenaires et leur famille respective interviennent et influencent les modalités du processus, et la « rapidité » du processus est davantage marquée pour les femmes des deux dernières générations de mères adolescentes. Organisé pendant la grossesse, l'ajustement des configurations familiales peut être interprété comme un processus de « réparation » vis-à-vis d'un acte socialement stigmatisé et stigmatisant, celui de l'exercice de la sexualité hors union.

Pour les femmes ayant eu un premier enfant après 20 ans, la transition à l'âge adulte est plus espacée dans le temps que celle des mères adolescentes, cependant les événements constitutifs de la formation familiale restent relativement proches les uns des autres, environ trois ans, si l'on considère l'union, le premier enfant et la cohabitation.

b) Les effets de la « précocité » de l'âge à la naissance du premier enfant sur les trajectoires familiale à long terme

À long terme, pour les mères adolescentes nées avant les années 1970, les configurations familiales sont similaires à celles des femmes qui ont eu un enfant après 20 ans. Le ménage nucléaire et le maintien de la première union sont les configurations familiales dominantes pour l'ensemble des femmes.

Cependant, une proportion de mères adolescentes plus importante a connu une dissolution de la première union (différence plus marquée chez les mères adolescentes de la troisième génération). L'âge au premier enfant n'est pourtant pas corrélé avec les dissolutions de la première union, contrairement au type d'union, à l'exercice d'une activité professionnelle et à la durée de l'union.

Seuls les comportements reproductifs se différencient selon l'âge au premier enfant. En effet, même si les mères adolescentes ont réduit leur descendance au fil des générations, elles enregistrent

néanmoins un nombre d'enfants supérieur aux autres femmes. Initier sa vie reproductive avant 20 ans favorise le fait d'avoir un 3^{ème} enfant à 29 ans et 40 ans.

Excepté le nombre d'enfants, aucune autre spécificité à long terme n'est corrélée avec l'âge au premier enfant. Le poids des variables caractérisant les trajectoires des mères adolescentes est davantage corrélé à d'autres comportements ; par exemple être en union libre.

c) Les conséquences des évolutions du niveau macro : changements des dynamiques conjugales des jeunes générations en milieu urbain ?

- De la transition au « basculement » à l'âge adulte

On pourrait affirmer que les transformations de la société mexicaine ont eu un impact sur la « forme » du passage à l'âge adulte chez les mères adolescentes. En effet, pour les deux plus jeunes générations, on observe une concentration des événements marquants autour de l'arrivée du premier enfant. En deux ans, les mères adolescentes nées entre 1966 et 1980 ont connu presque l'intégralité des événements formant cette transition. L'augmentation du niveau scolaire chez les femmes explique en partie ce rapprochement des événements dans le temps. Ce « basculement » rapide vers l'âge adulte contraste avec l'absence de changements majeurs du modèle de transition à l'âge adulte de l'ensemble des femmes ayant eu un enfant après 20 ans.

Par ailleurs, la reprise des études et d'un emploi quelques années après le premier enfant est avérée pour une petite proportion des mères adolescentes de la troisième génération. Une question reste néanmoins à approfondir, celle d'une nouvelle forme de transition à l'âge adulte où la formation familiale précoce ne serait pas un frein à la reprise des études ou d'un premier emploi, mais ne ferait qu'allonger cette période « en formation ».

- les prémices d'un changement de formation familiale pour les mères adolescentes de la génération la plus jeune ?

Malgré le basculement rapide à l'âge adulte pour la grande majorité des mères adolescentes de la troisième génération 1978-1980, un quart d'entre elles ont retardé certaines étapes de la formation familiale : retard de l'indépendance vis-à-vis de la famille d'origine, de la première union ou de la cohabitation en couple. Ce constat peut être le reflet d'un affaiblissement des contraintes sociales ayant pour conséquence d'encourager les jeunes parents à ne pas s'unir ou à ne pas s'unir « immédiatement » après la naissance du premier enfant.

Cependant, rappelons qu'il s'agit d'un comportement touchant une minorité du groupe et que le noyau composé par les événements de la formation familiale reste indissociable (union, premier

enfant et résidence). C'est pourquoi nous ne pouvons pas parler non plus d'une modification profonde des schémas traditionnels de formation familiale.

- vers une plus grande « maîtrise » de « son destin » familial ?

Dix ans après la naissance du premier enfant, la situation familiale des mères adolescentes de la troisième génération se démarque de celle de leurs aînées : elles sont plus nombreuses à former un ménage étendu aux dépens d'un ménage nucléaire et à s'être séparées de leur premier conjoint (à cause de « l'instabilité » de l'union libre grandissante dans l'ensemble de la société et non à cause de l'âge au premier enfant). À long terme, leur devenir familial est plus diversifié que celui des anciennes générations. Former un ménage nucléaire et rester avec son premier partenaire ne sont plus les seuls schémas.

De plus, les mères adolescentes de la troisième génération retardent davantage l'arrivée du deuxième et du troisième enfant d'environ 4 ans, ce qui est supérieur à l'âge observé pour les autres femmes. L'interprétation de ce résultat reste à approfondir. Cela pourrait peut-être signifier une plus grande volonté de maîtriser leur descendance finale (tendance signalée par Brugeilles et Rojas (2016) pour l'ensemble des femmes mexicaines).

Reflète d'une plus grande volonté de « maîtriser » leur devenir familial ou réponse à des situations de vulnérabilité sociale, la « diversité » des trajectoires familiales des mères adolescentes des jeunes générations marque une rupture par rapport à leurs aînées.

d) Avoir et garder un époux - poids de la présence et valeur symbolique des hommes dans les trajectoires familiales des mères adolescentes

La construction des « trajectoires familiales types » à l'aide des fiches Ageven dynamiques a révélé que la présence du conjoint et les types de relations familiales marquaient durablement les trajectoires familiales des mères adolescentes. En effet, face à une annonce inattendue de grossesse, encore sous l'autorité parentale, l'implication du père de l'enfant et la solidarité de la famille d'origine sont des éléments qui déterminent la trajectoire familiale de la jeune fille, généralement d'un niveau social économique bas ; et cela pour deux principales raisons liées entre elles : le maintien d'une division traditionnelle des rôles entre partenaires au sein du ménage (désirée ou imposée pour la femme), et celui des normes encadrant l'union et la procréation. Une autre piste, que nous avons peu explorée, concerne la faiblesse récurrente des liens avec les institutions étatiques à même de pallier le manque de besoins, de ressources, d'aides, etc.

Cependant, les résultats ont mis en avant que l'absence de conjoint à la naissance du premier enfant (manifestée par la non-reconnaissance de l'enfant, l'absence de formation d'une union et l'absence de compensation économique) se révèle être un élément pouvant entraîner une rupture dans le parcours de vie de la jeune fille. Ces ruptures s'expriment à travers des reconfigurations familiales et une redistribution des rôles de la « maternité » et de la « paternité » au sein de la famille d'origine. En effet, le parcours de la jeune femme, « sans mari » et généralement encore sous l'autorité parentale, peut brusquement se modifier dans différentes sphères de la vie quotidienne : entrée sur le marché du travail, migration internationale (souvent illégale), retrait de la responsabilité de l'éducation et des soins de l'enfant (de manière informelle ou légale), séparation résidentielle de la jeune mère et de son enfant, etc. Les changements proposés par les parents sont consentis par la jeune fille sous la contrainte.

L'absence de formation conjugale à la naissance du premier enfant entraîne une redéfinition des rôles parentaux allant jusqu'à l'appropriation du rôle maternel par la mère de la jeune mère et des « bifurcations » ayant un impact irréversible sur le parcours de vie des mères adolescentes. Ce constat met en lumière deux points importants : le fort stigmate pesant sur les mères adolescentes dont le premier enfant n'est pas reconnu par un homme et la forte autorité parentale pouvant sanctionner l'adolescente « mère célibataire » en l'éloignant des responsabilités du rôle maternel.

Outre l'absence (ou le peu) d'aide publique pouvant faciliter l'autonomie financière des mères célibataires, on note au sein des familles une forte sanction de la jeune mère « n'ayant pas » de mari, c'est-à-dire n'ayant personne pour légitimer socialement la nouvelle famille.

e) Le poids de la violence au cœur des dynamiques familiales

Au-delà des liens (solidarité/rupture) avec le conjoint et la famille d'origine (ou collatérale), nous avons noté le poids de la violence (principalement conjugale et intrafamiliale) dans l'orientation des trajectoires familiales. De la petite enfance à l'âge adulte, les femmes sont confrontées à des « actes » de violences quotidiennes : sur le lieu de vie pendant l'enfance, lors des relations amoureuses et sexuelles, au moment de la mise en union, à travers les relations avec la belle-famille, lors de la répartition des tâches au sein du groupe domestique, sur les décisions concernant l'éducation de ses enfants, etc. Une grande partie des moments de la vie des femmes est sujette à des contraintes et à une violence exercée par un membre de sa famille d'origine, le conjoint ou la famille de celui-ci. Vivre la maternité et certaines transitions à un jeune âge peut accroître les tentatives de contrôle sur la jeune mère et son enfant.

Les violences conjugales sont prédominantes dans les récits de vie que nous avons recueillis. Elles sont l'une des causes importantes des souffrances physiques et psychiques chez les femmes, des séparations et des fuites du foyer. Néanmoins, ces séparations témoignent également dans de nombreux récits d'une forme de résistance à la violence conjugale. En effet, les femmes réagissent et organisent leur « trajectoire de sortie » de la violence par la mise en place de stratégies en amont ou au moment des violences (reprise d'un emploi, fuite, séparation, etc.).

Les récits des jeunes femmes sont également marqués par des épisodes de violence intergénérationnelle, principalement à travers la relation mère/fille. Une violence qui se traduit par des actes, des paroles, un manque de soutien et une forte autorité sur les choix de vie des jeunes mères (obligation de se marier, de migrer, de supporter la violence conjugale, etc.) et qui, du point de vue des mères, peut tout aussi bien être interprétée comme une protection contre les risques encourus par leur fille.

C'est par l'intermédiaire des échanges mère/fille que s'expriment les tentatives de définition et de redéfinition des rapports de genre, de la place de la femme au sein de la famille et de la société, et des contours de l'identité féminine. Il est intéressant de noter que les violences père/fille (et les liens père/fille de manière générale) ont été moins soulignées par les femmes lors des entretiens. Ce constat, qui nous a interpellé, a pour conséquence « d'amplifier » le poids des violences mère/fille et de rendre invisibles celles entre pères et filles. Or, comme l'ont montré Carillon et Petit (2009, p.27), « les hommes, dissimulés dans "les coulisses de la scène", assurent une omniprésence symbolique visant à maintenir leur pouvoir. » En effet, la prise en charge par les mères d'épisodes de violence (abandon, travaux, mariage et migration forcés) contre leur fille « mères adolescentes » peut être le résultat de la non-implication volontaire et recherchée des hommes (Carillon et Petit, 2009). Aussi, malgré l'apparente absence des violences père/fille, ces situations peuvent révéler une forte intériorisation de la domination masculine par les femmes, qui en imposant à leur fille de lourdes épreuves se transforment en « agents exemplaires de leur propre domination » (Carillon et Petit, 2009, p.27).

f) Le rôle des normes dans le devenir familial des mères adolescentes : entre solidarités et « sanction familiale »

Afin de répondre plus globalement à notre question de recherche : avoir un premier enfant à un âge précoce, quel impact sur la vie familiale en devenir ? Les résultats montrent que, malgré un nombre d'enfants plus important, avoir un enfant avant 20 ans dans un contexte urbain n'entraîne pas, de manière générale, de trajectoires familiales « atypiques ». L'entraide entre les familles

d'origine et les jeunes mères, ainsi que la coopération avec le conjoint permettent un ajustement efficace des configurations familiales. En cela, l'âge au premier enfant n'est pas un « problème » en soi.

Cependant, dans le cas des mères adolescentes en milieu urbain, où les jeunes filles apprennent leur grossesse sous l'autorité parentale, les normes sociales, dictant l'exercice de la sexualité et de la procréation dans le cadre de l'union, entraînent « un basculement » à l'âge adulte. Cette transition est souhaitée par les jeunes filles ou imposée par la famille d'origine. Ces reconfigurations familiales, organisées dans l'immédiateté, peuvent être la source de violences entre les membres du ménage et de vulnérabilité pour les mères adolescentes.

La présence du conjoint entraîne une formation familiale, certes précoce, mais correspondant au schéma dominant. Néanmoins, l'absence de conjoint et de père pour l'enfant à naître est socialement sanctionnée par la famille d'origine au point que les parents des jeunes femmes peuvent aller jusqu'à se substituer à elles dans l'exercice du rôle de « mère ». Le cumul des rôles (élever son enfant et travailler) en l'absence du conjoint n'est pas une option privilégiée par les familles. Nous sommes donc dans le maintien d'un système de genre où l'autonomie de la femme (c'est-à-dire le cumul du rôle parental et du principal pourvoyeur économique), sans la présence d'un homme, n'est pas envisageable.

Un premier enfant pendant l'adolescence n'entraîne pas de situation d'isolement social ou d'exclusion sociale, car l'entraide familiale est présente. Cependant, les normes sociales qui régissent l'accueil du premier enfant à un âge précoce peuvent contraindre les jeunes filles à des situations qu'elles n'ont pas choisies. L'absence de rupture entre les normes de l'exercice de la sexualité, la procréation et la formation d'une union, le tabou autour de la sexualité et le maintien d'une forte division sexuelle des rôles restent les principaux éléments à l'origine de trajectoires familiales atypiques, conflictuelles et/ou douloureuses pour les mères adolescentes.

Au-delà de ces résultats, notre travail présente des limites. Certaines d'entre elles devraient faire l'objet de futures recherches dans le but de compléter les résultats précédemment énoncés.

- *L'absence des hommes*. Notre recherche s'inscrit dans la continuité des recherches en sciences sociales où l'analyse de la fécondité s'est faite essentiellement à travers les femmes. Or, de très nombreuses études (et indirectement celle-ci) montrent bien que les hommes sont également au cœur de ce processus de construction familiale et reproductive (Figuroa Guillermo et *al.*, 2006). À l'origine du projet doctoral, nous avons envisagé d'étudier les femmes et les hommes « pères adolescents ». Cependant, les faibles effectifs dans l'enquête EDER 2011 ($n < 100$) et les difficultés

sur le terrain pour rencontrer et interroger les hommes (pères adolescents) nous ont conduits à considérer uniquement les femmes.

Malgré cela, cette recherche a permis de souligner l'importance du rôle de l'homme dans le parcours de ces femmes et dans le maintien d'un processus de domination. Comme nous l'avons signalé, dans certains cas, la trajectoire des hommes (mari de mère adolescente et/ou père adolescent) connaît elle aussi des transitions lors de la naissance du premier enfant : arrêt de la scolarité, entrée sur le marché du travail (formel et informel). En tenant compte de la rigidité de la division sexuelle du travail, devenir « père » (à l'adolescence ou non) entraîne presque nécessairement la prise en charge de la responsabilité financière du ménage, impactant ainsi la trajectoire des hommes. Ces responsabilités « sociales » pourraient également peser dans le choix de la « non-reconnaissance » de la paternité et celui de ne pas former « une famille ». Aussi, peut-on se poser la question de savoir quels mécanismes interviennent dans la prise de décision d'assumer ou non son rôle de père, et se demander finalement si la trajectoire des hommes ne serait pas plus affectée que celle des femmes lors de la naissance d'un premier enfant avant 20 ans dans le contexte mexicain. Étudier le parcours des hommes, leurs perceptions et leurs normes semble pertinent pour appréhender ce phénomène, tout en considérant deux populations distinctes (qu'il serait intéressant de comparer) : les hommes « pères adolescents » et les hommes « époux d'une mère adolescente ».

- *Approfondir l'analyse du lien entre politiques publiques et comportements familiaux.*

Le poids de la dimension institutionnelle sur les comportements reproductifs dans le contexte mexicain est primordial (rôle de la politique de population, rôle du planning familial, rôle de l'école dans la diffusion des informations, etc.). Au cours de cette étude, nous avons pris en compte cette dimension comme un cadre qui structure les normes et les comportements individuels. Cependant, nous n'avons pas mis au premier plan de notre analyse l'influence des politiques institutionnelles (services de santé, associations, clubs, etc.) sur la trajectoire familiale des mères adolescentes à l'échelle individuelle (par exemple l'obtention d'une aide de l'État ou le soutien matériel des centres d'accueil DIF, etc.). Ce choix s'explique avant tout par le fait que peu de programmes d'aides ou de recours institutionnels existaient au moment où les femmes de notre échantillon ont eu leur premier enfant. Ce fait limite l'analyse des interactions entre aides publiques et parcours familial. Néanmoins, pour les jeunes générations, même si les recours institutionnels en termes de droit social et de protection de l'individu restent faibles, il serait intéressant d'approfondir l'impact des programmes récents dédiés aux mères adolescentes (par exemple, le programme PROMAJOVEN mis en place en 2004, qui délivre une bourse pour aider les mères adolescentes à terminer leur scolarité). Considérer et mesurer l'impact des nouveaux programmes semble pertinent pour de futures analyses.

- *Confronter les résultats des trajectoires familiales avec les trajectoires scolaires et professionnelles.* En effet, le retour à l'école concerne environ 15 % des mères adolescentes de la troisième génération avant 30 ans. De plus, le recours à des formations extérieures (dans le cadre du DIF) est également à prendre en compte dans la compréhension des trajectoires professionnelles. Par ailleurs, il serait également pertinent d'appréhender les trajectoires professionnelles des mères adolescentes en considérant le poids des conditions de travail dans les parcours de vie (type d'emploi, contrat, rémunération, contraintes, etc.) et ayant un impact sur la santé reproductive des femmes et sur leur trajectoire. La finalité serait aussi de mesurer l'influence de l'activité salariée sur les trajectoires familiales pour les femmes « mères adolescentes » des jeunes générations.

- *Élargir le cercle des membres de la famille à considérer.* Dans l'analyse quantitative, nous avons retenu et pris en compte certains membres de la famille proche, mais nous en avons écarté d'autres, tels les frères et les sœurs, les oncles/tantes, les grands-parents, et les personnes extérieures au cercle familial pouvant résider dans le ménage. Or, l'analyse qualitative a révélé que les membres de la famille proche peuvent jouer un rôle de soutien lors des périodes de transition, de migration, etc. Aussi, pour approfondir le rôle de « l'entourage » sur les trajectoires des mères adolescentes, serait-il pertinent d'intégrer dans l'analyse d'autres membres de la famille proche tels que les frères et sœurs et les grands-parents.

- *Comparer avec les jeunes générations :* mettre en parallèle différentes générations de femmes a permis d'apporter un regard nouveau par rapport à l'ensemble des études déjà existantes invitant à relativiser l'idée répandue d'un phénomène « nouveau et grandissant ». Comparer ces résultats avec les mères adolescentes des jeunes générations (nées dans les années 1990) serait également recommandé pour voir si les changements observés pour la troisième génération se vérifient de manière plus prononcée et indiquent une rupture par rapport aux générations nées entre 1950 et 1970 en ce qui concerne « sexualité, union, cohabitation et premier enfant ».

L'ensemble des résultats offre une « première » observation du devenir des mères adolescentes à long terme, aspect manquant dans la littérature des travaux sur la fécondité adolescente. Le développement des études biographiques et le perfectionnement des outils méthodologiques aideront les recherches à venir à compléter notre étude.

L'apport de l'analyse du parcours de vie nous paraît essentiel à la compréhension des comportements reproductifs chez les jeunes qui ne sont pas homogènes et figés dans le temps et l'espace, mais façonnés par l'ensemble des évolutions de la société.

Par ailleurs, la combinaison des approches quantitatives et qualitatives a permis de dépasser les limites de chacune des méthodes en permettant l'observation croisée des comportements reproductifs et de l'expérience des femmes à un niveau local, et de montrer ainsi toute la complexité des logiques qui guident ces comportements. Les résultats des deux approches ouvrent également une réflexion sur le perfectionnement et l'innovation des méthodes – par exemple l'inclusion systématique d'indicateurs pouvant traduire des situations de violence vécues en lien avec certains événements spécifiques. La création d'indicateurs capables de saisir les rapports de genre enrichirait les analyses quantitatives des comportements reproductifs des femmes pour une compréhension à plus grande échelle des expériences individuelles et une visibilité accrue de ces problématiques car, comme le rappellent Carillon et Petit (2009, p.28) « les politiques de population dans les pays en développement restent largement bâties autour de l'illusion sociologique, voire démographique, du pouvoir d'autonomie et de décision des individus, et en particulier celui des femmes. ».

BIBLIOGRAPHIE

Aguilar Barajas I., 1995, « Monterrey: formas de integración a la economía del sur de Estados Unidos », *Comercio Exterior* 45(5), pp.409–419.

Alegria T., 1992, *Desarrollo urbano en la frontera Mexico-Estados Unidos. Una interpretación y algunos resultados*, Consejo Nacional para la Cultura y las Artes (Conaculta), México, 285 p.

Alegria T., 2009, *Metrópolis transfronteriza. Revisión de la hipótesis y evidencias de Tijuana, México y San Diego*, Estados Unidos, Colef-Porrúa, México, 400 p.

Allison P. D., 1982, « Discrete-Time Methods for the Analysis of Event Histories », *Sociological Methodology*, Vol. 13, pp. 61-98.

Allison P. D., 1995, *Survival Analysis Using the SAS : a practical guide*, SAS Publishing, 292 p.

American Sociological Review, 1936, *Sociological Research in Adolescence*, vol. XLII, n°1, pp.81-94.

Amuchástegui A., Cruz G., Aldaz E., Mejía M.C., 2010, “Politics, religion and gender equality in contemporary Mexico: women's sexuality and reproductive rights in a contested secular state”, *Third World Q*, 2010; 31(6), pp. 989-1005.

Amuchástegui A., Cruz G., Aldaz E., et Consuelo Mejía M., 2012, « Sexualité et autonomie des femmes au Mexique : l'État laïque en question », *Cahiers du Genre*, hors serie n° 3 (HS n° 3), pp. 161-182.

Anthias, F. 2013. « Une théorisation intersectorielle du genre, de l'ethnicité, de la migration et de la classe en fonction de la violence faite aux femmes », in Rinfret-Raynor M., Lesieux É., Cousineau M.-M., Gauthier S. et Harper E. (sous la dir.), *Violences envers les femmes : réalités complexes et nouveaux enjeux dans un monde en transformation*, Québec, Presses de l'Université du Québec, pp. 55-76.

Antoine P., Bry X., Diou P.D., 1987, La fiche « Ageven » : un outil pour la collecte des données rétrospectives, *Techniques d'Enquête*, 13 (2), pp. 173-181.

Arceo-Gomez E. O., Campos-Vazquez R., 2014, « Teenage Pregnancy in Mexico: Evolution and consequences », *Latin American Journal of Economics*, Vol. 51 No. 1, may, 2014, pp.109-146.

Ariza M., de Oliveira O., 2001, « Familias en transición y marcos conceptuales en redefinición », *Papeles de Población*, vol. 7, núm. 28, abril-julio, Universidad Autónoma del Estado de México Toluca, México, pp. 9-39.

Arriaga E., 1968, *New life tables for Latin American populations in the nineteenth and twentieth centuries*, Berkeley, University of California, 324 p.

Attias-Donfut C., 1988, « La notion de génération : Usages sociaux et concept sociologique », *L'Homme et la société*, n° 90, Le temps et la mémoire aujourd'hui. pp. 36-50.

Bajos N., Ferrand M. et l'équipe Giné, 2002, *De la contraception à l'avortement. Sociologie des grossesses non prévues*, Paris, Éditions INSERM, Collection Santé Publique, 348 p.

- Barbieri M. et Hertrich V., 2005, « Écarts d'âge entre conjoints et pratique contraceptive en Afrique sub-saharienne », *Population*, 2005/5 (Vol. 60), pp. 725-764.
- Barnett C., Cloke P., Clarke N., Malpass A., 2005, « Consuming Ethics: Articulating the Subjects and Spaces of Ethical Consumption », *Antipode*, Vol. 37, Issue 1, January, pp. 23-45
- Bataillon C., 1990, « Recensement mexicain de 1990 : le meilleur ou le pire depuis 1960 ? », *L'Ordinaire Mexique Amérique Centrale*, n°130, Université Toulouse le Mirail, pp. 1-5.
- Beaud S., 1996, « Un ouvrier, fils d'immigrés, «pris» dans la crise : rupture biographique et configuration sociale », *Genèses*, 24, 1996. Trajectoires. pp. 5-32.
- Bereni L., Chauvin S., Revillard A. et Jaunait A., 2008, *Introduction aux études sur le genre*, De Boeck Université, Ouvertures politiques, 2e édition, 357 p.
- Bernard C. et Gruzinski S., 1986, « Les enfants de l'Apocalypse : la famille en Més-Amérique et dans les Andes », in Bruguière A., Klapish-Zuber C., Segalen M. et Zonabend F. (eds.), *Histoire de la famille*, Paris, A. Colin, tome II, pp.157-209.
- Bidart C., 2006, « Crises, décisions et temporalités : autour des bifurcations biographiques », *Cahiers internationaux de sociologie*, 2006/1 (n° 120), pp. 29-57.
- Billari F. C., Philipov D., 2004, « Education and the Transition to Motherhood: a Comparative Analysis of Western Europe », *European Demographic Research Paper*, 40 p.
- Bledsoe, C. H., Cohen B., 1993, *Social dynamics of adolescent fertility in Sub-Saharan Africa*, Washington DC, National Academy Press, 224 p.
- Bocquier P., 1996, *L'analyse des enquêtes biographiques à l'aide du logiciel STATA*, Paris, CEPED, 4, 220 p.
- Bocquier P., 1997, « Biais de sélection et prise en compte des migrants dans l'analyse des biographies », in *L'apport des collectes biographiques pour la connaissance de la mobilité : contribution aux débats*, Paris, INED, L'apport des collectes biographiques pour la Connaissance de la Mobilité : Rencontre internationale, Paris, 13 p.
- Boufraioua L., 2015, *Devenir adulte au Maroc. Les jeunes de Sidi Ifni*, thèse de démographie, sous la direction de Cosio-Zavala M.-E, soutenue à l'Université Paris Ouest Nanterre la Défense, 320 p.
- Bourdieu P., 1978, « Entretien avec Anne Marie Métaillé », *Les jeunes et le premier emploi*, Paris, Association des Ages, pp. 520-530.
- Bourdieu P., 1986, « L'illusion démographique », *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, Année 1986, 62-63, pp. 69-72.
- Bourdieu P., 1990, « La domination masculine », in *Actes de la recherche en sciences sociales*. Vol. 84, septembre 1990. Masculin/féminin-2., pp. 2-31.
- Bozon M., 1984, « La famille-objet », *Revue française de sociologie*, Vol. 25, No. 1 (Jan.-Mar., 1984), pp. 120-134.
- Bozon M., 1990, « Les femmes et l'écart d'âge entre conjoints : une domination consentie. Types d'union et attentes en matière d'écart d'âge », *Population*, 2, pp. 327-360.

- Bozon M., 2002, « Des rites de passage aux premières fois. Une expérimentation sans fin », *Agora débats/jeunesses*, 28, 2002. Rites et seuils, passages et continuités. pp. 22-33.
- Bozon M., 2003, « La grossesse adolescente au Brésil ou comment travailler (sur) un problème social préconstruit ? », Communication au Colloque du réseau Démographie de l'Agence Universitaire de la Francophonie, Familles au Nord, Familles au Sud, Marseille, 23-26 juin.
- Bozon M., 2012, « Autonomie sexuelle des jeunes et panique morale des adultes: Le garçon sans frein et la fille responsable. » *Agora débats/jeunesses*, 60,(1), pp. 121-134.
- Bozon M., Heilborn M-L., groupe Gravada, 2002, « Sexualité juvénile, contraception et rapports de genre. Spontanéité et déséquilibres entre partenaires à l'initiation sexuelle au Brésil », in Colloque international de Dakar, *Enfant d'aujourd'hui, diversité des contextes, pluralité des parcours*, (Sénégal, 10-13 décembre 2002), numéro 11, Tome 2, Association internationale des démographes de langue française (AIDELF), 13 p.
- Bozon M., Heilborn M. L., Aquino E., Knauth D., 2001, « Pour une approche socio-anthropologique des comportements sexuels et reproductifs pendant la jeunesse au Brésil. La construction de l'enquête Gravada », Communication au Séminaire « Questions de genre en démographie », INED, 22 juin 2001, 20 p.
- Brambila Paz C., 1985, *Migración y formación familiar en México*, México, El Colegio de México, 125 p.
- Breton D., 2011, « Fractures Reproductives - mesures en métropole et en outre-mer », Habilitation à diriger des recherches, soutenue à Paris X-Nanterre, sous la Direction de Prioux F., mémoire de synthèse, (Volume 1), 165 p.
- Bressoux P., 2010, *Modélisation statistique appliquée aux sciences sociales*, De Boeck, Louvain-la-Neuve, Belgique, pp. 464
- Browning H.L., Feindt W., 1968, « Diferencias entre la población nativa y la migrante en Monterrey », *Demografía y economía*, Vol. 2, No. 2 (1968), pp. 183-220.
- Brugilles C., 1998, « La fécondité et les comportements reproductifs à la frontière Mexique-Etats-Unis », Thèse de doctorat de démographie, Université de la Sorbonne nouvelle Paris III, sous la direction de Cosío-Zavala M.-E., 534 p.
- Brugilles C., 2002, « La politique de population au Mexique », *Les Dossiers du CEPED N°71*, Paris, Centre français sur la population et le développement, 57 p.
- Brugilles C., 2004, « La politique démographique au Mexique (1974-2000) », in Gautier A. (dir.), *Les politiques de planification familiale. Cinq expériences nationales*, Paris, CEPED, pp. 115-163.
- Brugilles C., 2005, « Tendencias de la práctica anticonceptiva en México: tres generaciones de mujeres », in Coubès M.-L., Zavala de Cosío M.E. et Zenteno R. (dir.), *Cambio demográfico y social en el México del siglo XX: Una perspectiva de historias de vida*, México, M.A. Porrúa y El Colegio de la Frontera Norte, México, pp. 121-157.
- Brugilles C., 2008, « Rôles féminins, rôles masculins, le regard des adolescentes lycéennes de Tijuana (Basse-Californie, Mexique) », *Cahiers des Amériques latines*, n°59, pp. 161-184.
- Brugilles C., 2011, « Entre familia y trabajo, roles de género desde la perspectiva de los adolescentes estudiantes de preparatorias en Tijuana » in Ojeda de la Peña N. et Zavala-Cosío M.E.

(dir.), *Jovenes fronterizos/Border youth: expectativas de vida familiar y de superacion personal hacia la adultez*, El Colegio de la Frontera Norte, Juan Pablos Editor, pp.103-137.

Brugeilles C., 2012, *Fécondité, socialisation et genre*, Habilitation à diriger des recherches en démographie, Université des Sciences et Technologie, Lille 1. 338 p.

Brugeilles C., Samuel O., 2005, « Formación de parejas y vida fecunda en México » in Coubès M.-L., Zavala Cosio M. E. et Zenteno R. (dir). *Cambio demográfico y social en el México del siglo XX : Una perspectiva de historias de vida*. M.A. Porrúa y El Colegio de la Frontera Norte, Mexico, pp. 453-477.

Brugeilles C., Rojas O., 2016, « Inicio de la práctica anticonceptiva y formación de las familias. Experiencia de tres cohortes mexicanas », in Zavala, M.-E. Coubès M.-L., Solís P. (coods.), *Cambios intergeneracionales de los cursos de vida y desigualdad social en México*. México : El Colegio de la Frontera Norte y El Colegio de México. pp.161-189

Buvinic, M., 1998, « The cost of adolescent childbearing: evidence from Barbados, Guatemala, and Mexico », *Studies in Family Planning* 29 (2), pp. 201-209.

Buvinic, M. et Kurz K., 1997, « Prospects for young mothers and their children: a review of the evidence on consequences of adolescent childbearing in developing countries ». Communication présentée à la reunion de travail sur la Sexualidad y Salud Reproductiva de Adolescentes en Países en Desarrollo: Tendencias entervenciones, Washington DC, National Academy of Sciences.

Burr Hunt W., 1976, « Adolescent Fertility : Risks and Consequences, Family Planning Programs», *Population reports Family Planning Progams*, Serie I, Number 10, July 1976, (Reprinted January 1984), USA, pp.157-175.

Bustamente J., 1981, « La interaccion social en la frontera México-Estados Unidos : un marco conceptual para la investigacion », in Gonzalez R (dir.), *La frontera Norte : integración y desarrollo*, El Colegio de Mexico, pp.11-35.

Calvès A., Bozon M., Diagne A., Kuepie M., 2006, « Le passage à l'âge adulte : repenser la définition et l'analyse des «premières fois» », in G.R.A.B - Groupe de réflexion sur l'approche biographique, *États flous et trajectoires complexes*, Collection : Méthodes et Savoir, INED, pp. 137-153.

Calvo T., 1991, « Calor del hogar : las familias del siglo XVII en Guadalajara », in Lavrin A., (coord.), *Sexualidad y matrimonio en la America hispánica. Siglo XVI-XVII*, Mexico, Grijalbo/Consejo Nacional para la Cultura y Arte, pp. 309-338

Campbell A., 1968, « The role of family planning in the reduction of poverty », *Journal for Marriage and the Family*, 30(2), pp. 236-245.

Card J.J., Wise L. L., 1978, « Teenage mothers and teenage fathers: the impact of early childbearing on the parents' personal and professional lives », *Family Planning Perspectives*, Vol. 10, No. 4, A Special Issue on Teenage Pregnancy (Jul. - Aug., 1978), pp. 199-205

Card J.J., 1981, « Long-Term Consequences for Children of Teenage Parents. » *Demography*, 18(2), pp.137-56.

Carillon S., Petit, V., 2009, « La pratique des mutilations génitales féminines à Djibouti : une « affaire de femmes » entre les mains des hommes », *Autrepart*, 52,(4), pp.13-29.

- Carrasco P., 1976, « La sociedad Mexicana antes de la conquista » in *Historia General de México*, El Colegio de México, tome I, pp. 365-288.
- Castel R., 1995, « De la exclusión como estado a la vulnerabilidad como proceso », *Revista Archipiélago*, n°21, Barcelona, pp. 17-36.
- Castro R., 2004, *Violencia contra mujeres embarazadas. Tres estudios sociológicos*. Cuernavaca. CRIM-UNAM, 427 p.
- Casique I., 2001, *Power, Autonomy and Division of Labor in Mexican Dual-earner Families*, University Press of America, 180 p.
- Cavagnoud R., 2011, *Entre la escuela y la supervivencia. Trabajo adolescente y dinámicas familiares en Lima*, Lima, 2011-1, IEP, IFEA, FT, 438 p.
- Cavagnoud R., 2015a, « Discontinuidad y autonomización en los trayectos vitales de los niños y jóvenes en situación de calle en La Paz y El Alto », *Bulletin de l'Institut français d'études andines Lucha contra la pobreza y educación en Bolivia*, 2015-2, n°44 (3), pp. 463-479.
- Cavagnoud R., 2015b, « Infancia, calle y supervivencia. El caso de La Paz y El Alto (Bolivia) », *Debates en Sociología*, accepté, 2015-3, n°41, pp. 83-101.
- Cavagnoud R., 2018, « Ruptures et recompositions des entourages de l'enfance en situation de grande précarité dans les pays andins (Bolivie, Pérou) : approche micro-démographique », Séminaire GRIAL–DVLP–CIRFaSe, Université catholique de Louvain (UCL), 7 mars 2018, Louvain.
- CDD - Catolicos por el Derecho a Decidir, 2009, Encuesta de Opinión Católica en México 2009
- CDD - Catolicos por el Derecho a Decidir, 2014, Encuesta de Opinión Católica en México 2014
- Chackiel J., 2004, « La transición de la fecundidad en América Latina 1950-2000 », *Papeles de Población*, vol. 10, num. 41, Julio-septiembre, Mexico, pp. 9-58.
- Chamboredon J.-C., 1966, « La société française et sa jeunesse », in Darras, *Le partage des bénéfices*, Darras, Minuit, Paris, pp.155-175.
- Chevalier, A. et Viitanen T.K., 2003, « The long-run labour market consequences of teenage motherhood in Britain », *Journal of Population Economics*, 16(2), pp. 323-343.
- Coenen-Huther J., 2003, « Le type idéal comme instrument de la recherche sociologique », *Revue française de sociologie*, n° 44 (3), pp. 531-547.
- CONAPO, 1995, Programa Nacional de Población 1995-2000
- CONAPO, 2005, Índices de Marginación, 2005, México City, 52 p.
- CONAPO, 2010, Conapo. Estimaciones de la Poblacion de México 1990-2010, 41 p.
- CONAPO, 2016a, « Estrategia Nacional para la Prevención del Embarazo en Adolescentes », Mexico, 128 p.
- CONAPO, 2016b, Situación de la Salud sexual y reproductiva, Mexico. p.227

Contreras Urbina J. M., 2008, « La legitimidad social de la violencia contra las mujeres en la pareja. Un estudio cualitativo con varones en la ciudad de México », in Castro R., Casique I., (eds.), *Estudios sobre cultura, género y violencia contra las mujeres*, México: Universidad, pp.41-79.

Cook S.F. et Borah W., 1966, « Marriage and legitimacy in Mexican culture ; Mexico and California », *California Law Review*, Vol. 54, n°2, pp. 946-1008.

Corona Vazquez, R., 1991, « Confiabilidad de los resultados preliminares del XI censo General de Población y Vivienda de 1990 », *Estudios Demográficos y Urbanos*, Vol 6, n°1 - Enero - Abril 1991, El Colegio de México, México DF, pp.33-68.

Corona Vasquez R., 1993, « Dinámica de la migración permanente interestatal e internacional (1950-1990) », *Comercio Exterior*, Vol.43, 8, agosto México, Banco Nacional de Comercio Exterior, pp.750-762.

Cosío-Zavala M-E., 1994, *Changements de fécondité au Mexique et politiques de population*, Paris, L'Harmattan, IHEAL, 256 p.

Cosío-Zavala M-E., 1995, « Inégalités économiques et sociales et transitions de la fécondité en Amérique latine », in Tabutin D., Eggerickx T., Gourbin C., *Transitions démographiques et sociétés* (D. al. est), Louvain-la-Neuve/Paris, Academia/L'Harmattan, p. 401-413

Cosío-Zavala M-E., 1996, « Malthusianisme de la pauvreté au Mexique », in Leridon H. (coord.), *Populations : l'état des connaissances*, Paris, La Découverte, pp. 255-256.

Cosío-Zavala M-E., 1998, *Changements démographiques en Amérique latine*, Paris, ESTEM, AUPELF-UREF, 1998, 122 p.

Cosío-Zavala M-E., 2001, « Les deux modèles de transition démographique en Amérique latine : le malthusianisme de la pauvreté », in Gendreau F. et Poupard M. (dir.), *Les transitions démographiques des pays du Sud*, Aupelf-Uref, Editions Estem, Paris, 2001, pp. 41-52.

Cosío-Zavala, M.E., 2004, « Impacto sobre la fecundidad de los cambios en los sistemas de género » in Cosío-Zavala M.E., *La fecundidad en América latina y el Caribe, transición o revolución ?*, CERPOS-Université de Paris X-Nanterre et Centre latino-américain de démographie (CEPAL-CELADE), Santiago du Chili, pp. 247-265.

Cosío-Zavala M-E., 2005, « Las tendencias de la fecundidad en los tres grupos de generaciones urbanas y rurales según el sexo » in Coubès M.-L., Zavala de Cosío M.E. et Zenteno R. (dir.), *Cambio demográfico y social en el México del siglo XX: Una perspectiva de historias de vida*, México, M.A. Porrúa y El Colegio de la Frontera Norte, pp. 97-119.

Costenalle V., 2015, « Parcours conjugaux familiaux des hommes et des femmes selon les générations et les milieux sociaux », *Insee références*, édition 2015, 76 p.

Coubès M.L., Hernández S.A., 2012, Empleo, ingreso y familia. Evolución y crisis en Tijuana, in López Estrata S. (coor.), *La realidad social y las violencias, Zona metropolitana de Tijuana*, Colegio de la Frontera Norte, pp. 293-334.

Coubès M.L., 2000, « Demografía fronteriza: cambio en las perspectivas de análisis de la población de la frontera México-Estados Unidos », *Revista mexicana de sociología*, n°2, Abril-Junio de 2000, pp.109-123

Coubès, M-L., Cosío-Zavala M-E. et Zenteno R., 2005, *Cambio demográfico y social en el México del siglo XX: Una perspectiva de historias de vida*, México, M.A. Porrúa y El Colegio de la Frontera Norte. 528 p.

Coubès M.L., Zenteno R., 2005, « Transición hacia la vida adulta en el contexto mexicano: una discusión partir del modelo normativo », in Coubès M.L., Zavala de Cosío M.-E., Zenteno R. (dir.), *Cambio demográfico y social en el México del siglo XX : una perspectiva de historias de vida*, México, El Colegio de la Frontera Norte, 2005, p. 331-353

Coubès, M-L., Gonzalez Ramirez R., 2011, « Experiencias de vida de los jóvenes en Tijuana : las interrelaciones entre escuela y trabajo », in Ojeda de la Pena N., et Zavala-Cosío M-E. (dir.), *Jóvenes fronterizos/ Border Youth. Expectativas vida familiar, educación y trabajo hacia la adultez*, El Colegio de la Frontera Norte, Juan Pablos Editor, pp.57-78

Coubès M.L., Hernández S. A., 2012, « Empleo, ingreso y familia. Evolución y crisis en Tijuana », in López Estrata S. (coor.), *La realidad social y las violencias, Zona metropolitana de Tijuana*, Colegio de la Frontera Norte, pp. 293-334.

Courgeau D., Lelièvre É., 1989, « Analyse démographique des biographies », *Population*, Vol. 44, n° 6, Novembre Décembre 1989, pp. 1233-1238

Courgeau D., Lelièvre É., 1996, « Changement de paradigme en démographie », *Population*, Vol. 51, n° 3, 1996, pp. 645-654.

Courgeau D., Lelièvre É., 2001, « L'Analyse démographique des biographies », in Casetti, Vallin J., Wunsch G. (dir.) : *Démographie : analyse et synthèse. La dynamique des populations*, Ined, chapitre XXIII, 2001, pp. 503-517 (citation page 505)

Cox D., 1972, « Regression models and life tables (with discussion) », *Journal of the Royal Statistical Society*, Vol. 34, n° 2, 1972, pp. 187-22 Vermunt 1997

Cruz Piñeiro R., Saul Salazar Jiménez., 2011, « Mosaico migratorio. Tijuana y sus cambios en los flujos migratorios », in Cruz Piñeiro R., Quintero Ramiez C. (Coord.), *Ires y venires : Movimientos migratorios en la frontera norte de México*, El Colegio de la Frontera Norte, México, pp.45-86.

Cyrulnik B., 2003, *Le murmure des fantômes*, édition Odile Jacob, Paris, 2003, p. 131

De Bruin B.J., 2002, « Fécondité : théories, structures, modèles, concepts », in Casetti, Vallin J., Wunsch G. (dir.), *Les déterminants de la fécondité*, Paris, INED, pp. 407-447.

Dehouve D., 2003, « El matrimonio indio frente al matrimonio español (siglo XVI al XVIII) », in Robichaux David, *El matrimonio en Mésoamérica ayer y hoy : unas miradas antropológicas*, Universidad Iberoamerica, México DF, pp.78-94.

Delors A., 2011, « La «donación del hijo» en Colombia : de las buenas razones a las justificaciones », in Lestages Françoise, Olavarria Maria Eugenia, 2011, *Parentescos en un mundo desigual. Adopciones, lazos y abandonos en México y Colombia*, Universidad autónoma Metropolitana Unidad Iztapalapa, México, pp.15-551

Demazière D., 2013, « Typologie et description. A propos de l'intelligibilité des expériences vécues », *Sociologie, Théories et méthodes*, n° 3, vol. 4, pp. 333-347

- Denzin, N.K. et Lincoln, Y.S. (eds), 2000, *Handbook of qualitative research*, 2nd edition, Thousand Oaks, Sage, London, 1065 p.
- Deshusses M., 2005, « Du confiage à l'esclavage « Petites bonnes » ivoiriennes en France », *Cahiers d'études africaines*, 179-180, (3), pp. 731-750.
- Donati P., Cèbe D., Bajos N., 2002, « Interrompre ou poursuivre la grossesse ? Construction de la décision », in Bajos N, Ferrand M., équipe GINE., *De la contraception à l'avortement. Sociologie des grossesses non prévues*, Paris, Inserm, pp. 115-162.
- Dorvil H., Mayer R., 2001, « Introduction. Problèmes sociaux : définitions et dimensions » in Dorvil H., Mayer R., *Problèmes sociaux. Tome I. Théories et méthodologies. Introduction : « Problèmes sociaux : définitions et dimensions »*, Québec : Les Presses de l'Université du Québec, Collection : Problèmes sociaux et interventions sociales, pp. 1-13.
- Echarri Cánovas C. J., 2009, « Estructura y composición de los hogares en la Endifam », p.151, in Rabell Romero Cecilia (coord), 2009, *Tramas familiares en el México contemporáneo, Una perspectiva sociodemográfica*, El Colegio de México, México, pp. 143-175.
- Echarri Cánovas C., Pérez Amador J., 2007, « En tránsito hacia la adultez: eventos en el curso de vida de los jóvenes en México », *Estudios Demográficos y Urbanos*, vol. 22, núm. 1, enero-abril, 2007, El Colegio de México, A.C. Distrito Federal, México pp. 43-77.
- EDER 2011, Encuesta Demografica Retrospectiva 2011.
- Elder G. H., 1974, *Children of the Great Depression: Social Change in Life Experience*. University of Chicago Press, 297 p.
- Elder G. H., 1978, « Family History and the Life Course », in Hareven Tamara K., *Transitions : the Family and the Life Course in Historical Perspective*, Academic Press, New York, pp. 17-64.
- Elder G. H. Jr., 1985, « Perspective on life course », in Elder G. H., Jr., *Life course dynamics: trajectories and transitions, 1968-1980*, New York, Cornell University Press, pp. 23-49.
- Elder, G. H., Jr., 1998a, « Life course and human development », in W. Damon (Ed.), *Handbook of child psychology*, New York: Wiley, pp. 665-715.
- Elder, G. H., 1998b, « The Life Course as Developmental Theory », *Child Development*, 69(1), pp. 1-12.
- Elder G.H., Johnson M.K., Crosnoe R., 2003, « The Emergence and Development of Life Course Theory », in Mortimer J.T., Shanahan M.J. (eds) *Handbook of the Life Course*. Handbooks of Sociology and Social Research. Springer, Boston, MA, pp. 3-19.
- ENCREER/RIFREM, 2016, Encuesta Nacional sobre Creencias y Prácticas Religiosas, INEGI.
- ENIGH, 2014, Encuesta Nacional de Ingresos y Gastos de los Hogares 2014, INEGI.
- ENOE, Encuesta Nacional de Ocupación y Empleo, INEGI.
- Esteinou R, 2008, *La familia nuclear en México: lecturas de su modernidad. Siglos XVI al XX*, CIESAS/Miguel Angel Porrúa, México D.F., 247 p.

- Fernet M. et M. E. Richard. 2008. « Violence et relations amoureuses à l'adolescence », in Lévy J. J. et Dupras A. (sous la dir.), *Questions de sexualité au Québec*, de Montréal, Éditions Liber, pp. 254-531.
- Figuroa Perea J.G., Jiménez L., TENA O., (coord.), 2006, *Ser hombres, esposos e hijos. Experiencias y valoraciones de varones mexicanos*, El Colegio de México, México, 401 p.
- Figuroa Perea J.G., Hita Dussel M.G., Aguilar Ganado B. M., 1994, « Una aproximación al entorno de los derechos reproductivos por medio de un enfoque de conflictos », *Estudios sociológicos*, Vol. XII, num 34, enero-abril, pp. 129-154.
- FNUAP, 2013 Nations Unies, 2013b, *La mère-enfant : face aux défis de la grossesse chez l'adolescente, État de la population mondiale*, Nations Unies, New York, 132 p.
- Furstenberg F., Brooks-Gunn J., Philip Morgan S., 1987, « Adolescent mothers and their children in later life », *Family Planning Perspectives*, 19(4), pp.142-151.
- Furstenberg F., Brooks-Gunn J., Chase-Lansdale L., 1989, « Teenaged pregnancy and childbearing », *American Psychologist*, 44(2), pp. 313- 320.
- Furstenberg F., Grant M. J., 2007, « Changes in the transition to adulthood in less developed countries », *European Journal of Population*, N°23, pp. 415-428.
- Galland O., 1991, *Sociologie de la jeunesse. L'entrée en vie d'adulte*, Armand Colin, Collection U, série « Sociologie », 231 p.
- Galland O., 1993, « Introduction : qu'est ce que la jeunesse ? » in Cavalli A., Galland O.,(dir.), « *L'allongement de la jeunesse* », Artes, Actes Sud, pp. 11-18
- Galland O., 1995, « Une entrée de plus en plus tardive dans la vie adulte », in *Economie et statistique*, n°283-284, pp. 33-52.
- Galland O., 1996, « L'entrée dans la vie adulte en France. Bilan et perspectives sociologiques », *Sociologie et sociétés*, vol. 27, n° 1, pp. 37-46.
- Galland O., 2001, « Adolescence, post-adolescence, jeunesse : retour sur quelques interprétations », *Revue française de sociologie*, vol. 42, n° 4, 2001, pp. 611-640.
- Galland O., 2011, *Sociologie de la Jeunesse*, Armand Colin, 250 p.
- Ganzeboom H.B.G., P.M. de Graaf et Treiman D.J., 1992, « A standard international socio-economic index of occupational status », *Social Science Research*, 21, pp. 1-56.
- García B., 2001, Reestructuración económica y feminización del mercado de trabajo en México. *Pap. Poblacion*, vol.7, n.27, pp.45-61.
- Garcías B., Muñoz H. et Oliviera de O., 1982, *Hogares y trabajadores en la Ciudad de México*, El Colegio de México, 201 p.
- García B., Oliviera de O., 1994, Trabajo femenino y vida familiar en México, México, El Colegio de México.

García B., Oliveira de O., 2006, *Las familias en el México metropolitano. Visiones femeninas y masculinas*, Centro de Estudios Demográficos Urbanos y Ambientales y Centro de Estudios Sociológicos, El Colegio de México., 300 p.

García Hernández G. E., 2012, *Embarazo y maternidad adolescentes en contextos de pobreza : una aproximación a los significados de las trayectorias sexuales reproductivas*, Thèse de doctorat, Colegio de México, México, 367 p.

Gauthier A., Quesnel A., 1993, *Politique de population, médiateurs institutionnels et régulation de la fécondité au Yucatan (Mexique)*. Paris, ORSTOM, 114 p.

Gayet C., 2002, « Los matrimonios de los hombres de más de 35 años: ¿la búsqueda del rejuvenecimiento?: una perspectiva a partir de las diferencias de edades entre cónyuges », *Estudios Demográficos y Urbanos*, 49, pp. 217-234.

Gayet C., Solís P., 2007, « Sexualidad saludable de los adolescentes: la necesidad de políticas basadas en evidencias », *Salud Pública de México*, año/vol. 49, número especial Instituto Nacional de Salud Pública, Cuernavaca, México, pp. 47-51

Gayet, C.; Gutiérrez J. P., 2014, « Calendario de inicio sexual en México. Comparación entre encuestas nacionales y tendencias en el tiempo », *Salud Pública de México*, vol. 56, núm. 6, noviembre-diciembre, Instituto Nacional de Salud Pública, Cuernavaca, México, pp. 638-647

Geronimus A.T. and Korenman S, 1990, The socioeconomic consequences of teen child bearing reconsidered », unpublished, Ann Arbor, MI: University of Michigan.

Geronimus A. T., Korenman S., 1992, « The Socioeconomic Consequences of Teen Childbearing Reconsidered », *The Quarterly Journal of Economics*, 107, (4), pp. 1187-1214.

Geronimus A.T., Korenman S., 1993, « The socioeconomic cost of teenage childbearing : evidence and interpretation », *Demography*, May, 30 (2), pp. 281-90.

Goldman N., 1981, *Dissolution of first unions in Colombia, Panama, and Peru*”. *Demography* 18 (4), pp. 659-679.

Gonzalbo Aizpuru P., 1998, *Familia y orden colonial*, México, El Colegio de México, Centro de estudios historicos, 316 p.

González Galbán H., 2006, « Cambios previsibles en los niveles de fecundidad de las adolescentes mexicanas. El caso de la Frontera Norte », *Frontera Norte*, vol. 18, núm. 36, julio-diciembre, México, pp. 29-52.

González Galbán H., 2013, « La reproducción de las jóvenes de la frontera norte de México: Niveles territoriales y factores condicionantes », *Estudios fronterizos*, 14(27), pp. 65-96.

González Lopez G., 2016, *La religion et l'usage des méthodes contraceptives au Mexique*, Thèse de doctorat en sociologie, sous la direction de M.-E. Cosío-Zavala, Université de la Sorbonne nouvelle III, 319 p.

González Ramírez R. S., 2012, « Situación demográfica en la zona metropolitana de Tijuana », in López Estrata S. (coor.), *La realidad social y las violencias, Zona metropolitana de Tijuana*, Colegio de la Frontera Norte, pp. 111-140.

Gonzalez Ramirez R.S., Gavilanes Ruiz M-C., 2011, « Los adolescentes de Tijuana : sus actitudes y percepciones hacia la anticoncepción », in Ojeda de la Pena N., et Zavala-Cosío M-E. (dir.), *Jovenes fronterizos/ Border Youth. Expectativas vida familiar, educación y trabajo hacia la adultez*, El Colegio de la Frontera Norte, Juan Pablos Editor, pp.267-292.

Gossiaux, J-F., 1977, « Type d'organisation familiale et cycle, changement ou mutation dans la «société européenne» », in Cuisenier J. et Segalen M. (dir.), *Le cycle de la vie dans les sociétés européennes*, Paris La Haye, Mouton, pp. 393-410.

G.R.A.B. (Groupe de Réflexion sur l'approche biographique), *Etats flous et trajectoires complexes*, ANTOINE Philippe, LELIÈVRE Éva (dir.), Ined, n° 3, 1999. 301 p.

Grajales Porras A., 2010, « Structure et comportement démographique différentiel d'une population citadine du Mexique colonial. La paroisse d'Anasco, à Puebla de los Ángeles, en 1792 », *Annales de démographie historique*, 2010/1 (n° 119), pp. 27-66.

Greaves C. L., 2010, « La búsqueda de la modernidad », in Tank De Estrada D. (dir.), *La educación en México*, México, El Colegio de México, pp. 188-216.

Grémy J.-P., Le Moan M.J., 1977, « Analyse de la démarche de construction de typologies dans les sciences sociales », *Informatique et Sciences Humaines*, Numéro spécial n° 35, 77 p.

Grenier P., 1988, « L'effet frontière » dans l'utilisation et l'organisation de l'espace des Andes argentines », *Revue de Géographie Alpine*, 1, pp. 7-44.

Grogger J et Bronars SG, 1993, «The socioeconomic consequences of teenage childbearing: findings from a natural experiment», *Family Planning Perspectives*, 25(4), pp. 156-161.

Grossetti M., 2006, « L'imprévisibilité dans les parcours sociaux », *Cahiers Internationaux de Sociologie*, Presses Universitaires de France, pp. 5-28.

Guzmán J-M., Rodriguez J., Martinez J., Contreras J. M. et Gonzalez D., 2006, « La démographie de l'Amérique Latine et de la Caraïbe depuis 1950 », *Population*, n°5-6, pp.623-733.

Hakkert R., 2001, « Consecuencias del embarazo adolescente », en Guzmán J. M., Hakkert R., Contreras J. M. et Falconier de moyano M., (eds.), *Diagnóstico sobre salud sexual y reproductiva de adolescentes en América Latina y el Caribe*, unfpa México. pp.43-76.

Hall, G. S., 1904, *Adolescence its psychology and its relations to physiology, anthropology, sociology sex, crime, religion and education*, Vol. II. New York, NY, US, Appleton & Company. 788 p.

Hareven T. K. et Masaoka K., 1988, « Turning points and transitions : perspectives of the life course », *Journal of Family History*, 13(3), pp. 271-289.

Hareven T. K., 1977, « The family life Cycle in Historic perspective, in le cycle de la vie dans les sociétés européennes », in Cuisenier J. et Segalen M. (dir.), *Le cycle de la vie dans les sociétés européennes*, Paris La Haye, Mouton, pp. 339-352.

Hareven T. K., 1978, *Transition : the family and the Life Course in Historical Perspective*, New York, Academic Press, 304 p.

Henry L., 1959, « D'un problème fondamental de l'analyse démographique », *Population*, Vol. 14, n° 1, pp. 9-32.

- Henry L., 1966, « Analyse et mesure des phénomènes démographiques par cohorte », *Population*, Vol. 20, n° 3, pp. 465-482.
- Hoem J., 1985, « Weighting, misclassification, and other issues in the analysis of survey sample of life histories », in Heckman J. et Singer B. (eds.), *Longitudinal analysis of labor market data*, Cambridge University Press, Cambridge, pp. 249-293.
- Hoffman, E., Foster M., Furstenberg F., 1993, « Reevaluating the Costs of Teenage Childbearing: Response to Geronimus and Korenman », *Demography*, Vol. 30, No. 2, May, pp. 291-296.
- Hoffman S.D., 1998, « Teenage childbearing is not so bad after all... or is it? A review of the literature », *Family Planning Perspectives*, vol. 30, n°5, pp. 236-240.
- Hoffman, S.D., 2008, « Consequences of teen childbearing form others : Updated estimates of the consequences of teen childbearing form others », in S. D. Hoffman, & R. A. Maynard (Eds.), *Kids having kids: Economic costs & social consequences of teen pregnancy*, The Urban Institute Press, Washington, DC, pp. 74-92.
- Hotz V.J., McElroy S.W., Sanders S.G., 1997, « The impacts of teenage childbearing on the mothers and the consequences of those impacts for government », in: Maynard R, ed., *Kids Having Kids*, Washington, DC: The Urban Institute Press, pp.55-94.
- Hotz V.J., McElroy S.W., Sanders S.G., 2005, « Teenage childbearing and its life cycle consequences: Exploiting a natural experiment », *the Journal of Human Resources*, 40(3), pp. 683-715.
- INEGI, 1976, La Encuesta Mexicana de Fecundidad (EMF) de 1976.
- INEGI, 1982, La Encuesta Nacional Demográfica (END) de 1982.
- INEGI, 1992, Encuesta Nacional de la Dinámica Demográfica 1992
- INEGI, 1997, Encuesta Nacional de la Dinámica Demográfica 1997
- INEGI, 2009, Encuesta Nacional de la Dinámica Demográfica 2009, Panorama socio-demográfico de México.
- INEGI, 2010, Censo de Población y Viviendas 2010, México.
- INEGI, 2011, Instructivo de llenado de la encuesta EDER 2011, México
- INEGI, 2014, Encuesta Nacional de la Dinámica Demográfica 2014, primeros resultados.
- INEGI, 2015, Encuesta intercensale 2015.
- INEGI, 2017, « La anticoncepción: implicaciones en el embarazo adolescente, fecundidad y salud reproductiva en México », Instituto Nacional de Estadística y Geografía, México
- INSEE, 2000, *L'économétrie et l'étude des comportements*, Série Documents de travail, Unité « Méthode statistique », Paris, pp. 32
- Irvine J. M., 1994, « Cultural Differences and Adolescent Sexualities », en Irvine J., (ed.), *Sexual Cultures and the Construction of Adolescent Identities*, Filadelfia, Temple University Press, pp. 3-28.

- Jesús Reyes D. de, González Almontes E., 2014, « Elementos teóricos para el análisis del embarazo adolescente ». *Sexualidad, Salud y Sociedad (Rio de Janeiro)*, (17), pp. 98-123.
- Johnson, M. P., 2011, « The differential effects of intimate terrorism and situational couple violence : Findings from the national violence against women survey », *Journal of Family Issues*, 26 (3), pp. 322–349.
- Juárez, F., 1990, « La vinculación de eventos demográficos: un estudio sobre los patrones de nuptialidad », *Estudios Demográficos y Urbanos*, 5.3 (15), pp. 453-477.
- Juárez F., Gayet C., 2005, « Salud sexual y reproductiva de los adolescentes en México un nuevo marco de análisis para la evaluación y diseño de políticas », *Papeles de Población*, julio-septiembre, número 45, Universidad Autónoma del Estado de México, Toluca, México, pp. 177-219
- Juárez, F., 1990, « La vinculación de eventos demográficos: un estudio sobre los patrones de nuptialidad », *Estudios Demográficos y Urbanos*, 5.3 (15), pp. 453-477
- Juárez, F., Quilodrán J., 2009, « Las pioneras del cambio reproductivo: un análisis partiendo de sus propios relatos », *Notas de Población*, n°87, CEPAL, pp.63-94.
- Juárez F., Singh S., 2012, « Incidence of Induced Abortion by Age and State, Mexico, 2009: New Estimates Using a Modified Methodology », *International Perspectives on Sexual and Reproductive Health*, Volume 38, Number 2, June 2012, p. 58-67.
- Juárez F., 2013, « Embarazo no planeado y aborto inducido en México », *Hoja informativa*, Guttmacher institute, Colegio de México, noviembre 2013, 4 p.
- Kellog S., 2005, « Familia y parentesco en un mundo mexicana en transformación » in Robichaux D., (comp.), *Familia y parentesco en México y Mesoamérica. Unas miradas antropológicas*, México, D.F., Universidad Iberoamericana, pp. 101-138
- Koch E. et al., 2012, « Fundamental discrepancies in abortion estimates and abortion-related mortality : A reevaluation of recent studies in Mexico with special reference to the International Classification of Diseases », *International Journal of Women's Health*, Dove press Journal, 2012:4, pp. 613–623
- Le Goff J.M., Forney Y., 2003, *Mise en œuvre des modèles logistiques à temps discret avec SPSS*, Centre Lémanique d'études des parcours et modes de vie, Universités de Lausanne et Genève, 28 p.
- Le Goff J. M, Forney Y., 2013, « Analyse des événements de l'histoire de vie : estimation de modèles logistiques à temps discret avec SPSS », *Cahiers recherche et méthodes*, n° 3, Université de Lausanne, 29 p.
- Lelièvre É., Bringé A., 1998, *Manuel pratique pour l'analyse statistique des biographies*, Presses universitaires de France, n° 2, 189 p.
- Leñero L., 1976, *La familia*, México, Asociacion Nacional de Universidades e Institutos de Enseñanza Superior, 135 p.
- Lerner S., Guillaume A., Melgar L., 2016, *Realidades y falacias en torno al aborto : salud y derechos humanos*. México: Colegio de México; IRD, 422 p.

- Lessard G., Montminy, L., Lesieux, É., Flynn, C., Roy, V., Gauthier, S. & Fortin, A., 2015, . « Les violences conjugales, familiales et structurelles : vers une perspective intégrative des savoirs », *Enfances, Familles, Générations*, (22), pp. 1–26.
- Lestage F., 2011, « La quinceañera vista por adolescentes Mexicanas y México-americanas ». in Ojeda de la Pena N., Zavala-Cosío M.E., *Jóvenes fronterizos/Border youth: expectativas de vida familiar, educación y trabajo hacia la adultez*, El Colegio de la Frontera Norte/CONACYT, Mexique, pp.223-238.
- Lesthaeghe R., 1995, « The second demographic transition in Western countries: An interpretation ». In Mason, K.O. and Jensen, A.-M. (eds.). *Gender and family change in industrialized countries*. Oxford: Clarendon Press, pp. 17-62.
- Le Van C., 1998, *Les grossesses à l'adolescence*, Paris, L'Harmattan. 206 p.
- Le Van C., 2006, « La grossesse à l'adolescence : un acte socialement déviant ? », *Adolescence*, 2006/1 (n° 55), pp. 225-234.
- Levine D., Painter G., 2003, « The Schooling Costs of Teenage Out-of-Wedlock Childbearing: Analysis with a within School Propensity-Score-Matching Estimator », *The Review of Economics and Statistics*, Vol. 85, No. 4 (Nov., 2003), pp. 884-900.
- Llanes Díaz N., 2010, *La maternidad adolescente y su efecto sobre la salida de la escuela entre mujeres mexicanas : replanteamientos y consideraciones*, Mémoire de master, Facultad Latinoamericana de Ciencias sociales, 137 p.
- Llanes Díaz N., 2012, « Acercamientos teóricos a la maternidad adolescente como experiencia subjetiva », *Sociológica*, año 27, número 77, septiembre-diciembre de 2012, pp. 235-266
- Llanes Díaz N., 2014, « *Estar en la edad* ». *Resignificaciones de la maternidad adolescente en Tijuana*, Thèse de doctorat au Colegio de la Frontera Norte, Tijuana, México, 276 p.
- López Estrata S., 2012, « Hogares, convivencia familiar y violencia en Tijuana », in López Estrata S. (coord.), *La realidad social y las violencias, Zona metropolitana de Tijuana*, Colegio de la Frontera Norte, pp. 141-180.
- Lustig N., 1992, *Mexico, the remaking of an economy*, Washington, DC, The Brooking Institution, 287 p.
- Marcús J., 2006, « Ser madre en los sectores populares : una aproximación al sentido que las mujeres le otorgan a la maternidad ». *Revista Argentina De Sociología*, 4(007), pp. 100-119
- Marpsat M., Verger D., 1991, « L'économétrie et l'étude des comportements. Présentation et mise en oeuvre de modèles de régression qualitatifs », INSEE, *Document de travail de la Direction des Statistiques Démographiques et sociales*, n°F9110, 78 p.
- Márquez Murrieta A., 2007, *Légalité, laïcité et avortement au Mexique : « L'affaire Paulina »*, Thèse de doctorat en sociologie, sous la direction de Louis Quéré, Thèse soutenue à l'EHESS, Paris.
- McCaa R., 1996, « Tratos nupciales : La constitucion de uniones formales e informales en México y España 1500-1900 », in Gonzalbo Aipzuru P., Rabell Romero C., (coord.), *Familia y vida privada en la historia de Iberoamerican*, Mexico, El Colegio de México – Universidad National Autonoma de México, 1996, pp. 21-57.

- McDermott E., Graham H., 2005, « Resilient young mothering: social inequalities, late modernity and the 'problem' of 'teenage motherhood' », *Journal of Youth Studies*, vol 8, no. 1, pp. 59-79.
- McNicoll G., 1980, « Institutional Determinants of Fertility Change », *Population and Development Review*, 6(3), pp. 441-462.
- McNicoll G., 1982, « Institutional determinants of fertility change », in Höhn C., Mackensen R., *The determinants of fertility Trends : Theories Re-examined*, Ordina/IUSPP, pp. 147-168.
- McNicoll G., 2014, « Les facteurs institutionnels de l'évolution de la fécondité », in Leridon H. (dir.), *Les théories de la fécondité*, INED édition, pp. 229-253 – version française de « Institutional determinants of fertility change », in Höhn C., Mackensen R., *The determinants of fertility Trends : Theories Re-examined*, Ordina/IUSPP, pp. 147-168.
- Meade, C. S., Kershaw, T. S., Ickovics, J. R., 2008, « The intergenerational cycle of teenagemotherhood: Anecological approach », *HealthPsychology*, 27(4), pp. 419-429.
- Menkes Bancor C., Suárez López L., 2003, « Embarazo adolescente en México », *Población*, enero-marzo, N° 35, Universidad Autonoma del Estado de México, Toluca, México. pp.1-31
- Menkes C, Suárez L., Núñez L., 2002, « Embarazo y fecundidad adolescente en México ». in Lozano F. (coord.) *El amanecer del siglo y la población mexicana*, México, Universidad Autónoma de Nuevo León, pp. 190-129.
- Pedrero M. N., 1990, « La Población de México en los años ochenta », *Revista Mexicana de Sociología*, Vol. 52, No. 1, (Jan. - Mar., 1990), pp. 133-149.
- Meyer J., 2010, « México entre 1934 et 1988 », in Von Wobeser, *Historia de México*, Academia mexicana de la historia, México, pp. 249-259.
- Mier y Terán M., 1989, « La fecundidad en México : 1940-1980. Estimaciones derivadas de la información del registro civil y de los censos », in Figueroa Campos B.,(Coord.), *La fecundidad en México : cambios y perspectivas*, El colegio de México, pp.19-62
- Mier y Terán M., Rabell Romero C., 1993, « Inicio de la transición en México. Descendencias de mujeres nacidas en la primera mitad del siglo XX », *Revista Mexicana de Sociología*, num ; 1, Enero-Marzo 1993, Instituto de Investigaciones sociales, UNAM, pp. 41-81.
- Mier y Terán, M., Partida V., 2001, « Niveles, tendencias y diferenciales de la fecundidad en México, 1930-1997», en Gómez de León J., Rabell C., (coords.), *La población de México. Tendencias y perspectivas sociodemográficas hacia el siglo XXI*, México, Consejo Nacional de Población, Fondo de Cultura Económica, pp. 168-206
- Mier y Terán M., Rabell C., 2005, *Jovenes y niños. Un enfoque sociodemografico*, Flasco Mexico, México, 371 p.
- Mier y Terán M., 2011, « La fecundidad en México en las últimas dos décadas. Un análisis de la información censal », *Coyuntura demográfica*, núm. 1, pp. 57-61.
- Mier et Terán M., Llanes Díaz N., 2017, « La fecundidad de las adolescentes mexicanas : ¿ en aumento o descenso paulatino ? », *Coyuntura demografica*, num. 11, 2017n, pp. 35-42.

Minor Mora Salas, de Oliveira O., 2009, « Los jóvenes en el inicio de la vida adulta: trayectorias, transiciones y subjetividades », *Estudios Sociológicos*, vol. XXVII, núm. 79, El Colegio de México, México, pp. 267-289.

Modell J., Fustenberg F., Hershberg T., « Social Change and Transition to Adulthood in Historical Perspective », *Journal of Family History*, 1/1, 1976, pp. 7-32.

Molgat M., Ringuet C., 2004, « De la prévisibilité à la diversité des parcours ? le cas des jeunes mères ayant délaissé leurs études », *Service social*, vol. 51, n° 1, 2004, pp. 60-77.

Montero Duhalt S., 1984, *Derecho de familia*, édition Porrúa, Mexico, .429 p.

Moore K.A., Hofferth S. L., 1978, « The consequences of age at first childbirth: family size », Working Paper 1146-02, Washington DC, Urban Institute, 49 p..

Morán R. et al., 2003, *Escaping the Poverty Trap : Investing in Children in Latin America*, Inter-American Development Bank, New York, 122 p.

Nations Unies, 1975, Rapport de la Conférence mondiale de population, Bucarest, 19-30 août 1974.

Nations Unies, 1984, Rapport de la Conférence Internationale sur la population, México 6-14 août 1984.

Nations Unies, 1995a, Rapport de la conférence internationale sur la population et le développement, Le Caire, 5-13 septembre 1994, New York.

Nations Unies, 1995b, Déclaration et Programme d'action de Beijing, IV. Objectifs stratégiques et mesures à prendre ; C. Les femmes et la santé ; Beijing.

Nations Unies, 2010, Objectifs du Millénaire pour le développement, New York

Nations Unies, 2011, Objectifs du Millénaire : Rapport 2011, New York

Nations Unies, 2013, Objectifs du Millénaire : Rapport 2013, New York

Nations Unies, 2015, Objectifs du Millénaire pour le développement : Rapport 2015, New York.

Nations Unies, 2016, Rapport sur les objectifs de développement durable, New York.

Ní Bhrolcháin M., Beaujouan E., 2012a, « Fertility postponement is largely due to rising educational enrollment », *Population Studies*, 66 (3), pp. 311-327.

Ní Bhrolcháin M., Beaujouan E., 2012b, « En France comme en Grande-Bretagne, l'allongement des études retarde les maternités », *Populations & Sociétés*, 495, pp. 1-4.

Ojeda M., 1983, « The Future of Relations Between Mexico and the United States », in Reynolds, Tello (comps.), *U.S.-Mexico Relations : Economic and Social Aspects*, Stanford University Press, Stanford, pp. 315-330

Ojeda de la Peña N., Gonzalez Ramirez R., 1992, « Niveles y tendencias del divorcio y la separación conyugal en el Norte de México », *Frontera Norte*, vol. 4, núm. 7, ene-jun., pp. 157-177.

Ojeda de la Peña N., Gavilanes M.C. et Gonzalez E., 2003, « El aborto inducido de las mexicanas en el contexto transfronterizo México-Estados Unidos », *Papeles de Población*, Nueva Época, vol 9, n°38, pp. 213-252.

Ojeda de la Peña N., 2004, « Cruzar la frontera para abortar en silencio y soledad », *Frontera Norte*, vol 16, num. 31, Enero-Junio de 2004, Mexico, pp. 131-151.

Ojeda de la Peña N., 2011, « Vivir juntos sin estar casados : significados diversos entre adolescentes fronterizas mexicanas y mexicoamericanas », in Ojeda de la Peña N., et Zavala-Cosío M-E. (dir.), *Jóvenes fronterizos/ Border Youth. Expectativas vida familiar, educación y trabajo hacia la adultez*, Mexico, COLEF, CONACYT, p. 239-263

Ojeda de la Peña N., 2013, « Las unions libres o consensuels en la frontera norte de México », *Estudios Demográficos y Urbanos*, vol. 28, núm. 3, septiembre-diciembre, El Colegio de México, pp. 645-679.

Ojeda N., González Fagoaga E., 2008, « Divorcio y separación conyugal en México en los albores del siglo XXI », *Revista Mexicana de Sociología*, vol. 70, núm. 1, enero-marzo, Universidad Nacional Autónoma de México Distrito Federal, México, pp. 111-145

Oliveira O. de, 1988, « La mujer en actividad productiva : algunos comentarios », en Luisa Gabay et al. (comps), *Mujeres y Sociedad, hogar y acción en el occidente de México*, El colegio de México, México. El Colegio de Jalisco/Centro de Investigacion y Estudios Superiores en Antropologia Social (CIESAS)

Oliveira de O., 1989, (coord.), *Trabajo, poder y sexualidad*, México, IEM-El Colegio de México. El Colegio de México. Programa Interdisciplinario de Estudios de la Mujer, 403 p.

Oliveira de O., 1999, « Políticas económicas, arreglos familiares y perceptores de ingresos », *Demos*, Carta demográfica de México, núm. 12, pp. 32-33.

Olivera de O., Mora Salas M., 2008, « Desigualdades sociales y transición a la adultez en el México contemporáneo », *Papeles de Población*, vol. 14, núm. 57, julio-septiembre, 2008, Universidad Autónoma del Estado de México Toluca pp. 117-152.

Páez O., Zavala de Cosío M.-E., « Tendencias y determinantes de la fecundidad en México: las desigualdades sociales » in Coubès M.-L., Solís P., Zavala de Cosío M.-E., *Generaciones, cursos de vida y desigualdad social*, 1, el Colegio de México y el Colegio de la Frontera Norte, pp.45-76

Palma Cabrera Y., Reding Bernal A., 2011, « Características de la vida sexual y reproductiva de los jóvenes de Tijuana », in Ojeda de la Peña N., et Zavala-Cosío M.E. (dir.), *Jóvenes fronterizos/ Border Youth. Expectativas vida familiar, educación y trabajo hacia la adultez*, pp. 79-102.

Palma Cabrera Y., 2013, *La santé reproductive des adolescentes en Basse Californie : résultat d'une enquête auprès des ménages*, Thèse de doctorat soutenue à l'Université Paris X Nanterre, 259 p.

Pantelides, A., 2004, « Aspectos sociales del embarazo y la fecundidad adolescente en América Latina », *Notas de Población*, 31(78), pp.7-33.

Parrado, E, Zenteno, R., 2005, Medio siglo de incorporación de la mujer a la fuerza de trabajo: cambio social, reestructuración y crisis económica en México. *Cambio Demográfico y Social en el México del Siglo XX: Una Perspectiva de Historias de Vida*. El Colegio de la Frontera Norte. Tijuana., pp. 191-226.

- Parsons T., 1955, *Elements pour une sociologie de l'action*. Paris, Plon, 353 p.
- Paugam S., 2008, *Le lien social*, Puf, Paris, 127 p.
- Paxman J.M., et al., 1991, International Conference on Adolescent Fertility in Latin America and the Caribbean, Oaxaca, Mexico, November 6-10, 1989. General summary, Watertown, Massachusetts, Pathfinder Fund, 1991. 64 p.
- Paz-Gómez L., 2010, « Tamaño de familia deseado. Un análisis sobre los ideales de fecundidad en Colombia y México ». *Papeles de Población*, Toluca , v.16, n°65, sept. 2010, pp. 105-130.
- Pélaez M., J. et al., 1996, « Valorización de predictores antropométricos en embarazadas adolescentes con riesgos nutricionales », *Revista de Sociología Argentina*, Ginecol. Inf. Vol.3, N°1, pp 5-12.
- Pérez Amador J., 2006, « El inicio de la vida laboral como detonador de la independencia residencial de los jóvenes en México », *Estudios Demográficos y urbanos*, vol. 21, num. 1, El Colegio de México, pp. 7-47.
- Pérez Amador J., 2008, « Análisis multiestado multivariado de la formación y disolución de las parejas conyugales en México. » *Estudios Demográficos y Urbanos*, vol. 23, no. 3 (69), pp. 481-511.
- Pérez Amador J., 2014, « Cambios y permanencias en la dinámica de las uniones libres en México », *Coyuntura Demográfica* , núm. 5, pp. 47-55.
- Pérez Amador J, Ojeda de la Peña N., 2016, « Una nueva mirada a los factores predictivos de la disolución conyugal voluntaria en México », in Zavala, M.-E. Coubès M-L. Solís P. (coords.), *Cambios intergeneracionales de los cursos de vida y desigualdad social en México*. México : El Colegio de la Frontera Norte y El Colegio de México. pp. 223-253
- Pescador J., 1990, « Patrones de nupcialidad en la ciudad de México en el siglo XVIII : primeras nupcias en Criollos, Mestizos y Castas », IV Reunion de Investigacion Demografica en México, Mexico, (mimeo), 26 p.
- Pison G., 2012, « Les maternités précoces en recul dans le monde », *Population et Sociétés*, n°490, juin.
- Portier-Lecoq, F., 2007, *Mères Adolescentes en Angleterre et en Écosse : Mythes et Réalités, la Parole des Mères*, Thèse de Doctorat en linguistique, Université de Rennes 2, 569 p.
- Pouderon B., 2007, « L'interdiction de l'avortement dans les premiers siècles de l'Église », *Revue d'histoire et de philosophie religieuses*, Association des Publications de la Faculté de Théologie Protestante de Strasbourg, 87 (1), pp.55-73.
- Prada-Salas E., 1996, « The fertility transition and adolescent childbearing: the case of Colombia », in Guzmán J. M. et al. (eds.), *The fertility transition in Latin America*, Oxford, Clarendon Press, pp. 310-322
- Pressat R., 1961, *L'analyse démographique, concepts, méthodes, résultats*, Presses Universitaires de France, 297 p.
- Pries L., 1996, « Institucionalización o desinstitucionalización del curso de vida ? Biografía y sociedad como un enfoque integrativo e interdisciplinario », *Estudios Demográficos y Urbanos*, 11, pp. 395-417.

- Prioux F., 2005, « Mariage, vie en couple et rupture d'union. Sous l'angle de la démographie », *Informations sociales* 2005/2 (n° 122), p. 38-50
- Quilodran J., 1990, « Particularidades de la nupcialidad fronteriza », *Estudios Demograficos y urbanos*, vol 5, n°3, pp. 478-534
- Quilodrán J., 1991, *Niveles de fecundidad y patrones de nupcialidad en Mexico*, El Colegio de México, 244 p.
- Quilodran J., 1993, « Cambios y permanencia de la nupcialidad en México », *Revista Mexicana de sociologia*, n°1, pp. 17-41.
- Quilodrán J., 2001, *Un siglo de matrimonio en México*, El Colegio de México, Centro de Estudios Demográficos y de Desarrollo Urbano, México, 375 p.
- Quilodrán Salgado J., Sosa Márquez V., 2004, « El emparejamiento conyugal : una dimensión poco estudiada de la formación de parejas », in Ariza M., Oliveira de O. (coord), *Imágenes de la familia en el cambio de siglo*, Universidad Nacional Autonoma de México, pp. 217-250.
- Rabell, C., Mier y Terán, M., 1986, « El descenso de la mortalidad en México de 1940 a 1980 » en *Estudios demográficos y urbanos*, vol. 1, n.º 1 (1), enero-abril, pp. 39-72.
- Ragon P., 1992, *Les Indiens à la découverte. Évangélisation, mariage et sexualité*, L'Harmattan, 207 p.
- Rendón T., 2004, « El mercado laboral y la division intrafamiliar del trabajo », in Ariza M., Oliviera de O. (coord.), *Imagenes de la familia en el cambio de siglo*, Universidad Nacional Autonoma de México, pp. 49-87.
- Rendón T., Salas C., 1987, « Evolución del empleo en México: 1895-1980 ». *Estudios Demográficos y Urbanos*, [S.l.], v. 2, n. 2, pp. 189-230.
- Rosero-Bixby L., 1990, « Nuptiality trends and fertility transition in Latin america », Seminar on Fertility transition in Latin Ameican, Uiesp, Celda, Cenep, Buenos Aires, 21 p.
- Frank R., Pelcastre B., Salgado de Snyder V. N., Parker Frisbie W., Potter J., Bronfman-Pertzovsky M.N., 2004, « Low birth weight in Mexico: new evidence from a multi-site postpartum hospital survey ». *Salud pública de México*, vol.46, n.1, pp.23-31.
- Rivera Sánchez L., 2012, « Las trayectorias en los estudios de migracion : una herramienta para el analisis longitudinal cualitativo », in Ariza M., et Velasco L. (Coord.), 2012, *Métodos cualitativos y su aplicacion empirica : Por los caminos de la investigacion sobre migracion internacional*, Universidad Nacional Autonoma de México, México, pp. 455-494.
- Rodríguez Vignoli, 2009, « Reproducción adoldescente y desigualdades en América Latina y el Caraibes : un llamado a la reflexión y al acción », Madrid, oij/cepal/unfpa, 116 p.
- Román Pérez R. Vazquez Pizana. E, Rojo Quinones G, et al., 2001, « Riesgos biológicos del embarazo adolescente : una paradoja social y biológica », in Stern C., García E., 2001, *Sexualidad y salud reproductiva de adolescentes y jóvenes en México : Aportaciones para la investigación y la acción*, *Sexualidad, salud y reproducción*, Documento de trabajo, num. 6, El Colegio de México, pp.33-58.

- Rustin M., 1991, « The Good Society and The Inner World », Londres, Vintage London, propos repris par Cyrulnik Boris, 2003, *Le murmure des fantômes*, édition Odile Jacob, Paris, 43 p.
- Samuel O., 2001, *Le mariage et famille en milieu rural mexicain*, L'Harmattan, Collection Population, Paris, 239 p.
- Samuel O., Sebille P., 2005, « La nupcialidad en movimiento », in Coubès, M.-L., Cosío-Zavala M.-E. et Zenteno R. (coord.), *Cambio demográfico y social en el México del siglo XX: Una perspectiva de historias de vida*, Tijuana, El Colegio de la Frontera Norte, pp. 41-64.
- Samuel O., Vilter S., 2007, « La naissance d'un enfant : jalon biographique et perception de l'événement », *Population*, 2007/3 (Vol. 62), pp. 587-604.
- Samuel O., 2008, « Les démographes et le temps », *Temporalités*, n°8, <http://temporalites.revues.org/113>, 15 p.
- Sauvain-Dugerdil C., 2009, « Les projets de fécondité : rationalités des chercheurs, ambivalence des individus », in Oris M. (dir.), *Transition dans les parcours de vie et construction des inégalités*, Presses polytechniques et universitaires romandes, Lausanne, pp.187-210.
- Schlaepfer L., Infante C., 1996, « Patrones de inicio de la vida reproductiva: Su relación con la mortalidad infantil y comportamientos reproductivos futuros ». in Lartigue, T., Ávila H. (eds.). *Sexualidad y reproducción humana en México*, Vol. II, México, UIA, Plaza y Valdéz, pp. 77-94.
- Sébille P., 2002, « Changement démographique et social au Mexique du XXème siècle : premières étapes de la vie familiale et trajectoires migratoires », Centre d'Estudis Demogràfics, 43 p.
- Sebille P., 2004, *Migration de la population et structure des ménages au Mexique, l'influence de la migration sur le calendrier de nuptialité*, Thèse de doctorat soutenue à l'Université Paris Nanterre, dirigée par Cosío-Zavala M.E., 336 p.
- Secretaria de la Salud, 1999, *La salud sexual y reproductiva de los y las adolescentes*, Secretaría de Salud y Asistencia, México.
- Segalen M., 1981, *Amours et mariages de l'Ancienne France*, Paris, Berger-Levrault, 180 p.
- Segalen M., 2004, *Sociologie de la famille*, Paris, Armand Colin, 294 p.
- Selman P., 2002, « El embarazo en la adolescencia, la pobreza y el debate de la seguridad social en Europa y los Estados Unidos », in Rabell Romero C., Zavala de Cosío M.-E.(coord.), *La fecundidad en condiciones de pobreza : una visión internacional*, Instituto de Investigaciones Sociales, México. pp. 315-341.
- SEP, 1998, *Ciencias naturales, quinto grado*, México, Secretaría de Educación Pública
- Senderowitz, J., Paxman M. J., 1985, « Adolescent fertility: worldwide concerns ». *Population Bulletin*, 40 (2), pp. 3-51.
- Singh S., Wulf D.. 1990, *Adolescentes de hoy, padres del mañana : Un perfil de las Américas*, Washington DC, The Alan Guttmacher Institute, 88 p.
- Sokoloff N.J., Dupont, I., 2005, « Domestic Violence at the Intersections of Race, Class, and Gender: Challenges and Contributions to Understanding Violence against Marginalized Women in Diverse Communities », *Violence against Women*, 11, pp. 38-64

- Solís P., Medina M.-E., 1996, « El efecto de la fecundidad sobre la disolución de uniones en México ». *Sociología*, año 11, n° 32, septiembre–diciembre, 1996, pp. 80-98.
- Solís P., 2004, « Cambios recientes en la formación de uniones consensuales en México », in Lozano Ascencio, Fernando (coordinador), *El amanecer del siglo y la población mexicana*, crim y Sociedad Mexicana de Demografía, Cuernavaca, pp. 351-370.
- Solís P., 2011, « Desigualdad y movilidad social en la Ciudad de México », *Estudios Sociológicos XXIX-85*, enero-abril. pp. 283-298.
- Solís P., 2013, « Las nuevas uniones libres en México : más tempranas e inestables, pero tan fecundas como los matrimonios », *Conyuntura demográfica*, Núm. 4, 2013, pp.31-36.
- Spini D., Widmer E. D., 2009, « Transitions, inégalités et parcours de vie: l'expérience lémanique », in Oris M. Widmer E. D., de Ribaupierre A., Joye D., Spini D., Labouvie-Vief G., Falter J. *Transitions dans les parcours de vie et construction des inégalités*, Lausanne, Presses polytechniques et universitaires romandes, pp. 3-24.
- SSA, 1999, *La salud sexual y reproductiva de los y las adolescentes*, Secretaría de Salud y Asistencia, México.
- Staples A., 1999, *La transición hacia la moral laica*, en Pila Gonzalbo (coord.), Familia y educación en Iberoamérica, México, D.F., El Colegio de México.
- Stern C., 1995, « Embarazo adolescente. Significado e implicaciones para distintos sectores sociales », *Demos*, Carta Demográfica sobre México, 8, pp. 11-12.
- Stern C., 2003, « Significado e implicaciones del embarazo adolescente en contextos socioculturales de México: Reseña de un proyecto en proceso », *Sociológicos*, septiembre-diciembre año/vol. XXI, número 003, El Colegio de México, Distrito Federal, México, pp. 715-745.
- Stern C., 2007, « Estereotipos de género, relaciones sexuales y embarazo adolescente en las vidas de jóvenes de diferentes grupos socio-culturales en México », *Estudios sociológicos*, XXV, Colegio de México, pp. 105-127.
- Stern, C., 2012. *El Problema del embarazo en la adolescencia: contribuciones a un debate*. México: El Colegio de México. 483 p.
- Stern C. et Menkes C., 2008, « Embarazo adolescente y estratificación social », in Lerner S. et Szasz I. (comps.), *Salud reproductiva y condiciones de vida en México*, vol. 1, El Colegio de México, México, pp. 347-396.
- Szasz I., 2001, « La investigación sobre sexualidad y el debate sobre los derechos reproductivos en México », in Gómez de León Cruces J., Rabell Romero C. (dir.), *La población de México. Tendencias y perspectivas sociodemográficas hacia el siglo XXI*, México, CONAPO, Fondo de Cultura Económica, pp. 365-397.
- Szasz I., 1998, « Primeros acercamientos al estudio de las dimensiones sociales y cultural de la sexualidad en México. in Szasz I. et Lerner S. (eds.), *Sexualidades en México. Algunas aproximaciones desde la perspectiva de las ciencias sociales*. México : El colegio de México, pp.11-31.

Szasz, I., 2001, « Significados de la sexualidad, la reproducción y la anticoncepción », *Documento de trabajo*, México, Programa de Salud Reproductiva y Sociedad, El Colegio de México (Sexualidad, Salud y Reproducción, 3), 37 p.

Szasz, I., 2007, « Relaciones de género y desigualdad socioeconómica en la construcción social de las normas sobre la sexualidad en México », in Susana Lerner et Ivonne Szasz (coords.), *Salud reproductiva y condiciones de vida en México*, México, El Colegio de México, pp.431-475.

Tabah L., 1994, Les Conférences mondiales sur la population, Population et Société, Institut National d'Etudes Démographique, Numéro 290, mai 1994, France, pp.1-4.

Tachon, M., 1985, « Travail social et gestion des problèmes sociaux », in Bailleau, N. Lefrancheur et V. Feyre (dir.), *Lectures sociologiques du travail social*, Paris, Éd. Ouvrières, pp. 177-187.

Tchit C., Lelièvre E., 2006, « Repérer un seuil de passage, l'apport de la représentation graphique des trajectoires », in Lelièvre É., Antoine P., (éd.), *États flous et trajectoires complexes : observation, modélisation, interprétation*, Méthodes et Savoirs, Paris, Ined. pp. 197-218.

Testenoire A., 2006, « Des mères sans jeunesse ? Les mères précoces », in Bidart C., 2006, *Devenir adulte aujourd'hui : perspective internationales*, l'Harmattan, Paris, pp. 180 -194.

The population Council / The Pathfinder Fund, 1989, "Oaxaca Declaration," International Conference on Adolescent Fertility in Latin America and the Caribbean, Oaxaca, Mexico, Nov. 10.

Thevenin M., 2016, *La regression logistique polytomique*, support de formation (23/02/2016), INED.

Tuirán R., 1993, « Estructura familiar: continuidad y cambio », *Familia, Demos*, 6, pp.21-22.

Tuirán R., 1999, « Dominios institucionales y trayectorias de vida en México », in Figueroa Campos B.(coord.), *México diverso y desigual. Enfoques sociodemográficos*, México, CEDDU-El Colegio de México, SOMEDE, pp. 207-241

Tuirán R., 2001, « Estructura familiar y trayectorias de vida en México », in Gomes C., *Procesos sociales población y familia, Alternativas teorías y empíricas en las investigaciones sobre vida doméstica*, Flacso México, pp.23-65.

Tuirán R., 2002, « Transición demográfica, curso de vida y pobreza en México », in Zavala de Cosío M.E. et Rabell Romero C. (coord), *La fecundidad en condiciones de pobreza : una visión internacional*, Mexico, Instituto de investigaciones sociales de la UNAM, pp. 119-167.

Unikel L., Chipatto R, et Garza G., 1978, *El desarrollo urbano de México diagnóstico e implicaciones futuras*, Mexico, El Colegio de Mexico, 476 p.

Valencia J., Shiavon R., 2013, « Invisible Adolescents : Pregnancy in Women Under age 15 in Mexico », Communication lors de la XXVII Conférence internationale de Population, Busan.

Van De Velde C., 2004, *Devenir adulte : sociologie comparée de la jeunesse en Europe*, Thèse de doctorat soutenue à l'Institut d'études politiques de Paris, 332 p.

Van de Velde C., 2010, Cycle de vie, in Les 100 mots de la sociologie, PUF, Que sais-je ?, Paris, 127 p.

Van de Velde C., 2015, *Sociologie des âges de la vie*, Armand Colin, Paris, 128 p.

- Valdés S. et al., 2002, « Embarazo en la adolescencia. Incidencia, riesgos y complicaciones ». *Revista Cubana de Obstetricia y Ginecología*. Mayo-Agosto de 2002. Vol. 28, n° 2, pp.84-88.
- Van Gennep A., 1909, *Les rites de passage*. Paris : Nourry ; Paris : Picard, 1981.
- Vazquez Sandrin G., 2016, « Poblaciones indígenas urbanas en México », in Coubès et al. (coord.), *Géneraciones, cursos de vida y desigualdad social en México*, El Colegio de México, El colegio de la Frontera Norte, pp.77-107.
- Villagómez P., Mendoza D. et Valencia J. A., 2011, « Perfiles de salud reproductiva. México », México, D.F., Consejo Nacional de Población, pp. 1-89
- Villalobos-Hernández A., Campero L., Suárez-López L., Atienzo E.E., Estrada F., De la Vara-Salazar E., 2015, « Embarazo adolescente y rezago educativo: análisis de una encuesta nacional en México ». *Salud Pública de México*, 57(2), pp. 135-143.
- Welti Chanes C., 1995, *La fecundidad adolescente. Implicaciones del inicio temprano de la maternidad*, Demos, pp.9-10.
- Welti Chanes C., 2000, « Análisis demográfico de la fecundidad adolescente en México » *Papeles de Población*, vol.6, n.26, pp.43-87.
- Welti Chanes C., 2006, « Las encuestas nacionales de fecundidad en México y la aparición de la fecundidad adolescente como tema de investigación », *Papeles de Población*, Toluca, Vol. 12, n°50, pp. 253-275.
- Welti Chanes C., Rodríguez B., 1999, « Trabajo extradoméstico femenino y comportamiento reproductivo », in García Guzmán B. (dir.), *Mujer, género y población en México*, pp. 317-362.
- Widmer, É. et Lüscher K., 2011, « Les relations intergénérationnelles au prisme de l'ambivalence et des configurations familiales », *Recherches familiales*, 8,(1), pp. 49-60.
- Yamaguchi K., 1991, *Event History Analysis. Applied Social Research Methods Series*, Sage Publications, Vol. 28, 1991, 182 p.
- Zavala de Cosío M.-E., 1992a, « Los antecedentes de la transición demográfica en México », *Historia Mexicana*, vol. 42, n°1, pp. 103-128.
- Zavala de Cosío M.-E., 1992b, *Cambios de fecundidad en México y políticas de Población*, El Colegio de México, Fondo de Cultura Económica, México, 326 p.
- Zavala de Cosío M.-E., 2014, « La transición demográfica en México (1895-2010) », in Rabell C., *Los mexicanos Un balance del cambio demográfico*, Fondo de Cultura Económica, Sección de Obras de Sociología, pp.80-114.
- Zavala M.-E., Páez O., 2013, « El retraso en la salida de la escuela no pospone la maternidad en México », en *Coyuntura Demográfica*, núm. 4, pp. 13-19.
- Zenteno Quintero R., Cruz Piñero R., 1988, « Un contexto geográfico para la investigación demográfica de la frontera Norte », *Estudios demográficos y urbanos*, vol 3, n°3, pp. 399-423.
- Zúñiga V., 2011, « La diversidad de las sociedades fronterizas México/Estados Unidos », *Frontera Norte*, vol. 23, n°45, pp. 287-297.

Liste des sigles

- AICM : *Abortion Incidence Complications Method* / Méthode des complications de l'incidence de l'avortement
- ALENA : Accord de libre-échange nord-américain
- AMES : *Asociación Mexicana de Educación Sexual* / Association mexicaine d'éducation sexuelle
- APROSAM : Association pro-santé maternelle
- ARAP : *Anticonceptivos Reversibles de Acción Prolongada* / Contraceptifs réversibles de longue durée
- CAPFCE : *Comisión Administradora del Programa Fédéral de Construcción de Escuelas* / Commission administratrice du programme fédéral de construction des écoles
- CDD : *Católicas por el Derecho a Decidir* / Association des Catholiques pour le droit à décider
- CEMCA : *Centro de Estudios Mexicanos y CentroAmericanos* / Centre des études mexicaines et centre-américaines
- CENSIA : *Centro Nacional para la Salud de la Infancia y la Adolescencia* / Centre national pour la santé de l'enfance et de l'adolescence
- CENSIDA : *Centro Nacional para la prevención y el control del VIH/SIDA* / Centre national pour la prévention et le contrôle du VIH/sida
- CERPOS : Centre de recherches populations et sociétés
- CDI : *Comisión nacional para el Desarrollo de los pueblos Indígenas* / Commission nationale pour le développement des villages indigènes
- CIPD : Conférence internationale sur la population et le développement
- CMO : *Codificación Mexicana de Ocupaciones* / Codification mexicaine des professions
- CNRS : Centre national de la recherche scientifique
- COLEF : *Colegio de la Frontera Norte* / Collège de la frontière nord
- CONACYT : *Consejo Nacional de Ciencia y Tecnología* / Conseil national de sciences et technologie
- CONAPO : *Consejo Nacional de Población* / Conseil national de la population
- CORA : *Centro de Orientación para Adolescentes* / Centre d'orientation pour adolescents
- CREDAL : Centre de recherche et documentation sur l'Amérique latine
- DEMYSEX : Réseau démocratie et sexualité
- DF : *Districto Federa* / district fédéral
- DIF : *Desarrollo Integral de la Familia* / Développement intégral de la famille
- DIU : *Dispositivo Intrauterino* / dispositif intra-utérin
- EDER : *Encuesta Demografica Retrospectiva* / Enquête démographique rétrospective
- EL COLMEX : *El Colegio de México* / Collège de México
- EMF : *Encuesta Mexicana de Fecundidad (1976)* / Enquête mexicaine de fécondité (1976)
- ENADID : *Encuesta Nacional de la Dinámica Demográfica (1992, 1997, 2006, 2009, 2014)* / Enquête nationale de la dynamique démographique (1992, 1997, 2006, 2009, 2014)
- ENAPEA : *Estrategia Nacional para la Prevención del Embarazo en Adolescentes* / Stratégie nationale pour la prévention des grossesses adolescentes
- ENCREER : *Encuesta Nacional sobre Creencias y prácticas Religiosas en México* / Enquête nationale sur les croyances et les pratiques religieuses
- END : *Encuesta Nacional Demográfica (1982)* / Enquête nationale démographique (1982)
- ENIGH : *Encuesta Nacional de Ingresos y Gastos de los Hogares* / Enquête nationale des revenus et des dépenses des ménages
- ENOE : *Encuesta Nacional de Ocupacion e Empleo* / Enquête nationale d'occupation et d'emploi
- EMOVI : *Encuesta de Movilidad Social* / Enquête de mobilité sociale
- ENSAR : *Encuesta Nacional sobre Salud Reproductiva (2003)* / Enquête nationale sur la santé reproductive
- FEPAC : Fondation pour l'étude de la population A.C.
- FNUAP : Fonds des Nations Unies pour la population
- GATT : Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce

GIPEA : *Grupo Interinstitucional para la Prévencion del Embarazo en Adolescentes* / Groupe interinstitutionnel pour la prévention des grossesses chez les adolescents
 GIRE : *Grupo de Información en Reproducción Elegida* / Groupe d'information sur la reproduction choisie
 GRAB : Groupe de réflexion sur l'approche biographique
 IMIFAP : *Instituto Mexicano de Investigación de Familia y Población* / Institut mexicain de recherche sur la famille et la population
 IMJUVE : *Instituto Mexicano de la Juventud* / Institut national de la jeunesse
 IMSS : *Instituto Mexicano del Seguro Social* / Institut mexicain de sécurité sociale
 INEGI : *Instituto Nacional de Estadística y Geografía* / Institut national de statistique et de géographie
 INMUJERES : *Instituto Nacional de las Mujeres* / Institut national de la femme
 INSEE : Institut national de la statistique et des études économiques
 IOS : *Indicador sobre el Origen Social* / indice sur l'origine sociale (à 15 ans)
 ISE : *Index of occupations* / index des professions
 ISSSTE : *Instituto de Seguridad y Servicios Sociales de los Trabajadores del Estado* / Institut de sécurité et de services sociaux pour les travailleurs de l'État
 IMSS : *Instituto Mexicano del Seguro Social* / Institut mexicain de sécurité sociale
 IST : infection sexuellement transmissible
 IVG : interruption volontaire de grossesse
 MEXFAM : *Fundación Mexicana para la planeación Familiar* / Fondation mexicaine pour la planification familiale
 MST : maladie sexuellement transmissible
 OCDE : Organisation de coopération et de développements économiques
 OMS : Organisation mondiale de la santé
 ONG : Organisation non-gouvernementale
 PASA : *Programa de Acción para atención a la Salud de las y los Adolescentes* / Programme d'actions pour la santé des adolescents et adolescentes
 PLE : *Product Limit Estimations* / estimateur produit-limite
 PNUD : Programme des Nations Unies pour le développement
 PAN : *Partido Acción Nacional* / Parti d'action nationale
 PRI : *Partido Revolucionario Institucional* / Parti révolutionnaire institutionnel
 PROJUVENTUD : *Programa nacional de Juventud 2013-2018* / Programme national de la jeunesse 2013-2018
 PROMAJOVEN : *Programa de becas de apoyo a la educación básica de Madres Jóvenes y Jóvenes embarazadas* / Programme de bourses d'aide pour l'éducation primaire des mères adolescentes et des jeunes femmes enceintes
 RIFREM : Red de Investigadores del Fenómeno Religioso en México / Réseau de chercheurs sur le phénomène religieux
 SEDESOL : *Secretaría de Desarrollo Social* / Ministère du développement social
 SEGOB : *Secretaría de Gobernación* / Ministère de l'intérieur
 SEP : *Secretaría de Educación Pública* / Ministère de l'éducation publique
 SIDA : Syndrome d'immunodéficience acquise
 SPSS : *Statistical Package for the Social Sciences* / logiciel d'analyse statistique des sciences sociales
 SPP-IISUNAM : *Instituto de Investigaciones Sociales* / Institut de recherches sociales
 SSA : *Secretaría de Salud y Salubridad* / Ministère de la santé et de la santé publique
 TLCAN : Traité de libre commerce d'Amérique du Nord
 UABC : *Universidad de Baja California* / université de Basse-Californie
 UAEH : *Universidad Autónoma del Estado de Hidalgo* / université autonome de l'État d'Hidalgo
 UNFPA : *United Nations Population Fund* / Fonds des Nations Unies pour la population
 VIH : Virus de l'immunodéficience humaine

Liste des tableaux

- Tableau 1.1 : Évolution du taux de fécondité adolescente au Mexique de 1974 à 2014 (nombre de naissances pour 1000 femmes de 15 à 19 ans)
- Tableau 1.2 : Évolution de l'âge médian et de la population « jeune » au Mexique entre 1950 et 2010
- Tableau 1.3 : Indice conjoncturel de fécondité et prévalence contraceptive au Mexique, 1970-2009
- Tableau 2.1 : Tableau récapitulatif des formes et ruptures des liens sociaux
- Tableau 3.1 : Comparatif des enquêtes démographiques rétrospectives
- Tableau 3.2 : Répartition des effectifs par sexe et par génération de l'échantillon EDER 2011
- Tableau 3.3 : Répartition des effectifs des femmes selon l'âge au premier enfant et le groupe de génération à 29 ans
- Tableau 3.4 : Répartition de la proportion de femmes selon l'origine sociale à 15 ans, l'âge au premier enfant et le groupe de génération
- Tableau 3.5 : Proportion de femmes qui ont déjà été scolarisées au cours de leur vie, selon l'âge au premier enfant et le groupe de génération
- Tableau 3.6 : Nombre moyen d'années de présence à l'école avant 30 ans, selon l'âge au premier enfant et le groupe de génération
- Tableau 3.7 : Proportion des femmes qui ont déjà travaillé avant 30 ans, selon l'âge au premier enfant et le groupe de génération
- Tableau 3.8 : Proportion de femmes déclarant avoir été principales pourvoyeuses économiques du ménage, pendant au moins un an, jusqu'à 29 ans, selon l'âge au premier enfant et le groupe de génération
- Tableau 3.9 : Proportion de femmes déclarant parler une langue ou un dialecte *indígena*, selon l'âge au premier enfant et le groupe de génération
- Tableau 3.10 : Proportion de femmes déclarant appartenir à un village *indígena*, selon l'âge au premier enfant et le groupe de génération
- Tableau 3.11 : Proportion de femmes qui déclarent avoir un ou deux parents parlant une langue ou un dialecte *indígena*, selon l'âge au premier enfant et le groupe de génération
- Tableau 3.12 : Proportion de femmes selon le lieu de résidence à la naissance, selon l'âge au premier enfant et le groupe de génération
- Tableau 3.13 : Proportion de femmes selon le lieu de résidence à 15 ans, selon l'âge au premier enfant et le groupe de génération
- Tableau 4.1 : Descriptif récapitulatif des moyens et structures sélectionnés pour le travail de terrain
- Tableau 4.2 : Répartition des femmes enquêtées selon le groupe de génération
- Tableau 4.3 : Âge médian au premier enfant et répartition des femmes sélectionnées selon l'âge au premier enfant et la génération
- Tableau 4.4 : Profil des femmes enquêtées qui ont eu un enfant entre 15 et 19 ans selon les caractéristiques d'origine sociale
- Tableau 4.5 : Niveau scolaire des femmes enquêtées atteint à 20 ans
- Tableau 4.6 : Répartition des femmes selon leur caractéristique migratoire et le groupe de génération
- Tableau 4.7 : Répartition des femmes sélectionnées selon le lieu de naissance du premier enfant et le groupe de génération
- Tableau 4.8 : Profil sociodémographique des femmes enquêtées qui ont eu un enfant entre 15 et 19 ans, selon certaines caractéristiques de l'origine sociale liées à l'appartenance géographique
- Tableau 4.9 : Profil sociodémographique des femmes enquêtées qui ont eu un enfant entre 15 et 19 ans, selon certaines caractéristiques liées à leurs comportements reproductifs
- Tableau 5.1 : Proportion de femmes qui ont vécu les événements avant 30 ans, selon le groupe de génération
- Tableau 5.2 : Proportion de femmes qui ont vécu un ensemble de transitions avant 30 ans, selon le groupe de génération
- Tableau 5.3 : Proportion de femmes qui ont repris leur scolarité avant 30 ans après l'avoir arrêtée au moins une année, selon l'âge au premier enfant et le groupe de génération
- Tableau 5.4 : Nombre d'années moyen entre la première interruption de l'école et la reprise de l'école avant 30 ans, selon l'âge au premier enfant et le groupe de génération
- Tableau 5.5 : Âge moyen au premier emploi selon l'âge au premier enfant et le groupe de générations

- Tableau 5.6 : Proportion de femmes en fonction de leur situation scolaire et d'emploi l'année de naissance de leur premier enfant selon l'âge au premier enfant et le groupe de génération
- Tableau 5.7 : Quartiles des âges à la première union, selon l'âge au premier enfant et le groupe de génération
- Tableau 5.8 : Proportion de femmes en fonction de leur situation conjugale au moment de la naissance de leur premier enfant, selon l'âge au premier enfant et le groupe de génération
- Tableau 5.9 : Proportion de femmes ayant déjà utilisé une méthode de contraception, au moins pendant une année à 29 ans, selon le groupe de génération
- Tableau 5.10 : Proportion de femmes en union en fonction de la 1^{ère} utilisation d'une contraception par rapport à la naissance du premier enfant, selon l'âge au premier enfant et le groupe de génération
- Tableau 5.11 : Différences d'âge médian en année avec le premier conjoint selon l'âge au premier enfant et le groupe de génération
- Tableau 5.12 : Proportion de femmes en fonction de l'écart d'âge avec le premier conjoint, selon l'âge au premier enfant et le groupe de génération
- Tableau 5.13 : Proportion de femmes qui étaient la principale source du revenu du ménage l'année de la naissance du premier enfant, selon l'âge au premier enfant et le groupe de génération
- Tableau 5.14 : Modèle de régression logistique sur la probabilité pour une femme de connaître une « formation familiale simultanée » (la même année ou sur deux années distinctes)
- Tableau 5.15 : Proportion de femmes en fonction du type de ménage au moment de la naissance du premier enfant, selon l'âge au premier enfant et le groupe de génération
- Tableau 5.16 : Modèle de régression logistique de la probabilité pour une femme de ne pas former un ménage nucléaire au moment de la naissance du premier enfant
- Tableau 5.17 : Modèle de temps discret sur la probabilité d'avoir un enfant avant 20 ans
- Tableau 5.18 : Modèle de temps discret (incluant les écarts d'âge entre conjoints) sur la probabilité d'avoir un enfant avant 20 ans
- Tableau 6.1 : Proportion de femmes qui ont connu une dissolution de leur première union avant 30 ans, selon l'âge au premier enfant et le groupe de génération
- Tableau 6.2 : Proportion de femmes qui ont connu une dissolution de leur première union à 40 ans, selon l'âge au premier enfant et le groupe de génération
- Tableau 6.3 : Proportion de femmes selon le type de dissolution d'union jusqu'à 29 ans, selon l'âge au premier enfant et le groupe de génération
- Tableau 6.4 : Proportion de femmes selon le type de dissolution d'union jusqu'à 40 ans, selon l'âge au premier enfant et le groupe de génération
- Tableau 6.5 : Modèle de temps discret sur la probabilité de connaître une dissolution d'union 10 ans après la naissance du premier enfant, pour les groupes de génération 1951-1953 et 1966-1968
- Tableau 6.6 : Modèle de temps discret sur la probabilité de connaître une dissolution d'union 5 ans après la naissance du premier enfant, pour le groupe de génération 1978-1980
- Tableau 6.7 : Intervalles intergénéraliques (années moyennes) entre les naissances de rang 1 et 2, et entre les naissances de rang 2 et 3, selon l'âge à la naissance du premier enfant et le groupe de génération
- Tableau 6.8 : Modèles de régression logistique sur la probabilité d'avoir un 3^{ème} enfant à 40 ans (tableau 6.8a) et à 29 ans (tableau 6.8b)
- Tableau 8.2 : Tableau récapitulatif des sphères d'exercice de la violence

Liste des figures

- Figure 2.1 : Cadre théorique - fécondité adolescente et devenir familial des femmes
- Figure 3.1 : Résumé des principales caractéristiques de l'Enquête EDER 2011
- Figure 3.2 : Répartition de la proportion de femmes selon l'âge au premier enfant et le groupe de génération à 29 ans
- Figure 4.1 : Exemple d'une fiche Ageven
- Figure 4.2 : Exemple de fiche Ageven dynamique
- Figure 4.3 : Légende des fiches Ageven dynamiques
- Figure 5.1 : Proportion de femmes en fonction du nombre d'années qui séparent la naissance du premier enfant et l'arrêt de l'école, selon l'âge au premier enfant et le groupe de génération
- Figure 5.2 : Proportion de femmes en fonction du nombre d'années qui séparent la naissance du premier enfant et le 1^{er} emploi, selon l'âge au premier enfant et le groupe de génération
- Figure 5.3 : Distribution de la transition arrêt de l'école / 1^{er} emploi pour les femmes selon l'âge au premier enfant - groupe de génération 1951-1953
- Figure 5.4 : Distribution de la transition arrêt de l'école / 1^{er} emploi pour les femmes selon l'âge au premier enfant - groupe de génération 1966-1968
- Figure 5.5 : Distribution de la transition arrêt de l'école / 1^{er} emploi pour les femmes selon l'âge au premier enfant - groupe de génération 1978-1980
- Figure 5.6 : Proportion cumulée à chaque âge de la première mise en union et de la première naissance pour les femmes des trois groupes de génération
- Figure 5.7 : Proportion de femmes en fonction du temps qui s'écoule entre l'âge à la première union et l'âge à la naissance du premier enfant, groupe de génération 1951-1953
- Figure 5.8 : Proportion de femmes en fonction du temps qui s'écoule entre l'âge à la première union et l'âge à la naissance du premier enfant, groupe de génération 1966-1968
- Figure 5.9 : Proportion de femmes en fonction du temps qui s'écoule entre l'âge à la première union et la naissance du premier enfant, groupe de génération 1978-1980
- Figure 5.10 : Proportion cumulée du risque pour les femmes d'avoir un premier enfant à partir de l'année de mise en union, selon le groupe de génération
- Figure 5.11 : Proportion cumulée du risque pour les mères adolescentes d'avoir un premier enfant à partir de l'année de mise en union, selon le groupe de génération
- Figure 5.12 : Proportion de femmes en fonction du type d'union (l'année de la mise en union), selon l'âge au premier enfant - groupe de génération 1951-1953
- Figure 5.13 : Proportion de femmes en fonction du type d'union (l'année de la mise en union), selon l'âge au premier enfant - groupe de génération 1966-1968
- Figure 5.14 : Proportion de femmes en fonction du type d'union (l'année de la mise en union), selon l'âge au premier enfant - groupe de génération 1978-1980
- Figure 5.15 : Proportion de femmes en fonction du type d'union (l'année de la naissance du premier enfant), selon l'âge au premier enfant - groupe de génération 1951-1953
- Figure 5.16 : Proportion de femmes en fonction du type d'union (l'année de la naissance du premier enfant), selon l'âge au premier enfant - groupe de génération 1966-1968
- Figure 5.17 : Proportion de femmes en fonction du type d'union (l'année de la naissance du premier enfant), selon l'âge au premier enfant - groupe de génération 1978-1980
- Figure 5.18 : Proportion de femmes en fonction de la séquence "union/1^{er} enfant/cohabitation" vécue, selon l'âge au premier enfant pour le groupe de génération 1951-1953
- Figure 5.19 : Proportion de femmes en fonction de la séquence "union/1^{er} enfant/cohabitation" vécue, selon l'âge au premier enfant pour le groupe de génération 1966-1968
- Figure 5.20 : Proportion de femmes en fonction de la séquence "union/1^{er} enfant/cohabitation" vécue, selon l'âge au premier enfant pour le groupe de génération 1978-1980
- Figure 5.21 : Proportion de femmes en fonction de la transition vécue "décohabitation parentale/cohabitation conjugale" selon l'âge au premier enfant pour le groupe de génération 1951-1953
- Figure 5.22 : Proportion de femmes en fonction de la transition vécue "décohabitation parentale/cohabitation conjugale" selon l'âge au premier enfant pour le groupe de génération 1966-1968
- Figure 5.23 : Proportion de femmes en fonction de la transition vécue "décohabitation parentale/cohabitation conjugale" selon l'âge au premier enfant pour le groupe de génération 1978-1980
- Figure 5.24 : Âge médian des transitions des femmes du groupe de génération 1951-1953, selon l'âge à la naissance du premier enfant

- Figure 5.25 : Âge médian des transitions des femmes du groupe de génération 1966-1968, selon l'âge à la naissance du premier enfant
- Figure 5.26 : Âge médian des transitions des femmes du groupe de génération 1978-1980, selon l'âge à la naissance du premier enfant
- Figure 5.27 : Âge médian des transitions des femmes ayant eu un premier enfant avant 30 ans, selon le groupe de génération
- Figure 5.28 : Âge médian et quartiles des événements vécus par les mères adolescentes, selon le groupe de génération
- Figure 6.1 : Proportion de la situation de coresidence des femmes ayant eu leur premier enfant entre 15 et 19 ans
- Figure 6.2 : Proportion de la situation de coresidence des femmes ayant eu leur premier enfant entre 20 et 24 ans
- Figure 6.3 : Proportion de la situation de coresidence des femmes ayant eu leur premier enfant entre 25 et 29 ans
- Figure 6.4 : Proportion de la situation de coresidence des femmes avec leur premier enfant - pour les femmes ayant eu un premier enfant entre 15 et 19 ans
- Figure 6.5 : Proportion de la situation de coresidence des femmes avec leur premier enfant - pour les femmes ayant eu un premier enfant entre 20 et 24 ans
- Figure 6.6 : Proportion de la situation de coresidence des femmes avec leur premier enfant - pour les femmes ayant eu un premier enfant entre 25 et 29 ans
- Figure 6.7 : Proportion de la situation conjugale des femmes ayant eu un enfant entre 15 et 19 ans
- Figure 6.8 : Proportion de la situation conjugale des femmes ayant eu un enfant entre 20 et 24 ans
- Figure 6.9 : Proportion de la situation conjugale des femmes ayant eu un enfant entre 25 et 29 ans
- Figure 6.10 : Proportion du type d'union des femmes ayant eu un premier enfant entre 15 et 19 ans
- Figure 6.11 : Proportion du type d'union des femmes ayant eu un premier enfant entre 20 et 24 ans
- Figure 6.12 : Proportion du type d'union des femmes ayant eu un premier enfant entre 25 et 29 ans
- Figure 6.13 : Fonction de survie des unions en fonction du nombre d'années après la naissance du premier enfant, selon le groupe de génération
- Figure 6.14 : Fonction de survie des unions en fonction du nombre d'années après la naissance du premier enfant, pour les mères de 15 à 19 ans, selon le groupe de génération
- Figure 6.15 : Fonction de survie des unions à partir de la naissance du premier enfant, pour les mères de 20 à 24 ans, selon le groupe de génération
- Figure 6.16 : Taux de fécondité par âge, selon le groupe de génération
- Figure 6.17 : Descendance cumulée à l'âge x, selon le groupe de génération
- Figure 6.18 : Descendance cumulée pour les femmes ayant eu un premier enfant entre 15 et 19 ans, selon le groupe de génération
- Figure 6.19 : Descendance cumulée pour les femmes ayant eu un premier enfant entre 20 et 24 ans, selon le groupe de génération
- Figure 6.20 : Descendance cumulée pour les femmes ayant eu un premier enfant entre 25 et 29 ans, selon le groupe de génération
- Figure 6.21 : Descendance atteinte à 29 ans, selon l'âge au premier enfant et le groupe de génération
- Figure 6.22 : Descendance atteinte à 40 ans, selon l'âge au premier enfant et le groupe de génération
- Figure 6.23 : Probabilités d'agrandissement du nombre des naissances jusqu'à 29 ans, selon l'âge au premier enfant et le groupe de génération
- Figure 6.24 : Proportion de la taille des descendance à 29 ans, selon l'âge au premier enfant et le groupe de génération
- Figure 6.25 : Probabilités d'agrandissement du nombre des naissances jusqu'à 40 ans, selon l'âge au premier enfant et le groupe de génération
- Figure 6.26 : Proportion de la taille des descendance à 40 ans, selon l'âge au premier enfant et le groupe de génération
- Figure 8.1 : Trajectoires familiales types
- Figure 8.2 : Fiche Ageven de la trajectoire d'Alaina - Trajectoire familiale linéaire nucléaire A1
- Figure 8.3 : Fiche Ageven de la trajectoire de Sofia - Trajectoire familiale linéaire nucléarisée A2
- Figure 8.4 : Fiche Ageven dynamique de la trajectoire d'Isabella - Trajectoire familiale linéaire nucléarisation tardive A3
- Figure 8.5 : Fiche Ageven de la trajectoire de Fernanda - Trajectoire familiale type recomposée « simple » B1

Figure 8.6 : Fiche Ageven dynamique de la trajectoire de Lupita - Trajectoire familiale type recomposée
« marginale » B2

Figure 8.7 : Fiche Ageven dynamique de la trajectoire de Camilia - Trajectoire familiale type en « rupture
multiple » C1

Figure 8.8 : Fiche Ageven de la trajectoire de Diana - Trajectoire familiale type en « rupture dispersée » C2

Liste des encadrés et cartes

Encadré 1.1 : L'avortement au Mexique

Carte 4.1 : Représentation des zones métropolitaines de la ville de Tijuana et de San Diego

ANNEXES

Les annexes sont organisées par chapitre et par ordre d'apparition dans le corps de la thèse.

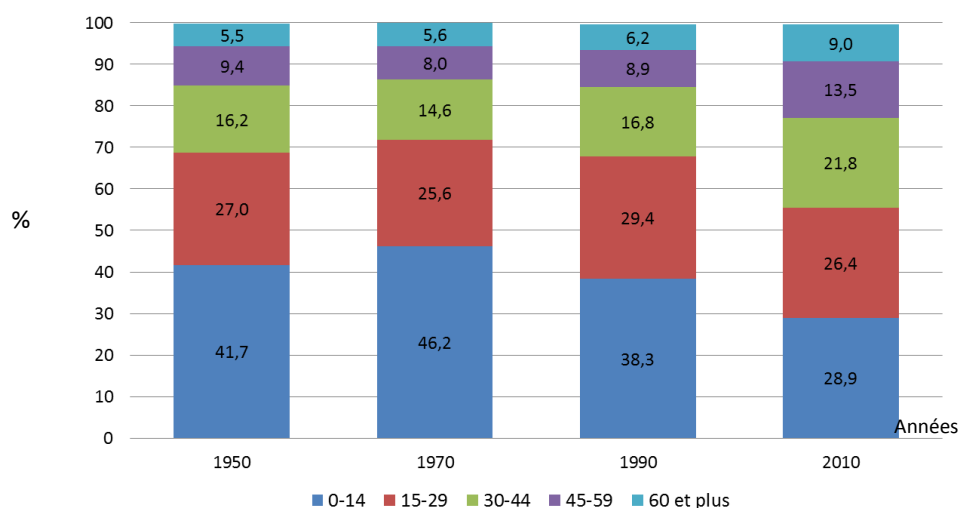
CHAPITRE I

A.1.1 : Tableau - Taux de fécondité par groupes quinquennaux d'âges et groupes de génération (1927-1956)

Groupes d'âges	Groupes de génération					
	1927-1931	1932-1936	1937-1941	1942-1946	1947-1951	1952-1956
15-19	144	150	156	156	139	129
20-24	285	315	326	316	301	
25-29	308	333	346	314		
30-34	289	286	272			
35-39	208	190				
40-44	97					

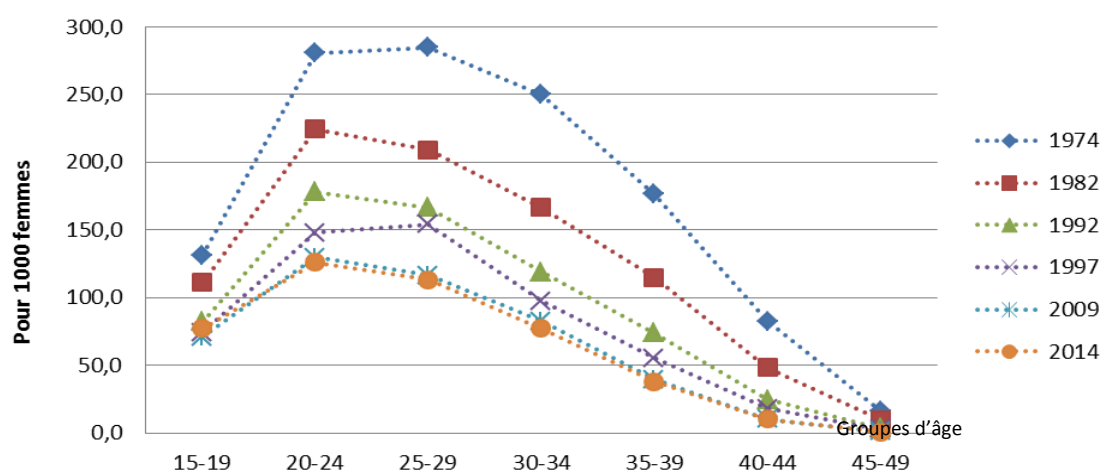
Sources : Données obtenues à partir de l'enquête de fécondité EMF (1976-1977). Quilodrán J., 1991, *Niveles de fecundidad y patrones de nupcialidad en Mexico*, El Colegio de México, p.38.

A.1.2 : Figure - Répartition de la structure par âge de la population de 1950 à 2010 au Mexique



Sources : élaboration personnelle à partir des données du recensement des années 1950, 1970, 1990 et 2010. (Inegi, 1950, 1970, 1990, 2010)

A.1.3 : Figure - Évolution des taux de fécondité par groupe d'âges quinquennaux entre 1974 et 2014 au Mexique



Sources : Données tirées des enquêtes de fécondité. 1974 : La Encuesta Mexicana de Fecundidad (EMF) de 1976 ; 1982 : La Encuesta Nacional Demográfica 1982 (END) ; 1992, 1997, 2009 et 2014 : Inegi, Encuesta Nacional de la Dinámica Demográfica 1992, 1997, 2009 et 2014.

A.1.4 : Tableau - Proportion des femmes en âge de procréer qui n'ont pas utilisé de méthode de contraception à la première relation sexuelle en 2009 et 2014 selon le groupe d'âges

	2009	2014
Total	80,5	65,7
15-19	62,4	45,2
20-24	66,8	46,0
25-29	75,4	54,9
30-34	81,3	65,5
35-39	85,1	72,6
40-44	89,0	78,8
45-49	90,9	82,9

Sources : Estimations du Conapo basées sur l'ENADID 2009⁴⁰² et 2014.

⁴⁰² CONAPO (2009), principal indicador de Salud Reproductiva, ENADID 2009, <http://www.conapo.gob.mx/work/models/CONAPO/Resource/216/1/images/3Usodebis.pdf>

A.1.5 : Tableau - Proportion des femmes en âge de procréer, selon le motif de non-utilisation de méthode de contraception lors de la première relation sexuelle, selon le groupe d'âges, le niveau scolaire et le lieu de résidence en 2014

Caractéristiques		Voulaît tomber enceinte	Ne connaissait pas les méthodes	Le conjoint s'y est opposé	Ne pensait pas pouvoir tomber enceinte	N'avait pas prévu d'avoir de relation sexuelle	Autres raisons
Total		28,0	28,6	3,6	12,8	22,9	4,0
Groupe quinquennaux	15-19	18,3	17,4	5,9	17,8	33,5	7,1
	20-24	22,4	19,1	4,9	16,0	31,8	5,9
	25-29	23,7	22,9	3,7	15,7	29,8	4,2
	30-34	24,7	28,0	3,2	14,4	25,6	4,1
	35-39	30,4	30,3	3,4	11,4	21,1	3,3
	40-44	32,3	31,8	3,0	11,3	18,1	3,6
	45-49	32,5	36,0	3,4	9,6	15,4	3,1
Niveau de scolarité	Jamais scolarisée	20,7	61,0	3,8	4,2	6,9	3,4
	Primaire incomplète	24,2	51,5	3,9	6,6	10,4	3,4
	Primaire complète	30,2	37,9	3,6	9,6	15,4	3,4
	Collège et plus	28,4	20,9	3,5	15,1	27,8	4,2
Lieux de résidence	Rural	30,0	38,9	4,1	8,6	14,5	3,8
	Urbain	27,3	24,8	3,4	14,4	26,0	4,0

Sources : Estimations Conapo basées sur l'ENADID 2014.

CHAPITRE II

A.2.1 : Tableau - Le mariage et la fécondité précoce dans les textes des organisations internationales

Sujet concerné	Contenu de la recommandation	Extraits issus des Plans d'Action
Conférence de Bucarest – 1974		
Mariage précoce	Fixer un âge minimum pour le mariage	Paragraphe 32, f) : « <i>La fixation judicieuse de l'âge minimum du mariage</i> » (Nations unies, 1975, p.15) ⁴⁰³ .
Fécondité des femmes aux âges extrêmes	Baisser la fécondité aux âges extrêmes pour baisser la fécondité et accroître le bien-être des femmes et des enfants	Paragraphe 38, f) : « <i>Les pays désireux de réduire leur taux de natalité sont invités à s'attacher tout particulièrement à faire baisser la fécondité parmi les femmes que leur âge situe à l'un ou l'autre extrême de la vie féconde, des mesures dans ce sens pouvant être dans l'intérêt des enfants et des mères.</i> » (Nations unies, 1975, p.16) ⁴⁰⁴
Âge des conjoints au mariage	Limiter le mariage précoce pour améliorer le bien-être dans la famille	Paragraphe 206 : « <i>La majorité des représentants a considéré que le bien-être de la famille faisait intervenir beaucoup de conditions. La plus importante était la santé de tous les membres de la famille et que l'on ait mis l'accent sur la santé des mères, des nourrissons et des jeunes enfants. Il a été reconnu tout particulièrement qu'une forte mortalité infantile était de nature à décourager un fléchissement de la fécondité. Le bien-être de la famille était influencé, même à son stade préliminaire, par l'âge des conjoints lors du mariage et par les options des individus quant au mariage et au choix du conjoint. L'avis a été exprimé qu'il faudrait laisser aux particuliers la liberté de ce choix à ce sujet et qu'il faudrait relever, dans les cas où il était bas, l'âge légal du mariage, en particulier pour les femmes.</i> » (Nations unies, 1975, p.123) ⁴⁰⁵
Mariage précoce	Limiter le mariage précoce	Paragraphe 211 : « (...) <i>Les programmes en faveur de la jeunesse et l'ouverture de possibilité d'instruction et d'emploi pour les garçons et les filles contribueraient au développement de l'individu et, dans bien des cultures, constitueraient des solutions de remplacement au mariage prématuré.</i> » (Nations unies, 1975, p.124) ⁴⁰⁶
Conférence de Mexico – 1984		
Grossesses nombreuses, rapprochées, précoces et tardives	Limiter les grossesses nombreuses, rapprochées, précoces et tardives, car elles présentent un risque sur la santé maternelle et infantile	Paragraphe 12 : « <i>La fécondité qui dépasse le niveau souhaité compromet la santé et le bien-être des individus et des familles, notamment dans les couches pauvres de la société, et représente pour bon nombre de pays un grave obstacle au progrès économique et social. Les femmes et les enfants sont les principales victimes de la fécondité non contrôlée. Des grossesses trop nombreuses, trop rapprochées, trop précoces ou trop tardives sont une cause majeure de mortalité et de morbidité chez les mères les nourrissons et les enfants.</i> » (Nations unies, 1984, p.3) ⁴⁰⁷

⁴⁰³ Extrait du rapport situé dans le « Chapitre premier », Partie C, Section C, paragraphe 32, petit f., (Nations unies, 1975, p.15)

⁴⁰⁴ Extrait du rapport situé dans le « Chapitre premier », Partie C- Section C, paragraphe 38, (Nations unies, 1975, p.16)

⁴⁰⁵ Extrait du rapport situé dans le « Chapitre VI », Partie C – Section C, paragraphe 206, (Nations unies, 1975, p.123)

⁴⁰⁶ Extrait du rapport situé dans le « Chapitre VI », Partie C – Section C, paragraphe 211, (Nations unies, 1975, p.124)

⁴⁰⁷ Extrait du rapport situé dans le Chapitre I, Partie A), Paragraphe 12. (Nations unies, 1984, p.3)

Grossesses précoces	Retarder la première grossesse pour permettre aux femmes de meilleures opportunités	Recommandation 7 : « Les gouvernements devraient offrir aux femmes, par l'éducation, la formation et l'emploi, des possibilités d'épanouissement personnel dans leurs rôles familiaux et non familiaux et leur permettre de participer pleinement à la vie économique, sociale et culturelle, tout en continuant de leur apporter l'appui dont elles ont besoin dans le rôle social important qui est le leur en tant que mères. À cette fin, ils devraient encourager à retarder le début de la procréation. » (Nations unies, 1984, p.18) ⁴⁰⁸
Grossesses nombreuses, rapprochées, précoces et tardives	Limiter les grossesses nombreuses, rapprochées, précoces et tardives, car elles présentent un risque sanitaire	Recommandation 18, f) : « Appuyer, dans les programmes de santé maternelle et infantile, la planification de la famille comme mesure sanitaire permettant de réduire les grossesses précoces ou tardives , d'accroître l'intervalle entre les naissances et diminuer le nombre des naissances de rang élevé, en accordant une attention spéciale aux besoins des mères après l'accouchement et pendant la période où elles allaitent » (Nations unies, 1984, p.22) ⁴⁰⁹
Grossesses et maternités précoces / chez les adolescentes	Limiter les grossesses et maternités précoces, car elles présentent un risque sur la santé maternel et infantile	Recommandation 18, g) : « Encourager une éducation communautaire propre à modifier les mentalités actuelles favorables aux grossesses et aux maternités précoces, eu égard au fait que la grossesse chez les adolescentes, mariées ou non, a des effets néfastes sur la morbidité et la mortalité maternelles et infantiles. » (Nations unies, 1984, p.22) ⁴¹⁰
Conférence du Caire – 1994		
Mariage précoce, grossesses à haut risque	Encourager l'éducation et les niveaux de vie pour se protéger des mariages précoces et grossesses à haut risque	Section B : « c) Encourager les enfants, les adolescents et les jeunes, en particulier les jeunes femmes, à poursuivre leur éducation de manière à ce qu'ils soient dotés des moyens nécessaires pour améliorer leurs conditions d'existence, et accroître la mise en valeur de leur potentiel et les aider ainsi à éviter les mariages précoces, les grossesses à haut risque, à réduire les taux de mortalité et de morbidité qui y sont liés. » (Nations unies, 1995a, p.32) ⁴¹¹
Mariage précoce et jeunes femmes enceintes	Créer un environnement favorable pour limiter les mariages précoces et mettre en place des mesures pour limiter la discrimination envers les jeunes femmes enceintes	« 6.11 : les pays devraient créer un environnement socio-économique favorable à l'élimination de tous les mariages — et autres types d'unions — d'enfants dans les plus brefs délais et devraient décourager les mariages précoces. Les programmes d'enseignement devraient mettre davantage l'accent sur les responsabilités sociales qu'implique le mariage. Les gouvernements devraient prendre des mesures pour éliminer la discrimination à l'égard des jeunes femmes enceintes. » (Nations unies, 1995a, p.33) ⁴¹²
Les grossesses précoces	Favoriser l'implication des jeunes dans les programmes de prévention afin de réduire les grossesses précoces,	« 6.15 : Les jeunes devraient être particulièrement associés à la planification, à l'exécution et à l'évaluation des activités de développement qui ont une incidence directe sur leur vie quotidienne. Une telle participation revêt une importance spéciale en ce qui concerne les programmes d'information et d'éducation, les activités de sensibilisation et les services concernant la santé en matière de reproduction et de sexualité, notamment la prévention de grossesses précoces, l'éducation sexuelle et la prévention de la

⁴⁰⁸ Extrait du rapport situé dans le Chapitre III, Partie B), Recommandation 7. (Nations unies, 1984, p.18)

⁴⁰⁹ Extrait du rapport situé dans le Chapitre III, Partie D), Recommandation 18, f.. (Nations unies, 1984, p.22)

⁴¹⁰ Extrait du rapport situé dans le Chapitre III, Partie D), Recommandation 18, g.. (Nations unies, 1984, p.22)

⁴¹¹ Extrait du rapport situé au Chapitre VI, Section B, Objectif 6.7, c. (Nations unies, 1995a, p.32)

⁴¹² Extrait du rapport situé au Chapitre VI; Section B, 6.11. (Nations unies, 1995a, p.33)

	leur apporter une éducation sexuelle et éviter des risques de transmission de maladies infectieuses	contamination par le virus du sida et d'autres maladies sexuellement transmissibles. L'accès à ces services, ainsi que le caractère confidentiel des consultations, doit être assuré avec l'appui et les conseils des parents et en conformité avec les dispositions de la Convention relative aux droits de l'enfant. (...) » (Nations unies, 1995a, p.33) ⁴¹³
La maternité précoce	Favoriser l'implication des jeunes dans les programmes de prévention pour réduire les maternités adolescentes, facteurs de risques sanitaires limitant les niveaux de vie, le niveau éducatif et leur qualité de vie ainsi que celle de leurs enfants.	« 7.41 : (...) Les adolescentes devraient notamment pouvoir accéder à une information et à des services qui les aident à comprendre leur sexualité et à se protéger contre les grossesses non désirées, les maladies sexuellement transmissibles et les risques de stérilité en résultant. (...) La maternité précoce comporte des risques de mortalité maternelle bien supérieurs à la moyenne et les taux de morbidité et de mortalité des enfants nés de mères trop jeunes sont plus élevés que la moyenne. Partout dans le monde, la maternité précoce continue de faire obstacle à l'amélioration du statut économique et social et du niveau d'éducation des femmes. En général, le mariage et la maternité précoces peuvent réduire fortement la possibilité pour les jeunes femmes de faire des études et de travailler, et risquent de porter un préjudice durable à la qualité de leur vie et à celle de leurs enfants. » (Nations unies, 1995a, p.48)
Grossesses chez les adolescentes	Les grossesses adolescentes vues comme conséquences du manque d'opportunité éducative.	« 7.42 : L'insuffisance des possibilités en matière d'éducation et d'emploi explique en grande partie la fréquence des grossesses chez les adolescentes. Dans les pays développés comme dans les pays en développement, beaucoup d'adolescentes pauvres et à qui la vie semble offrir peu de chances n'ont guère de raisons de différer grossesse et procréation ». (Nations unies, 1995a, p.49) ⁴¹⁴
Grossesses non désirées chez les adolescents	Réduire le nombre de grossesses d'adolescentes	Les objectifs sont donc de : « a) Essayer de résoudre les problèmes de santé en matière de sexualité et de reproduction des adolescents, notamment les grossesses non désirées, les avortements pratiqués dans de mauvaises conditions de sécurité (...) b) Réduire considérablement le nombre des grossesses d'adolescentes. » (Nations unies, 1995a, p.49) ⁴¹⁵
Conférence de Beijing - 1995		
Mariages et grossesses précoces	Les mariages et grossesses précoces freinent l'éducation des filles	« 71 : En matière d'éducation, les filles sont toujours en butte à la discrimination dans bien des régions du monde, du fait des traditions, des mariages et des grossesses précoces, du caractère inapproprié et sexiste des matériels didactiques et d'enseignement, du harcèlement sexuel, et de la pénurie d'établissements scolaires convenablement équipés et d'accès facile. Les filles sont très tôt chargées de pénibles corvées ménagères. (...) » (Nations unies, 1995b, p.29) ⁴¹⁶
Maternités et mariages précoces	Les maternités précoces et les mariages précoces freinent	« 93 : la discrimination en matière de nutrition et de santé, qui résulte souvent d'une préférence pour la descendance masculine n'est pas sans incidences sur l'état de santé et le bien-être actuels et futurs des filles. Les coutumes qui contraignent les filles à des mariages et à des maternités précoces, et les

⁴¹³ Extrait du rapport situé au Chapitre VI ; Section B, 6.15. (Nations unies, 1995a, p.33) – voir aussi le paragraphe 7.8 (Chapitre VIII, Section A, 7.8). (Nations unies, 1995a, p.40)

⁴¹⁴ Extrait du rapport situé au Chapitre VII ; Section B, 7.43 (Nations unies, 1995a, p.49)

⁴¹⁵ Extrait du rapport situé au Chapitre VII ; Section B, objectifs. (Nations unies, 1995a, p.49)

⁴¹⁶ Extrait du rapport situé au Chapitre II, Section B, Paragraphe 71 (Nations unies, 1995b, p.29)

	l'amélioration de l'éducation des femmes et leur situation économique et sociale, ainsi que celles de leurs enfants	<i>soumettent à des pratiques telles que les mutilations génitales compromettent gravement leur santé (...). Dans toutes les régions du monde, les maternités précoces continuent de freiner l'amélioration de l'éducation des femmes et de leur situation économique et sociale. Le mariage et la maternité précoces compromettent gravement leurs chances en matière d'éducation et d'emploi et ont souvent des effets à long terme préjudiciables à la qualité de leur vie et à celle de leurs enfants</i> » (Nations unies, 1995b, p.38/39) ⁴¹⁷
Maternités précoces	Prévenir les maternités précoces, car elles présentent des risques sur la santé et d'autres problèmes	« L.5. Éliminer la discrimination à l'égard des filles dans les domaines de la santé et de la nutrition. Mesures à prendre : 281. Les gouvernements et les organisations internationales et non gouvernementales devraient : a) Fournir des informations sur l'élimination des pratiques discriminatoires dont sont victimes les filles en ce qui concerne l'alimentation, la nutrition et l'accès aux services de santé; b) Sensibiliser la petite fille, les parents, les enseignants et la société aux questions relatives à la santé et à la nutrition et leur faire prendre conscience des risques en matière de santé et des autres problèmes liés aux maternités précoces » (Nations unies, 1995b, p.123) ⁴¹⁸
Les Objectifs du Millénaire – 2000		
Grossesses chez les adolescents	« Résistance » des grossesses chez les adolescentes	« les avancées faites dans les années 1990 pour réduire le nombre de grossesses chez les adolescentes ont stagné dans beaucoup de régions » (Nations unies, 2011, p.31), et « (...) il est crucial de toucher les adolescentes pour améliorer la santé maternelle et atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement » (Nations unies, 2011, p.34) ⁴¹⁹ .
Grossesses adolescentes	Dangerosité des grossesses adolescentes pour la mère et l'enfant / stagnation des taux	Dans le rapport 2013 des Objectifs du Millénaire (Nations unies, 2013) ⁴²⁰ , il est mentionné que les « grossesses d'adolescentes sont dangereuses aussi bien pour la mère que pour l'enfant, et se maintiennent à des niveaux élevés dans de nombreuses régions en développement ».
Les filles adolescentes	La baisse des grossesses adolescentes est freinée	Comme l'Amérique latine, « le problème est exacerbé par le fait que les filles adolescentes, d'une manière générale, sont confrontées à des barrières plus importantes que les femmes adultes pour l'accès aux services de santé procréative ». (Nations unies, 2013, p.33).
Mariage des enfants et grossesses chez les adolescentes	Le mariage des enfants est lié aux grossesses adolescentes	« le mariage des enfants (avant l'âge de 18 ans) est encore répandu dans cette région et est en étroite relation avec la grossesse chez les adolescentes. » (Nations unies, 2013, p.33).
Grossesses adolescentes	Les grossesses adolescentes sont le symptôme de la marginalisation sociale et économique	les grossesses sont le « symptôme de la marginalisation sociale et économique des filles » (Nations unies, 2015, p.42) ⁴²¹ .

⁴¹⁷ Extrait du rapport situé Chapitre III, Section B, Paragraphe 93 (Nations unies, 1995b, p.38/39)

⁴¹⁸ Extrait du rapport situé Chapitre IV, Section D, Objectif spécifique L.5 (Nations unies, 1995b, p.123)

⁴¹⁹ Nations unies, 2011, Objectifs du Millénaire : Rapport 2011, New York, p.31/34

⁴²⁰ Nations unies, 2013, Objectifs du Millénaire : Rapport 2013, New York, p.33

⁴²¹ (Nations unies, 2015, p.42) - Nations unies, 2015, Objectifs du Millénaire pour le développement : Rapport 2015, New York, pp. 75 – citation p. 42

La Journée mondiale de la Population – 2013 (extraits)		
Grossesses adolescentes	Les grossesses adolescentes entraînent un changement radical négatif (vulnérabilité, pauvreté, etc.)	« Quand une adolescente tombe enceinte, sa vie présente et son avenir changent radicalement, et rarement pour le mieux : elle peut se voir contrainte de mettre fin à ses études ; ses perspectives d'emploi s'évanouissent et sa vulnérabilité à la pauvreté, à l'exclusion et à la dépendance se multiplie » (FNUAP, 2013, p.ii) ⁴²² .
Grossesses avant 18 ans	Causes profondes des grossesses avant 18 ans	« le mariage d'enfants, les inégalités des sexes, les obstacles à l'exercice des droits de la personne, la pauvreté, la violence et contrainte sexuelles, les politiques nationales limitant l'accès à la contraception et à l'éducation sexuelle adaptée à l'âge, le manque d'accès à l'éducation et aux services de santé reproductive, sous-investissement dans le capital humain des filles sont des causes profondes des grossesses avant 18 ans » (FNUAP, 2013, p.v) ⁴²³ .
Les Objectifs du développement durable – 2015		
Mariages précoces	<i>Faire baisser les mariages précoces</i>	« 5.3 Éliminer toutes les pratiques préjudiciables, telles que le mariage des enfants, le mariage précoce ou forcé et la mutilation génitale féminine. » (Nations unies, 2016, p.19) ⁴²⁴

⁴²² (FNUAP, 2013, p.ii [avant-propos])

⁴²³ Facteurs cités à la page V. dans *Le Fonds des Nations unies pour la population, 2013b, la mère-enfant : face aux défis de la grossesse chez l'adolescente, État de la population mondiale*, New York, p.ii (avant-propos)

⁴²⁴ Extrait du rapport Nations unies, 2016, *Rapport sur les objectifs de développement durable*, New York, 2016, p.19

CHAPITRE III

A.3.1 : Description du questionnaire EDER 2011

Après révision, le questionnaire final totalise 65 questions réparties en 9 sections :

Section 1 : Date et âge

Cette partie permet d'identifier l'âge et l'année de naissance de la personne interrogée. Cette colonne sert de référence pour repérer et replacer dans le temps tous les événements biographiques des différentes sections.

Section 2 : Lieu de naissance

La section permet de retracer la trajectoire migratoire de la personne interrogée à tous les âges de sa vie (de la naissance à l'âge au moment de l'enquête). Recueil des lieux où l'individu a vécu au moins pendant une année, information sur la ville (localidad), le canton (municipe), la région (estado) de résidence et le pays s'il a vécu à l'étranger.

Section 3 : Scolarité

La partie scolarité permet à la fois de retracer le parcours scolaire de la personne interrogée tout au long de sa vie (de la naissance à l'âge au moment de l'enquête), à travers son niveau (dernier diplôme obtenu) et les années de présence à l'école. Il est également possible de savoir si la scolarisation s'est déroulée dans un établissement privé ou public.

Section 4 : Emploi

La partie emploi est sans doute l'une des plus conséquentes du questionnaire. À partir de l'âge de 7 ans, il est possible de rendre compte de la trajectoire de la vie active des individus. Pour chaque année de vie, il est décrit : la fonction exercée, le rang d'occupation, l'activité, la position dans l'activité, le nombre de personnes travaillant sur le lieu de travail, emploi à temps complet ou partiel. Une dernière question s'ajoute à la fin de cette partie pour savoir si la personne interrogée a été, au moins pendant un an, la principale source de revenus du foyer.

Section 5 : La famille d'origine

La partie sur la famille d'origine permet d'identifier tout au long de la vie de la personne (de la naissance à l'âge au moment de l'enquête) le décès de l'un des parents (mère et père), mais également les moments de corésidence (et de non-corésidence) avec le père, la mère, au moins un des frères ou sœurs, ou avec une autre personne de sa famille d'origine (grand-père, grand-mère, cousin(e), oncle, etc.).

Section 6 : La belle famille

La section 6 s'intéresse tout d'abord à l'union. Il est demandé le nombre de conjoints, la situation matrimoniale (âge des conjoints, date des unions, type d'union : union libre, mariage civil, mariage religieux, mariage civil et religieux, ruptures d'union : séparation, divorce ou veuvage) et la

corésidence avec le conjoint. Dans une deuxième partie, il est demandé la corésidence avec les beaux-parents de la personne interrogée, et une autre personne de la famille du conjoint.

Section 7 : Enfants

La section 7 nous donne les informations sur la trajectoire reproductive des individus à partir de 12 ans. Les données correspondent à l'histoire génésique : le nombre d'enfants, l'âge de l'arrivée des enfants, la corésidence avec l'enfant, la survie des enfants, le type d'accouchement, le lieu de l'accouchement (type d'institution ou lieu privé). La variable de l'âge au premier enfant est la variable qui va permettre de déterminer la population étudiée.

Section 8 : Contraception

La partie sur la contraception nous permet de connaître le type de contraception utilisé par une femme tout au long de sa vie (pilule, DIU, injections, préservatifs, ligature des trompes, vasectomie, méthodes naturelles, autres ou actuellement enceinte)

Section 9 : Antécédents familiaux

Cette dernière section nous révèle l'origine sociale de l'individu. Il s'agit d'un corpus de 28 questions qui évoquent plusieurs thématiques : l'origine sociale du père et de la mère, l'état de santé de l'individu pendant l'enfance et l'adolescence, l'appartenance à un groupe ethnique (à travers la langue), l'identification de la personne étant la source de revenus la plus importante pendant l'enfance, la situation économique pendant l'enfance, les biens et les services disponibles dans le foyer actuel.

À la fin du questionnaire, une partie « Observations » a été intégrée. Cette dernière partie a permis le relevé de toutes les remarques, observations et doutes survenus au cours de l'enquête à propos des entretiens et de la saisie des données. Parmi les 8 premières sections, se mélangent des questions à réponses « fixes » (qui ne changent pas au cours du temps) et des questions impliquant des réponses « *time varying* » (qui changent au cours du temps). La section 9 comporte uniquement des questions et réponses « fixes ».

A.3.2 : Questionnaire EDER 2011



Encuesta Demográfica Retrospectiva 2011

Confidencialidad		Obligatoriedad				
Esta encuesta se rige por las disposiciones del artículo 37, párrafo primero, de la Ley del Sistema Nacional de Información Estadística y Geográfica en vigor: "Los datos que proporcionen para fines estadísticos los Informantes del Sistema a las Unidades en términos de la presente Ley, serán estrictamente confidenciales y bajo ninguna circunstancia podrán utilizarse para otro fin que no sea el estadístico".		De acuerdo con el artículo 45, párrafo primero, de la Ley del Sistema Nacional de Información Estadística y Geográfica en vigor: "Los informantes del Sistema estarán obligados a proporcionar, con veracidad y oportunidad, los datos e informes que les soliciten las autoridades competentes para fines estadísticos, censales y geográficos, y prestarán apoyo a las mismas".				
Rubros de identificación						
Número de control _ _ _ _ _ _ _ _	Distribución semanal _ _ _ _	Número de vivienda _ _	Hogar _			
Hogar mudado _						
Datos del seleccionado						
Número de renglón _ _	Nombre _____	Sexo _	Edad _ _			
Datos del personal operativo						
Entrevistador(a)	Nombre	RFC	Resultado de la entrevista	Fecha	Hora de inicio	Hora de término
_____	_____	_ _ _ _ _ _ _ _ _	_ _	_ _ _ _ _ _ _	_ : _	_ : _
Supervisor(a)	_____	_ _ _ _ _ _ _ _ _	_ _	_ _ _ _ _ _ _	_ : _	_ : _
Crítico(a)	_____	_ _ _ _ _ _ _ _ _	/	/	/	/
Control de visitas del entrevistador (Circula el número de visita y registra los datos requeridos)						
Visita	Fecha	Hora	Resultado de la entrevista	Observaciones		
1	_ _ _ _ _ _ _	_ : _	_ _			
2	_ _ _ _ _ _ _	_ : _	_ _			
3	_ _ _ _ _ _ _	_ : _	_ _			
4	_ _ _ _ _ _ _	_ : _	_ _			
5	_ _ _ _ _ _ _	_ : _	_ _			
Control de visitas del supervisor (Circula el número de visita y registra los datos requeridos)						
Visita	Fecha	Hora	Resultado de la entrevista	Observaciones		
1	_ _ _ _ _ _ _	_ : _	_ _			
2	_ _ _ _ _ _ _	_ : _	_ _			
3	_ _ _ _ _ _ _	_ : _	_ _			
4	_ _ _ _ _ _ _	_ : _	_ _			
5	_ _ _ _ _ _ _	_ : _	_ _			
Claves para el registro del resultado de la entrevista (Lograda, 00)						
TIPO A (vivienda habitada)	TIPO B (vivienda deshabitada)	TIPO C (vivienda fuera de muestra)	TIPO D			
01 Nadie en el momento de las visitas	06 Adecuada para habitarse	10 Demolida	16 No se encontró al seleccionado			
02 Ausente temporalmente	07 De uso temporal	11 Cambió de sitio (móvil)	17 El seleccionado se negó a dar información			
03 Se negó a dar información	08 Inadecuada para habitarse	12 Uso permanente para fines diferentes a los de habitación	18 Seleccionado inadecuado para dar información			
04 Informante inadecuado	09 De uso temporal para fines diferentes de habitación	13 Otro motivo (especifica en observaciones)	19 El seleccionado ya no es residente del hogar			
05 Otro motivo (especifica en observaciones)			20 Entrevista incompleta			
14 El hogar se mudó						
15 Entrevista suspendida						
Estimado informante: para cumplir con los propósitos de esta encuesta, es necesario que la contesten en forma directa personas con edades entre 28 y 34 años, entre 41 y 47 o entre 56 y 62 años. Puesto que usted se encuentra, de acuerdo con nuestra base de datos, en uno de los rangos de edad mencionados, fue seleccionado(a) para contestar esta encuesta donde la mitad deben ser hombres y la otra mitad mujeres. En nombre de las instituciones participantes en este proyecto, agradezco las respuestas a las preguntas que le haré, las cuales son muy sencillas y únicamente requieren que usted recuerde algunos hechos importantes de su vida.						

Modelo: Agosto/2011

1. Fecha y edad		2. Lugar de residencia		3. Escolaridad		
1.1 ¿En qué mes y año nació usted? <i>(Circula el código en el recuadro de meses y anota el año en el primer renglón)</i> 01 Enero 02 Febrero 03 Marzo 04 Abril 05 Mayo 06 Junio 07 Julio 08 Agosto 09 Septiembre 10 Octubre 11 Noviembre 12 Diciembre		2.1 ¿En qué localidad (poblado o ciudad) nació Ud.? <i>(Anota en Col. 2.1)</i> 2.2 ¿En qué municipio (o delegación)? <i>(Anota en Col. 2.2)</i> 2.3 ¿En qué estado de la República o país? <i>(Anota en Col. 2.3)</i> 2.4 Además del lugar donde nació, ¿ha vivido al menos un año en forma continua en otras localidades, poblados o ciudades? <i>(Circula la opción indicada)</i> 1 Sí 2 No → <i>Pasa a pregunta 3.1</i> 2.5 ¿Podría decirme el nombre de todas las localidades (poblados o ciudades) donde haya vivido después de (localidad de nacimiento) por lo menos un año en forma continua, y la edad que Ud. tenía o el año cuando llegó a estos lugares? <i>(Para cada cambio de residencia, anota la localidad 2.1, el municipio 2.2 y el estado o país 2.3, según la edad o año de traslado)</i>		3.1 ¿Ud. asistió alguna vez a la escuela, por lo menos durante un año escolar? 1 Sí 2 No → <i>Pasa a pregunta 4.1</i> 3.2 Dígame todos los periodos de por lo menos un año durante los cuales asistió a la escuela. <i>(Anota en Col. 3.2)</i> 1 Primaria 6 Carrera Técnica o Comercial 2 Secundaria 7 Normal (Básica o Superior) 3 Secundaria Técnica 8 Profesional 4 Preparatoria 9 Maestría o Doctorado 5 Preparatoria Técnica <i>(CONALEP, CBTIS, CETYS)</i> 3.3 Para cada año de asistencia: ¿esta escuela fue pública o privada? <i>(Anota en Col. 3.3)</i> 1 Pública 2 Privada 3.4 ¿Cuál fue el último año que aprobó en el nivel de estudios que alcanzó? <i>(Anota la respuesta)</i> Año _____ Nivel _____ <i>(Si acreditó algún nivel por CENEVAL o Competencias laborales, anota 10 en col. 3.2)</i>		
1		2.1	2.2	2.3	3.2	3.3
Año	Edad	Localidad	Municipio	Estado o País	Escolaridad	
19	00					
	01					
	02					
	03					
	04					
	05					
	06					
	07					
	08					
	09					
	10					
	11					
	12					
	13					
	14					
	15					
	16					
	17					
	18					
	19					
	20					
	21					
	22					
	23					
	24					
	25					
	26					
	27					
	28					
	29					
	30					
	31					
	32					
	33					
	34					
	35					
	36					
	37					
	38					
	39					
	40					
	41					
	42					
	43					
	44					
	45					
	46					
	47					
	48					
	49					
	50					
	51					
	52					
	53					
	54					
	55					
	56					
	57					
	58					
	59					
	60					

4. Empleo

4.1 ¿Alguna vez ha trabajado por lo menos un año durante su vida?
(Circula la opción indicada)
1 Si 2 No → Pasa a pregunta 5.1

4.2 ¿En qué año o qué edad tenía cuando inició su (primer/siguiente) trabajo en el que duró al menos un año?
(Circula en Col. Edad)

4.3 ¿Cuáles eran las tareas o funciones principales que desempeñó en este trabajo?
(Anota en Col.4.3)

4.4 ¿Podría decirme el nombre del oficio, puesto o cargo que desempeñó en este trabajo?
(Anota en Col.4.4)

4.5 ¿Cuál era la actividad principal de la empresa, negocio o patrón donde desempeñó este trabajo?
(Anota en Col. 4.5)

4.6 ¿En esta ocupación, Ud. era...
(Lee las opciones y anota en Col. 4.6)

- 1 patrón?
- 2 trabajador por su cuenta?
- 3 trabajador a sueldo fijo, salario o jornal?
- 4 trabajador a destajo, porcentaje o comisión?
- 5 trabajador sin pago?
- 6 Otro

4.7 ¿Cuántas personas, incluyendo al dueño, laboraban en este trabajo?
(Lee las opciones y anota en Col. 4.7)

- 1 Una persona
- 2 De 2 a 5
- 3 De 6 a 15
- 4 De 16 a 50
- 5 Más de 50

4.8 En ese trabajo, ¿su jornada era de...
(Anota en Col. 4.8)

- 1 tiempo completo o más?
- 2 menos tiempo?

Entrevistador: Repite las preguntas de 4.2 a 4.8 para cada uno de los trabajos hasta el año o edad actual.

4.9 ¿Podría decirme los periodos de al menos un año durante los cuales usted era el principal sostén económico del hogar?
(Anota 2____2 en Col. 4.9)
(En caso de que nunca haya sido sostén económico cruza 4.9)

Edad	4.3	4.4	4.5	4.6	4.7	4.8	4.9
	Tareas o Funciones	Ocupación	Actividad	Pos	Tam	Tiem	P.S
07							
08							
09							
10							
11							
12							
13							
14							
15							
16							
17							
18							
19							
20							
21							
22							
23							
24							
25							
26							
27							
28							
29							
30							
31							
32							
33							
34							
35							
36							
37							
38							
39							
40							
41							
42							
43							
44							
45							
46							
47							
48							
49							
50							
51							
52							
53							
54							
55							
56							
57							
58							
59							
60							

5. Familia de origen					6. Familia política						
<p>5.1a ¿Podría decirme si sus padres aún viven?</p> <p>Sí (Anota 6 en edad actual en Col. Pa y Ma) No Dígame en qué año o qué edad tenía Ud. cuando falleció su padre/madre. (Anota 7 en Col. Pa y Ma)</p> <p>5.1b Dígame los periodos de al menos un año durante los cuales cada uno de sus padres vivió con Ud. (Anota 1__3 en Col. Pa y Ma)</p> <p>5.2 Dígame los periodos de al menos un año durante los cuales una de sus hermanas o hermanos vivió con Ud. (Anota 1__3 en Col. Her). (Ninguno, cruza Her)</p> <p>5.3 Dígame los periodos de al menos un año durante los cuales alguna otra persona de su familia de origen (abuela, abuelo, primo, tío, etc.) vivió con Ud. (Anota 1__3 en Col. OP). (Ninguno, cruza OP)</p>					<p>6.1 ¿Me podría decir, cuántas veces ha estado unido(a) o casado(a)?</p> <p>Anota número de uniones: <input type="text"/></p> <p>(Ninguna, anota 0 y pasa a 7.1)</p> <p>6.2 ¿Me podría decir el nombre y el año en que nació cada uno de sus cónyuges?</p> <p>(Anota nombre en N; y año en Nac.)</p> <p>6.3 ¿A qué edad o en qué año se unió con (nombre)? Y cuando comenzó esta unión, ¿era...? (Lee la opciones y anota en Col. Nup)</p> <p>1 unión libre? 2 matrimonio civil? 3 matrimonio religioso? 4 matrimonio civil y religioso? } Pasa a 6.5</p> <p>6.4 ¿En algún momento de su unión con (nombre) se casaron por lo civil, religioso o ambos? (Anota el código _2, _3, _4 en Col. Nup)</p> <p>6.5 ¿Ud. sigue unido(a) o casado(a) con (nombre)?</p> <p>Sí (Repita el último código en edad actual: _1, o _2, o _3, o _4 en Col. Nup) No ¿En qué año o qué edad tenía Ud. cuando terminó con (nombre)? Y eso fue por: _6 divorcio, _7 separación o _8 fallecimiento (Anota el código en Col. Nup)</p> <p>6.6 Durante su unión o matrimonio con (nombre), ¿podría decirme los periodos de al menos un año durante los cuales (nombre) NO residió con Ud.?</p> <p>(Anota 4__4 en Col. Corr)</p> <p>Entrevistador: Repite las preguntas de 6.3 a 6.6 para los siguientes cónyuges.</p> <p>6.7 Dígame los periodos de al menos un año durante los cuales su suegro o suegra vivió con Ud. (Anota 1__3 en Col. Suegro y Suegra) (Ninguno cruza Suegro/a)</p> <p>6.8 Dígame los periodos de al menos un año durante los cuales alguna otra persona de su familia política vivió con Ud. (Cuñado, tío de su cónyuge, sobrino de su cónyuge, etc.) (Anota 1__3 en Col. OPP; ninguno cruza OPP)</p>						
	5.1a y 5.1b		5.2	5.3	Cónyuge 1		Cónyuge 2		6.7	6.8	
Edad	Pa	Ma	Her	OP	N:	N:			Suegro	Suegra	OPP
00					Nac:	Nac:					
01					6.3, 6.4 y 6.5	6.6	6.3, 6.4 y 6.5	6.6			
02					Nup	Corr	Nup	Corr			
03											
04											
05											
06											
07											
08											
09											
10											
11											
12											
13											
14											
15											
16											
17											
18											
19											
20											
21											
22											
23											
24											
25											
26											
27											
28											
29											
30											
31											
32											
33											
34											
35											
36											
37											
38											
39											
40											
41											
42											
43											
44											
45											
46											
47											
48											
49											
50											
51											
52											
53											
54											
55											
56											
57											
58											
59											
60											

7. Hijos

7.1 ¿Me podría decir, cuántas hijas e hijos nacidas(os) vivas(os) ha tenido durante su vida?
 Anota número de hijas e hijos:
 (Ninguna, anota 00 y pasa a 8.1)

7.2 ¿Cuál es el nombre y el sexo de cada uno de sus hijos nacidos vivos?
 (Anota nombre en N; y circula el código de sexo)

7.3 ¿En qué año o qué edad tenía Ud. cuándo nació (nombre)?
 (Anota 6 en Col. Vid)

7.4 Cuando (nombre) nació, ¿el parto fue ...
 (Lee las opciones y anota en Col. Part)

- 1 natural?
- 2 cesárea?
- 9 No sabe

7.5 ¿En dónde fue atendido el parto de (nombre)?
 (Anota código en Col. Part en el renglón posterior al nacimiento)

- 1 Seguro social (IMSS), IMSS/COPLAMAR, Solidaridad/Oportunidades
- 2 Clínica u hospital de la Secretaría de Salud, otro hospital público (ISSSTE, DIF, otra institución de gobierno)
- 3 Consultorio, clínica u hospital privado
- 4 Domicilio particular (casa particular o de la partera)
- 5 Nació en otro país
- 6 Otro (farmacia, tienda...)
- 9 No sabe

7.6 ¿(Nombre) aún vive?

Si: (Anota ___6 en edad actual en Col. Vid)
 No: ¿En qué año o qué edad tenía Ud. cuando falleció (nombre)?
 (Anota ___7 en Col. Vid)

7.7 ¿Podría decirme todos los períodos, de al menos un año, durante los cuales (nombre) vivía con Usted?
 (Anota 1___3 en Col. Corr)

7.8 Durante los períodos que no vivió (nombre) con Ud., ¿residió en Estados Unidos?
 Si: (Anota 5___5 en los años correspondientes en Col. Corr)

Entrevistador: Rепile de 7.3 a 7.8 para cada uno de los hijos.

8. Anticoncepción

8.1 ¿Podría decirme todos los períodos de al menos un año en que usted o su pareja hicieron algo para no tener hijos o retrasar un embarazo?
 (No hicieron nada: cruza Anti y pasa a pregunta 8.1)

8.1a ¿Qué métodos utilizaron?

- 1 Pastillas
- 2 DIU o aparato
- 3 Inyecciones o Norplant
- 4 Condones
- 5 Operación femenina
- 6 Operación masculina
- 7 Métodos naturales
- 8 Otro o actualmente embarazada
- 9 No sabe

(Anota los períodos con los códigos que correspondan en Col. 8.1)

Edad	Hijo 1			Hijo 2			Hijo 3			Hijo 4			Hijo 5			8.1 Anti
	N:			N:			N:			N:			N:			
	1 Hombre	2 Mujer		1 Hombre	2 Mujer		1 Hombre	2 Mujer		1 Hombre	2 Mujer		1 Hombre	2 Mujer		
	7.3 y 7.6 Vid	7.4 y 7.5 Part	7.7 y 7.8 Corr	7.3 y 7.6 Vid	7.4 y 7.5 Part	7.7 y 7.8 Corr	7.3 y 7.6 Vid	7.4 y 7.5 Part	7.7 y 7.8 Corr	7.3 y 7.6 Vid	7.4 y 7.5 Part	7.7 y 7.8 Corr	7.3 y 7.6 Vid	7.4 y 7.5 Part	7.7 y 7.8 Corr	
12																
13																
14																
15																
16																
17																
18																
19																
20																
21																
22																
23																
24																
25																
26																
27																
28																
29																
30																
31																
32																
33																
34																
35																
36																
37																
38																
39																
40																
41																
42																
43																
44																
45																
46																
47																
48																
49																
50																
51																
52																
53																
54																
55																
56																
57																
58																
59																
60																

9. Antecedentes familiares																							
Antecedentes del padre																							
<p>Ahora voy a hacerle algunas preguntas sobre el lugar donde nació su padre, su nivel de estudios y sobre su actividad laboral. (Si un entrevistado no conoció o no sabe nada de su padre, anota 999 en localidad y pasa a 9.5)</p>																							
<p>9.1 ¿En qué lugar (localidad, municipio o delegación y estado) nació su padre? (Escribe el nombre de la localidad, municipio y estado)</p> <p>Localidad: _____ Municipio: _____ Estado: _____</p>																							
<p>9.1a ¿En qué año nació su padre? (Registra el año, si no sabe anota 9999)</p> <p>_____</p>																							
<p>9.2 ¿Hasta qué año o grado aprobó (pasó) su padre en la escuela? (Circula la opción y anota el último año aprobado)</p> <table border="0"> <thead> <tr> <th>Nivel</th> <th>Año o Grado</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>0 Ninguno</td> <td></td> </tr> <tr> <td>1 Primaria</td> <td><input type="checkbox"/></td> </tr> <tr> <td>2 Secundaria</td> <td><input type="checkbox"/></td> </tr> <tr> <td>3 Secundaria Técnica</td> <td><input type="checkbox"/></td> </tr> <tr> <td>4 Preparatoria</td> <td><input type="checkbox"/></td> </tr> <tr> <td>5 Preparatoria Técnica (CONALEP, CBTIS, CETYS)</td> <td><input type="checkbox"/></td> </tr> <tr> <td>6 Carrera técnica o comercial</td> <td><input type="checkbox"/></td> </tr> <tr> <td>7 Normal (Básica o Superior)</td> <td><input type="checkbox"/></td> </tr> <tr> <td>8 Profesional</td> <td><input type="checkbox"/></td> </tr> <tr> <td>9 No sabe</td> <td></td> </tr> </tbody> </table>		Nivel	Año o Grado	0 Ninguno		1 Primaria	<input type="checkbox"/>	2 Secundaria	<input type="checkbox"/>	3 Secundaria Técnica	<input type="checkbox"/>	4 Preparatoria	<input type="checkbox"/>	5 Preparatoria Técnica (CONALEP, CBTIS, CETYS)	<input type="checkbox"/>	6 Carrera técnica o comercial	<input type="checkbox"/>	7 Normal (Básica o Superior)	<input type="checkbox"/>	8 Profesional	<input type="checkbox"/>	9 No sabe	
Nivel	Año o Grado																						
0 Ninguno																							
1 Primaria	<input type="checkbox"/>																						
2 Secundaria	<input type="checkbox"/>																						
3 Secundaria Técnica	<input type="checkbox"/>																						
4 Preparatoria	<input type="checkbox"/>																						
5 Preparatoria Técnica (CONALEP, CBTIS, CETYS)	<input type="checkbox"/>																						
6 Carrera técnica o comercial	<input type="checkbox"/>																						
7 Normal (Básica o Superior)	<input type="checkbox"/>																						
8 Profesional	<input type="checkbox"/>																						
9 No sabe																							
<p>9.3 ¿Cuáles eran las tareas, funciones o actividades principales que desempeñaba su padre en su trabajo, cuando Ud. tenía alrededor de 15 años de edad? (ESPERA respuesta y ANOTA con detalle las tareas o funciones que desempeñaba. Si el padre no trabajaba cuando el entrevistado tenía 15 años, pregunta por el trabajo inmediato anterior. Si no recuerda cuál era el trabajo inmediato anterior, pregunta por cualquier trabajo que el entrevistado recuerde)</p> <p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p> <p>¿Cuál era el nombre del oficio, puesto o cargo que tenía su padre en ese trabajo? (ANOTA el nombre del oficio, puesto o cargo)</p> <p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p>																							
<p>9.4 ¿Su padre habla (hablaba) alguna lengua indígena o dialecto? (Circula una sola opción)</p> <p>1 Si 2 No 9 No sabe</p>																							

Antecedentes de la madre																							
<p>Ahora voy a hacerle algunas preguntas sobre el lugar donde nació su madre, su nivel de estudios y sobre su actividad laboral. (Si un entrevistado no conoció o no sabe nada de su madre, anota 999 en localidad y pasa a 9.12)</p>																							
<p>9.5 ¿En qué lugar (localidad, municipio o delegación y estado) nació su madre? (Escribe el nombre de la localidad, municipio y estado)</p> <p>Localidad: _____ Municipio: _____ Estado: _____</p>																							
<p>9.5a ¿En qué año nació su madre? (Registra el año, si no sabe anota 9999)</p> <p>_____</p>																							
<p>9.6 ¿Hasta qué año o grado aprobó (pasó) su madre en la escuela? (Circula la opción y anota el último año aprobado)</p> <table border="0"> <thead> <tr> <th>Nivel</th> <th>Año o Grado</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>0 Ninguno</td> <td></td> </tr> <tr> <td>1 Primaria</td> <td><input type="checkbox"/></td> </tr> <tr> <td>2 Secundaria</td> <td><input type="checkbox"/></td> </tr> <tr> <td>3 Secundaria Técnica</td> <td><input type="checkbox"/></td> </tr> <tr> <td>4 Preparatoria</td> <td><input type="checkbox"/></td> </tr> <tr> <td>5 Preparatoria Técnica (CONALEP, CBTIS, CETYS)</td> <td><input type="checkbox"/></td> </tr> <tr> <td>6 Carrera técnica o comercial</td> <td><input type="checkbox"/></td> </tr> <tr> <td>7 Normal (Básica o Superior)</td> <td><input type="checkbox"/></td> </tr> <tr> <td>8 Profesional</td> <td><input type="checkbox"/></td> </tr> <tr> <td>9 No sabe</td> <td></td> </tr> </tbody> </table>		Nivel	Año o Grado	0 Ninguno		1 Primaria	<input type="checkbox"/>	2 Secundaria	<input type="checkbox"/>	3 Secundaria Técnica	<input type="checkbox"/>	4 Preparatoria	<input type="checkbox"/>	5 Preparatoria Técnica (CONALEP, CBTIS, CETYS)	<input type="checkbox"/>	6 Carrera técnica o comercial	<input type="checkbox"/>	7 Normal (Básica o Superior)	<input type="checkbox"/>	8 Profesional	<input type="checkbox"/>	9 No sabe	
Nivel	Año o Grado																						
0 Ninguno																							
1 Primaria	<input type="checkbox"/>																						
2 Secundaria	<input type="checkbox"/>																						
3 Secundaria Técnica	<input type="checkbox"/>																						
4 Preparatoria	<input type="checkbox"/>																						
5 Preparatoria Técnica (CONALEP, CBTIS, CETYS)	<input type="checkbox"/>																						
6 Carrera técnica o comercial	<input type="checkbox"/>																						
7 Normal (Básica o Superior)	<input type="checkbox"/>																						
8 Profesional	<input type="checkbox"/>																						
9 No sabe																							
<p>9.7 Desde que Ud. nació hasta que cumplió 15 años de edad, ¿su madre, además de ser ama de casa, trabajó alguna vez, es decir, realizó una actividad que le proporcionara ingresos aunque solo fuera por poco tiempo? (Circula una sola opción)</p> <p>1 Si 2 No } Pasa a 9.9 9 No sabe }</p>																							
<p>9.8 ¿Cuáles eran las tareas, funciones o actividades principales que desempeñaba su madre en su trabajo, cuando Ud. tenía alrededor de 15 años de edad? (ESPERA respuesta y ANOTA con detalle las tareas o funciones que desempeñaba. Si la madre no trabajaba cuando el entrevistado tenía 15 años, pregunta por el trabajo inmediato anterior. Si no recuerda cuál era el trabajo inmediato anterior, pregunta por cualquier trabajo que el entrevistado recuerde)</p> <p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p> <p>¿Cuál era el nombre del oficio, puesto o cargo que tenía su madre en ese trabajo? (ANOTA el nombre del oficio, puesto o cargo)</p> <p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p>																							
<p>9.9 ¿Su madre habla (hablaba) alguna lengua indígena o dialecto? (Circula una sola opción)</p> <p>1 Si 2 No 9 No sabe</p>																							
<p>9.10 ¿Me podría decir cuántos hijos e hijas nacidos vivos tuvo su madre? (Registra el número de hijos o hijas, si no sabe anota 99)</p> <p>_____</p>																							
<p>9.11 ¿Cuántos de estos hijos e hijas nacidos vivos, nacieron antes que Ud.? (Registra el número de hijos o hijas, si no sabe anota 99)</p> <p>_____</p>																							

Identificación del principal sostén económico de la casa
<p>9.12 Cuando Ud. tenía entre 5 y 15 años de edad, ¿quién fue la persona que mantenía económicamente a su familia?, si hubo varias personas, por favor dígame a quién considera Ud. como la más importante.</p> <p style="text-align: center;"><i>(ESPERA respuesta y CIRCULA la opción que corresponda)</i></p> <p>01 Padre 02 Madre 03 Padrastro 04 Madrastra 05 Hermano (varón) 06 Hermana (mujer) 07 Abuelo (varón) 08 Abuela (mujer) 09 Tío (varón) 10 Tía (mujer) 11 Otro(a) _____</p> <p style="text-align: center;"><i>(Especifica)</i></p>
Situación socioeconómica de la infancia
<p>9.13 Cuando Ud. tenía alrededor de 15 años de edad, ¿en su casa contaba con...</p> <p style="text-align: center;"><i>(LEE cada una de las OPCIONES y CIRCULA las indicadas)</i></p> <p>01 televisión? 02 automóvil o camioneta propios? 03 estufa de gas o eléctrica? 04 refrigerador? 05 lavadora de ropa? 06 licuadora? 07 agua entubada dentro de casa? 08 consola, tocadiscos o reproductor de cintas o CD? 09 teléfono fijo? 10 cámara fotográfica? 11 una enciclopedia? 12 pagaban por los quehaceres del hogar? 13 techo de loza o concreto? 14 baño dentro de la casa? 15 calle exterior con pavimento? 16 animales de trabajo (caballos, mulas, burros)? 17 ganado (vacas, puercos, chivas, borregos)? 18 tractor para uso en sus tierras? 00 Exclusivo de captura</p>
Situación de salud en la infancia
<p>9.14 ¿Durante la mayor parte de sus primeros 15 años de vida, diría Ud. que su salud era...</p> <p style="text-align: center;"><i>(LEE cada una de las OPCIONES y CIRCULA la indicada)</i></p> <p>1 excelente? 2 buena? 3 mala? 9 No responde</p>
<p>9.15 ¿Alguna enfermedad limitó sus actividades en esos primeros 15 años de vida?</p> <p style="text-align: center;"><i>(Circula la opción indicada)</i></p> <p>1 Sí 2 No 8 No sabe 9 No responde</p> <p style="text-align: center;">} Pase a 10.1</p>

<p>9.16 ¿Cuál(es) enfermedad(es) limitó(aron) sus actividades?</p> <p style="text-align: center;"><i>(Escucha y anota)</i></p> <p>Especifique:</p> <p>1. _____ 2. _____</p>
10. Identificación indígena
<p>10.1 ¿Ud. habla alguna lengua indígena o dialecto?</p> <p style="text-align: center;"><i>(Circula la opción indicada)</i></p> <p>1 Sí 2 No</p>
<p>10.2 ¿Pertenece a un pueblo indígena?</p> <p style="text-align: center;"><i>(Circula la opción indicada)</i></p> <p>1 Sí 2 No</p>
11. Bienes y servicios en la vivienda actual
<p>Para finalizar, le voy a hacer algunas preguntas sobre su vivienda actual.</p>
<p>11.1 ¿De qué material es la mayor parte de las paredes o muros de esta vivienda?</p> <p style="text-align: center;"><i>(Circula una sola opción)</i></p> <p>1 Material de desecho 2 Lámina de cartón 3 Lámina de asbesto o metálica 4 Carrizo, bambú o palma 5 Embarro o bajareque 6 Madera 7 Adobe 8 Tabique, ladrillo, block, piedra, cantera, cemento o concreto</p>
<p>11.2 ¿De qué material es la mayor parte del techo de esta vivienda?</p> <p style="text-align: center;"><i>(Circula una sola opción)</i></p> <p>1 Material de desecho 2 Lámina de cartón 3 Lámina de asbesto o metálica 4 Palma, tejamanil o madera 5 Teja 6 Losa de concreto, tabique, ladrillo o terrazo con viguería</p>
<p>11.3 ¿De qué material es la mayor parte del piso de esta vivienda?</p> <p style="text-align: center;"><i>(Circula una sola opción)</i></p> <p>1 Tierra 2 Cemento o firme 3 Madera, mosaico u otros recubrimientos</p>
<p>11.4 ¿Podría decirme si en esta vivienda cuentan con...</p> <p style="text-align: center;"><i>(LEE cada una de las OPCIONES y CIRCULA las indicadas)</i></p> <p>01 videocassetera? 02 reproductor de DVD? 03 teléfono celular? 04 computadora? 05 impresora para computadora? 06 lavadora de ropa? 07 horno de microondas? 08 servicio de internet? 09 Sky, Cablevisión, o cualquier otro servicio de televisión de paga? 10 Ninguno de estos bienes 00 Exclusivo de captura</p>

A.3.3 : Carte du Mexique indiquant les villes⁴²⁵ de collecte de données de l'enquête EDER 2011



Source : Carte réalisée en collaboration avec Rafael Vela⁴²⁶

⁴²⁵ L'EDER a un échantillon à l'échelle nationale. La collecte des données de l'enquête a été réalisée dans la plus grande ville de chaque état, c'est-à-dire dans 32 villes.

⁴²⁶ Rafael Vela est ingénieur d'études – service cartographie du Colegio de la Frontera Norte

A.3.4 : Tableau - Chronogramme des étapes de l'enquête EDER 2011 – réalisé par INEGI

ACTIVITÉS	DATE	RESPONSABILITÉ	2 0 1 1								
			Avril	Mai	Jun	Jul	Août	Sep	Oct	Nov	
1. Élaboration de la proposition	Du 4 au 15 avril	INEGI	■								
2. Élaboration visuelle du questionnaire	Du 18 avril au 6 mai	INEGI-COLEF		■							
3. Approbation du questionnaire définitif	Du 9 au 13 mai	COLEF		■							
4. Révision et libération du manuel d'instruction	Du 16 mai au 3 juin	INEGI-COLEF		■							
5. Élaboration de critères de validation et codification	Du 6 juin au 1er juillet	INEGI		■	■	■	■	■			
6. Développement du système de capture, codification et validation	Du 16 mai au 9 août	INEGI		■	■	■	■	■			
7. Sélection de l'échantillon	Du 20 juin au 1er juillet	INEGI			■						
7.1 Obtention des feuilles de l'échantillon	Du 04 au 15 juillet	INEGI				■					
8. Formations	Du 18 juillet au 5 août					■	■				
8.1 Autoformation par les délégations régionales	Du 18 au 22 juillet	INEGI				■					
8.2 Formation avec formateurs à Aguascalientes	Du 25 au 29 juillet	INEGI-COLEF					■				
8.3 Réplique des formations dans les délégations régionales	Du 1er au 5 août	INEGI						■			
9. Levée et supervision de l'information	Du 8 août au 12 septembre	INEGI						■	■		
10. Saisie de l'information, épuration et envoi des archives	Du 10 août au 15 septembre	INEGI						■	■		
11. Réception, validation et intégration des archives	Du 19 au 30 septembre	INEGI							■		
12. Rendu du rapport opératif de terrain	Du 3 au 7 octobre	INEGI								■	
13. Calcul du facteur d'expansion	Du 3 au 14 octobre	INEGI								■	
14. Révision de la base de données	Du 17 au 28 octobre	INEGI-COLEF								■	
15. Rendu de la documentation et de la base de données exploitables	Du 31 octobre au 4 de novembre	INEGI									■

Source : INEGI, document de travail

A.3.5 : Tableau - Description des étapes de l'EDER 2011

La construction de l'enquête puis de la base de données ont été réalisées en proche collaboration avec le service d'enquête en charge de l'enquête ENOE (l'enquête EDER 2011 étant un module de l'enquête ENOE). Nous allons à présent revenir, étape par étape sur la construction des données.

1 - Actualisation du questionnaire
<p>Cette première étape a été l'occasion de définir le nouveau questionnaire de l'EDER 2011. À l'occasion de plusieurs réunions de travail, et en prenant comme base le questionnaire de l'EDER 1998, nous avons repensé et amélioré le questionnaire⁴²⁷. La raison d'être de certaines questions du questionnaire a fait débat. Par exemple, concernant l'éducation : une question portait sur « le niveau scolaire atteint » (nombre d'années passées à l'école et dernier niveau de diplôme obtenu) (P3_4_ANIO et P3_4_NIVEL) et une deuxième sur le nombre d'années de présence à l'école (P3_2). Certains chercheurs étaient d'avis de supprimer l'une des deux questions, d'autres soutenaient que les deux étaient complémentaires, l'une reflétant les niveaux atteints en fin de parcours et l'autre représentant le nombre d'années au sein d'une institution scolaire. Ces deux questions abordent les variables éducatives de deux manières différentes. Nous avons finalement décidé de conserver les deux.</p>
2 - Réalisation et validation du manuel de l'enquêteur
<p>L'étape de la réalisation et de la validation du manuel de l'enquêteur a été une étape fondamentale. La réalisation du guide de l'enquêteur posait les bases et les règles de la collecte des données de l'enquête en suivant une codification précise et clarifiant les interprétations des questions et des réponses de la part des enquêteurs. L'objectif de la formation était alors de les familiariser avec l'enquête biographique et de mettre en avant des questions scientifiques intéressantes, directement liées à la construction de la mesure de la donnée biographique.</p> <p>Un code différenciait alors l'arrivée de l'événement et l'état. L'enregistrement des événements de l'EDER pouvait se faire de deux manières : 1) par les dates de début et de fin ou 2) par les durées. Un exemple classique d'enregistrement des durées est celui du temps de scolarisation. Les personnes pouvaient déclarer 6 ans d'école primaire, ou avoir suivi une scolarité jusqu'à la deuxième année de lycée, etc. Les enquêteurs remplissaient avec les codes adéquats la durée du temps à l'école. Le choix était d'enregistrer les données telles qu'elles étaient dévoilées par l'enquête.</p> <p>Pour d'autres variables, comme la résidence ou l'emploi, l'enquêteur pouvait également enregistrer la durée de l'emploi ou de la corésidence, ou bien avoir comme information de la part de la personne</p>

⁴²⁷ Certaines questions ont été modifiées afin d'avoir de meilleures réponses, basées sur les observations de l'EDER 1998. Cela été le cas de la question 6.6 du questionnaire EDER 2011 : « *Pendant votre union ou mariage avec (nom), pourriez-vous me dire quelles sont les périodes pendant lesquelles (nom) vous n'avez PAS résidé avec lui ?* ». Cette question était préalablement dans le questionnaire de l'EDER 1998, posée de manière affirmative, c'est-à-dire demandant les périodes de corésidence. Cependant, en 1998, cette question n'avait pas permis de bien saisir les périodes de « non-résidence » avec le conjoint. Poser directement la question des périodes d'absence de corésidence a permis d'affiner la saisie de l'information.

interrogée une date (âge ou année) de début et de fin de l'événement. Ainsi, pour la résidence, le code « 1 » signifie le début de l'entrée en corésidence, le « 2 » : l'état de corésidence, et le « 3 » : la fin de la corésidence.

À partir de là, surgit une difficulté majeure : la superposition de plusieurs informations la même année⁴²⁸. Le relevé de l'information pose donc la question de la durée des événements. La consigne générale de l'EDER est de répertorier les événements de la vie qui ont duré au moins une année. Or les débuts et fins de changement de statut n'arrivent pas toujours en début ou fin d'année. On émet alors l'hypothèse que les événements se répartissent sur l'ensemble de l'année et arrivent donc au bout de 6 mois. C'est pourquoi, si l'on décide de comptabiliser l'année du début de la résidence avec le conjoint, on surestimera de 6 mois l'arrivée de l'événement. Si l'on ajoute à cela le comptage de l'année de fin de l'événement, on surestimera à nouveau de 6 mois la durée de l'événement.

Nous avons soumis ce problème à l'équipe de recherche. La discussion avec les membres de l'équipe était donc de savoir si nous devions comptabiliser ou non l'année de fin de l'événement (le « 3 »), comme une année nulle ou une année qui compte dans la durée de l'événement. La décision commune a été prise de laisser le choix aux chercheurs d'utiliser cette information comme ils l'entendaient. Nous avons décidé de prendre en compte comme une année entière l'année du début de l'événement, et de ne pas prendre en compte la dernière année, celle de la fin d'un événement. Aussi, nous posons l'hypothèse que la première année des événements est une année complète. L'enregistrement des données biographiques nous contraint donc à surestimer de 6 mois la durée des événements (ce cas se pose essentiellement pour la corésidence).

3 - Formation des enquêteurs et supervision du travail de terrain à Oaxaca

Après avoir défini clairement les modalités de la saisie des données aux superviseurs des divisions régionales d'INEGI en charge de l'ENOE, nous nous sommes rendus à l'institut INEGI dans la ville d'Oaxaca (signalée en rouge) située dans l'État d'Oaxaca, afin de suivre la formation des enquêteurs et le début de collecte des données. La principale difficulté pour les enquêteurs a été de se familiariser au mode de collecte de la EDER. Les agents recenseurs ont eu beaucoup d'interrogations sur « *comment saisir l'emploi* », une section qui divergeait du schéma de l'enquête ENOE avec lequel ils étaient familiers. Par exemple : Que faire si la personne interrogée déclare avoir deux emplois en même temps ? La décision a été prise de saisir uniquement l'emploi que le déclarant considère comme son activité principale.

Puis, nous avons pu participer à trois journées de travail de terrain. L'objectif était de discuter des éventuelles difficultés que les enquêteurs pouvaient rencontrer, afin de répondre aux mieux à leurs besoins, doutes ou interrogations. Quelques remarques extraites de nos notes de terrain :

⁴²⁸ Pour la corésidence, d'autres membres de la famille d'origine et la belle famille sont impliqués, l'information se trouve dans des colonnes prévues à cet effet. Si l'événement vécu, recueilli avec les dates, est le départ de chez les parents et est suivi de la corésidence avec les beaux-parents, alors il y aura un « 3 » (fin de corésidence) dans la colonne des parents, et la même année un « 1 » (début de corésidence) dans la colonne correspondant aux beaux-parents. Par conséquent, l'information disponible présente deux corésidences au cours de la même année alors que la personne a vécu dans un seul logement à la fois (il a simplement changé de logement).

Les points positifs :

- de manière générale, la venue de l'agent recenseur dans les foyers ne posait pas de difficultés particulières. Nous avons relevé un peu de méfiance de la part des individus (la passation du questionnaire se réalisait dans la grande majorité des cas au niveau de la porte d'entrée de la résidence, devant la maison (ou l'immeuble) ou juste dans la cour de la résidence), cela n'a pas limité leur coopération. Le port d'un uniforme par les enquêteurs facilitait la confiance et la coopération.
- L'EDER 2011, le module additionnel de l'enquête ENOE a été bien accueilli par les enquêtés. Avant de commencer l'enquête EDER 2011, un dépliant de 4 pages était donné aux enquêtés pour qu'ils puissent prendre connaissance rapidement des enjeux de l'EDER. Ce dépliant établissait une relation de confiance entre l'enquêté et l'agent recenseur.
- Lors de mes observations, j'ai pu noter que le temps de passation du questionnaire était de 15 à 35 minutes, et que la durée de passation du questionnaire dépendait fortement de la génération d'appartenance de l'enquêté, et de ce fait du nombre d'événements vécus.
- Contrairement à ce que l'on pourrait penser, la matrice biographique du questionnaire a aidé le travail de mémoire et permettait très facilement de revenir à une section en cas d'omission de l'enquêté.
- Nous avons pu remarquer que les personnes interrogées prenaient goût à l'exercice du récit biographique.

Principales difficultés rencontrées :

- Rencontrer les « personnes sélectionnées » : les enquêteurs trouvaient facilement les résidences sélectionnées, car ils y étaient déjà venus pour remplir les premiers volets de l'ENOE. Pour l'enquête ENOE, n'importe quel membre du foyer était autorisé à répondre aux questionnaires de toutes les personnes vivant dans le même logement. Pour l'enquête EDER 2011, l'échantillon désignait une personne précise dans chaque foyer. Donc, parfois l'absence des personnes sélectionnées était problématique. L'enquêteur devait alors noter les raisons de la « non-réponse » et revenir plus tard dans le foyer.
- Certaines questions posaient des problèmes aux enquêtés, comme par exemple des questions portant sur les parents. Il était parfois difficile pour les enquêtés (surtout pour les anciennes générations) de se rappeler de la ville de naissance de leurs parents, la date de naissance et le niveau scolaire de leurs parents. Les personnes interrogées avaient besoin d'un temps de réflexion plus important.

4 - Correction, amélioration et diffusion de la base

Réajuster la codification pour que la base puisse être exploitée. Un travail de vérification a permis de corriger des erreurs liées au terrain ou à la saisie des données. En plus de ce travail minutieux de vérification, des membres de l'équipe ont travaillé sur l'ajout de variables, afin de faciliter l'analyse

par la suite. La base finale comprend des variables construites après la saisie des données, comme la variable : *acuhijo* (nombre cumulé d'enfants) ou encore la cohorte (appartenance à la cohorte)⁴²⁹.

De plus, deux autres variables ont été élaborées par des chercheurs⁴³⁰ de l'équipe du projet EDER. Ces variables ont demandé un travail plus approfondi, car elles prennent en compte les changements sociaux dus au temps.

La variable de la taille de la localité : « Tamaño » (taille)

Cette variable permet de distinguer, à un moment donné, les villes urbaines (15 000 habitants et plus), les villes rurales (moins de 15 000 habitants) et les villes d'un pays étranger⁴³¹.

L'indice sur l'origine sociale à 15 ans : IOS

L'IOS est un indicateur qui considère simultanément trois dimensions⁴³² :

- Dimension de stratification économique (les items présents dans le ménage quand l'individu avait 15 ans comme proxy de richesse ou de recours économique⁴³³.)
- Dimension de stratification éducative ou de « capital culturel » (scolarité combinée des deux parents)⁴³⁴
- Dimension de stratification d'activité (statut d'occupation du chef économique du ménage ou du père)⁴³⁵

Cet indicateur est spécifique pour chaque cohorte. Il n'indique pas la position sociale d'origine à 15 ans, mais une mesure relative, par cohorte, de la position d'Ego dans la stratification sociale de l'échantillon. L'indice IOS se décline en trois variables dans la base : indice continu, strates en quartiles, et strates en terciles.

⁴²⁹ Les variables rajoutées sont les suivantes : CONMIG, ACUMIG, CONMIGN, ACUMIG, ACUMIGI, SINMIG, CONLAB, ACULAB, CAMLABA, ACULABA, DESLABC, DESLABA, SINCONY, ANIO_NACI, COHORTE.

⁴³⁰ Élaborées par le Dr. Patricio Solis et le Dr. Nicolas Brunet

⁴³¹ Le type de ville s'adapte en fonction de l'année de résidence. Cette variable a été mise au point en suivant les registres annuels de taille des villes. La source d'information a été l'ouvrage de Luis Unikel, *El desarrollo urbano de Mexico : diagnóstico e implicaciones futura* para los años 190-1950; y los censos 1960-2010.

⁴³² Ces trois dimensions/indicateurs sont ensuite fusionné(e)s via une analyse factorielle des composants principaux spécifiques par cohorte

⁴³³ Il s'agit d'une analyse factorielle spécifique par cohorte des items liés aux biens et services du ménage lorsque l'individu a 15 ans. (*componentes principales con correlacion policoricas* (Kolenikov y Angeles 2004). De là, se créer un indice de ressources économiques (facteur unique, 69 % - 76 % de la variance).

⁴³⁴ Il s'agit de la moyenne d'années de scolarité des deux parents, c'est-à-dire d'un indice de recours éducatif.

⁴³⁵ Il s'agit d'une adaptation des codes de la Codification mexicaine des Professions (CMO) du père et de la mère à l'International Socioeconomic Index of Occupations (ISE) (Treiman y Ganzeboom, 1992). Cela donne un statut d'activité.

A.3.6 – Modèle logistique et modèle multinomial

Le modèle logistique permet de connaître la probabilité d'expérimenter un événement sur la probabilité de ne pas l'expérimenter (variable dichotomique) en interrogeant une série de variables explicatives (ou variables indépendantes). Le modèle logistique binaire (logit) s'exprime de la manière suivante :

$$\log \left[\frac{P_i}{1 - P_i} \right] = \beta_0 + \beta_1 X_{1i} + \beta_2 X_{2i} + \dots + \beta_k X_{ki}$$

P_i = la probabilité d'expérimenter un événement
 $1 - P_i$ = la probabilité de ne pas expérimenter un événement
 β_0 = constante
 β_i = vecteur de paramètre à estimer
 X_{ki} = vecteur de variables explicatives

Contrairement au modèle logistique binaire, le modèle logit multinomial permet de considérer une variable indépendante qui ne serait pas dichotomique, mais polytomique (c'est-à-dire avec plus de deux modalités). D'après Bressoux (2010, p.262), le modèle multinomial « peut se comprendre comme l'estimation simultanée d'un ensemble de modèles logit binaires », car la probabilité relative qu'un individu choisisse une alternative ne dépend pas des caractéristiques des autres alternatives (Thevenin Marc, 2016).

Le modèle logistique multinomial s'exprime de manière générale pour des variables polytomiques nominales et sera exprimé ici en termes de probabilités :

$$P_{ij} = \frac{\exp X_i \beta_j}{1 + \sum_{j=1}^{J-1} \exp X_i \beta_k}$$

P_i = la probabilité d'expérimenter un événement
 J = nombre de variables-réponses
 $j = 1, 2, \dots, J-1$

Si l'on prend un exemple avec $J = 3$ modalités, on effectuera alors $J - 3$ équations que l'on peut exprimer ainsi :

$$P_{i1} = \frac{\exp(X_i \beta_1)}{1 + \exp(X_i \beta_1) + \exp(X_i \beta_2)}$$

$$Pi2 = \frac{\exp(X_i\beta_2)}{1 + \exp(X_i\beta_1) + \exp(X_i\beta_2)}$$

La somme des probabilités pour les 3 catégories de la variable-réponse doit valoir 1, alors =

$$Pi3 = \frac{1}{1 + \exp(X_i\beta_1) + \exp(X_i\beta_2)}$$

Pi1= probabilité de connaître l'événement 1

Pi2= probabilité de connaître l'événement 2

Pi3= probabilité de connaître l'événement 3

β_i = vecteur de paramètre à estimer

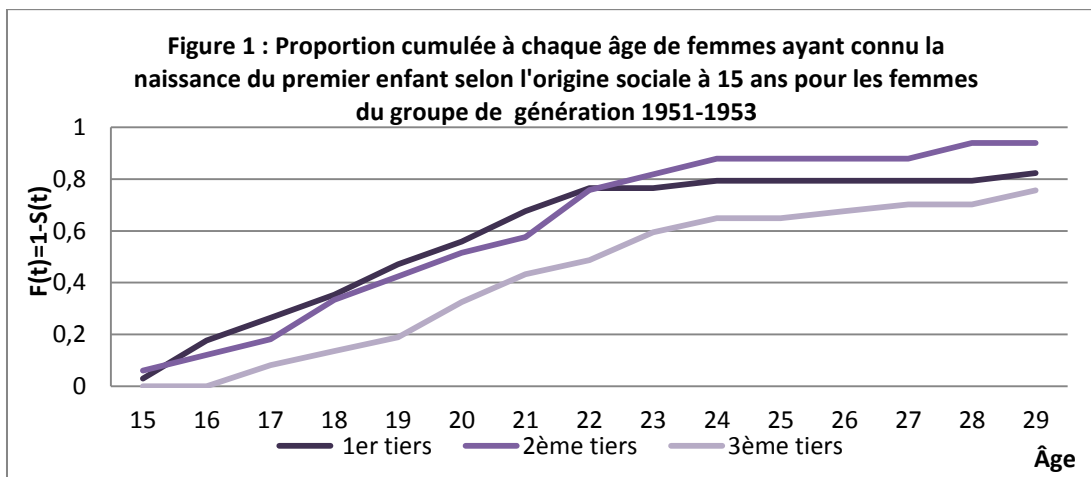
X_{ki} = vecteur de variables explicatives

A.3.7 : Relation entre fécondité adolescente et origine sociale

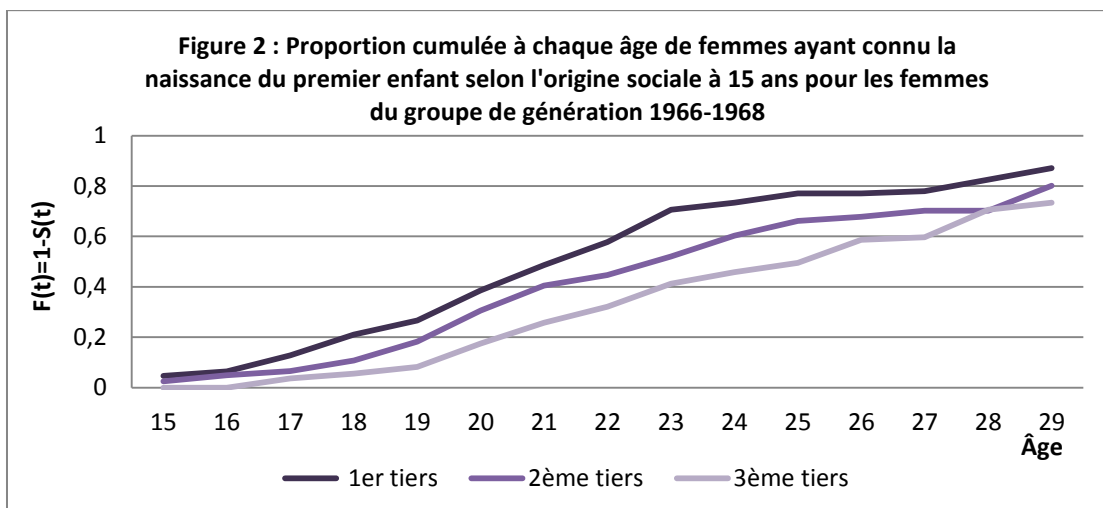
Une autre façon de vérifier la relation entre fécondité adolescente et origine sociale est de comparer la proportion cumulée, à chaque âge, de femmes ayant connu la naissance du premier enfant selon l'IOS. Les figures 1, 2 et 3 montrent un calendrier des naissances du premier enfant plus précoce pour les femmes avec l'IOS à 15 ans le plus bas (1^{er} tiers).

Jusqu'à 19 ans, les femmes des trois générations appartenant au tercile de l'IOS le plus bas ont leur premier enfant plus précocement que les femmes d'un niveau d'IOS plus élevé et cela pour les trois générations. L'observation poursuivie jusqu'à 29 ans montre une logique identique : pour les trois générations, les femmes ayant un niveau d'IOS plus faible donnent naissance à un premier enfant plus tôt. Il faut cependant noter quelques changements entre générations. Pour la première génération, la courbe des femmes d'IOS intermédiaire (2^{ème} tercile) est très proche de la courbe des femmes d'IOS bas (1^{er} tercile). Les courbes se séparent distinctement à partir de 22 ans. Pour les générations suivantes, la distinction entre les deux premiers terciles de la génération s'établit dès 16 ans. Être d'une origine sociale basse ou intermédiaire n'a pas les mêmes implications : les calendriers sont distincts et le degré de précocité de la venue du premier enfant différent. Autrement dit, au fil des générations, l'origine sociale, et cela malgré des changements de fécondité profonds, semble être une variable qui distingue réellement les modèles de fécondité, aussi bien avant qu'après 20 ans. Les femmes affichant l'IOS le plus bas ont, pour les trois générations, largement témoigné d'une fécondité « précoce ». À 20 ans, environ 55 % des femmes de la première

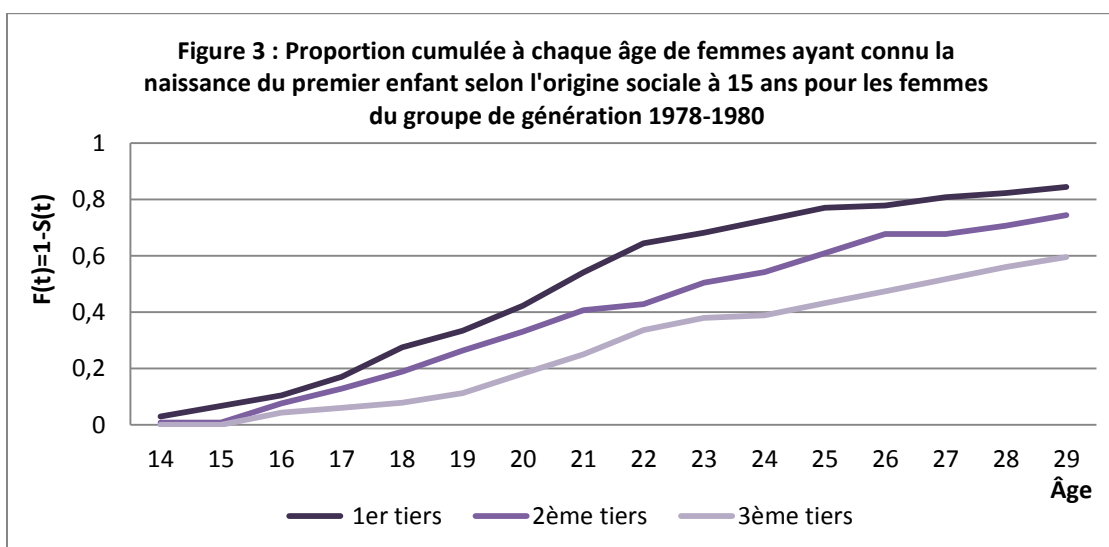
génération (1951-1953) avaient déjà donné naissance à un premier enfant, 38 % pour la deuxième (1966-1968) et 42 % pour la troisième (1978-1980).



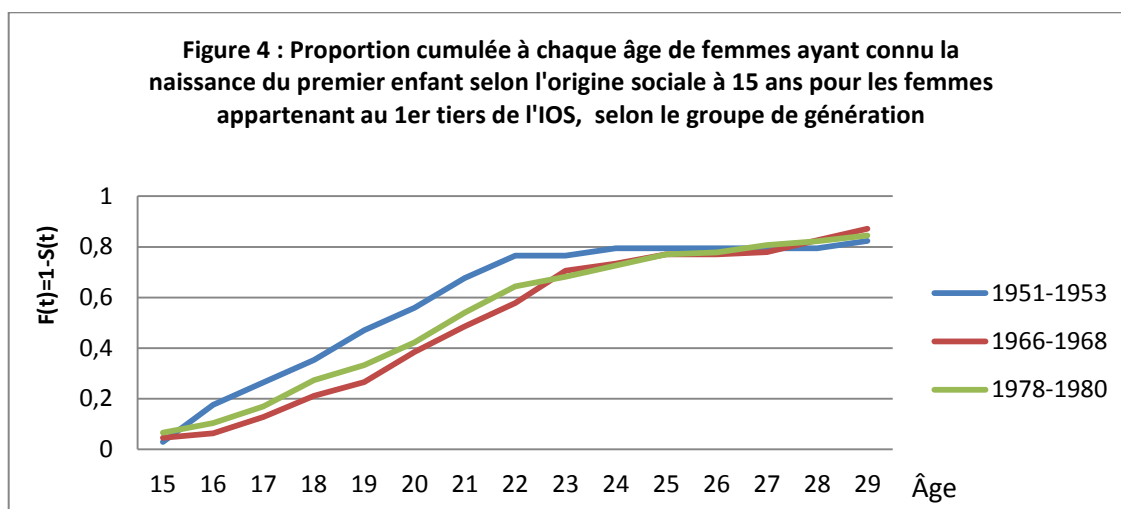
Source : EDER 2011, élaboration personnelle, résultats pondérés.
 Champ : femmes du groupe de génération 1951-1953.



Source : EDER 2011, élaboration personnelle, résultats pondérés.
 Champ : femmes du groupe de génération 1966-1968



Source : EDER 2011, élaboration personnelle, résultats pondérés.
 Champ : femmes du groupe de génération 1978-1980.



Source : EDER 2011, élaboration personnelle, résultats pondérés.
 Champ : femmes appartenant au 1^{er} tiers de l'IOS.

A.3.8 : Tableau - Nombre moyen d'années travaillées avant 30 ans par les femmes ayant déjà travaillé avant 30 ans, selon l'âge au premier enfant et le groupe de génération

Âge au premier enfant	Groupes de générations		
	1951-1953	1966-1968	1978-1980
15-19 ans	9,4	7,7	8,0
20-24 ans	9,0	8,2	8,2
25-29 ans	9,4	9,9	8,4
Sans enfant	10,4	9,6	8,7
Ensemble des femmes	9,4	8,8	8,4

Source : EDER 2011, élaboration personnelle, résultats pondérés.
 Champ : femmes ayant travaillé, au moins une année, avant 30 ans.

A.3.9 : Tableau - Nombre moyen d'années travaillées par les femmes à temps complet et à temps partiel, à 29 ans, selon l'âge au premier enfant et le groupe de génération

	1951-1953				
	15-19 ans	20-24 ans	25-29 ans	Sans enfant	Ensemble des femmes
Temps complet	5,7	7,1	7,3	7,9	6,8
Temps partiel	1,4	1,1	1,3	2,1	1,4
	1966-1968				
	15-19 ans	20-24 ans	25-29 ans	Sans enfant	Ensemble des femmes
Temps complet	5,4	5,7	7,9	7,7	6,5
Temps partiel	0,6	1,4	1,4	1,4	1,3
	1978-1980				
	15-19 ans	20-24 ans	25-29 ans	Sans enfant	Ensemble des femmes
Temps complet	6,1	6,5	7,3	7,2	6,7
Temps partiel	1,4	1,4	1,1	1,3	1,3

Source : EDER 2011, élaboration personnelle, résultats pondérés.
 Champ : femmes ayant travaillé, au moins une année, avant 30 ans.

A.3.10: Tableau - Nombre moyen d'années pour les femmes comme principales pourvoyeuses économiques du ménage jusqu'à 29 ans, selon l'âge au premier enfant et le groupe de génération

Âge au premier enfant	Groupes de générations		
	1951-1953	1966-1968	1978-1980
15-19 ans	7,0	6,7	7,3
20-24 ans	7,6	5,9	5,9
25-29 ans	6,5	6,9	4,7
Sans enfant	7,9	9,1	4,6
Ensemble des femmes	7,2	7,1	5,7

Source : EDER 2011, élaboration personnelle, résultats pondérés.

Champ : femmes ayant été, au moins pendant une année, la principale pourvoyeuse économique avant 30 ans.

CHAPITRE IV

A.4.1 : Questionnaire distribués aux parents lors de l'enquête de terrain dans la ville de Tijuana

Nombre de la secundaria
(colonia y delegación)

Fecha :

Cuestionario

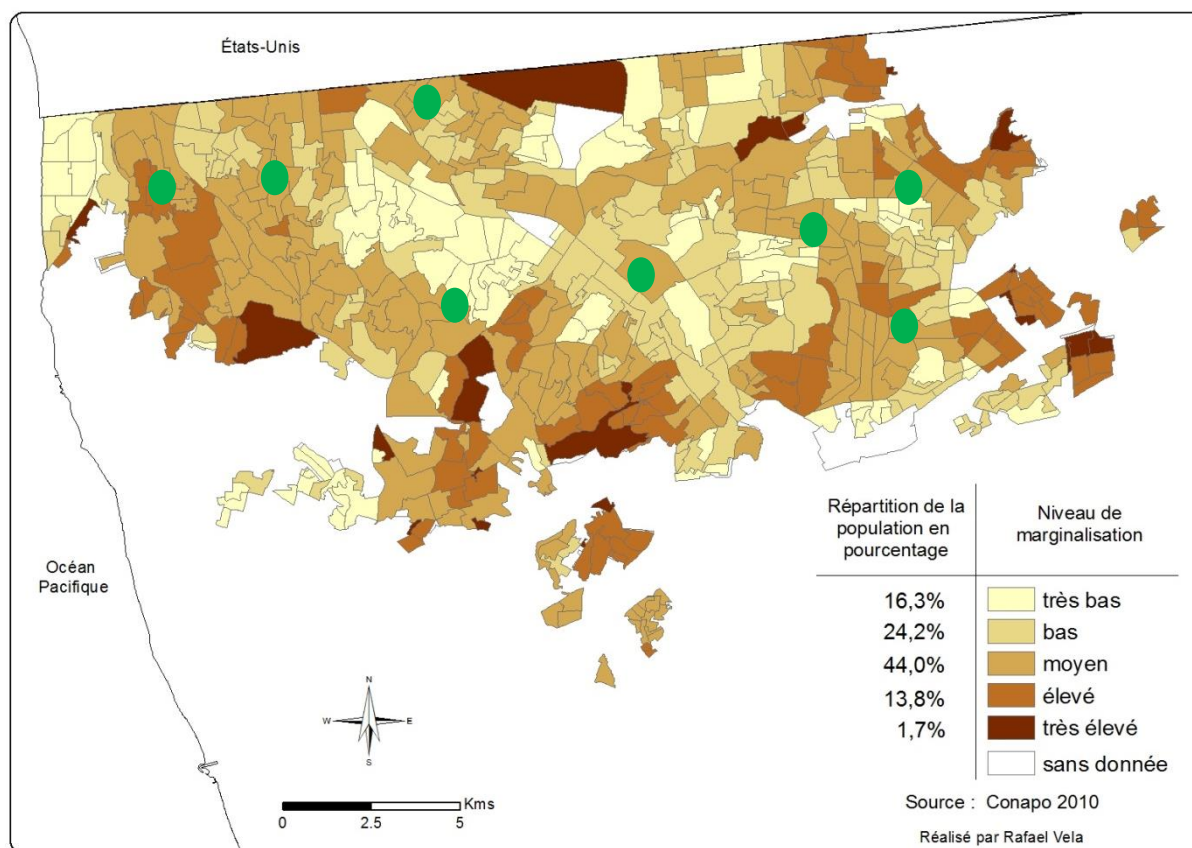
Estimada madre de familia. Soy estudiante del Colegio de la Frontera Norte y actualmente estoy haciendo una investigación sobre la experiencia los cambios familiares en Baja California. Por eso, quería saber si podía contar con tu participación respondiendo las siguientes preguntas, y si posteriormente pudiera contactarte para realizar una entrevista.

1. ¿Cuál es el nombre completo de tu hijo? _____
2. ¿Qué grado que cursa tu hijo en esta escuela? _____
3. ¿Cuál es tu nombre completo? _____
4. ¿En qué año naciste? _____
5. ¿Tienes algún número de teléfono (o domicilio) donde pueda contactarte? _____
6. ¿Qué edad tienes? _____
7. ¿Cuál es tu estado civil en la actualidad?
Soltera ___ Casada ___ Unión libre ___ Separada ___ Viuda ___

8. ¿En donde naciste? Municipio: _____ Estado: _____
9. ¿Qué edad tenías cuando viniste a Tijuana (en caso de haber migrado)? _____
10. ¿Hasta qué año aprobaste en la escuela? _____
11. ¿A qué te dedicas? _____
12. ¿Cuántos años tenías cuando tuviste a tu primer hijo? _____
13. ¿Qué edad tiene tu primero hijo? _____
14. ¿Cuál fue el último año que tu mamá aprobó en a la escuela? _____
15. A qué se dedica (o dedicaba) tu mamá? _____
16. ¿Cuál fue el último año que tu papá aprobó en a la escuela? _____
17. ¿A qué se dedica (o dedicaba) tu papá? _____
18. ¿Te guastaría participar en mi proyecto y podría contactarte en el futuro para hacerte una entrevista ¿
(Los datos proporcionados por ti serán confidenciales)

Te agradecemos mucho tu participación

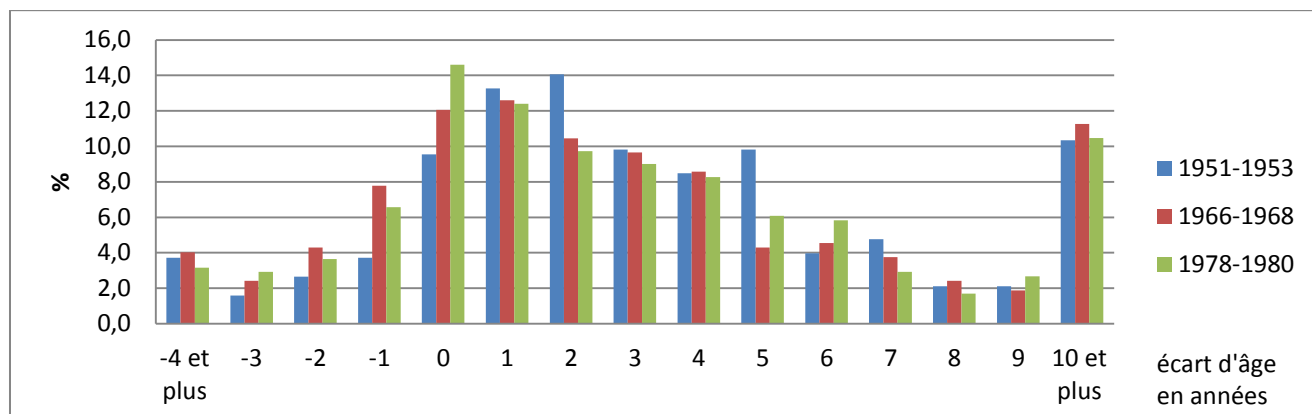
A.4.2 Carte: Niveau de marginalisation dans la ville de Tijuana en 2012 et positionnement des institutions visitées pendant le terrain



Légende : les points verts représentent les lieux où nous avons rencontré les femmes interrogées pour notre enquête

CHAPITRE V

A.5.1 : tableau – Distribution des écarts d'âges entre le premier conjoint et les mères adolescentes selon le groupe de génération



Source : EDER 2011, élaboration personnelle, résultats pondérés

Champ : les femmes ayant eu au moins un enfant avant 30 ans et étant en union lors de la naissance du premier enfant.

CHAPITRE VI

A.6.1 : Tableau - Modèle de temps discret sur la probabilité d'avoir au moins un 3^{ème} enfant pendant les 10 années suivant la naissance du premier enfant pour les groupes de génération 1951-1953 et 1966-1988 (modèle a), et les 5 années suivant la naissance du premier enfant pour le groupe de génération 1978-1980 (modèle b)

	Groupe de génération et années d'observation	
	Modèle a	Modèle b
	Pendant 10 ans 1951-1953 et 1966-1968	Pendant 5 ans 1978-1980
Variable indépendantes	Valeur estimée (β)	Valeur estimée (β)
Années depuis le deuxième enfant	0,11***	-2,70***
Groupes de génération :		
1951-1953	Réf.	-
1966-1968	-0,45***	-
Origine sociale à 15 ans :		
1er tiers (origine sociale basse)	Réf.	Réf.
2ème tiers (origine sociale intermédiaire)	0,03	-0,08
3ème tiers (origine sociale haute)	0,10	-0,17
Niveau scolaire atteint :		
Primaire incomplet et complet	Réf.	Réf.
Collège incomplet et complet	-0,37**	-0,17
Lycée incomplet et complet	-0,44**	-0,76*
Situation conjugale :		
En union avec le premier conjoint	Réf.	Réf.
En union avec le second conjoint	-0,98	0,79
Sans union	-1,02**	-1,51*
Âge au premier enfant :		
15-19 ans	Réf.	Réf.
20-24 ans	-0,45***	-0,02
25-29 ans	-0,6***	-
Sexe des enfants de rang 1 et de rang 2 :		
Deux garçons	Réf.	Réf.
Un garçon (1er enf.), une fille (2ème enf.)	-0,17	-0,13
Une fille (1er enf.), un garçon (2ème enf.)	-0,02	-0,14
Deux filles	0,14	0,03
Avoir un enfant avec un deuxième conjoint		
Non	Réf.	Réf.
Oui	0,99**	0,25
Avoir un emploi l'année précédente :		
Non	Réf.	Réf.
Oui	-0,20	0,06
Constante	-1,43***	-2,70***
Log Likelihood (- 2 Log) constante et covariables	2557,41	750,23
Degrés de liberté	15	13
Nombre d'années-observations	3882	1132
Nombres d'événements	493	105

Source : EDER 2011, élaboration personnelle, résultats pondérés

*p<.05; ** p<.01; *** p<.001

A.6.2 : Tableau - Modèle de régression logistique sur la probabilité d'avoir au moins un 4^{ème} enfant, à 40 ans pour les groupes de génération 1951-1953 et 1966-1968

Variables indépendantes	Valeur estimée (β)
Groupes de génération :	
1951-1953	Réf.
1966-1968	-0,77**
Origine sociale à 15 ans :	
1er tiers (origine sociale basse)	Réf.
2ème tiers (origine sociale intermédiaire)	-0,29
3ème tiers (origine sociale haute)	-0,29*
Niveau scolaire atteint :	
Primaire incomplet et complet	Réf.
Collège incomplet et complet	-1,55***
Lycée incomplet et complet	-1,22***
Situation conjugale :	
En union avec le premier conjoint	Réf.
En union avec le second conjoint	0,99
Sans union	-0,13
Âge au premier enfant :	
15-19 ans	Réf.
20-24 ans	-0,62*
25-29 ans	-1,70***
Sexe des enfants de rang 1, 2 et 3 :	
Deux garçons	Réf.
Les deux sexes	-0,39
Trois filles	-0,01
Avoir un enfant avec un deuxième conjoint	
Non	Réf.
Oui	-0,69
Avoir un emploi l'année précédente :	
Non	Réf.
Oui	-0,16
<i>Constante</i>	2,37***
<i>Log Likelihood (- 2 Log)</i>	464,15
<i>Degrés de liberté</i>	13

Source : EDER 2011, élaboration personnelle, résultats pondérés

*p<.05; ** p<.01; *** p<.001

CHAPITRE VII

A.7.1 : Version originale en espagnol des extraits d'entretien du chapitre 7

A.7.1.1 - Sofia : « Sofia: Salir embarazada (Risas) Julie: ¿Ah sí?, ¿ la primera vez? Sofia: Sí Sofia : Me embaracé, y salí embarazada de Fernando, cuando ya, ya le dije, ya tenia dos meses, y le dije : “¿Sabes qué?, creo que estoy embarazada.”, me dijo, me tiró a loca (Novio de Sofia:) “Estás loca, ¿Cómo vas a estar embarazada?, si nada más hubo una vez »

A.7.1.2 - Diana : « Julie : ¿ te recuerdas? Durante cuánto tiempo tuvieron relaciones sexuales antes de que te embarazaste? ¿Te acuerdas? Diana : Mmmm, pues has de cuenta que fueron como unas tres veces o cuatro que fue lo que pasó y de ahí. »

A.7.1.3 - Alaina : « Julie : y luego siguieron teniendo relaciones sexuales ? Alaina : non, Julie : une vez ? Alaina : hinhin, y Salí embarazada. Julie : Ah oui ? Alaina : si ! »

A.7.1.4 - Mariana : « Julie : ¿Cómo supiste de los métodos? Mariana : Yo recuerdo que mi mamá tomaba pastillas y mis amigas platicaban pues que sus mamás tomaban las pastillas. Julie : Entonces sabías de pastillas, sabías de condón... Mariana : No existía el condón en ese entonces. Julie : ¿No? Ok ¿ si sabías y cuando lo hiciste con él querías como no lo pensabas? Mariana : Si pensaba, pero, si pensaba ya poder comprar unas pastillas pero yo no sabía como ir, a mí me daba pena ir a comprar unas pastillas. Julie : ¿Si? En la farmacia? Mariana : Si.” »

A.7.1.5 - Maria : « Julie No, digo ¿Fue tu primera relación que te quedaste embarazada? ¿Si? Maria: Umju. Julie : ¿Pero sabías de métodos anticonceptivos? Maria: Mmm, no. Julie ¿Nunca habías escuchado? Maria : No porque mi mamá siempre shhhh.... Julie ¿Ni del condón...? Maria : Nada, mi mamá siempre nos decía que esas cosas eran de adultos. Julie : Entonces no sabías como, ¿Sabías que tener sexo con alguien podías quedar embarazada? Maria : Si, yo sabía que podía pasar, yo me imaginé porque a mi nadie me la platico de que las mamás a lo mejor se cuidaban teniendo relaciones cada y cuando retirado, yo así lo pensé, pero no, no fue así ay vi que no fue así, y es que son ideas que uno mismo piensa uno que es eso, por la inmadurez, yo dije "bueno, a lo mejor mi mamá o las mamás se cuidan teniendo relaciones cada temporada" y así sentí.” »

A.7.1.6 - Eunice : « Julie : ¿Entonces tú como supiste un poquito de los métodos ? Eunice : Fue en la secundaria, pero a veces lo escuchas por medio de las amigas o eso pero en la escuela no y luego más porque estaba en una escuela que era como un internad, eran puras mujeres, casi no y eso no. Julie : ¿Lo hablabas un poquito entre tus amigas ? Eunice : Ajá, pero que nos dijeran ahí los maestros en esos años todavía no. Julie : ¿Con tus hermanas también? Eunice : Si. Julie : ¿Sabías sobre qué métodos sabías? Eunice : Yo siempre sé de las pastillas, siempre supe de las pastillas, ya hasta que me vine con él pues ya supe de las inyecciones, de lo demás, porque ya te empiezas a cuidar, pero casi siempre las puras pastillas. Julie : ¿Y cuando tuvieron sus primeras relaciones sexuales con él lo hablaron? Eunice : No. Julie : ¿No? ¿Tú tampoco intentaste decirle, contra los riesgos? Eunice : No. Julie : Como cuando lo hicieron como que ¿Cómo fue? Eunice : Osea, no pensamos en nada de eso. Julie : ¿Fue en el momento ? Eunice : Ajá, nada más.

A.7.1.7 - Alaina : « Julie : ok y durante la primera vez usaron un metodo anticonceptivos ? Alaina : no (rires) Julie : tu sabias de los metodos? Alaina : si porque en la escuela te enseñan, ahora creo que como los chamacos estan mas despiertos, y les enseñan. antes tambien, pero no igual que ahora, antes era una platica y ya, no platica, ni siquiera era una media hora todo el dia, o una vez por semana y ya fue todo. Julie : y de que hablaban? Alaina : pues de de como cuidarse, para no salir embarazada, de las enfermedades, si si sabia, (rires génés) (...) no pienso que uno no piensa en eso, o sea, se deja llevar y ya”

A.7.1.8 - Diana : Julie : ¿Usaron algún método anticonceptivo? Diana : No, fijate que, pues yo estaba te digo cuantos años tenía quince años y él pues ya te imaginas él es para que hubiera sabido que onda y pues yo no. Julie: Pero ¿Sabias los métodos? Diana : No, fijate que no. Julie : ¿Nunca había escuchado, métodos, pastillas, condón? ¿En la escuela, tu mamá, tus hermanas? Diana : Nunca, no, osea, ajá, no, pues has de cuenta que nos decían pero que era algo como tabú digo yo ¿no?, como muy no sé, a lo mejor fue por eso. Ni lo pense, pues si no. Julie: ¿No lo platicaste tampoco con el novio? Diana : No, tampoco, tampoco entonces por eso te digo que es difícil.”

A.7.1.9 - Gabriela : « Julie : fueron la primera relacion despues de 6 meses y que quedaste embarazada, usaron un metodo anticonceptivos ? Gabriela : no. Julie : no tu lo quieras ? Gabriela : pues si sabia de estas cosas pero el me cuidaba. Julie : si ?! Gabriela : hinhin Julie : como hacian entonces ? el usaba algo ? Gabriela : no. Julie : praticaron sobre eso ? Gabriela : no »

A.7.1.10 - Alicia : “ Julie: ¿Y platicaron sobre eso o..? Ana Elisabeth: Sí, y yo le decía que si no quedaba embarazada, y decía: “No, porque yo te cuido”, ¿Si me entiendes?, como que yo estaba confiada, porque yo no sabía que era un condón, o así, ya ves que hay cosas para cuidarse, yo no sabía eso. Julie: ¿No? Ana Elisabeth: No. Julie: ¿No había?, ¿Jamás habías escuchado un condón? Ana Elisabeth: No, o a lo mejor si había escuchado, pero no sabía que era, que era, que es lo que era”. »

A.7.1.11- Alicia : « Julie: ¿Por qué antes no quería usar condón? Ana Elisabeth: No sé, no, no sé yo creo uno cuando está así como más chico no piensa las cosas, no, pero ahora si ya las pienso ¡Ah! (Risas), ya ahora si ya, ya que tengo tres hijas ya, digo: “No ya.” »

A.7.1.12 - Areli : « Julie: ¿Y qué?, ¿Qué opinas sobre el aborto? Areli: Pues ya llevo como 20 abortos yo, ¡Ah, no es cierto!, ¡No! (Risas), no te creas, no, el aborto, yo no estoy de acuerdo en eso ¿Verdad?, no, eso se me hace, es como, bueno dependiendo también ¿Verdad?, es que eso está bien contradictorio porque si es una violación, imagínate, de un albañil o de una persona que, que este enfermo, o de sida, o algo, imagínate tú, es que en ese tipo de aspectos yo creo que, no sé, no sé que decirte, yo no estoy de acuerdo en el aborto, bueno no estaría de acuerdo en una persona que se mete con otra persona, tienen relaciones, sale embarazada y ya lo quiere terminar, ahí si no estaría de acuerdo. Julie: ¿Por cuál razón? Areli: Pues porque tiene que ser responsable de lo que hace, o sea no puede hacer una criaturita y después quererla tirar, tirar, o sea por eso te digo que dependiendo la situación, y dependiendo la situación, tendría que ser algo muy fuerte porque, o sea estamos hablando de una vida, pero por eso digo” »

A.7.1.13 - Alicia: “Alicia: No sé, porque yo pienso desde que tu ya haces al bebé ya es una vida y, o sea mucha gente piensa diferente, y yo le decía a mi sobrina: “Regálame el bebé, dámelo a mi”, porque, y luego iba a ser niño” »

A.7.1.14 - Gabriela : « Gabriela : fui a ver un doctor para que me ayudara a abortar, pero el me dijo que no porqué, el empezo a platicar conmigo a decirme que el bebe no me ha pedido nacer, que era una responsabilidad mia, que tenia que enfrentar, sacar adelante. Me dijo "si yo te ayudo, voy a meter un cuchillo, voy a cotar un pedazito a tu bebe y tu no quieres eso ?!", y ya pues, o sea no. Julie : te dijo eso "voy a poner un cuchillo" ? Gabriela : pues si senti como miedo, dijé no. dije no como, no, no no se me hizo cool.” »

A.7.1.15 - Fernanda : « Si pues ya era que yo quería tenerlos pero igual cuando me enteré que estaba embarazada del primero también nunca dije no lo quiero, no. Julie : Pero me dijiste, no era planeado. Fernanda : exactamente pero no fue no deseado fue nada más no planeado porque ya después que mi embarazo si me cuide ahora si que todo lo que me decía el doctor” »

A.7.1.16 - Maria : « Maria : Mi tiempo, mi tiempo de vivir, para saber que era lo que quería. en eso sí me arrepiento, y ahora que tengo a mi niña, yo le doy consejos de que lo hice mal para que no lo vuelve a hacer, para no le repita, porque es feo de acortarse su vida, de brincar de apenas mujercita a mamá. »

A.7.1.17 - Areli : « Julie : Y cuando saliste embarazada ¿Cómo fue, pues tu reacción?, ¿Tú que sentiste? Areli : Pues bien contenta, primero, primero salí. »

A.7.1.18 - Valentina : « Valentina : es que yo no conocía, como me casé muy chiquita, yo no conocía de anticonceptivos y pues yo me embarazaba, me gustaba como me miraba gordita” »

A.7.1.19 - Valentina : « Valentina : mi mamá estaba muy enojada porque yo me fui con él me, en cuanto me localizó mi mamá me mando casar (...) dice mi mamá "¿Sabes qué? Mañana mismo te arreglas porque te vas, se van a ir a casar” dijo, y si temprano pasa mi mamá por nosotros, ella no le hablaba a él y yo no tenía ropa, pues con mi uniforme me fui a casar y nos querían tomar fotografías cuando estamos firmando la hoja y mi mamá enojada los corría todos que no le tomaran fotografías. Julie : ¿Dónde fuiste a firmar? Valentina : Al juzgado, en el juzgado cuando nos casamos. Julie : Fue por lo civil. Valentina : Si, y así nada más de rapidito. Julie : Porque por tu mamá quería que pasara asi ? Valentina : Como que mi mamá quería protegerme de que si no te casas al ratito te va dejar y ahí casada es más difícil para que él te deje, pero él me dijo cuando andabamos de novio “el día que yo me comprometa contigo va a ser para siempre”, me decía “No creas que yo voy a a estar un ratito unos meses contigo” y me lo cumplió.” »

A.7.1.20 - Valentina : « Valentina : me casé muy jóven, me casé... a los trece años ya estaba de novia con mi esposo, a los catorce años me casé con él, a los quince años tuve a mi primer niña, yo no tuve niñez yo empecé a hacerme cargo de mi casa desde muy pequeña pero valió la pena, fue muy buen hombre, los cuarenta y cinco años que duré casada con él yo fui muy feliz por eso es que siempre, siempre siento que yo que cuando el hombre no es bueno no deja buenos recuerdos pero cuando es bueno sí se le extraña, si.” »

A.7.1.21 - Areli: Y pues este era bien lindo conmigo, no pues, ya teniendo relaciones, yo ya no me regreso, y yo ya no quise regresar, y el se puso bien contento, y ya pues al siguiente día

regresamos, y ya este... Julie : ¿Y qué dijo tu mamá ? Areli: Mi mamá nos regañó, nos dio dinero, nos dio dinero para irnos a casar, “Váyanse a casar”, dice, “Porque no los quiero viviendo así.” (...) Areli: Se enojó y dijo: “Se van a casar.”, dice, “Tengan este dinero y vayan a casarse.”, dice, pues nos fuimos al swap meet, nos compramos muchas cosas (Risas), nos lo gastamos el dinero, pues que bueno que nunca me casé porque hubiera tenido más problemas. (...) Areli: Ahá, no se podía, tenía que casarse primero, pero yo no lo entendía hasta que ya me fui, yo creo que si me lo hubiera dicho antes, yo creo que hubiera sentido, si me hubieran hablado del sexo, yo creo si hubiera sentido un poquito de que: “No me toques.” ¿Verdad?, porque ya se lo que quieres, pero no supe yo nada de eso.” »

A.7.1.22 - Alaina : “Alaina : igual tambien me cambié por la tarde. porque en la tarde, era por personas que trabajaban, casadas, que tenían compromiso en la mañana. Julie : ah cuando te embarazaste nada mas te cambiaste de turno ? si de turno nada mas. Julie : y tu esposo ? Alaina : estaba en la misma, pero el de joven el trabajo. Entonces me fui a vivir con el, cuando supe que estaba embarazada. ya el dejo la escuela y a trabajar y pero yo si, el me decia no dejes la escuela, termina, tienes que acabar. Julie : si ? Alaina : si y hasta ahorita me dice « ponte a estudiar, estas joven, puedes estudiar algo » (rises qui montrent qu’elle n’a pas envie de retourner à l’école) y parte es mucho tiempo (...) Julie : y cuando viviste con él ? Alaina : después, yo salí embarazada primero y después, a los 3 meses me fui(...) Julie : y rentaron un lugar ? Alaina : él, él se lo rentaba, le prestaba una casa. El tenía un hermano que, hacía un año, se había ido por el otro lado, y dejó su casa. viviamos, preparamos la casa para que nosotros, mi suegra nos dio un, en el terreno donde ella vivia, habia mucho espacio. Entonces ahí fue donde nosotros construimos. »

A.7.1.23 - Camilia : “Entonces tenía que encontrar una, una razón mas fuerte todavía para poder yo, alejarlo de mi, entonces dije es perfecto, no ?! un hijo, ya (rises) Julie : me va a dejar ya. Camilia : si, entonces este, con un hijo, ya ne mo busca, ya no me va a buscar, y pues. »

A.7.1.24 - Camilia : “Camilia : ahora me da risa, porque le digo a Marco "porque no nos casamos primero ?" y despues, ver que pasara y tener hijo", "ah no, queremos tener un hijo", "ah bueno" tuvimos, hasta que me hice las pruebas de embarazo. pero no estuve embarazada, no, negativa, y yo (falta de un palabra) , quiero tener un hijo, y hasta que me embarazé. y cuando ya dije," ya estoy embarazada, y ahora que ? " y yo digo, "pues nos casemos, pues ?! "pues tuvimos que casarnos", y hablamos con mi mama, y el hablo con sus papas, no estan con sus papas, no estaban muy de acuerdos, y pues bueno, no estan de acuerdo pero nosotros nos queremos casar, y dijeron bueno, y pues no casi, ya nos casamos.”

A.7.1.25 - Natalia: (...) duramos un año y medio de novios, en ese año y medio de novios salí embarazada yo. (...) de novios, entonces pues le dije que íbamos a hacer, dice: “No.”, dice, “Pues tu, tu papá.”, porque mi papá vivía, y mi mamá ya ¿No?, “Tú papá va a querer que nos casemos.”, le digo, le digo: “¿Por qué no nos casamos por el civil tu y yo?, y vamos solos, no le decimos a nadie.”, bueno, y fuimos y nos casamos, llegamos al registro civil, y ya llevamos una identificación. (...) y nos casamos, ya después fui y le dije a mi papá que ya me había casado, “¿Qué?!” me dice, “Pues tienes que casarte por la iglesia, de aquí no vas a salir hasta que no te cases por la iglesia.”(...). Era católico, sí, el iba la iglesia (...). Entonces le dije: “Bueno.”, y ya le dije al esposo (Risas), porque ya, se llamaba Jorge, el ya murió, el murió hace tres años, y este, dijo: “Bueno, pues nos casamos.”, “Di que vamos a ir.”, porque el estaba estudiando, no trabajaba porque estaba chamaco y (...) El estaba estudiando turismo en la universidad, tenía apenas segundo año, tenía poquito, bueno pues ya este, se salió porque ya

se puso a trabajar. Julie : ¿Después de casarse en la iglesia? Natalia: Que nos casamos y nos fuimos a vivir con su mamá, pues estábamos bien, ya tuve a mi hija, y ya dije: “No. Yo no quiero más niños.”, y ya me cuidé y dije, no, no, no.”

A.7.1.26 - Sofia : « Sofia : al año y medio de novios, ah pues ya me embaracé de Fernando, y pues en eso del embarazo me tuve que casar porque (Risas), me comí la torta antes del recreo (Risas) »

A.7.1.27 - Sofia: « Sofia (...) cuando ya al fin me llevó al doctor el, ya pues el doctor nos dijo que si estaba embarazada, pero cuando el salió, salió bien palido, blanco salió esta morenito (...) Sofia : Si, y salió, y le dije, no pues yo con la, a la expresión que yo le miré a el, dije : “Pues tal vez no se quiere casar o no quiere hijos”, y yo le dije: “¿Sabes qué? Te doy un mes”, le digo, “En un mes regresas y me dice si quieres, si sí quieres o no quieres.”, pero yo lo que mi miedo mío era que el se alejara y me dijera que el no quería al niño. Y mejor, yo lo que hice que me escondí, y me escondí dos meses. »

A.7.1.28 - Sofia : « Sofia : cuando ya pasó eso, que ya me buscó, me dijo: “No, es que yo me quiero casar contigo.”, dice, (...) “Tu ya, tu sabías.”, dice: “Que yo desde un principio yo ya me quería casar contigo (...) le dije: “No, pues yo así no me quiero casar, mejor espérate a que tenga el niño y ya, ya veremos.”, y dice: “No, no.”, y no quiso el, cuando ya el me llevó, dice: “¿Sabes qué?, te voy a llevar con mi abuela.”, me llevó con sus abuelas, su abuela y todas sus tías, tenía como tres tías aquí, y en eso me agarraron, dicen (Tías del novio de Sofia:) “No, ¿Cómo que no te quieres casar?”, digo, “Es que no.”, (Tías del novio de Sofia:) “No ¿Cómo no?, si tú te lo tienes bien merecido no dice no, mi nieto no te agaro ya toda manoseada dice tu nunca tuviste ningun novio (...) dice, “Y si hasta ahorita tu eres la única que ha traído para mí es que te lo tienes merecido, y ya me dice: “Bueno, está bien, Bueno pues como vea, pero yo ya tengo 4 meses de embarazo”, y le dije, estaban sus tías, dijeron: “En un mes preparamos la boda, y todo, no te preocupes.” (...) todo se arregló en un mes. »

A.7.1.29 - Sofia : « Julie : no querías que tus papás supieran ? Sofia: No, no porque dije: “Pues el error también fue mío.”, le dije, “Fue mío y de el” Julie: ¿Cuál fue el error? Sofia : De entregarme a el antes de casarme, ese fue el error. »

A.7.1.30 - Sofia : Sí, y fue cuando llegó una vez mi mamá y, y ya cuando me miró, pues ya estaba, tenía la panza ya bien abultada, dice: “¿Hija estás embarazada?”, mi papá dice: ¿No le estás viendo la panza?” (Risas), dice:¿Y por qué no me dijiste?”, le dije: “¿Por qué?”, “Pues si tu nos hubieras dicho, no te hubiéramos casado.”, le digo: “Pues lo que dijo mi papá cuando estábamos chicos.”, [Madre de Sofia:] “¿Y qué dijo tu papá?”, le digo, yo tenía en ese tiempo, yo tenía como unos 9 años, 9, 10 años, mi papá le dijo: “Hijos, vengan para acá quiero hablar con ustedes.”, mis hermanos los más grandes ya estaban grandes, ya tenía uno 15 y el otro tenía 13, “ Quiero hablar con ustedes, miren mijos, yo no quiero tener nietos regados, yo no quiero que por allá vaya una nuera con su niño o que dejen acá otra por acá, y que también con otro nieto por acá, yo no quiero eso.”, dice: “Yo trato de darles un buen ejemplo para que no me dejen nietos regados, mínimo se juntan, o se casan, o yo que sé. (...) “¿Sí o no le dijo así a mis hermanos?”, dice mi papá, se quedó pensando mi papá: “Sí hija, pero eso era para tus hermanos.”, “Usted nunca me aclaró eso, usted me hubiera aclarado que no era igual para mí, pues entonces yo no me hubiera casado.” (...) le digo: “Papá, ¿Pero cómo no iba a ser lo mismo conmigo que con mis hermanos?”, “No hija.”, dice, Sofia: “¿Por qué?”, “Porque usted tiene a su padre, y a su madre que la pueden apoyar.”, dice: “Por eso, y si tú no te querías casar con el muchacho, o si tú lo mirabas al bebé como presión para casarte con el, ese no es

el caso, con tu hermano yo les di opción de que se juntaran o se casaran.” (...) Sofia: Dice: “¿En serio?”, le digo: “Sí papá, por eso me casé yo con el, bueno también fue, por una parte, por el niño, pero más porque lo quiero.” (Risas), luego dice: “Ah bueno.”

A.7.1.31 - Sofia : « Julie: ¿Y te casaste por el civil? Sofia: No, por las 3, bueno, mi papá dice que por las 3. Julie: ¿Las 3, es decir? Sofia: Las 3 es de que es por el niño, por la iglesia, y por el civil. Sofia: Esas son las 3 leyes, dice mi papá (Risas), siempre que le preguntó a mi papá, igual, dice, “¿Y cómo se casó tu hija?”, [Padre de Sofia:] “Por las 3 leyes.”, se le queda viendo la gente, y dicen: “¿Y cuáles son esas?”, dice: “No, pues es por el niño, por el civil, y por la iglesia.”, y dicen: “Ah no, está bien casada.” (Risas).

A.7.1.32 - Fernanda : ya nos hicimos novios ya después nos casamos y ya tuve a mi hijo (...)Fernanda : Sí, como una fuga (ríe), de quiero salir de aquí. Julie : ¿Sí? Fernanda : Yo pienso que sí, sí porque a esa edad pues qué, que amor ni que nada, más bien buscaba uno una salida, algo, no sé. Julie : Porrrque te sentías mal en el hogar... Fernanda: Pues sí es que también sí era mucha presión y sólo trabajar, sí había muchos problemas y no sé, conocí a ese joven y cuando me vi ya estaba casada (ríe), ya había metido, me casé. Fernanda : Si, y pues mis hermanas me casaron y me hicieron mi maletita para que me fuera con mi esposo. Julie : ¿Y tú no querías irte así o...? Fernanda : Pues no sé, digo ya después pasaron las cosas ni modo que uno, uno no piensa, no tiene uno quien le dé consejos en ese entonces todo era, todo era tabú en ese entonces no nos hablaban de nada como ahora que ya hay tanta cosa y todo. Julie : Sí, cuando lo encontraste te embarazaste y como te dijo tu mamá, tienes que casarte... Fernanda : Sí, cuando se enteraron que estaba embarazada pues ya me armaron todo para que me casara y ya me dieron mi maleta para que me fuera con mi marido. Julie : ¿Y a los cuantos meses del embarazo te casaste con él? Fernanda Tenía dos meses de embarazada ? (...)Julie : ¿Te recuerdas tenía un vestido? Fernanda Si porque me acuerdo que hasta mi hermana me compró el vestido para casarme, pero fue un vestido así normal, azul, floreadito, me acuerdo. Julie : ¿Y él cómo estaba vestido, Fernanda : Normal, no de traje ni nada, así, ropa de vestir nada más como sólo fue por el civil. Julie : Fueron ¿Te acuerdas el día? Fernanda : No, necesitaría buscar el acta de matrimonio pará acordarme. Julie : Pero te acuerdas de ir al registro civil. Fernanda : Si, de eso si me acuerdo muy bien, me acuerdo en qué registro civil nos casamos allá en el centro. Julie : ¿Quién había contigo en ese momento? Fernanda : ¿Quién estaba conmigo? Julie : Si. Fernanda Pues mi mamá y dos de mis hermanas su mamá de él y dos de sus hermanos. Julie : ¿Luego lo festejaron o no? Fernanda : No. Julie : ¿Te fuiste a su casa ? Fernanda : Ajá, de ahí te digo, salimos del registro civil y ya mi mamá y mis hermanas se fueron y ya yo me fui con él y su familia, nada más y no hicimos ni un festejo. Julie : ¿El día mismo? Fernanda : Ajá, el mismo día. Julie : Ok ¿En cuánto tiempo organizaron el matrimonio? Fernanda : Creo que uno o dos meses, fue rápido, creo que mas me tardé en decirles que estaba embarazada que lo que me casaron. (ríe) Julie : ¿ No les querías decir que estabas embarazada ? Fernanda : Pues sí, si tenía un poco de miedo, si tenía un poco de miedo pero igual si les tenía que decir. Julie : ¿Tú querías casarte? No. Fernanda : Pues no estaba en mis planes tampoco pero ya tuve que obedecer.”

A.7.1.33 - Maria : “ Maria : No con él, cuando yo sali embarazada, en el primer mes o en el segundo mes, nos casaron. Julie : ¿Se casaron por la iglesia o ? Maria : No, nomás por el civil, si. Julie : ¿Al mes siguiente? Maria : Pero ya me divorcié yo, si al mes siguiente de que mi mamá sabía que estaba yo embarazada nos casaron, nos casaron y yo ni sabía de que era eso, yo simplemente "firma aqui". Julie : ¿Te recuerdas ? Maria : Si me recuerdo pero, yo dije “bueno si ya voy a tener un bebe, me tengo que casar”, pero no me, mi mamá no me pregunto nada, no me, no platicó conmigo, simplemente “se van a casar” y punto. »

A.7.1.34 - Isabella: “Isabella :Ya, ya sabían que cuando se les retiraba a una la regla, pues era porque ya, y pues si tenía uno relaciones pues es porque estaba embarazada, y así que pues, ahí si se complicó todo porque, porque mi esposo estaba estudiando, y, y su mamá ya le había dicho que si, que si el este hacía una cosa así, pues ya no le iban a ayudar, ya no le iban a ayudar porque, porque estaban haciendo un sacrificio para, para ayudarlo a estudiar, y luego que el saliera con, con sus cosas, entonces decidimos mantenerlo en secreto, de que los, la mamá de el no se enterara, para que lo siguieran ayudando, para que el siguiera estudiando, y pues si, el siguió, siguió recibiendo su cheque y este, y pues era, su cheque era nomás para pagarle departamento que compartía con otros estudiantes y, y la comida, o sea que casi no le quedaba, yo tenía que seguir trabajando, porque a el casi no le, no le quedaba nada. (...)cuando yo tuve a la niña pues fui y le dije a mi abuelita, hasta eso que me recibió muy bien mi abuelita y, y yo le dije que pues iba a tener problemas de quien me cuidara a la niña porque yo tenía que trabajar, entonces ella me dijo que se la dejara ahí, que se la dejara ahí con, pues ya tenía a mi hermana, y dice: “Ahí entre las dos la cuidamos”, pero el problema era que pues tenía que dejarla allá en el pueblo y yo estaba en Guadalajara, y pues tuve que hacerlo”

A.7.1.35 - Lupita : “Lupita : pues tengo dieciocho voy a ser diecinueve años aquí en Tijuana. Cuando yo emigré de mi lugar de nacimiento tenía, iba a cumplir dieciocho años pero me vine porque estaba embarazada de mi primer hijo, me embaracé, pues mi novio, un novio que tenía, ya él ahí al darse cuenta que estaba embarazada no, no quiso hacerse responsable del bebé, no, y pues me dejó sola y yo me vine porque mis papás querían que abortara, no querían que tuviera al bebe y pues yo ya tenía cinco meses de embarazo ya no podía abortar.

A.7.1.36 - Lupita : “Lupita : Si el piensa que, y pues es su papá porque yo con mi esposo ahora lo conocí (en Tijuana) cuando mi hijo tenía un mes de nacido, entonces, decidimos juntarnos a vivir porque no estamos casados, unión libre, y pues él lo registró, le puso su apellido, su nombre, osea, es su hijo y para él, él es su padre pero pues no es verdad, él tiene su papá, podría decirse ¿Verdad? Porque aquí dicen padre es el que cria no el que engendra y así es. Pues si, fue difícil mi situación y sigue siendo difícil.”

A.7.1.37 - Diana : “Diana : ¡Ah! Supe porque yo sabía de la menstruación y eso entonces ya de repente no me llegaba ¡Ay dios mio ¿Qué pasó?! Y yo dije - ¿Qué hago?- No mis papás ya se dieron cuenta ya casi que me iba aliviar y no, no se notaba. Yo tenía como 7 meses o 6 meses tenía. Julie : ¿Tu panza no era? Diana : No pues no, no era así, mi hijo estaba bien escondido.”

A.7.1.38 - Diana : “Diana : Del pueblo, si era del pueblo, vecino, has de cuenta asi, bueno no asi asi, pero has de cuenta que vivía como a dos calles. Julie : ¿ Y me dijiste que tenía, era mas grande no ? Diana : Si, veintisiete años. Julie : ¿ Él tenía un, esta soltero ? Diana : No, estaba soltero, si, si estaba soltero Julie. : ¿Y qué más pasó con él? Diana : Pues este, él dijo que yo no le agradaba a su mamá y que ese era el motivo para no quedarse conmigo ni con el bebe y le dijo a mi mamá que si quería que le regaláramos al niño y esta loco cómo se lo vamos a regalar. Julie : ¿ Quién te dijo eso ? Diana : El papá de mi hijo. »

A.7.1.39 - Samantha : « Samantha :yo me junte y mi mama me la quito, me quito la niña y siempre vivió con ella. Julie : por qué tu mama te la quito? me la quito porque decía que no sabia a ser mama, a los dos me les había quitado, pero el mas grande me lo dio porque el era enfermiso, el tiena una enfermedad de epilepsia, por eso me lo dio mi mama, porque no sabia batallararlo pues a la edad que el tenia y me lo dio, pero la niña no me la quizo dar, y como la

niña esta registrada a su nombre de ella, de mi mama, porque yo era madre soltera, entonces cuando la fuimos a registrar, mi mama la puso a su nombre, pues que yo era menor de edad, yo tenia, el niño lo tuve a los euh, iba a cumplir 16, no, tenia 16 y a la niña tenia faltan unos dias para cumplir 18, me faltaba algunos días, estaba menor de edad (...).”

CHAPITRE VIII

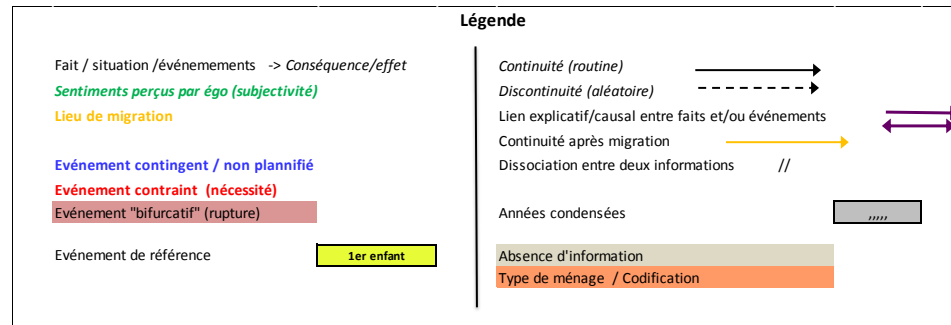
A.8.1 : Tableau - Codes correspondant aux types de ménages

Légende : Type de ménage		
Code	Nom type de ménage	Description
1	Ménage nucléaire	Ego / conjoint / enfants*
2	Ménage nucléaire recomposé (2ème conjoint)	Ego / 2ème conjoint / enfants**
2bis	Ménage nucléaire recomposé (3ème conjoint)	Ego / 3ème conjoint / enfants**
3	Ménage politique étendu	Ego / conjoint / enfants* / membre de la belle famille
3bis	Ménage politique étendu recomposé (2ème conjoint)	Ego / 2ème conjoint / enfants** / membre de la belle famille
4	Ménage monoparental étendu	Ego / membre de la famille d'origine / enfants*
5	Ménage monoparental élargit	Ego / personne extérieurs / enfants*
6	Ménage nucléaire recomposé dispersé (2ème conjoint)	Ego / 2ème conjoint / enfants***
6bis	Ménage nucléaire recomposé dispersé (3ème conjoint)	Ego / 3ème conjoint / enfants***
7	Ménage unipersonnel amplifié	Ego / autre personne ou institution*****
8		
Famille d'origine		
10	Ménage nucléaire	Ego / parents**** / sœurs et/ou frères
20	Ménage nucléaire recomposé	Ego / parents**** / beau-parent /sœurs et/ou frères
30	Ménage amplifié	Ego/grand-parents /sœurs et/ou frères
40	Ménage amplifié étendu	Ego/autre membre de la famille d'origine
50	Ménage unipersonnel	Ego / autre personne ou institution

- * Tous les enfants biologiques du couple
- ** Au moins tous les enfants biologique d'ego (éventuellement les enfants du conjoint)
- *** Au moins un enfant biologique absent
- **** Au moins un des deux parents
- ***** Vivant séparément de son enfant

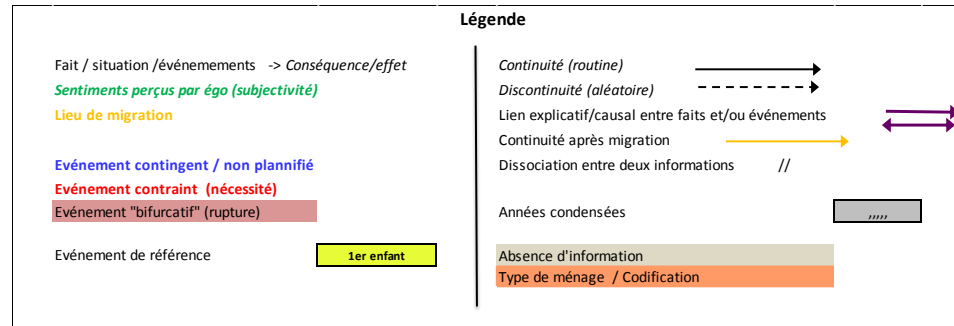
A.8.2 : Fiche Ageven de la trajectoire de Ximena - Trajectoire familiale linéaire nucléaire A1

Identifiant	Champs	Parcours de vie de Ximena : faits et événements biographiques																																																
Prénom : Ximena Âge: 60 ans Génération : G1 Lieu de naissance : Jalisco - Atotonilco Âge au premier enfant : 17 ans Nombre d'enfants au moment de l'entretien : 5	Famille d'origine	Mort de son père deux ans plus tôt															Décès de sa mère																																	
	École/travail	Arrêt de l'école primaire à 8 ans // travail avec sa mère, tâches ménagères					Travaille dans une fabrique de porcelaine					Arrêt de son emploi					Reprise études (diplôme équivalence primaire complète)					Employée dans une librairie et dans une pharmacie																												
	Enfants						Grossesse					1er enfant					2e enfant					3e enfant					4e enfant					5e enfant																		
	Contraception											pilule (oubli régulier)										Vasectomie de son conjoint																												
	Union/Conjoint											Noviazgo										Mariage civil										Séparation																		
	Corésidence	Mère + Frères et sœurs					Conjoint					U+E1					U+E1+E2					U+E1+E2+E3					U+E1+E2+E3+E4					U+E1+E2+E3+E4+E5																		
	Autres (situation économique, maladie, violence, etc)	Arrivée à Tijuana à 5 ans																				Violence conjugale et alcoolisme de son mari, souffrance																												
	Année	1961	1962	1963	1964	1965	1970	1971	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
	Âge	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	32	33	34	35	36	37	38	39	40	41	42	43	44	45	46	47	48	49	50	51	52	53	54	55	56	57	58	59	60
	Situer le premier enfant	V1- vie avant premier enfant					1er enfant					V2 - Vie après le premier enfant																																						
Type de ménage	Ménage nucléaire					Ménage nucléaire										Ménage monoparental																																		
Code	10					1										8																																		



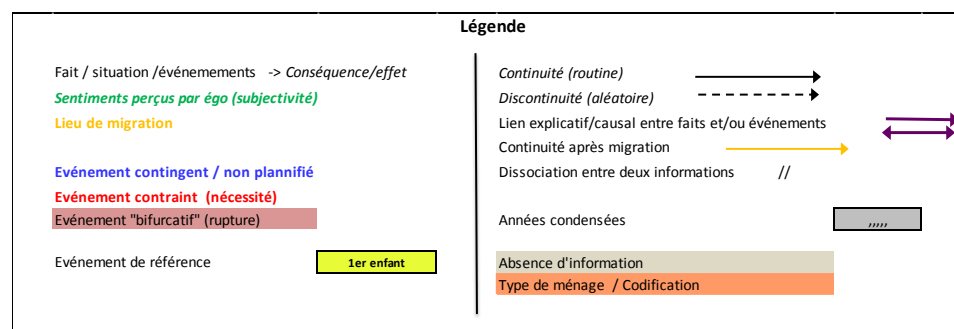
A.8.4 : Fiche Ageven de la trajectoire de Regina - Trajectoire familiale linéaire nucléaire A1

Identifiant	Champs	Parcours de vie de Regina : faits et événements biographiques																																								
Prénom : Regina Âge : 49 ans Génération : G2 Lieu de naissance : Chihuahua Âge au premier enfant : 15 ans Nombre d'enfants au moment de l'entretien : 4	Famille d'origine	Migration à Tijuana à l'âge de 4 ans																																								
	École/travail	Primaire													Arrêt de l'école / Femme de ménage																											
	Enfants						Grossesse					1er enfant					2e enfant					3e enfant					4e enfant															
	Contraception														pilule							Stérilisation																				
	Union/Conjoint														Noviazgo							Mariage civil																				
	Corésidence	Parents + Frère/Sœur													U + E1							U+E1+E2							U+E1+E2+E3							U+E1+E2+E3+E4						
	Autres (situation économique, maladie, violence)														Difficultés économiques																											
	Année	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	
	Âge	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	32	33	34	35	36	37	38	39	40	41	42	43	44	45	46	47	48	49	
	Atteindre le premier enfant	V1 - vie avant premier enfant					1er enfant					V2 - Vie après le premier enfant																														
Type de ménage	Ménage nucléaire										Ménage nucléaire																															
Code	10										1																															



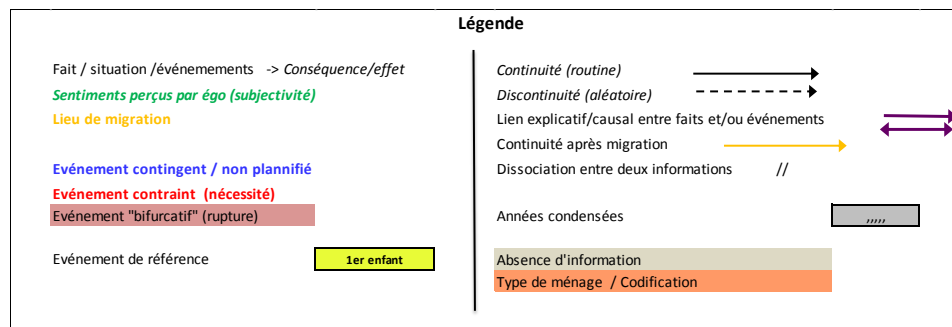
A.8.5 : Fiche Ageven de la trajectoire de Gabriela - Trajectoire familiale linéaire nucléaire A1

Identifiant	Champs		Parcours de vie de Gabriela : faits et événements biographiques																	
	Famille d'origine																			
Prénom : Gabriela Âge: 31 ans Génération : G1 Lieu de naissance : Piedad, Michoacan Âge au premier enfant : 18 ans Nombre d'enfants au moment de l'entretien : 2	École/travail	Employée dans usine de tennis	aide dans les champs			Serveuse restaurant de tacos			Serveuse autre restaurant			Arrêt de travail	Employée usine maquilara			Serveuse restaurant			Employée usine maquilara	
	Enfants					Grossesse	1er enfant					2e enfant								
	Contraception								Stérilet	Pilule									Stérilisation	
	Union/Conjoint					Noviazgo	U1 Union libre													
	Corésidence	Parents + frères, sœurs			Marraine + sa famille			U1+E1												U1+E1+E2
	Autres (situation économique, maladie, violence, etc)	Piedad, Michoacan			Migration Tijuana, Conflits avec sa marraine															
	Année	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
	Âge	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31
	Situer le premier enfant	V1 - vie avant premier enfant					1er enfant	V2 - Vie après le premier enfant												
	Type de ménage	Ménage nucléaire		Ménage amplifié étendu				Ménage nucléaire												
Code	10		40				1													



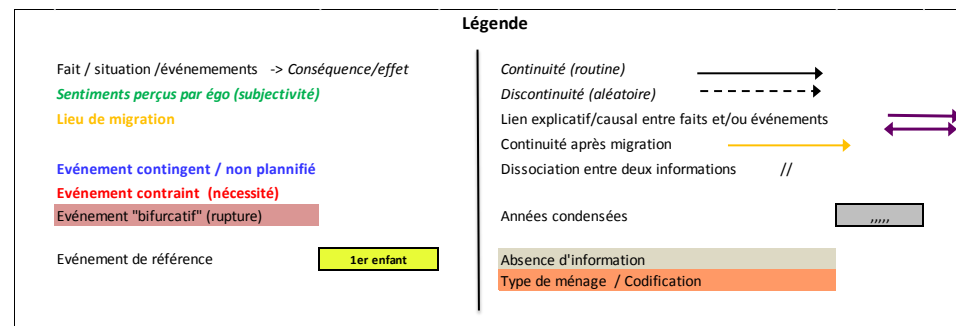
A.8.7 : Fiche Ageven de la trajectoire de Rafaela - Trajectoire familiale linéaire nucléarisée tardive A3

Identifiant	Champs	Parcours de vie de Rafaela : faits et événements biographiques																				
Prénom : Rafaela Âge : 32ans Génération : G2 Lieu de naissance : Obregon, Sonora Âge au premier enfant : 19 ans Nombre d'enfants au moment de l'entretien : 3	Famille d'origine																					
	École/travail	Femme de ménage					Femme au foyer															
	Enfants					Grossesse	1er enfant														3e enfant	
	Contraception																					
	Union/Conjoint						U1 Union libre	Mariage civil														
	Corésidence	Sœur					Parents + sœurs +E1	Parents + sœur +E1+E2														
	Autres (situation économique, maladie, violence, etc)	Entre Mexico DF et Oaxaca					Migration Oaxaca / Conjoint au DF															
	Année		1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
	Âge		14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	32	33
	Situer le premier enfant		V1- vie avant premier enfant					1er enfant	V2 - Vie après le premier enfant													
Type de ménage		Ménage amplifié étendu					Ménage nucléaire					Ménage nucléaire amplifié					Ménage nucléaire					
Code		40					10					4 bis					1					



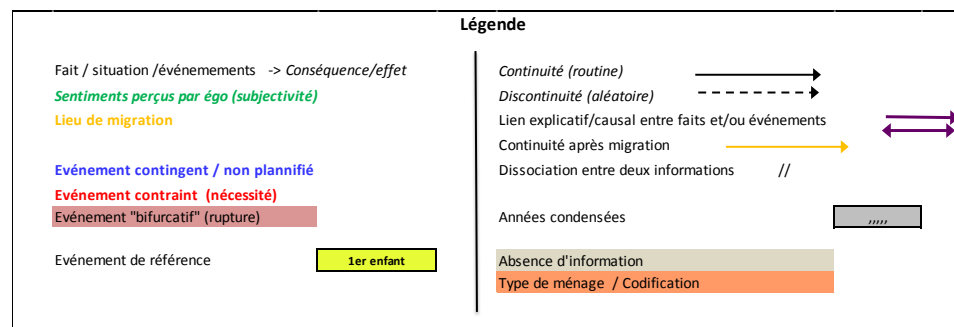
A.8.8 : Fiche Ageven de la trajectoire d'Areli - Trajectoire familiale recomposée « simple » B1

Identifiant	Champs	Parcours de vie d'Areli : faits et événements biographiques																							
Prénom : Areli Âge: 37 ans Génération : G3 Lieu de naissance : Tijuana Âge au premier enfant : 19 ans Nombre d'enfants au moment de l'entretien : 2	Famille d'origine	Absence de son père depuis sa naissance																							
	École/travail	Employée en usine maquiladora																							
	Enfants	Grossesse → 1er enfant → 2e enfant																							
	Contraception	Stérilet																							
	Union/Conjoint	Noviazgo → Conjoint - Union libre → Séparation → 2e conjoint Union libre → Mariage civil 2e																							
	Corésidence	Mère + Frères → Conjoint - Union libre → Conjoint + E1 → E1 → Conjoint 2 + E1 → Conjoint +E1+E2																							
	Autres (situation économique, maladie, violence, etc)	Conflits et violence avec sa mère → Violence conjugale / difficultés économiques → Souffrance → Période heureuse (communication et soutien de son mari pour les soins des enfants)																							
	Année	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013				
	Âge	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	32	33	34	35	36	37
	Situer le 1er enfant	V1 - Vie avant le premier enfant					1er enfant	V2 - Vie après le premier enfant																	
Type de ménage	Ménage nucléaire				Ménage nucléaire								8 Ménage monoparental	2 Ménage nucléaire recomposé (2ème conjoint)											
Code	10				1								8	2											



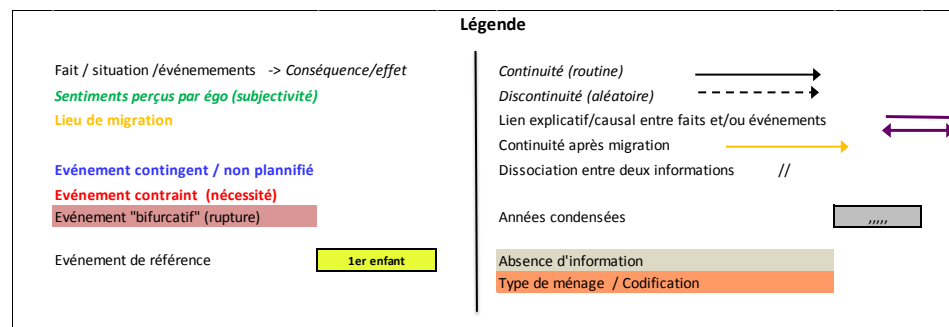
A.8.9 : Fiche Ageven de la trajectoire de Claudia - Trajectoire familiale recomposée « simple » B1

Identifiant	Champs	Parcours de vie de Claudia : faits et événements biographiques																
Prénom : Claudia Âge: 28 ans Génération : G3 Lieu de naissance : Tijuana Âge au premier enfant : 19 ans Nombre d'enfants au moment de l'entretien : 2	Famille d'origine		Séparation de ses parents	Père migre aux Etats-Unis													Père migre à Mexico DF	
	École/travail	Collège	Promotrice beauté			Femme au foyer						Employée dans une usine	Femme au foyer					
	Enfants						Grossesse	1er enfant									2ème enfant	
	Contraception				Pilule + Préservatif	Pilule					DIU							
	Union/Conjoint		Noviazgo			U1 Union libre						Séparation	U2 Union libre					
	Corésidence	Parents+Frères, sœurs	Seule	Cousines		U1	U1 + E1					Mère	U2+E1				U2+E1+E2	
	Autres (situation économique, maladie, violence, etc)		Conflits familiaux / Alcoolisme père	Traumatisée, grande tristesse								Conjoint incarcéré (prison)						
	Année	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013		
	Âge	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28		
	Situer le premier enfant	V1- vie avant premier enfant					1er enfant	V2 - Vie après le premier enfant										
Type de ménage	Ménage nucléaire	Ménage unipersonnel	Ménage amplifié étendu	Ménage nucléaire			Ménage monoparental étendu	Ménage nucléaire recomposé										
Code	10	50	40	1			4	2										



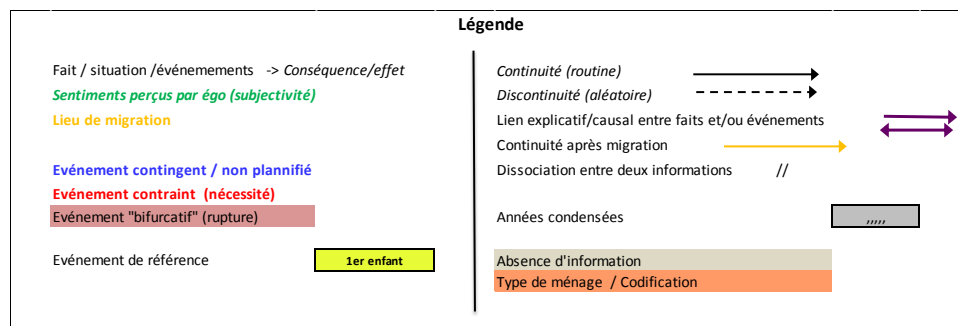
A.8.11 : Fiche Ageven de la trajectoire de Maria - Trajectoire familiale en « rupture multiple » C1

Identifiant	Champs	Parcours de vie de Maria : faits et événements biographiques																																																				
Prénom : Maria Âge : 43 ans Génération : G2 Lieu de naissance : Guadalajara Âge au premier enfant : 17 ans Nombre d'enfants au moment de l'entretien : 2	Famille d'origine	Migration à Tijuana à l'âge de 1 an																																																				
	École/travail	Primaire	→	Arrêt de l'école											→	Employée dans entreprise de livres											→	Reprise d'études (stylisme)			→	Femme au foyer																						
	Enfants				Grossesse			1er enfant												2e enfant																																		
	Contraception							pilule		DIU		Injections												Stérilisation																														
	Union/Conjoint				Noviazgo			→		Mariage civil												→		Séparation U1 / U2		Séparation U2 / U1		U1 (U3)		U1		→		Séparation partielle U1		→		Séparation U1		U4		→		Séparation U4		Noviazgo								
	Corésidence	Parents + Frère/Sœur					U1		U1 + E1												U1 + E1 + E2 + Petit fils		U1 + E1 + E2		E1 + E2												U4		E2															
	Autres (situation économique, maladie, violence, etc)	Sentiment de solitude // Mère malade																	Violence conjugale, adultère, sentiment de solitude												Crise anxieuse, prise de drogues, dépression		Hôpital psychiatrique		Consommation de drogues		Consommation de drogues												Cancer de l'utérus		Etats-Unis (San Diego) / violence conjugale (coups)		Tijuana	
	Année	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013																					
	Âge	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	32	33	34	35	36	37	38	39	40	41	42	43																					
	Situer le premier enfant	V1 - vie avant premier enfant					1er enfant		V2 - Vie après le premier enfant																																													
Type de ménage	Ménage nucléaire																	Ménage nucléaire																																				
Code	10																	1																																				



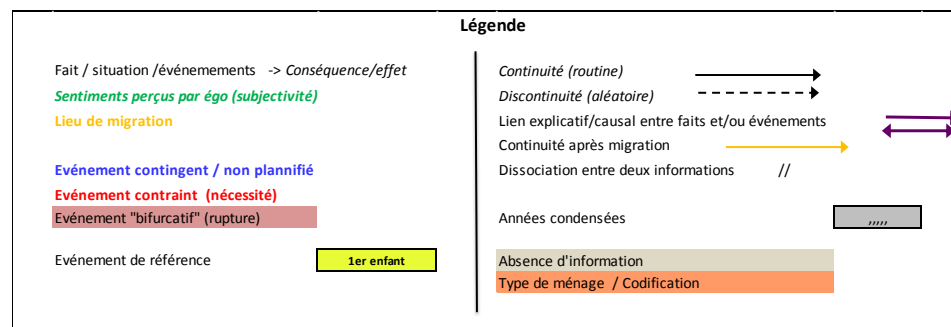
A.8.12 : Fiche Ageven de la trajectoire d'Alicia - Trajectoire familiale en « rupture multiple » C1

Identifiant	Champs		Parcours de vie d'Alicia : faits et événements biographiques																	
	Famille d'origine																			
Prénom : Alicia Âge: 28 ans Génération : G1 Lieu de naissance : Tijuana Âge au premier enfant : 15 ans Nombre d'enfants au moment de l'entretien : 3	École/travail	Primaire	→		Collège	↑	Arrêt du collège													
	Enfants					↑	Grossesse	↓	1er enfant											
	Contraception								Stérilet											
	Union/Conjoint						Noviazgo		Mariage civil	↓	Séparation U1 / U1		Célibat							
	Corésidence	Parents + Frères, sœurs							U1 + E1 + tante (belle famille)		Parents +E1		Parents + E1+E2+E3							
	Autres (situation économique, maladie, violence, etc)																			
	Année	1994	###	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	####	2012
	Âge	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28
	Situer le premier enfant	V1- vie avant premier enfant					1er enfant		V2 - Vie après le premier enfant											
	Type de ménage	Ménage nucléaire					Ménage étendu		Ménage monoparental étendu											
Code	10					3		4												



A.8.14 : Fiche Ageven de la trajectoire d'Amanda - Trajectoire familiale en « rupture dispersée » C2

Identifiant	Champs		Parcours de vie Amanda : faits et événements biographiques																									
	Prénom : Amanda Âge: 39 ans Génération : G2 Lieu de naissance : Village, Nayarit Âge au premier enfant : 18 ans Nombre d'enfants au moment de l'entretien : 4	Famille d'origine																	Divorce de ses parents	...								
École/travail		Collège	→	Arrêt de l'école / Employée dans une usine															→								
Enfants						Grossesse	1er enfant												2e enfant	3e enfant		4e enfant					
Contraception																											
Union/Conjoint																											
Corésidence		Parents+ Frères, sœurs	→	Tante + sa famille	U1 + belle mère	U1 + belle mère																					
Autres (situation économique, maladie, violence, etc)		Village, Nayarit	→	Migration Tijuana																							
Année		1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Âge		13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	32	33	34	35	36	37	38	39
Situer le premier enfant		V1- vie avant premier enfant					1er enfant					V2 - Vie après le premier enfant																
Type de ménage	Ménage nucléaire	Ménage amplifié étendu	Ménage nucléaire étendu	Ménage unipersonnel amplifié	Ménage nucléaire recomposé étendu dispersé																							
Code	10	40	3	7	6ter	6																						



A.8.16 : L'histoire de Silvia : devenir mère à l'adolescence dans un contexte de violence extrême

Silvia est abandonnée par sa mère⁴³⁶ à l'âge de 10 ans dans une famille de classe moyenne de la ville de Mexico où elle reste quatre ans. Silvia y travaille comme aide-ménagère/cuisinière et, en échange de ses services, elle est nourrie, logée, blanchie et reçoit une éducation. Lors d'une sortie, Silvia retrouve son frère, lui aussi abandonné dans la ville de Mexico. À la suite de leurs retrouvailles, elle emménage chez lui et commence à travailler sur un marché du quartier. Un soir, à la fin de son service, Silvia est agressée et kidnappée par un jeune homme qui travaille sur le même marché et qu'elle connaît de vue. Son agresseur la drogue et la séquestre. Elle est ensuite battue, violée et torturée, et ce à de nombreuses reprises. À la suite de ces multiples agressions sexuelles, au bout de quelques mois, elle tombe enceinte.

Silvia (40 ans, 2^{ème} G., 16 ans, n°11) :

« Silvia : Il m'a kidnappée, il m'a prise, il m'a prise de force, il m'a fait tout ça, c'est pour ça quand on se disputait il me tapait fort, je lui disais " je ne t'ai jamais aimé".

Julie : Donc en fait pendant toutes ces années tu étais sous son emprise ?

Silvia : Oui, ça c'était quand je suis restée, parce que je suis tombée enceinte, dans cet endroit, je suis tombée enceinte de mon fils. (...) J'ai été enfermée des mois, je ne sortais pas, et ensuite il m'a laissé sortir parce que je me suis évanouie là-bas, donc il m'a sortie, ils disent qu'il m'a sortie avec l'aide des voisins, et quand ils m'ont emmenée chez le docteur, ça a été la première fois que le docteur m'a dit que j'étais enceinte. »

C'est donc sous l'emprise de son agresseur que Silvia devient mère à 16 ans. Après la naissance de son premier enfant, Silvia nous explique qu'elle lui consacrait tout son temps et que, étant donné sa situation précaire, l'envie de fuir avait diminué. Elle vivra ainsi pendant 13 ans, mais suite à un ultime épisode d'infidélité de son ravisseur devenu son mari, Silvia décide de quitter le foyer et se réfugie à Tijuana :

Silvia (40 ans, 2^e G., 16 ans, n°11):

Silvia : « C'était pire après, parce que ma vie maritale a commencé, et j'ai commencé avec un mariage violent, et mon mariage, mon compagnon était vicieux ; il était alcoolique, il buvait beaucoup ; des coups, il me tapait beaucoup, il me trompait avec plein de femmes, et cela a empiré, et moi je n'avais pas, je n'avais nulle part où m'adresser ; pendant 13 ans j'ai dû supporter cet homme, car je n'avais personne vers qui me tourner, quelqu'un qui pourrait me défendre, parce que ma mère est partie, elle nous a abandonnés, elle est partie ; mon père est mort, et bah je n'avais pas de famille à qui, à qui faire appel, donc pendant 13 ans, j'ai supporté mon conjoint, ses coups et tout, il me tapait beaucoup (...) mais la dernière fois, il

⁴³⁶ Séparée de son époux, la mère de Silvia avait comme projet d'aller aux États-Unis pour refaire sa vie. Pour cette raison, elle a laissé, chez différentes personnes, ces quatre enfants dans la ville de Mexico. Silvia retrouvera sa mère 13 ans plus tard à l'occasion d'une réunion familiale.

m'avait trompée avec une femme et je l'ai trouvée chez moi (...) cette infidélité, aussi fort, je ne l'ai pas supportée et je suis venue ici, enceinte de mon enfant, le plus petit... je suis venue ici enceinte de 3 mois »

L'interprétation de cette tranche de vie est complexe, car la relation entre Silvia et son ravisseur bascule. La période entre son enlèvement et la naissance de son premier enfant est vécue par Silvia comme une période de contrainte et d'oppression constante, tandis qu'en restant ensuite aux côtés du père de son enfant par contrainte économique, les années qui suivent la naissance de l'enfant témoignent d'une forme de résignation Silvia. Sans ressources familiales ni économiques extérieures, Silvia est contrainte de rester à la merci de son ravisseur, qu'elle finit par accepter comme conjoint.

Silvia (40 ans, 2^e G., 16 ans, n°11) :

« Silvia : dès la 5^{ème} année (avec lui), c'est-à-dire pendant 8 ans, j'étais libre, je m'étais habituée à cette vie, je me suis résignée.

Julie : tu pouvais sortir ?

Silvia : moi je m'étais résignée à ce qu'il se passait, donc comme je me suis résignée à cette vie, moi je pouvais avoir une vie normale, je pouvais alors sortir ; lui il allait travailler, il me laissait, il se saoulait, il faisait ce qu'il faisait, il me frappait, voilà une vie quotidienne, c'était tout le temps pareil. »

Silvia justifie sa résignation par la nécessité de se « sacrifier » pour assurer le minimum vital à ses enfants⁴³⁷.

Treize ans après son enlèvement, Silvia épouse civilement son « compagnon ». Vers l'âge de 22 ans, elle retrouve sa mère, revenue depuis peu des États-Unis. Nous avons peu d'éléments sur le retour de la mère de Silvia, mais il est important de signaler qu'elle a joué un rôle important auprès de sa fille puisque c'est avec elle que Silvia et ses trois enfants s'enfuirent à Tijuana après la découverte de la dernière infidélité⁴³⁸. Les frères de Silvia, qui vivaient aux États-Unis à proximité de Tijuana, n'ont ensuite pu assurer qu'un soutien économique pour permettre à Silvia et à ses enfants de survivre dans la ville.

Silvia (40 ans, 2^e G., 16 ans, n°11) :

« Silvia : donc eux ils ne pouvaient pas passer la frontière, car ils étaient en train de finaliser leurs papiers, ils m'ont seulement aidée en me donnant de l'argent, de manière financière, et ils m'ont dit : "bah tu arrives à Tijuana, tu cherches un hôtel, et après l'hôtel tu sors et tu

⁴³⁷ **Silvia (40 ans, 2^e G., 16 ans, n°11) :** *Silvia : « Silvia : pour l'amour de mes enfants, pour que mes enfants ne souffrent pas de ce que j'ai vécu petite, de passer d'un endroit à l'autre (...) cela m'importait peu qu'il me frappe, qu'il me sorte dans la rue, cela m'importait peu de savoir ce que la vie allait m'apporter tant que mes enfants avaient un toit. » (A.8.1.19)*

⁴³⁸ Silvia a pu fuir grâce à la complicité du corps médical. Lors d'une visite de contrôle pendant sa grossesse, les médecins ont spécifié à son mari qu'elle devait rester isolée dans sa chambre. Cette situation a permis à Silvia de s'enfuir.

cherches une location”, mais moi, j’étais seule avec mes enfants, je suis arrivée toute seule, je ne connaissais personne, seulement l’aide de mes frères.»

La précarité économique et sociale a marqué les années qui ont suivi l’arrivée de Silvia à Tijuana. Néanmoins, grâce à l’aide de sa mère, pour la garde de ses enfants, et l’aide économique de ses frères, Silvia a pu, au fil des années, s’insérer sur le marché du travail, louer une maison et suivre la scolarité de ses enfants. Environ 7 ans après son arrivée à Tijuana, elle rencontre un nouveau conjoint, de 10 ans son aîné. Ils cohabitent au bout de quelques mois. À ce moment, Silvia sort du marché du travail pour se consacrer à son foyer. La remise en couple a donc entraîné la formation d’une union sur le modèle de la division traditionnelle des rôles sexués. Les conjoints choisissent l’union libre. Sur ce sujet, Silvia a une position ambivalente où elle dit choisir l’union libre tout en confessant y avoir été contrainte, car encore officiellement mariée à son premier conjoint.

Évolution de la structure familiale :

L’histoire de Silvia (figure 8.7) illustre les difficultés et les limites d’interprétation des trajectoires en ce qui concerne les choix individuels (« *choix sous la contrainte* », « *choix contraints* » et « *choix désirés* »). Victime d’une violence quotidienne exercée par son « conjoint », l’arrivée du premier enfant est un événement non choisi, non désiré, non planifié. Cet événement marque néanmoins le début d’une organisation familiale traditionnelle (exercice du rôle maternel, division sexuée du travail marquée), que Silvia a dû accepter au fil des années étant donné le manque de ressources dont elle disposait pour fuir cette situation de violence quotidienne (rupture des liens de filiation pendant cette période).

Silvia vit ensuite quelques années dans un ménage monoparental étendu, avec ses quatre enfants et sa mère. Trois générations cohabitent. Silvia a le rôle de pourvoyeur économique. Cette situation évoluera ensuite vers un ménage recomposé étendu.

Relations familiales :

Les bifurcations dans le parcours d’Silvia sont nombreuses. La principale est celle de son enlèvement. À travers cette bifurcation, nous notons le rôle des liens intrafamiliaux. La rupture des liens avec la famille d’origine, l’absence de réseau professionnel vont être à l’origine de la détresse et des conditions de vulnérabilité économique, sociale et psychologique de Silvia. Néanmoins, après plusieurs années, ce sont bien les liens de solidarité de filiation qui vont permettre à Silvia de fuir et de se séparer de son époux. L’absence de recours juridique, administratif ou encore associatif renforce ce besoin, parfois vital, de solidarité familiale.

Concernant les relations conjugales, la première union est le résultat d'une relation de domination imposée à la jeune femme – relation qu'elle réussit à rompre au bout de plusieurs années.

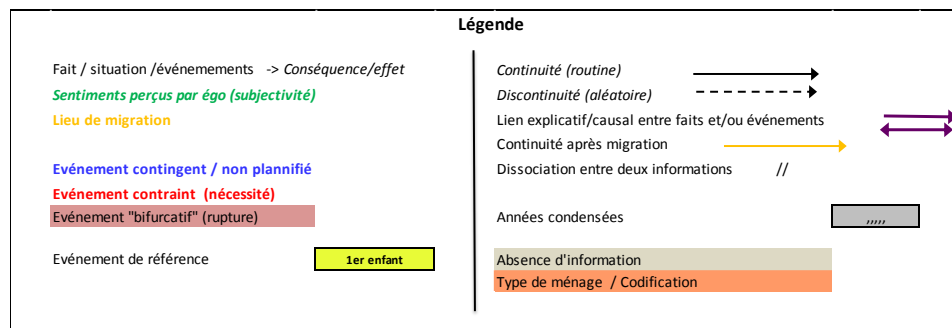
Indications subjectives :

Silvia exprime un sentiment de souffrance tout au long de son parcours, pendant son enfance, son adolescence et sa vie adulte. Elle raconte la souffrance de l'abandon de sa mère, de son enlèvement et de sa fuite vers Tijuana, de sa reconstruction, de sa solitude, etc. Les épisodes de souffrance ont marqué et orienté son parcours de manière irréversible. Assumer son rôle de mère, c'est-à-dire protéger ses enfants, a été une source de réconfort.

Comprendre le rôle de l'arrivée du premier enfant sur la suite des parcours ne peut se faire sans prendre en compte le contexte global, y compris l'expérience subjective. Le cas de Silvia rappelle que la violence peut être considérée comme un élément « structurant » de la vie familiale d'un individu. Sans ressources économiques ni relationnelles, la naissance du premier enfant dans un contexte de violence a contraint Silvia à accepter cette violence et le contexte de vulnérabilité qui l'accompagne pendant de nombreuses années.

Figure 8.17 : Fiche Ageven de la trajectoire de Silvia - Trajectoire familiale type « marginale » B2

Identifiant		Parcours de vie de Silvia : faits et événements biographiques																													
Prénom : Silvia Âge : 40 ans Génération : G2 Lieu de naissance : village Michoacan Âge au premier enfant : 16 ans Nombre d'enfant au moment de l'entretien : 4	Champs																														
	Famille d'origine	Mort de son père																													
	École/travail	Venduseuse sur le marché										Frères vivants à San Diego																			
	Enfants	1er enfant										2e enfant																			
	Contraception	pilule										Tentative de stérilisation échouée																			
	Union/Conjoint	Union forcée										Mariage civil																			
	Coréidence	Chez ses employeurs (une famille)										Frère + belle sœur																			
	Autres (situation économique, maladie, violence, etc)	Arrivée au DF à l'âge de 9 ans (abandon de sa mère) // vie agricole chez ses employeurs										Viol, drogue de force, violences, humiliations // grande tristesse, souffrance																			
	Année	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
	Age	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	32	33	34	35	36	37	38	39	40
Situer le premier enfant	V1 - Vie avant premier enfant										V2 - Vie après le premier enfant																				
Type de ménage	Ménage unipersonnel										Ménage nucléaire (forcé)																				
Code	50										1																				
											Ménage monoparental étendu																				
											Ménage recomposé étendu (2e conjoint)																				
											Ménage recomposé (2e conjoint)																				



A.8.18 : Version originale en espagnol des extraits d'entretien du chapitre 8

A.8.1.1 - Alaina : « Julie : ¿como era este periodo, como era ? si era, era dificil porqué pues tenia que hacerme cargo de la casa y de la escuela y cuando tuve el bebé, pues era la casa, el bebé y la escuela. No trabajaba entonces”

A.8.1.2 - Alaina : « Alaina : no pues nada, ni sabia cambiar pañales, de que, los niños lloran cada 3 horas porque les da hambre en la noche, y tener que levantarte, que se enferma”

A.8.131 - Alaina : « Julie : como te cuidaste ? Alaina : hormonas, o sea un inyección. Fui al doctor que le dije que yo por el momento no queria tener más hijos, "mientras decides si vas a tener más hijos o no", porque estaba chica tenia 18 año, "ahorita no quieres más hijos pero a lo mejor cuando pasé el tiempo, vas a querer más hijos" entonces me dijo " vamos a darte un anticonceptivo, unas inyecciones y este despues bien, si quieres tener hijos, pues te cambiamos el tratamiento para desintoxicarte y todo" (...) Julie : ¿pero tu querias operarte ? Alaina : si quería operarme, porque no quería, con uno con uno ya esta bien. y si si sabía si pues ya no quería. Decía uno porque son caros y aparte era dificil y pues queria trabajar para apoyar a mi esposo y duré, este, pues 11 años.”

A.8.1.4 - Sofia : digo, « También va a tener hijos ¿Cómo se le ocurre hacerme eso a mí? », y yo le dije a mi esposo : « Yo hasta aquí ya aguanté », le digo, « O nos vamos o me voy a desgredar a hasta vieja hija de la chingada. », le digo (Risas), « Que ni pariente es, porque no es nada, nada más está juntada con tu hermano, ni la pidieron, ni le dijo que era novia, ni nada, nada más se juntaron y ya, y dice (...) Ok, era dificil pues la relación con ella., todavía hasta la fecha (...) ya le dije yo a mi mamá, le platicué a mi mamá, pues ya mi niño pues ya tenía dos meses, cuando mi mamá me dijo, mi mamá me regañó también, porque me dijo : [Madre de María Laura :] “Me hubieras dicho hija.", dice, porque me dice: “No, pues ninguna hija de la fregada te tiene por que maltratar y hacerte la vida de cuadritos.”, dice, y ya, pues me dijo mi mamá: "¿Sabes qué?, que yo tengo, tengo una, un terreno, nosotros tenemos un terreno en la Magón, ¿Si te quieres ir para allá? (...) Ya fue cuando el Fernando ya nació, cuando el Fernando ya tenía un año, fue cuando nosotros nos pasamos ya para Magón, y de un año a 14 años, ya es lo que estamos viviendo allá (Risas).

A.8.1.5 - María Laura : “Sofía , Mira, me levanto en la mañana, me levanto desde las 5:00 de la mañana, tengo que planchar su uniforme de Fernando, hago su desayuno, a las 5:20 tengo que, lo agarro de la cabeza a el, y lo despierto, nomás le hago así, le digo: “Fernando ya es hora.”, y ya se sienta el, y ahí está un ratito en lo que, en lo que despierta ya le dejo su ropa ya lista, ya el se levanta, en lo que el se está vistiendo, y preparándose, ya me pongo yo a hacerle su desayuno y su lonche (Forma de decir lunch), ya para las 5, cuando ya son las 5:40, el ya tiene que haber terminado de desayunar, y ya tenía que estar listo ya para irse, cuando ya faltan 15 (minutos) para la 6, ya se va a el a una cuadra de mi casa, porque ahí llega otra muchacha a recogerlos a ellos dos, y ya pues Fernando ya se va, se va a la escuela, ya me quedo, en ese rato ya en lo que son las de 6:00 a 7:00, me pongo a planchar la ropa de mi esposo, hago su lonche y el desayuno para el y el más chiquito y para mi esposo, ya después, ya el, ya se van ellos, ya dejo, al niño más chiquito lo dejo en la primaria, ya nada más veo que llega el maestro y ya me regreso para la casa, en la casa ya llego, tengo que lavar, limpiar, y barrer el patio, y es lo que hago, así por lo regular.

A.8.1.6 - Sofia : “Julie : Ok, ¿ El te ayuda en la casa ?, ¿ Qué, qué hace en la casa ? María Laura: No, no, el cuando yo y el nos casamos, el me dijo : « Yo te voy a dar todo, no te va a

faltar nada, comida, vestimenta, y nada te va a faltar, mi obligación mía es cuidarte a ti, a mis hijos que no les pase, no les falte nada, ni les pase nada, como tu obligación tuya, como mamá es de estar pendiente de mis hijos y como de la casa. », dice, «Nada más esa va a ser tu responsabilidad, mis hijos y la casa. », y dije : «Ah, bueno », y pues así concordamos los dos. Julie: ¿Y tú estabas de acuerdo con eso o era?, ¿Tú tenías en tu cabeza otra visión? María Laura: Ah, yo quería trabajar. Julie: ¿Tú querías trabajar? María Laura: Yo quería trabajar, el problema que cuando Fernando ya tenía, cuando nos venimos para acá, para la Magón lo dejé con una señora, ya el Fernando tenía un año y medio cuando lo dejé con una señora, pero la señora no, no lo cuidaba, yo no sabía, a mi toda la gente me decía que era buena, y que era buena, pero la señora no era buena”.

A.8.1.7 - Isabella : “Isabella : y pues tuve que hacerlo, tuve que dejar la niña allá y yo acá, pero entonces ya íbamos más seguido porque teníamos a la niña allá, y así estuvimos y hasta me estuve cuidando, me estuve cuidando para no tener otro.”

A.8.1.8 - Isabella: “Isabella : el empezó a trabajar y cuando yo salí embarazada me dijo: “No, pues salte de trabajar”, dice, “Y así ya rentamos un departamento y vamos por la niña.”, (...) ya el fue el que y se hizo responsable, ya de, de, ya el trabajaba, yo tuve a José Manuel, que viene siendo José Manuel, que de mi hija y el se llevan como, como 5 años, y, ya de ahí empecé a tener uno cada año. (...) Algo, 24, 25, por ahí, no, estaba como coneja yo (Risas), con todos mis, con todos mis conejitos (Risas). Julie: Entonces no, ¿No se estaba cuidando?, ¿Tampoco el a esa época ? María Helena: No. Julie: Nada. María Helena: Nada. No, porque como a mi me caía mal todo, cuando, cuando, este, antes de que tuviera a Ricardo, este, yo fui con el doctor, le dije: “Yo ya no quiero tener hijos, quiero que me operen.”, y luego me, ah pues tenía yo veinti, creo que veinticuatro o veinticinco, me dijo que no, que porque yo estaba muy joven, y que no podían operar. »

A.8.1.9 - Isabella: “Isabella : Me vine con todos mis pollitos (...) y llegamos aquí sin nada. Isabella : Otra vez a, sin nada, más pobres que antes, llegué, llegué yo a la casa de mi hermana, tenía una hermana que vivía aquí, la que sigue de mi, ella vivía aquí y rentaba una casa, pero la casa tenía dos recámaras, (...) nomás estuve ahí como dos semanas. (...) de ahí rentamos un departamento, pero no teníamos nada, esa, esa vez era diciembre, en el mes de diciembre hacía tanto frío, y nosotros con, pobres de cobijas, de ropa, de todo, y dormíamos en el suelo, todos ahí amontonados, (...) llegamos sin nada, entonces, ya pues, de ahí el empezó a trabajar.”

A.8.1.10 - Fernanda : Fue bien, tranquilo, la señora muy buena persona y sus hermanas también, nunca tuve ningún problema con ellas, ya los problemas fueron ya con él después empezó a quererme pegar y ya yo por eso lo dejé (...) no pues, no sé, una de las veces que me pegó fueron como dos o tres pero fueron porque llegaba borracho del trabajo y me quiso pegar y así entonces yo le dije a mi mamá que yo lo iba a deja, que no quería que me estuvieran pegando y mi amá no quería pero pues yo... Julie : non ¿ Fernanda : No, que me tenía que estar con mi esposo que no se qué, pero no, ya después se presentó la oportunidad de venirme con mi hermana y pues me vine. (...) solo me fui sin avisar, pues luego cuando se fue a trabajar hice mi maleta y me fui. Julie: ¿Es algo que habías pensado ¿ Fernanda : Fue así de, osea, como mi hermana me dijo que se venía yo le dije que me quería venir con ella y pues mi hermana fue la única que me apoyo y ya porque ni mi mamá, ella me dijo que sí, que si quería que me viniera y ya este...mi mama nada”

A.8.1.11 - Fernanda : Tenía la más grande tenía, Irma, tenía tres años cuando nos casamos, porque yo no me quería casar, nada más estábamos viviendo así juntos pero ya después nos casamos. Julie : ¿Te mudaste con él cuándo? Fernanda : Como a los seis meses de conocerlo ya nos juntamos.”

A.8.1.12 - Natalia: “Cehicina : Entonces me vi muy mal, dije: “No, ya no.”, y luego también miraba la situación como vivía, que no tenía casa, que no, pues yo en mi casa con mi papá vivíamos más o menos bien, tenía, tenía mi carro, tenía mi casita. Julie: ¿Qué hacía tu papá? Cehicina: El trabajaba en un este, en un bar, era gerente de un bar, y este, y pues ganaba más o menos bien, y pues estábamos bien, vivíamos bien, pero el cambio fue ya cuando me fui a la casa de mi suegra porque, pues nos dio un cuarto en la misma casa, entonces pues, ya no tenía todo como en mi casa pues, y, y pues siempre se resentía el cambio ¿Verdad?, de, y luego pues el.. Julie : El ¿ El quería estar con tu mamá en la casa o era... ? Cehicina: porque no había, no, porque no había para mover. Julie: ¿El no trabajaba verdad? Cehicina: Ahá, no trabajaba, luego ya empezó a trabajar pero ahí nos quedamos todavía un tiempo. (...).”

A.8.1.13 - Natalia: “Natalia : Después de casarme ahí me, me quedé con ella, ahí tuve mi hija, entonces mi papá dijo que quería comprarme aquí, aquí donde vivo, este terreno el me lo compró. (...) aquí era pura tierra, no, cuando empezaba aquí, hace 35 años, y ya nos venimos aquí a vivir y, y pues si me sentía a gusto aunque me faltaban muchas cosas, pero ya estábamos solos con nuestra hija, y aquí me embaracé de mi otra hija a los seis años, a los seis años, tenía seis años ya la otra niña. (...) aquí he vivido muy feliz, aquí estuvimos, pues bien, ya el empezó a tener un trabajo mejor y, y ya, empezamos a, a convivir, pero siempre era muy *Ojo alegre* (Risas), como dicen, muy mujeriego.”

A.8.1.14 - Natalia: “Natalia : El se fue de la casa, el me dijo que iba a dejarme la casa, y me dejó mi carro y ya, y pues me ayudaba un poco con las niñas, pero yo empecé a trabajar. Cehicina: Me empecé a ir al otro lado a, a limpiar casas y, y empecé a ganar mi dinerito y, y así, y luego ya empecé a hacer comercio, a vender cosas, y así, y así este, y luego ya conocí este señor, este Manuel, mi pareja de ahora.”

A.8.1.15 - Natalia : “Natalia :Entonces yo, fue cuando yo decidí separarme, y ya eran 20 años, fue duro para mí, pero como yo lo decidí no me sentí tan, tan mal, y pasó el tiempo, que a los tres años me junté con otra persona, que ahorita ya voy a tener 19 años con el (Risas), no me he casado, nunca he querido volverme a casar pero vivimos juntos como, nos respetamos como pareja, como esposos, y mis hijas lo aceptaron, pero ya ellas ya también se casaron, ya cada quien ya agarró su, su camino, y pues estamos bien, es este, el viene de dos divorcios.(...) no me volvería a casar porque me casé a la iglesia, todo bien, entonces dije que no.”

A.8.1.16 - Silvia : El me secuestró, el me llevó, el me tomó a la fuerza, el me hizo todo eso, por eso cuando peleábamos me pegaba muy feo, yo le decía : « Yo nunca te quise. » Julie: Entonces fue más bien durante todos esos años estabas por la fuerza. Silvia : Sí, fue cuando ya me quedé, porque salí embarazada luego, luego, en eso, en ese lugar yo quede embarazada luego, luego de mi niño (...) yo estuve encerrada como meses, yo no salía, y ya me dejó salir porque fue que yo me desmayé ahí, entonces el me sacó, dicen que me sacó con los vecinos ya, y ya fue cuando me llevaron con el doctor, fue la primera vez que ya el doctor me dijo que ya estaba embarazada.

A.8.1.17 - Silvia: Fue más peor porque ahí empezó mi vida de matrimonio y, y empecé con un matrimonio violento y mi matrimonio, y mi pareja había vicio, que era borracho, tomaba mucho, golpes, me pegaba mucho, me engañaba con mujeres, fue peor la situación, y yo no tenía ya, ya no tenía a donde recurrir, durante esos 13 años yo estuve aguantando a esa pareja porque yo no tenía con quien recurrir, de quien me defendiera, porque mi mamá se fue y nos dejó, nos abandonó, se fue, mi papá murió y, y pues no, no había familia a quien, a quien recurrir, entonces estuve durante los 13 años aguantando a mi pareja, golpes y todo, me pegaba mucho (...), la última vez me engañó con una mujer y yo lo encontré en mi casa, (...) ese engaño que tuve, tan grande porque ya no lo toleré y me vine embarazada de mi niño, él más chiquito, yo me vine embarazada de, 3 meses tenía yo cuando me vine.

A.8.1.18 - Silvia : de los 5 años, que eran 8 años para adelante, yo ya era libre, ya me acostumbré a la vida, ya me resigné. Julie: Ok, entonces podías salir. Silvia: Yo ya me resigné a esa vida que, que llevaba, entonces como me resigné ya a esa vida, yo ya podía hacer mi vida normal, ya podía salir, el se iba a trabajar, me dejaba, se emborrachaba, hacía lo que hacía, me pegaba, ya una vida cotidiana, que era lo mismo siempre.

A.8.1.19 - Silvia : por el amor a mis hijos, para que mis hijos no sufrieran lo que yo pasé de niña de andar de aquí para allá (...) a mi no me importaba que me pegara, que me sacara el a la calle, a mi no me importaba la vida que el me daba con tal de que mis hijos tuvieran un hogar.

Silvia a pu fuir grâce à la complicité du corps médical. Lors d'une visite de contrôle pendant sa grossesse, les médecins ont spécifié à son mari qu'elle devait rester isolée dans sa chambre. Cette situation a permis à Silvia de s'enfuir.

A.8.1.20 - Silvia: “Entonces ellos no podían cruzar porque estaban arreglando papeles, lo único que me apoyaron fue con dinero, económicamente, y ellos me dijeron: “Pues llega a Tijuana, busca un hotel y después de un hotel te sales a buscar una casa de renta”, pero yo solita con mis hijos, llegué solita, no conocía a nadie, nada más el apoyo de mis hermanos”

A.8.1.21 - Lupita : “Julie : ¿Pero estaba viviendo con quién? ¿Contigo o con una mujer? Eneyda : Con las dos. Julie : ¿Pero cómo? Digo más tiempo, ¿Cómo hacía? Eneyda:se dedica al transporte y viaja, sale mucho fuera, entonces era, pues era lógico que yo decía "bueno, pues va a estar en Mexicali dos días, en Hermosillo tres o aca en San Diego dos" entonces no me era extraño que no estuviera uno o dos días en la casa, era normal y resulta de que cuando yo me entero que la otra mujer está esperando bebe yo estaba embarazada también así que tengo dos hijas, porque al final yo me quedé con los hijos de esa mujer.

A.8.1.22 - Lupita : “Lupita : Ajá, y descubro que tiene un hijo con esa otra mujer y que la mujer está embarazada de otro bebe y pasa el tiempo, te desilucionas, yo estuve muy deprimida, lloraba mucho porque decía "bueno, pues me tengo que aguantar porque aparte no conozco a nadie aquí, no tengo estudios, ¿De qué voy a trabajar? ¿Quién va a cuidar a mi hijo? No tengo casa, no tengo un lugar donde irme a vivir", y lo quiero, de verdad, (...) Lupita : No, osea, cuando yo lo conocí él había estado casado, dejó la mujer de fue dejó dos niños, a los tres años de yo estar viviendo bien con él descubro que tiene otra relación con una mujer diferente.”

A.8.1.23 - Lupita : “Lupita : Fue muy difícil, muy difícil porque nunca tuve que voy a salir con amigas, o que voy a ir a una fiesta, o que ahora voy a comer, o que voy a ir sola, no,

siempre estaba con los hijos aquí siempre, y yo por eso les digo ahora a mis hijas las que son mujeres, porque tengo cuatro mujeres y cuatro hombres, les digo «piensen bien» y yo hablo mucho con ellos y abiertamente en lo que respecta al tema del sexo porque yo no quiero que les pase o que vivan todo lo que yo viví.”

A.8.1.24 - Camilia : “Camilia : pues este el era muy este, pues muy pasifico, nunca, nunca, nunca, no violente, ni nada, muy pacifico. lo malo fue que su mama fue muy entrometida. Entonces es por eso que empezamos a tener problema, porque el siempre ponía su mama, su familia, y al ultimo nosotros. Entonces no me agradaba eso. Entonces por eso dije “pues toma la decision, tu familia o yo y tus hijos?” y pues el se quedo con su familia y pues me tuve que retirar yo. si porque es cansado que uno esta, hay, este esfuerzandote, esfuerzandote.”

A.8.1.25 - Camilia : “Camilia : se llevó el dinero y se lo dio a su papa y yo a punto de aliviarme (...) entonces eso me dio mucha tristeza y mucho colaje. (...) Me alivié en el seguro, pero fue lo que me desmotivó mucho (...) Llego con mi bebe en la casa, entonces los problemas economicos fueron mas fuerte por que un bebe, recién nacido, sin dinero, sin nada, trabajo (...) Camilia : entonces este, paso como mes y medio, dos meses, y ya la cosas eran mas fuertes, de que ya, este, ya nos había cortado la luz, este. no teníamos dinero para pagar la renta, teníamos muy poco de comer, debíamos el agua, (...) estaba en el sillón con mi bebe a un lado, y el niño en el otro lado y pensando lo de todo alrededor, y este, y mi suegra nos pasaba una extensión para poner una lámpara, nadie no hacía nada, nada estábamos ahí, y yo nada mas observada, miraba las cosas, entonces cuando dije, esta noche no paso nada, y a la mañana, yo fue cuando dije a mi esposo, "sabes que esta situación, ya no es bueno" le dije le voy a decir a ellos, que te ayudan a pagar la renta, y a eso" dije "no señora" ya no le creo nada, volti y le dije a Osvaldo, "ya te dije Osvaldo, ya no tengo nada que arreglar con tu mama, ya te dije, te quieres esperar con ellos, quedate, yo no tengo ningún problema, pero mis hijos y yo, nos vamos.”

A.8.1.26 - Camilia : “Camilia : cuando estuve con el, todo el tiempo que duré con el, viví en la casa y no trabajaba, el no me dejaba trabajar, el quería que me quedaba en casa cuidando los niños, bueno al niño Camilia : hasta que le divorcié, empecé a trabajar”

A.8.1.27 - Camilia : “Camilia : lloré, lloré, lloré, pero me fui, me fui de la casa de su mama, con mis hijos ; me fui a mi casa, y (...) cuando fui a recoger mis ultimas cosas, (...) yo no sabía que tomaba drogas, me lo escondía (...) y me volvió a decir, no, « *siempre no te vayas, que siempre quiero estar contigo, que me confundí, que perdoname* » dije bueno, probrecito, estaba confundido. siempre justificando, siempre, siempre, pues ya volvi con el y entonces otra vez volvió a comportarse grosero, otra vez empezó a gritoñarme, cosas así, yo si lo aguanté, que nunca me grito, que voy a aguantarlo a el, y dije, no, con permiso, yo me voy. dije nada mas cuando tengo la oportunidad, me voy de la casa. Pues me empecé a sentir mal, sentir mal, fui al doctor que me checaba y estaba embarazada.”

A.8.1.28 - Camilia : “Camilia : entonces este, porque yo no quiera ya tener hijos, y quería estar bien segura si quería quedarme con el o no. antes de tener otro hijos. Julie : y lo platicaste con tu doctor? Camilia : si si porque me atendía, y el me recomendó las inyecciones, entonces, este, pues ya. dije, porque unas semanas antes, es que el era bien cambiante, creo que por las drogas, de repente, estaba muy bien y muy tranquilo y de repente empezaba pues con agresiones. y dije ya me cansé de eso, porque el me dijo, yo quiero tener

un hijo contigo, y lo dije no, es que la verdad, tu no te pones bien, pues me dejé de cuidar porque el me insistió demasiado. »

A.8.1.29 - Camilia : pues, se comporto muy grosero, mas de lo normal, (...) tuvo un tiempo en la carcel, lo estuve acompañando, cuando sali de la carcel. Resulta que me encontré su ex-esposa estaba embarazada de una niña de el. (...) vivia conmigo, cuando embarazo a la mujer nos dejabamos volviamos, nos dejabamos, volviamos, yo tuve mi hijo, nos dejabamos, (...) OK, me fui a vivir con el, rentamos una casa con mis hijos. Pero ahi me di cuenta que estaba usando pucha droga. es que el tenia un carrito, entonces un dia, se puso muy agresivo conmigo, y es cuando me empezo a golpear. Entonces, este, en la noche, me amenazo, con un cuchillo y todo, bien agresivo. Entonces en la manianita, ya me voy de la casa, le dije »

A.8.1.30 - Diana : « Julie : ¿Cuál fue un momento muy impactante para tí en todo tu vida? Diana: Pues haber dejado a mi hijo, eso es lo más. Julie : Doloroso. Diana : Si, y es normal. Julie : Cuando te fuiste y estabas chiquita. Diana : Si, cuando estaba chica y lo dejé. Julie : ¿No pudiste tomarlo contigo? Diana : No, pues has de cuenta que yo no sabía como iba a pasar ¿Me entiendes? La frontera y todo pero mira fue fácil si hubiera sido así, ¡ Uh ! Y luego como estaba yo chica has de cuenta que mi mamá no me tenía tanta confianza como para decir que yo me hiciera cargo del niño, te imaginas cuantos años tenía. (...) Fue difícil. Julie : ¿Y tu papá que dijo estaba de acuerdo también? Diana : estaba de acuerdo con mi mamá, porque siempre platicaban ellos lo que se tenía que hacer en la casa y la decisión los dos la tomaban. Julie : ¿No pudiste pelear? Diana . No, no, no pues no. Julie : ¿Lo pensaron desde mucho tiempo antes? Diana : No ya lo habiamos pensado mucho tiempo atras. Diana : Pues has de cuenta no tanto así porque pues mi mamá platicaba con mi hermana y ella le decía pues si quiere que se vengan y yo le decía a mi mamá -¡Ay! No yo que voy hacer allá- pero ya después -No pues para que hagas tu casita, aquí mira- Y yo pues bueno me voy”.

A.8.1.31 - Diana : “ Diana : ya después de todo eso con mi esposo pues ya fue otra vida diferente, cambió mi vida totalmente.(...) nos juntamos, ni tardamos ni un mes (...) y ya se fue y se fue a vivir conmigo (expresa sorpresa) Julie : ¿ Él te pidió ser su novia ? Diana : Si él me dijo que si, que si haciamos una vida juntos y todo eso entonces yo le dije a él - Sabes qué pues yo te voy a decir una cosa, yo no sé si sepas, le digo, pero yo ya tengo un hijo- y me dice –“Yo ya sé todo eso””.

A.8.1.32 - Diana : “ Diana : Porque has de cuenta yo me fui a Estados Unidos y regresé, cuando regresé yo ya regresé con mi pareja entonces yo le dije a mi mamá que yo iba a llevarme a mi hijo para hacer una familia y ella no quizo y no me lo dejó, no me lo dejó me dijo que ella no quería que mi esposo lo maltratara ¿ Si me entiendes ? Porque era de otra persona, entonces yo le dije que no iba a pasar eso porque yo no lo iba a permitir aparte que él no es así, él es muy buena persona y mis papás como que no, no me lo dejaron pues entonces fue por eso que se quedó con mis papás pero bueno ya, ya tiene veintiun años mi hijo.”

A.8.1.33 - Diana : « Julie : Entonces sabías que había un riesgo pero... Pero pues yo digo tengo a mi esposo - ¿Y si salgo embarazada ? pues tengo a mi esposo no hay problema...Julie : ¿Te sentías? Diana: Más asegura si, si, así es. Diana: Si, si, es alguien, si, si, definitivamente, es diferente si.(...) Diana: Si, panzononon, fue diferente mi embarazo, un hombre tan bueno el que me tocó, él me ayudaba mucho. »

A.8.1.34 - Camilia : si si habia comunicacion, y la señora era muy, muy muy este, siempre me vieron mal porque era de cuidad. (...) Camilia : tu suegra ? Julie : si y me dijo que no los lavaba (los pantalones) en el lavador porque iba a dañar los pantalones de el, que los lavaba a mano y entonces tu dices "por qué ?", "por qué estas asi conmigo (...) fue una cosa de locura hin, asi me hacia las maladades de mi suegra!

A.8.1.35 - Valentina : "Valentina : no me dejaba que yo le diera los biberones, que yo la atendiera, "¿Te lavaste las manos? Ponte cubrebocas, la niña recién salió del hospital..." así eran los cuidados de extremos, ahí si le sufrí mucho yo, porque yo no tenía el respaldo de mi esposo, me decía "Pues es que tu has lo que mi papá (...) Si, siento como que en ese tiempo se hizo dominante el viejito, se hizo dominante"

**Tableau A.8.19 : Liste des actes de violence rapportés par les femmes interrogées,
classées selon le type de violence**

Prénom	Personnes impliquées	Type de violence	Auteur(s)	Citations
Alicia	Violence intrafamiliale*	Tentative de viol	Frère	« non mais il a essayé, si tu me comprends ? Et moi j'étais, ah cela me faisait tellement peur »
	Violence intrafamiliale*	Viol	Beau-frère	« mon beau-frère, oui, il m'a violée, et j'avais ma fille, mais oui c'était un viol »
Valentina	Violence intrafamiliale	Agression	Père	« mon père adorait boire, il était alcoolique, et on m'a dit que mon père parce qu'il était bourré et a tué une de mes sœurs » (quand elle était bébé)
	Violence intrafamiliale*	Agression verbale	Père	« T-es où bordel ? Viens ! Tu vas fini comme ta mère, comme une prostituée »
Mariana	Violence conjugale	Maltraitance	Père contre mère	« presque la même chose qu'a vécu ma mère, je l'ai vécu, moi l'agressivité, les maltraitements psychologiques et physiques »
	Violence conjugale	Pression psychologique	Conjoint	« il était très jaloux »
	Violence intrafamiliale	Maltraitance	Conjoint	« des choses, je ne sais pas très bien pourquoi, mais mon père s'énervait pour tout, tout le dérangeait, et ils étaient toujours en train de se disputer et ma mère s'est séparée »
Lupita	Violence conjugale	Trahison (Adultère)/2ème famille	Conjoint	« et je découvre qu'il a un enfant avec cette autre femme et que la mère est enceinte d'un autre enfant »
Silvia	Violence conjugale	Maltraitance (coups) /alcoolisme	Conjoint	« j'ai commencé avec un mariage très violent, qu'il était alcoolique, il buvait beaucoup, des coups, il me frappait, me trompait avec des femmes, cela a été la pire situation, moi je n'avais pas, je ne savais pas quoi faire, pendant 13 ans j'ai supporté cela »
	Violence conjugale	Trahison (Adultère)	Conjoint	« cela c'était quand je m'étais séparée, je ne pouvais plus tolérer plus de tromperie parce que c'était très dur de voir mon conjoint dans le lit avec une autre personne »
	Violence conjugale	Séquestration	Conjoint	« ba ils nous ont kidnappés ? Quoi ? Qu'est ce qu'il se passe ? ¿ qu'est-ce que je fais là ? et il me dit "non, non je t'ai volée, et tu vas vivre avec moi, je te veux comme épouse",
	Violence conjugale	Viol/Séquestration	Conjoint	« Il m'a séquestrée, il m'a prise de force »
	Violence intrafamiliale*	Maltraitance	Mère	« ma mère ne me laissait pas aller à l'école, elle me frappait pour nous apprendre à faire les tortillas, j'ai appris, car elle me brûlait et je sortais les
	Violence intrafamiliale*	Abandon	Mère	« c'était quand ma mère nous a répartis »
Areli	Violence conjugale	Maltraitance	Conjoint	« il était très agressif pour tout »
	Violence intrafamiliale	Maltraitance	Mère contre frères	« voir ma mère engueuler mes frères et mes frères frapper dans les murs pour ne pas la frapper, ça a été un traumatisme, est un prétexte pour fuir de
	Violence intrafamiliale	Maltraitance	Mère contre frères	"C'était que de la violence, donc depuis tout petit, voir la violence, de la violence, de la violence et de la violence...ba..."
Natalia	Violence conjugale	Trahison (Adultère)	Conjoint	« un homme à femmes (rires) très infidèle, très infidèle, et ba on a été 20 ans ensemble, mais au bout de 2 ans j'ai décidé de me séparer »
	Violence conjugale	Trahison (Adultère) / 2ème famille	Conjoint	« ¡Ay ! Celle-là c'est ma fille, elle ressemble à ma fille", mais j'ai vu à la dame, et j'ai dit" oh no » je l'ai vue en face et j'ai dit « mais qu'est-ce qui se passe », « Ah » ba c'est que je me suis engagée, et ba maintenant ce qu'il veut c'est voir seulement cette fille"
Ximena	Violence conjugale	Trahison (Adultère)	Conjoint	« 10 ans de mariage et il a commencé à sortir avec une fille, elle était plus jeune de 10 ans »
	Violence conjugale	Maltraitance	Conjoint	« je ne me suis pas motivée, lui il buvait beaucoup aussi » je suis restée"
Camilia	Violence conjugale	Maltraitance	Conjoint	« il a changé, il était très agressif, il était comme possessif, manipulateur, et tout ça »
	Violence conjugale	Maltraitance	Conjoint	« mais quand il est revenu il était toujours agressif »
	Violence conjugale	Maltraitance	Conjoint	« encore une fois, avec les maltraitements émotionnelles, par ce que physiquement non »
	Violence conjugale	Maltraitance	Conjoint	« mais quand j'ai eu mon fils, il est devenu encore plus agressif »
	Violence conjugale	Trahison (Adultère) / 2ème famille	Conjoint	« j'ai rencontré son ex-épouse, elle attendait une fille de lui »
	Violence conjugale	Maltraitance	Conjoint	« il est devenu très agressif, et c'est quand il a commencé à me battre »
	Violence conjugale	Maltraitance	Conjoint	« mes maltraitements, je pense que Rodolfe, c'est quand il a commencé à me frapper »

Maria	Violence conjugale	Maltraitance	Conjoint	« il est très violent, c'est pour ça, c'est que je veux me faire une autre vie »
	Violence conjugale	Maltraitance	Conjoint	« J'ai beaucoup souffert avec le père de mes enfants, et une autre je dis non non non, maltraitance, viol, et c'est pour ça que j'ai divorcé »
	Violence conjugale	Trahison (Adultère)	Conjoint	« Ba j'en ai oublié le nombre, il en a eu tant et en a entretenu tellement, et c'est à cause de comment il est que c'était comme ça »
Samantha	Violence conjugale	Maltraitance	Conjoint	« mais récemment, je me suis mariée, j'ai beaucoup galéré, j'ai beaucoup souffert parce qu'il buvait trop, il buvait trop »
	Violence conjugale	Trahison (Adultère)	Conjoint	« moi j'avais 30 ans quand j'ai eu un cancer de l'utérus, et lui il s'est trouvé une autre copine »
	Violence conjugale	Trahison (Adultère)	Conjoint	« il était taxi, et un homme à femmes, il ne m'aimait pas et ne me respectait pas, il avait des copines »
	Violence intrafamiliale*	Tentative de viol	Beau-père	« elle est partie en vacances, on était à sa charge, et je me rappelle qu'il a essayé de me violer, mon beau-père »
Fernanda	Violence conjugale	Maltraitance	Conjoint	« Non ba, je ne sais pas, une des fois qu'il m'a battue, ça a été deux ou trois fois, mais c'était parce qu'il arrivait du travail bourré et il a voulu me frapper »
Sofia	Violence conjugale	Pression psychologique	Conjoint	« avec lui, parce qu'il était très jaloux, je ne laissais personne me parler »
	Violence conjugale	Pression psychologique	Conjoint	« et toujours il y avait des reproches, il m'engueulait, il ne me frappait pas, mais me disputait ».
Claudia	Violence conjugale	Maltraitance	Conjoint	« Oui, on a eu beaucoup de disputes, très fortes, fortes, de, si il m'a frappé une ou deux fois »
	Violence intrafamiliale	Maltraitance	Père contre mère	« ma mère ne pouvait pas sortir, et mon père buvait beaucoup, c'était comme ça, ils avaient leur problème, il la battait, il l'insultait et des trucs comme ça »
Rafaela	Violence intrafamiliale	Maltraitance	Père contre mère	« Oui, ils s'entendaient bien, ba ma mère ba comme elle a beaucoup souffert avec mon père, je me rappelle encore quand mon père frappait ma mère »
	Violence intrafamiliale	Maltraitance	Père contre mère	« depuis qu'il a connu ma mère, il s'est marié avec elle et ba il la frappait, et ma mère l'a supporté »
	Violence intrafamiliale*	Viol	Oncle	« environ 10 ans, ou oui environ 10 ans, 11 ans, je ne me rappelle plus très bien, quand c'était ils m'ont violée et donc c'était un membre de la famille »
Gabriela	Violence intrafamiliale	Maltraitance/viol	Inconnu contre conjoint	« que mon père arrivait bourré et lui demandait à ma mère d'avoir des relations sexuelles, et elle ne voulait pas, et donc il la prenait de force et moi j'écoutais ça, et donc j'en ai parlé à ma mère »
Isabella	Violence intrafamiliale	Maltraitance	Père contre mère	« cet homme, avec qui elle est partie, la battait beaucoup, tous les jours elle était marquée, battue et moi je ne voulais pas de cette vie pour moi » (elle parle de sa mère)

Source : élaboration personnelle⁴³⁹, selon l'enquête dans la ville de Tijuana (2012/2013)

Violence intrafamiliale : violence exercée par un membre de la famille sur la femme interrogée.

Violence intrafamiliale indirecte : violence exercée par un membre de la famille sur un autre membre de la famille.

- La première colonne identifie les personnes impliquées dans les actes de violence suivant deux catégories : « violence conjugale »⁴⁴⁰ et « violence intrafamiliale » (membres de la famille d'origine ou de la famille par alliance /père, mère, oncle/tante/beaux-parents). Concernant les violences intrafamiliales, un astérisque aide à en distinguer les deux types :

⁴³⁹ Nous n'évoquons pas précisément ici la violence symbolique, qui est pourtant présente dans ces expériences de vie, seulement les actes de violence « déclarés » par les femmes.

⁴⁴⁰ Lessard *et al.* (2015) précise que deux concepts coexistent ; celui de « violence conjugale » et de violence « entre partenaires intimes » (« *intimate partner violence* »). Dans les études anglo-saxonnes, le deuxième concept tend à remplacer de plus en plus le premier, jugé réducteur. En effet, le concept de « violence entre partenaires intimes » prend en compte la violence lors des relations amoureuses des adolescentes et la violence pendant la période post-séparation. Pour ce qui nous concerne, nous nous focaliserons essentiellement sur la violence conjugale au sein de l'union et utiliserons donc davantage le concept de « violence conjugale ».

violence intrafamiliale « directe » (avec astérisque : violence contre Ego) ou « indirecte » (sans astérisque : violence exercée sur un autre membre de sa famille, dont Ego est témoin).

- La deuxième colonne spécifie le type d'acte de violence.
- La troisième et la quatrième colonne indiquent la forme de violence (agression verbale, maltraitance, viol, etc.) et qui en est l'auteur.
- La dernière colonne est un extrait de l'entretien illustrant les actes de violence.

Liste des annexes

- A.1.1 : Tableau - Taux de fécondité par groupes quinquennaux d'âge et groupes de générations (1927-1956)
- A.1.2 : Figure - Répartition de la structure par âge de la population de 1950 à 2010 au Mexique
- A.1.3 : Figure - Evolution des taux de fécondité par groupe d'âge quinquennaux entre 1974 et 2014 au Mexique
- A.1.4 : Tableau- Proportion de femmes en âge de procréer qui n'ont pas utilisé de méthode de contraception à la première relation sexuelle en 2009 et 2014 selon le groupe d'âge
- A.1.5 : Tableau - Proportion des femmes en âge de procréer selon le motif de non-utilisation de méthode de contraception lors de la première relation sexuelle, selon le groupe d'âge, le niveau scolaire et le lieu de résidence en 2014
- A.2.1 : Tableau - Le mariage et la fécondité précoce dans les textes des organisations internationales
- A.3.1 : Description du questionnaire EDER 2011
- A.3.2 : Questionnaire EDER 2011
- A.3.3 : Carte du Mexique indiquant les villes où ont été levée l'enquête EDER 2011
- A.3.4 : Tableau - Chronogramme des étapes de l'enquête EDER 2011 – réalisé par INEGI
- A.3.5 : Tableau - Description des étapes de l'EDER 2011
- A.3.6 : Modèle logistique et modèle multinomial
- A.3.7 : Relation entre fécondité adolescente et origine sociale
- A.3.8 : Tableau - Nombre moyen d'années travaillées avant 30 ans par les femmes ayant déjà travaillé avant 30 ans, selon l'âge au premier enfant et le groupe de génération
- A.3.9 : Tableau - Nombre moyen d'années travaillées par les femmes à temps complet et à temps partiel, à 29 ans, selon l'âge au premier enfant et le groupe de générations
- A.3.10: Tableau - Nombre moyen d'années pour les femmes comme principales pourvoyeuses économiques du ménage jusqu'à 29 ans, selon l'âge au premier enfant et le groupe de générations
- A.4.1 : Questionnaire distribués aux parents lors de l'enquête de terrain dans la ville de Tijuana
- A.4.2 : Carte: Niveau de marginalisation dans la ville de Tijuana en 2012 et le positionnement des institutions visitées pendant le terrain
- A.5.1 : Tableau – Distribution des écarts d'âges entre le premier conjoint et les mères adolescentes selon le groupe de génération
- A.6.1 : Tableau - Modèle de temps discret sur la probabilité d'avoir au moins un 3^{ème} enfant pendant les 10 années suivant la naissance du premier enfant pour les groupes de génération 1951-1953 et 1966-1988 (modèle a), et les 5 années suivant la naissance du premier enfant pour le groupe de génération 1978-1980 (modèle b)
- A.6.2 : Tableau - Modèle de régression logistique sur la probabilité d'avoir au moins un 4^{ème} enfant, à 40 ans pour les groupes de génération 1951-1953 et 1966-1968
- A.7.1 : Version originale en espagnol des extraits d'entretien dans le chapitre 7
- A.8.1 : Tableau - Codes correspondant aux types de ménages
- A.8.2 : Fiche Ageven de la trajectoire de Ximena - Trajectoire familiale linéaire nucléaire A1
- A.8.3 : Fiche Ageven de la trajectoire d'Eunice - Trajectoire familiale linéaire nucléaire A1
- A.8.4 : Fiche Ageven de la trajectoire de Regina - Trajectoire familiale linéaire nucléaire A1
- A.8.5 : Fiche Ageven de la trajectoire de Gabriela - Trajectoire familiale linéaire nucléaire A1
- A.8.6 : Fiche Ageven de la trajectoire de Valentina - Trajectoire familiale linéaire nucléarisée A2
- A.8.7 : Fiche Ageven de la trajectoire de Rafaela - Trajectoire familiale linéaire nucléarisée tardive A3

- A.8.8 : Fiche Ageven de la trajectoire d'Areli - Trajectoire familiale recomposée « simple » B1
- A.8.9 : Fiche Ageven de la trajectoire de Claudia - Trajectoire familiale recomposée « simple » B1
- A.8.10 : Fiche Ageven de la trajectoire de Natalia - Trajectoire familiale type recomposée « simple »
B1
- A.8.11 : Fiche Ageven de la trajectoire de Maria - Trajectoire familiale en « rupture multiple » C1
- A.8.12 : Fiche Ageven de la trajectoire d'Alicia - Trajectoire familiale en « rupture multiple » C1
- A.8.13 : Fiche Ageven de la trajectoire de Samantha - Trajectoire familiale en « rupture dispersée » C2
- A.8.14 : Fiche Ageven de la trajectoire d'Amanda - Trajectoire familiale en « rupture dispersée » C2
- A.8.15 : Fiche Ageven de la trajectoire de Mariana - Trajectoire familiale en « rupture dispersée » C2
- A.8.16 : L'histoire de Silvia : devenir mère à l'adolescence dans un contexte de violence extrême
- A.8.17 : Fiche Ageven de la trajectoire de Silvia - Trajectoire familiale type recomposée « marginale »
B2
- A.8.18 : Version originale en espagnol des extraits d'entretien dans le chapitre 8
- A.8.19 : Liste des actes de violence rapportés par les femmes interrogées, classées selon le type de violence